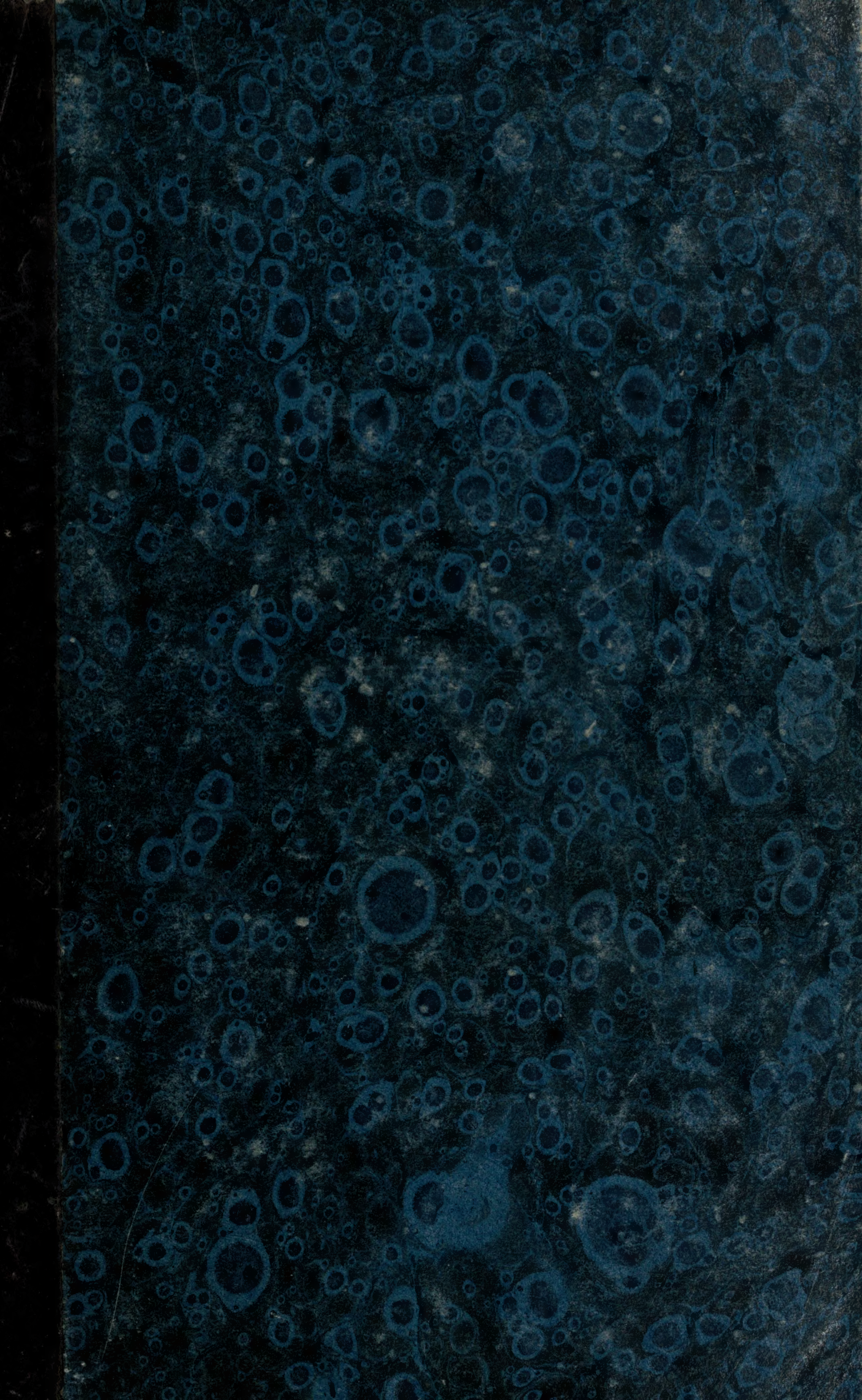
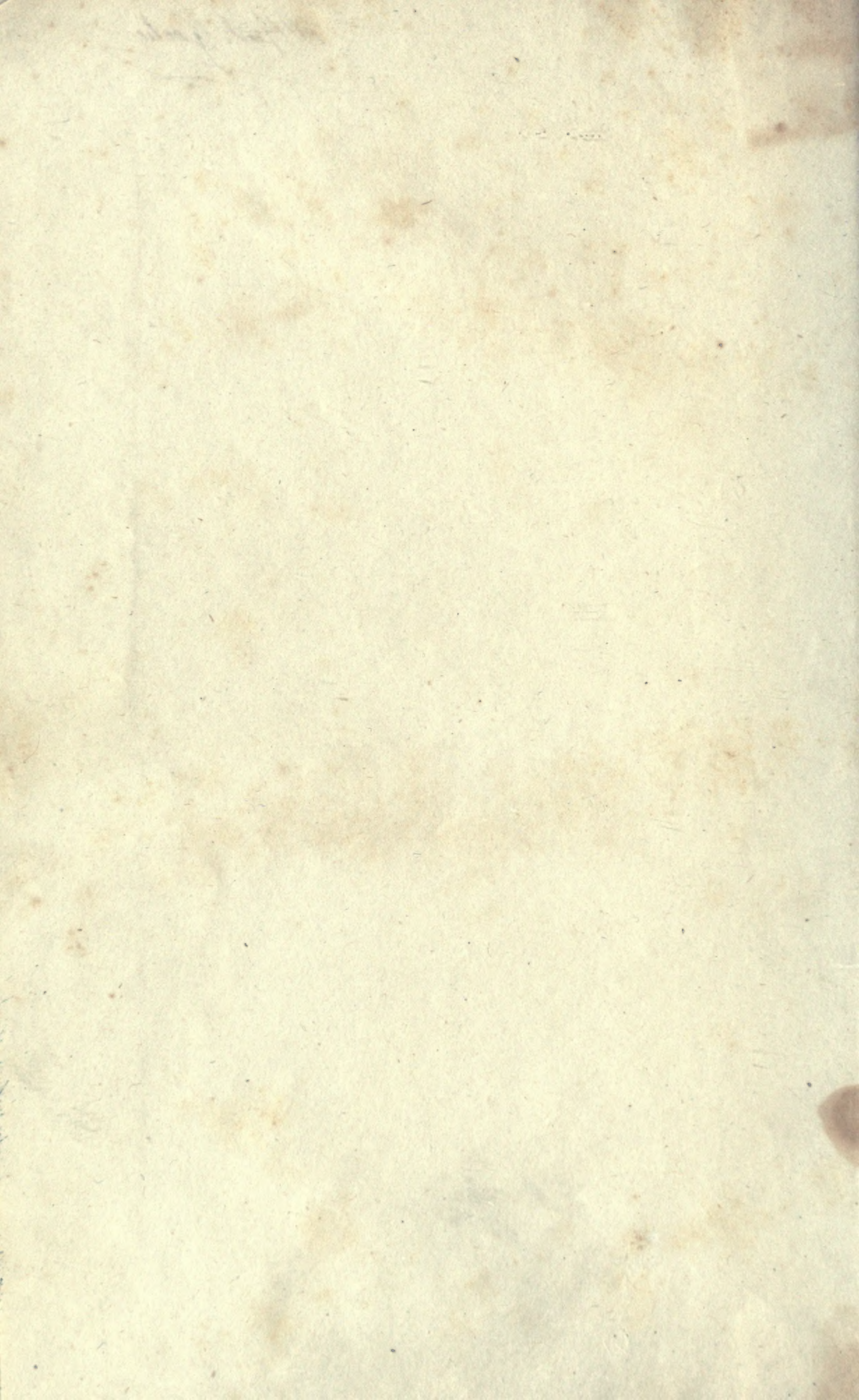


Alfred Gautier



REVUE SUISSE.

REVUE SUISSE.

TOME TROISIEME.

LAUSANNE,
LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX.

—

1840.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. LE PROFESSEUR DEVELEY.

Isaac-Emmanuel-Louis DEVELEY, né à la Bretonnière, près de Payerne, le 27 mai 1764, est un exemple de plus de l'influence souvent irrésistible que la vocation exerce sur la carrière des hommes distingués. Destiné au commerce, il aurait exercé cet état honorable sans aucun doute, mais où ses talents et leur tour tout à fait original ne se seraient pas fait connaître et ne se seraient probablement pas développés, si la conscience qu'il avait de son intelligence lucide et pénétrante et de sa rare facilité pour exposer avec clarté les matières les plus abstraites, si ce mouvement intérieur qui pousse vers leur spécialité ceux à qui Dieu en a donné une, ne l'eussent arraché à son comptoir, à l'âge de vingt ans, pour lui faire recommencer à Genève des études interrompues. Peu d'années après, en 1787, il se faisait déjà avantageusement connaître par un cours de physique qu'il donnait avec des instruments d'emprunt à une société choisie de

cette ville. Il puisa des encouragements dans ce premier succès et il continua à se livrer à l'étude avec une ardeur croissante, puisque sur la fin de cette même année il se rendit à Paris pour étudier l'anatomie. Ces études, quoique traversées par des maladies, furent loin d'être infructueuses, car en 1791, quatre ans après son début à Genève et deux ans après son mariage avec une fille du celèbre auteur de l'encyclopédie d'Yverdon, M. le professeur deFélice, il fut appelé à suppléer M. de Traytorrens professeur de philosophie, de physique et de mathématiques à l'académie de Lausanne. Il avait déjà publié dans un journal quelques mémoires intéressants sur les insectes, ce furent là les premières productions imprimées d'une plume qui devait être féconde.

Ses débuts à Lausanne furent très-brillants. Outre les leçons de l'Académie, il ouvrit des cours de physique et de mathématiques, auxquels on s'empressa de souscrire, et sur lesquels, en particulier ceux de physique, il savait répandre une vive clarté et un charme qui soutenait l'attention d'un auditoire nombreux et en partie composé de femmes. Nous avons entendu, bien des années après, des auditeurs de ses cours en parler encore avec enthousiasme. L'élégance toujours pure de la diction, l'art avec lequel il savait rendre la science accessible à des intelligences ouvertes sans doute, mais dépourvues de connaissances préparatoires, le nombre, la variété, la sûreté des expériences très-soignées qui accompagnaient son exposition, lui attirèrent tous les suffrages. Des foules d'auditeurs des deux sexes accoururent à ces cours, qui se donnèrent surtout en 1794 et 1795, lorsqu'il eut fait l'acquisition d'un cabinet de physique [1].

[1] Il ne sera peut-être pas hors de propos de faire connaître les vicissitudes de ce cabinet. Fondé ou possédé par M. Socin de Bâle, il devint

Sur ces entrefaites, M. de Traytorrens, professeur titulaire de la place que M. Develey desservait en qualité de substitut, étant décédé, une décision supérieure sépara les mathématiques de la chaire de philosophie. M. Develey se rendit à Berne dans l'été de 1794, dans le but de concourir pour cette dernière place. Il échoua ; ce fut un bonheur, ce nous semble ; la nature de son talent et la tournure de son esprit devaient trouver un aliment plus convenable dans les sciences physiques et mathématiques que dans les spéculations de la philosophie ; et l'on pourrait croire que s'il eût obtenu la chaire qu'il ambitionnait, il n'eût pas remporté dans cette carrière des succès aussi brillants que ceux qui l'ont couronné dans celle qu'il à parcourue. De retour à Lausanne, privé de fonctions publiques, il y donne des cours particuliers, et au bout de dix-huit mois, il se rend à la Bretonnière, après avoir revendu avec perte le cabinet de physique dont il avait fait la coûteuse acquisition.

Il semble, dans ce moment, que la carrière de l'enseignement public va lui être fermée. Uue chaire, dont il avait rempli très-honorablement les fonctions , se trouve au moment où il peut la postuler, divisée en deux parts. Les mathématiques, objet spécial de la chaire qu'il devait occuper une fois, sont remises au maître distingué qui était à cette époque chargé de cet enseignement dans le collége. La chaire de philosophie, dont il avait en qualité de substitut exercé les fonctions avec succès, témoin son Essai analytique de la méthode, publié en 1794 , ne lui est pas accordée. Cependant, en cette même année, si stérile et si fâcheuse en ap-

en 1794 la propriété de M. Develey ; celui-ci le revendit à la fin de 1795 à M. Struve, qui plus tard le remit à l'Etat. Ce cabinet a servi de fondement à la collection de machines et d'instrumens destinés à l'enseignement de la physique à l'académie de Lausanne.

parence, se trouve déposé dans une terre féconde le germe de tout son avenir. C'est en 1795 que paraît l'ARITHMÉTIQUE D'EMILE, ce livre qui a commencé, hors de la Suisse, la réputation de son auteur et tracé irrévocablement la route devant ses pas. Cet ouvrage reçut en France un accueil très-flatteur. Approuvé par le Directoire Exécutif, par l'Agence temporaire des poids et mesures, au sein de laquelle se trouvait le célèbre Legendre, il ne tarda pas à être porté par le Conseil de l'Instruction publique établi près le Ministre de l'Intérieur, sur la liste des livres élémentaires à l'usage des professeurs et instituteurs, et l'auteur fut nommé correspondant du gouvernement français pour les arts et manufactures.

A l'époque où M. Develey recueillait en France les fruits de son travail consciencieux et original, c'était sur la fin de 1797, il revint à Lausanne, et il y ouvrit des cours avec des machines d'emprunt. Ce moment était celui où notre indépendance nationale allait s'établir. Loin d'être spectateur indifférent des événements qui devaient aboutir à la liberté et à la souveraineté du Canton de Vaud, M. Develey y prit une part active. L'un des premiers il fit partie des associations fondées pour unir les efforts des patriotes vaudois, les concerter et les rendre efficaces. Sa plume ne fut pas oisive, et il reste encore de sa main plusieurs documens intéressants sur cette époque si féconde en résultats et d'une physionomie si originale. Si le gouvernement bernois avait méconnu les mérites et les services du substitut de la chaire de philosophie et de mathématiques, il n'en fut pas ainsi du nouveau gouvernement fondé au sein des Vaudois affranchis. La réputation croissante de M. Develey et de ses ouvrages, les suffrages du gouvernement français venant confirmer les applaudissements de ses auditeurs, et sans doute aussi la part active qu'il avait prise à la révolution qui venait de s'accomplir, tout le conduisait comme par la main aux honneurs

du professorat. Le 16 avril 1798, la chambre administrative du Canton du Léman lui donne le titre de professeur honoraire de mathématiques, dans le moment où elle décidait que les professeurs honoraires auraient voix et séance dans l'académie de Lausanne. A la même époque il devient membre du Bureau de Santé, avec M. le docteur Verdeil et M. le professeur Struve. Bientôt après le Directoire Exécutif de la République Helvétique lui assigne un traitement de 1200 francs, à charge de donner chaque semaine six leçons de mathématiques pures et appliquées. En 1800, il joint à ses leçons un cours public d'économie politique et rurale. En 1804, M. Struve, professeur de chimie et de physique, abandonne cette dernière partie; M. Develey est chargé d'en donner des cours par interim. Sur sa demande, on construit dans le bâtiment de l'Académie les trois salles actuellement existantes et destinées aux leçons, au dépôt des instruments et à la préparation des expériences. Des auditeurs externes sont admis à ces cours qui excitent le même enthousiasme que les précédents, et attirent la même affluence. En 1806, il est nommé membre du Conseil Académique récemment fondé, et comme la nouvelle organisation de l'Académie l'obligeait d'opter entre la chaire de physique et celle de mathématiques et d'astronomie, il se décide en 1807 pour cette dernière qu'il a occupée jusqu'à la fin.

C'est à peu près à cette époque que M. Develey fit à Paris un voyage qui lui procura la connaissance personnelle de plusieurs des savants réunis dans cette métropole de l'intelligence. L'occasion de ce voyage était bien honorable pour lui. Il s'agissait de fonder à Paris un institut basé sur les procédés de la méthode *euristique*. Les principes de M. Develey, ceux de Pestalozzi, car au fond ce sont les mêmes, devaient s'y éprouver et s'y démontrer par l'application et l'expérience. M. Develey devait être à la tête de cet établissement, au sujet duquel il a soutenu une correspondance

avec des personnages importants, nommément avec Garat et Fourcroy. Mais, au moment où ce projet allait se réaliser, le Grand Conseil du Canton de Vaud, pour conserver au pays les services d'un homme apprécié et appelé dans l'étranger, vota une augmentation à son traitement de professeur d'une manière si flatteuse, que M. Develey, sensible au témoignage public d'estime et d'affection qui lui était donné, renonça à toute pensée d'expatriation et aux avantages de toute espèce qu'il aurait pu attendre d'un séjour à Paris commencé sous les plus favorables auspices, et consacra désormais à sa chaire de mathématiques ses talents et son activité.

Pendant que la position de M. Develey se fixait au sein de notre Académie, sa réputation s'étendait au dehors ; dès l'apparition de son Arithmétique il ne tarda pas à être agrégé à un grand nombre de sociétés savantes de la Suisse et de l'Etranger. Il reçut des diplômes de France, de Hollande, d'Allemagne, et en 1808 il fut mis au nombre des membres correspondants de l'Académie des Sciences de St. Pétersbourg. En même temps sa plume ne restait pas oisive. Outre quelques opuscules, il fait paraître en 1799 son Introduction à l'Algèbre, dans laquelle se trouvent pour la première fois les dénominations de *quantités directes* et *quantités inverses,* dénominations adoptées depuis par Carnot, et préférables à tous égards à celles de *quantités positives et négatives.* La même année il rédige pendant trois mois la Feuille Helvétique, journal politique in-4°, que ses occupations croissantes le forcent à abandonner. En 1802, il met au jour une seconde édition de l'Arithmétique d'Emile, considérablement augmentée, et le premier volume de la Physique d'Emile. En 1805 paraît son Algèbre d'Emile ; puis viennent, en 1808, les Observations sur le langage du Pays de Vaud ; en 1812, les Eléments de géométrie ; en 1816, l'Appli-

cation de l'Algèbre à la Géométrie. Son rectorat de 1819 à 1821, fut signalé par une activité inaccoutumée et a laissé des traces durables dans l'administration de l'Académie. Les discours qu'il fut appelé à prononcer aux promotions annuelles du Collége Académique attirèrent vivement l'attention en excitant l'intérêt de l'auditoire. Si depuis cette époque nous avons, d'année en année, entendu à cette solemnité que nous ne devons plus revoir, des paroles pleines d'actualité et de vie, ou de charme et d'attrait; n'oublions pas, au milieu de souvenirs plus récents et plus vifs, que c'est M. Develey qui l'un des premiers a donné cet heureux exemple. De nouvelles éditions de ses ouvrages importants, quelques mémoires et quelques brochures, un roman, et les Essais de Méthodologie remplissent l'espace qui s'étend jusqu'en 1833, année où parut son Cours d'astronomie. Cet ouvrage fut, de tous ceux de M. Develey, celui qui fut accueilli avec le plus de faveur, comme le prouvent une seconde et une troisième édition qui suivirent la première de très près, en 1835 et 1836, et la médaille d'or d'utilité publique, décernée, à cette occasion, par le Gouvernement à l'auteur en considération de ses travaux et de toute la série de ses ouvrages élémentaires. Des raisons impérieuses de famille engagèrent M. Develey, d'après le conseil de M. le Général De la Harpe, à dédier ce dernier ouvrage à l'héritier présomptif de la couronne de Russie. Cette démarche dont le public ne peut apprécier l'opportunité que par le nom de de celui qui l'a faite et le nom de celui qui l'a conseillée, fut accueillie avec la faveur que devait attirer le mérite de l'ouvrage et la juste réputation de l'auteur.

La santé de M. Develey, altérée dans les dernières années de sa vie, le força de suspendre d'abord, puis d'abandonner ses leçons publiques. Il fut heureux de remettre son enseignement, objet des soins de toute sa vie, et ses élèves, auxquels

il a toujours voué le plus vif attachement, entre les mains habiles d'un suppléant qui fut bientôt après son successeur, lors de la réorganisation de l'Académie. Eloigné d'une carrière active par les infirmités de l'âge, il dut à cette dernière époque déposer sans retour le fardeau de l'enseignement. La tâche de réaliser les hautes espérances que la reconstitution des études supérieures donnait au pays le droit de concevoir, fut transmise à un professeur dans toute la vigueur de l'âge et du talent. Toutefois le Gouvernement ne voulut pas qu'un homme dont la carrière académique avait été si longue et si remplie, fût séparé de l'institution renouvellée à laquelle il ne pouvait plus rendre de services directs, et le titre de professeur honoraire accompagna dans sa retraite et rattacha aux nouvelles études, celui qui les avait à plusieurs égards préparées et dès longtemps appelées de tous ses vœux. Cependant le repos de M. Develey ne fut pas oisif; toujours désireux d'être utile à son pays, il ne dédaigna pas de mettre une main désintéressée à la modeste collection publiée par M.Corbaz sous le nom de ***Bibliothéque populaire à l'usage de la jeunesse Vaudoise.*** Les volumes de l'Arithmétique, de la Géométrie, de la Physique et de l'Astronomie ont été revus par lui et il a composé le traité de Sphère. Enfin il a consacré ses derniers travaux à revoir, améliorer, compléter une 4[e] édition de son Arithmétique d'Emile, qui s'est trouvée achevée au moment de son décès, le 22 mai de 1839. La mort l'a trouvé encore occupé des objets de l'étude de toute sa vie, les sciences, et surtout la méthode suivant laquelle il faut initier les jeunes esprits aux connaissances acquises et aux travaux de l'intelligence. Il avait compris que ses vues sur l'enseignement ne s'appliquaient pas exclusivement aux mathématiques; et une grammaire, traitée suivant sa méthode et ses principes, se trouvait sur sa table de travail à côté des dernières feuilles de

l'Arithmétique d'Emile, lorsque cette intelligence si active et si jeune encore, puisqu'après une carrière de 75 années elle se portait avec avidité vers de nouveaux champs d'étude, a été transportée vers les scènes inconnues et vers les perspectives d'éternelle et de sainte vérité que nous réserve l'avenir.

Parmi les nombreux ouvrages de M. Develey, ([1]) le pre-

[1] En voici l'énumération complète d'après une liste authentique que nous avons sous les yeux.

1° *Quelques mémoires sur les Insectes.* Journal de Lausanne. Octobre, novembre, décembre 1790.

2° *Traité analytique de la Méthode.* 1 vol. 8°. 63 p. Lausanne 1794.

3° *Arithmétique d'Emile.* 1 vol. 8°. 296 p. Paris 1795.

4° *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution du Pays de Vaud.* 1798.

5° *Observations et expériences sur les eaux de Loëche en Valais* 8°. 1798.

6° *Introduction à l'Algèbre.* 1 vol. 8°. 127 p. Lausanne 1799.

7° *Mémoire sur les puissances des nombres et leurs racines.* Lausanne 1799.

8° *Arithmétique d'Emile.* 2e édition. 8°. de XXII et 488 p. Paris 1802. Traduite en allemand par Dietz, encore en manuscrit.

9° *Physique d'Emile.* 8° de XIV et 304 p. avec 5 planches. Paris 1802.

10° *Algèbre d'Emile.* 2 vol. 8°. chacun de 351 p. Lausanne 1805.

11° *Observations sur le langage du Pays de Vaud.* 8°. Lausanne 1808.

12° *Éléments de Géométrie.* 8° de XXX et 397 p. avec 9 planches. Paris 1812.

13° Le même ouvrage 2e édition. Paris 1816. Traduit en allemand par M. Deyhlé, et imprimé à Stuttgard, chez Steinkopf 1818. On a extrait de l'ouvrage français des tâches pour la 1re et la 2e classe du collége académique, en 1816.

14° *Application de l'Algèbre à la Géométrie.* 4° de X et 280 p. et 9 planches. Lausanne 1816. — Aux frais du Gouvernement. Traduit en allemand par Deyhlé et en russe par Bouniakowsky. Ces traductions sont encore en manuscrit.

15° *Mémoire sur la meilleure marche à suivre dans l'enseignement de la Géométrie élémentaire ;* imprimé en 1818 dans la *Bibliothèque universelle.* (Voyez T. VIII Sciences et Arts, p. 257, et T. IX. p. 91.)

mier rang appartient incontestablement à son arithmétique. C'est ce livre qui l'a fait connaître aux hommes, c'est par ce livre qu'il s'est révélé à lui-même ; sur la base de ce livre s'est élevée comme un monument toute la série de

16° *Organisation du clergé du canton de Vaud.* 8°. Lausanne 1819.

17° *Arithmétique d'Emile.* 3e édition. 8°. de XVI et 494 p. Lausanne 1823.

18° *Précis du nouveau système des poids et mesures du canton de Vaud.* 8°. Lausanne 1823. Ouvrage demandé par le Gouvernement.

19° 2e *Mémoire sur la meilleure marche à suivre dans l'enseignement de la Géométrie élémentaire.* 8°. Lausanne 1824. (Voyez le N° 15.)

20° *Métaphysique des quantités positives et négatives.* 8°. Lausanne 1824. C'est l'Introduction à l'Algèbre du N° 6, publiée en 1799.

21° *Observations sur le langage du Pays de Vaud.* 2e édition revue et augmentée. 8°. Lausanne 1824. (Voyez le N° 11.)

22° *Extrait de l'Essai sur l'éducation intellectuelle, par feu Alex. César Chavannes*, etc. 8°. Lausanne 1825.

23° *Algèbre d'Emile.* 2e édition de XVIII et 496 p. Genève et Paris 1828. Imprimée aux frais du Gouvernement.

24° *Les Egyptiens au bord du lac Léman, ou Sébastien de Montfaucon, dernier Evêque de Lausanne.* 2 vol. 12°. Genève 1828. Roman historique, qui a obtenu deux traductions en allemand en 1830.

25° *Eléments de Géométrie.* 3e édition. 8°. de XLII et 327 p. 9 planches. Genève et Paris 1830. Imprimée aux frais de l'Etat.

26° *Essais de Méthodologie.* 8°. de VIII et 116 p. 1 planche. Genève et Paris 1831.

27° *Cours élémentaire d'Astronomie.* 1 vol. 8°. de VIII et 344 p. avec 2 planches. Lausanne 1833.

28° Le même ouvrage. 2e édition. 1 vol. 8°. de XXX et 416 p. avec 2 planches et 2 planisphères célestes. Lausanne 18 5.

29° Le même ouvrage. 3e édition. 1 vol. 8°. de XXVI et 400 p. avec ou sans les planisphères. Lausanne 1836.

30° *Guide pour les lecteurs des romans de Walter Scott et de Cooper, par un amateur.* Brochure 8°. Paris 1835.

31° *Petit abrégé d'un cours de sphère*, pour servir d'introduction à l'étude de la Géographie. Brochure 12°. de 52 p. 1 planche. Lausanne 1836.

ses ouvrages. Fait à l'origine à deux reprises, mais sur un même plan et dans un même esprit, cet ouvrage a reçu un sceau par le dernier travail dont il a été l'objet. Il est à la fois le programme et les paroles suprêmes de son auteur. La dernière édition dans laquelle le plan est demeuré intact à très-peu de chose près, offre dans le courant du livre des améliorations de détails; mais ce qui le caractérise et lui donne sa valeur comme couronnement de ce chef d'œuvre, c'est qu'on y voit traitée à neuf et d'après les principes exclusifs de l'auteur, une partie importante que, précédemment, M. Develey s'était contenté d'emprunter à divers autres ouvrages. Maintenant l'unité est complète d'un bout à l'autre de ce traité, partout on y trouve la touche et les mérites particuliers qui en font une œuvre originale et dans laquelle son auteur s'est résumé tout entier.

Pour bien juger l'arithmétique d'Emile, ainsi que tous les ouvrages de M. Develey, ils est essentiel de la saisir sous son vrai point de vue. Pour cela il faut bien comprendre, d'un côté, quels sont les mérites et les avantages particuliers qui y abondent, en vue desquels elle a été

32⁰ *Cours méthodique et raisonné de sphère.* 1 vol. 12⁰. de 128 p. avec 2 planches. Lausanne 1837.

33⁰ *La Feuille Helvétique.* Journal 4⁰. Septembre, octobre, novembre 1799.

34⁰ Des *observations météorologiques* et quelques lettres relatives à cet objet, de 1819 à 1823. Feuilles d'Agriculture et Feuille du Canton. Tomes 6. 7. 8. 10.

35⁰ Quelques articles sur divers sujets, insérés dans l'*Ami de la Vérité* et dans le *Nouvelliste Vaudois* pendant les années 1823, 1824, 1825, 1826, etc.

36⁰ Quelques *poésies* imprimées à part, ou dans un ou deux recueils 1825 à 1827. (D'autres inédites.)

37⁰ Pour clore cette liste vient se placer ici la 4ᵉ édition de l'*Arithmétique d'Emile.* 8⁰. 480 p. Lausanne 1839.

composée ; et d'un autre côté, quels sont les mérites et les avantages qu'il serait injuste d'en exiger et dont l'absence ne saurait être l'objet d'une critique équitable ; car ces mérites et ces avantages, M. Develey les trouvant ailleurs a cru pouvoir, disons mieux, a cru devoir s'en passer, pour tendre plus directement au but qu'il s'était choisi. Nous allons restreindre à l'Arithmétique les observations que nous avons à faire à ce sujet, il sera facile de les appliquer à tous les ouvrages de notre auteur. L'Arithmétique d'Emile, n'est pas, il faut le dire, un traité propre à être mis entre les mains des élèves d'une institution publique, pour rappeler compendieusement à leur mémoire les traditions orales de leur professeur. Elle ne peut pas servir de texte à ces mêmes leçons sans quelques précautions essentielles, dont l'omission a causé les mécomptes des maîtres qui, ayant essayé de cet ouvrage et n'ayant pas su l'employer, s'en sont plaints et l'ont abandonné. Mais il est vrai de dire aussi, que de bons ouvrages propres à rendre cet office ne manquaient pas à l'apparition de l'Arithmétique d'Emile ; là n'existait pas la lacune que l'auteur se proposait de combler. A une époque où le dogmatisme du maître était presque la seule voie usitée d'enseignement, il s'était élevé un concert de réclamations, justes au fond, quoique peut-être trop absolues, pour demander à l'enseignement moins de préoccupation pour la communication des connaissances positives et plus d'attention au développement des élèves et à la culture de leurs facultés. Rousseau, selon son habitude, et à la manière des grands écrivains, avait résumé ces considérations dans une phrase qui, pour pouvoir être brève et saillante, devait être un peu paradoxale et dépasser, pour frapper fort, les limites exactes de la pensée. « Que votre élève n'apprenne pas la science, qu'il l'invente ; » avait-il dit dans l'*Emile*, et ces mots, choi-

sis pour l'épigraphe explicative du titre de l'*Arithmétique* d'*Emile*, dévoilent le but que M. Develey s'est efforcé d'atteindre, non seulement dans cet ouvrage, mais dans tous ceux qu'il a destinés à l'enseignement.

Dans ses leçons publiques, M. Develey savait, avec un art et une patience d'analyse admirables, faire naître dans l'esprit de ses auditeurs les idées qu'il voulait leur communiquer. Il ne disait chaque chose qu'au moment où tout son auditoire allait la dire avant lui, de là naissait le charme et l'attrait de leçons dans les quelles il excitait à un haut degré l'intérêt d'intelligences qu'il savait rendre toujours actives. Ce qu'il faisait de vive voix dans ses cours de physique, il a voulu le faire dans son Arithmétique. Cet ouvrage est la réalisation du cours oral qu'il aurait donné sur cette science, et que l'on aurait sténographié et imprimé sans omettre aucun détail et aucun développement. De là viennent les longueurs qui lui ont été reprochées et qui n'en sont plus à ce point de vue. De là viennent aussi les erreurs de ceux qui en ont voulu faire le texte de leurs leçons, et ajouter par cela même de nouveaux développements à un ouvrage qui, ample déjà, n'en pouvait supporter d'ultérieurs. Pour faire usage de cet ouvrage dans un enseignement oral, il faut se garder de deux choses, de le développer, car les développemens qui s'y trouvent suffisent, et de le lire, car la lecture pure et simple tue tout enseignement. Il reste, pour en tirer parti, un troisième moyen dont se sont servis tous ceux qui ont compris cet ouvrage, et qui, l'ayant compris, n'ont pu lui refuser le juste tribut de leur estime et souvent de leur admiration. C'est de s'attacher, dans l'enseignement public, à l'enchaînement des matières, à l'ordre et à la succession des idées, tels que la réflexion mûrie et la sagacité de l'auteur les ont tracés; puis, après s'en être pénétré, après avoir étudié le livre dans ses développements comme

on étudie un modèle, chercher à en reproduire l'esprit dans cet enseignement libre, qui comporte, par l'animation et le jeu des facultés de l'instituteur, une étendue que tout autre méthode aurait fait trouver intolérable, et qui par celle-ci n'est que strictement nécessaire. Ainsi compris, ce livre présente deux mérites qui lui donneront longtemps encore une place à part dans la bibliothèque de tout homme voué à l'enseignement des mathématiques. Le premier, c'est de pouvoir, mieux que tout autre traité sur cette matière, former des élèves à lui seul et sans le secours d'un maître. Ceci n'est point de notre part simplement une conjecture plausible, mais c'est un mérite réel que l'expérience a démontré, et des noms propres ne nous manqueraient pas pour donner à notre assertion leur éclatant appui. Le second titre que l'Arithmétique d'Emile possède à une place à part parmi les traités sur cette science, c'est qu'elle présente au professeur un modèle à méditer sur la manière de donner les leçons. La belle ordonnance des matières, la régularité du plan, l'art des transitions, l'habilité à faire naître les objets d'étude les uns des autres, l'adresse à présenter chaque notion sous sa face la plus abordable, voilà des mérites d'ensemble et de détail qui s'offrent à toutes les pages, et que tout instituteur qui a quelque vocation cherchera à s'approprier par l'étude et la réflexion. Ce n'est point à dire qu'il faille s'assujettir dans des leçons à un calque servile de cet œuvre. Mais l'étude réfléchie d'un ouvrage original et unique, sous le point de vue de la méthode, sera toujours d'une utilité toute particulière à celui qui veut professer les mathématiques. Le temps s'écoule, la science avance, les méthodes d'enseignement se perfectionnent, les livres vieillissent, et les livres élémentaires plus vite que tous les autres. Toutefois, il y a dans cet ouvage un tel amour de la méthode, une telle culture de l'art de l'enseignement, qu'à cet égard du moins, il reste hors de ligne, que, quoique dé-

passé par les progrès récents dans l'exposition de presque toutes les théories, il reste jeune encore par sa physionomie propre et ses mérites exclusifs, et qu'après quarante-cinq années d'existence, sa quatrième édition a été provoquée et accueillie malgré les succès légitimes de tant d'ouvrages excellents, qui, nés sur un autre terrain, ne peuvent ni se poser comme ses rivaux, ni le chasser de sa place.

Après l'Arithmétique, se présente presque au même degré de mérite et d'originalité le Traité de Géométrie de M. Develey. Pour son enseignement, consacré à la méthode euristique qui procède par la génération et le développement des idées suggérées et non communiquées à l'élève, il fallait à M. Develey un traité composé exprès. Ce traité a été fait; et outre le caractère particulier de la méthode pour le service de laquelle il a été écrit, ce livre présente à l'attention du lecteur le plan très systématique et très régulier selon lequel toutes les parties de la géométrie y ont été distribuées. En général M. Develey attachait une grande importance et donnait une attention toute particulière au plan de ses ouvrages. Tous portent l'empreinte des soins que son esprit ordonnateur et méthodique leur a consacrés; toutefois, il n'a jamais été plus heureux que dans la distribution de celui-ci. Procédant par dichotomie, selon son habitude, il a traité dans une première partie la géométrie plane, et dans une seconde la géométrie dans les trois dimensions. Puis, dans chaque partie, il sépare la ligne droite, ou le plan, et les figures qui en dépendent, de la ligne circulaire et des corps ronds. Reprenant une à une chacune des quatre divisions de son ouvrage, il y sépare ce qui a trait aux formes de ce qui concerne les mesures et les proportions. Enfin, mais uniquement dans les portions de l'ouvrage consacrées à la ligne droite et au plan, il traite à part les droites et les plans en eux-mêmes, avant de passer aux espaces circonscrits

par ces droites et par ces plans. C'est ainsi que sa Géométrie a été partagée en dix livres à peu près égaux et parfaitement symétriques. Il est impossible de n'être pas frappé de la beauté et de la régularité de ce plan. La réflexion fait ensuite comprendre combien il a fallu de courage et de hardiesse pour distribuer ainsi à neuf toutes les matières d'un cours de géométrie. Dans cette science de raisonnement pur, où tout est enchaîné si étroitement, où chaque pas est presque nécessairement lié à ceux qui le précèdent et le suivent, changer le plan de l'enseignement, c'est se condamner à en refaire presque tous les détails, c'est se donner plusieurs des démonstrations les plus importantes et les plus épineuses à retrouver et à renouveller. Ainsi M. Develey a dû retravailler presque toutes les démonstrations, non-seulement pour les soumettre à sa méthode, mais encore pour les approprier à la place que chaque matière avait reçue dans son livre. Certes, il est difficile d'apprécier tout ce qu'un pareil ouvrage a dû lui coûter de méditations et d'efforts. Les avantages d'un bon plan, tel que celui-ci, sont inappréciables dans l'enseignement. L'élève, qui sait d'où il vient et où il va, peut d'avance tracer sa route, il classe et enregistre ses richesses intellectuelles à mesure qu'il en fait l'acquisition, et la mémoire, dont le rôle est si important dans ce genre d'études, la mémoire peut plus facilement les retrouver au besoin. A cet égard, il est très-exact de dire que l'ouvrage de M. Develey est supérieur à tous les autres, et que le mérite d'une distribution régulière des matières manque particulièrement au célèbre traité de Legendre, tout admirable qu'il est à tant d'autres égards non moins essentiels. Après avoir ainsi rendu justice au mérite particulier et tout à fait original de la Géométrie de M. Develey, il faut convenir cependant que cette parfaite régularité de plan n'a pas été acquise sans quelques sacrifices. Tandis que dans Legendre le mouvement de

la démonstration se poursuit et s'élève d'une manière continue, l'ordre des théorèmes étant entièrement subordonné aux besoins de cette partie capitale de l'œuvre, dans M. Develey, au contraire, tout est sacrifié à une belle distribution des théorèmes et l'échafaudage de la démonstration s'interrompt et se recommence à chaque changement de matières. Si la mémoire des détails et la vue de l'ensemble gagnent à ce dernier procédé, l'intérêt qui naît de l'emploi immédiat des vérités nouvellement acquises, celui qui naît de procédés de démonstrations faciles et directs, y perd, et cette perte est grave. En outre, si M. Develey a parfaitement adapté son plan à la première partie de son ouvrage, en vue de laquelle ce plan a été essentiellement conçu, l'amour de la symétrie l'a entraîné à plier dans la seconde partie les exigences de la matière même à celles du plan, et son ouvrage en a souffert. La part de la critique ainsi faite, nous ne pouvous nous empêcher de signaler d'heureuses innovations que présente cet ouvrage. La fusion des définitions dans le corps du traité et la réunion des problèmes dans un chapitre à part méritent d'être citées, ainsi que l'emploi particulièrement approprié de la méthode euristique à la solution de ces derniers.

Nous ne mentionnerons pas avec autant de détail les autres ouvrages de notre auteur. Son Algèbre, qui est surtout remarquable par l'introduction qui la précède et la manière dont les quantités directes et inverses y sont ammenées, et son Application de l'Algèbre à la Géométrie complètent le cours qu'il était appelé à professer. Ses Essais de Méthodologie, recueil de renseignements variés et curieux sur la méthode, renferment une note très intéressante sur l'origine psychologique et la nature du calcul différentiel; c'est peut-être ce qu'il a écrit de plus profond et le morceau où les caractères particuliers de son talent se montrent avec le plus d'éclat et de succès.

Son Astronomie, celui de ses ouvrages qui a reçu du public l'accueil le plus flatteur, n'est pas, à proprement parler, un ouvrage scientifique au même titre que les autres. Destiné à communiquer aux personnes instruites des notions exactes, mais de simples notions, sur une des plus belles d'entre les sciences humaines, ce livre n'a pas la prétention de former des élèves qui puissent désormais se vouer à l'astronomie et la cultiver. Avec ce livre, comme avec tous les traités de ce genre, sans excepter les plus célèbres, on comprend ce que sont les phénomènes célestes, mais on est incapable de les soumettre au calcul. Ce n'est donc pas un traité d'astronomie, même élémentaire. Cette observation a pour but de classer cet ouvrage et non de le critiquer. Cette absence de caractère scientifique est ce qui le rend précieux, soit pour les institutions destinées à l'éducation de la jeunesse des deux sexes, soit pour la bibliothèque de tout homme instruit qui le lira avec intérêt, et sera toujours charmé de trouver sous sa main des renseignements irréprochables dont le besoin se fait de temps à autre inévitablement sentir. D'ailleurs, l'auteur avait un genre de talent tout à fait en rapport avec les exigences d'un pareil travail, et il pouvait se livrer à son aise à ses qualités distinctives, la méthode, la clarté et la réduction des matières abstraites et compliquées, aux termes les plus nets et les plus clairs. C'est l'œuvre d'un homme sortant des hauteurs escarpées de la science pour en aplanir les abords et en faire admirer les résultats; et cette œuvre, sous un point de vue ou sous un autre, est celle que M. Develey s'est imposée dans tous ses ouvrages et à laquelle il a consacré tous ses efforts. Seulement, dans ses autres ouvrages, il était toujours resté sur le terrain scientifique ; ici son plan l'appelait à en sortir pour aller au devant des lecteurs auxquels ce livre était offert ; et, certes, le succès soutenu qui a couronné cette tentative, comme l'examen

attentif de l'œuvre elle-même, témoigne en faveur du mérite d'un ouvrage, qui, pour n'être pas destiné aux astronomes et aux mathématiciens, n'en exigeait pas moins des connaissances positives, nombreuses et souvent profondes, jointes au talent de les communiquer en les simplifiant sans les dénaturer.

Nous avons dit un mot de la méthode euristique à laquelle M. Develey s'était dévoué, il nous est impossible de prendre congé de lui sans revenir sur ce sujet ; car la méthode, et la méthode euristique, c'est M. Develey tout entier. Il s'est toujours présenté au public en mettant la méthode en première ligne, et l'objet de la méthode après, et c'est de ce point de vue qu'il faut juger M. Develey pour le comprendre et l'apprécier.

L'emploi de la méthode euristique est ancien, et son origine célèbre se rattache au nom de Socrate. Tout instituteur qui comprend sa tâche et qui est digne de l'accomplir, revient toujours, sous une forme ou sous une autre, à faire penser son élève par lui-même, et à le faire arriver au point où les connaissances qu'il a acquises par l'étude sont autant, pour le moins, le résultat de ces efforts que des communications du maître. Or c'est là précisement ce que se propose la méthode euristique. Son but avoué, c'est d'éveiller la pensée ; ses procédés, ses détours, ses lenteurs sont calculés pour cet effet, et entre des mains habiles cette méthode est merveilleuse. Toutefois, il faut en convenir, des merveilles du même genre ont été obtenues sans les procédés de cette méthode, et des mains habiles ont fait porter les plus beaux fruits de développement intellectuel au dogmatisme le plus absolu. Il semble donc, en étudiant de près l'influence des méthodes sur les résultats de l'enseignement, que, dans le succès, la part la plus directe et la plus considérable doit être attribuée à l'individualité du maître, à la mobilité, à l'acti-

vité de sa pensée, au don de lire dans l'intelligence des élèves, à une sympathie difficile à définir qu'il sait exciter entre leurs esprits et le sien; puis après, en seconde ligne, vient le choix des méthodes; et, pour tout dire, ce choix paraît devoir moins être jugé d'une manière absolue, que relativement à la tournure d'esprit et aux dons particuliers de l'instituteur. Tel cependant n'a pas été le point de vue de M. Develey. Il a cru à sa méthode et il s'y est dévoué. Ses succès, il les lui a attribués en entier, et il a pensé qu'entre toutes les mains, et appliquée à toutes choses, elle devait porter les mêmes fruits. Même, si les ouvrages et les leçons de M. Develey présentent un côté faible, cela tient à l'exclusisme absolu avec lequel il a cultivé sa méthode. Une fois cette réserve faite, une fois le principe admis que toute vraie méthode est bonne, employée à propos, il faut reconnaître que M. Develey, qui niait ce principe, a, par son dévouement absolu à une méthode unique, rendu à la science et surtout à l'enseignement de véritables et d'importants services. Avant lui, le dogmatisme avait régné comme forme unique, ou à peu près, de l'enseignement. Cette forme, précisément parceque M. Develey lui refusait toute valeur, a été chez lui constamment remplacée, et souvent avec bonheur, par la forme euristique. Et, il faut le dire, les premiers procédés restant toujours offerts au choix des instituteurs, cette substitution n'eût-elle été heureuse qu'une seule fois, c'eût toujours été une véritable conquête. En outre, la route a été frayée; si certains procédés euristiques de notre auteur ont du désavantage lorsqu'on les compare aux procédés dogmatiques correspondants, il faut se dire que les procédés de M. Develey ne sont pas le dernier mot de la méthode qu'il a cultivée, et que tel auteur fera mieux que lui en suivant ses traces, précisément parce qu'il sera venu après lui. Effectivement, son exemple n'a pas été perdu, et les ouvrages élémentaires

les plus modernes et les plus estimés portent, en plus d'un endroit, des traces sensibles de l'influence de M. Develey, lors même que ces traces ne sont peut-être pas de nature à nécessiter une citation formelle. Trop absolu et trop exclusif lui-même pour obtenir un emploi général de ses ouvrages, succès qui d'ailleurs passe si vite au milieu des perfectionnements rapides que reçoivent les sciences mathématiques dans les parties qui ressortissent aux éléments, M. Develey a influé, on ne peut le nier, sur ces perfectionnements eux-mêmes, soit directement par ses ouvrages, soit indirectement par la lutte et la réaction à laquelle ils ont donné lieu, du moins parmi nous. Or, exciter une lutte et provoquer une résistance, c'est déjà être placé bien au dessus du mediocre; subir une réaction, c'est le complément d'un succès mérité. Quel que soit le sort que l'avenir réserve aux ouvrages de M. Develey, ils mériteront longtemps encore, par leur originalité, l'attention de celui qui médite sur les sciences exactes ou sur les méthodes; et le nom de leur auteur doit à juste titre s'ajouter à la liste toujours croissante des noms dont la Patrie Vaudoise s'honore, qu'elle peut présenter aux étrangers comme les titres d'une gloire modeste comme elle, et à ses enfants comme un encouragement à cultiver les dons de l'intelligence et les arts heureux de la paix.

ÉTUDES HISTORIQUES.

FRIBOURG AU MOYEN AGE[1].

Première Partie.

ART MILITAIRE.

Le fondateur de la colonie fribourgeoise lui avait donné dès le principe un but et une organisation toute militaire. C'était une armée permanente, dont l'avoyer était le généralissime, et qui devait s'alimenter, moins par la voie des recrutemens que par une génération successive de père en fils. Elle fut d'abord divisée en trois bannières d'après le nombre des quartiers de la ville, puis en quatre, commandées chacune par son banneret, premier capitaine après l'avoyer. Après eux venait le maître artilleur, sous les ordres duquel était placé le banneret des arquebusiers.

Plus tard on organisa des compagnies d'archers et d'arbalétriers. Des huissiers étaient placés au service de l'état-

[1] Voyez Revue Suisse, tome I.

major. La cavalerie était peu nombreuse. D'abord toute composée de nobles, elle se recruta ensuite de tous ceux qui pouvaient s'équiper et entretenir un cheval.

Le bourreau marchait toujours à la suite de l'armée, pour exécuter les sentences du conseil de guerre. Un orgue monté sur un char remplaçait quelquefois lès ménétriers, et exécutait des airs de marche et d'attaque. Ce n'est qu'en 1460 qu'il est question pour la première fois d'un tambour. Mais la trompette paraît avoir été le plus ancien instrument de musique guerrière. Il y avait aussi un aumônier.

Au retour d'une expédition, des enfans allaient à la rencontre de l'armée; c'étaient sans doute les jeunes garçons qui s'exerçaient à tirer l'arbalète. On leur donnait alors des beignets, de l'argent, du pain blanc, etc. Nos soldats accoutumés à manier l'arme blanche eurent beaucoup de peine à faire usage des armes à feu, et les arbalètes restèrent encore longtemps en vogue. On s'étonne de voir une communauté essentiellement militaire, ne pas même posséder un armurier dans son sein. C'est qu'une longue paix avait substitué le goût des arts utiles à celui de la guerre.

Les Bernois, quoique plus belliqueux encore, se trouvaient dans le même cas: comme nous, ils tiraient les armes de l'étranger. Nous trouvons cependant un arbalétrier chez nous dès l'an 1378. Sa paie était de seize florins payables par trimestre. On l'avait engagé pour dix ans, et il était tenu de fournir chaque année deux arbalètes qu'on pût tendre avec les pieds. Il paraîtrait par quelques termes du contrat qu'on fit avec lui, qu'il s'était déjà fait des engagemens de ce genre à une époque plus reculée. Il eut pour successeur Fritzmann de Worms.

En vertu d'une ordonnance souveraine, les bouchers étaient tenus de lui livrer les boyaux des bêtes tuées. Il y avait plusieurs espèces d'arbalètes; les plus simples se ten-

daient avec la main et ne lançaient qu'une flèche ; d'autres dites *à polita* en lançaient plusieurs à la fois ; enfin il y avait aussi des flèches incendiaires, destinées à porter la flamme sur les édifices. Il y avait des arbalètes si massives qu'on ne pouvait les tendre qu'au moyen d'un tour à vis, et d'autres instrumens nommés Wallkrapf, Boëk, etc.

Les traits d'arbalètes étaient liés en trosses de trois douzaines chacune et munis de fers à quatre pans qu'on appelait *carrels.* On disait *infléchier les carrels*, quand on les adaptait aux traits. A l'extrémité opposée au *carrel,* chaque trait était muni de deux ailes en fer : il était alors *empenné.*

La pique, quelquefois démesurément longue ou la hallebarde que chacun connaît, complétait avec l'épée l'armure offensive du soldat. L'épée était munie d'une poignée longue et se portait comme aujourd'hui du côté gauche, quelquefois le côté droit de la ceinture était armé d'une dague ou d'une hache d'armes. On ne faisait pas usage du sabre. Pendant la guerre de Zurich, lorsque nos gens allèrent renforcer l'armée bernoise, on confectionna des massues de plomb adaptées à un manche de bois et on les fit voiturer dans des tonnes à la suite du contingent. Ces massues étaient quelquefois en fer, ou bien en bois dur hérissé de pointes de fer. On les appelait alors *Morgenstern.*

Après l'introduction de la poudre à canon, on confectionnait des *boestes.* C'étaient de gros fusils, qu'on chargeait de boulets de pierre ou de plomb avec un maillet, et auxquels on mettait le feu avec des mèches ou avec un clou rougi au feu. Il y avait des boîtes sur roues et des boîtes à main munie de tampons. On les tirait d'abord de Nuremberg, de Fribourg en Brisgau, et autres villes d'Allemagne. On sentit plus tard la nécessité d'avoir un maître artilleur en propre.

Hanso Greffy, de Fribourg même, fut le premier qu'on

engagea en 1401. Il devait dresser quatre apprentis à tirer le canon *(trahere lo canon)*; ce sont les termes de l'acte d'engagement. Depuis cette époque, les *buchsenmeister* se suivirent à Fribourg sans interruption. L'accord de 1411 porte entr'autres que cet officier devait servir *in jactis trahendo pixides et dampnificando inimicos villa viriliter et absque misericordia.*

En 1474 Fribourg fit une dépense de trois mille florins en canons (près de trente mille francs de notre monnaie). Au commencement du seizième siècle, il se trouvait à l'arsenal de Fribourg cent huitante pièces d'artillerie. Il paraît qu'à cette époque l'art de l'armurier avait atteint un certain degré de perfection, car on fit cadeau au belliqueux Jules II de deux épées et de dix arbalètes. Le budget de la guerre absorbait des sommes immenses, car on était obligé de se procurer dans l'étranger, non seulement les matières premières, telles que le métal, le salpêtre, le soufre, etc., mais encore des ouvriers pour les mettre en œuvre. Comme il n'y avait point encore de moulins à poudre, c'était le maître canonnier qui se chargeait de confectionner cette substance à la main. Pour en améliorer la qualité on y mêlait de l'ambre. On trouve encore dans un vieux manuscrit la recette suivante à cet effet : *Recepissé de poudre III quart et demi de livre. Item II quart de salpêtre. Item I pot de vin blanc et demi untze de samalioux*; *pileir bien prin et mettre dédan lo vin et laissiez buillir ensemble et puis arrosa la puvra de celui vin et puis mettre et moudre cette puvra ensemble.*

Les armes défensives consistaient en un casque plat, dit *salade*, une cotte d'armes, gorgerette, des gantelets, des brassards et des cuissards. On se servait aussi d'une espèce de bouclier, orné de peintures. On l'appelait *targe*.

On s'exerçait beaucoup au tir de l'arbalète. On dressait à

cet exercice de jeunes garçons à qui on fournissait la culotte, alors très-ample et coûteuse. On invitait ordinairement les voisins aux grands tirages dits de la *Fleur*.

Lorqu'en 1421 on transféra le tir sur les grand'places, il vint des arbalétriers de Berne, de Zurich, d'Arau, de Bienne, de Morat, de Payerne, de Moudon, de Romont, de Gruyères et de Rue. Il y eut une année jusqu'à 21 tirages dans un seul semestre. En temps de guerre, chacun devait faire sa provision de grain et de sel, et à l'approche de l'ennemi on garnissait les tours et les remparts de pièces d'artillerie : on avait même recours à des buissons d'épines pour défendre les côtés les plus faibles contre l'escalade.

On confiait le rôle d'espions à des femmes et à des moines, ou du moins à des individus déguisés en pèlerins. On les appelait compagnons secrets.

Les curés recevaient l'ordre d'envoyer la liste de tous leurs paroissiens, sur laquelle on dressait un rôle de tous les hommes disponibles. On faisait venir en ville ceux de la campagne, et on les distribuait dans leur bannières respectives. On faisait choix de ceux qui devaient marcher et de ceux qui devaient rester en réserve.

Le danger croissant, on tendait une forte chaîne à travers la Sarine, et l'on ouvrait les ponts-levis de toutes les portes.

La guerre finie, le gouvernement dédommageait les partisans qui avaient fait des prises, quand ils les renvoyaient sans rançon. C'était aussi l'usage de solliciter des indulgences et de se faire absoudre pour tous les désordres commis. Souvent même on fut dans la nécessité de dédommager des particuliers pour dommages causés par nos propres gens, car les troupes étaient faiblement disciplinées. Lorsqu'à la réquisition du duc d'Autriche, nos arbalétriers partirent pour Brégentz, ils commirent dans le diocèse de Lausanne des excès tels qu'ils furent excommuniés par l'official, et qu'on

fut obligé, à leur départ de Brégentz, d'envoyer à leur rencontre pour leur défendre de piller.

Ces abus toujours croissans donnèrent lieu au code militaire, qui fut rédigé en 1410 à l'imitation du Sempacherbrief et dont voici la teneur : 1° En temps de guerre les bannerets revêtent un pouvoir dictatorial. Leurs actes sont indépendans, leurs personnes inviolables.

2° Tout individu qui, étant sous les armes, abandonnera son poste sans permission, sera réputé infâme et ses biens seront confisqués.

3° Toute insubordination sera punie d'une amende de 10 livres Laus : et d'un an d'exil.

4° Sera puni quiconque troublera le bon accord qui doit régner parmi les citoyens.

5° Quiconque pillera une église, maltraitera un prêtre ou une femme, aura la main coupée.

6° Qui abandonnera sa bannière sera regardé et puni comme un traître.

7° Le même châtiment sera infligé à celui qui, pendant l'action, ira à la maraude.

8° Il est même défendu de s'éloigner de la bannière, sous peine de 10 livres d'amende et d'une année d'exil.

9° Il est défendu, sous la même peine, de piller un allié. On ne peut exiger que des vivres et cela avec courtoisie. *O plus graciősement et discrètement que faire se porra.*

10° Le dommage causé en pays neutre, devra être réparé.

11° Tout le butin pris sur l'ennemi sera abandonné à la ville, quelle qu'en soit la valeur.

12° Dans le butin sont aussi compris les prisonniers. La ville paiera 20 sols Laus. par tête.

13° Défense de sortir de la ville sans permission sous une amende de 10 livres. — Cette discipline sévère se maintint longtemps. Au retour d'une compagnie d'auxiliaires, que nous

avions fournis à la France en 1505, le nommé Saguentz, accusé d'insubordination par son capitaine, fut publiquement décapité.

Le traitement cruel qu'on faisait subir aux prisonniers de guerre contraste péniblement avec les mesures d'humanité prescrites par ce code. Ils étaient étroitement gardés, mis aux fers et à peine nourris. Souvent même on les mettait à mort. C'est ainsi qu'après la bataille de Morat onze Bourguignons furent noyés dans la Sarine par la main du bourreau. Un Anglais fut aussi exécuté. L'entretien des troupes en campagne était à la charge des communes respectives ou des abbayes : ou bien la solde seule suffisait. Les abbayes étaient des compagnies militaires, qui se chargeaient de fournir à l'entretien de leurs membres enrôlés à l'armée. Ainsi la compagnie du chasseur solda pendant la campagne de Morat l'aumônier, le trompette, les ménétriers et le bourreau. Ces arrangemens furent insensiblement modifiés. Les blessés étaient soignés aux frais de l'Etat, et dans son contrat avec la ville, le physicien s'engageait au service des troupes.

JURISPRUDENCE CRIMINELLE.

La législation pénale avait quelque chose de sombre, de cruel et d'étrange, comme les mœurs de l'époque. On peut s'en faire une idée par quelques arrêts.

Jean Esuel, marchand du bourg, ayant commis un vol à Romont, fut appliqué à la torture, *(mis au selt et traignit-on de lui justice)*, puis condamné au gibet. Mais en considération du saint temps du carême, et à la prière de quelques dames, on lui coupa seulement les oreilles et on lui fit signer un acte par lequel il se reconnaissait un pendu de Fribourg.

Deux frères charpentiers de Matran ayant été pendus pour vol, trois hommes les dépendirent et enterrèrent. Pour les punir on leur creva les yeux.

Un étranger eut la tête tranchée pour avoir volé des poules, et son cadavre fut brûlé.

Le trompette Robin et Rollet son compagnon dont le délit n'est pas spécifié furent condamnés à périr dans l'huile bouillante. Pour cela, on emprunta aux Bernois une énorme chaudière, à laquelle ils donnaient sans doute la même destination. Un Italien périt plus tard du même supplice.

Quatorze personnes furent brûlées comme sorcières en 1440 et 1442. Girard, bailli de Surpierre, l'une des victimes, fut rasé par tout le corps avant l'exécution, et quoiqu'il ne soit pas fait mention ailleurs de cette formalité, il paraît qu'elle était toujours en usage pour découvrir sur le corps des taches de maléfice.

En 1540, on fit avouer à Jean Dupont établi à Villarepos, que tant lui que sa femme Claudine, avaient renoncé à Dieu et à la Trinité, pour ne plus servir qu'un certain diable nommé *Forêt*; que par le moyen de cette magie secrète, il avait fait périr plusieurs personnes et beaucoup de bétail; qu'ils tenaient leurs Settas (sabbat) sur la frontière dans les bois au-dessus du ruisseau de Chandon, et que dans cette assemblée se trouvaient plusieurs personnes connues de notre souveraineté.

Les femmes condamnées à mort étaient ordinairement conduites à la Sarine, enfermées dans un sac ou dans un tonneau, et noyées. Deux Italiens, faux-monnayeurs, furent livrés au même supplice. En 1538, une fille de Vevey, coupable de crimes atroces, fut condamnée à être enterrée vivante au milieu d'épines bien poignantes, avec un tuyau dans la bouche, lequel devait s'élever au-dessus de la fosse, afin qu'elle pût respirer.

Les prisonniers étaient nourris au pain et à l'eau. Dans certains cas on leur donnait aussi de la viande et même du vin. Les cachots dits *juyères* n'avaient point de portes; une trappe pratiquée au plafond servait au passage de la nourriture, qu'on descendait avec des cordes.

Il y avait trois degrés de torture à la corde. Quand le prévenu n'était accusé que d'un seul crime qu'il ne voulait pas avouer, on le tirait à la corde sans pierre, pendant trois jours de suite, chaque jour une fois. S'il supportait cette épreuve, il était relâché. Mais quand l'accusation était multiple, on le tirait à la corde pendant trois jours, et chaque jour trois fois. Le premier jour sans pierre, le second avec la petite pierre, et le troisième avec le grand poids.

Ceux qu'on mettait au carcan étaient affublés d'une mitre pointue. C'était la peine ordinaire des parjures, outre la prison. Au sortir, on leur coupait deux doigts de la main, à moins de 40 livres de rachat. On traînait les criminels au supplice sur une claie de bois ou de cuir. Les hommes y étaient parfois conduits à cheval.

La décapitation se faisait avec une espèce de guillotine, dite taille-tête, qu'on chargeait d'un grand poids en fer, chaque fois que l'on voulait s'en servir. Après une exécution, les huissiers déjeunaient avec le bourreau. Rien de plus étrange que la manière dont un nommé Mertz témoigna son ressentiment pour avoir perdu son procès contre Rodolphe Guiby. Il parut tout à coup dans la grande salle du conseil pendant la séance, et d'un air religieusement exalté, il cita Messeigneurs à paraître trois jours après sa mort dans la vallée de Josaphat pour y être jugés. En gage de sa citation, ou plutôt comme signe de défi, il jeta dans la salle un denier d'une grosseur extraordinaire, disent les chroniques. Le conseil prit la chose au sérieux et força le provocateur à une rétractation formelle. Il fut enfermé pour six semaines à Ja-

quemart. Petter Jetzeller avait tué Hanz Pinchilli du Gouggisberg. Par sentence arbitrale notifiée par MMss. il se réconcilia avec la famille du défunt aux conditions suivantes. Il ne devait jamais se rencontrer, ni sur les chemins, ni à l'église, ni dans aucun cabaret, ni en marche avec un membre de ladite parenté jusqu'au troisième degré d'affinité et, à plus forte raison, de sang. En cas de rencontre à l'auberge ou dans un repas, il devait se retirer immédiatement après avoir mangé ce qui lui était servi. 2° Il devait fonder une lampe perpétuelle à l'église de Gouggisberg, au prix de 25 livres pour le repos de l'âme du défunt. 3° Il devait payer en trois termes 105 livres pour indemnité à sa famille. 4° Le séjour du Gouggisberg lui était interdit.

Un sanglant appareil présidait à l'inauguration du bourreau. Le choix tombait toujours sur un malfaiteur qu'on agraciait. On le tenait enfermé dans un cachot pendant plusieurs jours, au pain et à l'eau, puis on lui coupait les oreilles. Il s'astreignait au service des hautes-œuvres par un acte en due forme par devant notaire.

Les préliminaires cruels ainsi que le grand nombre d'exécutions rendaient cette charge extrêmement pénible. Aussi les candidats manquaient-ils le plus souvent. Un bourreau ayant obtenu son affranchissement à la sollicitation de protecteurs accrédités, il s'ensuivit une vacance qui entrava les opérations de la justice. On se repentit d'avoir cédé, et pour ne plus tomber à l'avenir dans un pareil embarras, on défendit par un arrêt formel d'intercéder pour le bourreau.

L'inconvénient n'était pas moins grand quand ce fonctionnaire commettait un délit qui entraînait la peine de l'exil. On fut obligé de faire une exception à la loi en sa faveur, et de substituer l'amende et la prison à l'exil.

Il n'est fait mention dans nos annales d'aucun duel juridique, si ordinaire à cette époque. Cependant les comptes

du trésorier pour l'année 1410 contiennent une rubrique énigmatique, dont il est difficile de trouver le mot. Il y est question d'un personnage mystérieux, qui n'est indiqué que sous le nom de champion et pour lequel on fit une dépense de 23 livres 13 sous 3 deniers. Quatre hommes en eurent alternativement la garde pendant onze jours. Il y eut à son sujet dix journées de manœuvres. On tailla des pierres, on répandit du sable, on dressa une colonne, et toutes les portes de la ville furent étroitement gardées. Le champion fut ensuite mis au secret, puis gardé à vue pendant trente-deux jours. On employa des chandelles, des trompettes, des cordes, de la paille, du beurre, quatre éperons, deux épées, un char de bois. On paya quatre livres pour une cuirasse.

Enfin au fond de cette scène extraordinaire apparaît la hideuse figure du bourreau Audelot, à qui on donna vingt-deux sous, salaire accoutumé pour une exécution. Le grand sautier et sept huissiers furent également en fonctions.

Les chroniques se taisent sur le héros et les circonstances de cet événement. Ce fut probablement un duel juridique, car le terme de champion est employé une fois au pluriel : D'ailleurs il est fait mention de quatre éperons et de deux dagues. Il paraît encore par la nature des matériaux mis en usage, que le vaincu fut livré aux flammes.

Peut-être même rendit-on à cette occasion l'ordonnance, qui parut la même année touchant les duels juridiques, et qui imposait à l'appelant l'obligation de payer tous les frais du combat, dès que le défendant pouvait prouver par serment qu'il n'était pas en état d'y contribuer.

POÉSIE.

L'HIRONDELLE ET LE CANARD.

—

CONTE.

On m'a conté qu'autrefois l'hirondelle
Par aventure invita le canard
A faire un voyage avec elle.
Pour lui cette offre était assez nouvelle ;
Jamais on n'avait vu compère nasillard
Courir le monde et le hasard,
Ainsi qu'un chevalier avec sa demoiselle.
Après l'épreuve elle s'en repentit,
Car le canard n'est pas homme d'esprit.
Oui-da, nous en serons, la belle,
Répondit-il, et, sitôt fait que dit,
On déploya les ailes, on partit.
Déjà nos pèlerins volent à tire-d'aile,

Déjà, s'élevant dans les airs,
Ils franchissent les monts, les plaines et les mers.
Dame hirondelle, agile et vagabonde,
D'ordinaire était en avant,
Aimait à se jouer du vent,
A raser les écueils et le miroir de l'onde,
A défier la tempête qui gronde,
Et, fière comme Magellan,
Semblait dire à l'aspect du terrible Océan :
Ami, faisons le tour du monde!
Mais le canard n'était d'une aussi belle humeur ;
Bientôt, ennuyé du voyage,
Il regretta le marécage
Où naguère, de tout son cœur,
Il pouvait barboter et faire son ménage.
Il s'en plaignit dans son patois.
En vain la joyeuse hirondelle
De ses chansons répétait la plus belle,
Et même lui contait parfois
L'histoire d'Alcyon ou bien de Philomèle ;
Elle y perdit ses peines et sa voix.
On ne change pas la nature,
Et ce monsieur Canard des autres fois
Fut une sotte créature.
Tant bien que mal pourtant, ils parvinrent enfin
Dans un canton de l'Allemagne,
Entre Francfort, dit-on, et ces contours du Rhin
Où jadis le fier Charlemagne
Des Bavarois..... mais cette question
Nous éloignerait trop. Suivons notre matière.
Arrivés, dis-je, en cette région,
L'hirondelle aussitôt, diligente ouvrière,
Songe à faire son nid. Avec elle une sœur

Partage la besogne; au toit d'une chaumière,
Sous un angle abrité, les voilà, de grand cœur,
Qui maçonnent leur édifice.
Des pieds, du bec, dès le matin,
L'une gâche, l'autre tapisse;
On vole, on porte brin à brin
Là de la terre, ici du crin;
A chaque instant nouveau butin;
Le tout mêlé du plus joyeux ramage.
Ainsi Didon fondait Carthage,
Mais moins heureuse, hélas! dans ses amours.
Notre hirondelle, en quinze jours,
Au fond de son cher ermitage
Déjà couvait ses œufs; douce occupation!
Quant au reste de son affaire,
Il alla comme à l'ordinaire:
Des petits, la becquée, et tendre passion.
Il n'est, dit-on, bonheur sur cette terre
Tel que celui de jeune mère,
Lorsque tout rit à son affection;
Notre amante des airs, avec sa géniture,
En fit l'épreuve en cette occasion.
Et le canard? — Le canard? — sa nature
Là, comme ailleurs, se montra toute pure.
Sitôt venu dans le germain séjour,
D'un gros seigneur il vit la basse-cour,
Où cent de ses pareils, fouillant parmi l'ordure,
A qui mieux mieux y cherchaient leur pâture.
Vite au banquet il vole sans façon;
Chacun lui dit: Mettez-vous à la file.
C'était madame l'Oie et monsieur le Dindon
Et puis la mère Cane et puis maint caneton,
Glouton,

Troupe dodue, en bons rôtis fertile,
Mais francs pourceaux de la gent volatile.
Quelle bombance ! Eh ! foin de mon marais !
Dit le goulu ; je n'ai plus nuls regrets
De ma fatigue, et vois ce que l'on gagne
A voyager ; car certes, ou jamais,
Je trouve ici le pays de Cocagne.
Notez qu'en cette basse-cour,
Outre les trésors de la mare
Et d'un beau fumier, chaque jour,
Sœur Toinette, par pur amour,
D'avoine ou de chère plus rare
A pleines mains venait rassasier
De ses amis canards l'indomptable gésier.
Toinette, on le comprend, était la directrice
Du tourne-broche et du foyer,
Savante à rôtir le gibier,
Pour messieurs de la cour fort tendre bienfaitrice,
Sauf le couteau. Bref, on peut concevoir
Qu'ainsi repu de vers, d'orge et d'avoine,
Mon nasillard s'engraissa comme un moine.
L'automne arrive. Un jour, devers le soir,
Voici la charmante hirondelle,
Du sot compagne trop fidèle,
Qui vient lui dire : Or çà, frère, il est temps
De revoler aux rives orientales ;
Vois-tu le ciel? Des jours tristes et pâles
Remplacent de Cérès les soleils éclatants ;
Tout se flétrit ; bientôt, sous les Autans,
Mugira la plaine liquide.
Fuyons vite aux climats de l'éternel printemps ;
Elle dit et bat l'air de son aile rapide.
Ce discours était beau, mais l'animal stupide,

Qui pour lors exhumait un ver,
Pieds dans la mare et bec en l'air,
Répond : Nenni ! partez seule, la dame;
Boire, manger et vivre sans souci,
C'est mon printemps; il plaît fort à mon âme;
Battez le vent; moi je demeure ici :
Nous sommes bien, tenons-nous-y. —
L'aimable fille du midi
Le quitte donc et part, de ses mœurs étonnée.
Or voulez-vous svoir ce qu'arriva
Du gras chanoine? — Il eut la destinée
De ses pareils; — vers la fin de l'année,
Un beau matin Toinette le happa,
Puis, sans pitié, la gorge lui coupa,
Et puis gaîment Monseigneur en soupa.
Voulez-vous plus? — L'histoire nous assure
Que sur le plat il fit bonne figure,
Et que son goût plut fort à Monseigneur.

Moralité: laissons le ton railleur.
Bien vous diriez, vous qui lisez mon conte,
A quelles gens j'ai voulu faire honte;
Bien vous diriez que j'ai peint en ce jour,
A traits grossiers, une image fidèle
D'autres canards, non pas de basse-cour,
Et qui. . . . mais chut! et vive l'hirondelle!
Ah! qu'au retour de la saison nouvelle,
Avec plaisir je l'entends dans les airs
Nous annoncer la fuite des hivers!
Qu'avec plaisir tous les matins encore,
Sur ma fenêtre, au lever de l'aurore,
Je l'entends dire, en ses refrains divers :
Réveille-toi; le ciel qui se colore

Vient de ses feux éclairer ton séjour :
Quitte ta couche et commence ton jour.
Alors, charmé, comme elle je salue
Du ciel serein la brillante étendue.
Puis, elle et moi, nous animant des yeux,
Vite au travail nous volons tous les deux.
Le soir encor je la suis dans la nue
D'un œil pensif, lorsque son dernier chant
Va se mêler aux teintes du couchant.
Lors, enviant sa course aérienne,
Philosophant sur sa vie et la mienne,
Mon cœur me dit : travail, zèle et gaîté,
Le moins qu'on peut sur ce globe arrêté,
N'y tenir pas, n'y toucher que de l'aile,
Mais d'un ciel pur aspirer la clarté ;
Des vrais beaux jours est-ce pas le modèle?
Fi du canard et vive l'hirondelle !

ASSEMBLÉE

DES

PHILOLOGUES ET DES INSTITUTEURS

ALLEMANDS,

à Mannheim.

La société des philologues allemands, fondée à Nuremberg en 1838, s'est réunie pour la seconde fois à Mannheim, dans les premiers jours d'octobre de l'année dernière. Elle compte au nombre de ses membres les philologues les plus connus de l'Allemagne, ainsi que d'autres hommes également versés dans la pratique et dans la théorie de l'enseignement; son organisation présente plus d'un rapport avec nos sociétés suisses des sciences naturelles, d'utilité publique, de musique. Il est tout naturel que le besoin de suppléer à la centralisation politique ait amené, en Allemagne comme en Suisse, la formation de ces liens volontaires entre les hommes que réunit un même goût pour l'art, une même direction scientifique, une même pensée de bien général. L'Angleterre possède aussi de vastes associations du même genre; la France même, le pays de la concentra-

tion par excellence, en voit naître sur le sol de ses provinces et a trouvé aussitôt, en leur honneur, une application passablement inattendue du mot *Congrès*. Ces congrès donc n'eussent-ils d'autre avantage que de mettre les hommes en contact, de faire circuler les résultats obtenus dans la science, de semer des germes d'habitudes studieuses en des lieux sans cela stériles, rendraient de vrais services, et leur multiplication dans des pays si divers est la meilleure justification de leur existence.

La réunion de Mannheim a présenté à côté d'une vie de publicité nouvelle encore pour l'Allemagne, des traits caractéristiques de ce pays où l'amour de la science est populaire. Ces hommes d'école (Schulmänner) et d'érudition sont accueillis dans la ville hospitalière comme les amis de la maison ; c'est un amateur de l'instruction, le général commandant la place, qui contribue activement à leur en faire les honneurs. Là, comme à Nuremberg, l'année précédente, l'intérêt pour la société alla en croissant, jusqu'au dernier moment, chez les habitants de l'endroit. L'atmosphère de pure antiquité, qui planait sur la docte assemblée, n'avait point empêché un grand nombre de femmes de garnir la tribune publique. Des discussions, parfois très-animées, sont venues jeter de la vie sur les sujets d'érudition qui étaient à l'ordre du jour. Dans le courant de la première séance, les membres se levèrent en masse à l'arrivée du conseiller intime Jacobs, de Gotha, l'un des doyens de la philologie allemande, sur lequel on avait à peine osé compter. M. Creuzer lui ayant exprimé chaleureusement les sentiments de l'assemblée, le vieillard termina une courte réponse en disant : « Je devrais m'écrier comme autrefois ce Grec couronné à Olympie : meurs, Diagoras, car, dans le ciel même, tu ne t'élèveras pas plus haut. » Un membre composa, séance tenante, une adresse latine, en style lapidaire, pour conserver le souvenir de

cette précieuse visite. Puis une dissertation de M. Hermann, de Marburg, sur Platon, un mémoire de M. Gustave Schelling sur les rapports des sons de nos langues (unserer Sprachlaute) avec les différentés facultés de l'esprit humain, remplirent le reste de la journée.

M. Zell, de Carlsruhe, président de la société, ayant annoncé que l'état de sa santé ne lui permettait pas de continuer cette fonction, l'assemblée désigna pour le remplacer M. le professeur Thiersch de Munich.

Le savant philologue ouvrit la seconde séance par un discours, que nous reproduirons en entier, à cause de l'intérêt général de la question et de la manière supérieure dont elle est traitée. Il s'agit des rapports qui existent aujourd'hui entre l'éducation classique et l'éducation industrielle. L'orateur s'exprime de la manière suivante :

Le système de l'éducation en Europe, un, pendant les derniers siècles, s'est divisé en deux directions, la culture *classique* et la culture *industrielle*, ou plutôt cette dernière a réussi à se détacher de l'autre et à se poser comme un système spécial d'éducation. L'éducation classique ou humaniste [1] continue à reposer essentiellement sur l'étude des langues et de la littérature, surtout de la littérature ancienne, de la poésie, de l'histoire, de l'éloquence, de la philosophie, dont les anciens nous offrent les plus grands modèles. Elle comprend dans son domaine, elle correspond à cet ordre de traditions et d'idées sous l'empire des quelles la religion, les institutions sociales, la législation, la politique se sont développées dans la société moderne. La culture

[1] On nous permettra d'employer les mots, suffisamment clairs, d'*Humanisme*, culture *humaniste* ou *classique (humaniora studia)*, en regard des termes, allemands aussi, de *Réalisme*, études *réalistes* ou *réales*, ou culture *industrielle*.

industrielle ou réaliste, aussi appelée éducation bourgeoise supérieure, instruction moyenne, s'appuie plus spécialement sur l'étude des mathématiques et des sciences naturelles; elle a en vue l'exercice du commerce et de l'industrie. Elle embrasse dans le cercle de son activité, elle représente les grands intérêts matériels de la société, la production des biens extérieurs, qui procurent le bien-être, la richesse, l'aisance et, en grande partie, la puissance des Etats aussi bien que des individus.

Il y a plus de cinquante ans que ces deux systèmes d'éducation ont commencé à se trouver en conflit en Allemagne, et le débat n'a fait que gagner dès lors en vivacité non moins qu'en étendue. Il a dépassé depuis longtemps nos frontières pour envahir la France, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre même, plus fortement encore le Dannemark et jusqu'à la Norwège lointaine. Sur le chemin se rencontraient les intérêts les plus importants, les plus graves questions de l'ordre social; elles ont été abordées. Le fait même de cette lutte atteste que la culture classique ne peut suffire seule aux vœux et aux besoins du temps présent, que la culture industrielle, favorisée par l'opinion, protégée par les gouvernements, cherche à conquérir au sein des institutions d'éducation publique, une base indépendante, qui lui soit appropriée.

Qu'on se garde bien de voir là des faits d'un ordre secondaire; ils sont au contraire d'une haute portée. Il s'agit manifestement ici de l'un de ces grands problèmes de l'histoire du monde, que les tendances et le génie d'une série de siècles font surgir, pour les léguer à un siècle suivant; de sa solution dépendent le rapprochement des esprits et la continuation des progrès dans la société entière. Aussi n'est-il pas à regretter que l'Allemagne soit devenue le théâtre principal de cette controverse. Tel est le rôle assigné à notre

nation dans l'histoire du monde, que presque tous les grands problèmes de l'ordre moral et intellectuel se développent dans son sein et demandent leur solution à l'esprit allemand. Cette lutte n'est pas non plus à regretter sous le rapport de l'enseignement et de l'éducation ; elle leur a été bonne en dernière analyse. Les premières attaques réalistes furent dirigées par Campe, Salzmann, Basedow, contre ce qu'il y avait de suranné, de pédant, de stérile dans le système traditionnel des études classiques. Tirées par là d'un long sommeil, celles-ci furent obligées de se rendre compte à elles-mêmes de leur nature et de leur dignité, et de chercher de nouvelles méthodes pour atteindre leur destination. C'est ainsi que ce débat vif et persistant a puissamment contribué à amener la régénération profonde et générale de notre système d'instruction supérieure, qui fut opérée par des hommes d'un grand talent, tels que Heyne et Wolf, pour ne parler que des morts. Il a doté l'Allemagne d'un corps enseignant qui l'emporte sur ceux de tous les autres pays en science aussi bien qu'en expérience pédagogique, et aux travaux duquel est due essentiellement la haute estime dont la science, la culture allemande et le nom allemand jouissent chez les autres nations. Qu'on ne prenne pas ceci pour un témoignage d'orgueil de la part d'un homme qui appartient lui-même au monde pédagogique ; ne lui est-il pas permis de rappeler les travaux accomplis dans ce domaine, de dire comment cette science est parvenue à son état actuel, et de demander pour elle, dans sa propre patrie, un peu de la considération que les peuples civilisés lui accordent, tout en utilisant beaucoup pour eux-mêmes les résultats de nos travaux ?

La discussion n'a pas été moins profitable aux études réales qu'aux études classiques. Le réalisme, appelé à légitimer ses prétentions contre l'opposition d'un pouvoir ancien et

bien établi, a été dans le cas d'augmenter ses forces pour soutenir le combat, d'emprunter aux écoles littéraires plus d'une méthode et plus d'un instituteur. La gravité, la direction franchement spiritualiste de son adversaire a puissamment contribué à modérer la propension de l'enseignement industriel vers l'empirisme et l'utilité immédiate, ainsi qu'à le ramener au point de vue sévère de la science.

Il n'entre point dans mes vues de retracer les phases diverses de cette lutte ; il suffira de dire qu'elle a cessé d'être un combat à mort. Les deux opinions ont appris ou sont près d'apprendre à se connaître et de prendre racine à côté l'une de l'autre. Sans doute il ne manque point de passions, ni de sujets de controverse. La mer est encore soulevée ; mais l'orage est passé, les flots retomberont avec le vent.

Ici s'élève la question si ces deux intérêts continueront de rester mutuellement en présence ou s'ils s'uniront plus étroitement. Cette dernière alternative semble nécessaire, lorsqu'on les examine de près, car alors on est forcé de reconnaître les rapports qui existent entr'eux. L'enseignement classique et le système d'éducation qui s'y rattache, prend son point de départ dans le passé, qui nous a transmis les éléments de notre culture supérieure ; il cherche à garder, à augmenter ce noble héritage, il en fait un ornement pour la vie en l'appliquant à l'éducation de la jeunesse. Mais il a besoin aussi des mathématiques, qui aiguisent l'esprit et l'habituent à se pénétrer des lois les plus sévères de la logique. Platon avait écrit déjà sur la porte de son école : Que nul n'y entre, s'il ignore les mathématiques. De nos jours encore, dans le pays où l'on suit avec le plus de persistance les études classiques, où elles ont été le plus utilement appliquées à la vie, on y joint les mathématiques : *classiques et mathématiques,* c'est l'adage anglais. L'humanisme réclame de même les sciences naturelles, aussi bien pour le

développement de la jeunesse que pour l'intelligence de toute une face de l'antiquité. Il ne veut pas que les jeunes gens restent dans l'ignorance des corps, des forces, des phénomènes de la nature, et il ne lui reste qu'à déterminer à quel moment de l'éducation cette étude doit être commencée, dans quelle étendue et d'après quelle méthode elle doit être suivie.

Tout comme l'instruction classique entre ainsi dans le domaine que le réalisme réclame comme sien, de même celui-ci lui emprunte bien des matériaux. Les mathématiques, les sciences naturelles sont la propriété, le levier de l'industrie, elle fait de ces sciences les colonnes de son édifice éducatif; mais l'éducation industrielle a en commun avec l'éducation classique, la religion, les langues, la littérature et l'histoire : elle aussi a affaire à *l'homme tout entier*, il ne lui est pas permis de négliger le développement de la moralité, de l'intelligence et des sentiments en l'honneur de l'arithmétique ou de la chimie. « Malheur au système d'éducation qui n'aurait en vue que la formation d'un calculateur ou d'un analyste! » Le latin même est applicable au système réaliste, non-seulement parce qu'il est la source des langues modernes, mais comme un moyen éprouvé pour le développement des facultés intellectuelles. L'expérience presqu'unanime des instituteurs prononce qu'un jeune homme formé sur les bancs de l'école classique, s'il vient à se tourner vers les études réales, saisit plus facilement et retient avec plus de fermeté les choses qui lui sont enseignées, que celui qui n'a pas joui du bienfait de cette préparation.

Il existe donc des rapports mutuels entre la culture humaniste et la culture industrielle; ce sont deux faces d'une seule et même chose; le lien qui les unit est, dans la réalité du terme, un lien social, et la guerre qu'elles se feraient deviendrait une guerre civile.

Comme elles ont ces rapports réciproques, elles ont aussi un intérêt commun, l'avancement de la science ; et cet intérêt demande qu'on cultive les sciences comme telles, pour elles-mêmes, dans toute leur profondeur, en restant fidèle à leurs méthodes rigoureuses d'investigation et de déduction.

Il n'est pas besoin de démontrer que ceci est dans l'intérêt du système humaniste ; en effet, il étudie les choses en elles-mêmes, il est dans son essence intime de les examiner, de chercher à les connaître, sans se laisser diriger par l'utilité qui découle accidentellement de cette connaissance. Mais ces hauteurs de la science demeurent-elles étrangères aux intérêts de la culture industrielle ? Celle-ci s'enquiert sans doute moins de ce qui constitue la science même, que du profit qu'on en retire ; les problèmes des mathémathiques et de l'histoire naturelle commencent à prendre un sens à ses yeux, lorsqu'ils s'appliquent à la vie, c'est-à-dire en tant qu'ils augmentent et facilitent les moyens de produire ; mais on ne saurait méconnaître, au point de vue même de l'utile, que la plus haute utilité se trouve dans la culture la plus rigoureuse de la science et que la plupart des inventions les plus importantes sont la conséquence fortuite de spéculations profondes et de recherches dirigées dans l'intérêt de la science pure.

L'antiquité n'a produit aucun mathématicien qui ait fait autant de découvertes fécondes en applications qu'Archimède. L'hydrostatique et l'hydraulique lui doivent leur naissance, les mathématiques, des théorèmes très-importants. On sait qu'il avait garni Syracuse de machines puissantes, qui bravèrent pendant deux ans les efforts des Romains; qu'il avait arrangé le mécanisme ingénieux au moyen duquel le roi Hiéron put, de sa propre main, mettre en mouvement sur le chantier le plus grand vaisseau qu'on eût encore construit ; on connaît aussi le mot d'Archimède à cette occasion:

« qu'on me donne un point d'appui, je soulèverai le monde. » Cependant ce grand homme envisageait, selon le dire de Plutarque, les inventions qui l'illustraient aux yeux de la multitude, comme le fruit de ses heures de délassement et le résultat de sa condescendance pour les désirs de son royal ami. Fondant ses véritables titres de gloire sur les problèmes mathématiques dont il avait le premier trouvé la solution, il fit graver sur son tombeau un cylindre, avec une sphère d'égale hauteur inscrite dans ce cylindre, parce qu'il avait découvert et démontré leur rapport. On n'ignore pas que les découvertes modernes les plus surprenantes dans la mécanique et dans la science de la nature, qui ont renouvelé de fond en comble les procédés de l'industrie et donné au commerce l'impulsion dont nous sommes témoins, sont dues aux recherches les plus profondes des théoriciens en mécanique, en physique et en chimie. Dans tous les temps, chez tous les peuples, où l'industrie et le commerce ont fleuri, la science et l'art ont été forts et puissants. Pour que l'esprit des grandes découvertes continue à vivre de nos jours, il faut que le goût des pures investigations scientifiques, desquelles il découle, soit entretenu dans sa force et dans sa pureté.

Les fruits de la science sont les pommes d'or des Hespérides ; mais il faut un Hercule pour les cueillir, après avoir vaincu le dragon qui garde l'entrée du jardin. Ce dragon, c'est le terre-à-terre, l'empirisme, l'esprit de lucre vulgaire, qui ne se dirige que vers l'utilité immédiate, auquel manque le sentiment du grand et du beau, et qui n'a pas même la clairvoyance de comprendre que ce sentiment est nécessaire pour atteindre l'utile, dans le vrai sens du mot. Après avoir reconnu que l'humanisme et le réalisme ont un même intérêt, en ce qui concerne la culture et l'avancement de la science, on ne peut s'empêcher de reconnaître aussi l'existence d'intérêts, qui leur sont communs, dans le do-

maine de l'enseignement et de l'éducation. Je reprends ici ce que j'ai avancé plus haut ; il y a des rapports essentiels entre ces deux directions de l'éducation publique. Que l'on conteste encore à l'avenir cette proposition, elle ne mérite pas moins d'être prise en sérieuse considération, par ceux-là même qui ne partagent pas ma manière de voir; je le dis parce que je ne me sens poussé ni par des prédilections exclusives, ni par des vues particulières ; j'exprime la conviction à laquelle je suis arrivé après avoir longtemps observé la marche de nos institutions d'éducation nationale, après avoir comparé, examiné nos ressources et cherché à m'élever au-dessus des limites de notre pays et du moment actuel. Je regarde comme tout à fait désirable pour les industriels et les hommes appartenant aux classes aisées de la société de consacrer au moins un certain nombre d'années de leur première jeunesse aux mêmes études que les élèves destinés aux carrières savantes ; ils y acquerront un plus haut degré de développement du sentiment, de puissance intellectuelle, de pénétration et de largeur d'esprit. Je ne reviendrai pas sur les ressources que l'enseignement d'une école savante bien dirigée offre pour cultiver et ennoblir la pensée ; car cet enseignement forme la base inébranlable de notre éducation supérieure. Je n'insiste pas davantage sur ce qui arrivera, si l'on sépare ces deux systèmes d'éducation par la racine et si l'on perpétue cette division. La culture supérieure, quelle que soit sa direction, doit avoir une seule et même base. Nous voulons lui conserver celle que les siècles nous ont transmise et que de nombreux succès ont affermie. Que si nous abandonnions ce fondement sur la foi de vaines espérances ou d'essais pédagogiques mal digérés, nous ne ferions qu'aigrir une inimitié que nous avons à cœur de faire cesser ; nous irions contre les intérêts de ces industriels, de ces commerçants dont nous désirons assurer les succès et ac-

croître la force, en les rapprochant de la source des eaux vives, sans perdre de vue leur destination spéciale. C'est en haussant les intelligences que nous cherchons à concilier ces intérêts en lutte; et tandis que d'autres, entrevoyant d'une vue peu distincte leur but borné, sèment des ferments de jalousie entre les classes lettrées et les classes industrielles, nous cherchons à élever celles-ci au même niveau intellectuel que les premières; et en cela nous avons conscience des exigences de l'avenir comme des nécessités du présent.

Quiconque se rend compte des destinées et de la situation actuelle de l'industrie, s'assurera que nous ne plaçons point trop haut le but auquel elle doit tendre et que nous ne demandons pas trop de ceux qui s'y vouent. Le chef d'une usine importante, le directeur d'une grande maison de commerce ou de banque, se trouve par ses affaires mêmes en contact avec les questions les plus fondamentales de l'époque. Ses spéculations s'étendent sur plus d'une mer et plus d'un continent; leur succès dépendant en grande partie de la marche de la législation et des complications de la politique, il faut qu'il puisse juger sainement de ces graves objets, qu'il possède un coup-d'œil sûr, de la souplesse d'esprit et de la sagacité; il faut pour la réussite de ses projets qu'il s'élève à la hauteur de son temps. Et quel meilleur moyen d'y parvenir que de s'approprier la culture la plus complète et la plus élevée que nous possédions? Les exemples des grands industriels du temps passé seraient propres à lever tous les doutes, s'il en restait encore. Voyez les Médicis, les Fugger, de banquiers devenus princes, les Peutinger à Augsburg, les Beheim à Nuremberg, les grands et libres états commerçants, tant anciens que modernes, depuis Tyr, Carthage, Milet et Athènes jusqu'aux nobles fondateurs de la Hanse allemande, dont l'influence politique se faisait sentir de Nowogorod à Lisbonne. Les Pays-Bas aussi bien

que l'Angleterre ont eu et ont encore une bourgeoisie instruite et éclairée. Les chefs du mouvement industriel, surtout anciennement, s'associaient par leurs goûts et par un échange habituel d'idées avec les hommes qui ont fait la gloire de leur siècle dans les sciences.

Qu'on veuille bien considérer aussi la position des classes moyennes demeurées debout, pleines de force, au milieu de tant d'autres choses qui s'affaiblissent et deviennent surannées, leur importance et leur ascendant, croissant partout où l'ordre public se consolide : les classes, autrefois distinctes, entre lesquelles se divisaient la prépondérance sociale et l'activité politique, sont venues se fondre dans leur sein, pour constituer la Cité moderne sur la base de la Bourgeoisie. L'homme des classes moyennes a sa place marquée dans les autorités de la commune ; il surveille l'administration générale lorsqu'il siége dans les états provinciaux ; s'il est habitant de la Prusse Rhénane, on le voit, membre du jury, décider de l'honneur, de la propriété, de la vie de ses concitoyens. Il prend part à la législation dans les assemblées représentatives. Il n'est pas de question si haute, si difficile, si intimement unie aux choses de la science, qui ne puisse passer sous ses yeux et être soumise à son vote. Et il ne s'agit plus ici des intérêts de la bourgeoisie seulement, mais de ceux de la société tout entière. Préparer les classes moyennes à ces fonctions, les élever à la hauteur de leur vocation par l'enseignement et l'éducation première, tel est le devoir que notre temps impose aux gouvernements. Le moyen de l'accomplir est de faire participer pendant ses jeunes années l'industriel futur à la même éducation que l'élève destiné aux carrières savantes, afin de le mettre en possession de ce degré supérieur d'ouverture d'esprit et de culture, dont le savant est essentiellement redevable aux soins attentifs et bien calculés qu'il reçoit dans sa première jeunesse.

Si les considérations qui précèdent ont quelque valeur, nous devons reconnaître que nous avons devant nous une tâche de l'accomplissement de laquelle dépendent, sous des rapports essentiels, la conservation de notre patrimoine scientifique, les progrès des sciences, l'accroissement de nos richesses intellectuelles et matérielles, l'apaisement des esprits, la prospérité générale, la sûreté du présent, et les espérances de l'avenir. Ce serait une affaire d'exécution, de régler les détails, de déterminer dans quelle mesure et jusqu'à quel âge l'éducation des classes industrielle et savante devrait être suivie de concert, au moyen de la culture classique, laquelle leur servirait de fondement commun ; les détails ne peuvent être difficiles à régler, si l'on est une fois d'accord sur le point de départ. J'ai eu pour but, dans ce discours, de poser le principe et de contribuer à la conciliation d'une longue querelle aussi bien qu'à l'avancement d'un système d'éducation qui puisse répondre à tous les besoins de notre époque. Il ne me reste qu'à vous remercier de l'attention soutenue que vous m'avez prêtée, et qui me prouve que je n'avais pas compté en vain sur l'intérêt que ce sujet vous inspire.

M. le professeur Döll, de Mannheim lut, à la troisième séance, un mémoire sur l'enseignement des langues dans les écoles savantes. Il pense qu'il est plus conforme à la constitution des jeunes gens et au but de ces écoles de commencer par l'enseignement de la langue maternelle et des langues modernes, d'y joindre l'histoire, la géographie, les mathémathiques élémentaires, l'histoire naturelle, et de n'entreprendre les langues anciennes qu'à l'âge de quatorze à quinze ans. Cette étude commencée plus tôt, tend trop fortement l'esprit du jeune homme et peut l'induire en erreur sur lui-même et sur son époque ; il doit s'acclimater avant tout dans

le présent, dans sa patrie, dans ce qui l'entoure; en commençant cette étude plus tard, il y fera des progrès plus rapides et en retirera de meilleurs fruits.

Une telle proposition ne pouvait manquer d'exciter de la rumeur dans une réunion vouée officiellement au culte de l'antique et du classique. Aussi des adversaires sont-ils aussitôt descendus en grand nombre dans l'arène. On a distingué surtout une improvisation de M. Hermann, de Marburg, si remarquable par l'argumentation, la chaleur et la méthode, qu'elle provoqua dans toute l'assemblée une explosion d'approbation, au milieu de laquelle le Président vint embrasser l'orateur.

Il est vrai, dit M. Hermann, que les Grecs s'en tenaient à leur langue maternelle; mais, sans parler de la vie spontanée qui circulait chez ce peuple, il a suivi en cela un mode de culture conforme à la situation toute particulière où il se trouvait. La Grèce n'avait d'autre passé que le sien propre, d'autre antiquité que l'antiquité homérique; elle a vécu dans la jeunesse du genre humain; le grec s'est développé comme un jeune homme dans le sentiment de sa fraîche existence. Les Romains, une fois en rapport avec la Grèce, firent de l'étude de la langue et de la littérature grecque, la base de leur culture supérieure. Notre culture à nous est dominée, caractérisée, non-seulement par notre passé immédiat, mais par l'antiquité chrétienne et classique. Pour nous élever à la hauteur de cette situation plus complexe, nous devons nous approprier tout ce passé à l'âge où l'esprit est encore ouvert et non préoccupé. Notre tâche est plus élevée, plus étendue, plus difficile, que celle de l'éducation grecque; mais quand j'entends conseiller, pour l'accomplir, de revenir au simple procédé des Grecs, je ne saurais voir là, au lieu d'un progrès, qu'un pas en arrière, une énervante et dangereuse réaction. Nous n'imiterons pas dignement les anciens

en nous faisant plus petits que notre vocation et notre situation ne le demandent; approprions-nous au contraire les moyens de développement qu'ils eussent employés à notre place. Ces moyens de culture doivent être appliqués dans une mesure étendue et dès le début de l'éducation, sans cela l'enseignement des langues mortes entrepris tardivement sera resserré par le concours inévitable d'autres branches d'études, non moins importantes pour l'élève, et de la sorte étriqué, il deviendra insuffisant, et ne produira plus les fruits heureux qu'on est en droit d'en attendre. On ne saurait admettre non plus qu'il soit nuisible ou répulsif pour l'adolescence. Ceci est une question de pratique, et l'expérience des siècles est là pour dissiper les craintes qu'on a manifestées à cet égard.

M. Seebold, de Hesse, qui a passé plusieurs années en Angleterre comme instituteur, lut aussi un mémoire intéressant, sur l'organisation et la direction des écoles savantes dans ce pays-là. Nous dirons pour achever, en peu de mots, notre rôle de narrateur fidèle, que la société a placé au nombre des objets qui doivent occuper sa troisième session, laquelle aura lieu à Gotha, l'examen d'un plan normal pour l'organisation des écoles latines, des colléges, des gymnases et en général des écoles savantes; puis divers travaux d'un intérêt purement philologique.

Enfin, un savant hollandais présent à la réunion, a proposé un prix de trois cents florins à décerner en 1841, par la Société, au meilleur mémoire sur cette importante question pédagogique : *D'où vient que tant de choses, parmi celles qu'on apprend dans l'école, s'oublient si promptement, et que si souvent l'enseignement ne produit pas les résultats qu'on en attendait? Qu'est-ce que les instituteurs et l'autorité pourraient faire pour remédier à ce mal?*

La réunion de Mannheim méritait de ne point passer inaperçue du public auquel s'adresse la Revue suisse. Il y aurait tout profit pour nos philologues à entrer en relation plus intime avec cette société; une part à ses travaux, ou tout au moins la connaissance de ses procès-verbaux imprimés, leur ouvrirait une source abondante d'émulation et de science. La question traitée par M. Thiersch est d'un intérêt plus universel encore, et si un exemple suffisait pour justifier un système, ne pourrait-on citer, en faveur de l'influence des études classiques, ce discours même qui dénote tant d'indépendance, de fermeté de vues, jointes à un sens pédagogique et littéraire si droit, chez un érudit célèbre, versé par état jusque dans les superfluités de la philologie moderne? Il s'est bien gardé de resserrer arbitrairement sa thèse pour en avoir meilleur marché, d'amoindrir la question pour présenter plus à son aise une solution conforme à quelque prédilection dissimulée, à quelque arrière-pensée personnelle; mais s'il en a relevé l'importance, il ne l'a nullement exagérée.

Il est des personnes, plus nombreuses de jour en jour, auxquelles l'instruction primaire ne peut suffire seule; c'est à elles que s'adressent l'instruction secondaire et l'instruction supérieure. Or le système d'instruction qui convenait dans un ordre social fondé sur la conquête, sur la distinction tranchée des rangs et des professions, devient insuffisant à mesure que l'activité se répand de plus en plus, qu'elle multiplie ses directions, que les institutions et les besoins de la société se compliquent davantage. Il ne faut donc pas nier ces besoins, il faut les satisfaire, et c'est le devoir d'un bon système d'éducation nationale.

Cependant ce système, quel qu'il soit, doit se justifier par ses principes et par ses fruits. Qu'on modifie, qu'on élargisse, qu'on renouvelle l'enseignement dans ses méthodes

et même dans ses parties constitutives, si l'on en reconnaît la nécessité, toujours doit-il répondre à cette condition fondamentale : développer l'homme tout entier, cultiver ses facultés morales aussi bien que ses facultés intellectuelles, n'en négliger volontairement aucune. Envisagé de ce point de vue, le débat entre l'éducation classique et l'éducation industrielle n'est pas de savoir, s'il faut ou non administrer à la jeunesse du grec et du latin, et à quelle dose. Il est fort possible que le grec et le latin ne jouent pas toujours le même rôle dans l'éducation humaniste. Mais est-il plus profitable pour la culture de l'homme tout entier que l'éducation s'appuie sur l'étude des langues, de l'histoire et des sciences morales, qu'on habitue la jeunesse à interroger le passé, ce passé si plein de vie, mais d'une autre vie que les questions irritantes du jour? Convient-il de réserver les questions pratiques pour le moment où l'esprit est déjà mûri par l'exercice et orné d'un trésor de connaissances préliminaires? Ou vaut-il mieux que les études prennent leur point de départ et leur point d'appui dans le moment actuel, dans la tendance caractéristique de l'activité moderne, la lutte contre la matière, l'application de la matière aux usages de la vie, en un mot dans les sciences positives et dans la partie de ces sciences la plus accessible à la généralité des esprits, c'est-à-dire dans leur côté d'application? Ce système ne prétend pas, sans doute, abandonner les sciences morales et historiques, mais il n'est pas facile de soulever le voile et de pénétrer dans les grandes questions morales, qui ont toujours remué le monde, sans posséder la connaissance des langues et par elles la connaissance des hommes et des systèmes.

Cet aperçu bien incomplet des deux points de départ qu'on peut donner à la culture de la jeunesse, doit suffire pour éveiller au moins le doute dans l'esprit de ceux qui

seraient tentés de secouer comme une vieille poussière le système d'études qui a pourtant amené la génération présente au point où elle se trouve. Mais, dira un père de famille, je veux prendre dans les sciences ce qui va à la carrière probable de mon enfant. D'accord ; cependant vous conviendrez que des facultés assouplies, fortifiées par une culture complète sont le meilleur instrument dans toutes les carrières. Et si vous retranchez, à titre de dépense mal entendue, les connaissances qui ne vous semblent pas entrer dans la préparation pour une profession en expectative, qui empêchera votre fils de faire, à son tour, le même calcul? Lui aussi va se demander : à quoi me sert tel travail? Que me rapportera-t-il un jour? Et l'étude qu'il dédaignera n'est peut-être pas celle que vous aurez mise de côté dans vos prévisions, mais celle qui le rebutera dans un moment donné ou ne lui paraîtra pas répondre à ces velléités que l'adolescence prend volontiers pour une vocation ou un goût arrêté. Il faut plus de dévouement et de confiance en éducation; il y a dans le vrai savant quelque chose de l'abandon de l'enfance ; cette disposition est nécessaire chez celui qui reçoit la science, comme chez celui qui la transmet.

La préoccupation du résultat immédiat, la culture de chaque science en vue d'une application prochaine est une base trop sujette au changement, trop étroite, même pour un système d'éducation qu'on ferait graviter vers les connaissances positives. M. Thiersch a fait ressortir, d'une manière qui ne laisse rien à désirer, la nécessité de cultiver les sciences pour elles-mêmes, de les prendre chacune en elle-même de rester fidèle à la sévérité de leur méthode. Et que sont, après tout, ces méthodes rigoureuses, que quelques-uns regarderont peut-être encore comme une occasion de temps perdu? Ce sont les moyens les plus courts, les plus sûrs, les meilleurs que l'esprit humain ait trouvés

pour avancer et s'orienter sur le terrain ardu que présente l'étude de la nature et de l'homme. Où est l'instrument dont l'emploi ne demande pas un apprentissage? quel succès s'obtient autrement que par la lutte et la contention d'esprit? Les experts qui ont aidé de leurs conseils l'organisation de l'enseignement des mathématiques dans notre collége inférieur, ont été d'accord pour demander une étude raisonnée et prolongée de l'arithmétique, comme base de tout succès ultérieur dans les sciences exactes. Nous avons entendu les hommes de science et de grande pratique dans l'enseignement insister pour qu'on affermisse les élèves-régents dans la théorie de l'arithmétique ; nous savons que telle est aussi la manière de voir du Directeur et de l'habile Instituteur qui enseigne cette branche à l'école normale. D'où vient ce concert en faveur de la théorie chez des praticiens, surtout à propos des écoles primaires, où il semblerait qu'un peu d'habitude de calcul, aidée d'exemples et de formules, dussent bien suffire? De ce que ces hommes d'école ont reconnu que la science, traitée méthodiquement, donne seule des résultats solides, et que la méthode est en même temps un levier puissant pour soulever les facultés de l'élève. La même observation s'applique avec bien plus de force à l'enseignement de l'école industrielle. Si la loi veut que la science y soit envisagée dans ses points de vue d'application, elle entend que cette science reste vraiment de la science, que ces éléments scientifiques soient dignes de leur nom. On ne risque donc point de se tromper en insistant pour qu'on imprime à l'enseignement moyen tout le caractère scientifique dont il est susceptible ; car la tendance à l'instruction mécanique, à l'empirisme, en ferait baisser indubitablement le niveau, et cela au grand détriment de la culture générale des élèves.

Le conseil pratique de Thiersch de faire suivre les études

classiques, un certain nombre d'années, aux jeunes gens destinés à l'industrie, acquiert beaucoup de poids lorsqu'on réfléchit à cette double obligation, d'étudier méthodiquement les sciences et de s'attacher à développer l'homme tout entier. Nous supposons un élève d'une capacité moyenne, placé dans une situation assez favorable pour pouvoir continuer ses études jusqu'à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans. Quel inconvénient y aurait-il à lui faire suivre le collége et le gymnase? Il y sera sous l'empire d'une bonne discipline, d'un plan d'études complet et bien gradué. Ce plan n'est pas si inflexible qu'on ne puisse faire insister l'élève davantage sur les branches en rapport avec sa profession future; dans la dernière ou même dans l'avant-dernière année il se tournera fortement vers des études spéciales liées à sa destination industrielle; mais il sera en mesure de le faire avec l'habitude d'un travail suivi et des facultés exercées aux déductions scientifiques. Et si quelque aptitude marquée se développait en lui, une autre carrière lui resterait encore ouverte; on aurait formé peut-être un bon médecin ou un mathématicien habile, au lieu d'un commerçant qui compromettrait ses capitaux dans des entreprises pour lesquelles il ne se sentirait pas de vocation. La position que nous venons de supposer est celle de beaucoup de jeunes gens en Suisse comme dans d'autres pays. C'est sans doute par des motifs de cette nature qu'à Genève, par exemple, un aussi grand nombre d'élèves abordent les études collégiales [1].

Nos écoles moyennes s'adressent, il faut le reconnaître, à des besoins et à des situations un peu différentes. Les élèves y sont admis moyennant la préparation de l'école primaire, moins forte nécessairement que celle d'un collége; ils sont

[1] Le collége de Genève comptait, dans l'année scolaire 1838 — 1839, 463 écoliers effectifs, dont 214 dans les six classes latines.

considérés comme devant entrer dans la vie active dès l'âge de dix-sept ans, et l'on concentre dans le court espace de trois années les études générales et les études appliquées d'une manière plus ou moins directe à l'industrie. De là deux difficultés, qui tiennent en partie à la nature spéciale de ces institutions et qui ne se présentent pas au même degré, dans l'enseignement primaire et dans l'éducation classique. C'est d'abord la brièveté des études moyennes. La loi ne pouvait aller au-delà des trois années qu'elle demande pour un cours complet. Mais si ce terme était abrégé par l'impatience des parents ou des élèves, on ne devrait pas imputer à l'institution le tort de ceux là même auxquels on aurait souhaité en assurer tout le bienfait. C'est en second lieu la diversité des études. Elle est grande ! les mathématiques, les sciences physiques, la langue maternelle et des élémens de littérature, l'histoire, en tout seize branches à faire marcher. Il est vrai que la même étendue n'est point assignée à chacune d'elles, et qu'on ne saurait laquelle retrancher sans nuire à l'ensemble. Il importe cependant à la solidité des résultats de l'enseignement, qu'on lui trouve un centre commun, qu'une ou deux branches principales servent de point de ralliement à tout le reste. Cet esprit de suite, cette unité de grand prix, qui atténue tant de lacunes, et compense bien des imperfections, l'ancienne éducation classique la possédait ; son programme restreint contribuait même à la lui rendre plus facile. Notre école primaire la possède aussi, nonobstant les douze branches d'enseignement que la loi énumère. Car il est bien réservé que chacune d'elles recevra seulement l'étendue qui lui appartient. Ensuite, si l'on réfléchit au nombre des élèves, une soixantaine confiés au même maître, à la diversité de leurs âges, sept à seize ans, à leur peu de préparation avant d'entrer à l'école, aux interruptions forcées, on se convaincra que la meilleure

école primaire concentrera toujours son enseignement principal sur quelques objets : la religion, comme base de l'éducation morale et comme connaissance positive, non qu'elle absorbe cependant le plus grand nombre d'heures de leçons parmi les objets enseignés ; l'étude de la langue maternelle, non point condensée sur les subtilités du participe, mais élargie au contraire, de sorte qu'une foule de notions s'y puissent rattacher. Elle devient ainsi le cours de philosophie de l'école primaire, elle forme le raisonnement et les autres facultés, elle demeure une acquisition capitale pour toute la vie de l'élève. L'arithmétique, nécessaire dans la vie, éveille en même temps, un ordre spécial de facultés. Enfin des notions d'instruction civique, d'histoire nationale, de géographie, de sciences physiques et naturelles viendront se grouper à l'entour, dans la mesure que comporteront les forces de l'instituteur, l'intelligence des élèves, et le temps dont il est possible de disposer. C'est un élément de variété, qui évidemment n'altère point l'unité de l'ensemble. Mais cet effort pour délivrer l'instruction primaire du poids de la monotonie, ne serait-il qu'un vain luxe? La tentative de s'adresser, même dans cette humble sphère, à l'homme tout entier, de faire un appel à son cœur, comme à toutes les facultés de son intelligence, est-elle un rêve sans racines? Ah ! nous attendons mieux du niveau que peut atteindre la culture d'un peuple ; l'avenir montrera, nous l'espérons, ce que peuvent, dans l'accomplissement d'une pareille tâche, la patience, la foi à l'œuvre et le respect pour l'homme. L'obligation imposée à l'école moyenne de mener de front des branches très-diverses appartenant aux sciences positives et aux sciences morales, lui rend l'unité de l'enseignement plus difficile, mais non moins nécessaire. C'est, à notre avis, un des problèmes importants et difficiles que ces écoles sont appelées à résoudre : inexpert, nous ne sa-

vons que l'indiquer à de plus habiles, en souhaitant vivement que l'expérience amène une réponse d'accord avec nos vœux pour le succès de ces institutions.

Une organisation de l'éducation secondaire et supérieure adaptée aux besoins de l'époque actuelle, est une de ces questions qui, tenant par leurs racines aux principes les plus relevés de la philosophie et de la pédagogie, rentrent par leurs applications dans le domaine commun. Il n'est pas de père de famille qui ne puisse avoir à se demander : quelle direction donnerai-je à mes enfans ? Suis-je pour l'éducation classique ou pour l'éducation industrielle ? Elle ne pouvait donc échapper à la destinée des grandes questions, d'être souvent obscurcie et dénaturée par des éléments étrangers à la question elle-même. En Angleterre, l'organisation tout aristocratique et classique de l'instruction supérieure présentait des lacunes pour un pays de plus en plus enfoncé dans l'industrialisme. La cause de l'enseignement des langues modernes, de la rénovation de l'instruction publique a été vivement plaidée par des économistes, tels que Mill, par exemple, peu versés dans la pédagogie, encore moins dans la pratique de l'enseignement, et qui envisageaient l'éducation avant tout comme un corollaire ou un appui de leurs théories économiques et sociales. La France a toujours compté, au sein de la Chambre, d'habiles et savants défenseurs des études littéraires ; mais si l'organisation de l'éducation supérieure est classique, une multitude de têtes suivent encore l'impulsion *anti-idéologue* de Napoléon. Les idées éducatives sont peu en circulation dans ce pays-là ; le faux jour des préventions politiques s'y projette sur tous les intérêts de l'ordre moral, et la presse a été jusqu'ici plus que superficielle, quand elle a voulu aborder ces questions, qui commencent à poindre là comme partout. Nous ne prétendons point que notre Suisse

doive échapper à la destinée commune. L'utilitarisme y compte de fervents sectateurs ; il est encore bien des gens qui confondent le désir d'arriver vite au bout d'une éducation avec l'envie de bien faire : chez nous aussi l'éducation servira de manteau à des questions de parti. Mais nous avons cet avantage que, les besoins nouveaux étant constatés, la législation s'est efforcée, sans arrière-pensée, de les satisfaire. Bien des questions de principes étaient encore à vider, plusieurs points d'organisation pouvaient se concevoir de diverses manières ; on a pensé avec raison, nonobstant le conflit des opinions modernes sur toutes choses, que le meillleur parti était de mettre la main à l'œuvre. On a décrété des institutions variées d'éducation secondaire et supérieure, aujourd'hui on expérimente. L'essentiel est de persévérer, de ne pas remettre en question les principes et les choses avant d'avoir pu apprécier les institutions par une pratique prolongée, propre à servir de contrôle à la théorie.

Plus cette grande question se dégagera de tout entourage étranger, plus elle apparaîtra étendue et sérieuse. Qui penserait qu'on ait pu résoudre de prime abord tout ce problème du renouvellement de l'instruction industrielle et classique, secondaire et supérieure ? L'observation patiente, intelligente, la comparaison des résultats obtenus en différents pays, sont, au point où en est actuellement la question, le moyen le plus efficace d'obtenir une solution complète, satisfaisante, appuyée sur une base solide. Il est du devoir de la Suisse et du canton de Vaud de fournir leur contingent à cette enquête, de rassembler des faits et de discuter au besoin, les principes ; cette tâche appartient particulièrement aux hommes qui se tournent en bon nombre, parmi nous, vers la carrière de l'enseignement. Nos réflexions auront atteint leur but, si elles attirent l'attention sur cet objet important.

J.

Le bureau de la société des philologues allemands a publié, avec les explications suivantes, l'avis du concours mentionné à la page 20 ci-dessus. Cet avis est inséré dans la *Gazette universelle d'Augsbourg*, du 13 janvier 1840, n° 13 :

« D'où vient que les enfans, après avoir appris tant de bonnes » choses dans les écoles, en oublient une aussi grande partie, dès » qu'ils les ont quittées ? Quels moyens les enfans eux-mêmes, les » parens, les instituteurs, les ecclésiastiques, les particuliers, les » associations (et parmi ces dernières la société des philologues et des » instituteurs allemands), enfin l'Etat lui-même, pourraient-ils » employer pour combattre, depuis la sortie de l'école, cette dis- » position à oublier les choses apprises, en ayant surtout égard aux » enfans qui ne sont pas destinés aux professions savantes et aux » études universitaires ? »

En répondant à cette question, on doit rechercher, *d'abord*, si ce n'est pas dans l'enseignement lui-même que se trouve le germe de cet oubli des choses apprises ? Ce mal ne peut-il être attribué, *en partie*, à ce que plusieurs des choses que l'on considère comme bonnes à enseigner dans l'école ne le sont réellement pas et s'oublient à cause de cette circonstance même ? Et aussi, *en partie*, à ce que les choses mêmes qui sont bonnes à placer dans les études de l'école ne sont ni enseignées, ni apprises d'une manière qui donne une probabilité suffisante qu'elles ne s'oublieront pas ? En *second lieu*, et comme objet principal, on indiquera les moyens de prévenir l'oubli des choses réellement bonnes, bien enseignées et bien apprises.

Un prix de trois cents florins sera décerné au meilleur mémoire sur la question proposée. Les mémoires doivent être envoyés jusqu'au 1er janvier 1841, avec le nom de l'auteur inscrit dans un billet cacheté, portant la même épigraphe que le mémoire. Uue commission composée d'instituteurs expérimentés a été nommée pour examiner les compositions qui seront envoyées, et présentera le résultat de son travail à la quatrième assemblée de la société des instituteurs et des philologues allemands. Les mémoires peuvent être adressés, par l'entremise des maisons de librairie, à M. le conseiller intime Dr *Nüsslin*, à *Mannheim*.

LES ALPES DINARIQUES, ET LA DALMATIE.

(Cet article est extrait de la relation d'un voyage fait dans ce canton, par un de nos compatriotes).

Les Alpes Dinariques.

La grande chaîne des Alpes, après s'être abaissée dans la Carniole, renaît et s'élève au S. O. dans une direction parallèle à l'Adriatique. La Save est la limite septentrionale de ces monts et les sépare de la fertile plaine d'Esclavonie. De là ils montent en collines boisées renfermant dans leurs vallées, des vergers, des pâturages et des champs. Leurs sommets, ombragés de sapins et de chênes, restent inhabités, et forment une suite monotone de têtes solitaires et toujours plus hautes. Mais, tout à coup, une main fatale semble les avoir recouvertes d'une éternelle stérilité. Là sont les affreuses montagnes du Dinara et du Vellebit, dont les cimes s'élèvent à 900 toises au-dessus de l'Adriatique. Celles de Plissiwicza formées de rochers taillés à pic les dépassent encore. Ces affreuses masses étaient autrefois couvertes de forêts ; à leurs pieds l'on voyait mûrir l'olive et

le raisin ; mais les forêts déracinées par des vents impétueux n'offrirent plus d'abri, la terre entraînée par les eaux, disparut à jamais de leurs pentes. Dès longtemps le roc montre partout à nu ses flancs désolés, ses tranchantes arêtes et recèle des précipices si affreux, qu'aucune trace humaine n'y est parvenue. Leurs cimes calcaires dominent au loin la plage. Eclairées par le couchant, elles paraissent comme de hauts remparts calcinés. Le soleil et la mort règnent seuls sur ce domaine ; chaos aride, où l'oiseau de proie même ne va point chercher de pâture. Le silence n'en est interrompu que par les hurlemens épouvantables de la *Bora* qui a jeté son berceau dans ces escarpemens ; c'est de là qu'elle descend sur le plateau sablonneux de la Licca dont elle disperse le sol en tourbillons et se précipite avec furie sur les rivages morlaques [1].

Les eaux des pluies et des neiges amassées dans ces rocs escarpés qui leur ferment toute issue, se sont formé elles-mêmes une route souterraine; elles pénètrent leurs entrailles par de mystérieux canaux et reparaissent impétueusement de l'autre côté en sources abondantes. Quelques-unes sont si considérables, qu'elles forment immédiatement des rivières et des torrents rapides, mais la plupart profon-

[1] « Il est difficile, dit Hacquet, sans l'avoir connu par sa propre expérience, de se figurer combien ces vents du N. E. sont dangereux, particulièrement sur les côtes ; tantôt ils précipitent irrésistiblement dans les flots de la mer les hommes et les quadrupèdes ; tantôt ils les jettent contre les rochers. Beaucoup de personnes périssent aussi par une grêle de gros cailloux que l'impétuosité de l'air soulève comme des monceaux de paille. Le vent est accompagné d'un froid si pénétrant, qu'il devient mortel aux personnes qui en sont atteintes en pleine campagne. »

» Les iles qui sont déssous la Kapella et Vellebit entre l'Istrie et la Dalmatie en éprouvent toute la rigueur. Elle y fait périr souvent de nombreux troupeaux. (Voyez ce que dit Busching de l'ile d'Arbé.) « L'hiver y est horrible ; le vent du nord d'une violence extrême : il soulève l'eau et la répand comme un brouillard sur les champs dont il fait mourir les plantes. Il y a eu fait périr 12,000 moutons à la fois. »

dément encaissées ne peuvent féconder leurs rives. Souvent les canaux supérieurs sont obstrués par des matières entraînées par les eaux; des lacs se forment et s'élèvent jusqu'à ce qu'un nouveau travail les ait écoulés. Alors la sécheresse succède derechef à l'inondation, et l'on voit paraître des cavités, des puits sans fond et des gouffres béants. Les jeux de cette nature étrange forment quelquefois de magnifiques spectacles; ainsi l'on voit la rivière de Sluin se précipiter de cascades en cascades, [1] jusques dans la Korana. Dans la contrée d'Ogulin, trois sources jaillissant du mont Pliwicza forment sept lacs qui tombent l'un dans l'autre en chutes brillantes et se communiquent leurs eaux claires comme le cristal; le plus vaste d'entr'eux, interrompu tout à coup par un rocher fort large, laisse échapper ses ondes par une nappe immense; une île de pins, jetée comme une corbeille verdoyante, donne au Kordak un aspect romantique; mais les deux derniers restent inaccessibles; depuis le haut des rochers qui les entourent, l'œil effrayé les aperçoit au fond du précipice.

Cette chaîne se prolonge ainsi, conservant cet âpre caractère, et forme jusques au-dessus de Cattaro la limite de la Turquie, où il semble que l'islamisme et la civilisation, craignant leur rencontre, se soient élevé une barrière de rocs impénétrables. Plus bas elle se recouvre des sombres forêts de Montenegro, et les monts d'Albanie [2], déjà redoutés des anciens, la joignent au centre de l'Hémus.

Les peuples qui l'habitent semblent participer à sa nature sauvage. Endurcis à la fatigue, habitués à la privation des choses les plus nécessaires, ils dédaignent la culture d'une terre maudite, et s'exercent dès l'enfance à gravir les rochers et à porter les armes, qu'ils ne quittent jamais. Ils

[1] Elles sont au nombre de quarante-trois. Malte-Brun VI. 684.

[2] C'étaient les monts acrocérauniens.

semblent des hordes guerrières campées et arrêtées dans leur marche. Une peau non tannée qu'ils serrent avec des cordons par-dessus deux chaussons passés l'un sur l'autre, leur sert de souliers; avec cette chaussure nommée *opanken* que l'usage rend très-flexible, ils suivent les divers plans de ce sol hérissé, qui présente tantôt des arêtes saillantes, tantôt une surface inclinée que les eaux rendent glissante comme le marbre. Apres pour eux comme pour les autres, ils conservent depuis des siècles la même rudesse, et se renferment dans leur dignité sauvage. Dès le bas-âge leur hardiesse est extrême, leur voix rude et forte, au point qu'ils s'appellent et se comprennent à de grandes distances dans les rochers; leur taille est élevée, ils ont le corps vigoureux, la figure mâle, mais le teint rembruni et l'air menaçant. Leurs yeux sont pleins d'audace, de mépris et d'indifférence, et souvent on y lit une expression féroce. *Il y a des Illyriens dont les regards sont mortels et qui portent deux prunelles dans chaque œil*.[1]

Cette race belliqueuse, d'origine slave, se compose de Croates, d'Illyriens et de Morlaques. Les Bosniaques dans l'intérieur et plus au sud les Monténégrins et les Albanais continuent cette suite de nations indomptables, qui semblent repousser la civilisation et ne prendre goût que dans le sang et les armes.

Au-dessus de la Dalmatie les *Pandoures* veillent sur les abords mystérieux de la Bosnie et de l'Erzegowine. En dehors de la ligne de quarantaine ils errent sans cesse dans les obscurs confins des religions et des empires. Rien ne saurait reproduire l'aspect aventureux de ces guerriers apparaissant sur leurs hautes morraines comme les avant-coureurs de l'orient. Une longue carabine sur l'épaule, un turban bas et flottant, des pistolets et un coutelas passés dans

[1] Ancienne tradition.

une ceinture de cordons rouges; des braies lâches resserrées tout à coup au-dessus du genou, par des jarretieres formées de plaques d'argent et plus bas entourées de *tarlukes,* bandes variées de couleurs brillantes et de fils de métal; un bissac contenant leurs provisions, suspendu à leur dos, complète leur accoutrement. Leurs traits, quoique durs, sont beaux et réguliers; d'épaisses boucles de cheveux noirs s'échappent de leur turban; de toute la barbe ils ne portent que de longues moustaches. Sans famille et sans cabane, ils mènent la vie la plus dure d'entre les Morlaques, le rocher leur sert souvent de lit et un simple toit de planches d'abri contre l'ouragan; c'est là que se réunit alors la troupe vagabonde, et un grand feu éclaire ces têtes martiales.

Plus au nord, les *Croates* [1], descendus jadis des Karpathes, commencent cette ligue permanente de soldats qui remonte la Save et borde le Danube jusques dans le Bannat et la Transylvanie. De tous, ceux-ci sont les plus belliqueux, les plus intrépides et les plus pauvres. Ceux de la Licca surtout sont pleins de valeur et aiment la gloire; ils se nomment entr'eux *Junack* (héros) et prétendent recevoir ce titre des étrangers mêmes. Ils préfèrent les escarmouches sur le territoire ottoman et le hasard de la guerre aux travaux de la paix. Dispersés jadis dans les plateaux de la Licca et de Korbawie, dont les sables étaient souvent teints de sang, ils furent réunis sous leurs chefs en tribus plus serrées. Ils habitent

[1] Les *Croates,* ou montagnards, furent appelés dansle VIIe siècle, par Heraclius, contre les Avares qu'ils domptèrent et auxquels ils succédèrent dès lors dans l'occupation de ce pays. Malte-Brun. VI. 688.

Je ne parle ici que des Croates militaires, habitant les hauteurs de la Kapella. La différence d'avec le reste de la Croatie est grande pour les mœurs et les productions. Voyez à ce sujet l'ouvrage de M. Demian, officier autrichien, qui a étudié avec soin toute la Hongrie et ses annexes. Il s'écarte de ses minutieux tableaux statistiques en faveur de ces peuples remarquables et peu connus sur lesquels il donne des détails fort intéressans.

de vastes cabanes en commun avec leurs troupeaux, négligent leurs champs trop écartés, et se découragent en voyant la terre qu'ils ont péniblement amassée et entourée de murs et qu'un nouvel orage vient emporter de nouveau sans en laisser le moindre vestige; souvent ils sont visités de la famine et de la sécheresse. Leurs femmes, laborieuses, infatigables, soutiennent presque seules le poids des fatigues, elles vaquent aux soins du ménage, aux travaux de la terre, vont chercher l'eau et le foin pendant l'été à plusieurs lieues de distance. On les rencontre dans les chemins raboteux des montagnes, ayant une charge sur la tête, un enfant sur le dos et un autre dans les bras, filant le lin ou la laine qui doit servir de vêtement à leur famille, tandis que le mari marche à côté sans porter aucun fardeau.

En dehors de la frontière, sont des hommes, qui ont fui la vengeance des lois, ou la discipline militaire; le retour leur est à jamais interdit; ils suivent la seule voie qui leur reste, la contrebande, la rapine et le meurtre. Existences désespérées, que la société a rejetées de son sein et qui se traînent dans ces solitudes sauvages. Malheur au voyageur qui oserait y pénétrer sans escorte, il aurait perdu le droit d'être secouru ou vengé.

La Dalmatie et ses îles.

Telle est cette barrière de monts qui arrête les flots de l'Adriatique et découpe ses rivages. Au nord elle domine immédiatement la mer, qui pénètre en sinueux détours jusques dans leurs racines. C'est là surtout le sombre empire de la Bora, qui soulevant les eaux profondes du Quarnero, fait une horrible lutte des flots et des rochers.

Là où la Zermania descend du Vellebit dans les lacs d'Obbrovazzo, commence un plus doux climat. La plage se pro-

jette et s'avance dentelée de mille façons par la mer, et parcourt le pied des montagnes jusqu'aux bouches de Cattaro. Cette lisière étroite et longue est *la Dalmatie.* L'olivier, la vigne et le figuier croissent à l'envi dans les lieux que la terre végétale n'a point abandonnés ; dans les recoins les mieux abrités on voit fleurir le citronnier et l'oranger. Les vins de Dalmatie doux et chauds, et les figues, dont l'abondance est extrême, s'exportent au loin ; de la cerise marasque, fruit particulier à cette contrée, on tire ce délicieux rosoli connu dans l'Europe sous le nom de marasquin.

Mais partout le roc perce et reparaît en longs entassemens calcaires; de grands espaces restent inaccessibles et déserts ; partout le sol est brisé, inégal et tranchant ; on le croirait desséché jusqu'aux entrailles[1]. Le voyageur gravissant ces landes inhospitalières peut faire de longs trajets sous un ciel brûlant sans trouver de l'eau pour étancher sa soif, heureux quand il voit renaître au loin une verdure foncée surmontée de toits et souvent d'une forteresse debout ou en ruine. C'est ainsi que s'annonce l'approche de la végétation, qui a retrouvé une terre pour jeter ses racines, et de bourgs épars à de grandes distances : la seule ressource de leurs habitans est dans les citernes qui conservent l'eau des pluies. De mornes collines, détachemens des monts supérieurs, envahissent la plaine, se plongent sous le rivage et reparaissent en îles innombrables. De tous côtés leurs têtes s'élèvent au-dessus des eaux. La plupart sont des ro-

[1] Le caractère singulier de ce pays est déjà sensible dans les dernières pentes des Alpes au-dessus de Trieste et se prolonge probablement fort au midi. Celui qui, après avoir quitté les superbes plaines du Frioul, s'avance au-delà de Palma nova, peut s'en faire une idée et ne voit pas sans surprise les crêtes bizarres des monts de Goritz et de Santa Croce. Les grottes d'Adelsberg sur la route de Laybach, sont un phénomène qui est déjà peu dans la nature des Alpes.

chers incultes et crevassés que l'arbousier recouvre de ses tristes buissons. Sombre archipel qui fatigue l'œil de sa variété monotone, et dont les mille détours et les canaux ne sont connus que des nochers et des pêcheurs. Les plus grandes de ces îles, conservant la direction de la chaîne, s'étendent en longue arête de N.E. au S.O. dans une largeur très-peu considérable. Quelques unes sont fertiles et parsemées de loin en loin de bourgs et de villages. Les matelots de cette côte et surtout les Illyriens du Quarnero sont les plus intrépides des mariniers ; les vaisseaux battus par la tempête s'étonnent de voir leurs frêles barques de pêcheurs tenir la mer et se jouer de l'orage le plus violent ; la pêche et le cabotage sont leur occupation principale ; mais lorsqu'ils s'en vont au dehors dans les ports plus fréquentés, on les distingue aisément des autres nations à leur stature, à leur nonchalance et à leur air farouche. Luttant tour à tour contre la Bora et le Sirocco, assistant aux gigantesques batailles des éléments, leur âme s'élève souvent à des pensées religieuses et austères, et le sentiment des dangers et des hasards qui menacent leur vie mêle à leur voix rauque un ton habituel de mélancolie.

Les peuples qui habitent la Dalmatie sont de race slave, mais on ne sait précisément ni le lieu d'où il sont venus, ni l'époque à laquelle ils s'établirent.[1] Quelle que soit leur ori-

[1] Engel les croit un mélange de Valaques et de Bulgares : Mannert, un reste des Avares domptés par les Croates dans le VII[e] siècle et confondus avec leurs vainqueurs. — Malte Brun complique la difficulté par la découverte d'une race particulière qui habite les rives supérieures de la Kerka et dont la physionomie rappellerait les Goths et les Tatares. Le docteur Petter, qui a passé sa vie à étudier ces peuples et a publié un ouvrage en italien et en allemand, les croit venus de Servie, d'où les persécutions des Turcs les auraient chassés. Cet aimable vieillard, établi à Spalatro, m'a donné des détails à leur sujet, que j'ai regret de n'avoir point notés. On les trouverait sans doute dans son ouvrage que je n'ai pu me procurer ensuite, l'édition étant épuisée.

gine, on les désigne sous le nom général de *Morlaques.* Leurs rapports avec les Croates, les Bosniaques et même les Slavons indique une souche commune ; tous ces peuples se comprennent aisément et parlent la même langue, qu'ils nomment *ratsich.* Presque tous grands et bienfaits, ils ont le teint olivâtre et l'air sombre ; ils ont peu de besoins, y suffisent aisément, semblent mépriser les douceurs et les commodités de la vie et ne faire aucun effort pour se les procurer ; de la farine de maïs et des fruits font leur nourriture ; c'est dans le pays même que se fabrique le drap qui forme leurs vêtements; ils quittent rarement ceux-ci même de nuit. Leur constitution robuste se conserve jusque dans l'âge le plus avancé par cette frugalité extrême et ce rude genre de vie qui semble commun à toutes les races slaves. Mais l'étranger est accueilli chez eux sans bienveillance; jamais ils ne montrent de curiosité ni d'empressement, et à peine connaissent-ils les devoirs de l'hospitalité ; près des montagnes on les voit encore coiffés du turban ; sur le littoral ils ont déposé la longue écharpe qui l'entoure et le poids inutile des pistolets, et ne conservent que le bonnet rouge et la ceinture ; leurs cheveux croissent tantôt en touffe, tantôt tombent de la nuque en chaînettes. La coiffure des femmes est pleine de grâce ; elles portent aussi le petit bonnet rouge, voilé quelquefois d'une gaze légère, sous lequel elles ramènent leurs cheveux tressés de rubans rouges, entrelacés de boutons dorés ; ailleurs elles se couvrent la tête d'un voile plus épais arrangé à la manière orientale. Leur costume, différent dans chaque contrée est remarquable par le contraste de ses brillantes couleurs qu'elles varient à l'infini ; souvent on les rencontre avec un surtout de drap bleu ou blanc sans manches bordé d'une bande rouge dans son pourtour et tombant jusqu'au genou ; au-dessous descend un surtout pareil et plus long ; le corset écarlate garni de

boutons d'argent est ceint d'un tapis dont le fond couleur de laque est traversé de bandes noires ; une besace bigarrée de dessins et une quenouille les accompagnent ordinairement ; hommes et femmes portent les opanken et les tarluken dans la campagne, dans les bourgs on les voit en *levantines,* souliers rouges à la mode turque relevés en pointe par le bout. Les habitants les plus civilisés des villes ont adopté les mœurs, le langage et le costume italiens. Ceux qui ne s'adonnent point au commerce mènent une vie oisive et douce ; leur société est agréable pour l'étranger, avec lequel ils se lient facilement et se montrent prévenants, polis et serviables.

La Dalmatie fut connue et fréquentée des Romains, qui y fondèrent plusieurs colonies. OEnone, Salone et Epidaure étaient des villes dont le nom ne fut pas sans importance dans l'antiquité ; peut-être les terres meubles étaient-elles alors plus abondantes qu'aujourd'hui. C'était l'ancienne *Liburnie,* dont Scardona était la capitale. Il est probable que leurs légions prenaient surtout leur chemin de ce côté pour pénétrer au Danube et dans la Pannonie, et que le mont Prolog, qui permet un passage en Bosnie et qui a hérité d'eux ce nom qu'il garde encore, leur apparaissait comme le commencement d'une marche pénible et d'une lutte hasardeuse contre des peuples vaillants et barbares. Dans les siècles orageux du moyen âge, le rivage de Dalmatie se couvrit de forbans intrépides qui s'élançant sur les vaisseaux qui remontaient l'Adriatique, rentraient chargés de butin à travers le dédale de leurs îles où il eût été difficile de les poursuivre. Quelques-unes de leurs bandes se grossirent au point de se constituer en associations puissantes : telle était la république des pirates de Narenta ; les plus redoutables étaient les Uscoques, qui, ayant trouvé un repaire as-

suré dans une baie liée seulement à la mer par un étroit canal dont l'entrée était mal aisée à découvrir et facile à défendre, y établirent leurs cabanes entourées et soutenues par des *sibices*, espèce de perches ; c'est là où s'élève aujourd'hui Sebenico qui en tira son nom et qui s'agrandit par la réunion des habitans de Scardona éteinte. Venise, dont le commerce était entravé par ces pirates, parvint à les détruire après de sanglants combats ; sentant combien les belliqueux Dalmatiens pouvaient lui être utiles, cette habile république chercha à se les attacher, les traita avec égards, et leur valeur contribua beaucoup à sa gloire.

Venise et la Dalmatie tombèrent ensemble au pouvoir de l'Autriche, dont les troupes occupent aujourd'hui toutes les forteresses du littoral et des îles et sont échelonnées dans l'intérieur jusqu'au pied des montagnes. Le peuple n'y est point opprimé ; même on peut croire que les frais de cette occupation dépassent les revenus qui en proviennent et qu'un intérêt différent y retient tout ce déploiement militaire. C'est en effet le seul littoral que possède l'Autriche où elle puisse déployer ses ailes sur mer ; la nature de cette côte avec ses anses, ses ports vastes, nombreux et creusés par la nature, est particulièrement propre à fonder et développer une marine ; elle s'assure par là la navigation de l'Adriatique et le commerce important de Trieste. Ce n'est qu'après avoir parcouru les diverses contrées qui composent cet empire, qu'on peut se faire une idée de toutes les combinaisons qui en lient des parties si diverses et de l'admirable puissance qui les a réunies, les domine et conserve l'harmonie dans cet ensemble pareil à une vaste partie d'échecs, dont les pièces ont chacune une marche différente ou inverse, un rôle opposé et des ressources cachées qu'un habile joueur connaît et déploie à son profit; il sait les tenir en réserve ou les faire avancer tour à tour sans les confondre, les heurter, ni les joindre

mal à propos, cherchant plutôt à se défendre et à s'affermir qu'à attaquer hors de saison. Tel est ce génie profond, qui observe l'esprit et les habitudes de chacun de ses peuples; prudent et ferme il balance les risques et les avantages, tient compte du courage, de la nationalité, des richesses et des productions, demande à ceux-ci le tribut de leurs riches campagnes, à d'autres leurs cohortes légères, et charge ceux-là, pauvres et guerriers, de défendre eux-mêmes leur sol ingrat et en même temps les frontières de l'empire paternel ou oppresseur ; il voit s'il faut attacher ou contraindre, et sait se montre ici plein de douceur et de confiance, là vigilant et sévère ; à la fois puissant et économe, il distribue ses forces, les ménage ou les entasse, suivant les lieux et l'occasion. Soumettant les uns à la conscription pour retenir les autres dans la dépendance, c'est ainsi qu'il transplante les nations emploie et brise tant d'existences, occupe et utilise le bras des légions pour élever des forteresses dans les cités et construire des routes par-dessus les montagnes, ouvrages immenses et peu vantés au dehors; tout marche et agit en silence : les Hongrois occupent Salzbourg et Milan, les habitants de la Bohême vivent sur les bords du Pô, tandis que le Tyrolien, regrettant les pentes alpestres de ses montagnes, meurt d'ennui dans les plaines rases de Debreczin ; que le paysan de Linz et le berger du Traunsée pleurent, l'un ses champs fertiles et l'autre ses doux rivages, qu'ils ont échangés contre les rocailles et les fièvres de la Dalmatie. Deux voies militaires, la Joséphine et la Caroline, œuvres dignes des Romains, conduisent à travers les vallées du Vellebit et de la Capella dans l'intérieur de la Hongrie ; mais ce trajet dans ces pays déserts est fatigant et dispendieux, souvent on embarque les troupes à Trieste et c'est la voie qui plaît le mieux aux pauvres soldats. Wir kommen viel lieber *per mare*, disent-ils.

Le cordon militaire s'arrête au pied des monts où l'on a établi aussi la ligne de quarantaine ; la garde de leurs sommets et la surveillance de leurs passages abruptes sont remises aux Pandoures, caste militaire de Morlaques, qui doivent correspondre avec les postes autrichiens et leur livrer ceux qui sortent de Bosnie. Cette vie errante, nonchalante et hasardeuse est leur goût le plus naturel ; aussi se laissent-ils volontiers payer pour le suivre ; la mort menace celui qui oserait tenter d'esquiver la quarantaine et de franchir la limite sans se constituer aussitôt prisonnier : cette loi est rigoureusement observée sur la Save mais on peut croire que la sympathie pour leurs compatriotes et une largesse faite à propos ne trouvent pas toujours le Pandoure insensible et que celui qui saurait se montrer aussi libéral que l'empereur pourrait les engager à fermer un instant les yeux ; leur devoir dépend beaucoup de leur intérêt et de leurs dispositions, car qui pourrait les convaincre ou les poursuivre ? Cette solde d'ailleurs qu'on leur accorde n'est-elle point déjà un peu compensée par cette apparence même qui attache la race morlaque, dans ses plus fiers représentans, au service de l'empire ? C'est un contraste de voir ces deux races à côté l'une de l'autre; les traits durs et prononcés de l'une font paraître ceux de l'autre plus émoussés ; ils vivent ensemble, sans presque se rencontrer ; le morlaque fier et taciturne semble à peine apercevoir l'Autrichien flegmatique et plus petit; celui-ci, d'un naturel doux et inoffensif, donnerait difficilement lieu à des collisions. S'il y a haine de la part des indigènes, elle est peu sensible, et déguisée sous l'apparence du calme; dans les villes, l'ennui, le loisir des cafés, la politesse rapprochent les officiers et les Dalmates citadins ; il semble convenu entre eux qu'on ferait mal de se fuir , lorsqu'on s'aide à passer le temps. La disette des étrangers leur fait d'autant mieux sentir le prix les uns des autres. Elle est telle qu'on

ne trouve une auberge que dans les cités les plus populeuses; encore celle-ci est petite et mal tenue, et lorsqu'elle est pleine on a recours pour son logement à l'hospitalité de particuliers qui en spéculent. Les cafés sont en plus grande proportion et ordinairement desservis par des Grisons, qui, trouvant ailleurs les places déjà prises par leurs confrères, sont venus établir leur industrie dans ce pays, où le far niente est indigène; partout on rencontre le *café svizzero*. Adroits et diligents, ils ont su même s'installer souvent au *café della piazza* et à celui *della marina;* leur économie a passé en proverbe et leur vaut maintquolibet: de temps en temps ils retournent voir leur patrie et leur famille, d'où ils reviennent avec un ou deux novices, dont la mine sent longtemps le crû du pays. Ceux-ci à leur tour, doivent se former au métier, apprendre à être empressés, attentifs à la fantaisie des signors et des officiers, sourds à leur lazzis et sans rancune pour leur familiarité, mais ils se préparent à la longue un moyen de retourner dans leur sol natal, pour y jouir enfin d'un bien-être qui paie leur longue complaisance.

Au nord, dans le labyrinthe de caps et de golfes où s'entrelacent les rivages de l'île de Pago et ceux du continent, *Nona* rappelle l'ancienne OEnone. Depuis là jusqu'aux bouches de Cattaro, la Dalmatie compte environ quatre-vingts lieues de longueur. Parcourons-en rapidement la côte et les cités.

Zara, embellie autrefois par Auguste et Trajan, se fait remarquer aujourd'hui par son port et ses fortifications, chef-d'œuvre, dit-on, dans cet art. C'est la capitale et le siége des autorités, des chefs de l'état-major et de leurs familles, dont un petit théâtre, le seul qu'il y ait en Dalmatie, adoucit le séjour. Après avoir passé le canal qui sépare la longue île de Pasman de la côte, nous trouvons une gorge étroite comme l'embouchure d'une rivière et

gardée par le fort S. Nicolo. En y pénétrant on est surpris de la voir s'élargir subitement en vaste lac. En face *Sebenico* s'étageant sur la rive, dont les maisons se surpassent l'une l'autre et sont dominées par une bande de forts et de rochers. Au milieu de la ville le dôme se fait remarquer par sa voûte hardie formée de larges dalles de marbre. La baie, capable de contenir une flotte entière, semble barrée de tous côtés par ses bords escarpés, mais ceux-ci s'entrouvrent creusés par une nature fantasque ; un second canal serpente au milieu des rochers qui le surplombent et descendent dans la profondeur de ses eaux. Des rameurs morlaques, silencieux comme ces rochers, nous emportent rapidement dans les angles et les détours de ce canal sans rivages, inexorable dans la tempête, funèbre dans son calme et tristement ombragé d'inaccessibles parois. Un lac paraît de nouveau et *Scardona* sur sa rive. Non loin, dans l'aridité des collines, s'épanouit une végétation luxuriante jetée sur des nappes d'eau qui jaillissent, ondoient et se précipitent au travers de la verdure fécondée par leur fraîcheur ; de tous côtés on voit sourdre et rouler des eaux pressées qui tombent et bondissent, blanchissantes d'écume, autour d'une rivière dont le lit semble ne pouvoir contenir tant de torrents et de ruisseaux. Cette cascade merveilleuse est formée par un lac qui s'échappe de la montagne et que nourrissent les eaux abondantes de la Kerka. Reprenons le chemin de Sebenico : la nuit recouvre le triste canal qui nous y conduit, la muette ceinture des rochers est devenue plus sombre, les étoiles semblent descendues au fond de cette gorge ténébreuse, et la rame soulève des eaux phosphoriques, brillantes d'étincelles et de sinistres lueurs [1]. On se croirait dans l'Achéron.

[1] Ce phénomène, sensible dans toute l'Adriatique, semble plus intense autour du sol volcanique de la Dalmatie.

De Sebenico prenant là route de terre après une journée de marche dans un pays désert, entre des collines brûlées qui masquent les bords de la mer, on la voit reparaître enfin avec la ville de Trau qu'un pont réunit à l'île de Bua et une jetée au continent. Là commence l'heureux rivage de Castelli, fertile en oliviers, en mûriers et en fruits délicieux de toute espèce; la vigne festonne et se marie aux figuiers. Chaque lieue est marquée par un petit bourg fortifié dont les créneaux apparaissent à travers les arbres, tandis qu'une mer d'azur baigne de l'autre côté le pied des maisons; la montagne même se couvre d'une large bande de verdure d'où elle jette dans un ciel pur ses blanches cîmes de mar bre; tout contraste et brille; mais les golfes de Salone sont plus bleus que le firmament et ceignent avec amour leurs rivages; des bas-reliefs antiques sont épars sur les champs; car c'est ici que s'élevait cette antique cité près de laquelle Dioclétien voulut oublier les grandeurs de l'empire et s'éleva un palais dont les murs épais et solides formaient un immense carré; trois côtés ont résisté aux ravages du temps et renferment dans leur vaste enceinte les deux tiers de la moderne *Spalatro.* Tous les âges se confondent dans cette pittoresque cité, les maisons modernes sont entrelacées de voûtes et de portes antiques, et souvent dansun plein cintre romain apparaît la tête d'une fileuse aux yeux noirs. Appuyé sur un sphynx en siénite qui s'avance à côté du café de la place, bâti lui-même dans un portique ancien, vous pouvez admirer à loisir les colonnes et les temples qui l'entourent en le couvrant de leur ombre, et parcourir de l'œil les délicates sculptures des frises et des chapiteaux. Ici est le temple octogone de Jupiter, dont la voûte est soutenue par huit colonnes corinthiennes de porphyre et les parois parsemées de marbres précieux, de masques, de têtes et de feuillages, portraits, à ce qu'on croit, de Dioclétien. A côté, un temple dé-

dié autrefois à Esculape, aujourd'hui à St. Jean-Baptiste, qui ne recevoit suivant l'usage des païens de jour que par la porte : on y a percé des fenêtres et pratiqué une ouverture pour le chœur. C'est surtout la mer que l'empereur aimait à contempler; de ce côté on voit l'enceinte de son palais; bordée d'un long rang de fenêtres ceintes de colonnes doriques, courant au-dessus du toit des échopes qui se sont adossées contre les murs. A leur pied est le quai de la marine où les filles de Spalatro viennent chercher la fraîcheur du soir. Leurs cheveux d'une abondance extrême, vrai luxe de la nature, tombent en profusion sur leur nuque, roulés en tresses de jais. Leur démarche abandonnée et leur taille flexible semble prendre des attraits de leur nonchalance même. Dans la mer se couche la grande île de *Brazza* qui dérobe l'aspect de celle de *Lesina*, où, sous la chaude haleine du vent d'Afrique, croissent l'aloës, le palmier et le caroubier. [1]

L'espace qui s'étend au-dessus du littoral de Zara à Spalatro forme la plus grande largeur de la Dalmatie. Deux rivières qui descendent du Dinara en arrosent l'intérieur. La *Kerka* se dirige presque aussitôt vers la mer en arrosant les pieds de la haute forteresse de *Knin*, l'ancienne Arbuda, célèbre par l'intrépide résistance qu'elle opposa à Germanicus et par le courage des femmes, qui préférèrent se jeter avec leurts enfans dans les flammes et dans le fleuve plutôt que de devenir esclaves des Romains. Elle prend son cours en formant des lacs et des cascades jusqu'à ce qu'elle vienne tomber à Scardona. D'un autre côté la *Cettina* sort comme un Cocyte d'antres caverneux et suit d'abord silencieuse et rapide les pieds du Janérévo et du Prolog qui forment la limite de Bosnie, roulant des eaux malsaines.

[1] Géographie de Busching. VII. 543.

dans un sol volcanique; elle infecte la vallée qu'elle parcourt, puis tombe dans un lit rocailleux où elle mugit jusqu'à la mer. *Almissa* est à son embouchure. Au-dessus de *Macarsca* les monts commencent à resserrer la plaine qui devient de plus en plus étroite et longue. En face des marais de Narenta, on voit la grande île de *Sabioncello*, et plus bas *Meleda*, la dernière de toutes, et où se trouve une grande quantité de précipices en forme d'entonnoirs. « Meleda est l'ancienne Melita », dit Malte-Brun, « où l'on prétend que » St. Paul aborda lorsqu'il fit son voyage à Rome. Les vagues » battent avec violence la côte méridionale, et dans quelques » endroits, la mer en se précipitant entre les gouffres formés » par les rochers y produit un bruit épouvantable. » Bientôt sur le rivage apparaît Raguse, dépouillée de sa gloire passée; Raguse, république qui se distingua au milieu d'un temps barbare par les lettres et le commerce, qui osa lutter avec Venise dans la navigation et en fut abattue, n'est plus qu'un bourg manufacturier. Près de là était l'ancienne Epidaure. Aujourd'hui le fort Napoléon sur le sommet du Sergio pleure une gloire plus récente et plus vaste et rappelle l'invasion éphémère des Français. Le rivage est interrompu par les *Bouches de Cattaro*, dernière limite. Pour compléter cette esquisse, empruntons la description brillante qu'en fait Malte-Brun. « Les bouches de Cattaro sont une véritable » curiosité géographique. Un golfe profond pénètre en » zigzag parmi des montagnes très-escarpées et se termine » sans recevoir d'autre eau que celle des torrents. Il a envi- » ron 20 à 30 lieues de circonférence. Les écueils de Zag- » niza et della Madona forment les trois entrées, nommées » Bouches de Cattaro. » — Derrière ces embouchures, la » partie étroite du golfe porte le nom de canal de Cattaro. » Sur la dernière pente des rochers se groupent des oli- » viers, des figuiers, des vignes, des arbres fruitiers de

» toute espèce. Au milieu de ces masses de rochers et de » verdure, une bourgade suit l'autre, et les vaisseaux sont » mouillés près des maisons. Ce singulier paysage est cou- » ronné par les sombres forêts du Monténégro. Dans cette » espèce de vallée aquatique, la température des étés éga- » le celle de Naples : l'oranger et le limonier prospèrent » en pleine terre ; la neige est inconnue, et pendant l'hiver, » qui n'est qu'une saison pluvieuse, la verveine triphylla, » la fleur de la passion et d'autres végétaux délicats ornent » la campagne. Les habitants sont plus éclairés et plus po- » licés que les autres Dalmates, bien qu'ils soient d'un ca- » ractère ombrageux et jaloux. Les Boccheses ou habitans » des Bouches, joignent à la constitution robuste des Slaves » la vivacité italienne. Dévots, jaloux, avides de gain, li- » vrés en grande partie à la navigation, ne quittant le fusil » que pour la rame et le gouvernail, ils conservent quelque » chose de rude et de féroce. Le sang pour le sang a long- » temps été la seule justice sociale à leurs yeux. Encore en » 1802, on lapidait les filles devenues enceintes hors du ma- » riage. Chaque canton a ses immunités, ses magistrats, » et ce petit pays peuplé de 35,000 h. est encore partagé » en faction catholique et faction grecque. Au sud des bou- « ches, le canton de Juppa et celui de Pastrovich sont peu- » plés d'une race belliqueuse toujours aux coups de fusil » avec les Monténégrins. »

Telle est cette côte placée au centre de l'Europe et de la Méditeranée, qui aurait du, il semble, devenir un foyer d'activité et de civilisation ; mais la nature s'y est montrée tour à tour libérale et d'une avarice extrême. Elle a parsemé ses dons dans le désert. Le sol semble se dépouiller encore du peu de terre qui le couvre et montre de plus en plus ses crêtes arides. Des monts abruptes, proté-

gés par la fierté d'une race indépendante et sauvage, lui coupent la communication intérieure de l'Europe, et l'islamisme lui barre le passage de la Hongrie. Elle reste peu fréquentée et presque inconnue; le commerçant que ses intérêts y appellent se hâte de la quitter comme un pays barbare. Ceux que le sort y jette et que le devoir y retient, la regardent comme une terre d'exil et soupirent après le jour qui amènera leur délivrance; mais le géologue et l'artiste y trouveraient une mine curieuse et féconde, l'historien et le poète des traits que le temps n'a point altérés, et peut-être la trace de grandes, héroïques et mystérieuses épopées dans les romances plaintives des Morlaques.

POÉSIE.

UNE VOIX DE SALUT

OU

ST.-NICOLAS DE FRIBOURG.

« Puisque Louise est infidèle,
Qu'un peu d'or a vaincu l'amour,
Que fais-je au monde? Moi, sans elle!
Ce jour sera mon dernier jour.

Où chercher la fin de ma peine?
Lâche cœur, si du moins mon bras.....
Montons, l'issue est plus certaine,
A la tour de Saint-Nicolas. »

Aux bords que la Sarine arrose,
Ainsi le malheureux Germain
Au dessein fatal se dispose.
Nul remords. Il est en chemin.

Avril de l'épine fleurie
Lui souffle en vain la douce odeur. -
Quel beau soleil ! Dans la prairie
Plus de voix qui trouve son cœur.

Voici, chantant, Paul et Jean Pierre,
Et le chédal, qui suit leurs pas.
« Viens; avec nous monte à Gruyère. »
Lui ! qui monte à Saint-Nicolas.

Plus loin il hésite, il chancelle.
Ingrat, sans mieux faire il peut voir
Fumer la maison paternelle.
« Mère, qu'apprendrez-vous ce soir ? »

Du moins devant le porche antique
Saura-t-il trembler un moment?
C'est là qu'une main prophétique
Grava le dernier jugement.

Il passe. Hélas! que vas-tu faire
Pauvre Germain? Ne faut-il pas
A l'agonie une prière?....
Il monte; il a doublé le pas.

Soudain éclate une harmonie.....
C'était pour la première fois.
La nef, la tour en est remplie.
O mon Dieu, quelle est cette voix?

Le cœur se brise à son tonnerre ;
A ses soupirs il s'attendrit :
Grâce, grâce au fils de la terre !
Vous triomphez, divin Esprit.

Il pleure; il prie; il est fidèle.
Au chœur il se traîne à genoux
Devant celui qui le rappelle.
Orgue sublime, c'était vous.

Mais pour créer cette harmonie,
De salut ministre aujourd'hui,
C'est Dieu qui donna le génie.
C'est Dieu qui sauve : gloire à Lui !

J.-J. Porchat.

UNE QUESTION

A PROPOS DE L'OUVRAGE DE M. HISELY

SUR

L'ORIGINE DES LIBERTÉS DES WALDSTETTEN.

Les peuples, Suédois ou Germains, il n'importe, qui s'établirent lors de l'invasion des Barbares sur les rives du lac de Waldstetten, se glorifiaient d'être libres.

Suivirent les temps féodaux ; ils naquirent de la violence. Les faibles cherchèrent une protection : celui-ci auprès d'un couvent, celui-là immédiatement auprès de l'empereur.

Bientôt plus de personne *libre*, si non le pape et l'empereur. Néanmoins les seigneurs se considérèrent comme libres, dans un sens relatif. Leurs vassaux se nommèrent libres (*freye*). Les paysans se dirent libres, lorsqu'ils descendaient d'hommes qui l'étaient, qu'ils ne pouvaient pas être aliénés, qu'ils avaient le port d'armes ; qu'ils allaient, venaient, avaient leur droit sur le pâturage commun, et pouvaient transmettre leurs biens à des héritiers. Tels étaient, je le crois, la plupart des hommes des Waldstetten.

Pour s'être placés sous la protection immédiate de l'empereur, ou de telle maison seigneuriale, ils ne s'en estimaient pas moins libres.

8

Aussi demandent-ils la *confirmation* de leurs franchise; non *la liberté*, mais la *reconnaissance de leurs libertés*.

Leur langage est sans bravade, sans rudesse. Il a un accent remarquable de simplicité et de droiture. Il nous les montre tels que la tradition.

Toute tradition est confuse. Elle mêle les dates, les faits. Elle épouse les passions populaires. Mais il est rare qu'elle ne renferme pas la vérité. Les documens sont les titres de celle des parties qui savait écrire. Il lui était facile d'abuser de la plume et du langage. Qui sait où, comment, par quelle main ils ont été tracés. Il peuvent rectifier la tradition, mais non plus qu'elle ils ne peuvent donner une base sûre à l'histoire.

En tout cas, la question de droit ne peut-être prise sur un point, dans un seul moment, ni d'une manière abstraite. Elle ne peut, au 13e siècle, être séparée de tout ce qui nous montre les abus de la force. La féodalité suisse n'en a pas été plus pure qu'aucune autre. Des montagnes d'Aigle à celles d'Appenzell, mêmes récits. Je les crois, au fond. Je les crois, parce que je sais le pouvoir, où qu'il se trouve, la plus méchante des maladies. Il est orgueilleux. Rencontre-t-il de la résistance, il devient cruel. En des temps barbares, il est près de se montrer atroce. Tel fait, qui nous paraît sortir de la nature, est celui qui caractérise la nature de tel siècle éloigné. Mais il suffit de ce que M. Hisely raconte des mœurs de l'époque. Que seulement les pages où il les retrace soient rapprochées de celles où il traite la question de droit. Que la situation des parties nous soit représentée dans son ensemble. Vienne après le récit de la délivrance des Waldstetten. Avec M. Hisely, nous prononcerons le mot *progrès;* mais, en certain sens, nous rappelant le passé, ne dirons-nous pas aussi : *restauration ?*

L. V.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ESSAI SUR LA VIE DE TISSOT, par CHARLES EYNARD. Lausanne, librairie de Marc Ducloux, 1839. 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr. 45 rap.

Il peut sembler inutile d'entretenir le public d'un ouvrage qui est entre ses mains depuis plusieurs mois, que les journaux ont loué et qui a déjà une réputation honorable. Tout cela nous retiendrait s'il était jamais inopportun ou inutile de recommander un bon livre et d'en faire un examen consciencieux. Si nous n'avions qu'à répéter les éloges que la biographie de Tissot a déjà reçus, nous nous tairions ou nous nous bornerions à indiquer les journaux qui les ont publiés. Ce ne serait rendre ni au public, ni à l'écrivain le service qu'ils attendent de nous. La critique exclusivement louangeuse est, à nos yeux, suspecte ou d'inattention, ou de complaisance, deux dispositions qui devraient imposer le silence.

Tissot, l'un des plus grands médecins que notre patrie ait jamais vu naître, méritait de trouver un biographe. Notre patrie avait eu son Hippocrate, inaccessible, comme celui des temps antiques, aux séductions des rois ; elle ne pouvait sans ingratitude l'oublier. Hors d'état de lui rendre ce qu'elle en avait reçu, la reconnaissance était la seule manière de l'honorer, que dis-je, de s'honorer par lui. Cette reconnaissance ne lui a pas manqué. Tissot vit encore dans nos souvenirs ; quelques-uns de ses écrits, notamment l'*Avis au peuple*, parlent partout de lui et font sentir leurs bons effets dans un grand nombre de familles. Nous en connaissons où Tissot est le premier médecin consulté et avec le plus de confiance. Cet hommage silencieux, incontesté, le respect avec lequel sa voix est encore écoutée, honorent Tissot plus que tous les éloges, plus même que le livre de M. Eynard. Mais ce n'est point à dire que celui-ci fût superflu. Il l'était d'autant moins que le nom de Tissot vivait encore parmi nous. Il était bon de montrer tout ce qu'il y avait eu de beauté, de dévouement, de savoir, de probité, dans cette vie si calme et si pure.

Il est, pour une vie d'homme, deux manières d'être belle, pure, vertueuse : l'une chrétienne, l'autre naturelle. Dans la première, la vie est ramenée ou retournée vers Dieu qui en est à la fois le principe et le but. Pardonné de Dieu, réconcilié avec Dieu en Jésus, l'homme trouve dans ce pardon et dans les promesses glorieuses, éternelles, ineffables qui y sont jointes, une source inépuisable et toujours plus profonde d'amour et de reconnaissance envers le Dieu qui s'est fait son Sauveur. Cette reconnaissance fait que la vie se consacre à Dieu en toutes choses. Le chrétien et celui qui ne l'est pas peuvent, extérieurement du moins, faire certaines actions exactement de la même manière ; l'un guidé par l'amour et la reconnaissance qu'il est heureux de témoigner à son Dieu ; l'autre conduit par le désir de plaire à ses semblables, de se rendre utile à son pays, ou même sim-

plement par des vues personnelles. Ce que l'un aura fait sans effort, avec joie même, aura été pour l'autre un sacrifice, un acte de dévouement. L'un craindra de ne pas faire assez, de songer trop à soi; l'autre se demandera s'il n'y a pas de l'exagération, de l'imprudence, de la simplicité à négliger ainsi pour autrui ses plus prochains intérêts. Le chrétien, qui se dit tel, et que la reconnaissance envers Dieu, n'inspire pas, est dans une grande erreur. Nous reconnaissons qu'un chrétien, même sincère, n'est pas constamment sous cette divine influence; mais mais nous confessons aussi que, quand elle lui manque, il ne se conduit pas en racheté de son Dieu. On peut avoir une vie religieuse dont la crainte est le mobile, comme aussi une autre que l'amour inspire. Celle-ci seule est de bon aloi; seule elle produit des fruits qui confondent l'orgueil du monde. L'école de la crainte peut être salutaire et conduire à celle de l'amour; ce ne doit être, en aucun cas, qu'un état passager. S'il était habituel, s'il durait jusqu'à la fin, ce serait simplement un enfer anticipé. Le chrétien ne doit connaître qu'une crainte, celle d'offenser son Père qui est aux Cieux.

La vie naturelle est toute vie que l'amour de Dieu ne fait pas naître. Elle peut présenter les caractères les plus variés; elle peut être religieuse par crainte, par doute, par désir; elle peut se proposer le service de sa patrie, celui de sa famille, celui même de l'humanité; elle peut trouver son mobile dans l'ambition du savoir, des honneurs, ou des richesses; dans la passion de la gloire; dans la recherche des commodité de la vie; dans celle du plaisir; dans le soin constant de son propre intérêt. Suivant ce qui la règle ou la domine, elle inspire le mépris, le dégoût, ou aussi le respect, la considération, l'estime, l'admiration. En ces termes là, une vie naturelle peut être laide ou belle, de même que la création nous effraie par ses monstres ou nous ravit par ses beautés. Toute vie naturelle n'est pas chrétienne; mais en tant que vie naturelle elle peut avoir tous les genres de beautés qui sont propres à la nature elle-même; le calme, la sérénité, la majesté, la grandeur, la simplicité, l'harmonie. A coup sûr, elle sacrifie à une idole secrète ou avouée, la gloire, la patrie ou telle autre qu'elle substitue à Dieu. Et c'est là, aux yeux de Dieu, son vice capital.

Tout homme a nécessairement une vie naturelle jusqu'à l'époque où, prenant garde à sa folie, à son erreur, au danger qu'il court, au péril qui le menace pour l'éternité, il vient à la croix s'abreuver de pardon et d'amour; tout Saul peut devenir un Paul, et Dieu l'y invite tendrement.

La vie de Tissot a-t-elle été chrétienne ou naturelle? On ne peut hésiter à répondre naturelle. Nous le disons avec d'autant moins de scrupule que, dans ce genre, elle a offert de grandes beautés, et que, prête à s'éteindre, elle a recherché les clartés de ce soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons. Le mobile religieux ne lui a d'ailleurs pas manqué. Un homme qui ne savait jamais ni le temps qu'il faisait ni l'heure qu'il était, quand des souffrances réclamaient ses soins; un homme qui avait une idée généreuse de sa vocation; qui n'a jamais

démenti les principes de sa conduite ; qui avait pour le pauvre la même activité que pour le riche ; qui ne recula pas au besoin devant les fatigues les plus multipliées ; qui avait entre ses amis un Tronchin et un Haller ; qui, dans un siècle où l'incrédulité était de bon ton et honorée, repoussa l'incrédulité et témoigna à la religion un respect désintéressé ; qui aimait à la considérer comme une amie de la médecine ; qui, loin de repousser l'influence religieuse, en a plaidé la cause dans ses écrits ; un tel homme, toute naturelle qu'ait pu être sa vie, est de ceux que l'on s'attend à voir appelés même à la douzième heure.

Tissot savait faire de grandes choses sans appeler sur lui l'attention. Sa vie est modeste, calme et unie. Il semblait seul étranger à son immense réputation. Sa famille, son pays avaient ses plus vives affections, celles qui l'ont le plus constamment guidé dans sa conduite, celles auxquelles il a sacrifié les carrières brillantes qu'on lui a plus d'une fois offertes.

Mais nous laissons au livre de M. Eynard le soin de parler de Tissot. Nous nous bornerons à faire remarquer un côté peu aperçu de l'influence qu'il a exercée.

La fin du dernier siècle a été pour Lausanne une époque brillante. Cette ville, qui était alors un simple chef-lieu de bailliage bernois, possédait un renom étendu de politesse et d'urbanité. Les lettres y étaient cultivées ; les étrangers en aimaient le séjour ; une société brillante et choisie s'y trouvait habituellement réunie. Lausanne semblait à Berne ce que Versailles était à Paris, à cette différence près que le souverain n'y résidait pas. Aujourd'hui, bien que Lausanne n'ait pas tout à fait perdu cette réputation, ce n'est plus qu'une ville pareille à beaucoup d'autres.

La Vie de Tissot explique en grande partie cette différence. Tissot attirait une foule de nobles malades, des princes, des gentilshommes, des savans dont le concours donnait à notre ville un mouvement et un lustre d'autant plus surprenans que Lausanne n'était, dans l'état, qu'une ville de second rang à tous les autres égards. Le long séjour, que Gibbon fit dans nos murs, contribua sans doute à produire le même effet, toutefois à un degré infiniment moindre. On pouvait être tenté de venir se présenter à l'illustre historien, mais rien ne pouvait engager à s'arrêter long-temps à son sujet. Ceux qui venaient pour avoir les soins de Tissot formaient au contraire un fond mobile, mais sans cesse renouvelé, de population étrangère, qui se composait nécessairement d'hommes à qui la naissance ou les richesses donnaient des moyens suffisans de dépense. La mort de de Tissot a fait cesser cette affluence ; et les troubles politiques, qui aussitôt après ont agité notre patrie, ont pu éloigner une partie de ceux qui s'étaient laissé séduire par les magnificences de notre beau pays. Le gouvernement de Berne savait tout ce qu'on devait, sous ce rapport, à Tissot. Il le lui témoigna même, par l'un de ses membres, en le faisant remercier au sujet d'un mémoire que le sénat lui avait demandé. « Il n'est pas douteux, monsieur, lui disait-on, que vous

» êtes la première cause de l'enrichissement, si je peux me servir de ce mot, du » Pays-de-Vaud et surtout de Lausanne; et, si vous étiez autorisé à prélever la » dîme de toutes les sommes que vous y avez fait importer, vous seriez l'homme » le plus riche du canton (de Berne.) »

Les détails même de la vie de Tissot et du livre de M. Eynard ont été présentés en trop grand nombre à nos lecteurs, dans nos trois premières livraisons de l'année dernière, pour y revenir ici. Qu'il nous soit permis d'ajouter seulement quelques mots sur le livre lui-même.

On a loué M. Eynard de l'intérêt qu'il a su répandre dans son ouvrage, du caractère chrétien qu'il lui a imprimé, de son style, et nous souscrivons de tout notre cœur à ces éloges. Nous remercions M. Eynard de nous avoir donné ce tableau si bien ordonné de la vie de Tissot. Nous en avons cependant trouvé le coloris un peu terne; les contours n'y sont pas toujours marqués avec précision; on aimerait quelquefois un peu plus de vivacité, un peu plus de couleur. Ce style uni, posé, est bien d'accord avec le caractère de Tissot. Mais c'est là le style poli, mesuré, fin, d'un salon plus que celui d'un livre; et de ce côté là, il ressemble à ces riches maisons de campagne des bords de notre lac, dont les lignes sont invariablement droites, où les ornemens d'architecture sont presque inconnus et qui ne donnent d'autres sensations que celles du carré parfait et du confortable. Quiconque sait assez de l'art pour écrire ainsi du premier coup peut assurément faire mieux; et nous nous sentons d'autant plus libre de le dire, que l'auteur, nous assure-t-on, se prépare à reprendre la plume.

Nous supplions aussi très-humblement M. Eynard de bien vouloir à l'avenir nous fournir l'occasion de reprendre haleine en coupant, pour nous reposer, son récit en chapitres. Tout le monde n'est pas de force à parcourir près de quatre cents pages tout d'une traite. On aime à trouver, de temps à autre, un banc pour s'asseoir à l'ombre et songer au chemin parcouru. Nous prendrons aussi la liberté de réclamer, pour une autre raison, une table des matières. Cette précaution vulgaire a un bon côté. Elle est ce que les étiquettes sont dans une pharmacie; elle donne le moyen de retrouver facilement chaque chose.

Enfin, tout en offrant nos complimens à notre cher typographe M. Ducloux, nous nous permettrons aussi de lui rappeler que la correction est une belle chose, dont il sait au reste le prix mieux que nous, et qu'il est très-agréable de trouver dans un livre, les lignes dans leur suite; ordre dont on s'est écarté vers le bas de la page soixante quinzième de l'*Essai sur la vie de Tissot*.

HISTOIRE SAINTE, textuellement extraite de la Bible; rédigée d'après les *Histoires bibliques* de F. L. Zahn, directeur de l'école normale de Mœurs en Prusse, et de E. Kündig, pasteur à Bâle, par C. Morel, Ministre du St. Evangile. 2e partie. Nouveau Testament. 332 pages petit in-8^{0}, prix 13 batz. A la librairie de Marc Ducloux, éditeur.

L'ouvrage que nous annonçons est un travail entièrement biblique, c'est la Bible expliquée par la Bible, l'Histoire Sainte complétée par l'Histoire Sainte, commentée par les saints prophètes et par les saints apôtres, et nous ne doutons pas qu'il ne trouve chez notre peuple un excellent accueil.

Dans les quatre premières pages, l'auteur nous montre la promesse du Sauveur, faite au premier homme d'abord, puis aux patriarches, et cette promesse développée, annoncée toujours plus clairement par les hérauts de la justice dans l'ancienne économie. Alors apparaît Jésus lui-même, et le premier livre de ce volume est une concordance des quatre évangélistes renfermant l'histoire du Rédempteur depuis sa naissance jusqu'à son ascension glorieuse. Le second livre contient l'histoire des temps apostoliques, quelques mots sur chacun des apôtres, suivant ce que les *Actes* et les *Epîtres* nous en disent, quelques données historiques sur l'occasion qui donna naissance aux différentes Epîtres, le temps où elles furent composées, la ville d'où elles furent écrites.

L'ouvrage entier est divisé en 151 paragraphes, qui ont leur titre particulier, avec l'indication des chapitres de la Bible d'où ils sont tirés; chaque paragraphe est de même suivi de quelques passages relatifs au fait qui y est raconté. La Bible est donc la base de ce livre et le pénètre entièrement; l'homme n'y joue d'autre rôle que celui de compilateur, et c'est avec raison que M. Morel a pu donner à son travail le titre d'*Histoire biblique*.

Le plan qu'ont adopté MM. Kündig et Zahn, et qu'a suivi M. Morel, présente sans doute quelques inconvéniens; l'harmonie des évangiles a ses difficultés qui sont insolubles, si le rédacteur décline son individualité, mais qui pourraient trouver une solution satisfaisante dès qu'il consentirait à jouer un rôle personnel actif dans la solution de ces divergences. Parfois il faut opter entre deux récits au lieu de les concilier l'un par l'autre; parfois encore, il faut laisser subsister une sorte de contradiction, qu'un mot de l'auteur ferait à l'instant disparaître. Ce genre de difficultés tient au plan même de ce travail; mais tout autre plan en offrirait également, et souvent de plus grandes encore, qui ne seraient pas contrebalancées par l'avantage d'un texte entièrement biblique tel que celui de MM. Zahn, Kündig et Morel. On vante beaucoup ces jours l'*Histoire sacrée* de M. Emile de Bonnechose, et nous, qui l'avons lu, nous partageons l'admiration dont il est l'objet de la

part d'un grand nombre. M. de Bonnechose a travaillé son ouvrage comme auteur, il y a mis du sien, et s'y est mis tout entier; mais qu'est-il arrivé? c'est qu'il n'y a pas jusqu'à un journal politique français qui ne lui ait reproché de n'être pas assez biblique. S'il l'eût été davantage, on lui eût reproché de l'être trop. Dès qu'un livre paraît, il se livre à la critique; on cherche à en découvrir les côtés faibles, et il y en a toujours dans un livre d'homme. Aussi, tout en indiquant ce qu'il peut y avoir de défectif dans le travail de M. Morel, ne voudrions-nous pas insister sur ce reproche plus qu'il n'est juste; s'il était facile de faire mieux, il y a long-temps qu'on l'eût fait; or, l'ouvrage de Zahn en est à sa douzième édition dans la savante et laborieuse Allemagne, et c'est assez dire que les théologiens de ce pays ont estimé que de toutes les manières de traiter l'histoire sainte, le plan auquel M. Zahn s'est attaché est celui qui présente le plus de garanties et le moins d'écueils. Le nom de M. Kündig, le prédicateur le plus populaire de Bâle, et l'un des plus *courus*, est encore une recommandation pour un livre qui se présente comme fait pour le peuple. Et ce que M. Morel a ajouté ou changé à l'ouvrage allemand pour le mettre à la portée de lecteurs français, ne peut qu'avoir été utile à son travail et l'aura complété. C'est une lecture qui intéressera à un haut degré ceux qui voudront s'instruire dans la connaissance de la Parole de Dieu; notre peuple, nos jeunes gens auront donc une harmonie des Evangiles, et ce livre, instructif par lui-même, fera travailler et réfléchir davantage encore : bien des choses paraîtront sous un nouveau jour; les rapprochemens de certains passages de la Bible seront quelquefois une source de lumières et de découvertes intéressantes; l'Ancien Testament est expliqué par le Nouveau, le Nouveau par l'Ancien; quelquefois un fait est rapproché d'un précepte et l'explique; ailleurs, deux passages en apparence contradictoires, sont conciliés par un troisième, ou bien l'ordre chronologique amène l'éclaircissement d'un passage obscur et la solution de quelque difficulté.

Nous devons ajouter que si l'ouvrage de M. Morel est à la portée de toutes les intelligences, son bas prix le met à la portée de toutes les fortunes. Sous ce double rapport, il est éminemment propre à réussir dans les villages de nos campagnes, où il pourra avantageusement remplacer d'autres livres de piété moins intéressans, moins bibliques et moins populaires. Partout où il pénétrera, l'on verra bientôt naître un grand développement non-seulement de vie religieuse, mais aussi de vie intellectuelle.

La première partie de cet ouvrage ne tardera pas à paraître.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

M. MICKIÉWICZ.

PREMIER ARTICLE.

On conçoit que *Nicolas* soit barbare envers la Pologne : Alexandre n'a-t-il pas été sans pitié pour elle, Alexandre, bon, généreux, et qui voulait réellement le bien des peuples, Alexandre, esprit élevé, belle âme et noble cœur? Mais il était Russe, il vivait parmi des Russes ; surtout il manquait de cette énergie qui fait les grands hommes et les grandes choses ; et lui qui pouvait relever la Pologne et la Grèce, il abandonna la Grèce à Mahmoud et la Pologne à Constantin.

Cet homme ne ressemblait en rien à son noble frère. Longtemps il pesa sur la Pologne. Il la souilla de sa présence odieuse, il l'humilia de sa tyrannie, il tenta de l'avilir. Lâche autant que cruel, la peur presque toujours était au fond de ses actes de férocité. Il craignait ses esclaves ; il tremblait sous le regard de ces Polonais auxquels il distribuait la bas-

tonnade de sa main royale. On sait les craintes que fit naître en 1823 la prétendue révolte des étudians de l'université de Vilna. Des mesures, qu'Alexandre eut la faiblesse et la honte d'adopter, furent prises contre des ennemis presque enfants. On alla jusqu'à interdire à plusieurs d'entr'eux de recevoir aucune éducation *ultérieure, publique* ou *particulière.* Pour mieux soumettre un peuple héroïque et malheureux, on lui arrachait du cœur l'espérance, on le dépouillait de son avenir, on le dénationalisait, en un mot, en faisant de ses enfants *des Russes.* Et par quels moyens encore? Par des supplices affreux, par la question, le bâton, par les tourments de la soif, la privation du sommeil et de la lumière. Ce fut alors qu'on vit un poète, dont le nom m'échappe, le brillant traducteur de Lamartine, traîné loin de son pays, par un temps froid, presque nu, sur une pauvre charrette, entre quatre soldats moscovites qui, forcés de le mener en exil, pleuraient de pitié sur lui, mais n'osaient pas le soulager. Ce fut alors que M. Adam Mickiéwicz connut la persécution, cette noble suivante de la gloire, comme l'appelle le traducteur d'un de ses livres, M. de Montalembert. Longtemps en prison, puis exilé au fond de la Russie, M. Mickiéwicz passa plus tard en Krimée.

C'est là tout ce que nous savons de lui. Son traducteur eût bien fait de nous en apprendre davantage. Sans parler de l'intérêt puissant qu'offrirait une vie de poëte et de patriote exilé, on aimerait à rapprocher son talent de son histoire. Quelque jour sans doute nos désirs à cet égard seront satisfaits. En 1834 déjà il était question d'une traduction complète des œuvres de M. Mickiéwicz. Espérons qu'elle ne tardera pas, et appelons de nos vœux une biographie de ce poëte, une de ces biographies à la fois historiques, morales, littéraires, comme les entend et les fait si bien le critique éminent, trop vite repris à notre académie et à ceux qui le

regrettent et auraient voulu l'y fixer [1]. En sera-t-il de même de l'illustre Pélerin ?

Ce qui suit n'est donc point une notice sur la carrière littéraire de M. Mickiéwicz. Ce n'est pas même un article de critique. C'est tout simplement un service que, tant bien que mal, je voudrais rendre à ceux des lecteurs de la Revue qui, privés des leçons de l'éloquent professeur, désirent comme moi s'en dédommager en faisant connaissance avec ses ouvrages, ceux du moins qui sont traduits en français. Jusqu'ici trois seulement l'ont été, deux volumes de poésie et un de prose, le livre des Pélerins Polonais. Ces volumes sont peu répandus en Suisse; mais les extraits que nous en donnons ici n'auront pas seulement pour nos lecteurs le mérite de la nouveauté; ils en auront un plus précieux et plus durable, celui de leur révéler, ce qui fut toujours rare et aujourd'hui plus que jamais, une belle âme sous un beau talent.

Une fois dans mon enfance je rêvai d'une contrée merveilleuse. Elle ne ressemblait pas à mon pays; elle n'avait ni lacs, ni glaciers, de légers monts à peine, d'humbles collines, presque partout une plaine immense et sans bords. Mais cette plaine, qu'elle était belle! Qu'elle brillait au matin, qu'elle s'inondait de lumière au soir, qu'elle étalait de forêts et de verdure! C'était quelque chose à la fois d'enchanté et de sauvage, de gracieux et de désert, une plaine d'orient sous un ciel du nord. Et quand plus tard, pauvre enfant, je vins au collége et qu'on me força d'étudier la géographie (science aimable, surtout quand on l'apprend dans un petit livre gris par demandes et réponses et qu'une longue baguette vous rend la mémoire à chaque mot que vous sautez), je ne sais, mais il me sembla que la Pologne res-

[1] M. Sainte-Beuve a donné il y a deux ans un cours à l'académie de Lausanne. M. Mickiéwicz y donne actuellement deux cours de littérature latine. (Note du Réd.)

semblait à mon rêve, qu'elle était belle aussi, fière et souriante, pleine de grâce et de poésie sauvage. Me trompais-je? Pas entièrement au moins, s'il est permis de juger la Pologne d'après la poésie polonaise, et la poésie polonaise d'après son représentant le plus distingué. On a comparé M. Mickiéwicz à Byron. Je le conçois; il est entr'eux plus d'un point de ressemblance. Ces deux chantres du Nord ont quelque chose de la poésie de l'Orient. Byron est grec; c'est la Grèce, ce sont les montagnes, les îles, les flots et le ciel de la Grèce qui ont fait l'éducation de son génie. C'est là qu'il se transforma, s'épura sans s'affaiblir, là qu'il trouva ce dont il avait besoin, chaleur et lumière. Le poëte polonais aussi se rattache à la Grèce, mais à la Grèce d'Asie surtout. On dirait qu'il en revient, qu'il en a visité les merveilles. Son génie a quelque chose de celui des grands poëtes de l'Inde. Sa muse si grave et sévère qu'elle soit, est riche néanmoins, gracieuse, suave. Elle ne fuit pas les descriptions, elle aime à détailler la nature, elle la peint avec amour; elle a dans ses tableaux je ne sais quoi de luxuriant et d'embaumé qui n'exclut point la force, qui l'embellit au contraire et la corrige en ce que peut-être elle aurait sans lui de trop austère et d'un peu rude. C'est comme un torrent ému qui rencontre la plaine, s'y ralentit avec grâce et s'y oublie, comme un souffle du nord qui viendrait se parfumer et s'attiédir au milieu des orangers et des roses de Chypre. Et puis, peut-être M. Mickiéwicz se rapproche davantage encore du génie indien par le caractère de ses dernières œuvres. Mais qu'allais-je faire? Disserter; non vraiment; mieux vaut citer et beaucoup; de tous les moyens c'est le meilleur pour donner aux lecteurs de la Revue une juste idée du volume que j'ai sous les yeux.

Ce volume contient deux poëmes, *Konrad* et le *Faris*; de plus un recueil de sonnets écrits par l'auteur en Krimée.

Konrad est un poëme national. L'inspiration qui s'y révèle est une inspiration toute polonaise. Aussi ce poëme est-il dès longtemps populaire dans la patrie de son auteur. Il en était digne par le talent et par le sujet. Ce sujet est emprunté aux vieilles chroniques nationales ; mais la Pologne du présent s'y montre partout à travers la Lithuanie du passé.

» Depuis un siècle l'ordre teutoniqne fait couler le sang des païens du nord. Déjà le Prusse a plié sous le joug ou bien livré sa terre pour sauver sa vie. L'Allemand poursuit les fugitifs et porte l'esclavage et le meurtre jusqu'aux frontières de la Lithuanie.

» Le Niémen sépare les Lithuaniens de leurs ennemis. D'un côté brillent les faîtes des temples et bruissent les forêts, asiles des Dieux ; de l'autre, plantée sur un tertre, la croix, enseigne des Allemands, le front dans le ciel, étend ses bras menaçants vers la Lithuanie comme pour placer à la fois sous ses pieds toutes les terres de Palémon. [1]

» D'un côté des troupes de jeunes Lithuaniens avec leurs kolpaks de loup-cervier et leurs vêtements de peau d'ours, l'arc à l'épaule, la flèche à la main, parcourent le rivage, épiant les manœuvres des Allemands ; tandis qu'à l'autre bord, immobile sous le casque et l'armure, l'œil fixé sur les retranchements ennemis, l'Allemand à cheval charge son mousquet et compte son rosaire.

» Les uns et les autres défendent le passage. Ainsi le Niémen, fleuve hospitalier jadis, lien de deux peuples frères, est désormais le seuil de l'éternité. Nul ne le traverse sans perdre la vie ou la liberté. Seulement la liane de la Lithuanie, attirée par les charmes du peuplier de Prusse, gagnant les saules et les plantes aquatiques, étend comme autrefois ses bras audacieux et, traversant le fleuve qu'elle ceint

[1] Chef des premières hordes qui s'établirent en Lithuanie.

d'une molle guirlande, va chercher son amant sur la rive opposée. Seulement les rossignols des bocages de Kowno continuent comme autrefois avec leurs frères du mont Zapuszcza leurs ramages lithuaniens, ou, portés par leurs ailes légères, ils volent, hôtes heureux, sur leurs communes îles. »

Brillante introduction d'un beau drame ! Mais il commence : la scène est au château de Marienbourg. Là sont réunis les Komtours, grands dignitaires de l'ordre Teutonique. C'est pour eux un jour solennel ; il s'agit de choisir un grand-maître. » Rassemblés en chapitre, ils vont invoquer le Saint-Esprit et décider sur quel sein ils placeront la grande croix, dans quelles mains ils remettront le grand glaive. Plusieurs chevaliers sont sur les rangs. Mais il en est un supérieur à tous les autres ; c'est Wallenrod.

» Inconnu en Prusse, il remplit de sa renommée toutes les cours étrangères. Soit qu'il poursuivît les Maures dans les montagnes de Castille ou l'Ottoman sur les mers, toujours il était au premier rang dans la mêlée, toujours le premier sur les remparts, le premier à l'abordage des vaisseaux ennemis. Dans les tournois, s'il entrait en lice et levait sa visière, nul n'osait combattre à outrance contre lui et chacun lui cédait le premier laurier.

» Fameux entre tous les chevaliers, sa jeunesse ne s'est pas illustrée seulement par des hauts faits, mais par d'austères vertus, la pauvreté, l'humilité, le mépris du monde. Konrad ne brille pas dans la foule des hommes de cour par un parler facile et des manières élégantes. Jamais il ne vendit son bras pour un vil salaire. Jeune il s'est voué tout entier à la solitude du cloître, il a renoncé aux louanges, aux dignités; même de plus simples et de plus douces récompenses, les chants des ménestrels et les regards de la beauté ne touchent point son âme froide. Wallenrod écoute les éloges

avec indifférence, regarde de loin les traits d'un beau visage et fuit le charme des entretiens.

» Est-il né fier et insensible ou l'est-il devenu par l'âge? Jeune encore, ses cheveux sont gris et ses joues ridées attestent de longues souffrances.

» On le comprend à peine ; il est des moments où il partage les jeux de la jeunesse, écoute avec plaisir les causeries des femmes, réplique par des bons mots aux bons mots des courtisans, prodigue avec un froid sourire des propos complaisants aux dames, comme des bonbons aux enfants ; ce sont de rares moments d'oubli. Soudain un mot indifférent, vide de sens pour tout autre, éveille en lui de violentes passions; les mots patrie, devoir, amante, un trait aux croisades ou à la Lithuanie empoisonnent à l'instant la gaîté de Wallenrod; sitôt qu'il les entend il détourne la tête, redevient insensible à tout et se replonge en de profondes rêveries. . . . . . .

» . . . Konrad n'aime pas les plaisirs mondains; il ne se mêle point aux orgies. Seul, enfermé dans son appartement, quand l'ennui ou le chagrin l'oppresse, c'est en buvant qu'il cherche à les dissiper. Alors ses traits changent, une rougeur maladive éclate sur son visage pâle et sévère; ses grands yeux, jadis azurés, que le temps a légèrement éteints, s'embrasent des étincelles de leurs premiers feux ; un soupir de regret s'échappe de son sein, une larme mouille sa paupière, sa main cherche un luth, sa bouche laisse tomber des chants, des chants mélodieux dans une langue étrangère, mais que comprennent les âmes de ceux qui l'écoutent. Aux accents de cette musique lugubre, à l'attitude du chanteur, à ces traits indiquant l'effort de la mémoire, à ces sourcils froncés, à ces regards profonds qui semblent chercher quelque chose dans les entrailles de la terre, on se demande quel peut être l'objet de son chant? — Sans doute à travers

de vagues images il poursuit sa jeunesse dans les abîmes du passé ! Où est son âme ? — Dans un monde de souvenirs. »

. . . .

Tel est Konrad, figure énergique et sombre, largement dessinée et qui, mieux que tout ce qu'on pourrait dire, fait comprendre la ressemblance et comme la parenté de génie qui unit M. Mickiéwicz à Byron. Konrad a pour confident, pour ami un vieux moine. Halban, c'est son nom, partage l'isolement de Wallenrod. Entr'eux il est un secret ; on le sonpçonne au moins. Konrad, en ses jours d'orage intérieur, le révèlerait peut-être ; le vieux Halban veille sur lui et le contient par son regard. C'est à lui que Konrad doit la dignité de Grand-Maître; Halban a décidé les Komtours. Mais le Grand-Maître que fait-il? A la fierté de son regard, à son air de menace les chevaliers ont prévu de nouveaux combats. » Qui résisterait à un tel guerrier? qui ne redouterait son glaive? Tremblez Lithuaniens ! Voici le moment où la la croix va briller aux murs de Vilna.

» Vaines espérances ! — Des jours, des semaines s'écoulent, une longue année se passe tout entière dans la paix.

» La Lithuanie menace. Wallenrod ne marche pas, n'envoie personne au combat. S'il se réveille et s'il agit, c'est pour renverser les antiques coutumes de l'ordre. Il s'écrie que l'ordre est hors de ses saintes lois, que les frères violent leurs vœux.

» Prions, dit-il, renonçons aux richesses, cherchons la gloire dans les vertus et la paix ! Il ordonne des jeûnes, impose des pénitences ; il défend les plaisirs, les simples amusements ; il punit toute faute de peines rigoureuses, des cachots souterrains, du bannissement et du glaive.

» Cependant les Lithuaniens, qui naguère fuyaient au loin les portes de la capitale de l'ordre, maintenant incendient chaque nuit les villages d'alentour, se saisissent des

habitants sans défense, et se vantent, sous les murs mêmes du château, d'entendre la messe à la chapelle du Grand-Maître. Pour la première fois les enfants, sur le seuil des toits paternels, tremblent au son du cor samogitien.

» Quel temps peut être plus favorable à la guerre! La Lithuanie est déchirée par des dissensions intestines; là le Russe courageux, là le Polonais intrépide, là les khans de Krimée conduisent leurs puissantes nations. — Witold, chassé du trône par Jagellon, est venu demander des secours à l'ordre; en revanche il promet des terres et des trésors; et cependant il demande encore en vain.

» Les frères murmurent, le conseil s'assemble, le Grand-Maître ne vient pas, le vieux Halban court. Il ne trouve Konrad ni dans le château, ni dans la chapelle; où est-il? — Sans doute à la tour de l'angle. Les frères ont observé ses pas durant la nuit; tous savent que chaque soir, quand d'épaisses ténèbres voilent la terre, il erre sur les bords du lac, ou bien à genoux, appuyé contre le mur, couvert de son manteau, jusqu'à l'aurore, il brille au loin comme une statue de marbre. La nuit entière il veille sans songer au sommeil. Souvent il se lève, répond à voix basse à la voix de la solitaire. »

« Cette solitaire mystérieuse, quelle est-elle?

» Depuis dix ans, une femme pieuse, inconnue, venue de loin à Marienbourg pour suivre une inspiration du ciel ou adoucir les remords de son cœur par le baume de la pénitence, a trouvé un asile secret et s'est ensevelie vivante en ce tombeau. — Longtemps les prélats ont repoussé sa demande; vaincus enfin par la constance de sa prière, ils lui ont donné dans cette tour un refuge isolé. Sitôt qu'elle eut passé le seuil sacré, on y entassa des briques et des pierres; elle resta seule avec ses pensées et Dieu, et la porte

qui la sépare des vivants ne sera plus ouverte que par les anges au jour du jugement.

» En haut, une petite fenêtre, une grille, par où de pieuses mains lui donnent la nourriture, et le ciel, l'air et la lumière du jour. Pauvre pécheresse, la haine du monde a-t-elle donc tant aigri ta jeune âme que tu redoutes le soleil et l'éclat d'un ciel pur? — Jamais, depuis qu'elle se fut enfermée dans sa tombe, personne ne la vit à la fenêtre de la tour respirer la fraîche haleine du vent, ni contempler l'horizon dans les feux d'un beau jour, les belles fleurs sur la terre émaillée, ou les visages de ses semblables plus beaux encore que tout le reste.

» Seulement on sait qu'elle vit, car parfois un saint pèlerin, errant de nuit près de son asile, est arrêté par des accents mélodieux, sans doute les accents de quelque pieux cantique ; et quand les enfants des villages prussiens jouent ensemble le soir dans la prairie voisine, il brille à sa fenêtre quelque chose de blanc, comme un rayon de l'aube naissante; sont-ce les tresses ambrées de ses cheveux? est-ce l'éclat de sa main, d'un blanc de neige, qui bénit la tête des innocents? »

Il faut lire dans le poëme l'entretien de Konrad et de la solitaire. Il excite vivement l'intérêt et la curiosité du lecteur en lui montrant, mais à demi seulement, à travers de lointains et mélancoliques souvenirs, le passé mystérieux qui lie l'un à l'autre les deux principaux personnages du drame. Il achève de préparer l'action, il en noue les fils comme on eût dit autrefois dans le bon temps des tragédies régulières et de la critique en cinq actes.

Le drame de M. Mickiéwicz en a trois. J'ai résumé le prémier ; c'est une large et brillante exposition. Pourtant, s'il fallait choisir je donnerais la préférence au second ; il est d'une poésie plus émue, plus pénétrante

plus fière, et mieux que le reste il fait comprendre l'immense popularité dont l'auteur jouit dans sa patrie.

« C'est la fête du Patron, jour solennel ! Les Komtours et les frères arrivent dans la capitale, les drapeaux blancs se balancent sur les tours ; Konrad va faire à ses guerriers les honneurs d'un repas.

« Cent manteaux blancs flottent autour de la table, sur chaque manteau s'étend une longue croix noire; ce sont les frères, et derrière eux sont debout en cercle les novices prêts à les servir.

« Konrad est à la place d'honneur; à sa gauche est Witold avec les chefs de l'armée ; jadis ennemi, maintenant hôte de l'ordre, il s'est lié par traité contre la Lithuanie.

« Le grand-maître se lève et donne le signal du festin : Réjouissons nous en Dieu, et soudain les coupes brillent. Réjouissons-nous en Dieu, répètent mille voix, l'argent résonne et le vin coule a flots.

Bientôt on chante. « D'abord c'est un gros Italien à la voix de rossignol ; il loue le courage et la piété de Konrad ; puis un troubadour des bords de la Garonne célèbre les amours de ses bergers, de ses dames enchantées et de ses chevaliers errants. »

Cette musique déplaît au grand maître. Il lui faut à lui un autre barde, un autre chant, un chant sauvage et rude comme le bruit des armes, sombre comme les murs d'un cloître, un chant de meurtre et de piété, dit-il, car telle est notre vie, tel doit être notre chant; qui le chantera? —

« Moi, répond un vieillard vénérable assis près de la porte entre les écuyers et les pages. — Prusse ou Lithuanien? — Son costume l'indique, sa barbe épaisse est blanchie par l'âge, sa tête est couverte d'un reste de cheveux gris, son front et ses yeux sont voilés, son visage porte l'empreinte d'une longue vie de souffrance, sa main droite

tient un vieux luth; il étend sa gauche vers la table pour demander audience. Tout le monde s'est tu. « Je chante, s'écrie-t-il; jadis j'ai chanté aux Prusses et aux Lithuaniens; maintenant, les uns sont morts en défendant leur patrie, les autres ne veulent pas survivre à sa perte et préfèrent mourir auprès de son cadavre, comme ces serviteurs fidèles qui, heur ou malheur, périssent sur le bûcher de leur maître. D'autres se cachent honteusement dans les forêts: d'autres enfin, comme Witold, vivent au milieu de vous.

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

« O enfants! quelle honte pour la Lithuanie! Aucun de vous n'a pris ma défense, quand, vieux Waïdelote [1], j'ai été traîné de l'autel dans les fers des Allemands. Solitaire, j'ai vieilli sur une terre étrangère. Chanteur, hélas! je n'ai pas à qui chanter. J'ai regardé la Lithuanie et j'ai perdu les yeux à force de pleurer. Aujourd'hui si je voulais donner un soupir à ma maison, je ne sais où elle est cette maison chérie, ici, là, ou partout ailleurs.

« Ce n'est que dans ce cœur que j'ai gardé le peu qui me reste de ma patrie, et ces faibles débris de mes anciens trésors; Allemands, arrachez-les-moi, arrachez mes souvenirs.

« De même qu'un guerrier, vaincu dans un tournoi, ne sauve sa vie qu'au prix de l'honneur; honteux de ses jours

[1] Les *Waidelotes*, *Sigonotes* et *Lingustones* étaient des prêtres chargés de raconter ou de chanter au peuple lithuanien les exploits des ancêtres.

qu'il traîne dans l'opprobre, il retourne une dernière fois près de son vainqueur ; une dernière fois il rassemble toutes ses forces et brise son arme à ses pieds. Ainsi moi, inspiré par un dernier désir, je veux encore prendre mon luth. Que le dernier Waïdelote Lithuanien vous chante donc une dernière chanson lithuanienne !

« Il dit et attend la réponse du Grand-maître. Tout le monde demeure dans un profond silence : Konrad épie d'un œil railleur et perçant le visage et les gestes de Witold.

« Tous ont remarqué que, quand le Waïdelote a parlé de traîtres, Witold a changé de couleur ; il a bleui, pâli, rougi de nouveau ; il s'est ému de courroux et de honte.

« Enfin, portant la main à la poignée de son épée, il s'avance, traverse la foule étonnée, lance un regard au vieillard et s'arrête ; le nuage de colère qui obscurcissait son front se décharge soudain en un torrent de larmes ; alors il revient, s'assied, cache sa figure sous son manteau et s'abîme dans de secrètes réflexions. Les Allemands se disaient tout bas : Pourquoi admettre ce vieux mendiant à nos repas ? qui écoute sa chanson ? qui la comprend ?

Comprise ou non, Konrad la veut tout entière. « Braves guerriers, dit-il, c'est comme tribut d'un pays conquis que ce mendiant offre sa chanson. Ne rejetons pas le tribut du vieillard, ce sera le denier de la veuve... Si quelqu'un n'en veut pas, qu'il s'éloigne. Pour moi j'aime ces sombres accents d'une inintelligible chanson lithuanienne, comme j'aime le fracas d'une tempête violente ou le bruit sourd d'une pluie de printemps. »

CHANSON DU WAIDELOTE.

« Quand la peste doit frapper la Lithuanie, l'œil attentif devine l'instant de son approche. S'il faut en croire les

Waïdelotes, une femme, image du fléau, apparaît à plusieurs reprises dans les cimetières et les champs, vêtue de blanc, une couronne de feu sur la tête; son front s'élève au-dessus des plus hauts arbres, et dans sa main flotte un voile sanglant.

« Les gardes des châteaux cachent leurs yeux sous leurs visières et les chiens des paysans enfoncent leur museau dans la terre, fouillent, pressentent la mort et hurlent affreusement.

« La femme poursuit sa marche de sinistre augure à travers hameaux, bourgs et villes populeuses. Autant de fois elle agite son voile, autant de châteaux deviennent déserts. Partout où son pied se pose, il s'élève une tombe. Fantôme terrible! — Mais bien plus de malheurs encore annonçaient aux Lithuaniens, sur la frontière d'Allemagne, le casque brillant aux plumes d'autruche et le manteau large à la croix noire.

« Partout où ce fantôme a passé, ce n'est plus que cités et villages détruits. Une contrée tout entière s'ensevelit dans ses décombres. O vous tous qui avez sauvé une âme lithuanienne, venez à moi, nous nous asseoirons sur le tombeau des peuples, nous rêverons, nous chanterons et nous verserons des pleurs. . . . .

« Les forêts et les monts de ma patrie ont disparu, la pensée dont le vol a fatigué les ailes tombe et se cache en un obscur asile. Le luth s'est tu dans ma main glacée; au milieu des tristes gémissemens de mes compatriotes, je n'entends plus la voix du passé. Mais les étincelles d'un feu de jeunesse brûlent encore dans les cœurs; souvent elles s'embrasent, vivifient l'âme et éclairent la mémoire : alors la mémoire est une lampe de cristal décorée de brillantes peintures; elle est obscurcie par les souillures et la poussière. Mais qu'on allume du feu au foyer, elle attirera encore les

regards par la vivacité des couleurs et fera briller, aux lambris du palais, des tapis éclatants quoique légèrement pâlis.

» Oh ! si j'étais capable de verser ma propre ardeur dans l'âme de ceux qui m'écoutent, de ressusciter les images de ce qui n'est plus ; si je savais faire retentir dans l'âme de mes compatriotes des paroles énergiques ; peut-être, à l'instant même où les toucherait le chant patriotique, ils sentiraient en eux ces mêmes battements de cœur, cette antique grandeur d'âme, et vivraient une minute, au moins, aussi magnanimes que leurs aïeux l'ont été.

» Mais pourquoi évoquer les siècles passés ? Le poëte ne doit pas accuser les temps ; car il est un grand homme, qui vit non loin de nous, c'est lui que je chante : écoutez, Lithuaniens!

» Le vieillard s'est tu et prête l'oreille autour de lui pour voir si les Allemands lui permettent de chanter encore. Il règne dans la salle ce profond silence qui encourage le poëte.

» Il commence donc un chant, mais sur un autre sujet, car il module des accords plus lents et plus mesurés, il touche les cordes plus rarement et moins fort, et il redescend de l'hymne à un simple récit. »

RÉCIT DU WAIDELOTE.

» D'où viennent les Lithuaniens ? Ils viennent d'une excursion nocturne ; ils rapportent de riches dépouilles conquises dans les églises et les châteaux. Une foule de prisonniers allemands, mains liées, la corde au cou, marche à côté des chevaux des vainqueurs. Ils se tournent vers la Prusse et fondent en larmes ; ils se tournent vers Kowno, et se recommandent à Dieu. Au milieu de la ville de Kowno s'étend le champ de Péroun ; là les princes de Lithuanie, quand ils rentrent vainqueurs, ont coutume de brûler les guerriers

allemands sur un bûcher comme une offrande. Deux guerriers prisonniers arrivent sans frayeur à Kowno, l'un jeune et beau, l'autre courbé par l'âge. Seuls ils ont déserté durant le combat les régiments allemands, et se sont réfugiés parmi les Lithuaniens. Le prince Keystut les accueille, mais il les fait entourer de gardes et conduire dans son château. « De quel pays êtes-vous? dans quel dessein venez-vous? — Je ne sais, dit le jeune homme, ni mon nom, ni ma naissance; encore enfant, je fus pris par les Allemands. Je me rappelle seulement que, quelque part, dans une grande ville, était la maison de mes parents; une ville boisée, sur des hauteurs; la maison était de brique rouge; autour des collines, dans la campagne s'élevait une forêt d'ifs. A travers les bois, au loin, brillait un lac blanc. Une fois, la nuit, une alarme troubla notre sommeil, une lumière rouge frappa la croisée; les carreaux se brisèrent; une épaisse fumée remplit la maison; nous descendîmes à la porte; la flamme tourbillonnait dans les rues; les étincelles sortaient de toutes parts; un cri terrible : Aux armes! les Allemands dans la ville!... aux armes!... Mon père s'élança, le sabre en main, et ne revint plus. Les Allemands envahirent la maison; un d'eux me poursuivit, m'atteignit, m'enleva sur son cheval; je n'en sais pas davantage. Seulement j'ai entendu longtemps, longtemps, le cri de ma mère; dans le bruit des armes, dans le fracas des maisons en ruines, ce cri m'a poursuivi, ce cri est resté dans mon oreille. A présent même encore, quand je vois l'incendie et que j'entends un appel aux armes, ce cri s'élève dans mon âme, comme l'écho dans le désert, aux éclats de la foudre. — Voilà tout ce qui m'est resté de la Lithuanie et de mes parents?

» Quelquefois, dans mes rêves, je vois encore la noble figure de ma mère, celles de mon père, de mes frères. Mais à me-

sure que j'avance en âge, un brouillard toujours plus épais me voile de plus en plus leurs traits.

« Mes années d'enfance s'écoulaient, je vivais comme Allemand au milieu des Allemands. J'avais le nom de Walter, on y joignit celui d'Alf. Le nom était allemand, mais l'âme resta lithuanienne ; il me resta le regret de ma famille et la haine des étrangers. Winrych, grand-maître de l'ordre, m'élevait dans son palais ; c'est lui qui me tint sur les fonts de baptême ; il m'aimait et me caressait comme un fils. Moi, je m'ennuyais au palais, je fuyais les genoux de Winrych et j'allais chez le vieux Waïdelote. Il y avait alors, chez les Allemands, un Waïdelote lithuanien, prisonnier depuis longues années. Il servait d'interprète à l'armée. Dès qu'il eut appris que j'étais orphelin et lithuanien, il m'attira chez lui, me parla de la Lithuanie, ranima mon cœur dévoré de regrets, par ses caresses, ses chansons et l'accent de l'idiome national. Il me menait souvent aux bords du bleu Niémen. De là j'aimais à contempler les belles montagnes de ma patrie : quand nous retournions au château, le vieillard essuyait mes larmes pour ne pas donner de soupçons ; il essuyait mes larmes et rallumait le feu de ma vengeance contre les Allemands. Je me rappelle que, de retour au château, j'aiguisais en secret mon couteau ; avec quel plaisir de haine je coupais les tapis de Winrych, ou je brisais ses miroirs ; je jetais du sable et je crachais sur son bouclier luisant. Plus tard, dans ma jeunesse, nous vînmes souvent avec le vieillard visiter au port de Kleypède les rives de la Lithuanie ; je cueillais des fleurs du pays, et leur odeur embaumée inspirait à mon âme d'anciens et obscurs souvenirs ; enivré de leur parfum, il me semblait redevenir enfant et dans le jardin de mes parents jouer avec mes petits frères. Le vieillard aidait ma mémoire, il me peignait le bonheur passé en paroles plus suaves que les plantes et les fleurs ; et combien il

est doux de couler dans sa patrie, au sein de ses amis et de sa famille, les jours de sa jeunesse, et combien d'enfants lithuaniens ne connaissent pas ce bonheur, pleurant dans les chaînes de l'Ordre !

« Voilà ce qu'il me disait dans les champs ; mais sur les plages de la Polangen où la mer houleuse vient briser ses vagues et de sa gueule écumante vomit des torrens de sable : Vois-tu, me disait le vieillard, cette prairie émaillée? déjà le sable l'environne ; vois-tu sur la rive ces herbes odorantes? elles s'efforcent de percer à travers l'amas qui les couvre; hélas ! c'est en vain. Une nouvelle hydre de gravier s'avance, déploie ses nageoires, occupe ces terres fertiles et accroît sans cesse l'empire de ces steppes sauvages. Mon fils ! ces herbes printanières ensevelies, ce sont les peuples subjugués, ce sont nos frères de Lithuanie ; mon fils, ce sable de la mer poussé par la tempête, c'est l'Ordre. Mon cœur saignait en l'écoutant, je voulais tuer les croisés et m'enfuir en Lithuanie. Le vieillard modérait mon emportement. Des guerriers libres, disait-il, peuvent faire choix de leurs armes et combattre en plein champ, avec des forces égales; toi, reste encore; apprends des Allemands l'art militaire, tâche de gagner leur confiance et nous verrons ce qu'il faudra faire.

« J'obéis au vieillard, je suivis les armées des Teutons; mais au premier combat, dès que j'ai entendu les chants de guerre de ma patrie, je me suis jeté parmi les miens et j'amène le vieillard avec moi. »

Le récit du Waïdelote n'est pas terminé. Walter épouse Aldone, fille de Keystut. La guerre recommence en Lithuanie. « Keystut et Walter sont les premiers au combat et les derniers à la retraite ; Keystut toujours calme ; il est fait dès sa jeunesse à combattre l'ennemi, à se jeter sur lui, le vaincre et le fuir. Il sait que ses ancêtres ont lutté sans cesse avec les Allemands. Suivant les traces de ses ancêtres, il combat

et ne s'inquiète pas de l'avenir. Walter a d'autres pensées. Elevé chez les Allemands, il connaît la puissance de l'Ordre; il sait qu'à l'appel du grand-maître l'Europe prodigue ses trésors, ses armes, ses guerriers. Les Prusses se sont défendus jadis, les Teutons les ont écrasés. Tôt ou tard, la Lithuanie doit subir le même sort; il regarde le malheur des Prusses, et tremble pour l'avenir des Lithuaniens. . . . . . .

. . . .

. . . .

« Cher époux, qu'as-tu? lui demande Aldone en larmes. — Ce que j'ai ! Faut-il que je dorme, pour que les Allemands m'assaillent et me livrent enchaînés aux mains des bourreaux? — Dieu nous protège, il y a des gardes partout. — Des gardes! il est vrai, je veille et j'ai un sabre, mais quand les gardes seront tués et le sabre émoussé..... Ecoute, si j'atteins une vieillesse malheureuse.... — Nous trouverons une consolation dans nos enfants... — Et soudain les Allemands fondent sur nous, tuent ma femme, enlèvent mes enfants, leur apprennent à tirer sur leur père..... moi-même peut-être j'aurais assassiné mon père et mes frères sans le Waïdelote. — Cher Walter, nous fuirons au fond de la Lithuanie, nous nous cacherons aux Allemands dans les forêts et les montagnes. — Nous fuirons et nous abandonnerons d'autres mères et d'autres enfants.... Les Prusses ont fait de même, l'Allemand les atteignit en Lithuanie. Et s'il nous découvre dans les montagnes — Nous fuirons plus loin. — Plus loin? ..... Plus loin, malheureuse? Plus loin que la Lithuanie; chez les Tatars et les Russes? A cette réponse Aldone troublée se tait; elle croyait jusqu'alors la patrie aussi grande que le monde, sans limites ; elle apprend pour la première fois qn'il n'y a plus d'asile en Lithuanie; elle se tord les bras et demande à Walter : Que faire? — Il n'y a qu'un moyen; un seul moyen reste au Lithuanien de détruire

la puissance de l'Ordre ; je le connais ce moyen, mais ne m'interroge plus, au nom du ciel ! Maudite à jamais l'heure où les barbares me forceront à m'en servir ! »

» Cette heure approche : longtemps les Lithuaniens ont erré dans les montagnes, les bois, les châteaux ; tantôt assaillant les Allemands et tantôt assaillis par eux. Enfin une bataille sanglante a lieu près de Budawa ; là périssent des milliers de jeunesse Lithuanienne et autant de frères croisés ; des troupes fraîches sont venues par mer au secours des Allemands ; Keystut et Walter avec une poignée de soldats ont regagné les hauteurs ; ils rentrent chez eux tristes, couverts ne poussière et de sang, avec des sabres cassés et des boucliers fendus. Walter ne regarde pas sa femme, et ne lui dit pas un mot, il parle allemand avec Keystut et le Waïdelote ; Aldone n'a rien compris ; mais son cœur pressent de sinistres événements ; quand ils ont fini leur conseil, tous trois jettent sur Aldone des regards douloureux, Walter la considère longtemps avec l'expression d'un muet désespoir; tout à coup les larmes coulent à torrents de ses yeux, il tombe aux genoux d'Aldone, presse sa main sur son cœur, et lui demande pardon de tout ce qu'elle souffre pour lui.

« Malheur, disait-il, aux femmes qui aiment des insensés, dont l'œil plane au-delà des limites de leur village, dont les pensées s'élèvent toujours, comme la fumée, au-dessus des maisons : le bonheur domestique ne leur suffit pas. — Les grands cœurs, chère Aldone, sont comme des ruches trop larges, le miel ne peut les remplir ; elles deviennent la demeure des lézards. »

Il part ; mais Aldone l'a suivi. Elle aussi elle a abandonné la Lithuanie ; elle a franchi le Niémen et trouvé un asile dans un couvent de religieuses. Où est-elle maintenant? le Waïdelote ne le dit pas ; mais peut-être le vieil Halban nous

l'a dit dejà dans cette ballade qu'un soir il est venu chanter au pied de la tour de l'angle sous les fenêtres de la solitaire :

« La Wilia, mère de nos torrents, a un lit d'or et des eaux azurées ; la belle Lithuanienne qui puise ces eaux a un cœur plus pur et des lèvres plus fraîches. »

« La Wilia, dans notre belle vallée de Kowno, coule au milieu des roses et des narcisses ; aux pieds de la Lithuanienne la fleur de notre jeunesse surpasse en beauté les narcisses et les roses. »

« La Wilia dédaigne les fleurs de la vallée, car elle cherche le Niémen son amant ; la Lithuanienne s'ennuie parmi les Lithuaniens, car elle aime un jeune étranger. »

« Le Niémen saisit la Wilia de ses bras nerveux, l'emporte à travers les rochers et les plaines sauvages, presse son amante sur son sein glacé, et ils périssent ensemble dans l'abîme des mers. »

« Et toi aussi, pauvre Lithuanienne, un étranger t'éloignera de tes vallées natales, tu seras engloutie dans les flots de la tristesse et de l'oubli. »

« Le cœur et le torrent sont avertis en vain. La jeune fille aime et la Wilia coule. La Wilia disparaît dans son Niémen chéri, la jeune fille pleure dans la tour solitaire. »

Cependant grande rumeur dans la salle à la fin de la chanson du Waïdelote. Qu'est-ce donc que ce Walter, s'écrient tous les chevaliers? Mais le grand-maître, qu'en pense-t-il ? — « Mille sentiments comme des éclairs rapides se croisent sur les traits enflammés de Conrad. Son front menace, sa lèvre est pâle et tremblante, ses yeux égarés circulent comme des hirondelles au moment de la tempête. — Enfin il ôte son manteau et s'élance au milieu de l'assemblée : La fin de ta chanson, s'écrie-t-il ; pourquoi trembler ? Donne le luth, je la chanterai, si tu as peur. »

BALLADE DE CONRAD.

L'ALPUHARA.

« Les forts des Maures sont en ruine, leur nation porte des fers ; les citadelles de Grenade se défendent encore, mais à Grenade, la peste.

« Aux tours d'Alpuhara tient encore Almanzor avec une poignée de soldats. L'Espagnol a planté ses drapeaux sous les remparts de la ville, et demain il monte à l'assaut.

« Au lever du soleil, les canons tonnent, les remparts s'ouvrent, les murs croulent ; déjà la croix brille aux minarets, les Espagnols ont forcé le château.

« Almanzor voit ses soldats écrasés dans leur défense opiniâtre ; il se fait route à travers sabres et traits, s'élance et échappe aux poursuites.

« L'Espagnol, sur les ruines fumantes du château, parmi les décombres et les cadavres, fait dresser un repas, s'enivre, et partage prisonniers et butin.

« Cependant, le garde annonce qu'un guerrier étranger, porteur de nouvelles importantes, demande audience à l'instant même.

« C'est Almanzor, roi des Musulmans ; il a quitté son asile, se rend lui-même aux Espagnols, et ne demande que grâce de la vie.

« Espagnols, dit-il, je viens prosterner mon front au seuil de votre porte ; je viens servir votre Dieu et croire à vos prophètes. »

« Que la renommée apprenne à l'univers qu'un Maure, un roi vaincu, veut devenir frère de ses vainqueurs et vassal d'une autre couronne. »

« Les Espagnols savent apprécier la vaillance ; dès qu'Almanzor est reconnu, le chef l'embrasse, les autres à leur tour saluent leur compagnon d'armes.

« Almanzor les embrasse tous également, mais il étreint plus tendrement le chef ; il lui presse les mains et le cou, il se penche sur ses lèvres.

« Tout d'un coup, il faiblit, chancelle, mais de ses mains tremblantes il attache son turban aux pieds de l'Espagnol et l'entraîne à terre avec lui.

« Il jette un regard autour de lui. Tous sont frappés de stupeur ; ses lèvres sont pâles et bleues, un rire affreux lui tord la bouche, ses yeux se remplissent de sang.

« Voyez, Giaours ! je suis bleu, je suis jaune, devinez quel envoyé je suis; je vous ai trompé, je viens de Grenade, je vous ai apporté la peste.

« Mes embrassements ont jeté dans votre sein le poison qui va vous dévorer ; tenez, regardez mes tourments, voilà comme vous allez mourir. »

« Il tombe, il crie, se tord les bras, et voudrait, par une étreinte éternelle, attacher à son sein tous les Espagnols; il rit — d'un rire infernal.

« Il rit. — Il expire. — Mais ses paupières, ses lèvres ne se closent pas, le rire infernal reste à jamais imprimé sur ses lèvres glacées.

« Les Espagnols effrayés s'enfuirent de la ville : la peste suivait leurs traces. A peine ont-ils quitté les hauteurs d'Alpuhara, que le reste de l'armée périt. »

Que signifie la ballade fantastique du grand-maître ? Les chevaliers se le demandent.

Ils l'apprendront bientôt, car le dernier acte du drame commence. Conrad n'a pu contenir l'ardeur des Allemands. Ils ont marché vers la Lithuanie ; ils reviennent, mais vaincus.

« Tout a péri ; Conrad a tout perdu, lui qui s'était acquis

tant de gloire par les armes, lui qui s'enorgueillissait de sa prudence. — Dans cette dernière campagne, timide, insouciant, il n'a point reconnu les trames de Witold; trompé, aveuglé par le désir de la vengeance, il a conduit l'armée dans les steppes de Lithuanie, et traîné devant Wilna un siége long et sans énergie.

« Quand toutes les provisions et les ressources ont été consommées, quand la faim a ravagé le camp allemand, l'ennemi, dispersé à l'entour, détruisait les secours, coupait les convois, et chaque jour des centaines d'Allemands périssaient de misère; il eût fallu finir la guerre par un assaut, ou penser à temps à la retraite; et c'est alors que Wallenrod, confiant et tranquille, allait à la chasse, ou, renfermé dans sa tente, traçait des plans secrets et refusait d'admettre les généraux aux conseils. Son apathie est devenue telle, qu'insensible aux larmes de son peuple, au lieu de tirer le glaive pour sa défense, il méditait tout le jour, les bras croisés, ou s'entretenait avec Halban.

« L'hiver est venu, il a ramené les neiges. Witold avait rassemblé de nouveaux soldats; il assiégeait l'armée et fondait sur le camp: ô honte pour les glorieux fastes de l'Ordre! Le grand-maître a quitté le premier le champ de bataille; au lieu de lauriers et de trophées, il a rapporté la nouvelle des victoires de la Lithuanie. »

Conrad triomphe; la Lithuanie est vengée. Mais l'ordre teutonique le sera bientôt. A Marienbourg, dans un cachot souterrain un tribunal secret s'assemble. On accuse Wallenrod, on le condamne; on le condamne à mourir, lui qui à peine recommence à vivre, lui qui, satisfait désormais, presse Aldone de fuir, de reprendre avec lui le chemin de la patrie. Il en revient. « J'ai vu ces lieux, lui dit-il, j'ai vu ton château.... J'ai couru dans la vallée: tu sais bien cette vallée; tout comme auparavant mêmes forêts, mêmes fleurs....

oh ! laisse-toi persuader, retournons, je ferai ouvrir la tour.

« Non, dit-elle d'une voix triste mais calme, il n'est plus temps.... Abandonnons les belles vallées à de plus fortunés. Moi, j'aime ma retraite de pierre..... Ecoute : si autour de cette plaine tu plantais un rang d'arbres, comme là-bas ; si tu faisais venir ces saules chéris et ces fleurs, même cette pierre de la vallée, pour que les enfants du village voisin s'amusent quelquefois sous ces arbres de mon pays, qu'ils tressent en couronne des fleurs de mon pays et répètent des chansons lithuaniennes ? une chanson nationale aide à la rêverie, elle me donnerait des songes de Lithuanie et de toi ; et après ma mort, qu'ils chantent aussi sur le tombeau d'Alf. » . . . .

Le reste, on le devine. La sentence du tribunal secret s'exécute ; Conrad est frappé, Aldone ne lui survit pas ; le vieil Halban reste seul pour raconter la vengeance du guerrier dans les villages et dans les châteaux de la Lithuanie.

Il y aurait beaucoup à citer dans les *Sonnets de Crimée.* Cette poésie doit être bien remarquable dans l'original, puisqu'elle nous charme encore à travers une traduction en prose. On sait que les plus habiles traducteurs échouent devant les beautés lyriques. Citons pourtant un sonnet, le 15me. Le poëte y célèbre le *Czatyrdah,* la plus haute des montagnes de Crimée.

« Le muslemin embrasse en tremblant le pied de tes rochers, mât du vaisseau de Crimée, grand Czatyrdah, ô minaret du monde, ô Padiszah des montagnes ! toi qui, pardessus les rochers de l'horizon, montes dans les nues.

« Tu y siéges à l'entrée des cieux, comme le grand Gabriel garde des palais d'Eden : une forêt sombre est ton manteau ; des torrents d'éclairs, janissaires de l'épouvante, bordent ton turban de nuages.

« Soit que le soleil nous brûle, que les nuages nous cou-

vrent de ténèbres, que la sauterelle coupe nos moissons, que le giaour incendie nos demeures, Czatyrdah, toi, toujours sourd, toujours immobile,

« Debout entre le ciel et la terre, comme un interprète de la création, tenant sous tes pieds terres, hommes, et foudres, tu écoutes le langage que Dieu parle à la nature. »

Cela est grand. Ce qui l'est plus peut-être, plus neuf, plus vivant, c'est un petit poëme, intitulé le *Faris*. Par le genre et la couleur, il fait souvenir de quelques-unes des plus belles orientales de V. Hugo. Mais les orientales de V. Hugo n'ont pas, ce nous semble, autant d'énergie et de grandiose; surtout elles n'ont pas un grandiose aussi vrai. Citons en entier ce beau morceau, que l'auteur lui-même a fait passer dans notre langue. M. Mickiewicz écrit le français comme un Français et traduit, non en traducteur, mais en poëte :

LE FARIS.

« Qu'il est heureux l'Arabe, lorsqu'il lance son coursier du haut d'un rocher dans le désert : lorsque les pieds de son cheval s'enfoncent dans le sable avec un bruit sourd, comme l'acier rouge qu'on trempe dans l'eau. Le voilà qui nage dans l'océan aride et coupe les ondes sèches de sa poitrine de dauphin.

» Plus vite et plus vite, déjà il effleure à peine la surface des sables ; plus avant encore, déjà il s'élance dans un tourbillon de poussière.

» Il est noir, mon coursier, comme un nuage orageux. Une étoile brille sur son front, comme l'aurore. Il étale au vent sa crinière d'autruche, et ses pieds blancs jettent des éclairs.

» Vole, vole, mon brave aux pieds blancs. Forêts, montagnes, place, place.

» En vain un vert palmier m'offre son ombre et ses fruits,

je m'arrache à son abri. Le palmier honteux s'enfuit, se cache dans un oasis, et du bruit de ses feuilles semble rire de ma témérité.

» Les rochers, gardiens de la frontière du désert, tournent vers moi un visage sombre et noir, répètent les échos de mon galop, et semblent me menacer ainsi :

« Insensé ! où court-il ? Là, sa tête ne trouvera plus d'abri
» contre les flèches du soleil, ni sous la verte chevelure
» d'un palmier, ni sous le sein blanc d'une tente. Là il n'y a
» qu'une seule tente, celle des cieux. Les rochers seuls y
» couchent ; seules les étoiles y voyagent. »

» Je cours, je cours ; je tourne les yeux et je vois les rochers honteux s'enfuir, et se cacher les uns derrière les autres.

» Mais un vautour a entendu leurs menaces et il croit follement qu'il me fera prisonnier dans le désert, et il fond à travers les airs à ma poursuite. Trois fois il entoure ma tête d'une couronne noire.

« Je flaire, je flaire, crie-t-il, l'odeur d'un cadavre ! O
» cavalier insensé ! ô coursier insensé ! Le cavalier cherche-
» t-il ici le chemin ? le coursier cherche-t-il ici la pâture ?
» Le vent seul cherche ici son chemin, les serpents seuls
» trouvent ici leur pâture. Il n'y a que les cadavres qui cou-
» chent ici ; il n'y a que les vautours qui voyagent ici. »

» Il criait et il me menaçait de ses griffes luisantes. Trois fois nous nous mesurâmes des yeux, et qui de nous s'est effrayé ? C'est le vautour qui s'est effrayé.

» Je cours, je cours, et lorsque je tournai les yeux, le vautour était bien loin, bien loin, suspendu au ciel comme une tache noire de la grandeur d'un moineau, puis d'un papillon, puis d'un cousin, et il se fondit dans le bleu des cieux.

» Vole, vole, mon brave aux pieds blancs; rochers, vautours, place, place!

» Mais un nuage a entendu les menaces du vautour, et déployant ses ailes blanches sur le bleu, s'est mis à ma poursuite. Il veut passer, dans le ciel, pour un coureur aussi intrépide que je le suis sur la terre. Il se suspend au-dessus de ma tête et telle est la menace qu'il siffle avec le vent :

« Insensé! où court-il? là, la chaleur fera fondre sa poi-
» trine, aucun nuage ne lavera avec la pluie sa tête cou-
» verte d'une poussière ardente; aucun ruisseau ne l'appel-
» lera de sa voix argentine, pas une goutte de rosée ne
» tombera jusqu'à lui. Car, avant qu'elle tombe, un vent
» aride l'aura saisie au vol. »

» C'est en vain qu'il me menaçait. Je cours, je cours; le nuage, épuisé de fatigue, commence à chanceler au ciel, il penche sa tête et il s'appuie contre un rocher. Lorsque je tournai mes yeux, déjà tout un horizon était entre nous. J'aperçus encore le nuage et je vis sur sa figure ce qui se passait dans son cœur : il devint tout rouge de colère et puis il devint tout jaune d'envie, et puis il devint noirâtre comme un cadavre, et il s'ensevelit derrière les rochers.

» Vole, vole, mon brave aux pieds blancs. Vautours, nuages, place, place!

» Alors je fis avec mes yeux le tour de l'horizon comme si j'étais soleil, et je ne vis autour de moi personne.

» Ici la nature endormie n'a jamais été réveillée par l'homme. Ici les éléments restent tranquilles autour de moi, comme les animaux, dans une île découverte pour la première fois, ne s'effraient pas des premiers regards d'un homme.

» Mais, ô Allah! Je ne suis donc pas ici le premier, le seul? Dans un camp retranché de sable, je vois briller une troupe. Sont-ce des voyageurs, ou des brigands qui guettent

un voyageur? Comme ils sont blancs, ces cavaliers! et leurs coursiers sont d'une blancheur effrayante. J'accours, ils ne bougent pas. Je crie, ils ne répondent pas.

» O Allah! ce sont des cadavres. Une ancienne caravane déblayée du fond des sables par le vent! sur les ossements des chameaux sont assis des squelettes d'Arabes; par les trous où furent jadis les yeux, et par les mâchoires décharnées, le sable ruisselle et semble murmurer une menace :

« Insensé! où court-il? plus loin il rencontrera des oura-
» gans. Je cours, je cours. Cadavres, ouragans, place,
» place! »

» Un ouragan, le plus terrible des agitateurs de l'Afrique, se promenait solitaire sur l'océan de sable; il m'aperçoit de loin, il s'étonne, il s'arrête, et, roulant sur lui-même, il se dit :

« Quel est ce vent de mes jeunes frères, qui, avec sa sta-
» ture chétive et son vol traînant, ose s'aventurer ainsi
» jusque dans mes déserts héréditaires? »

» Il rugit et marche sur moi comme une pyramide mobile. En reconnaissant que je suis un mortel et que je ne cède pas, furieux, il frappe du pied la terre et bouleverse la moitié de l'Arabie. Il me saisit comme le vautour saisirait un moineau. Il me bat de ses ailes tourbillonnantes, me brûle de son haleine enflammée, me lance en l'air, me jette à terre.

» Il saute et je combats, je romps les nœuds gigantesques de ses tourbillons. Je le déchire, je le mords, je broie entre mes dents les morceaux de son corps sablonneux. L'ouragan veut s'échapper de mes bras en forme de colonne; il ne peut se dégager et se brise en sillons. Sa tête retomba, dissoute en pluie de poussière, et son cadavre énorme s'étendit à mes pieds comme le rempart d'une ville.

» Alors, je respirai, je levai les yeux et je fixai avec fierté

les étoiles, et toutes les étoiles fixaient sur moi leurs yeux d'or, car elles ne voyaient dans le désert que moi seul.

» O! comme il est doux de respirer ici de toute la largeur de sa poitrine! Je respire librement, pleinement, largement. Tout l'air de l'Arabistan suffit à peine à mes poumons. O! comme il est doux de regarder ici de toute l'étendue de sa vue! Mes yeux s'élargissent, se renforcent, ils percent au-delà des bords de l'horizon. O! comme il est doux d'étendre ici les bras, franchement, librement, dans toute leur longueur! Il me semble que j'embrasserais de mes bras tout l'univers de l'Orient à l'Occident. Ma pensée s'élance comme une flèche plus haut, et plus haut encore, jusques dans l'abîme du ciel. Et comme l'abeille ensevelit sa vie avec l'aiguillon qu'elle enfonce, ainsi moi, avec ma pensée, je plonge mon âme dans les cieux. »

(La suite au N° prochain.)

PATRIE DE VAUD.

COMME ON VIVAIT JADIS DANS LA PATRIE DE VAUD.

« La littérature est l'expression surtout des idées de la » société et de ses impressions. En particulier, la poësie d'un » siècle nous enseigne moins ce qu'il a que ce qui lui manque » et ce qu'il aime. C'est une médaille vivante ou les vides » creusés dans le coin se traduisent en saillies sur le bronze » ou sur l'or »[1]. Une application de cette pensée se présente à nous. Un abîme nous sépare du moyen âge. Autant notre siècle est prosaïque, autant le moyen âge est pittoresque ; autant notre époque poursuit l'égalité, autant le moyen âge accueillait les priviléges ; autant enfin il y avait jadis de fixité dans les institutions, autant une agitation fiévreuse semble de nos jours précipiter les hommes et les choses au travers des révolutions. Néanmoins une sorte de

[1] Vinet, Chrestomathie française, avant-propos.

prédilection accueille aujourd'hui la peinture de ces anciennes mœurs si naïves, si originales; et un charme est attaché à l'étude de ces siècles reculés, où le fard de la civilisation ne cachait encore ni le bien ni le mal. Puisse cette disposition faire lire avec indulgence les détails qui vont suivre, dont l'authenticité parfaite constitue le mérite, et qui jettent une sorte de jour sur le passé de la Patrie de Vaud!

I.

Le délégué de Jean de Seyssel, prieur de Romainmotier, se présente devant Richard de Illens, châtelain du romantique donjon des Clées, et lui dépeint, avec l'éloquence de l'indignation, l'outrage fait naguère à Girard Mayor [2] d'Arnay par Pierre Vialet, recteur actuel des écoles d'Orbe [3]. En compagnie de quelques complices, et au mépris de la sauvegarde accordée par l'illustre prince de Savoie à la terre de Romainmotier, il avait au milieu de la nuit forcé l'entrée de la maison de Girard, enlevé beaucoup de vaisselle d'étain, des lances et d'autres armes, outre de l'or et de l'argent en quantité, et de plus frappé et maltraité sa mère, jusqu'à l'effusion du sang, et jusqu'à la mettre en danger de perdre la vie.

Aussitôt Richard de Illens adresse au châtelain d'Orbe une lettre commençant en ces termes: « Cher et grand ami, je me recommande à vous! » Il concluait à la restitution du vol, outre le paiement de mille livres à la mère outragée, et de mille autres livres pour la rupture de la sauvegarde du prince. Cette lettre restant sans réponse, une seconde lui

[2] Le Mayor était le receveur, l'homme d'affaires, le lieutenant du seigneur.

[3] Nunc rector scolarum Orbe. C'était en 1410.

succède sans plus de résultat, puis une troisième. Le châtelain d'Orbe répond enfin que les accusés nient le tout, mais qu'il est prêt à faire raison et justice selon les coutumes du pays. D'Illens l'assigne donc, un matin *devant beire,* au lieu des plaids [4] et en plein marché selon l'usage. Là, les acteurs formulent leur demande et produisent des témoins. L'un de ceux-ci rapporte que dans la nuit en question il entendit la mère de Girard criant au feu, et [5] répétant de toutes ses forces : « A l'aide, au secours ! hélas ! ces brigands » qui sont ici ont tué mon fils ! » et qu'étant accouru avec plusieurs autres personnes d'Arnay pour faire le nécessaire, ils virent les portes de la maison du Mayor à terre, et Pierre Vialet entrer en tapinois avec plusieurs autres, puis sortir, en portant la lance de Girard, et fuir du côté d'Orbe avec beaucoup de dépouilles que la nuit ne leur permit pas de distinguer ; et qu'ils trouvèrent la mère de Girard gravement blessée, etc.

Les accusés n'ayant pas jugé à propos de paraître, les acteurs demandent qu'une sentence soit fulminée contre eux. La question est donc posée à la connaissance de la cour ; pendant ce temps les acteurs se retirent ; et il est unanimement reconnu par 14 personnes dont les noms sont cités et par plusieurs autres *dignes de foi,* siégeant et jugeant en la cour avec le châtelain des Clées, que vu l'absence des accusés, on doit donner raison au Mayor, et cela par la tradition du bâton de la justice selon l'usage.

On le voit, l'office du châtelain représentant du prince se bornait à recueillir le jugement de la cour ; cela est remarquable. Et quoique le titre ne le dise pas expressément, tout

[4] Apud montheriam. Serait-ce Montcherand ?

[5] Audivit matrem Girardi clamantem ignem, sic dicentem quam posset ey wy, ey wy, quam sæpe (à l'aide, *vis,* ou en route, *via*).

indique que ces juges n'étaient point nommés par le souverain, mais que la cour se composait *de droit,* non point seulement de nobles [6], mais de tous les notables, probablement même de tous les hommes libres du voisinage : et c'est un beau spectacle, que celui de la garde des usages et des franchises d'un pays, confiée à tout ce qui possède la liberté dans son sein. Quant au coupable, son titre de recteur des écoles d'Orbe a droit de nous surprendre, soit mis en regard de sa conduite, soit comme révélant l'existence d'écoles à Orbe dès le commencement du quinzième siècle (1410). Il serait asssurément curieux de connaître la nature de l'enseignement qui s'y donnait.

La mère de Girard Mayor était une héritière de la très-ancienne famille féodale d'Arnay ou des Arnetz. Elle apporta dans la famille Mayor beaucoup de terres, qui seules dans tout le prieuré de Romainmotier étaient exemptes de la condition mainmortable, ce qui ne contribua pas peu à la prospérité de cette famille Mayor qui devait son nom à sa charge héréditaire et qui présente plusieurs particularités de mœurs. Ainsi nous trouvons au commencement du 16e siècle, un membre de cette famille qui n'est jamais appelé Mayor, mais Pollens ou Bessonis. Il était, tout à la fois, notaire, juré de l'official de Lausanne, et *cuisinier* du couvent de Romainmotier, et jouissait en cette dernière qualité de franchises étendues. Son fils qualifié noble, possédait en même temps que cette franchise de cuisinier, la Mayorie d'Arnay et un domaine d'environ 200 poses. Il était aussi notaire et châtelain de Romainmotier, et portait également

[6] Parmi ces 14 juges nommés, je ne connais avec certitude que deux donzels ou nobles — Arthoz, Pellater, Richardoz, *de Glans*, Auberti, Péclard, Henrioz, Chablet, Amiet, Nylion, *de Envy*, Raner, Billiar, de Intremont. — Pour ce jugement des notables et hommes libres voyez *Esprit des lois*, liv. 30, chap. 18, et surtout liv. 28, chap. 42.

les noms de Mayor, Pollens, ou Bessonis. — Ce qui ne montre pas moins la simplicité des mœurs de l'époque, c'est que plusieurs de ces Mayor qui tenaient à la fin du 16e siècle le haut bout à Romainmotier, et qui sont toujours qualifiés nobles dans les actes, étaient ***Hostes***, c'est-à-dire aubergistes en même temps que châtelains de l'endroit. — Les Mayor disparaissent des anciens registres dans la seconde moitié du 17e siècle [7], et je les considère comme type de cette classe nombreuse, je le crois, dans l'ancienne noblesse, qui, bien loin de demeurer étrangère à ce qui se faisait autour d'elle, se trouvait mélangée à toutes les occupations et à toute la vie du pays.

Une dernière particularité curieuse, c'est que cette famille a subsisté presque jusqu'à nos jours sous un autre nom. Noble François Mayor, à qui l'on payait en 1574 quelque chose pour avoir conduit des chars de tuiles, avait néanmoins épousé en 1581 une damoiselle du Terraux du Val de Travers. Or cette famille, l'une des plus anciennes du comté de Neuchâtel, allait s'éteindre, lorsque le dernier du nom adopta en 1608 ou 1609 le fils de n. François Mayor. Celui-ci, du consentement de la duchesse de Longueville, dame de Neuchâtel, prit le nom et les armes du Terraux, dont cette greffe prolongea l'existence.

II.

Remontons maintenant les rives de l'Orbe, et transportons nous dans cette vallée sauvage, où s'élevait en dominatrice l'*Abbaye du lac*, tandis que le noir feuillage de sapins

[7] Le dernier cité se retira à Senarclens, après des revers de fortune. Il n'avait pas de fils, et ses filles entrèrent dans la famille des seigneurs de l'endroit.

gigantesques se réfléchissait dans l'onde, et dessinait les rives qui portent leur nom [8].

Le village ou la *ville* du Lieu [9] supportait de lourdes charges encore à la fin du 15e siècle, car ses habitans étaient hommes mainmortables et taillables à miséricorde de l'abbaye. Aussi, se couvrant de quelques obscurités du droit, s'efforcèrent-ils de se faire passer pour hommes francs et libres, n'ayant de devoirs à remplir qu'envers le prince de Savoie. Un procès s'ensuivit, que vint clore une sentence du souverain, favorable à l'abbé. Mais celle-ci ne fut point agréée par les condamnés. Endurcis pour la plupart par une vie pénible, et trouvant injuste d'avoir à supporter non seulement leurs anciennes et lourdes charges, mais encore tous les frais du procès, ils voulurent se faire justice à eux-mêmes. Aussi bientôt les clameurs de l'abbé Jean de Tornafol retentirent dans tout le pays. Il raconta que le jour de la Pentecôte, les hommes du Lieu, au mépris de la sauvegarde du Duc, avaient commis le crime de lèse-majesté, et encouru la sentence de la grande excommunication. Que ces traîtres, ces agresseurs de grand chemin, ces homicides, l'avaient iniquement attaqué sur la voie publique, tandis qu'avec ses gens il se rendait à cheval de l'Abbaye à sa maison de Cuarnens. Que d'abord, tournant contre lui leurs glaives, ils avaient voulu le mettre à mort; puis que, l'ayant honteusement renversé de cheval, ils l'avaient lié et amené au village du Lieu, en l'accablant de menaces sans cesse renouvelées de lui ôter la vie, à moins qu'il ne leur remît le titre de la sentence qu'il avait obtenue contre eux et qu'il ne les affranchît de la taillabilité, de la main-morte et de toutes leurs autres charges envers l'Abbaye. Et il avait bien

[8] Lac de Joux; les *joux* étaient des forêts de sapins.

[9] Oppidum qui vocatur locus.

fallu, ajoutait l'abbé, en passer par là pour éviter la mort [10]. Aussi Jean de Tornafol demandait-il qu'avant tout les coupables lui rendissent le titre intact et qu'ils reconnussent toutes ces charges auxquelles ils avaient voulu se soustraire; puis qu'ils fissent amende honorable, et qu'enfin ils lui payassent une amende utile de mille livres, outre les frais du procès, montant à 255 florins. — On entend les récriminations que soulevèrent de telles demandes! Enfin les deux parties, voulant voir la fin de ce différend et éviter d'ultérieures dépenses, choisirent d'un commun accord des arbitres et amiables compositeurs, [11] promettant par acte passé devant notaire, en présence de Claude de Menthonnex, baillif de Vaud, et d'autres témoins, de se soumettre à leur prononcé sous peine de 500 livres. Les arbitres donc, après examen attentif des titres et audition des parties, prononcèrent : Que d'abord il y eût paix et bon accord entr'elles, et que l'on chassât bien loin le souvenir de toute tache de méchanceté et de toute machination fâcheuse. Puis, que les hommes de la communauté du Lieu eussent à se reconnaître hommes taillables et mainmortables de l'Abbaye; non point toutefois taillables à miséricorde, en dépit d'anciens documents, mais que la taille fixée à 38 livres, pour toute la communauté, ne pût être augmentée et dût se payer proportionnellement à la fortune de chacun. Et aussi, que malgré la condition mainmortable des propriétés, non seulement les

[10] Unde necessario habuit ut mortem evaderet. . . . remictere, etc.

[11] L'abbé choisit le prieur de Moutte, puis Soffr. de Arens et Rodolphe de la Molière, tous deux chanoines de Lausanne, etc. Et les syndics et habitants du Lieu, parmi lesquels se trouvent les noms suivants : Piguet, Goy, Meylan, Lugryn, Reymon, autrement dit Aubert, Clerc, Nicolas, Mareschaulx, choisissent Pierre de Bionens, docteur ès-lois, Jean de Romainmotier, châtelain de Lassaraz, Guillaume de Gallera, châtelain de Lignerolles, et Jean Légier d'Yverdon. — Nicod, sire de Lassaraz, fut nommé sur-arbitre avec un ecclésiastique laissé à son choix.

enfants, mais encore les parents indivis héritassent d'un décédé de préférence à l'Abbaye. [12] — Les frais et dépens estimés par l'abbé beaucoup au-delà de la taxe [13] devaient être réduits à 100 florins, soit à une rente de 60 sols.

Les arbitres aussi déclarèrent injustes les voies de fait que l'on s'était permises contre l'abbé et condamnèrent les coupables à faire amende honorable, en assistant à la procession de la première fête de sainte Marie Madelaine, en chemise [14], la tête découverte, les genoux en terre, un cierge allumé à la main ; et en demandant humblement pardon à Dieu, à sainte Marie Madelaine, à l'abbé et au couvent. L'abbé de son côté devait pardonner cette offense pour l'amour de Dieu et en vue de la paix : il devait aussi, en considération des arbitres, renoncer entièrement à l'amende utile qu'il avait demandée d'abord, mais le titre intact lui serait rendu. Enfin les syndics du Lieu devaient chaque année assister à la grand'messe de l'abbaye du lac, le jour de la fête de sa patrone, et là, offrir au nom des coupables et en souvenir de leur méfait, un cierge du poids d'une livre, afin que Dieu leur pardonnât leur injustice [15]. Ce titre me semble offrir un indice remarquable de nationalité de la patrie de Vaud. Qu'est-ce autre chose, en effet, que cet abandon, d'un commun accord, de la sentence prononcée par le tribunal du prince, pour recourir en présence de son lieutenant à un arbitrage, suivant la bonne vieille coutume du pays. [16]

[12] L'h. mainmortable était considéré comme fermier à vie de ses biens.

[13] Ad grandam quantitatem ultra taxam existimabat.

[14] Sine zonâ.

[15] Cette sentence prononcée le 20 juin 1488, en présence des nobles Nycolas de Romainmôtier, François de Chavornay et Jean Pellis, vice-châtelain des Clées, fut acceptée des deux parts.

[16] Voici le préambule de cet acte : « Comme la chute de nos premiers » parents a entrainé après elle la sujétion du genre humain à la mort,

En 1500 ce même abbé Jean de Tornafol, pensant à sa mort prochaine, choisit pour sa sépulture le milieu du chapitre, et voulut élever là même un autel à St. Sébastien martyr; désireux, dit-il, d'imiter la conduite de cet économe infidèle qui s'était fait des amis avec les richesses iniques, et qui fut loué par le Seigneur. — Or serait-ce une subtilité de croire que, placé encore sous l'impression profonde du danger vrai ou imaginaire qu'il avait couru, Jean de Tornafol aimait à faire le rapprochement de la position du martyr percé de flèches, et de celle de l'abbé entouré de glaives menaçants? Quoi qu'il en soit, il fonda à cet autel une messe hebdomadaire, pour son salut, celui des abbés ses prédécesseurs et aussi de ses parents, et la dota d'un capital de 300 florins, soit de 15 florins de revenu annuel, qui devaient se partager entre les seuls conventuels assistant à sa célébration, et cela dans l'espérance qu'ils s'acquitteraient de cet office avec plus de ferveur [17].

Il fonda et dota aussi des vêpres et un anniversaire, mais toujours avec la réserve que les revenus seraient partagés entre les seuls assistants. Et dans le cas ou ces offices seraient négligés par paresse, ou leur institution dénaturée, l'abbé son successeur devait forcer juridiquement [18] le couvent à l'ordonnance prescrite. — Dans les craintes de Jean de Tornafol sur l'avenir de ses fondations pieuses, on découvre un peu de défiance de ses confrères les chanoines du lac [19]. Mais

» et la débilité de la mémoire, en sorte que tout s'échappe ici-bas comme
» une eau fugitive, les sages confient aux lettres tout ce qui doit être
» conservé. »

[17] Pro eo quod ferventius officio dictæ missæ assistant.

[18] Juridice.

[19] Une chose curieuse, c'est qu'au nombre des chanoines se trouvent les *curés* de Cuarnens, l'Isle, Saint-Didier, Ornyer et Saint-Saphorin. Il y avait donc dans cette abbaye de l'ordre régulier des Prémontrés des ecclésiastiques séculiers. — L'église de Saint-Didier, aujourd'hui dé-

que dirait-on, de nos jours, de cette ferveur religieuse s'accroissant par l'expectative d'une distribution de deniers! Il y a là une ignorance de la nature de la piété, vraiment bien triste. Au reste ces fondations n'étaient pas destinées à une grande longévité. Un demi-siècle ne s'était pas écoulé que déjà le dernier abbé de Joux, *Claude Pollens*, recevait de LL. Exc. de Berne la *permission* de conserver sa vie durant les biens et revenus de son abbaye. Et peu après [20], il s'en était « désisté et dépourté », ne retenant, outre le payement de quelques dettes, qu'une pension à vie de 100 florins d'argent, et de « quatre chers de vin sain et nect. » Puis en échange, Hans Franz Näguilly et Michel Augspurger députés de Berne pour « l'expédition des négoces en ses pays » dernièrement conquestés » lui donnaient en fief et emphytéose perpétuelle, avec faculté d'en disposer par testament ou d'autre manière, tout ce que les abbés ses prédécesseurs avaient eu en usufruit à Cuarnens et dans son territoire.

III.

Deux actes déjà sont venus déposer de la violence qui existait dans les mœurs du moyen âge. Il est juste de mon-

truite, occupait à peu près l'emplacement actuel des bains de St.-Loup. Le village assez voisin de Dizy rappelle son nom latin : Ecclesia Sancti *Desiderii*.

[20] Par acte du 7 novembre 1542. — Dans l'intéressante notice sur la vallée de Joux, publiée dans le Conservateur Suisse T. VI, le dernier abbé de Joux est nommé *Abel Bessonis*; il serait intéressant d'examiner les titres. Bessonis pourrait être un surnom : nous avons vu un Pollens appelé aussi Bessonis, et alors Claude Pollens serait un descendant de notre malencontreux Girard Mayor d'Arnay. Mais il y aurait encore à expliquer la différence de prénom. — La plupart des actes ci-dessus sont déposés aux Archives cantonales. Les dispositions vraiment libérales de l'autorité supérieure m'ont permis de consulter à loisir les *Registres copies du Bailliage de Romainmotier*. Voyez entr'autres : Vol. II, N°. 328 ; Vol. III, N°. 383 *a* et *b*, N°s. 442 et 446.

trer qu'elles renfermaient aussi un précieux mélange de loyauté.

Une grande discussion existait (en 1414) entre les villages de Lussy et de Villars-sous-Yens au sujet de la possession d'un pâturage. Un certain nombre de bestiaux avaient été pris en gage, lorsque Henry de Colombier, Vufflens, châtelain de Morges, Aymon dit de Alamand, châtelain de Dignens (Denens), et Aymon d'Estuey (Etoy), châtelain de Vufflens-le-Chastel, intervinrent dans le différend en vertu de leur juridiction respective, et assignèrent aux deux parties un jour en plein marché, selon la coutume, pour leur faire justice. Là, Villars-sous-Yens offre de fournir la preuve que depuis 30 ans et plus il a la jouissance de ce pâturage. Lors les syndics de Lussy et les prud'hommes qui les accompagnent, après avoir tenu conseil, s'écrient qu'ils ont asssez de confiance dans la probité et la loyauté de huit prud'hommes de Villars, par eux nommés [21], pour renoncer à toute prétention sur le pâturage en litige, au cas où ils consentiraient à appuyer leur dire d'un serment prêté sur les vertus de l'église de saint Prothais (St. Prex). Et qu'après ce serment, ils donneraient à ces huit prud'hommes plein pouvoir de placer des bornes dans cette possession qui ne leur serait plus contestée. Ceux-ci acceptent. Puis au jour fixé et en présence des châtelains, les huit prud'hommes, agenouillés devant le grand autel de St. Prothais, prêtent l'un après l'autre ce serment sur les saintes vertus existant sur le dit autel. Après quoi douze bornes sont plantées par eux sans opposition ; et bien que l'année suivante quelques ennemis eussent essayé de les déplacer, la sentence fut maintenue [22].

Nous sommes loin de ce temps de confiance et de pro-

[21] Confidentes de probitate et legalitate octo, etc.

[22] Archives de Villars-sous-Yens, N^{ros} 64 et 64 *bis*.

fonde réputation de probité. — Sans doute de nos jours l'absence d'autres preuves contraint à recourir au serment : c'est une dernière tentative, un dernier effort pour atteindre à la vérité ; mais dans l'acte qui nous occupe, il y a choix, préférence de cette preuve à toute autre. C'est une noble confiance en la délicatesse d'un adversaire, qui engage à remettre entre ses mains la décision d'un différend : on y respire, en un mot, un parfum de loyauté bien rare. Aujourd'hui la crainte superstitieuse des reliques a disparu sans doute, mais sans être toujours remplacée par une vraie foi en Dieu; et sous ce rapport le caractère national n'a-t-il pas plutôt perdu que gagné ?

IV.

Franchissons maintenant près de deux siècles pour examiner un acte qui, plus rapproché de nous, n'en paraîtra que plus étrange. On comprend qu'il est question de cette grande épidémie de sorcellerie qui désola notre pays. C'est en effet le procès de Jeanne Bauge de Vuillerens qui, accusée de ce crime par son mari Pierre Motthey, et confrontée avec ses complices, fit les confessions ci-après « en partie sans torture [23]. »

« Premièrement y avoir eu l'environ de quinze ans à la Saint-Jean passée » que sortant de bon matin et son mari n'ayant voulu qu'elle l'accompagnât au moulin, elle s'en retourna « et estant droicte devant la porte » de leur maison, « s'apparut à elle un grand ombre dont elle heust grand

[23] Les actes originaux de ce procès et de ceux de Pierre Motthey et Marcq Morand, mentionnés dans l'histoire du Canton de Vaud, par M. Juste Olivier, p. 1021 et sqq., sont en la possession de monsieur le pasteur Crinsoz à Romainmotier, et présentent toutes les garanties d'authenticité imaginables.

» peur et réclamant le nom de Dieu le dit ombre se disparut: » mais trois ou quatre jours après étant sous un prunier, voisin de leur maison, lieu dit au Chomô, il lui apparut de nouveau lui disant : « il faut que tu te donnes à moi, tu es jà » dès longtemps mienne ; ce qu'elle ne voulut faire ; et de-» mandant Dieu que lui fust en aide, l'ombre se disparut » encore ». Puis trois ou quatre jours après « estant sortie » le soir, le dit ombre et forme d'homme vestu de noir lui » apparut encore, lui disant : je te tiens, tu es mienne ; et » voullust résister », lors il la renversa à terre et lui enleva une dent du côté gauche [24], et ainsi la marqua, puis il lui promit de lui faire une autre dent et se nomma à elle *Pairasset.* Jeanne ayant donc sans autre refus renié Dieu son créateur et pris le diable ennemi du genre humain pour son maître, il lui bailla une boîte blanche pleine de graisse noire, une épingle noire, et un cornet de papier bleu plein de pousset, lui commandant de faire mourir gens et bêtes, avec promesse d'un salaire de six creutz pour chaque personne et trois creutz pour chaque bête dont elle causerait la mort. « Et elle promit d'obéir à ce maudit et diabolique commandement. » Mais comme elle ne se pressait pas assez, elle eut quelque temps après une nouvelle apparition de son maître qui se fâcha fort contre elle et la menaça parcequ'elle ne faisait du mal. — Sa première victime donc fut un sien chat pour lequel elle reçut quatre creutz, deux bons et le reste feuilles de chêne. — Vinrent ensuite des porcs, des genisses, des brebis, des vaches, dont plusieurs lui appartenaient, à son dire, toujours contre le salaire ci-dessus. Item ayant trouvé une genisse à Bernard Pesson, elle jetta contre elle de son pousset et le propriétaire « la voyant ainsi enflée en la tête », la fit tuer. Et néanmoins Jeanne reçut

[24] Il la baisa si fort qu'il lui emporta une dent.

de son maître deux creutz tout rongés dont l'un était percé, et le reste feuilles de chêne.

Item voyant un cheval noir à Daniel Challet qui venait boire, elle mit de la graisse à terre, et le cheval ayant passé dessus, ses pieds pourrirent et il mourut, et elle reçut le salaire accoutumé.

Elle avoua encore avoir fait mourir une fille à elle, âgée de deux ans, nommée Jaqueline, et malade depuis longtemps, en lui donnant de son pousset mélangé à une écuellée d'orge : et un enfant nommé Noë, appartenant à Jean David, en mettant de sa graisse sur du pain et du fromage.

Item elle dit être allée lors de la dernière Ste. Cène de septembre, et de l'avis d'un complice, vers la fontaine du village (Cottens) durant le presche « pour y mettre de sa » dite graisse et de son pousset, afin que tous ceux du vil- » lage y prinssent la peste. » Mais par le vouloir de Dieu ayant été vue et la fontaine ayant été brûlée et nettoyée par les communiers, il n'en arriva aucun mal.

De plus elle confessa qu'étant un jour assise près de leur maison avec son mari, Bernard Pesson et Marcq Morand, ils complotèrent de faire mourir N. François Crinsoz; et que celui-ci s'en allant peu de temps après à Apples dont il était châtelain et passant devant la maison de Jeanne, celle-ci s'avança pour lui remettre son étrier, et, ce faisant, elle lui souffla contre « et par la permission de Dieu pour ce coup ne mourut pas. Si néanmoins étant toujours dans cette diabolique volonté, « et le dit châtelain passant encore devant sa maison en allant à Apples, « elle mit vistement de son pousset dans sa bouche et se jetta à terre et se blessa en la face. » Lors le châtelain arrêtant son cheval : « qu'avez-vous Jeanne, vous saignez par la face ? » Et elle répondit : « hélas ! monsieur le chatelain, je me suis laissée tomber et me suis bien fait du mal, » et comme il la regardait elle lui

souffla contre le visage, « dont quelque temps après mourut ; » et elle reçut de son maître six creutz, dont trois tout rongés et le reste feuilles de chêne.

Elle dit encore avoir été à diverses fois à la seîte diabolique, non seulement avec ses complices déjà nommés, mais d'autres encore des villages voisins ; un mari et sa femme de Grancy, par exemple, la Guillaumaz, de Sévery, et la Bourecoulaz de Pampigny.

Enfin elle avoua plusieurs larcins, des adultères, etc. ; et appliquée à la torture elle soutint que toutes ses dépositions étaient véritables. — Et sur ce, elle fut condamnée le 4 février 1641, par la cour inférieure, à être remise entre les mains de l'exécuteur de la haute justice, pour être menée au lieu accoutumé des supplices ; « et illec être mise sur un bûcher pour être brûlée toute vive, jusques à ce que son corps fût réduit en cendres, afin de servir d'exemple à tous autres mal vivans. [25] » Et la sentence, confirmée à Berne le 17 février de la même année, fut sans doute mise à exécution, car, si je suis bien informé, le nom de *champ du sorcier* fait encore connaître le lieu du supplice.

Je ne ferai aucune réflexion sur cet acte aussi anthentique qu'il est étrange, sinon qu'il ne ressemble pas mal à un cauchemar. C'est une énigme inexplicable !

Ces quelques épis cueillis presque au hasard dans le champ immense et trop peu cultivé encore de la diplomatique vaudoise, ne montrent-ils pas de combien de récoltes il pourrait se couvrir sous un travail persévérant ? Il peut y avoir des études plus immédiatement nécessaires, je le sais. Toutefois la connaissance exacte du passé n'est-elle point un

[25] L'acte signé Bolens porte encore le sceau de la justice. Le mari de Jeanne fut condamné au même supplice ; quant à Marcq Morand, il s'était tué dans sa prison.

élément, un des rayons primitifs de la lumière d'une civilisation vraiment avancée et chrétienne, que l'on aime à rêver pour son pays? En effet, si l'expérience de la vie est d'un si grand prix pour les individus, n'aurait-elle aucune valeur pour les peuples? Et tout comme on accuserait d'un sot orgueil celui qui, du sein de l'abondance, chasserait tout souvenir de la pauvreté qui fut longtemps son partage, n'y aurait-il point un amour-propre national déplacé dans le refus de suivre au travers des âges la lente croissance de la faible tige qui nous présente aujourd'hui l'ombrage et les fruits de la civilisation? N'y a-t-il donc aucun intérêt à creuser en quelque sorte jusqu'aux racines de la nationalité vaudoise, à la voir fléchir sous l'orage, ou se développer sous un ciel plus propice? Ce serait une véritable maladie, une enfance de l'amour-propre, que de ne pas étudier l'histoire de sa patrie parce qu'on la croit peu brillante. Eclatante ou obscure elle n'existe pas moins; et ce n'est pas lorsque son aspect est peu flatteur qu'elle offre le moins de leçons utiles. D'ailleurs notre passé est loin d'être aussi terne que l'on s'est plu à le représenter. Jean de Muller aime à retracer en détail nos anciennes institutions, qui sont réellement très-remarquables pour leur époque. [26] Et malgré l'immense étendue de son érudition consciencieuse et germanique, combien encore il a dû ignorer de choses dans une contrée où l'on rencontrait jadis, à chaque pas, de petits centres d'administration, presque indépendants les uns des autres, ayant des lois, des usages, une vie propres! Le moyen, pour un seul homme, de connaître à fond chaque pièce de cette grande mosaïque? Nous sommes donc fondés à croire qu'une investigation générale et patiente de nos chartes nous révèlerait beaucoup de faits

[26] Voy. T. II p. 62 et sqq. T. III p. 157 et sqq. jusqu'à 167. T. V p. 236 et sqq. T. VI p. 335 de la nouvelle traduction.

curieux, de dévouements ignorés, de coutumes originales; que plusieurs idées très-répandues seraient modifiées; qu'en un mot le passé nous apparaîtrait sous un jour nouveau[27]. Notre sphère d'activité semble restreinte; qu'au moins les bornes étroites de notre horizon soient favorables à la perfection de ce travail; que le moyen âge de la patrie de Vaud se dégage de ces nuages qui permettent encore de le rabaisser ou de l'exalter sans mesure, en prêtant le flanc aux jugements les plus contradictoires. Alors nous ne nous contenterons plus d'un fait, d'une anecdote pour le condamner ou l'absoudre, et nous n'imiterons plus celui qui jugerait de de la civilisation moderne par les scènes de la terreur en France. Et, remarquons-le bien, les lumières données par cette étude ne seront pas seulement relatives à la patrie de Vaud, mais se projetteront sur de graves questions d'un intérêt plus général. Qui sait si la fuite des nuages qui couvrent notre passé ne nous fera pas découvrir dans la petite patrie de Vaud quelques mailles d'un réseau étendu bien au-delà de ses frontières et inaperçu encore. Par exemple, aucun jour ne sera-t-il jeté par ces recherches sur cette fièvre de sorcellerie et de maléfices qui a causé la mort de tant de milliers de victimes en Europe, qui se montra particulièrement intense au milieu de nous, et qui mérite sans doute d'être mieux examinée qu'elle ne l'a été jusques à présent? De plus, on a fait périr chez nous, sous le nom de *vaudois* et d'*hérétiques,* un assez grand nombre de malheureux, qui peut-être ont payé de leur vie leur fidélité aux doctrines que

[27] Ne répète-t'on pas chaque jour que, sauf les villes, tout, dans la patrie de Vaud, était au moyen-âge soumis au servage de la glèbe? Or les étroites bornes de mes recherches, dans deux ou trois archives, m'ont cependant fourni la preuve irrécusable que *treize ou quatorze villages* du pied du Jura *étaient peuplés d'hommes libres, sans qu'aucun serf de la glèbe existât au milieu d'eux.* — Ce fait trouvera, Dieu aidant, sa place ailleurs.

la réforme trouva depuis dans la Bible. Des découvertes sur ces victimes de l'intolérance n'exciteraient-elles aucun intérêt? Et plus tard, que de récits touchants, que d'exemples sublimes à recueillir au milieu de cette foule de religionnaires fugitifs qui, sur les rives du Léman, trouvèrent une seconde patrie! Qu'il serait beau de les voir, abandonnant tous leurs biens, bravant tous les supplices, plutôt que de faire brêche à leur conscience, et considérant vraiment l'Évangile comme le trésor de grand prix dont la possession mérite le sacrifice de tout le reste! Et si ces dévouements obscurs que le croyant aime à passer en revue, non seulement comme modèles, mais encore comme garantie de la bénédiction divine pour son pays, [28] si ces dévouements, disons-nous, ne rencontrent pas partout de la sympathie, n'y aurait-il pas encore de belles recherches à faire dans notre passé sur l'histoire des communes? N'y aurait-il pas mille détails utiles et curieux à découvrir sur la lèpre, sur la peste, sur toutes ces maladies terribles qui labourèrent en tout sens l'Europe au moyen âge, et dont quelques-unes sévissent encore auprès de nous, tandis que d'autres semblent aujourd'hui reléguées aux frontières de la civilisation? N'y aurait-il pas enfin à poursuivre, dans toutes ses ramifications et toutes ses conséquences, ce fait capital placé à la base de de notre histoire: que, seuls entre tous les peuples qui inondèrent l'Europe de leurs flots successifs, les Burgunden ne s'établirent point par la conquête à main armée, mais bien en suite d'un contrat bilatéral passé avec les anciens habitants du pays? Peut-être que là existe en germe toute l'originalité de l'ancienne patrie de Vaud. Heureusement pour la réalisation de ce vœu, que le nombre des docu-

[28] Exode Ch. 20, v. 6. — Matth. Ch. 19, v. 29. — Si Sodome eût renfermé dix justes en ses murs elle eût été sauvée. Gen. Ch. 18, v. 32.

ments existant encore est fort considérable ; c'est une particularité qui distingue notre pays et qui semble appeler nos travaux. Malgré tout ce que l'ignorance et le vandalisme ont détruit, il n'est peut-être pas de chétif village dont les archives, bien explorées, ne pussent offrir en tribut à l'investigateur au moins un fait intéressant. Mais le temps presse ; encore quelques années, et les plus remarquables de ces documents périront de vétusté ou deviendront illisibles. Mettons donc sans tarder la main à l'œuvre, pour sauver de l'oubli ce passé qui s'éloigne chaque jour, emporté par le courant des âges.

F. de C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DAS CHRISTENTHUM ALS ORGANISCHES PRINZIP DER MENSCHEN-BILDUNG, etc. (Le Christianisme, principe de la culture humaine, considéré dans son application aux écoles populaires et aux écoles normales ; par J. H. Bruch, docteur en philosophie, et directeur d'un établissement d'éducation à Lausanne. — Brochure in-8° de 118 pages. Zurich, chez S. Höhr, 1840.)

Nous profitons du peu d'espace qui nous reste pour recommander à ceux de nos lecteurs qui lisent l'allemand la brochure dont nous venons de transcrire le titre. Le sujet qu'elle aborde n'est pas nouveau, mais nous pouvons dire que la manière dont l'auteur l'a traité nous l'a fait paraître nouveau. M. Bruch n'eût pu mieux faire l'éloge ni donner un meilleur *spécimen* de la méthode d'*intuition* (Anschauung), qu'il recommande avec tant de conviction et tant d'instance dans la seconde partie de son écrit. En effet, ce qui se fait sentir d'original et de neuf dans ces considérations sur le christianisme ne tient pas tant à la nouveauté des vues qu'à la force avec laquelle l'auteur se les est appropriées. Il en a obtenu et nous en procure une véritable intuition. Nous croyons presque impossible que des esprits sérieux, quelque disposition d'ailleurs qu'ils apportent à la lecture de ce petit ouvrage, ne soient pas frappés, avec M. Bruch, du vide que fait, dans la vie de l'homme et dans celle de la société, l'absence de la vérité chrétienne, et de l'impuissance de la nature, de l'histoire et de la psychologie, je ne dis pas à satisfaire aux vrais besoins de l'homme et du peuple, mais avant tout à nous les faire connaître. Nous, que les mêmes pensées ont plusieurs fois occupé, nous en avons été frappé comme si elles nous étaient nouvelles. C'est que l'auteur nous faisait expérimenter en quelque sorte ce que nous connaissions déjà ; nous sentions ces mêmes vérités se rapprocher de nous, s'unir à nous. C'est ainsi qu'il faut connaître ce qu'il faut aimer ; c'est ainsi qu'il faut penser ce qui doit devenir pratique et vie.

L'ouvrage de M. Bruch a pour objet de déterminer l'influence et le rang du christianisme dans la culture du *peuple*. Définissant d'abord ce dernier mot, il établit que le peuple c'est l'homme, et que la culture populaire n'est autre chose que la culture humaine, séparée ou du moins considérée à part de toute intention spéciale. Il s'agit essentiellement d'*élever* l'homme à sa propre hauteur, de tirer l'homme de l'homme lui-même, de dégager et de développer l'élément de la liberté du milieu de ces besoins, de ces appétits et de ces passions qui ne constituent encore que l'esclave ou l'animal. Or, l'auteur nous fait voir combien, sans le secours du christianisme, l'éducation populaire reste au-dessous d'un pareil dessein. A l'argument négatif joignant l'argument positif, il introduit le christianisme dans l'école, non-seulement comme une branche d'é-

tude, mais comme une affection et comme un principe de vie mêlé à tout, et nous en montre tous les heureux effets. Il multiplie par ses points de vue cette grande vérité, l'appliquant tour à tour, dans l'école, à l'enseignement et à l'éducation, au maître et à l'élève, et dans la vie, dont l'école doit être le prélude, à l'existence individuelle et aux rapports sociaux. Le christianisme qui a ennobli et agrandi dans son esprit l'idée de l'école, élève à ses yeux dans la même proportion l'idée du séminaire ou de l'école normale. Cette partie de l'ouvrage, la plus étendue, (car c'est là que l'auteur atteint, non pas son sujet, mais son principal objet, les séminaires de régents) renferme beaucoup d'idées saines et pratiques; mais la plus importante, celle sur laquelle M. Bruch insiste le plus, est celle à laquelle nous avons fait allusion au commencement de cet article: la nécessité, soit pour les enfants dans l'école ordinaire, soit pour les élèves régents dans les écoles normales, de voir l'étude transformée en *intuition*. Ce morceau, écrit avec la verve et l'abondance de la conviction, nous a paru si intéressant et si utile à méditer, que nous regrettons de n'avoir pas le temps d'en donner la traduction ou une analyse étendue aux lecteurs de la *Revue suisse*. M. Bruch, disciple intelligent de Pestalozzi, a *l'intuition*, nous pouvons le dire, de la méthode d'*intuition* tant recommandée par son maître. Et nous remarquerons à ce propos que les inventeurs n'ont pas toujours le bonheur de rencontrer pour leurs conceptions la forme la plus simple et la plus persuasive. Je ne sais quoi de mystique ou de farouche se mêle aux formules primitives et dissimule la beauté de l'idée; soit que l'inventeur n'ait pas entièrement conscience de sa pensée, soit que la nature ait séparé l'invention du fond de celle de la forme, et réservé cette dernière à d'autres temps et à d'autres intelligences. Quoi qu'il en soit, l'idée de l'intuition n'a rien de bizarre ni de technique sous la plume de M. Bruch. Ce qu'il en dit n'est qu'un chapitre de bonne psychologie; et le nombre d'aspects et de rapprochements qui s'offrent à lui sur un sujet que son esprit a traversé dans tous les sens, la vivacité des images et la chaleur de l'expression, ouvrent à cette idée une large entrée dans l'intelligence, je dirais presque dans le cœur. « On ne sait que ce qu'on a vu; il faut avoir le sentiment d'une chose pour en avoir le sens; la vraie science est conscience; voir c'est vivre : » cette pensée s'applique à tout, à l'apprentissage d'un art mécanique, à l'étude de la religion, à son *apprentissage*, dirais-je volontiers, car toute étude doit être un apprentissage, comme tout apprentissage doit être une étude. L'auteur finit par appliquer cette idée à l'enseignement de la religion dans l'école populaire, et en fait ressortir l'intérêt, non-seulement pour les enfants, mais premièrement pour les maîtres; puis, rassemblant en un faisceau les résultats de sa méditation, il termine par un appel à la vigilance des peuples et à la sollicitude des gouvernements à l'égard de ce premier des intérêts sociaux.

Voilà deux écrits intéressants sur la pédagogie et sur les écoles normales sortis de plumes vaudoises à la distance de quelques mois; car nous aimons à réclamer

comme nôtre l'auteur de l'écrit que nous venons d'annoncer. Le même esprit a dicté l'ouvrage de M. Gauthey et celui de M. Bruch; la même cordialité, la même droiture de jugement se font sentir dans les deux écrits. La philosophie de l'éducation, l'esprit d'éducation ont des représentants et font des progrès parmi nous; et nous n'y voyons pénétrer aucune de ces ténébreuses théories qui font ressembler le plus indispensable des soins à la recherche de la pierre philosophale. Réjouissons-nous de ce que nous avons, et d'autant plus que les besoins sont grands et les vides à combler nombreux et profonds. A. V.

Publications nouvelles.

BIOGRAPHIE DE JEAN DE MULLER, par Ch. Monnard; 231 pages in-8°; Prix : 20 batz.

ALBERT DE HALLER, biographie; par l'auteur des Soirées de famille. Un vol. in-8°. de 232 pages. Prix : 15 batz.

GLANURES D'ÉSOPE, recueil de fables, par J.-J. Porchat, ancien recteur et professeur à l'Académie de Lausanne. 3me édition. Un vol. in-8°. de 344 pages. Prix : 3 fr. 45 rappes.

MÉLANGES ET NOUVELLES, par l'auteur de *la Bibliothèque de mon oncle*; 463 pages in-8°. Prix : 32 batz.

LETTRE A UN CONFÉDÉRÉ SUR NOS INSTITUTIONS MILITAIRES, par M. Rilliet-Constant, colonel fédéral. Brochure in-8° de 20 pages.

SOUVENIRS DES ÉVÉNEMENTS DE 1838, par H. Leemann, officier suisse. 136 pages in-8°, avec un dessin des drapeaux présentés par les Zuricois aux milices vaudoises et genevoises et des médailles frappées à cette occasion. Prix : 20 batz.

FEUILLE POPULAIRE SUISSE; il en paraît tous les mois un cahier de 16 pages in-8°. Prix de l'abonnement annuel : 15 batz.

MÉMOIRE SUR L'ASSAINISSEMENT DE VILLENEUVE ET DE LA PLAINE DU RHONE, dans le district d'Aigle, par E. V. B. Crud. 36 pages in-8°, avec un plan. Prix : 50 rappes.

LE CANTON DE VAUD ET L'INDUSTRIE, par Ch. Archinard, ministre du Saint-Evangile, membre de la Société vaudoise d'utilité publique et de la société d'histoire de la Suisse romande; avec cette épigraphe :

Früh auf, spät nieder,
Bringt verloren Gut wieder.

122 pages in-12. Prix : 12batz.

L'UNIVERSITÉ DE BALE. [1]

Un homme d'esprit et de goût décrivant avec finesse et malice, dans la *Revue des deux Mondes*, la physionomie de Bâle et le caractère de ses habitants, jetait en passant un coup-d'œil dédaigneux sur son université, dans laquelle il ne voyait qu'un seul homme ; et tout le monde a applaudi à l'éloge si vrai qu'il en a fait, éloge qu'un autre après lui a complété avec plus d'ensemble et d'analyse dans la même Revue. Mais cet homme, prosateur, critique, moraliste et théologien du premier ordre, s'est, nous n'en doutons pas, senti blessé dans son humilité chrétienne, de l'honorable

[1] On peut consulter sur ce sujet les ouvrages suivants : *Lutz, Geschichte der Universität Basel ; — Ochs, Geschichte der Stadt und Landschaft Basel, 8 Bde. Basel* 1796-1822. — *Athenæ rauricæ, sive Catalogus Professorum Academiæ Basiliensis.*

exception qui l'isolait de ses collègues; et l'opinion publique en Allemagne, tout en appréciant à sa valeur un admirable talent, que la France à cette époque, selon le dire de M. Sainte-Beuve, n'avait pas encore revendiqué, se prononçait contre une assertion qui renfermait dans les bornes de la république bâloise la réputation de tous les autres professeurs. Un corps universitaire, qui compte les DeWette, les Hagenbach, les Gerlach, les Schönbein, les Wackernagel, les Fischer et plusieurs autres savants dans son sein, ne peut être accusé de nullité en Allemagne, sans que cette assertion semble dévoiler une connaissance imparfaite de la science dans ce pays.

L'objet de cet article n'est toutefois pas de relever le gant, au nom d'une institution dont les circonstances ont beaucoup diminué la valeur; il sera plus important d'en faire connaître rapidement l'histoire. Un coup-d'œil sur la marche d'une université autrefois célèbre, de la seule université historique de la Suisse, ne peut qu'être utile aux personnes qui contemplent avec intérêt les progrès généraux de la science, et les causes accidentelles de la décadence de plusieurs de ces foyers de lumières du moyen âge, obscurcis aujourd'hui par des motifs plus ou moins connus. Un assez grand nombre de ces établissements supérieurs d'éducation en Allemagne ont été supprimés depuis le commencement de ce siècle, pour que l'attention publique s'en étonne. Le voyageur qui voudrait, en passant par Erfurt, Ingolstadt, Wittenberg, Francfort sur l'Oder, Altdorf, Salzbourg, Bamberg, visiter les universités de ces villes, apprendrait peut-être avec surprise qu'elles n'existent plus, et que la date la plus ancienne de dissolution ne va pas au-delà de 1807. Serait-ce ce encore un souvenir de plus dont les campagnes de Napoléon ont doté l'Allemagne?

L'université de Bâle remonte jusqu'au milieu du 15e siè-

cle; sa fondation est ainsi antérieure à celle de la plupart des universités allemandes aujourd'hui célèbres [1]. Elle suivit d'assez près le concile qui siégea dans cette ville en 1431, pour qu'il soit légitime de supposer quelque lien entre ces deux événements. La vie répandue dans la cité de Bâle par ces évêques, ces seigneurs, ces savants de toutes les parties de l'Europe, dont le séjour fut assez prolongé pour laisser une trace profonde dans les idées et les mœurs des habitants, ne put-elle les engager à augmenter l'illustration de leur ville par l'établissement d'une de ces écoles dont la réputation s'étendait au loin, et faisait du lieu qui les alimentait un rendez-vous des célébrités de rang, de fortune et surtout de science de toute l'Europe?

Quoi qu'il en soit, du moment où cette idée vint à naître au sein des conseils de la république, elle ne tarda pas à s'exécuter, malgré l'opposition soutenue de la plupart des membres de la noblesse et du clergé, qui tremblaient pour leurs priviléges. Toutefois l'appui de l'évêque Jean de Venningen et du bourguemestre Hans de Flachsland l'emporta sur les efforts des obscurantistes. A cette époque, les gouvernements, quelque indépendants qu'ils fussent du reste, ne pouvaient se passer de l'approbation du pape quand il s'agissait de fonder une université, dont la direction, bonne ou mauvaise, pouvait nuire puissamment aux intérêts spirituels de la puissance papale. Pie II venait de succéder à Calixte III; Pie II, c'est-à-dire Æneas Sylvius Piccolomini, qui, à l'âge de 26 ans, s'était montré avec éclat au concile de Bâle et avait gagné l'estime des habitants, en défendant

[1] Tubingue date de 1477; Jena de 1558; Giessen de 1607; Halle de 1694; Göttingue de 1734; Erlangen de 1743; Berlin de 1810: Bonn de 1818. — Parmi les universités dont la fondation a précédé celle de Bâle, on remarque Heidelberg (1387); Erfurt (1392); Leipzig (1409).

avec chaleur ce concile dans ses écrits; Pie II, l'écrivain distingué dont on connaissait le goût pour le progrès des sciences et de la religion.

Ce fut donc avec confiance que deux députés furent chargés d'aller le trouver à Mantoue, où il cherchait à réaliser le but constant de ses rêves, en organisant une croisade contre les Turcs. Ces députés, dont l'un était Flachsland, furent reçus avec distinction, et leur demande leur fut octroyée dans les termes les plus flatteurs. La bulle est datée du 12 novembre 1459. On y retrouve les idées larges de l'orateur du concile; s'il se rend au vœu des Bâlois, c'est d'abord par la considération que, tandis que les choses humaines s'avilissent en se prodiguant, la valeur de la science au contraire gagne en raison directe de l'emploi qu'on en fait. Puis il se laisse aller à des considérations plus spéciales, mais toujours dans l'intérêt de la science : ainsi il envisage comme favorable à la fondation d'une université à Bâle la prospérité de la ville, l'éloignement des universités d'Allemagne, l'excellence de la situation, la douceur du climat, l'abondance des nécessités de la vie, comme aussi la fidélité et la soumission des Bâlois au pape et à l'église. Il déclare en outre que les professeurs et les étudiants jouiront des *privilèges, libertés, honneurs, exemptions et immunités*, dont jouissait alors la célèbre université de Bologne.

Cette bulle fut suivie de deux rescrits, datés des 27 et 31 décembre de la même année, par lesquels il accordait à la nouvelle institution pour l'entretien de ses professeurs divers canonicats et prébendes, permettant en outre à tous les ecclésiastiques en fonctions de fréquenter les leçons, en conservant leurs revenus.

L'inauguration en fut fixée au 15, et selon les calculs d'alors, au 4 avril 1460, jour de la fête de Saint-Ambroise,

le célèbre *doctor mellifluus*. La cathédrale, souvenir de Henri II, était disposée pour cette cérémonie à la fois brillante et sévère, dont la nouvelle avait attiré des étrangers de grande distinction, ainsi qu'une foule considérable de bourgeois, de docteurs, de bacheliers et d'étudiants. Cette multitude laissait à peine un passage pour l'évêque, revêtu de tous les ornements de sa dignité, accompagné de ses chanoines, et suivi du bourguemaître Flachsland, escorté du grand et du petit conseil. Après le service divin, le bourguemaître remit à l'évêque Jean de Venningen la bulle papale, qui fut lue publiquement par un hérault; après quoi l'évêque discourut sur les incontestables avantages de la nouvelle fondation, se fit investir de la charge de chancelier, qui dès lors a passé à ses successeurs, autorisa les professeurs à conférer aux plus instruits d'entre les étudiants les grades en usage dans les universités, et institua recteur le prévôt du chapitre, Georges d'Andlau, homme de science et d'expérience, en lui remettant le sceau et le sceptre, insignes de sa dignité [1]. La cérémonie fut terminée par un chant à la louange du célèbre archevêque de Milan, patron de la fête.

Dès lors l'université s'établit sur le modèle de celles qui étaient déjà en vigueur; les quatre facultés furent organisées, se choisirent chacune un doyen (Decan) et reçurent un sceau, une caisse et des ordonnances particulières; formant ainsi des corps séparés, qui se réunissaient pour composer la régence ou sénat académique.

Les étudiants furent astreints à loger dans des *bourses*

[1] Ce sceau représente la mère du Sauveur sous un dais, une couronne sur la tête et en robe à longs plis; sur son bras droit est l'enfant Jésus; dans sa main gauche une croix; sur la poitrine un livre ouvert, et à ses pieds les armoiries de Bâle dans un écusson.

(Bursen), fondations destinées à en réunir un certain nombre, dans le but de les assujettir à l'ordre et au travail, et de les disposer à des relations amicales les uns à l'égard des autres. Un étudiant ne pouvait se dispenser d'appartenir à l'une ou à l'autre de ces bourses, qui avaient leur recteur responsable. Si quelqu'un d'entre eux voulait obtenir la permission de rester dans sa famille, il devait solliciter un billet de la main du doyen de la faculté ; néanmoins il avait à payer au président de la bourse à laquelle il appartenait nominalement, quatre sous par semaine pour le chauffage. Le nombre de ces bourses fut d'abord très-considérable ; plusieurs professeurs même en établirent, jusqu'à ce que, par un décret de la régence, elles furent en 1496 réduites à quatre. L'une d'elles portait le titre de bourse de Paris, et recevait les étudiants appartenant à la France. Cette singularité eut probablement pour origine la dispute entre les réalistes et les nominaux, qui obligea Lapidanus (Jean de Stein), célèbre docteur de Sorbonne, à venir chercher un refuge à Bâle, entraînant avec lui un certain nombre de ses disciples.

Il paraît que les autorités de Bâle n'entendaient pas que les priviléges des étudiants allassent jusqu'à la licence et au désordre, car il se trouve dans les règlements alors promulgués, certaines clauses qui révèlent la crainte de l'abus et la décision bien prise de s'y opposer. Un étudiant, par exemple, ne devait pas prendre la liberté d'assister à une fête bourgeoise sans invitation, quelle que fût du reste son envie d'y paraître en dépit de l'Amphitryon. Tel autre, qui pouvait posséder une dague curieuse, ou un poignard de Tolède, avait à se garder de le montrer dans les rues, s'il ne voulait pas avoir l'humiliation de perdre son arme et encourir selon le cas des peines plus considérables. Défense expresse était faite à tout citoyen académique d'entrer sans

permission dans une propriété d'autrui, même pour le plaisir si naturel de s'y promener. Encore moins pouvait-il se permettre la douceur de maltraiter de paroles ou de faits un bourgeois ou un paysan, selon le noble et louable privilége des universités du temps. Cette juste sévérité dans les ordonnances prouvait que l'autorité bâloise était à l'avance décidée à ne pas se laisser faire la loi par la jeunesse des études ; les mesures qu'elle prit plus tard prouvèrent aussi qu'elle voulait une semblable obéissance de la part des professeurs.

Dans la première période de l'université de Bâle, qui s'étend jusqu'à la réformation, la faculté de médecine fut presque nulle. L'art de guérir revêtait alors un caractère empirique, et était en général exploité par les ecclésiastiques, qui en faisaient une étude peu approfondie. Il n'est permis de citer que deux exceptions : Paracelse d'abord, qui enseigna la médecine pratique et la physique, et fut au bout de deux années obligé de s'enfuir de la ville. Un chanoine, Cornelius de Lichtenfels, attaqué de douleurs d'estomac, lui avait promis cent florins, s'il en était débarrassé. Il avala les trois mystérieuses pillules, qui lui furent envoyées, en éprouva du soulagement, mais graduant le traitement de son médecin d'après le thermomètre de sa maladie, il ne lui fit remettre que la chétive somme de 6 florins. Un procès s'ensuivit, dont le jugement ne fut pas à l'avantage de Paracelse. Le célèbre empirique se fâcha, fit une sortie injurieuse contre les magistrats, s'enfuit en Alsace, puis à Nuremberg et enfin à Salzbourg, où il mourut à 47 ans, dans une auberge, disent les uns, selon d'autres, dans un hôpital.

La seconde exception, plus honorable que la première, est fournie par Guillaume Copus, Bâlois d'origine, ami intime d'Erasme, qui l'appelle *unica nobilium medicorum*

gloria, et qui, dans une maladie grave, ne se fia qu'à ses soins, dédaignant les conseils et les secours de tous les autres médecins de Bâle. La réputation de Copus engagea François Ier, en 1530, à l'appeler à Paris auprès de lui; il y resta sous Louis XII, et s'attacha à faire disparaître des écoles de la capitale la médecine arabe, pour y substituer la médecine grecque, dont il facilita l'étude par des traductions assez nombreuses.

La réputation des trois autres facultés se soutint en revanche à la hauteur des plus célèbres universités alors connues.

Dans la faculté de théologie, on peut citer Creuzer, un des premiers qui expliquèrent la bible d'après les lumières de la raison; et Jean Wessel, adversaire déclaré de la scolastique, décoré par Luther du nom de témoin inspiré de Dieu pour l'établissement de la vérité chrétienne; Thomas Wyttenbach, de Bienne, qui fut le réformateur de sa patrie et le maître de Zwingli; Jean Geiler de Schaffhouse, le célèbre prédicateur de Strasbourg, qui avait la noble tendance de réformer les mœurs du clergé, et qui est appelé avec trop d'emphase par le rédacteur de l'*Athenæ rauricæ*, plus éloquent que Périclès, plus sage que Socrate, plus religieux que Numa.

Les étudiants de la faculté de droit se pressaient en foule pour entendre les leçons de Pierre d'Andlau, qui essaya le premier d'établir une théorie du droit public allemand; de Jean Helnich, que les commentaires sur les décrétales élèvent au rang des juristes du premier ordre; de Sébastian Brand, ce Juvénal de Bâle, comme l'appelle Ochs, qui rendit autant de services à la science du droit, qu'il se distingua comme peintre mordant et spirituel des mœurs de son temps. On lui doit surtout le *Vaisseau des fous*, satire versifiée de son époque, écrite en latin et en allemand, qui obtint une grande popularité.

La faculté de philosophie, ou des arts libéraux, comme on l'appelait alors, compta surtout parmi les professeurs de cette période Jean Reuchlin, savant sous la direction duquel les études philologiques prirent un remarquable élan. Jean de Stein (Lapidanus) enseigna le premier la langue et la littérature latine; mais il eut une mauvaise influence sur l'étude de la philosophie et sur l'université en général, en provoquant chez les professeurs et chez les étudiants de violentes disputes sur les Réalistes et les Nominaux. Deux partis ennemis se formèrent; et dans les *bourses* particulièrement, les raisons se corroborèrent d'attaques à coups de poing. Ce fâcheux état d'hostilités devint permanent à dater de 1472, jusqu'à ce que Lapidanus y mit fin en 1492, en se retirant dans un couvent de chartreux.

Il ne faut pas oublier Lorit de Glaris, qui professa à Bâle, de 1514 jusqu'à la réformation, la poétique et les mathématiques, après avoir été décoré du laurier d'Apollon par l'empereur Maximilien I[er]. Erasme, qui le connut beaucoup, en parle comme d'un homme supérieur dans toutes les branches des connaissances humaines; possédant à fond les mathématiques, la philosophie d'Aristote, la théologie, la géographie, l'histoire et la philologie. Toutefois il rabat plus tard de ses éloges, jaloux peut-être de ce que Lorit le surpassait dans l'étude de l'histoire et de la critique, ou irrité de ce qu'il s'était moqué de sa manière de prononcer le grec. Ce Lorit avait un esprit enjoué et une propension à la plaisanterie, dont on me permettra d'indiquer deux traits.

Sa réputation avait attiré à Bâle quelques nobles italiens, qui, souhaitant vivement de le *voir*, lui en firent par écrit la demande. Lorit y acquiesça, s'établit dans un grand fauteuil, se para de sa couronne de laurier et d'un collier d'or, prit l'air grave et impassible d'une statue antique, et fit entrer les étrangers, à qui il n'adressa pas une seule parole. Irrités

de ce qu'ils regardaient comme un affront, ils sortirent et s'exprimèrent avec aigreur sur l'impolitesse de la réception qu'on leur avait faite. Lorit, qui l'apprit, leur fit dire qu'ils avaient tort de se plaindre, puisqu'ils avaient seulement désiré de le voir et non de lui parler ; mais ne voulant pas que la plaisanterie allât plus loin, il les fit inviter à dîner et les dédommagea en déployant pour eux toutes les ressources de son esprit.

Comme Lorit, au commencement de son séjour à Bâle, n'avait pas le grade de docteur, on était embarrassé de savoir quelle place lui assigner dans les grandes cérémonies. Le mettre au milieu des docteurs, c'était enfreindre les réglemens; le laisser dans les rangs des *maîtres* (magister), c'était faire injure à un savant et à un poëte distingué. Lorit souffrit longtemps sans se plaindre les désagréments de cette indécision ; mais un jour qu'il était piqué de ne pas faire partie d'une nouvelle promotion de docteurs, qui attirait dans la grande salle accadémique une foule inusitée, il y parut monté sur un âne. Grande rumeur, comme on le comprend. Les uns pensent qu'il est devenu fou, d'autres s'abandonnent à de bruyants éclats de rire ; quelques-uns pensent qu'il a voulu insulter aux récipiendaires. Le recteur stupéfait l'interpella vivement, mais Lorit déclara qu'il lui importait d'avoir une place assurée, et que, pour mettre un terme à l'irrésolution où l'on était à son égard, il siégerait désormais sur un âne dans toutes les solennités. Comme il était impossible de le faire changer d'avis, et qu'on ne pouvait employer à son égard un moyen violent, il fut le jour suivant classé dans toutes les formes parmi les docteurs.

Ce serait ici le cas d'indiquer l'immense influence d'Erasme sous le triple point de vue du développement scientifique, littéraire et artistique de son temps et de la ville de Bâle en particulier ; mais ce travail serait ici hors de place,

parce que ce grand homme, chose singulière, n'a pas enseigné à l'université de Bâle.

Il est bien connu qu'Erasme, dont la mission fut de couvrir de dédain le stérile formalisme de la scolastique, et d'ironie la superstition générale et l'ignorance monacale, doit être regardé comme le précurseur de la réforme religieuse du XVIe siècle, ensorte que mentionner cet homme de génie, c'est indiquer la fin de la première période de l'université de Bâle.

Si les professeurs eussent persisté dans le système de prudence dans lequel ils se renfermèrent à l'apparition des premiers symptômes de la réformation, il est à croire que l'université n'eût reçu aucun échec et fût sortie saine et sauve des agitations de l'époque. Mais la faculté de théologie prit fait et cause pour le catholicisme en 1524, en refusant à Guillaume Farel la permission de défendre devant le public douze thèses en faveur des principes de la réforme. Les magistrats se déclarèrent pour Farel, qui fit afficher à la porte de l'université les thèses en question. Le vicaire-général, de concert avec les professeurs, fit défense à chacun d'assister à la dispute. Cette résistance ouverte aigrit l'autorité, qui à son tour ordonna que tous les théologiens, prêtres et étudiants, y prissent part. L'université et le clergé furent contraints de céder; l'assemblée fut très-nombreuse; Farel crut avoir triomphé; mais le parti catholique l'emportait encore, et il fut obligé de se rendre à Strasbourg. Ce fait avait déposé dans les esprits un levain de discorde, qui fermenta sourdement. Oecolampade, arrivé à Bâle comme prédicateur, en 1515, étant parvenu à grossir considérablement le parti de la réforme par le charme et la force de son éloquence, l'université, qui voulait bien quelques changements, mais non une révolution, protesta. Les professeurs donnèrent leur démission et se retirèrent, ainsi qu'Erasme,

à Fribourg en Brisgau, accompagnés d'un grand nombre de leurs disciples et de plusieurs familles de bourgeois, qui ne voulaient pas renoncer à la foi de leurs pères. Cette émigration parut au gouvernement un motif suffisant pour retirer à lui tous les insignes et les actes de l'université, le 1er juin 1529.

Cet état de choses dura jusques vers la fin de 1532. Bien que l'intention des autorités fût de rétablir l'université, il fallait attendre pour cela que les esprits de part et d'autre fussent moins agités. Des démarches furent faites dans l'intervalle, soit auprès des anciens professeurs, soit auprès d'autres savants; on en a une preuve dans une lettre d'Oecolampade adressée dans ce but à Simon Grynæus. Enfin, le 15 septembre 1532, l'université fût de nouveau constituée, mais à des conditions qui la mirent sous la tutelle du gouvernement; car la bulle papale fut anéantie avec tous les priviléges qui l'accompagnaient, et on la remplaça par une ordonnance qui réglait les bases d'organisation de l'établissement.

C'est de ce moment qu'on peut faire dater les causes de décadence de l'université, bien qu'elle ait été pendant deux siècles encore florissante, et qu'elle ait, après la réformation, compté un assez grand nombre de professeurs célèbres, dont nous indiquerons quelques-uns plus tard. Il ne sera donc pas inutile de jeter un coup-d'œil sur les motifs qui ont placé en sous-ordre une école qui semblait devoir longtemps rivaliser avec les plus célèbres institutions de cette espèce que comptât alors l'Allemagne.

En mettant de côté les conséquences plus ou moins fâcheuses qui résultèrent de la suspension des cours pendant plus de trois années, on peut regarder comme le premier élément de décadence l'asservissement de l'université à l'Etat. Les corps savants à cette époque étaient extrême-

ment jaloux de leurs priviléges, et n'étaient pas disposés à s'en dessaisir de bonne grâce. Les étudiants eux-mêmes semblaient tenir à des libertés qui, dans leurs mains, dégénéraient ordinairement en une grossière licence, plus encore qu'ils ne tenaient aux vrais intérêts de leurs études : de là, ils se rendaient avec répugnance dans une ville, où on semblait vouloir mettre quelque frein à leurs joyeuses volontés. Cet amour-propre universitaire engagea, aux 17e et 18e siècles surtout, la régence dans des démarches imprudentes, dans des conflits avec l'autorité; souvent elle voulut en appeler aux immunités octroyées dans la bulle papale, sans réfléchir, ou plutôt sans vouloir réfléchir que les temps étaient autres, et que le gouvernement avait déclaré ne vouloir pas reconnaître dans un pays protestant une organisation émanée d'un pape.

De leur côté les autorités imposèrent à l'université un joug qui n'était pas en rapport avec les progrès des études. D'abord il fut résolu dans la constitution que tous les emplois publics, de quelque nature qu'ils fussent, ne seraient confiés qu'à des bourgeois de Bâle. Quel riant avenir devait présager à l'enseignement supérieur une loi qui écartait ainsi le concours de tous les étrangers de mérite, obligeant à choisir dans un petit coin de terre des représentants de toutes les connaissances humaines! Quel qu'ait été pendant de longues années le goût des Bâlois pour la science, il est impossible de ne pas voir dans cette mesure un esprit étroit de combourgeoisie, par l'influence duquel l'université fut privée de la présence d'un grand nombre d'étudiants étrangers, escorte fidèle des migrations des professeurs à qui ils étaient attachés. Qui n'a vu de nos jours, par exemple, le seul professeur Schönlein donner à la naissante université de Zurich un élan, que sa vocation à Berlin va sans doute déplacer ?

Ce fut bien pis encore, quand deux siècles plus tard environ, c'est-à-dire en 1718, il fut décidé que les chaires de professeurs seraient repourvues par le tirage au sort sur trois candidats présentés. On pouvait défier une ville telle que Bâle de présenter constamment un homme capable de remplir honorablement chacune des chaires vacantes; dès lors il fallut qu'elle en fournît trois. C'était là le coup de grâce; et vraiment il fallait que l'université reposât sur des bases bien solides, pour qu'elle n'ait pas immédiatement succombé. S'il arrivait en effet que la ville vît naître dans son sein une spécialité du premier ordre, celle-ci était quelquefois écartée par le sort de la direction que lui indiquait son individualité. Ainsi on vit le grand Euler, ses deux fils, plusieurs Bernoulli, professeurs à Pétersbourg, à Padoue, à Vienne, au lieu de pouvoir reporter sur leur ville natale la gloire dont ils dotaient des pays étrangers[1].

A côté de ces deux funestes lois, il en existait d'autres, dont les effets, bien que moins évidents, n'en sont pas moins appréciables. La censure fut établie en 1542 à un degré tel qu'un célèbre imprimeur du temps, Oporin, reçut défense de vendre un alcoran qu'il venait d'imprimer, et que toute vente d'un ouvrage publié sans l'approbation

[1] Toutefois il faut convenir que l'usage de la mutation des chaires qui s'introduisit, fut un palliatif de cet abus; ainsi le mathématicien Bernoulli (Jean II), que le sort avait porté à la chaire d'éloquence, échangea, en 1748, ses fonctions contre celles du docteur Ramspeck, qui professait les mathématiques. En outre un étranger distingué recevait quelquefois la bourgeoisie de la ville, ou était admis à enseigner en qualité de professeur extraordinaire. Vesalius, par exemple, le premier anatomiste de son temps, professa à Bâle vers le milieu du 16e siècle. C'est dans cette ville qu'il a publié pour la première fois son grand ouvrage sur l'anatomie. Il lui avait en outre fait don d'un squelette qu'il avait soigneusement préparé, et qui s'est conservé jusqu'à la révolution.

des censeurs fut prohibée sous peine de cent florins d'amende. En 1550, on alla même jusqu'à ordonner aux imprimeurs de ne mettre sous presse que des œuvres écrites en allemand, en latin, en grec et en hébreu, à l'exclusion de toute autre langue, ensorte que le doyen Sulzer et le professeur Amerbach eurent quelque peine à obtenir l'autorisation de faire paraître une traduction française de la Bible.

L'intolérance religieuse n'était pas de nature à réparer le mal; elle ne pouvait que l'augmenter. Ainsi on vit un professeur de droit distingué, Zasius, obligé de résigner ses fonctions en sa qualité de catholique. Ainsi encore, à l'apparition de la confession de foi helvétique, un professeur qui la signa reçut immédiatement sa démission, parce que la ville de Bâle avait une confession particulière rédigée par Œcolampade et Bucerus.

A toutes ces causes il faut joindre l'insuffisance du traitement des professeurs, à laquelle on remédia faiblement en 1695, tandis que la plupart des autres universités d'Allemagne, en augmentant le nombre des chaires, avaient augmenté, déjà vers le commencement du XVIme siècle, les honoraires qui y étaient attachés.

D'un autre côté il faut convenir que le gouvernement bâlois prit, à diverses reprises, des mesures pour le soutien de son université, soit par des achats partiels de livres précieux qui mettent la bibliothèque de Bâle au premier rang de celles de la Suisse, soit en fondant un jardin botanique en 1692, soit en acquérant un cabinet de physique du célèbre Anglais Halokber, soit en provoquant des rapports sur l'état de l'instruction supérieure et sur les moyens de remédier aux abus. Mais le vrai contrepoids se trouva dans la grande réputation d'un certain nombre de savants, qui, jusqu'au cœur du XVIIIme siècle, illustrèrent les chaires qu'ils occupaient,

et attirèrent à Bâle un assez grand nombre d'étrangers de distinction. La seule inspection de la matricule prouve que le renom de la science bâloise s'étendait au loin. On y verra parmi les étudiants les noms de Pierre Ramus, de Tycho-Brahé, de Conrad Gessner, d'un grand nombre d'autres hommes connus dans la science ou dans les lettres, des ducs, des princes, des palatins, des étrangers venus des extrémités de l'Europe.

Parmi les professeurs de cette longue période, qui s'étend jusqu'à la fin de l'empire, se trouvent quelques noms qu'il n'est pas possible de passer sous silence.

On me permettra d'intervertir un peu l'ordre historique, pour indiquer d'abord deux familles qui se sont chacune, par un phénomène singulier, distinguées d'une manière exceptionnelle dans deux branches différentes de la science, la théologie et les mathématiques : ce sont les Buxtorf et les Bernoulli. — Cinq membres de la famille des Buxtorf, tous indiqués sous le prénom de Jean, ont occupé pendant plus d'un siècle, avec plus ou moins de gloire, la chaire de langues orientales. Le plus célèbre est le chef de la famille, né en 1564; il était originaire de Westphalie et vint étudier à Bâle sous Grynæus ; puis il se rendit à Genève pour entendre Théodore de Bèze. Il reçut la bourgeoisie de Bâle et professa pendant quarante années avec une gloire européenne. Il possédait la langue hébraïque avec une rare perfection ; aussi était-il fort souvent et de fort loin consulté par des rabbins sur les difficultés de l'explication du texte sacré. On raconte même qu'il nourrissait chez lui plusieurs Juifs savants, afin de s'entretenir avec eux, opinion qui a peut-être sa source dans l'anecdote suivante. Il avait obtenu, par faveur spéciale, de faire entrer dans la ville deux Juifs, pour surveiller l'impression de sa Bible hébraïque, mais sous l'expresse condition qu'ils se livreraient exclusivement à ce

travail. Il arriva que la femme de l'un des Israëlites eut un fils; le père obtint d'un employé subalterne, de qui relevaient les Juifs établis à Bâle, la permission de circoncire son enfant dans la ville même. Buxtorf et son gendre eurent le désir d'assister à cette cérémonie; mais la nouvelle en vint aux oreilles des membres du conseil, qui infligea au trop curieux orientaliste et à son gendre une amende de cent florins, au juif une de quatre cents, et punit trois bourgeois qui étaient aussi de la partie par quelques jours de prison.

Buxtorf et son fils Jean refusèrent à plusieurs reprises des vocations qui leur furent adressées par des académies étrangères, par exemple Saumur, Liège, Groningue, etc. Le dernier lisait, disait-on, à quatre ans l'allemand, le latin et l'hébreu. Un des Buxtorf, Jean-Jaques, possédait une rare collection de livres orientaux, dont le gouvernement fit don à l'université en 1705.

La famille des Bernoulli présente un phénomène plus remarquable encore. Depuis 1687 jusqu'à nos jours, la chaire de mathématiques, ou d'une des branches qui s'y rapportent, a presque toujours été remplie avec distinction par des individus de ce nom. Huit se sont particulièrement fait connaître dans le monde savant; trois d'entre ces huit, c'est-à-dire les deux plus anciens, Jacques (1654) et Jean son frère (1667), ainsi que Daniel (1700), second fils de Jean, sont mis au rang des plus célèbres mathématiciens de l'Europe. Il serait superflu de s'étendre sur les services rendus aux sciences par cette famille; ils sont assez connus, et au besoin on peut lire l'éloge de Jacques dans Fontenelle, celui de Jean dans d'Alembert, celui de Daniel dans Condorcet. Les plus célèbres sociétés savantes, celles de Berlin, de Pétersbourg, de Londres, de Bologne, se firent un honneur de les compter dans leur sein. On sait que pendant 91 ans, l'Académie des sciences de Paris, sur les huit savants étrangers

qu'elle pouvait s'associer, compta toujours au moins un Bernoulli.

Un frère cadet de Daniel, Jean II, était ami intime de Maupertuis. Ils firent ensemble plusieurs voyages où leur amitié se resserra encore; ainsi en 1739, ils visitèrent à Cirey la célèbre marquise du Châtelet, cette femme-algèbre qui, selon l'expression de Voltaire, était propre à toutes les sciences, excepté à celle de la vie. En 1745, ils se rendirent à Fribourg en Brisgau, pour observer les travaux du siége de cette ville. Toutes les fois que Maupertuis faisait le voyage de Berlin à Paris et de Paris à Berlin, il logeait chez son ami Bernoulli. En 1759 il s'y arrêta, comme de coutume, mais ce fut pour n'en plus sortir, car il y mourut le 27 juillet et fut enseveli à Dornach, village situé à quelque distance de Bâle. Pendant son agonie, Voltaire se trouvait précisément à Bâle. Maupertuis, qui ne désirait rien tant que de se réconcilier avec lui avant de mourir, le fit prier de venir le voir. Voltaire s'y refusa d'une manière assez indécente. Dieu fasse paix à son âme!

Parmi les professeurs qui, outre les Buxtorf, marquèrent dans la carrière théologique, on pourrait citer avec détail Oecolampade, le réformateur de Bâle, si la place de cet éloquent adversaire des moines n'était plutôt dans l'histoire ecclésiastique du temps que dans la chronique universitaire. Il ne faut pas oublier un de ses contemporains, dont la place est aussi parmi les réformateurs, Carlstad, longtemps ami de Luther, à qui il conféra même le bonnet de docteur à Wittenberg, et qui vint professer à Bâle en 1536, douze années après s'être brouillé avec son célèbre ami, au sujet des opinions de ce dernier sur la présence réelle. Un peu plus tard se distingue particulièrement J. J. Grynæus (1540-1617), qui partagea et défendit les opinions de Carlstad sur la présence réelle, soutenant que la manducation du corps

de Christ dans la Cène n'est que mystique, conviction à laquelle il fut amené par de profondes études de l'Ecriture Sainte et des pères de l'Eglise. Sa réputation le fit appeler en 1584 à Heidelberg pour y réorganiser l'université et l'église de cette ville, mission qui demanda deux années, par les difficultés inattendues qui se présentèrent à lui. De retour à Bâle, il cumula sans peine les fonctions de professeur avec celles de prédicateur et de chef du clergé, trouvant encore le temps de composer un assez grand nombre d'ouvrages de théologie.

Dans le cours du XVII[e] siècle professèrent plusieurs savants distingués, du nom de Wettstein et de Werenfels. Le plus célèbre est Samuel Werenfels (1657-1740). ***Theologus ad unguem,*** dit le rédacteur de l'***Athenæ rauricæ.*** Il fut l'ami d'Osterwald et de Turretin, refusa les vocations qui lui furent adressées de l'étranger, et fut membre associé des principales sociétés savantes de l'époque. Ses œuvres philosophiques et théologiques parurent à Lausanne en 1739; elles renferment plusieurs discours écrits en français.

Si la faculté de médecine avait eu dans la première période une infériorité relative, elle prit sa revanche depuis la réformation, car elle compta trois noms célèbres dans les annales de l'art de guérir, ceux de Bauhin, de Félix Plater et de Zwinger (Théod. et J. Rod.) Gaspard Bauhin, né en 1560, qui eut pour père le médecin ordinaire de Marguerite de Navarre, reçut la bourgeoisie de Bâle. Gaspard, célèbre dans les annales de la botanique et de l'anatomie, attira à Bâle par son renom un grand nombre d'étudiants en médecine, de telle sorte que, durant sa carrière, il en examina plus de sept cents, et conféra à plus de deux cents le grade de docteur. Son fils, pareillement professeur de médecine à Bâle, fut honoré par Louis XIV du brevet de son médecin. Peu d'hommes firent des études aussi complètes que lui, si

l'on considère qu'après avoir étudié dans sa ville natale, il alla étendre ses connaissances dans dix académies de France et d'Angleterre, tandis que son fils Jérôme, petit-fils de Gaspard, qui obtint de Louis XIV la même faveur que son père et professa à Bâle la médecine théorétique, séjourna plus tard surtout dans les universités d'Italie.

Félix Plater, une des gloires de l'université à cette époque (1536-1614), fut recherché par plusieurs princes, entre autres par Catherine, sœur de Henri IV, et par les princes de Saxe, de Lorraine, de Wurtemberg et de Brandebourg, dans les cours de qui, disent les mémoires du temps, il fit des cures merveilleuses. Toutefois il préféra toujours le séjour de sa patrie aux offres brillantes qui lui étaient faites ailleurs; il lui rendit d'immenses services dans les années 1564 et 1610, où la peste ravagea la ville de Bâle. L'histoire de sa famille présente des particularités assez singulières et qu'on a peine à croire. Son arrière-grand-père maternel s'était marié à l'âge de cent ans et était mort vingt-six ans plus tard, après avoir laissé une assez nombreuse postérité. Son père, Thomas Plater, qui fut professeur au gymnase de Bâle, était réduit dans son enfance à garder les chèvres, et s'exposa plusieurs fois à des dangers, auxquels il n'échappa que par une direction de la providence. Tantôt il se précipitait du haut d'une roche escarpée dans un abîme, et reparaissait sain et sauf aux yeux de ses camarades qui le pleuraient; tantôt il s'égarait à la recherche d'une chèvre, et surpris par la nuit, n'y voyant goutte, s'endormait insouciant sur le bord d'un précipice dont la vue seule le glaçait d'effroi à son réveil. Félix Plater s'était composé un cabinet d'objets d'art et d'histoire naturelle, ainsi qu'un bel herbier, curiosités dont parlent avec éloge Montaigne dans ses voyages et de Thou dans sa biographie.

Trois jubilés de la fondation de l'université de Bâle

avaient eu lieu avant la révolution française. Il n'est resté que fort peu de documents du premier. Le second fut célébré le 15 avril 1660, sous la présidence du recteur Luc Gernler, qui présenta dans un discours latin l'histoire de l'université, surprenant et égayant ses auditeurs par l'essai qu'il fit d'en reculer l'origine jusqu'aux temps des patriarches. L'époque du troisième jubilé se ressent des craintes qu'on éprouvait en voyant l'ancien édifice universitaire se dégrader. Les discours qu'on entendit sur ce sujet formaient à la fois une complainte sur le présent et un hymne du passé. L'Antistès Mérian, rappelant dans son discours le temps où la réputation de l'université avait fait naître ce proverbe : « Willst du in zweifelhaften Fällen fragen, so frage zu Basel, da wirst du gut berathen [1], » s'écriait avec un soupir : « Ah ! plût à Dieu qu'elle n'eût pas beaucoup perdu de cette gloire ou qu'on sût les moyens de la recouvrer ! »

Les tentatives ne manquèrent pas, surtout de la part d'un homme dont la mémoire est en vénération dans le cœur de tous ceux qui savent apprécier les talents joints à un éminent patriotisme. Isaac Iselin, dont on ne prononce à Bâle le nom qu'avec respect, récompense dont les républiques savent doter après la mort leurs grands citoyens, si elles ne le font pas de leur vivant, Isaac Iselin proposa dans un ouvrage ayant pour titre : ***Pensées sur l'amélioration de l'université de Bâle***, d'assez notables modifications, concernant soit la fondation d'une sorte d'Académie des beaux-arts, soit la direction scientifique de l'université elle-même. Sous ce dernier point de vue, il déplorait, comme un résultat des temps de barbarie qui marquaient le berceau des principales universités de l'Europe, l'étude des mots et l'examen des questions oiseuses, qui prenaient la place de la vraie science

[1] Es-tu embarrassé sur un point? Interroge Bâle, et tes doutes seront levés.

des idées et rendaient ainsi tant de savants inhabiles à la vie pratique et à la direction des affaires publiques. Ses vues ne furent pas goûtées, et l'université vit arriver la révolution française sans s'être révolutionnée. Durant toute la période de la révolution et de l'empire, elle resta dans le *statu quo* et mérita le reproche que lui adressait, le 13 mai 1813, le célèbre Ochs dans un mémorable discours. Après avoir parlé du mérite individuel de quelques professeurs, pour qui il éprouvait une grande estime, particulièrement pour F. Hagenbach, professeur de médecine distingué, il ajoutait : « Quand nos professeurs siègent en corps, quand ils se constituent en régence, la scène change. Que voit-on alors? L'esprit de corps au plus haut degré, des prétentions erronées et hardies, un désir de domination, une méconnaissance des vues d'utilité générale, un attachement à des occupations oiseuses, et en revanche une crainte des travaux qui se se rattachent à leur profession, enfin une inconcevable indifférence pour la jeunesse de notre temps. »

Par les efforts de ce citoyen, connu dans l'histoire du directoire helvétique, et par ceux du bourguemaître Wieland, l'université fut restaurée en 1818, sur des fondements entièrement nouveaux. Admission des savants étrangers, nomination à la suite d'examens ou d'une vocation spéciale, liberté complète d'enseignement sous la surveillance d'une *curatelle*, chargée de réprimer les abus de doctrine, préparation plus complète des élèves dans un établissement intermédiaire entre le gymnase et l'université, voilà les principales bases sur lesquelles l'opinion publique fonde l'espérance de voir un jour l'université recouvrer une portion de son premier lustre, si le souffle de destruction ne passe pas sur elle, comme sur tant d'institutions humaines, qu'on croyait inébranlables et qui s'évanouissent un matin.

LE CHATEAU DE HABSBOURG.

—

Sur la route qui conduit de la petite ville de Lenzbourg à celle de Brugg dans le beau canton d'Argovie, s'élève le groupe de maisons qui forment les bains de Schinznach; ces bains, tenus avec plus de soin et d'élégance qu'ils ne le sont ordinairement en Suisse, attirent un grand nombre de malades. Les dimanches de la belle saison, une foule de visiteurs s'y rendent en partie de plaisir d'Arau, de Baden et de Zurich, et la longue table placée dans la belle galerie peinte à fresque qui sert de salle à manger, tenait quelquefois ce jour-là plus de deux cents convives.

A quatre heures de l'après-midi, on dansait dans un des salons; les galeries étaient encombrées de boutiques, de visiteurs, de paysans en costume argovien; un joueur de gobelets faisait ses tours dans la grande cour; je laissai tous ces plaisirs et je me dirigeai seul vers un sentier tracé sur

une colline boisée qui conduit aux ruines du château de Habsbourg; là tout était paisible; seulement quelques paysans, qu'on voyait assis derrière les barreaux de la petite fenêtre d'une tour carrée, chantaient en parties d'une manière fort harmonieuse. Ils buvaient gaîment dans la chambre où peut-être, en 1273, le comte de Pappenheim et le bourggrave de Nuremberg, envoyés de la diète de Francfort, vinrent porter au château la nouvelle inattendue que le comte Rodolphe venait d'être nommé empereur.

Il n'y avait à l'entour des ruines qu'une seule personne; c'était un homme âgé que j'avais aperçu aux Bains; je m'assis à côté de lui sur un banc d'où la vue s'étendait au loin.

Nous eûmes bientôt fait connaissance. Je viens, me dit-il, souvent ici; cette position est belle; au nord, la Forêt-Noire; au midi, les glaciers des cantons de Berne et de Glaris. Nous sommes sur un sol historique, monsieur, il en est peu qui rappellent autant de grands événements. L'aspect paisible et l'heureuse position du canton d'Argovie ajoutent quelque chose à ces bruits lointains de guerre, à ces souvenirs sanglants d'un temps si éloigné, qui règnent ici. Voyez ces châteaux semés dans la plaine, ils ont tous leur histoire. Voyez cette rivière qui traverse majestueusement la vallée et dont le bruit remplit ces lieux. Il y a un contraste qui frappe entre ces paisibles chaumières, ces cultures soignées, ces belles prairies et les scènes que rappellent tant de constructions féodales et la flèche aiguë des monastères.

Mon compagnon eut ensuite la bonté de me nommer les points principaux du pays qui se déroulait devant nous. Ce château, me dit-il, que vous voyez au midi perché sur un rocher comme l'aire d'un aigle est celui de Brunegg; on y parvient par un sentier rapide, et la plate-forme sur laquelle il est assis est si resserrée, qu'à peine peut-on faire quelques

pas derrière les murailles. Le choix de cette position n'annonce pas des goûts bien champêtres chez les propriétaires; les anciens seigneurs ne craignaient pas de faire des prisons de leurs incommodes demeures, pour y être en sûreté. On dit que celle-ci fut habitée par Gessler. Au pied de Brunegg; ce toit rouge dans ce vallon de verdure a été le dernier domicile d'un homme de génie, Pestalozzi, qui a passé la fin de sa carrière loin de ces enfants dont il aimait à s'entourer et auxquels il avait dévoué sa vie. Plus à droite, à l'endroit où l'Aar forme un contour, ce coteau couvert de sapins est surmonté par le château pittoresque de Wildegg; on voit le soir des Bains de Schinznach les grands vitraux d'une galerie décorée dans le goût gothique étinceler des feux du soleil couchant; vis-à-vis sur la rive gauche, ces blanches murailles sont celles du château de Wildenstein, qui a appartenu au général Rapp, dont le nom vient colorer des souvenirs modernes de la gloire de la grande armée, ce pays qui pour son bonheur resta étranger à cette gloire; à droite, dans un vallon de la montagne, les tours de Castellen, dont le seigneur fut le premier qui secourut l'empereur Albert, assassiné sur les bords de la Reuss. Voyez au nord, ces toits sont ceux de la petite ville de Brugg, patrie de Zimmermann, auteur du traité de la Solitude, un des médecins qui soigna Fréderic II dans sa dernière maladie.

Mais les souvenirs devant lesquels s'effacent tous les autres sont ceux de la mort d'Albert, fils de ce Rodolphe, fondateur de la maison d'Autriche, qui habita longtemps ici.

A une petite lieue de Habsbourg s'élevait autrefois Vindonissa, cité riche et importante, la plus considérable de l'Helvétie; le petit village de Windisch occupe maintenant sa place. La maison du pasteur couronne une colline dont la pente tapissée de vignes descend jusqu'aux bords de la

Reuss, qui forme dans cet endroit un contour gracieux et disparaît derrière un rideau de peupliers à l'ombre desquels le batelier abrite sa nacelle; c'est là que l'empereur fut assassiné; du berceau d'acacias qui termine le jardin du presbytère, je vais quelquefois contempler le théâtre de cette scène. J'y ai trouvé une fois le maître de la maison qui y prenait le thé avec sa famille, et nous avons ensemble repassé les détails de ce tragique événement.

L'empereur venant de Baden se présente pour passer la Reuss; il avait avec lui son neveu Jean de Souabe; ce jeune prince, irrité de ce que son oncle retenait son héritage, après plusieurs demandes inutiles, avait conspiré contre sa vie avec quelques seigneurs qui lui étaient dévoués; mais l'exécution avait été différée. Impatient de gagner l'autre rive, Albert se jette dans un bateau où il se trouve presque seul au milieu des conjurés. L'occasion qui se présente tout à coup les engage à agir sans avoir formé de plan. Le duc le premier enfonce sa lance dans le corps de l'empereur; les autres le frappèrent ensuite; Albert tomba de son cheval baigné de sang; une pauvre femme accourt et le relève; il rend le dernier soupir appuyé contre un chêne. La nouvelle d'un si prodigieux attentat répand partout la terreur; on croit à une vaste conspiration, on attend un bouleversement, les villes voisines ferment leurs portes, tandis qu'effrayés de ce qu'ils ont fait, les assassins s'enfuient et se séparent pour ne plus se revoir. Le Duc gagna les Alpes, passa déguisé en moine en Italie, et mourut, dit-on, dans un couvent à un âge fort avancé. Un autre vécut trente-cinq ans sous l'habit de berger et ne révéla son nom qu'au moment de sa mort; de Wart, le moins coupable de tous, trahi par un de ses parens chez lequel il s'était réfugié, périt sur la roue.

Le duc Jean est le personnage que Schiller introduit

assez mal à propos à la fin du beau drame de Guillaume Tell sous le nom de Jean le parricide. Un autre écrivain, M. Appenzeller, a consacré un petit volume à célébrer le pieux dévouement de Gertrude de Wart, qui suivit son mari sous l'échafaud où il subit son horrible supplice, et ne le quitta que lorsqu'il eut rendu le dernier soupir. Cet ouvrage, remarquable par la connaissance des mœurs, des localités et par le coloris de l'époque, laisse dans le cœur l'impression profonde de la férocité du temps et du monstrueux mélange de dévotion et de vengeance qui inspirèrent la conduite de la reine Agnès, fille d'Albert.

L'impératrice Elisabeth et ses enfants, d'abord effrayés, pensèrent à leur sûreté; mais rassurés par l'horreur qu'inspirait l'attentat sur la personne de l'empereur et voyant que leurs alliés et leurs sujets leur restaient fidèles, ils songèrent bientôt à la punition, qui fut horrible et dépassa toutes les bornes; à défaut des coupables, elle s'exerça sur leurs gentilshommes, leurs vassaux, leurs serviteurs, qui, malgré leur innocence, furent mis à mort; les parents des conjurés furent dépossédés et ruinés. Puis, comme pour expier tant de torrents de sang et pour trouver un emploi à d'injustes spoliations, un vaste monastère s'élève sur les bords de la Reuss, le grand autel est posé sur la place même où le prince a rendu le dernier soupir; deux communautés réunies dans la même enceinte, l'une d'hommes, l'autre de femmes, élèvent leurs mains et leur voix au ciel pour le repos de l'âme de l'empereur.

Voyez cette flèche légère qui s'élève non loin des toits de la ville de Brugg, c'est celle du monastère de Kœnigsfeld que vous ne tarderez pas sans doute à aller visiter; vous y trouverez les restes de la magnificence monacale du temps, vous admirerez les beaux vitraux de l'église, où des traits de l'Ecriture Sainte sont peints à côté de ceux destinés à rap-

peler les vengeances des enfants d'Albert; on descend dans un caveau, où reposaient encore dans le siècle dernier les restes de plusieurs membres de la famille impériale, qui depuis ont été transportés à Vienne; le pavé de l'église est formé de pierres sépulcrales. Vous visiterez l'appartement de la reine Agnès, qui se retira à Kœnigsfeld pour se livrer tout entière à des actes de dévotion et au soin des pauvres; on croit la voir dans cette cellule où le jour ne paraissait que par une étroite ouverture, filant de la laine, ou brodant des ornements d'église; on vous fera remarquer un tronc d'arbre creusé et à peine dégrossi, garni de branches de fer, qui servait, dit-on, à la fille de l'empereur pour renfermer ses effets, et que dédaignerait la plus pauvre paysanne de l'Argovie.

L'Argovie entière est couverte de vieux châteaux, séjour autrefois d'une noblesse belliqueuse; l'on voit dans une cellule du monastère de Kœnigsfeld une suite de chevaliers peints sur la muraille, tous à genoux, les mains jointes avec leur armure et leur écusson; ce sont d'illustres guerriers du pays qui périrent à la bataille de Sempach, dans les rangs de l'Autriche, dont l'Argovie dépendait alors, et qui furent ensevelis à Kœnigsfeld ainsi que l'archiduc Léopold. Peu à peu les familles ont disparu, leur nom s'est éteint, on ne cite maintenant dans le canton que l'illustre maison de Hallwyl qui ait survécu à tant de siècles. Les châteaux vides de leurs anciens propriétaires ont changé de destination; plusieurs ont servi de résidence aux baillifs bernois. La grande construction qui domine Lenzbourg est devenu une maison d'éducation. Kœnigsfeld est un hospice. Les ruisseaux qui coulaient dans les fossés des forteresses servent à arroser les prairies ou font tourner les roues des fabriques. Les intérêts agricoles et manufacturiers préoccupent tous les habitants, et les longues toiles peintes en bleu ou en rouge qui flottent sous les toits

élevés qui les abritent, semblent les bannières de la prospérité et de la paix.

Pendant que mon obligeant cicerone parlait et que je l'écoutais attentivement, le soleil avait baissé, il allait disparaître derrière les collines vis-à-vis de moi. Cette heure est favorable pour errer au pied des ruines ; les effets du soir ont quelque chose de solennel et de mélancolique ; les rayons du couchant colorent les vieilles murailles d'une teinte rougeâtre, et les ombres prolongées ajoutent à leur effet. Je considérais cette antique tour carrée, tapissée de lierre, demeure d'un pauvre paysan, qui avait servi de berceau à la puissante maison d'Autriche. A quelques pas de là sur le revers de la colline et comme abritées par l'antique demeure féodale on voyait de pauvres chaumières. Dans ce hameau sans bruit vivent peut-être les descendants d'un des compagnons de Rodolphe qui refusa de s'associer à ses hautes destinées.

Il était temps de regagner les bains : en descendant sous les sombres berceaux qui ombragent le sentier percé dans les bois de Habsbourg, nous rencontrions des paysans qui s'acheminaient vers leur village ; ils nous accueillaient avec ce bienveillant salut du soir que l'habitant de la Suisse allemand adresse même à l'inconnu qui visite son pays.

Aux bains tout était rentré dans le calme de la fin de la journée, les bruyants visiteurs avaient disparu, des lumières brillaient aux nombreuses fenêtres dont la façade est percée, de pacifiques promeneurs causaient politique en attendant le souper, et les belles dames, qui, il y a quelques heures, dansaient avec des toilettes si fraîches, couvertes de la longue robe de laine et de la simple coiffure des baigneuses, peu désireuses d'attirer les regards, se glissaient dans les galeries et les sombres corridors.

Quand nous considérons des ruines, le sentiment d'un grand nom qui n'existe plus, de la puissance qui s'est écroulée, de la gloire passée, ajoute à l'effet que produisent les vieilles murailles témoins d'une ancienne splendeur. Au pied de la tour de Habsbourg, on éprouve d'autres impressions : on se demande comment il se fait que la demeure de Rodolphe, dont le sang coule encore dans les veines des Empereurs d'Occident, appartienne aux cantons suisses. C'est un problème historique et dont peut-être tous mes lecteurs ne sauront pas se rendre compte au premier moment.

Cette illustre maison d'Autriche qui a occupé tant de trônes, qui a traversé six siècles, qui, souvent menacée et plus d'une fois ébranlée, s'est relevée plus forte et plus vivante, tandis que d'autres dynasties souveraines s'écroulaient à côté d'elle, ne possède plus son patrimoine, elle n'a plus ni le berceau du premier de tant d'empereurs, ni la tombe du second, et comme les Indiens forcés de quitter leur pays, elle a emporté les os de ses ancêtres.

François II, venant après les événements de 1824 visiter le château de sa famille, pria le bourgmestre d'Arau, qui lui en faisait les honneurs, de donner quelques soins à la conservation de ce monument. On a contesté avec raison selon moi à Louis Bonaparte le titre de citoyen de Thurgovie, mais eût-on pu refuser à Charles-Quint ou à son fils Philippe II des lettres de bourgeoisie de la commune de Habsbourg s'ils se fussent avisés de les demander ?

Pour expliquer cette singulière position, il faut remonter au concile de Constance.

Les conciles, espèces d'états-généraux de la chrétienté invoqués dans l'intérêt des peuples, devaient exciter un grand mouvement, quoique, comme tant d'autres remèdes, ils ne produisissent pas ordinairement le bien qu'on en attendait. On ne s'en tint pas à Constance à des questions de

doctrine : d'importantes décisions politiques furent prises. Le grand schisme d'Occident qui durait depuis trente-cinq ans, et qui allait en s'aggravant, fut terminé ; trois papes rivaux dépossédés ; un nouveau pontife élu ; un archiduc d'Autriche mis au ban de l'empire ; les premières tentatives d'une réformation étouffées sur les bûchers de Jean Huss et de Jérome de Prague. Voilà ce qui se passa dans cette ville qui vit arriver d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de la Scandinavie, de Pologne et même de Constantinople, des députés qu'envoyaient les rois, les villes, les églises et les universités ; assemblée convoquée et présidée par l'empereur lui-même, qui avait à faire étalage de la dignité souveraine, où les grands rivalisèrent de luxe dans leur suite, leurs armes et leurs chevaux.

Jean XXIII avait résisté, comme fait tout pape, à l'idée d'un concile ; cependant il avait cédé, après s'être assuré de l'appui et de l'amitié du duc Frédéric d'Autriche ; la couronne impériale n'était pas à cette époque dans la maison de Habsbourg ; le duc déploya vis-à-vis de Jean un dévouement chevaleresque, si l'on peut se servir de cette expression vis-à-vis d'un pape ; et ce dévouement le perdit.

Le pape et le duc firent leur entrée à Constance le 25 octobre 1414 ; ils étaient suivis de neuf cardinaux, d'un grand nombre d'évêques et de prélats, et de six cents chevaux.

Il y avait dans l'assemblée un grand nombre d'hommes de bien qui voulaient sincèrement la réforme de l'Église. Jean, qui avait espéré conjurer l'orage par la finesse et la ruse italienne, et qui était loin de se sentir irréprochable dans ses mœurs, fut effrayé de la fermeté et de l'inflexibilité des hommes du Nord ; il se repentit amèrement d'avoir donné dans le piége, et il ne pensa plus qu'à trouver les moyens de sortir de Constance. Cependant forcé par la nécessité, il fei-

gnit de se soumettre à l'abdication qui était exigée de lui. Puis, tout à coup, déguisé en postillon, monté sur un mauvais cheval et suivi d'un seul page, il s'enfuit de la ville et gagna Schaffhouse.

Pour mieux dissimuler ce projet, Frédéric célébrait ce jour-là une joûte qu'il avait convoquée dans la plaine entre le lac et le Rhin. La foule s'y était portée. Un écuyer vint en secret annoncer la nouvelle au duc, qui se hâta de quitter les jeux et alla joindre son ami.

La fuite du pape et du duc jeta la consternation parmi tous les seigneurs ecclésiastiques et séculiers du concile; les habitants s'en émurent; toutes les boutiques furent fermées; la populace se jeta sur le palais épiscopal pour le piller; on fut obligé de mettre les troupes sur pied. Les pères furent convoqués à la cathédrale; les princes auprès de l'empereur. L'autorité ecclésiastique décida que le concile continuerait et travaillerait à ramener l'unité de la foi dans l'Eglise. Sigismond mit Frédéric au ban de l'empire, défendant à quiconque de lui donner asile, et déclarant nuls tous les traités faits avec lui par les villes et les seigneurs.

Cette déclaration souleva en Allemagne un orage contre le malheureux Frédéric; plusieurs petits états lui déclarèrent la guerre, et une armée se mit en mouvement sous la bannière de l'empire.

Non content de lui avoir suscité des ennemis, Sigismond, qui avait de secrets motifs de mécontentement et de jalousie contre le duc, s'adressa aux cantons suisses, les sommant de remplir les devoirs qu'ils avaient vis-à-vis de lui. Les confédérés, réunis en diète, répondirent à l'empereur qu'ils avaient juré, il y a trois ans, une paix de cinquante années avec le duc, et qu'il leur paraissait contre toute convenance de profiter de son malheur pour lui faire la guerre.

L'empereur ne se rebuta point, il s'efforça de gagner les

Suisses par ses émissaires; à ses menaces, à ses reproches, il joignit de séduisantes promesses, leur assurant la propriété perpétuelle des terres conquises, comme solde de leur valeur; les esprits faiblissaient. Les Bernois entrèrent les premiers en campagne, ils pénétrèrent dans l'Argovie, qu'ils conquirent facilement; le duc était hors d'état de s'opposer à eux. Après beaucoup d'hésitation et de pourparlers, les sept anciens cantons, réunis en diète à Schwytz, entraînés par l'exemple de Berne, et craignant peut-être que la promptitude de ses conquêtes ne leur laissât plus rien à faire, déclarèrent la guerre au duc, et vinrent mettre le siége devant le château de Baden.

Le résultat de cette courte campagne fut pour Berne la conquête de l'Argovie; Zurich, Lucerne, Schwytz, Underwald, Zug et Glaris, convinrent d'administrer en commun le comté de Baden et les bailliages libres qu'ils avaient conquis. Uri seul ne voulut rien. Cette guerre, dit-il, n'était pas la nôtre. Ne gardons rien de ce qui peut être rendu au malheureux duc d'Autriche. Nous, du pays d'Uri, nous ne voulons aucune part de ce qui ne nous appartient pas.

POÉSIE.

LES FAUCONS DE CRÉCI,

OU

LA VANITÉ NATIONALE.

—

Ne dites plus : L'HOMME, LE GENRE HUMAIN.
On est Anglais, Russe, Français, Germain.
De la limite on fait une barrière.
Je vois encore un pont sur la rivière ;
Mais l'intérêt, mais l'orgueil suit nos pas :
Les bords sont joints ; les cœurs ne le sont pas.
C'est à l'orgueil qu'aujourd'hui je m'adresse.
Oh ! qui pourrait en guérir notre espèce !.....
Il ferait plus que tous les Saints unis,
Plus, je le crains, que le Ciel n'a permis.

Il fut jadis un gracieux Trouvère
Qui de l'exil buvait la coupe amère,
Noble captif aux plaines d'Albion.
Souventefois, comme un fils de Sion,

L'Anglais le vit, assis sur le rivage,
D'un long regard saluer l'autre plage.
Mais, grâce au ciel, trouvères, troubadours
Ne sont pas gens à mener deuil toujours.
Aux daims légers de la verte Angleterre,
Même aux perdrix, le nôtre fit la guerre.
Ardent chasseur, et causant volontiers
De ses faucons, funestes aux ramiers.
Par fantaisie il en eut un de France.
Faucon chéri, célébré, comme on pense.
Tant et si bien que le prince, jaloux,
Dit : Je prétends l'essayer avec vous.
Au jour fixé, l'on part, on entre en chasse.
Le sire anglais d'un vrai faucon de race
Etait pourvu. Bref, adresse ou bonheur,
De la journée il remporta l'honneur.
« Eh ! j'y comptais, dit avec suffisance
Le roi trop vain ; cédez, messieurs de France.
Toujours, toujours, l'Anglais sera vainqueur.
Les faucons même ont chez vous moins de cœur. »
De l'exilé qui dira la colère?
« Vous êtes roi, seigneur : il faut me taire.
Mais ce n'est pas de tout temps, savez vous?
Que le faucon est moins brave chez nous. » —
Vraiment, beau sire ! Et, confessant la chose,
Vous plairait-il nous en dire la cause?
Noble seigneur, dans les champs de Créci,
Quand nos Français, sans vous crier merci,
Sous vos archers à vaillance lointaine
Furent tombés, de corps jonchant la plaine :
Des bords anglais les faucons échappés,
A cette odeur de carnage attroupés,
Comme vautours à l'envi se jetèrent

Sur maint Français, et le cœur lui mangèrent.
Mâle vertu, dont ils se nourrissaient,
Leur profita bien mieux qu'ils ne pensaient.
Mais du pays, par droit de représaille,
Maint tiercelet sur le champ de bataille,
De ce régal sans prévoir les effets,
Trop bien soupa des cœurs de vos sujets.
Depuis ce jour funeste à leur engeance,
Faucons français n'ont plus même vaillance.
J'ai dit, seigneur, comment la chose alla.
Si j'ai fâché vos barons, me voilà. »
De son captif admirant le courage,
A cette fois le monarque fut sage.
Il eut regret lui-même à ses propos,
  Et ne permit l'appel ni le champ clos.

Peuples rivaux, jusqu'au bout de la terre
Le point d'honneur souffle entre vous la guerre.
Quoi, tour à tour assaillis, assaillants! . . . .
Que n'êtes vous sages comme vaillants!

J. J. Porchat.

Cette nouvelle production de M. Porchat nous apprend que les Glanures d'Esope pourraient bien, quelque jour, avoir une *suite*, mais nous sommes *autorisés* par l'auteur à déclarer qu'en aucun cas il n'en permettrait la publication, sans offrir aux personnes qui possèdent la troisième édition la facilité d'acquérir la suite *à part*, si elles la désiraient. *N. du R.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ALBERT DE HALLER. *Biographie* par *l'auteur des Soirées de Famille.* — Un vol. de 232 pages in-8°. Lausanne, imprimerie et librairie de Marc Ducloux, éditeur. Prix : 20 batz.

Nous avons lu avec un vif plaisir et un sérieux intérêt ce volume destiné à nous faire connaître un homme qui honore la Suisse. Les biographies des compatriotes distingués, que nous n'avons pu connaître que par une tradition dont les mourants échos ne nous ont guère répété qu'un nom propre, viennent à propos et sont favorablement accueillies d'un public désireux de vérifier les titres de ces illustrations dont nos pères ont vu toute la splendeur, mais dont pour nous les derniers reflets allaient s'éteindre. En entendant répéter le nom du grand Haller, en contemplant ses nobles traits que nous présente un buste placé dans une des salles de la Bibliothèque cantonale, nous savons aujourd'hui quel est celui qui les a portés : et notre respect et notre affection iront avec connaissance de cause renforcer cette vénération un peu vague que nous avait inspirée dans notre enfance la manière dont nous entendions parler de lui. Cette biographie répond de tout point aux intentions annoncées par son auteur. Ce n'est pas le savant, le littérateur, le personnage, qu'elle nous fait connaître, mais elle nous fait vivre avec l'homme, qu'elle nous fait aimer et respecter, peut-être d'autant mieux qu'elle ne nous en a point dissimulé les faiblesses et que toutes nos sympathies humaines sont réveillées au sujet du grand génie, de la belle âme et du caractère complexe, qui excitent tour à tour notre admiration, notre estime et notre affection toujours sincère et parfois compatissante. On pourra venir après ce volume nous parler des travaux de Haller, détailler ses découvertes, apprécier les services qu'il a rendus à la médecine et aux sciences ; on pourra juger ses œuvres littéraires et son mérite comme auteur ; mais ce que ce livre a fait, ce qu'il a voulu faire, c'est de nous donner un ami, c'est d'ajouter un nouveau nom à ceux que nos cœurs ont retenus, c'est de nous avoir révélé un de ces frères glorieux que nos espérances chrétiennes ajoutent à la liste des êtres vénérés et chéris avec lesquels nous avons, n'importe en quel temps qu'ils aient vécu, contracté les liens indissolubles d'une société qui doit se réaliser bientôt. Cela ne veut point dire que les ouvrages scientifiques ou littéraires de cet infatigable et studieux travailleur, que les titres de sa gloire dans le monde savant, soient passés sous silence ; au contraire, on trouve dans cette biographie tout ce que peut désirer l'homme étranger aux connaissances spéciales auxquelles Haller a rendu des services nombreux et signalés, tout ce qui est important pour la série des faits, tout ce qui fait mieux connaître et apprécier l'homme. C'est ainsi que les citations littéraires prennent un charme et un intérêt tout particulier dans

leurs relations avec la vie intellectuelle et morale de l'auteur ; et sous ce point de vue, le seul dont nous puissions juger, elles nous ont paru très-heureusement choisies. Mais avant tout c'est l'homme, c'est par conséquent et nécessairement le chrétien, que ce récit met sous nos yeux avec une candeur et une vérité qui méritent tous les éloges. La circonstance qui applique à la conscience de Haller les principes religieux déposés jusqu'alors dans son intelligence, ses retours sur lui-même, les pages si instructives de son journal, les fragments de sa correspondance, sa vie de famille et les affections intimes de son cœur, toute cette partie du livre est pleine d'un intérêt animé et profond, qui provient de la parfaite droiture de Haller avec lui-même, et, dans l'auteur, de l'absence de tout esprit de système et de toute autre intention que celle d'exposer fidèlement tous les faits. C'est ainsi qu'il est saisissant et instructif, qu'il est édifiant, dirai-je, de voir Haller dans sa dernière lettre écrire franchement de sa main mourante : *je crains la mort*, de voir cette épithète *redoutable* se joindre dans sa pensée au nom de ce roi des épouvantements et se trouver être le dernier mot tracé par cette plume infatigable, par ce penseur si puissant, par ce chrétien qui s'était efforcé de vivre pendant de longues années en présence de cet événement si certain et si rapproché à ses yeux. On sait gré à l'auteur de n'avoir point dissimulé ni affaibli de tels aveux et de tels faits, de les avoir fait paraître dans toute leur franchise et presque leur rudesse. Car il faut que l'on sache au milieu de nous et que l'expérience fasse toujours mieux comprendre que le christianisme n'anéantit point, ne dénature point l'humanité, et que toute la confiance chrétienne, qui, grâces à Dieu, n'a point fait défaut à l'humble et croyant Haller, que toute la confiance chrétienne s'allie merveilleusement avec le frémissement qui s'empare de l'homme à la vue de sa dissolution prochaine et du compte qu'il doit rendre, si même elle n'y puise pas ses plus admirables ressources.

L'intérêt se soutient d'un bout à l'autre de l'ouvrage ; des chapitres précédés de sommaires soulagent et orientent l'attention ; toutefois nous exprimerons un regret, c'est d'avoir été forcé de reprendre, à l'occasion des lettres à Bonnet, la série chronologique des faits : cela jette dans l'impression totale, produite par le récit, une confusion qui nous a paru fâcheuse. On comprend facilement qu'un vif intérêt s'attache à la liaison de ces deux hommes éminents ; mais peut-être, sans nuire à cet intérêt, eût-il été possible de mettre les fragments divers de cette correspondance à leur place chronologique ; c'est un doute que nous soumettons à l'auteur. Du reste, ce défaut, si c'en est un, est racheté par les qualités essentielles et attrayantes de ce bon et charmant ouvrage, dont le style facile et naturel est toujours élégant et clair.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

M. MICKIÉWICZ.

SECOND ARTICLE.

Le seigneur *Thaddée* a donné son nom à une épopée bourgeoise et militaire, dans laquelle se reflètent en vives couleurs les sites, les mœurs et les pensées de la patrie de l'auteur, la Lithuanie. Le père du héros a disparu après avoir assassiné un vieux seigneur qui lui avait refusé la main de sa fille. Les descendants de ces deux familles, leurs amis et leurs serviteurs paraissent sur le premier plan dans le drame, dont l'action ne fournit guère au poète qu'une occasion pour le développement des caractères et le tableau de la vie. Des chasses, des banquets, des querelles, les complots des guerriers et ceux de la coquetterie féminine, une prise de possession à main armée interrompant la longueur d'un débat juridique, la haine des Russes, une tentative d'insurrection hâtée par la passion, qui détourne le mouvement de son but général et politique au profit des ressentiments

particuliers, un glorieux combat dont l'exil volontaire des vainqueurs est l'issue, enfin cet éclair de bonheur et de liberté qui brilla pour la Lithuanie à l'entrée des armées françaises en 1812, printemps d'abondance et guerre : telle est, en quelques mots, la matière de ces récits. Le mariage de Thaddée assure enfin l'union des deux familles au milieu des souvenirs et des héros du pays, de l'espérance joyeuse et des belliqueuses fanfares.

L'individualisation vive et précise des personnages, l'accent de plaisanterie qui se fond harmonieusement avec la narration, l'abondance pleine d'amour des détails de mœurs et la vivacité de la couleur locale nous ont rappelé Walter Scott. Mais il va sans dire qu'il ne s'agit de rien moins que d'une imitation de ce grand modèle. C'est Walter Scott retrouvé, recréé dans un genre à part, par un esprit original.

Ce qui paraît peu dans les romans du célèbre Écossais, et ce qui dans M. Mickiéwicz tourne entièrement en richesse et en poësie, c'est le sentiment personnel du poète. Ces récits sont les fruits de l'exil. L'amour doux et triste qui les a inspirés se fait sentir dans le ton railleur employé surtout pour tout ce qui altère le caractère national : il anime les détails des descriptions et souvent en face des cieux chargés d'orages, des vieilles forêts, des sites du pays natal; il se dégage et monte libre au ciel comme la prière et la flamme. Ces morceaux lyriques qui s'unissent à la narration avec beaucoup de naturel et de liberté nous ont vivement frappé, malgré les imperfections de la version allemande au travers de laquelle nous avons cherché à les saisir. Le désir d'être constamment littéral a conduit le traducteur à violenter sa propre langue, ce qui rend parfois le style obscur, à nos yeux du moins, et ce qui surtout empêche de recevoir une impression analogue à celle de l'original, dont tout porte à croire que la grâce et la liberté du tour sont des mérites

essentiels. Mais si l'esprit, le parfum du tout s'évapore un peu, du moins se fait-on une idée nette du but du poëte et des moyens employés. Le *mètre* est un ïambe de douze syllabes, mais coupé autrement que l'alexandrin français. Les rimes se suivent toujours sans entrelacements ; elles sont d'ailleurs toutes féminines, règle générale dans la poésie polonaise, à ce que nous apprend le traducteur. Ce mètre particulièrement fait pour les récits comiques, semble cependant se plier avec beaucoup de grâce à l'expression des sentiments de tendresse et de mélancolie.

L'abondance des noms propres, des allusions historiques et locales, richesse un peu perdue pour l'ignorance de l'étranger, augmente le prix de cet ouvrage pour ceux auxquels l'apporte une pieuse contrebande, ou qui se le récitent dans l'exil. Nous n'avons pas essayé de présenter en quelques lignes l'analyse d'un poëme de dix à douze mille vers. La chose ne serait pas impossible en un certain sens, mais le résultat serait illusoire. Mieux vaut encore chercher à donner l'idée de quelques morceaux. Le lecteur est averti qu'il lit la très-faible traduction en prose d'une version métrique imparfaite.

« Forêts, il vint chasser dans vos solitudes, le dernier roi, le dernier qui ait porté le kolpack de Witold, le dernier vainqueur d'entre nos Jagellons, le dernier roi chasseur portant les couronnes de Lithuanie.

« Arbres de ma patrie ! si le ciel m'accordait jamais de vous revoir, ô mes vieux amis, vous retrouverai-je encore debout, vous autour de qui, si souvent, je tournais avec effort sur mes petits pieds d'enfant ? Vit-il encore le vieux Baulis dont la cavité profonde, qui avait déjà vu bien des siècles, recevait douze hommes au repas du soir ? Fleurit-il encore près du temple, le frais bosquet de Mendoga ? Et, là bas dans l'Ukraine, est-il encore devant la maison d'Holowins-

ki, tout près du Rosch, ce tilleul dont le vaste ombrage abritait cent couples de danseurs?

« Monuments de notre patrie! combien d'entre vous, durant l'année, tombent-ils en morceaux sous la hache des marchands et des Russes, qui laissent sans abri les chanteurs de la forêt et les poëtes, vos amans comme les oiseaux! Sous le tilleul de Czarnola Jean ne fit-il pas entendre mille chansons? Le chêne babillard n'enseigne-t-il pas au poëte des Cosaques les merveilleuses légendes?

» Que ne m'avez-vous pas déjà donné, arbres du sol natal! lorsque, mauvais chasseur, fuyant les railleries de mes amis, parceque je manquais le gibier, je poursuivais dans les fourrés des sentiments et des images; alors qu'oubliant la chasse, j'aimais à m'asseoir dans les îlots du marais, sous les bords des grèves de la mousse aux tresses d'argent, que le fruit de la ronce colorait d'un bleu sombre, auprès des collines de rose parées des fruits de l'airelle, brillants coraux plongés dans la ténébreuse enceinte, sous le dais des branches qui s'abaissent comme de vertes nuées. L'orage gronde au-dessus de ces voûtes solides, il soupire, il écume, il hurle, il éclate en foudre, il m'enivre d'une étrange ivresse, et souvent j'ai cru entendre la voix d'un océan suspendu sur ma tête.

» En bas, on dirait les ruines d'une cité. Les chênes renversés couvrent le sol, monuments gigantesques. Les branches aux rameaux demi-pourris s'appuient sur eux, pareils aux débris des murs et des colonnades, au milieu de l'herbe haute. Une secrète terreur m'empêcha constamment d'y plonger mes regards. C'est le séjour des propriétaires, le sanglier, l'ours et le loup. A l'entrée on voit gisants les os brisés des hôtes téméraires qu'ils ont déchirés. Parfois on en voit saillir au travers des herbages, comme deux jets d'eau, le bois d'un cerf, et de jaunes éclairs semblent frémir au milieu des arbres, quand les rayons viennent y mourir.

» Le silence renaît dans la profondeur! Seul, un pic-vert frappe encore le pin de ses coups réguliers, s'envole dans le fourré, se cache et reprend à piquer de son bec, comme un enfant qui cache son visage et crie de le chercher. L'écureuil, une noisette dans la patte, s'approche et se met à ronger, faisant ondoyer sa queue au dessus de ses yeux comme flotte le panache au casque des cuirassiers. De sa cachette il fait une ronde vigilante, et si le léger danseur aperçoit des étrangers, il bondit d'arbre en arbre prompt comme l'éclair, s'élance jusqu'à ce que le creux invisible d'une branche le dérobe entièrement; c'est là que, dryade mystérieuse, il a fixé son logis. »

Nous citons encore deux fragments qui appartiennent à la conclusion. Les armées françaises et polonaises viennent d'entrer en Lithuanie en libératrices. En leur présence se célèbre le mariage du héros avec Sophie, héritière de la famille des Hereschko. Les querelles entre les représentants mâles de cette famille et celle de Thaddée ont fait le sujet des principaux événements du poëme.

. . . .

« Les paysans ont leur part du banquet. Les cruches d'hydromel circulent autour de leur table. Les musiciens accordent leurs instruments, et invitent à la danse. Thaddée, s'éloignant de la foule, parle à voix basse à sa jeune épouse. « Sophie! je dois te consulter sur une grande affaire. Mon oncle a promis de consentir. Tu sais que, selon le droit, nombre de villages qui vont me tomber en partage, seraient proprement à toi. Ces paysans ne sont pas mes vassaux, mais les tiens. C'est pourquoi je veux en agir avec eux selon le gré de leur maîtresse. Vois-tu, nous avons maintenant une patrie. Ce changement rapide n'aura-t-il d'autres fruits pour les paysans que de leur donner d'autres maîtres? Jusqu'ici on les a toujours traités avec douceur, cela est vrai;

mais sais-je qui en héritera après ma mort? Je suis soldat, nous pouvons mourir bientôt l'un et l'autre. Je suis homme et je puis avoir un jour mes caprices. Je trouve donc sage de me défaire de ce pouvoir et de les confier à la seule protection des lois. Libres nous-mêmes, faisons-les aussi jouir de la liberté; qu'ils puissent devenir maîtres et héritiers de la terre qui les a vus naître et que leur rude labeur féconde pour le bien de tous. Mais sache-le; cette donation nous cause une grande perte ; nous devrons alors borner nos dépenses. Pour moi, je suis, dès l'enfance, habitué à une vie économe : mais toi, Sophie, voudras-tu vivre ainsi, loin du monde, en simple campagnarde, toi qui es d'un si haut rang, et qui as passé toute ta jeunesse à la capitale? » — Elle répondit avec modestie : « Je ne suis qu'une femme : je n'ai jamais eu de prétentions à gérer moi-même ces biens. N'es-tu pas mon époux? Dis-moi comment j'oserais, si jeune, te donner des conseils? Décides-en, et j'approuverai tout de grand cœur. Si tu affranchis les paysans et que tu deviennes ainsi plus pauvre, mon cœur ne t'en donnera que plus d'amour. Je ne connais guère mon rang, et je m'en soucie peu. Adoptée par Sopliza, je suis venue en pauvre orpheline dans sa maison. Voilà tout ce que je sais : et maintenant on a bien voulu te donner à moi pour époux. Je ne crains pas la campagne : j'ai vécu à la ville, mais ce temps est déjà bien loin. Je l'ai oublié. C'est la campagne que toujours j'ai aimée : crois-moi : les poussins empressés autour de leur tendre mère me font plus de plaisir que l'éclat opulent de Saint-Pétersbourg. Si j'ai été assez enfant pour soupirer après les plaisirs du grand monde, je sais maintenant combien la ville me pèse et m'attriste. Mon séjour à Wilna, cet hiver, m'a bien montré que la vie des champs a seule de l'attrait pour moi. A chaque nouvelle fête je pleurais Sopliz. J'ai la jeunesse et la santé et je ne refuserai

jamais de travailler. J'ai déjà eu les clefs en main : tu le verras; je suis une bonne ménagère; ne crains rien, tout ira bien! »

» Avant que Sophie eût achevé les premiers mots, Gervas [1], étonné, se tourne avec chagrin vers elle et lui dit : « Le Sendzia [2] m'a déjà parlé de cela. Mais vraiment, je ne comprends pas ce que la liberté fait à nos paysans. Tours d'Allemand, je le crains, pures mystifications! La liberté ne sert de rien aux paysans, elle n'est bonne qu'aux nobles. Nous avons tous Adam pour père, sans doute : mais les paysans descendent de Cham, les Juifs de Japhet, et nous, nobles, de Sem. C'est donc par droit d'aînesse que nous avons la puissance. Notre curé dit bien, de sa chaire, qu'il en était ainsi dans l'Ancien Testament, mais que du jour où Christ est né dans une étable, du sang royal des Juifs, nous sommes tous devenus égaux sur la terre. On n'y peut rien changer : qu'il en soit donc ainsi. J'apprends d'ailleurs que votre seigneurie le veut, Sosia : vous commandez en maîtresse et nous obéissons tous. Je vous conseille seulement de ne pas donner à nos paysans une liberté trompeuse comme au temps des Russes : on les affranchit alors; les Russes en profitèrent pour lever trois fois plus d'impôts, et les pauvres gens périrent de faim. Je vous conseille donc de les anoblir d'après l'ancien usage et de leur donner des armoiries. Madame peut donner à quelques villages son Podkozie, et Thaddée à d'autres son Leliva. Rembayllo saluera volontiers le paysan comme son égal s'il le voit porter blason, s'il l'entend appeler Excellence. Et qu'alors la Diète le confirme! Mais l'époux de Sosia n'a pas à craindre de trop s'appauvrir par cette donation. Les mains délicates de la

[1] Ancien serviteur de la famille de Hereschko.

[2] Titre polonais.

fille d'un haut dignitaire n'auront pas à s'occuper du ménage : je saurai bien l'empêcher. Dieu soit loué ! j'y connais un remède : je peux découvrir encore dans le château certain coffre où l'on verra magnifique vaisselle, bagues, parures, précieux panaches, housses et riches poignards. Ce sont les trésors du Stolnik [1] que nous avons soustraits au pillage : ils sont à notre maîtresse, et j'ai veillé sans cesse sur eux comme sur la prunelle de mes yeux. J'ai aussi, je le pense, un gros sac d'écus; ce sont mes économies et les largesses de mes seigneurs : je voulais, quand nous serions de nouveau en possession du château, les consacrer à réparer les murs : mais ils serviront aux premiers besoins du jeune ménage. Je mérite bien, seigneur Sopliza, comme un vieux serviteur, de suivre Sophie pour bercer sur mes genoux la troisième génération des Hereschko : et si l'enfant est un garçon, je lui apprendrai à manier l'épée. Oui ! ce sera un garçon : nous sommes en temps de guerre et jamais alors il ne naît de filles. » —

. . . .

» Sur l'ordre du Sendzia, le prêtre monte sur la table et montre la donation aux paysans. A peine les vassaux apprennent-ils cette nouvelle, que tous ils se précipitent vers Thaddée et tombent à genoux devant leur maîtresse : « Vivent nos bons seigneurs ! » crient-ils les larmes aux yeux. — « Vivent nos concitoyens, libres comme nous ! » répond Thaddée.— « C'est au peuple que nous buvons ! » dit Dombrowski, en élevant la coupe. —« Vivent nos généraux, vive l'armée, vive chaque état ! » crient les paysans; et de tous côtés retentissent de longs vivat, et mille voix les répètent.

» Buchmann seul ne peut se résoudre à partager cette

[1] Titre polonais.

joie. Il approuve bien le plan : mais il veut en corriger les vices et créer d'abord selon la loi une commission : par malheur on n'a pas le temps de l'écouter! —

» Car déjà officiers et dames, soldats et paysannes sont rangés en couples dans la cour. « Polonaise! » demandent-ils tous d'une voix. Les officiers font signe à l'orchestre militaire. Le Sendzia dit alors à voix basse au général : « Que l'orchestre attende un moment : nous célébrons, vous le savez, les fiançailles de mon neveu, et dans notre maison, d'après un vieil usage, la musique du village célèbre les noces et les fiançailles. Voyez ces braves musiciens, avec cymbales, violons et cornemuses; ils s'impatientent déjà; ils saluent et me regardent ; ils veulent par leurs gestes attirer mon attention. Si je les renvoie, les pauvres gens verseront des larmes. Les paysans d'ailleurs ne sauraient danser à d'autre musique. Laissons-les commencer. Que le peuple s'amuse un peu; nous jouirons ensuite de votre délicieux orchestre. » Il fait un signe.

» Le violon saisit son instrument, et l'archet vole sur les cordes comme un cheval à la course. A ce signal, les joueurs de cornemuse prennent place à côté de lui, et, pour remplir d'air leurs musettes, ils agitent les bras, ils gonflent leur visage comme s'ils voulaient s'envoler : on dirait les joufflus enfans de Borée. Il ne manquait que les cymbales. Les cymbaliers étaient bien là : mais ils voyaient Jankiel dans la cour et ne voulaient pas jouer. On ne savait où il avait passé l'hiver, quand il se montra tout à coup à l'état-major. Personne n'égalait sur cet instrument son audace, son goût, son talent. On l'invite à jouer : on lui offre des cymbales : il refuse; il prétend que sa main est enflée : il n'oserait pas d'ailleurs jouer devant leurs seigneuries, dès longtemps il en a perdu l'habitude. Il songeait à s'échapper, quand il est retenu par Sophie, qui était accourue à lui : de sa blanche

main elle lui offre les baguettes dont on touche les cordes. Son autre main caresse la barbe grise du vieillard : elle sepenche avec grâce sur lui, et d'une voix flatteuse : « Jankiel, c'est le jour de mes fiançailles. Joue donc, mon ami. Nem'as-tu pas souvent promis de jouer à mes noces ? »

» Le vieillard aimait tendrement la jeune fille : il céde à sa prière et passe la main sur sa barbe en signe de promesse. On amène le Juif au milieu de la cour, un siége lui est préparé, des cymbales sont près de lui : on les pose sur ses genoux : leur vue le rend joyeux et fier comme ces vétérans que l'on rappelle au service. Ses petits-enfants détachent de sa ceinture sa lourde épée, ils ont peine à l'emporter : le vieillard sourit : de longtemps il n'en a plus armé son bras, mais il sent qu'elle lui serait légère encore.

» Deux élèves, à genoux près de lui, accordent les cymbales et s'essaient à en toucher. Jankiel demeure en silence, les yeux baissés. Les baguettes sont immobiles dans ses doigts. Il les laisse tomber sur l'instrument; un chant de triomphe résonne fièrement ! Les cordes vibrent sous les coups pressés comme une pluie d'orage. Chacun l'admire déjà. Et pourtant ce ne sont que des préludes encore. Bientôt il s'arrête. Les baguettes demeurent suspendues, puis elles retombent, mais légères comme des aîles de moucheron, elles effleurent seulement les cordes et l'on ouït à peine les sons délicats et mystérieux qui s'en échappent.

« Le maître tient encore son regard attaché au ciel, il attend l'inspiration : mais voici que son œil s'anime, il élève les mains, et rapidement les abaisse et frappe des deux baguettes. Son enthousiasme les entraîne tous. — Il tire des cordes des sons puissants, variés ; on croirait à la fois la musique des janissaires, les clochettes et les tambourins.

C'est la Polonaise du 3 mai. C'est un torrent de notes graves et joyeuses, mélodies aimées. Le pied des jeunes filles frémit impatient; les jeunes gens ont peine à demeurer en place. Mais les hommes plus âgés sont par le souvenir emportés à ces jours heureux où les nonces et le sénat préparèrent après le 3 mai, dans la salle du palais, la fête d'un roi réconcilié à son peuple. Là aussi des hôtes nombreux dansaient et là mille voix répétaient en chœur : « Vive le roi, [1] la diète, le peuple et chaque état [2]. » —

La mesure se précipite, le ton s'élève: et soudain, comme le sifflement du serpent, comme le cri de l'acier sur le verre, un son faux s'échappe. Tous tressaillent : la surprise, l'effroi les frappent et les troublent. Jankiel se serait-il trompé ? mais pareil maître ne le peut. C'est à dessein qu'il a touché cette corde cruelle. Gervas seul comprend sa pensée et, le visage dans les mains, « c'est la voix de la trahison, » crie-t-il avec une sourde colère, « c'est l'infamie de Targowiz. » Des accents déchirants se heurtent et se choquent toujours plus furieux : mille cris confondent leur orage ; on entend la marche guerrière, et la bataille et l'assaut, les coups de feu mêlés aux sanglots des enfants, à la douleur des mères. Les épouvantes de l'assaut se réveillent si terribles à ces sauvages accords que les paysannes frissonnent et pleurent au souvenir du massacre de Praga, [1] que de

[1] Stanislas Auguste Poniatowski

[2] Le 3 Mais 1791, après quatre ans de travaux, et à la suite du premier démembrement de la Pologne, la diète adopta à une immense majorité une nouvelle constitution dont on pouvait attendre les fruits les plus heureux. Mais trois gentilshommes se réunirent à Targowitz pour trahir leur patrie : ils appelèrent Cathérine à leur aide et une nombreuse armée russe imposa à la Pologne l'ancienne constitution source des faiblesses et des discordes qui avaient déjà livré ce pays à ses ambitieux voisins. —

[1] Faubourg de Varsovie dont la prise termina l'héroïque résistance de

tristes chansons leur avaient appris. Et c'est avec bonheur qu'elles entendent le maître faire de nouveau vibrer harmonieusement les cordes et laisser mourir les dernières de ces notes funestes.

Alors résonnent de nouvelles mélodies. Ce n'est d'abord qu'un doux et léger murmure, ce n'est qu'un bourdonnement comme celui des mouches échappées aux toiles de l'araignée. Puis c'est un chant plus fort et plus vaste : puis des légions d'accords, de graves cadences, et les accents plaintifs d'une chanson bien connue. « Le soldat pèlerin erre au loin dans les forêts ; la misère, la faim, la mort sont avec lui : il tombe auprès de son fidèle coursier, qui du pied lui creuse une fosse. » Vieille chanson souvent répétée dans les rangs polonais. Les guerriers la reconnaissent. Les soldats se pressent autour du maître. Ils se reportent aux années amères où ils chantèrent cette plainte sur le tombeau de la patrie, et puis se répandirent sur la face du monde entier, temps d'exil où, traversant terres et mers, déserts de feu et de glace, ils mendiaient à l'étranger un asile. Souvent alors ce triste chant fit couler leurs larmes et soulagea leur peine. Et ces souvenirs leur font baisser la tête.

Mais le maître ranime ses accents, il les inspire de joie, il prépare un chant nouveau. Son regard s'élève et brille ; il contemple un moment les cordes : il croise les mains et frappe des deux baguettes ; aussitôt retentissent des accords puissants, majestueux comme les trompettes des archanges : c'est la marche triomphale. « Notre Pologne n'est pas morte encore. Dombrowski part pour la Pologne. » Tous applaudissent et tous chantent en chœur à grand' voix : « Marche, marche, Dombrowski. » —

la Pologne à la fin du dernier siècle : les Russes y commirent d'atroces cruautés. La Vistule roula des cadavres jusqu'en Prusse.

» Le maître lui-même paraît surpris de ses magiques accords. Il laisse tomber les baguettes; il élève ses mains en haut, son bonnet de renard glisse de sa tête, sa barbe ondoie sur sa poitrine. Une vive rougeur allume ses joues, et son œil inspiré brille des flammes de la jeunesse; le vieillard regarde Dombrowski et couvre de sa main ses yeux d'où s'échappe un torrent de pleurs. « Oh notre Lithuanie a dû longtemps, général, soupirer après toi, longtemps et dans les larmes comme les Juifs après le Messie. Les chanteurs prophétisaient ta venue au peuple; un miracle devait t'annoncer. Vis donc et combats. Enfin tu es à nous! »

» Les sanglots étouffaient ses paroles. Le brave Juif brûlait pour la Pologne d'un cœur tout polonais. Dombrowski reconnaissant lui tendit la main, et Jankiel, la tête découverte, la baisa. »

Jankiel cesse de jouer. La polonaise commence. Le poëte décrit cette danse nationale, brillante, gracieuse et chevaleresque. C'est le chef de la noblesse qui la dirige. On le voit dans un riche costume oriental et guerrier, glisser sur le gazon d'un pas lent et mesuré d'abord; il murmure à sa dame de secrètes paroles et se tourne fièrement vers la foule rivale qui s'empresse à le suivre : il veut lui échapper par une fuite savante; en vain: elle s'attache à ses pas; il la menace du geste et du regard; elle recule effrayée; et tous s'écrient : Voyez, jeunes gens! il est le dernier, le dernier peut-être qui sache ainsi conduire la polonaise!.. — puis les danseurs se confondent et se séparent, s'évitent ou se poursuivent; ils forment ou rompent leurs rangs, et leur foule joyeuse et brillante entrelace mille figures sous les ombrages de la cour. — Le soir vient mêler à ces jeux son repos et sa mélancolie. La fête cesse et le poëme s'achève avec elle.—

Outre *Thaddée*, M. Mickievicz a publié des ballades,

un poëme intitulé *Grazina*. En 1830, à la veille des luttes glorieuses de son pays, il écrivit une *Elégie à une mère polonaise,* œuvre toute patriotique ainsi que son drame des *Dzyady* ou de la *Fête des morts,* ouvrage dont la plupart des lecteurs connaissent déjà tout ce que j'en connais moi-même par l'analyse insérée dans la *Revue des deux mondes* en décembre dernier. Pour ceux qui n'auraient point lu cet article je reproduirai un fragment des Dzyady qui m'a tout particulièrement frappé. C'est un récit vif, rapide, saisissant. Le lieu de la scène est un cloître de Vilna où des *patriotes* polonais sont renfermés.

. . . .

. . . .

Jacob : Quel long silence! N'y a-t-il pas de nouvelles de la ville ?

Tous : Des nouvelles !

Adolphe : Jean est allé aujourd'hui à l'interrogatoire ; il est resté une heure en ville. Mais il est silencieux et triste, et, à en juger par sa mine, il n'a guère envie de parler.

Un des prisonniers : Eh bien ! Jean, des nouvelles?

Jean Sobolewski, tristement : Rien de bon aujourd'hui... On a expédié vingt kibitka pour la Sibérie !

Jegota : De qui? des nôtres?

Jean : D'étudiants de Samogitie.

Tous : En Sibérie !

Jean : Et en grande pompe ; il y avait affluence de spectateurs. Je demandai au caporal de m'arrêter un instant ; il me l'accorda. Je me tins au loin, caché entre les colonnes de l'église. On disait la messe ; le peuple affluait de toutes parts. Soudain il s'élance à flots vers la porte, puis vers la prison voisine. Seul, je restai sous le portique, et l'église devint si déserte que, dans le lointain, j'entrevoyais le prê-

tre tenant le calice à la main, et l'enfant de chœur avec sa sonnette. Le peuple ceignait la prison d'un rempart immobile ; les troupes en armes, les tambours en tête, se tenaient sur deux rangs comme pour une grande cérémonie; au milieu d'elles étaient les kibitka. Je lance un regard furtif, et j'aperçois l'officier de police s'avancer à cheval. Sa figure était celle d'un grand homme conduisant un grand triomphe..... oui.... le triomphe du czar du Nord, vainqueur de jeunes enfants! Au roulement du tambour, on ouvre les portes de l'hôtel-de-ville,... ils sortent... Chaque prisonnier avait prés de lui une sentinelle, la bayonnette au fusil. Pauvres enfants!... Ils avaient tous comme des recrues la tête rasée, les fers aux pieds!... Le plus jeune, âgé de dix ans, se plaignait de ne pouvoir soulever ses chaînes et montrait ses pieds nus et ensanglantés. L'officier de police passe, demande le motif de ces plaintes... L'officier de police, homme plein d'humanité, examine lui-même les chaînes... dix livres... C'est conforme au poids prescrit!... On entraîna Jancewski : je l'ai reconnu!... les souffrances l'avaient fait laid, noir, maigre; mais que de noblesse dans ses traits! Un an auparavant c'était un sémillant et gentil petit garçon; aujourd'hui il regardait de la kibitka, comme de son rocher isolé, le grand empereur!... Tantôt d'un œil fier, sec, serein, il semblait consoler ses compagnons de captivité; tantôt il saluait le peuple avec un sourire amer, mais calme; il semblait vouloir lui dire : Ces fers ne me font pas tant de mal! Soudain j'ai cru voir son regard tomber sur moi. Comme il n'apercevait pas le caporal qui me tenait par mon habit, il me supposa libre! il baisa sa main en signe d'adieu et de félicitation, et soudain tous les yeux se tournèrent vers moi. Le caporal me tirait de toutes ses forces pour me faire cacher; je refusai, mais je me serrai contre la colonne, j'examinai la figure et les gestes du prisonnier. Il s'aperçut

que le peuple pleurait en regardant ses fers, et il secoua les fers de ses pieds comme pour montrer à la foule qu'il pouvait les porter. La kibitka s'élance... il arrache son chapeau de sa tête, se dresse, élève la voix, crie trois fois : « La Pologne n'est pas encore morte!... » et il disparaît derrière la foule. Mes yeux suivirent longtemps cette main tendue vers le ciel, ce chapeau noir pareil à un étendard de mort, cette tête violemment dépouillée de sa chevelure, cette tête sans tache, fière, qui brillait au loin, annonçant à tous l'innocence de la victime et l'infamie des bourreaux. Elle surgissait du milieu de la foule noire de tant de têtes, comme, du sein des flots, celle du dauphin, prophète de l'orage. Cette main, cette tête, sont encore devant mes yeux et resteront gravées dans ma pensée. Comme une boussole, elles me marqueront le chemin de la vie et me guideront à la vertu.... Si je les oublie, toi, mon Dieu! oublie-moi dans le ciel!

Lwowicz : Que Dieu soit avec vous!

Chaque prisonnier : Et avec toi!

Jean Sobolewski : Cependant les voitures défilaient; on y jetait un à un des prisonmiers. Je lançai un regard dans la foule serrée du peuple et des soldats. Tous les visages étaient pâles comme des cadavres, et dans cette foule immense il régnait un tel silence, que j'entendais chaque pas et chaque bruissement des chaînes! Tous sentaient l'horreur du supplice!... Le peuple et l'armée le sentaient, mais tous se taisaient, tant ils ont peur du czar.... Enfin le dernier prisonnier parut: il semblait résister; le malheureux! il se traînait avec effort et chancelait à chaque pas. — On lui fait descendre lentement les degrés; à peine a-t-il posé le pied sur le second, qu'il roule et tombe : c'était Wasilewski. Il avait reçu tant de coups à l'interrogatoire, qu'il ne lui était pas resté une goutte de sang sur le visage. Un

soldat vint, et le releva ; il le soutint d'une main jusqu'à la voiture, et de l'autre il essuya de secrètes larmes..... Wassilewski n'était pas évanoui, affaissé, appesanti, mais il était raide comme une colonne. Ses mains engourdies, comme si on les eût dégagées de la croix, s'étendaient au-dessus des épaules des soldats. Il avait les yeux hagards, hâves, largement ouverts! .... Et le peuple aussi a ouvert les yeux et les lèvres.... Et soudain un seul soupir, parti de mille poitrines, retentit autour de nous, un soupir creux et comme souterrain; on eût dit un gémissement qui sortait à la fois de toutes les tombes enfouies sous l'Eglise. Le détachement l'étouffa par le roulement du tambour et par le commandement : « Aux armes! marche! ... » On se met en mouvement et les kibitka fendent la rue, rapides comme le vol d'un éclair. Une seule paraissait vide : elle contenait pourtant un prisonnier, mais un prisonnier invisible! ..... Seulement au-dessus de la paille apparaissait une main ouverte, livide, une main de cadavre, qui tremblottait comme en signe d'adieu.

Le talent de M. Mickiéwicz, si remarquable dans le drame, l'est également dans la poésie lyrique. Le lecteur nous saura gré de placer ici les strophes suivantes, qu'un des amis de l'auteur a bien voulu nous communiquer.

L'ARCHI-MAITRE.

« Il est un suprême Artiste qui forme ses chœurs de l'accord de tous les esprits harmonieux! Il mit à l'unisson l'expression de tous les sentimens ; de tous les éléments sonores Il composa les cordes de sa lyre, et les fit vibrer sous le souffle de la tempête et sous l'éclat du tonnerre. Dès le commencement des temps, il entonna ses chants immortels, mais le monde n'en saisit point l'harmonie!

« Il est un grand peintre qui trace ses sublimes tableaux sur l'azur de la voûte céleste, et reproduit leurs images dans le cristal mobile de l'océan. Il sculpte des formes primitives et gigantesques dans les sommets des rochers, et les coule en métal dans les entrailles de la terre. Mais le monde témoin de ces œuvres, n'a pas connu la pensée de l'ouvrier !

« Il est un grand maître d'éloquence qui en peu de mots révéla aux hommes les prodiges de Dieu. Il déroula devant eux la loi de la sagesse divine, et la leur enseigna au moyen de la parole et des miracles ; mais, trop sublime pour en être compris, il fut méconnu du monde qui le prit pour un de ses fils !

« Et toi, enfant de la terre, artiste d'un jour ! Que sont tes couleurs, tes images, ton harmonie ? Tu te plains cependant que ta pensée n'est point comprise, que tes œuvres ne sont point appréciées par tes frères imparfaits comme toi ! Oh ! considère l'Archi-maître suprême et méconnu, et console toi de passer au milieu de la foule, ignoré ou méprisé. »

Il nous reste de parler du dernier ouvrage de M. Mickiéwicz, le *Livre des Pèlerins polonais*. Ce sera le sujet d'un prochain article.

SOUVENIRS D'ITALIE.

VISITE A THORWALDSEN. — COURSE A TIVOLI.

Dès longtemps désireux de visiter l'atelier du plus célèbre sculpteur vivant, nous nous présentâmes à sa modeste demeure, munis d'un billet de recommandation que M. Snell, ancien consul suisse à Rome, avait eu la bonté de nous donner, et qui nous valut l'accueil le plus obligeant. — Un homme vint nous ouvrir, dont tous les traits portaient l'empreinte de la bonhomie. Son visage frais encore et ses yeux bleus fort expressifs, étaient surmontés de cheveux blancs et épais ; c'était Thorwaldsen. Il ne put nous accompagner à son atelier, incommodé qu'il était d'une saignée récente ; mais il nous expliqua les sujets d'une précieuse collection de tableaux modernes qu'il possède. Là se voient des chefs-d'œuvre d'Horace Vernet, des marines de Gudet, une madone d'Overbeck, ce peintre allemand, qui en dépit de sa piété sincère fut entraîné par son génie artistique d'un autre

âge à quitter le protestantisme pour s'asseoir à l'ombre des croyances de Rome. Là se remarquent quelques ouvrages de Robert, ce peintre neuchâtelois dont la fin fut aussi triste que son nom était déjà célèbre ; entr'autres l'incendie de l'antique basilique de Saint-Paul, tableau résultant d'une fantaisie d'artiste passablement périlleuse, car, ainsi que je l'ai appris d'un témoin oculaire, il a été peint d'après nature et dans la nef embrasée. Je vis encore plusieurs portraits de Thorwaldsen, un tableau représentant un attelage de buffles, conduits à la manière du pays par un cavalier armé d'une lance et voiturant à grand' peine un énorme bloc de marbre de Carrare à l'adresse de Thorwaldsen ; plusieurs scènes villageoises charmantes, etc.

Nous vîmes aussi dans ses appartements plusieurs ébauches de sculpture, non point en marbre, mais en *terre glaise,* entr'autres un bas-relief d'une grande beauté représentant Adam et Eve. Grand fut notre étonnement à la vue de ces ébauches, et nombreuses nos questions ! On me pardonnera d'indiquer ici en faveur de ceux qui ne s'en font pas une juste idée, la longue série des opérations du statuaire ainsi que j'ai pu la saisir d'après les explications qui m'ont été données.

1° Dessin au trait sur la planche noire.

2° Réalisation en terre glaise de l'idée. Dans ce travail peut-être apparaît le plus en relief le génie de l'artiste.

3° Moule en creux, obtenu en couvrant successivement de gypse toutes les parties de la glaise, et assemblant ces fragments détachés.

4° Modèle en bosse, obtenu en remplissant de gypse le moule en creux, après une préparation où le savon entre comme élément, puis en le brisant.

5° Calcul avec le compas de toutes les proportions de ce modèle, qui paraît alors couvert de piqûres d'épingles.

6° Ebauche d'un bloc de marbre.

7° Transport, avec un instrument approprié à cet usage, de toutes les proportions du plâtre, sur le marbre, qui paraît gravé de petite-vérole. Au fond de chaque creux se voit un point noir.

8° On enlève le marbre jusqu'à ces points noirs, limite que le ciseau ne doit point dépasser.

9° Enfin on donne la dernière main.

Plusieurs de ces opérations peuvent être confiées à des ouvriers intelligents; mais la première ébauche en terre glaise et la dernière main exigent l'artiste. Les statues en bronze sont coulées dans un moule fait comme nous avons dit. Thorwaldsen a un grand nombre d'ouvriers et jadis il en avait plus encore.

Dans son immense atelier je remarquai un charmant groupe de Ganymède donnant à boire à l'aigle de Jupiter; un immense bas-relief destiné à la famille Torlonia et auquel on travaillait encore : il représente Apollon berger. Un autre bas-relief tout aussi grand, représentant le triomphe d'Alexandre, était destiné à un riche Milanais. Je vis aussi les plâtres de plusieurs autres ouvrages, la statue de Guttemberg, par exemple, celle de Copernic. Enfin et surtout des monuments magnifiques destinés à la ville natale du statuaire (Copenhague), savoir, un bas-relief pour le fronton d'une église, représentant la prédication de Jean-Baptiste, et treize statues colossales de Jésus et ses apôtres. J'avais admiré déjà dans la basilique de Saint-Pierre, le cénotaphe de Pie VII, avec la statue du pontife et celles de la Force et de la Prudence. Celle la représentée sous les traits d'une jeune femme, le pied posé sur une massue, une peau de lion sur la tête, les mains croisées sur la poitrine, et les yeux élevés dans une contemplation céleste. Cette statue d'un très-bel effet, a été fort critiquée, dit-on; elle me semble néanmoins

personnifier une belle idée, celle de la force passive puisée dans la religion !

Au sortir de l'atelier de Thorwaldsen, nous visitâmes ceux de deux autres statuaires fameux, MM. Ténérani et Bienaimé. Nous remarquâmes chez celui-ci Pandore au moment où elle va ouvrir la boîte perfide ; et aussi une statue à peine achevée de Psyché allant à la recherche de l'amour avec une lampe et un poignard, parce qu'on l'a dépeint à ses yeux comme un monstre ; mais elle trouve une de ses flèches, se blesse en l'examinant et éprouve une douleur mélangée de plaisir.

On comprend que les artistes aiment à reproduire ces fictions toujours gracieuses, souvent profondes ; dans un pays surtout où tout les rappelle, et les poëtes classiques, et les monumens anciens de l'architecture, et les statues et les bas-reliefs journellement découverts, et jusqu'aux noms de diverses localités (Nettuno, Ercole, etc.). Aussi nulle part, je crois, on ne s'occupe autant de mythologie qu'en Italie. On la mélange à tout et d'une manière souvent fort étrange. Dans la cathédrale souterraine de Capoue, on nous montra, *avec respect*, un bas-relief d'une chasse de Diane ; et sans aller aussi loin, le voyageur voit avec surprise les aiguilles du dôme de Milan surmontées d'une forêt de statues passablement profanes de Jupiter, Cybèle, Vénus ! Je ne parle pas ici de ce rapprochement continuel de sujets sacrés et mythologiques pénible pour la croyance de celui qui n'est pas dominé par un amour exclusif de l'art.

Comme M. Bienaimé nous montrait une superbe statue de Bacchante surprise par l'ivresse, et dont l'expression est remarquable, je fis l'observation qu'on n'aimait pas à voir représenter une femme en cet état. Cela est vrai, reprit-il, mais nous faisons tout ce qui est dans la nature. J'avoue que cette profession de foi me paraît insuffisante, et l'application

illimitée de ce principe dangereuse, bien qu'il ait un côté vrai. Je reconnais sans doute que le sentiment artistique du beau, et celui du beau moral, sont deux domaines distincts, et qu'une tentative maladroite de les confondre est préjudiciable à tous deux. Sans doute encore qu'une âme pure et bien dirigée trouvera dans tout fait vrai, j'entends dans son épanouissement et ses fruits, un assentiment volontaire ou involontaire à ses principes. Dans ce sens, Faust est, comme on l'a dit, un ouvrage chrétien. Mais cette vue morale si pure appartient-elle à la terre? Cette moralité involontaire de l'art, n'est-elle pas au moins fort au-dessus de la portée commune? L'impression du moment est tout pour l'homme. Créature plus sensible que raisonnable, trop souvent l'éclat du vice cache à ses regards l'orage qui s'amasse sur ses pas. D'autre part le sentiment des arts n'a pas été donné en vain à l'homme. Uni, harmonisé avec le sentiment du beau moral dans l'âme de l'artiste, il ne pourrait pas ne pas l'être dans ses ouvrages : sur ceux-ci reposerait alors une unité céleste. — Au reste, pour celui qui ne peut pas apprécier le mérite de la difficulté vaincue, les statues médiocres ne sont que de la pierre, plus ou moins habilement taillée; mais quand une statue porte l'empreinte de l'émotion, de l'enthousiasme de l'artiste, elle excite l'admiration à un haut degré; on croit sentir alors le contact des rayons brûlants de son âme. — Rien parmi les modernes ne m'a paru comparable sous ce rapport aux *Pugilateurs* de Canova. Il y a une expression, une vie dans cette pierre, incroyables. Aussi ces statues ont-elles seules, avec le Persée du même auteur, été mises en parallèle avec le Laocoon et l'Apollon du Belvédère dans les galeries du Vatican.

En sortant de cette longue séance, nous dûmes avouer que, plus heureuse que la littérature, la sculpture actuelle n'est sûrement pas dans une période de décadence du goût.

Les bustes et les monuments funéraires sont le travail de commande le plus fréquent. Nous avions remarqué au cimetière protestant le mausolée de cette infortunée miss Bathurst, surnommée à Rome le bouton de rose, et qui, entraînée par un cheval fougueux, périt dans les eaux du Tibre. Elle est représentée dans un bas-relief, soutenue par un ange qui lui montre le ciel au moment de sa chute.

Quitter Rome sans voir Tivoli, impossible! nous répétait-on au milieu de nos préparatifs de départ; vous en auriez du regret! Bien nous prit cette fois de ne pas céder à cette fatigue d'impressions, à ce besoin de repos, vraie lie de la coupe des jouissances du voyageur. Nous franchîmes donc en quelques heures la zone désolée qui sépare la ville éternelle de la région montueuse qui borne son horizon. De grands pins parasols et des cyprès nous annoncèrent la villa Adriani. Je ne chercherai pas à donner de celle-ci une description détaillée. On sait que l'empereur Adrien avait en quelque sorte voulu faire de cette maison de plaisance une miniature de ses vastes états. A côté de monuments nombreux de style égyptien, grec ou romain, se rencontraient un fleuve Alphée, une vallée de Tempé, etc. Tout est bien changé sans doute; les monumens ne sont que débris, Tempé n'existe plus, mais à côté du néant du travail humain triomphe la puissance toujours active de la nature. Rien de plus pittoresque que ces ruines d'une belle teinte rougeâtre, entremêlées d'arbres vigoureux, tapissées de festons de verdure, couronnées de fleurs, sous un ciel du bleu le plus

pur et le plus transparent. Nous étions encore en mars, et déjà l'influence d'un éclatant soleil méridional se faisait sentir. De charmants arbustes couverts de fleurs blanches, des arbres de Judée en pleine floraison, de délicieux cyclamens roses, apparaissaient au milieu de ces ruines, tandis que de grands et beaux oliviers les couvraient çà et là de leur ombre. Qu'il eût été doux de passer une journée entière au milieu de cette nature si belle et de ces souvenirs! mais les momens du voyageur sont mesurés, souvent d'une main avare : il fallut donc nous arracher au charme de ces lieux, et nous fûmes bientôt engagés dans un chemin dont la pente rapide s'adoucissait en serpentant au milieu d'un bois touffu d'oliviers d'une grosseur remarquable. La teinte inusitée du feuillage de ces arbres qui laisse apparaître en noir leurs troncs et leurs branches aux formes pittoresques, suffirait seule pour réveiller chez le voyageur le sentiment un instant assoupi d'une terre étrangère. Parvenus au sommet de la colline, nous entrons à Tivoli. Les environs fourmillent de choses intéressantes, aussi ne tardons-nous guères à nous remettre en marche. D'abord dans la cour même de l'auberge de *la Sybille,* se trouve un petit temple antique, de forme ronde, entouré de colonnes. Quelques-unes manquent, mais celles qui subsistent sont d'une belle conservation. Leurs chapiteaux offrent une singulière variété de l'ordre conique. Les volutes y prennent la forme de cornes de bélier, et sont séparées non par des ovoïdes, mais par une grosse fleur d'une belle sculpture. On n'a point christianisé ce temple de Vesta. Il est demeuré dans son état primitif, vraie ruine du paganisme. Tout auprès se voient les colonnes d'un autre temple ancien, enchâssées dans une maçonnerie récente : c'est le temple de la Sybille; on en a fait une chapelle. Cela me paraît, je l'avoue, aussi bien vu que de façonner en habit moderne une toge antique! Tous

deux plongent dans un abîme de rochers, de verdure et de débris d'anciens édifices. Descendus au fond de cette étroite vallée, nous admirâmes le temple de Vesta se dessinant sur l'azur. On dit qu'éclairé de torches, il produit dans les ténèbres un effet magique. Cette vallée qui isole la colline de Tivoli de la montagne dont elle fait partie, présente tous les symptômes d'une nature tourmentée par les eaux et d'anciennes catastrophes. Ici le rocher corrodé, dévoré par le torrent, a fini par lui livrer un passage horrible et pittoresque : c'est la *grotte de Neptune*. Ailleurs on vous montre dans la pierre une roue de char pétrifiée depuis des temps antédiluviens; ainsi du moins le disent les gens de l'endroit; car, en y regardant de près, on ne peut guères douter que cette prétendue roue ne soit une immense ammonite dont la courbe n'est point un cercle parfait, mais une volute. Un faible ruisseau suit seul les sinuosités de cette vallée; toutefois jadis les eaux de l'Anio y coulaient avec fracas, et il y a peu d'années que, non loin des temples, une grande cascade venait y précipiter sans relâche ses ondes bouillonnantes; mais le pied de la colline avait été miné par elles, et dans un jour de deuil une partie de la ville fut détruite par un éboulement! Cependant pour éviter le retour d'un semblable désastre, on entreprit de changer quelque peu le cours de la rivière. En lui taillant une nouvelle issue au travers d'un roc énorme, on enleva deux prismes triangulaires parallèles (i conicoli), et ainsi es forma une nouvelle cascade semi-artificielle, plus élevée et aussi belle que l'ancienne, mais sans danger. Rien de plus majestueux que cette énorme masse d'eau se brisant en écume dans une chute verticale de plus de cent pieds. Elle me rappelait un peu la chute de la Handeck dans l'Oberhassli. On nous montra la place choisie d'où le pape et son brillant cortége furent témoins de la première irruption

du fleuve dans le lit qu'on lui avait creusé; et ce devait en effet être un spectacle sublime que celui de la naissance de cette cataracte gigantesque. Or comme dans cette terre classique on ne peut entr'ouvrir le sol sans rencontrer quelque antiquité, les travaux nécessités par ce changement de direction de l'onde, ont mis à découvert plusieurs petits monumens funéraires très-bien conservés, qui, arrangés avec beaucoup de goût, forment une élégante décoration de ses rives.

Bientôt nous nous mîmes en marche pour faire ce qu'on nomme le tour des Cascatelles. Nous rejoignîmes le rocher qui traverse l'Anio, et, laissant à notre gauche la colline couronnée par Tivoli et le fleuve, qui après l'avoir cotoyée se précipite dans un ravin abrupte pour se frayer passage jusques à la plaine, nous suivîmes tous les replis de la route sur le flanc opposé de la montagne. Partout notre guide nous montrait des ruines : ici, d'une villa de Catulle, là, d'une maison de Cicéron, plus loin des débris d'aqueducs; puis une piscine ou réservoir, dont la voûte est soutenue par plusieurs rangs de pilastres. Les bœufs viennent y étancher leur soif ou y chercher un abri, depuis deux-mille ans peut-être; car ce genre de monuments, par sa simplicité et son extrême solidité, semble braver les siècles. Nous cheminions au milieu d'aloës sauvages, rencontrant à chaque instant des paysannes dans leur beau costume national, qui nous saluaient gaiement en nous souhaitant une agréable promenade : « buona passagiata. » Nous ne nous lassions point d'admirer la teinte foncée du ciel au travers du feuillage de beaux oliviers. A mesure que nous avancions, une multitude de charmantes cascades se dévoilaient successivement à nos regards sur les flancs de la colline de Tivoli. Elles sont du plus joli effet, tantôt tombant avec fracas, tantôt glissant en nappes de neige, se divisant parfois, pour se réunir encore

et former un réseau d'écume sur un fond de verdure, disparaissant enfin dans ce vallon si frais, dont nos regards cherchaient à percer le mystère et où notre imagination n'hésitait point à placer de délicieuses promenades. Sans les oliviers qui nous couvraient de leur feuillage exotique, et je ne sais quoi d'étranger dans les aspects et les teintes, nous aurions pu nous croire dans l'Oberland.

Nous voici à la villa de Varus. De cette demeure somptueuse sans doute il ne reste que quelques voûtes, où les bestiaux du voisinage viennent chercher un abri contre l'orage ou la chaleur, et quelques débris de substructions sur un terrain inégal planté d'oliviers. Protégés par leurs vastes rameaux contre les rayons du soleil, nous nous assîmes à l'endroit où les montagnes en fuyant nous permettaient d'embrasser d'un seul coup-d'œil une immense étendue de la campagne de Rome. Quel cadre! et quel tableau! A gauche Tivoli; à ses pieds les Cascatelles en nombre infini, englouties dans le ravin verdoyant; sur l'une des plus pittoresques un certain nombre d'arcades antiques nous rappelaient la villa de Mécène. Puis, dans notre voisinage immédiat, une immense forêt d'oliviers au feuillage sombre, descendant des collines jusques à la plaine. A droite, des montagnes de moyenne élévation, patrie des anciens Sabins. Sur leurs flancs quelques petites villas, « piccoli paësi », apparaissaient éclatantes de blancheur sur un fond d'un bleu pur et léger. En face l'immense plaine déserte, dont la distance voilait la désolation, et sur laquelle de gros nuages répandaient avec tout le tranché des couleurs du midi des ombres mobiles d'un bleu foncé. A l'horizon enfin la coupole de Saint-Pierre, symbole de la grandeur moderne de Rome, comme le Colysée l'est de l'antique! Que de souvenirs! Mon imagination repeuplait cette immense solitude des vastes faubourgs de l'ancienne ville. A la voix des Centurions de redoutables

milices se forment, et lorsqu'elles sont près de s'en détacher, Varus, dont les regards et les pensées erraient depuis sa villa sur ce magnifique tableau, peuplé pour lui de souvenirs et d'espérances, Varus, rêvant avec regret à ce qu'il laisse en arrière, prend à la tête des légions le chemin des forêts de la Germanie, où l'attend la mort. — Ici, pendant des siècles nombreux a battu le cœur du genre humain, et chacune de ses pulsations faisait circuler le sang jusqu'aux confins de la terre. En vain l'empire d'Occident est la proie des barbares du nord, Rome pontificale hérite de sa grandeur. Bientôt je vois le puissant empereur d'Allemagne attendre nu-pieds le pardon d'avoir osé entreprendre uue lutte disproportionnée, et l'œil sévère du pontife le lui fait solliciter longtemps en vain. Et de nos jours encore, après tant de secousses, lorsque la moitié de l'Europe a brisé le joug, une seule parole prononcée au Vatican n'a-t-elle pas un retentissement assuré dans les deux mondes! Je m'abîmais dans ces pensées! Mais bientôt je ne voyais plus dans cette grandeur qu'une immense ruine incessamment dégradée. Toutes ces solitudes m'apparaissaient de nouveau dans leur affreuse désolation. Une terre stérile, déserte, abandonnée, un pays accidenté, immense, coupé de ruisseaux, sans autre végétation que de maigres pâturages; pas un arbre, pas trace de culture; çà et là sur les grands chemins une chétive et rare cabane; mais partout des ruines, asile bien connu et théâtre fréquent de brigandage. Non-seulement les vastes faubourgs ont disparu, mais l'étendue même de la ville est restreinte chaque jour par la malaria. Dans l'enceinte de ses anciennes murailles se trouvent une immense quantité de terres cultivées ou incultes. Cette ancienne ceinture, jadis trop étroite, ne va plus aujourd'hui à sa taille amaigrie. Je sentais renaître dans mon cœur l'impression solennelle que cette désolation m'a toujours causée. Croyant y lire la malédiction de

la prophétie, je me demandais quelle en sera la fin[1] ?

Les heures s'écoulaient au milieu de ces rêveries ; déjà le soleil était sur son déclin, et la découpure légère et délicate du feuillage ne se dessinait plus sur un fond d'outremer, mais sur l'or et le pourpre. Force nous fut de revenir sur nos pas et de remettre au lendemain l'accomplissement du reste de nos devoirs de voyageurs à Tivoli. —

Le lendemain nous visitâmes en effet la Villa d'Este ; elle appartient au Duc de Modène, héritier de cette illustre maison. On nous montra une mauvaise chambre que l'Arioste doit avoir occupée ; mais le palais n'a de remarquable que ces souvenirs et une vue superbe. En la parcourant des yeux, les pins parasols de la Villa Adriani nous rappelèrent l'heure charmante que nous y avions passée. — Le jardin peu étendu est situé sur la pente rapide d'un coteau : il ne m'a point paru bien entretenu. La végétation y est cependant d'une magnificence luxuriante, car l'eau y abonde. Je remarquai surtout des cyprès gigantesques, égaux pour le moins, supérieurs peut-être à nos plus forts peupliers d'Italie. — Je ne vis qu'une fantaisie de mauvais goût dans une imitation en miniature des monuments les plus remarquables de Rome. Je reconnus un bien petit nombre de leurs modèles. Plus bas nous nous trouvâmes tout à coup en face, d'un charmant petit temple antique, consacré *à la Toux!* Vraiment oui *à la Toux!* (Tempio della Tosse), et ce n'est pas la divinité la plus hétéroclite des anciens Romains. Revenu de la première surprise, je me pris à réfléchir au cercle de fer que l'humanité est forcée de parcourir par l'admission d'un faux principe, sans qu'aucune issue lui permette de s'y soustraire. Dès qu'on avait

[1] Le voyageur rapporte ses impressions plus qu'il ne fait de la controverse, et surtout n'a garde de confondre l'ultramontanisme *pur* avec la piété éclairée et évangélique d'un Pascal ou d'un Fénelon.

appris au peuple à diviniser les forces et les phénomènes de la nature, il était inévitable qu'à côté de l'autel d'Apollon, de Cérès, de Vesta s'élèveraient bientôt ceux de la fièvre, de la toux, et que sais-je encore. Mais les profonds philosophes de nos jours qui, dédaignant la simplicité du Christianisme, s'efforcent de le convertir en un Panthéisme métaphysique, que font-ils autre chose que de chercher à ramener sous un autre forme le même principe; que de planter de nouveau cet arbre qui, dans la vigueur de sa végétation, portait de si admirables fruits à l'extrémité de son feuillage. Et voilà les grands progrès de l'esprit humain! Rien de nouveau sous le Soleil. Au reste, malgré la ridiculité de sa destination primitive, ce temple, octogone, d'une belle couleur, parfaitement conservé et couvert d'une végétation d'un vert bleuâtre, captive les regards. Aujourd'hui placé au milieu d'une vigne, il sert de dépôt pour les sarments et les instruments de culture. Nous allâmes visiter aussi les restes de la villa de Mécène, que nous avions remarqués la veille de loin. On nous fit monter sur une sorte de terrasse fort solide et mastiquée. Sous nos pieds un grand bruit se faisait entendre; nous descendons et nous reconnaissons les arcades, portique d'une vaste salle. Mais quel désappointement! la villa du somptueux Mécène, l'ami d'Auguste, le protecteur des lettres, a été transformée en une fabrique de clous! L'industrialisme a mis à profit tout à la fois ses restes et l'eau des Cascatelles. Pour nous reposer d'une si rude chute, nous parcourûmes encore et avec une jouissance toujours aussi vive nos promenades de la veille, et après avoir dit à Tivoli un éternel adieu, nous reprîmes le chemin de Rome.

Je fus, à cette époque, dans cette ville témoin d'une scène caractéristique. Un jeune garçon de 14 à 15 ans pris sur le

fait d'une tentative de vol, fut aussitôt poursuivi par une foule nombreuse qui faisait retentir l'air de ses vociférations. Désespérant de lui échapper, le coupable se réfugia dans un temple, et là il fut inviolable. On ne put l'y saisir sans la permission du desservant. Alors les *Carabinieri* cernèrent toutes les issues. Dans la foule qui le pressait de toutes parts, des femmes cherchaient avec une inquiétude visible à découvrir ses traits, craignant sans doute de reconnaître ceux d'un frère ou d'un fils. Cependant la permission de le saisir n'arrivait pas, car les prêtres tiennent beaucoup à cette immunité, et fournissent d'aliments ceux qui cherchent un refuge dans leurs Eglises. Elle ne fut accordée que le soir. Et le délinquant surpris au moment où il cherchait à glisser derrière l'autel un couteau affilé, dont il était porteur à l'encontre de la loi fut envoyé aux galères. Au reste cette défense de porter des couteaux, des poignards, est à peu près illusoire. Les Transtéverini en portent constamment et en usent sans cesse entr'eux sans qu'aucune plainte s'ensuive de la part des blessés. Telle est leur réputation à Rome même, et l'expression d'énergie sauvage de leurs regards et de tous leurs traits ne vient pas la démentir. Un grand nombre de ces couteaux-poignards, sont exposés en vente, à la place du Panthéon: ils sont horribles à voir. Un peuple si fier, si peu ennemi du sang, n'est-il pas le vrai descendant du peuple de l'ancienne Rome? Il y a encore chez lui des éléments de grandeur; sa fierté s'associe à beaucoup d'intelligence, à la plus grande urbanité, parfois à une docilité singulière lorsqu'on n'irrite pas ses passions. Avec d'autres institutions peut-être reparaîtraient les Romains de l'histoire.

CHANTS D'UN VOYAGEUR.

—

On aime à voir fleurir sur la fenêtre de l'homme laborieux le vase de giroflée ou l'humble pot de réséda. On aime à voir le délicat et fin capillaire sortir d'entre les pierres d'un rempart : de même la poésie du sein d'une vie laborieuse et du milieu d'austères études. Telle est la première impression que nous avons reçue des *Chants d'un voyageur,* avant même de les avoir lus. Nous aimions aussi ce que le titre nous promettait, une poésie cueillie dans les différents pays que l'auteur a visités, poésie où nous respirions tour à tour la senteur des sapins du nord et le parfum des orangers du midi. Ce ne sont pourtant pas des *Impressions de voyages* ou des voyages en vers. Ce sont des odes, des élégies, des récits, des méditations, sur des sujets très-variés, mais où domine, quelle qu'en soit la forme, ce caractère lyrique dont la prédominance dans les productions les plus diverses

de la poésie moderne mériterait bien d'être expliquée. Le recueil se termine par plusieurs essais de traductions en vers. Chacun des morceaux dont ce recueil se compose ne raconte pas quelqu'une des stations d'un long pélerinage; une ou deux seulement y sont rappelées d'une manière expressive mais discrète. L'auteur ne se dérobe pas, mais ne se livre pas; on peut le deviner à travers ses inspirations poétiques, mais il faut le deviner. Et puis, artiste de tout son cœur, il croit à l'art, il s'en préoccupe; le beau est presque autant son objet que son moyen; cela même peut devenir une partie de la vie intime et un trait de l'individualité. Il décrit des impressions vraies, il les décrit avec vérité, puisqu'il les fait partager; il les rend avec un mélange heureux de précision et de grâce, quelquefois avec énergie : mais on sent une âme qui se surveille, se contient, et ne convertit en vers qu'une partie d'elle-même. Le miel de cette abeille a le goût et le parfum de toutes les fleurs; elle vole à tout sujet, attirée tour à tour par la grâce comme si elle n'était sensible qu'à la grâce, par le sublime comme si elle n'était touchée que du sublime : qui sait? peut-être a-t-elle plusieurs fois traversé sans s'y arrêter le champ où plus tard elle enfermera son vol et butinera tout son miel. On sait que, chez bien des poëtes, la vocation spéciale ne se prononce que tard; on sait aussi que ce n'est pas chez ceux-là qu'elle se montre moins impérieuse et moins forte. Nous n'avons point ici d'horoscope à tirer; mais si la nature a dévoué à la poésie ce jeune écrivain, il trouvera sans doute, à travers ces préludes variés, une idée autour de laquelle s'ordonnera toute sa vie. Il y a ordinairement dans la carrière de l'homme à qui cette vocation périlleuse est adressée, une donnée féconde, d'où, comme l'arbre sort de son germe, sort et se ramifie plus ou moins, s'élargissant vers l'horizon ou pyramidant vers le ciel, mais toujours croissant et toujours se succédant à elle-même,

toute la poésie que cet homme recèle dans son sein. Cette poésie peut, chez le même individu, être très-diverse, comme aussi très-différente d'elle-même du commencement au terme de sa route : n'importe ; il y a unité entre tous ses actes et continuité entre tous ses moments : elle forme un tout logique, un involontaire système. Mais comme tout être organisé doit trouver son axe, il faut que le poëte ait trouvé le sien.

Quoi qu'il en soit, on aime à saluer le début d'un jeune écrivain qui veut bien devoir quelque chose au travail, et qui, au milieu d'une contagion générale, a su rester habituellement correct, harmonieux et pur. Il décrit volontiers, mais sans profusion ; énumérant peu, indiquant avec sentiment ; ne disant pas tout, mais ouvrant l'angle et nous laissant le soin d'en prolonger les côtés. Chacun de ces petits poëmes est un tout bien conçu et bien terminé ; il n'y a, dans la marche, ni incertitude ni embarras. La proportion, la juste mesure ne manquent jamais. Toutes les intentions, toutes les idées ressortent distinctement ; il y a, comme disent les peintres, de l'air entre les objets. On sent qu'il fréquente en bon lieu, et que nos deux antiquités, l'antique et la moderne, lui sont familières et présentes. Il n'est pourtant pas impunément de son temps ; et de loin en loin, à la rencontre d'un vers inégalement coupé, d'une ellipse dure, et d'une épithète bizarre, on peut se dire : « Monsieur tel ou tel (un de nos illustres) a passé par là. » Je n'ai pas besoin de dire, à propos des deux vers suivants, qui a *passé par là :*

« Donnez à ma détresse
» Ce que Dieu rend un jour. »

Un grand poëte de notre âge écrit parfois ainsi ; il faut le laisser faire ; mais l'auteur des *Chants d'un voyageur* souffrira bien qu'on lui dise que cette phrase n'est ni naturelle,

ni logique, puisqu'elle suppose que ce que Dieu rendra est pensé le premier et détermine d'avance ce qu'il faut donner. Il s'agissait simplement de dire : Donnez au pauvre et Dieu vous le rendra. Il doit y avoir quelque moyen de dire cela en vers.

Le rapprochement suivant, dans une description des effets de la peste, est de la même école :

« Dans les sillons plus de charrues,
» Dans les forfaits plus de remords. »

La poésie aime à franchir d'un pas de grands intervalles ; mais quand il n'y a entre les objets qu'on rapproche ni harmonie, ni contraste, ni gradation, quand leur choc, pour ainsi dire, ne rend aucun son, la surprise qu'on produit est sans poésie. Ces taches, du reste, sont rares dans les *Chants d'un voyageur*, et des morceaux entiers de ce recueil en sont presque absolument exempts. J'en donnerai pour exemple *le Soir au bord du lac*, goutte de limpide et transparente poésie, image d'un de ces moments uniques et précis qu'il faut savoir saisir et peindre dans leur vol. Je ne souligne qu'une image et une rime :

LE SOIR AU BORD DU LAC.

Salut, lumière qui *ruisselles*
Comme un *reflet* du front de Dieu !
Salut, fugitives nacelles
Qui faites frissonner vos ailes
Sur un lac d'azur et de feu !

Salut, derniers regards de cette clarté pure,
Derniers sourires d'un beau jour,

Rayons qui réchauffez le sein de la nature
Comme un tiède baiser d'amour !
Toujours, lac onduleux, sur ta rive choisie,
Pour s'abreuver de poésie
Mon âme fatiguée arrête son essor ;
Comme la tourterelle aux pieds d'ambre et de rose
Pour étancher sa soif, se pose
Sur les lèvres d'un vase d'or !

Sur ta grève de feux baignée,
L'humble pêcheur recoud les mailles de ses *réts,*
Comme on voit l'active araignée
Renouer ses réseaux qu'un souffle a déchi*rés.*

Un esquif étendu sur l'herbe de tes plages
Semble se délasser de ses lointains voyages ;
Le marteau des nochers frappe son flanc vermeil ;
Du bitume à ses pieds la vapeur enflammée
Vole en guirlandes de fumée,
Et de la nef tranquille embaume le sommeil.

J'entends des nautonniers la chanson triste et douce,
Et le bruit des ruisseaux qui filtrent sur la mousse,
Et les soupirs du lac qui tremble sur le bord ;
Et je vois sur la vague un dernier rayon luire
Comme on voit un dernier sourire
Aux lèvres de l'enfant qui doucement s'endort.

On remarquera dans les scènes de *Timon* d'après Shakspeare, bon nombre de traits énergiques et de vers bien frappés ; et si l'on veut rapprocher ces morceaux ou de l'original ou d'une traduction en prose, on appréciera, je le crois,

malgré plusieurs négligences de versification, le mérite de cette traduction, où l'interprète a introduit, avec une hardiesse que le succès justifiera peut-être, plusieurs traits qui lui appartiennent. Toutefois je crains qu'il n'ait été trop moderne ou trop rationnel, lorsqu'il a modifié Shakspeare dans l'endroit où Timon, déjà fou et retiré dans sa caverne, donne tout l'or qui lui reste à son vieil intendant, le seul ami qui lui soit demeuré fidèle. Après l'avoir enrichi et congédié, Timon s'écrie (dans la traduction en vers) :

Malheureux ! c'en est fait de ta vertu sublime !
Le poids de tes trésors t'entraîne vers l'abîme.
Assailli de flatteurs, de Laïs entouré,
De débauche, d'orgueil, de mollesse enivré,
Bientôt ton cœur séduit perd sa sagesse antique ;
De vertueux valet tu deviens maître inique,
Et pauvre enfin, seul, nu, dans un vil cabanon,
Tu meurs sur un grabat en blasphémant mon nom.

Voici ce que dit à son intendant le Timon de Shakspeare :

« Tiens, les Dieux, du fond de la misère, t'envoient un » trésor. Va, vis riche et heureux ; mais à condition que tu » iras bâtir loin des hommes ; haïs-les tous, maudis-les » tous ; ne montre de pitié pour aucun : plutôt que de se- » courir le mendiant, laisse sa chair exténuée par la faim se » détacher de ses os ; donne aux chiens ce que tu refuseras » aux hommes ; que les cachots les engloutissent ; que les » dettes les accablent ; qu'ils se flétrissent et meurent comme » des arbres décrépits ; et que toutes les maladies dévorent » leur sang ! — Adieu, sois heureux. »

Ici, Timon est infidèle à son idée fixe en se persuadant que

son or peut donner du bonheur ; l'auteur français l'a fait plus conséquent dans un certain sens, et cette déclamation , en fort bons vers, est davantage dans l'esprit moderne ; mais, c'est, sans y prendre garde, le faire barbare et ingrat envers celui dont tout à l'heure il admirait avec attendrissement la pieuse fidélité, et c'est couper le dernier fil par où Timon, en dépit de lui-même, se rattache encore à l'humanité. Le poëte, sans le vouloir, a substitué son siècle à son personnage. L'inconséquence du Timon anglais est bien plus *vraie* et plus intéressante que celle du Timon français.

Le recueil des *Chants d'un voyageur*, composé de vingt-trois morceaux, en renferme deux dont l'Évangile a fourni le sujet. L'un, intitulé *les Mages*, respire une émotion respectueuse et une sainte douceur. Nous y avons remarqué, entre autres vers heureux, les suivants que nous nous plaisons à transcrire ; c'est l'adoration de Jésus par les mages :

« Salut, enfant promis dans les pages divines,
Roi dont le diadème est un bandeau d'épines,
Roi de Jérusalem, roi des Juifs, roi des rois,
Dont le sceptre est un jonc et le trône une croix !
Salut ! nous avons vu s'accomplir ce mystère !
Nous avons vu le ciel s'unir avec la terre,
Et nous touchons des mains l'anneau céleste et doux
Qui joint l'âme immortelle à son divin époux !
Dans les cœurs desséchés par d'amères souffrances,
Enfant ! tu viens semer de *vertes* espérances !
Tu fais à l'homme encore un plus céleste don !
Au pécheur repentant tu verses le pardon !
Du haut du bois sanglant où tu meurs, ô seul juste,
Du haut de ce poteau que ta mort rend auguste,
Absolvant les pervers que tu pouvais punir,
Tes bras compatissants s'ouvrent pour les bénir !

Le poëme sur *Jean Baptiste* pourra plaire par les détails, mais surtout à ceux qui n'ont pas approfondi le caractère et la mission du Précurseur. Les autres regretteront que l'auteur n'ait pas davantage étudié cette austère et touchante figure du fils d'Elisabeth, que caractérisent peu exactement ces deux vers :

« Il répand, plus brillants que la clarté du jour,
» L'éternelle espérance et l'éternel amour. »

On cherche et l'on ne trouve pas, dans le Jean Baptiste des *Chants d'un voyageur*, cet être mémorable qui personnifie tout l'Ancien Testament et résume en soi tous les prophètes; ce prédicateur du désert qui, du soc aigu et déchirant de sa parole, ouvre dans les cœurs le sillon fertile de la repentance; ce pénitent de l'humanité qui, ne représentant que la justice, se nomme lui-même *voix de la terre*, et appelle *voix du ciel* la voix qui parlera de miséricorde; cet homme qui refoule en quelque sorte vers un autre, vers un inconnu, l'enthousiasme et les hommages qu'on lui apporte; qui se diminue à plaisir; dont les enseignements fondent malgré lui une secte qu'il désavoue; cet homme si humble, ce prophète si hardi, ce solitaire qui laisse un jour son désert pour aller dire à un roi farouche et et tout-puissant : « Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère » ; et qui, dans la prison où l'a plongé cette parole, n'a souci de sa vie, mais seulement de la prochaine venue de Celui qui devait venir. Il ne s'agit pas de savoir si ce caractère est digne de la poésie, mais si la poésie est digne de lui.

Nous nous plaisons à remarquer que, dans ces essais poétiques, ce n'est pas le style seulement qui est pur, mais la pensée et les sentiments. L'auteur semble porté par son goût vers des sujets sérieux et élevés. Quand l'artiste se sen-

tira tout à fait maître de sa forme, il laissera sans doute se mettre au large dans ses créations l'homme lui-même et la vie. On croit sentir dans ces poésies une âme qui cherche à la fois et se refuse une issue, et quelques mots pourraient indiquer des préoccupations plus graves que celles de l'art. Quelque tristesse semble mêlée à la plupart des impressions du jeune écrivain ; tristesse littéraire peut-être, mais qui pourrait tenir plus au fond. Elle est fortement empreinte dans la pièce intitulée *le Voyage*.

L'arbre fleuri de l'espérance
Sourit à l'homme jeune encor.
Un doux zéphyre s'y balance,
L'abeille y cache son trésor.
Le voyageur, l'âme ravie,
Dit : ici germe le bonheur.
A ces rameaux entons ma vie.....
Marche ! Marche ! dit le Seigneur.

Une anse modeste qu'ombrage
Le vert rideau d'une forêt,
Port assuré contre l'orage,
Aux yeux du voyageur paraît.
C'est dans cette ombre qu'étincelle
L'astre paisible du bonheur,
Dans ces flots ancrons ma nacelle.....
Marche ! Marche ! dit le Seigneur.

Un mont où le sapin végète
Près de la glace et des autans,
Porte l'âpre hiver sur sa tête
Et sur ses pieds le doux printemps.
Salut, régions du tonnerre,
Dit l'homme ; ici luit le bonheur !

Je veux ici bâtir mon aire.....
Marche! Marche! dit le Seigneur.

Enfin une hutte grossière
S'ouvre, et le voyageur y court.
Dans un angle de la chaumière
S'élève un lit étroit et court.
A sa fin mon voyage touche;
Ici m'attendait le bonheur!
Voici mon toit, voici ma couche.....
C'est ton cercueil! dit le Seigneur.

On trouverait peut-être un peu trop *simple* celui qui voudrait consoler une douleur si bien versifiée et si exactement rimée; plus l'art paraît dans son expression, moins elle semble avoir besoin de pitié. Hélas! si ce n'est pas sa douleur, c'est celle de tout le monde que le poëte a chantée; c'est ce deuil secret qui obscurcit les plus brillantes destinées; la note fondamentale de la voix humaine a retenti dans ses vers comme elle retentit dans les chants de tous les poëtes: c'est un de leurs trésors que cette douleur; et, cohéritiers du malheur universel, jamais, quand ils expriment la douleur, ils ne sont obligés de feindre. Leur tristesse est un écho sincère; leur voix se fond d'elle-même dans ce chœur éternel chanté à demi-voix et que, de moment en moment, déchire quelque cri terrible; toutefois, il ne faut pas se hâter de les consoler. La grande douleur humaine est un fruit qu'il ne faut pas cueillir avant qu'il soit mûr; c'est sa maturité qu'il faut désirer d'abord. Avant de chanter l'espérance et la liberté, il faut que la voix qui chantait la douleur s'éteigne un moment dans les larmes: pause solennelle, plus expressive que tous les chants.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

EXPOSÉ DE LA LOI ECCLÉSIASTIQUE DU CANTON DE VAUD, ou GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE D'APRÈS LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE CETTE LOI. 2 feuilles in-8° ou 32 pages. Prix : 20 rappes.

L'expert qui vient de procéder à l'autopsie de la loi du 14 décembre est un véritable expert ; il ne faut donc pas s'étonner si son langage est plein de modération et de calme : ceux qui l'auront reconnu (et qui ne le reconnaîtrait pas à cette parfaite intelligence de la matière, à cette dialectique, à cette pénétration, à ce rare naturel ?) savent quelle est la pureté de son christianisme, et s'étonneront encore moins de ce calme et de cette modération. Ce n'est pas à dire que l'écrit soit peu sévère ; il l'est au contraire beaucoup ; mais la sévérité est surtout dans les choses, elle ressort de leur exposé ; c'est la loi qui se juge, c'est la loi qui est sévère envers elle-même : quand l'expérience aura parlé, personne ne trouvera trop rigoureux l'auteur du présent opuscule.

Du reste, on peut être sévère envers la loi sans l'être envers ceux qui l'ont faite. En laissant à chacun la responsabilité de son vote et surtout de son intention, il faut dire qu'autant une loi faite sous l'empire d'une nécessité morale a de chances pour être bonne, autant celle qui doit sa naissance à une pure nécessité légale a de chances pour ne l'être pas. Il est difficile de faire une bonne loi, quand il faut absolument faire une loi. Il est difficile encore de donner une existence réelle aux lois qui se font ainsi. Elles ne pénètrent pas dans les mœurs, comme c'est le propre de toutes les lois *vraies*. Ainsi que les grandes pensées, les bonnes lois viennent du cœur. Celle-ci en vient-elle? Non. Quelques-uns l'ont votée par ennui et pour en finir, plusieurs par amour de la paix, presque personne avec conviction et avec espérance : aucune joie vraiment affectueuse n'a éclaté autour de son berceau.

Cette loi, qu'on ne peut pas même appeler loi de transition, ne fait que *marquer le pas* entre le passé et l'avenir. L'auteur de l'*Exposé* a surpris cet aveu dans la bouche des hommes dont la voix a eu le plus d'influence sur le vote du Grand Conseil. « Après le langage qu'ils ont tenu, il est permis, dit-il, de ne » voir dans cette loi qu'un simple échafaudage, ou, si l'on veut, une baraque » destinée à remplacer provisoirement la vieille maison qu'on a démolie. Aurons-» nous dans l'œuvre du Grand Conseil plus de foi qu'il n'en a lui-même? Une » loi de ce genre qu'on ne recommande pas à la confiance et au respect de tous, » est mauvaise par cela même ; et si l'on n'ose pas la recommander à la confiance » et au respect, c'est sans doute parce qu'elle est mauvaise. Une telle loi ne sera » jamais populaire ; et quiconque emploiera tous les moyens légaux pour en » abréger le plus que posssible la durée, rendra certainement service au pays, et » même on peut affirmer qu'il entre dans les vues du législateur. »

A ce compte l'auteur de l'*Exposé* pourra se flatter, plus que personne, d'*être entré dans les vues du législateur* et d'*avoir rendu service au pays*. Il est vrai que, dans ce premier travail, il ne s'occupe que de la signification de la loi et de son intention : plus tard, dit-il, il l'examinera dans son principe et dans ses conséquences. Mais c'est quelque chose que d'avoir prouvé que cette loi ecclésiastique n'a rien d'ecclésiastique, que tout y est politique et gouvernemental, et que, dans son titre général, comme dans ceux de tous ses chapitres, elle n'est qu'une longue et triste ironie. L'auteur la refait pour ainsi dire, en n'y mettant que la clarté de plus ; les noms des autorités civiles qui y jouent un rôle, ce rôle lui-même, si abondant et si dominant, lui composent sa table des matières ; et après avoir mesuré la portée des attributions de ces corps et de ces personnes politiques, il cherche ce qui reste aux corps et aux personnes ecclésiastiques. Ce résidu, tel quel, il le pèse, il nous le fait peser ; et sa critique pleine de sagacité, toujours appuyée sur le bon sens, sur la connaissance des hommes et celle du pays, nous oblige à conclure que, pour ne pas mettre le clergé sur le pinacle (et certes nous ne nous en plaignons pas), la politique n'a rien trouvé de mieux que de le mettre sous ses pieds. Elle ne sait pas même sans doute à quel point elle l'a foulé ; elle a suivi jusqu'au bout son instinct, s'imaginant toujours qu'elle ne faisait que prendre des précautions et stipuler des garanties ; mais le fait est qu'après elle il n'y a pas à glaner : et rien ne manque à son œuvre qu'un nom.

On saura bien le lui donner après avoir lu cet *Exposé*, où tout est si important, où il n'y a pas une ligne qui ne porte coup. Nous prions d'ailleurs qu'on veuille bien se rappeler que l'auteur n'a pas encore tout dit, et qu'il a expressément réservé pour un autre écrit les parties les plus graves de son sujet. Il ne s'est occupé que du fait : le droit ou la morale aura son tour. Le juré deviendra juge. C'est à quoi il faut prendre garde pour ne pas donner, lorsqu'il se tait, un faux sens à son silence. Nous aurions même souhaité que, sur la question de la valeur morale du jury de doctrine, il ne sortît point de son silence, ou que, disant quelque chose, il dît tout. Nous n'aimons pas qu'il ait l'air de nous offrir, au sujet de cette institution, une espèce de consolation, que nous ne pouvons point accepter.

Que dirait-on, dans ce pays de liberté et de stricte légalité, d'un tribunal jugeant sans loi ou faisant lui-même, pour chacun des cas qui lui sont déférés, la loi qu'il leur appliquera? On en aurait horreur. Cela n'empêche pas qu'on n'ait mis une institution pareille dans l'Eglise ; car le jury de doctrine est exactement ce que nous venons de dire. C'est un tribunal qui n'a d'autre loi que son opinion. — On se récrie ; on dit : N'a-t-il pas la Bible? Mais si, dans notre institution politique, le pouvoir administratif, le pouvoir judiciaire étaient renvoyés immédiatement à la constitution, sous prétexte qu'elle renferme les principes selon lesquels le peuple a voulu être administré et jugé, en un mot si la constitution tenait lieu de toutes les lois, croiriez-vous ou ne croiriez-vous pas

être placés sous le régime de l'arbitraire? Quelque clair que soit l'esprit de la constitution, vous croiriez-vous sûrs de retrouver cet esprit dans les décisions de l'administration et dans les jugements des corps judiciaires? Qui pourrait s'en flatter? Qui voudrait en faire l'essai, et courir la chance des mille et mille interprétations divergentes, contradictoires, qui pourront se faire de l'acte constitutif dans les cas particuliers? D'après cela qu'est-ce qu'un ecclésiastique doit attendre, pour sa conscience et pour sa liberté, du régime de la loi nouvelle? Rien de plus ni de moins que l'arbitraire. Une constitution, certes, n'est pas susceptible de plus de sens, ni passible de plus d'interprétations que l'Ecriture sainte. Ceci n'est pas une supposition, une simple induction: elles sont là, ces interprétaiions, elles sont en présence, elles sont aux prises, elles s'excluent et se condamnent réciproquement. Avec tel sens donné à la Bible, on est hérétique, anti-chrétien au point de vue de tel autre; et le drapeau de la Bible, le seul qu'ait voulu élever la loi du 14 décembre, rassemble sous ses plis les opinions les plus diverses et les plus hostiles entre elles. Il fallait donc, pour échapper à l'arbitraire, fixer, sur tous les points qui eussent paru en valoir la peine, le sens de la Bible, le sens selon lequel l'Eglise prétend qu'on lui prêche la Bible. Je ne demande pas pourquoi ceux qui, dans cette affaire, se sont mis à la place de l'Eglise, n'ont pas déterminé le sens de la Bible. Ils ne le pouvaient pas, j'y consens; mais l'Eglise le pouvait, et d'ailleurs, tant qu'elle ne déclarait pas renoncer à l'ancienne interprétation, on pouvait s'y tenir, et s'épargner l'embarras d'une délibération théologique ou la chance d'un coup d'état.

Une convention n'est franche, n'est acceptable, qu'autant que les termes en sont connus et convenus des deux parts. Le sont-ils dans la convention dont il s'agit? L'Eglise (si tant est que ce soit l'Eglise) dit-elle ce qu'elle veut? le ministre sait-il ce qu'on veut de lui? Et n'est-ce pas un hasard s'il se trouve, en fin de compte, avoir été fidèle (je ne dirai pas à la vérité absolue, il n'en est pas question) mais à son engagement? Lorsqu'il y avait un symbole, chaque ministre était à la fois sous le poids et au bénéfice de son serment; son serment, tout ensemble, l'obligeait et le protégeait: son serment, aujourd'hui, l'oblige sans le protéger. Il peut l'avoir consciencieusement observé, en prêchant dans leur pureté et leur intégrité les Ecritures telles qu'il les comprend, et tout à coup, sans s'en être douté, se trouver prévaricateur et parjure. La loi, il est vrai, ne menace d'une peine que *les infractions manifestes et volontaires*; mais quand est-ce que l'infraction sera *manifeste*, et comment prouver qu'elle a été *volontaire*? Il faudra donc, ou ne jamais condamner, et alors à quoi sert le jury? ou condamner sans preuves et sans conviction, et où est la justice? où est la liberté? Mais quoi! dira-t-on, n'y a-t-il pas des infractions manifestes et dont on peut dire avec certitude qu'elles ont été volontaires? Oui, pour vous celle-ci, et cette autre pour moi, et par conséquent aucune. Nous le savons assez; personne ne peut concevoir qu'on n'ait pas l'opinion qu'il a, ou qu'on ait l'opinion qu'il n'a pas.

C'est là, en y joignant notre instinct de despotisme, le principe de toutes les persécutions, et c'est ce principe que, sans s'en douter, on a mis dans la loi sous la forme et le nom de jury. Il y aura donc des erreurs *manifestes* et *volontaires*, quoique aux termes du serment, toutes les erreurs soient légalement innocentes, légalement sincères, ou plutôt quoiqu'il n'y en ait qu'une manifeste et volontaire, la négation de la divinité des Ecritures.

Et qu'on ne dise pas que, sous une confession de foi, la position, les rapports seraient les mêmes. Sous ce régime, un sens, entre tous, a été choisi, convenu. On a élevé une barrière, on a tracé une limite, que le ministre s'engage à ne pas franchir. On ne prétend pas, par là, assurer à toutes les chaires une prédication vivante, où la vérité abondera; le symbole n'a jamais pu être l'objet d'un engagement *positif*. Le symbole est avant tout une bannière et un monument: l'obligation du ministre envers le symbole est importante d'abord en ce qu'elle confirme, consacre de nouveau le monument, perpétue le fait de notoriété, et lie moralement le prédicateur, dont l'engagement, du reste, n'est et n'a jamais pu être que négatif. Mais cet engagement est précis, et l'infraction que le prédicateur en peut faire est de nature à être constatée et proclamée avec conviction. Ces deux conditions manquent dans l'institution dont la nouvelle loi a doté l'Église. Ni l'engagement n'est précis, nous l'avons montré, ni le jury ne peut, en bonne conscience, proclamer manifeste et volontaire (et par conséquent qualifier de parjure) l'infraction qui lui est déférée. La loi du 14 décembre nie ou méconnait tout cela. Le système du symbole n'avait, comme lien légal, qu'une vertu négative et partielle, et il n'en affecte point une autre; il n'infuse pas la vie à ceux qui ne l'ont pas reçue de plus haut; il permet dans la prédication des lacunes et des silences qui sont, en soi, de vraies hérésies, et ce n'est pas dans l'action légale du symbole sur les ministres et dans son application juridique à leur prédication, qu'il faut chercher l'importance principale de ce document pour l'Église et pour eux. Il y a longtemps qu'on est convenu de tout cela. Mais entre ce régime et celui qui n'offre aucune garantie à la conscience du pasteur; entre ce régime et celui sous lequel le pasteur risquera d'autant plus d'être proclamé parjure qu'il se sera plus efforcé d'être fidèle à son serment; entre ce régime et celui qui m'obligera, moi ministre, de condamner et de flétrir, uniquement parce qu'il ne pense pas comme moi ou comme la masse du public, un confrère de l'innocence duquel je suis intérieurement convaincu; — entre ces deux régimes, comment pourrais-je hésiter?

Nous posons en principe qu'à partir de la teneur du serment, toutes les opinions dogmatiques qui pourront être portées dans la chaire sont également innocentes au point de vue légal, et que, par conséquent, l'institution du jury est un hors-d'œuvre et pis qu'un hors-d'œuvre. Après cela, on ne sera pas surpris que la perspective de voir les rigueurs du jury tomber sur une opinion plutôt que sur une autre nous touche infiniment peu. Que le jury condamne les rationalistes ou

qu'il condamne les orthodoxes, peu nous importe; nous nous sentirons atteint dans les uns comme dans les autres; la persécution, l'arbitraire et l'oppression ne changent pas de caractère en changeant d'objet : ils sont toujours également irréligieux : l'injustice n'est jamais orthodoxe; et il nous semble qu'un orthodoxe, en y pensant bien, aimera mieux voir l'orthodoxie persécutée par le rationalisme que le rationalisme persécuté par l'orthodoxie : on ne peut souhaiter le déshonneur de la cause qu'on aime. Ce que nous reprochons à la loi nouvelle, ce n'est point de menacer un parti plutôt qu'un autre, mais de menacer des hommes qui ont tenu leur serment, ou du moins à qui personne ne peut prouver qu'ils ne l'ont pas tenu.

On dira peut-être : « Mais sous le nom de liberté, c'est l'anarchie que vous » demandez ! Ne faut-il pas une règle? Qu'est-ce qu'une prédication sans règle? » Qu'est-ce qu'une église sans doctrine? » C'est précisément ce que disaient les défenseurs du symbole à ceux qui l'ont supprimé; et il nous semble que ceux-ci peuvent se répondre à eux-mêmes aujourd'hui ce qu'ils répondaient naguère à leurs antagonistes. Ils sauront, mieux que nous, démontrer qu'une Église nationale peut se passer d'une doctrine précise. Nous, nous ne l'essaierons pas. Nous croyons au contraire qu'elle ne peut point s'en passer, et nous convenons que la liberté illimitée que nous réclamons ressemble fort à l'anarchie. La loi corrige l'anarchie par l'arbitraire, et se sert des pasteurs pour appliquer le remède. Nous déplorons le remède, et nous plaignons les médecins. Il y avait un remède sûr, un remède dont les ingrédients n'étaient pas l'anarchie et l'arbitraire; l'avenir saura le trouver.

Il n'en est pas moins vrai que, par l'institution du jury, on a rendu hommage au principe qu'on abandonnait, et peut-être essayé de rassurer l'Église, alarmée de se voir tout à coup sans doctrine et sans loi. Nous sommes donc loin d'accuser l'intention; nous n'accusons que le principe, qui est mauvais, et qui sera pernicieux même dans le cas où il resterait enfermé dans la loi. Car c'est déjà un fait que l'insertion d'un principe dans une loi, et c'en est un autre que le consentement silencieux à un principe faux. Cette raison nous eût suffi pour rompre le silence, alors même que nous aurions cru que l'épée resterait à jamais dans le fourreau. Puisse-t-elle s'y rouiller si bien qu'on ne l'en puisse plus sortir! C'est notre désir plutôt que notre espérance.

Nous revenons à l'*Exposé de la loi ecclésiastique*. Cette brochure doit être lue par tous ceux qui attachent à la question ecclésiastique un intérêt sérieux, et qui croient qu'il n'est jamais trop tard pour s'éclairer. C'est une discussion sérieuse pleine de clarté et de finesse, ornée d'atticisme : les plus indifférents au sujet qu'elle traite ne pourront pas quitter cette lecture après l'avoir commencée.

MÉMOIRE SUR L'ASSAINISSEMENT DE VILLENEUVE ET DE LA PLAINE DU RHONE, dans le district d'Aigle, par *E. V. B. Crud*, in-8° de 36 pages, avec un plan de la contrée et le tracé des travaux à exécuter.

Le but de cette publication est clairement expliqué par son titre. Elle a eu pour premier résultat la fondation d'une Société qui a décidé l'étude exacte du terrain et l'émission de 1000 actions de 4 francs chacune pour subvenir aux frais de ce premier travail. Le nombre d'actions suffisant pour constituer l'association est déjà placé, et tout permet de croire que l'heureuse idée de M. Crud sera réalisée dans sa partie la plus importante, l'assainissement des marais vaudois de la vallée du Rhône. Le moyen indiqué par M. Crud pour assainir les plaines marécageuses a déjà été employé avec succès dans ses propriétés en Lombardie ; il a donc l'appui de l'expérience, et l'idée en est d'ailleurs d'une extrême simplicité ; ainsi, au lieu de saigner les marais, M. Crud propose, au contraire, de rehausser le sol marécageux en répandant d'une manière égale, et sur toute la surface du marais, l'eau limoneuse du Rhône, dont le dépôt suffirait, en peu d'années, pour former des terrains fertiles et à l'abri de l'insalubre humidité dont cette contrée est maintenant infectée.

M. Crud pensait en outre que l'on pourrait rendre navigable le canal destiné à prendre l'eau du Rhône et à recevoir les petits affluents qui se perdent maintenant dans les marais ; mais les frais nécessaires pour transformer un canal d'assainissement en un canal navigable, ont paru hors de proportion avec l'économie de transport qui en résulterait ; toutefois l'idée n'en a pas été entièrement abandonnée.

NOTICE SUR LES BATEAUX A VAPEUR DU LAC LÉMAN, le *Guillaume Tell*, le *Winkelried*, le *Léman* et l'*Aigle*. Perdonnet, père, l'un des habitans des bords du lac, aux autres habitants de ses rives.

Tels sont le titre et l'adresse d'une publication de 122 pages in-8° écrites avec verve.

L'auteur cherche à démontrer, à l'occasion de la construction de l'*Helvétie*, que trois bateaux à vapeur ne peuvent pas exister simultanément sur le lac, et que la conséquence naturelle de la lutte entre eux serait la ruine des sociétés qui exploitent ces belles entreprises . M. P. nous montre dans son travail ces sociétés plus utiles au public qu'à leurs actionnaires. Il conseille aux deux sociétés existantes de l'Aigle et du Léman de se réunir pour lutter ensemble contre la concurrence redoutable que leur prépare l'Helvétie.

La concurrence, principe vivifiant de l'industrie, a ses excès qui peuvent produire des perturbations fâcheuses ; mais, dans le cas actuel, la lutte étant nécessairement restreinte à la mise en fonds des riches actionnaires de ces sociétés, il ne peut en résulter pour le public que de nouveaux avantages et nous les attendons avec confiance en dépit des appréhensions de l'auteur du mémoire.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

M. MICKIÉWICZ.

TROISIÈME ARTICLE.

LE LIVRE DES PÈLERINS POLONAIS.

Noble Pologne, si glorieusement tombée, si amèrement pleurée, un moment au moins, et puis si vite oubliée comme les morts! Pourtant qui ne lui doit ses sympathies? Nous surtout nous les lui devons, nous peuple faible aussi, menacé peut-être, qui l'avons été déjà. — Comme la patrie nous semblait belle alors! Comme nous l'aimions cette liberté qu'on voulait nous ravir! Et quel deuil si, vaincus, non pas sans combats, mais comme en Pologne après des combats glorieux, nous eussions vu s'accomplir et se prolonger sur notre sol l'orgueilleuse invasion de la France! C'est à travers une supposition pareille qu'il faut voir l'infortune polonaise. On s'en émeut alors, on la mesure dans toute sa tristesse et dans tout son deuil; on comprend la vie du Pèlerin. Qui a perdu, qui a souffert plus que lui? Quelle âme a

besoin plus que la sienne de consolation, d'encouragement et d'espoir? Les offrir était une belle mission pour tous: elle l'était surtout pour le poëte patriote; c'est à lui qu'il appartenait de le donner à ses frères ce code de l'exil et du malheur.

Car c'est bien là le caractère du livre de M. Mickiéwicz; c'est là son mérite et sa beauté, beauté littéraire et morale tout ensemble. Je ne parle point ici des qualités secondaires, de la transparente précision du style, du charme des détails, si bien reproduits par le traducteur, M. de Montalembert. Par beauté littéraire j'entends surtout ces qualités plus rares qui seules font l'écrivain supérieur, l'énergie du ton général, la verve, l'originalité, l'invention. Tout cela est dans le livre des Pélerins, et à un haut degré, comme le lecteur en jugera tout à l'heure par les citations, auxquelles il nous tarde d'arriver. L'ouvrage de M. Mickiéwicz est une production littéraire des plus distinguées; rien, en nos jours au moins, ne donnait l'idée d'un pareil livre. Mais ce qui surtout en fait une œuvre à part, c'est le caractère de beauté morale qui s'y révèle. De là l'impression toute particulière qu'il produit; car le caractère dont je parle ne se dément point, il est continu, profond, il tient à l'inspiration même du livre. Tout d'abord on sent qu'on n'a pas affaire à un écrivain seulement, mais à un homme, et que, s'il a fait un bel ouvrage, c'est sans le vouloir, ou du moins sans l'avoir cherché. Tout entier à son espoir, à son but, c'est comme une mission qu'il s'est donnée. Pour la mieux remplir le poëte a quitté sa lyre; il ne chante plus, il parle, et si l'artiste apparaît encore, c'est comme malgré lui-même qu'il se laisse voir, à travers la parole austère et recueillie du patriote et du croyant.

Cette beauté morale est partout dans le livre de M. Mickiéwicz. D'entrée on la sent. Elle donne un singulier intérêt

à la partie historique, courte mais éloquente introduction qui mériterait d'être citée en entier. L'auteur l'a intitulée : *Actes de la nation polonaise depuis le commencement du monde jusqu'à son martyre.* Cela est neuf; mais la nouveauté n'est pas dans le titre seulement, elle est dans le livre. C'est de l'histoire à grands traits, de la philosophie historique. La morale n'y est guère de mise aujourd'hui ; il y avait originalité et hardiesse à l'y ramener. Il y en avait surtout à rattacher cette morale historique aux idées chrétiennes. L'histoire chrétienne est encore à faire, comme, en un certain sens, toute la science chrétienne [1], si incertaine, si hésitante, et pourquoi? Parce qu'on n'y croit pas assez, qu'on n'ose y corire, qu'on ose le proclamer et surtout combattre pour elle. Dans cette lutte, qui devrait être la grande lutte aujourd'hui, M. Mickiéwicz au moins n'a pas reculé. Il croit à la science chrétienne, il la confesse. il rend hardiment et hautement témoignage à deux vérités plus que dédaignées par la masse des écrivains et des peu-

[1] Je ne parle point ici de la théologie, qui peut-être serait à défaire bien plus qu'à faire. Je ne parle pas même de la philosophie chrétienne prise en général ; je parle uniquement de ses nombreuses applications aux diverses branches des connaissances humaines. Ce que l'Evangile est pour la vie, il faut qu'il le soit pour la science ; il doit la dominer, l'éclairer, la pénétrer. Ce qu'on nomme *science profane* n'existe pas pour le chrétien ; ce qu'il étudie comme ce qu'il enseigne, il le doit étudier et enseigner en chrétien ; il faut qu'il saisisse avant tout dans chaque étude la meilleure de ses significations, sa signification chrétienne ; car tout aussi bien qu'il y a une morale chrétienne, il doit y avoir un droit chrétien, une littérature chrétienne, une histoire chrétienne, etc, etc. Tout ce qui vient de Dieu relève de l'Evangile ; c'est là un principe qu'il faut proclamer, et tout d'abord démontrer : œuvre grande et belle, souvent essayée, et pourtant ébauchée à peine après tant de siècles, œuvre qui doit se faire et pour laquelle il ne faut pas seulement de l'habileté, de longs et de patients efforts, mais encore du courage et de la foi.

seurs. Il en fait, lui, les deux clés de la grande énigme, il en fait le nœud du grand drame moral de l'histoire : il confesse en un mot la lutte de Dieu et de l'ennemi de Dieu ; il croit à Satan, et il le dit.

On le sait, le moyen âge mit satan partout, dans sa théologie, dans sa poésie, dans sa jurisprudence, dans ses chroniques, dans sa merveilleuse architecture. Oui, mais en même temps, il lui ôtait une partie de son caractère. Tout au moins il en rompait l'équilibre; en lui prêtant je ne sais quelle œuvre insensée, il jetait sur son œuvre véritable un voile complaisant et menteur. Il le rêvait sensible, bizarre, grotesque. Il ne l'est point; ce n'est pas les yeux qu'il doit effrayer, mais l'âme. Infatigable, ardent, il a son but, il le suit, pliant quelquefois, mais pour ne point rompre et se redressant toujours, mêlant la ruse à l'audace, tour à tour philosophe, diplomate, protecteur des arts, civilisateur des peuples, moraliste même au besoin, tout, hors ce dont il s'est accusé lui-même, tout, hors plaisant, grotesque, inconséquent et ridicule.

Car, je le répète, il ne l'est point ; il est grave, au contraire, il est fort, terrible, cet ennemi constant et superbe de son Dieu, ce prince du mal, ce roi du monde dont l'histoire du monde est comme la biographie effrayante. Qui l'écrira? qui déroulera ces annales dédaignées dont les monuments sont ensevelis et comme perdus sous le symbolisme du moyen âge et les mythes du monde ancien? Qui fera ressortir, au milieu de leur variété bizarre, la profonde unité des paganismes, l'idée qui les réunit, les domine, en fait comme une infernale conjuration des siècles contre l'homme et contre le ciel? Satan lui-même en tient les fils. Il n'attaque pas, il défend, car il n'a plus à envahir, il possède, il veut conserver. Il profite pour river les fers de ses captifs, de cette inertie apparente de quarante siècles, durant laquelle le

Seigneur semble lui abandonner le monde. Il en use, mais sans s'y fier, car il connaît les plans de Dieu, il a entendu les promesses, il s'arme, il se prépare pour la lutte qu'il doit soutenir : il travaille contre l'Evangile avant même que l'Evangile ait paru. Et quand il paraît, quand Dieu lui-même descend dans la lice dans la personne de Christ, on le voit toujours prévoyant, audacieux, chercher de nouvelles armes pour ce nouveau genre de combat. Il oppose de faux docteurs au docteur céleste; il corrige les erreurs vieillies, il essaie de les rajeunir en leur prêtant les dehors des vérités qu'il redoute; et quand cette ressource est épuisée, quand l'homme s'obstine à vouloir un Dieu moral, personnel, une loi d'en-haut, un médiateur, il sait se plier aux besoins du monde et va chercher au fond des déserts un faux Christ. Il fait plus, il corrompt la vérité elle-même. Non content de l'avoir parodiée, il l'empoisonne à sa source, en reproduisant peu à peu sous d'autres noms presque tous les errements de l'ancien monde ; vaincu d'avance et condamné, oui, mais vainqueur de Dieu, semble-t-il, tant à chaque défaite il est prompt à rétablir le combat, tant il reprend bien ses positions perdues, tant il multiplie et sait varier les moyens dont il use pour retenir une proie qu'il disputera jusqu'à la fin.

Une pareille histoire, poursuivie dans tous ses détails, serait une œuvre longue et difficile, mais belle et grande. Si M. Mickiéwicz la tentait un jour, elle irait à coup sûr à son talent, à l'austère énergie de sa pensée. Mais tel, on le conçoit, n'a point été son but. Dans le livre des Pèlerins, l'histoire dont je parle n'est et ne devait être qu'indiquée, esquissée tout au plus dans certains grands traits, tenue en arrière en quelque sorte comme le fond sévère et tout religieux sur lequel vient se dessiner la grande infortune polonaise.

Passons maintenant aux citations promises: elles vaudront

mieux que tous les éloges, car elles donneront une idée du livre. Je les emprunte à la première partie, la seule qui nous occupe aujourd'hui. L'auteur vient de tracer le tableau du monde ancien et du moyen âge; avant d'arriver à la Pologne il rappelle le mouvement politique et moral des temps modernes.

« — Et la liberté en Europe s'étendait peu à peu, mais incessamment et régulièrement : des rois la liberté venait aux grands, et ceux-ci, devenus libres, répandaient la liberté sur la noblesse, et de la noblesse la liberté passait aux villes, et dans peu elle devait descendre sur le peuple, et toute la Chrétienté devait être libre et tous les chrétiens comme des frères égaux entr'eux.

« Mais les rois corrompirent tout.

« Car les rois étaient devenus mauvais, et Satan était entré en eux, et ils se dirent dans leurs cœurs : Voyons! voilà que les nations acquièrent de la sagesse et des richesses et vivent dans l'aisance, de sorte que nous ne pouvons pas les châtier et que le glaive se rouille dans nos mains; et les nations grandissent en liberté à mesure que notre pouvoir faiblit, et aussitôt qu'elles seront devenues tout à fait libres, notre pouvoir aura cessé.

« Et les rois, en pensant ainsi, pensaient follement, car les rois sont les pères des peuples; les peuples aussi, comme les enfants, sortent en grandissant de dessous la verge et la tutelle de leurs pères.

« Et néanmoins si les pères sont bons, leurs fils, bien que majeurs et émancipés, ne renient pas leurs pères; au contraire, à cause de leur vieillesse même, ils les respectent et les aiment davantage.

« Mais les rois voulurent être semblables aux pères, sauvages habitants des bois, qui attellent leurs enfants à des chariots comme des animaux et les vendent à des marchands comme des esclaves.

« Donc les rois dirent : Tâchons de faire que les peuples restent toujours dans l'ignorance, et ainsi ils ne connaîtront pas leurs propres forces ; et qu'ils se querellent entr'eux et ainsi ils ne se réuniront pas contre nous.

« Les rois dirent donc aux chevaliers : Qu'avez-vous à aller en Terre-Sainte ? il y a loin ; combattez plutôt ici les uns contre les autres. Et les philosophes démontrèrent aussitôt que c'était une folie de combattre pour la foi.

« Ainsi les rois, ayant renié le Christ, firent des dieux nouveaux, des idoles, et les exposèrent à la vue des nations et ordonnèrent de les adorer et de combattre pour elles.

« Et ainsi les rois firent pour les Français une idole et la nommèrent ***Honneur;*** et c'était cette même idole qui du temps des payens se nommait le Veau d'Or.

« Et aux Espagnols le roi fit une idole qu'il nomma ***Prépondérance politique***, autrement force et puissance ; et ce fut la même idole que les Assyriens adoraient sous le nom de Dagon et les Romains sous le nom de Jupiter.

« Et aux Anglais le roi fit une idole qu'il nomma ***la souveraineté des mers et du commerce;*** et c'était la même idole qui se nommait autrefois Mammon.

« Et aux Allemands l'on fit une idole qui s'appelait ***le bien-être;*** et c'était la même idole qui s'était autrefois nommée Moloch et Comus.

« Et les peuples adoraient leurs idoles.

« Et le roi de France dit aux Français : Levez-vous et combattez pour l'Honneur.

« Et ils se levèrent et combattirent cinq cents ans.

« Et le roi d'Angleterre dit aux Anglais : Levez-vous et combattez pour Mammon.

« Et ils se levèrent et combattirent cinq cents ans.

« Et les autres nations combattirent de même, chacune pour son idole.

« Et les nations oublièrent qu'elles provenaient d'un seul et même père, et l'Anglais dit : J'ai pour père un vaisseau, et pour mère la vapeur. Le Français au contraire dit : J'ai pour père le continent, et pour mère la bourse. Tandis que l'Allemand dit : J'ai pour père un atelier et pour mère une guinguette . . . .

. . . .

« Cependant en Europe l'idolâtrie croissait, et comme, chez les païens, on avait d'abord adoré différentes vertus sous l'image des idoles, et puis différens vices, et ensuite des hommes et des bêtes, et enfin des arbres, des pierres et des figures de géométrie, ainsi en advint-il en Europe. Car les Italiens se créèrent une idole qu'ils nommèrent *Equilibre politique*. Or, cette idole, les anciens païens ne l'avaient pas connue, et les Italiens furent les premiers qui en introduisirent chez eux le culte ; et en combattant pour elle ils s'affaiblirent et s'hébétèrent, et tombèrent entre les mains des tyrans. Alors les rois de l'Europe, voyant que le culte de cette idole avait épuisé la nation italienne, la firent venir au plus tôt dans leurs états, et en propagèrent le culte, et ordonnèrent de se battre pour elle.

« Après quoi, le roi de Prusse traça un rond, et dit : Voici un Dieu nouveau. Et l'on adora ce rond, et ce culte s'appela du nom d'*Arrondissement politique*.

« Et il fut ordonné de considérer les nations créées à l'image de Dieu comme des masses inertes, et de les dégrossir, afin de les faire peser autant les unes que les autres. Et l'état, patrie des hommes, il fut ordonné de le regarder comme une pièce de monnaie que l'on rogne pour l'arrondir.

« Et il y eut des philosophes qui firent l'éloge de tout ce que les rois avaient imaginé. »

Cette horreur de l'*arrondissement* et de l'*équilibre* est facile à comprendre. Elle se conçoit surtout chez un Polonais ; qui plus que ce peuple a souffert de l'égoïsme, de cet égoïsme qui depuis trois siècles est au fond de la politique européenne, balancé d'abord, contrôlé par un élément moral, puis s'en dégageant peu à peu, s'isolant enfin, séparant franchement ses destinées de toute autre destinée ; de là la diplomatie actuelle où la morale et le dévouement n'ont que faire, comme chacun sait. Pourtant, il y a du vrai dans ce résultat, car il faut bien se le dire, la politique n'est pas la morale ; la politique a sa sphère et ses lois propres; elle aussi veut être libre, elle en a le droit. Suit-il de là qu'elle doive être nécessairement immorale? Non, et si elle l'est aujourd'hui, c'est tout simplement que les hommes politiques sont immoraux, qu'ils arrivent tels au pouvoir, qu'ils n'y arriveraient pas autrement, et cela au point qu'on a pu dire que Washington seul depuis un siècle s'y était maintenu sans souillures, ce qu'il n'eût fait en aucun pays d'Europe. C'est qu'il en est des hommes politiques d'aujourd'hui comme il en fût si souvent des empereurs grecs. C'étaient des soldats qu'on faisait rois, des capacités qui vouloient leur place et la venaient prendre. Le mouvement d'une société inquiète et ébranlée les portait. Mais ils arrivaient trop tard ; ces hommes si grands au pied de l'échelle ne l'étaient plus au faîte ; ils l'atteignaient, mais épuisés, vaincus; le chemin les avait lassés, l'atmosphère ardente les avait flétris. Nos hommes politiques résistent-ils mieux, j'entends les grands, les meneurs, ceux qui durent au pouvoir et s'y cramponnent? Que serait la diplomatie avec d'autres qu'eux, à supposer que l'Europe essayât quelque jour de réaliser un des rêves des honnêtes gens, le rappro-

chement de la politique et de la morale? Quelle part échoirait à la dernière? Quel genre d'influence réclamerait-elle? Question ardue sur laquelle j'avoue humblement mon ignorance, et que j'aimerais à voir traiter par les journaux qui parfois l'ont soulevée avec plus de bon vouloir, il faut le dire, que de profondeur et de succès.

Pour revenir au noble poète et à son horreur de l'Equilibre et de l'Arrondissement, j'aime l'indignation qui l'émeut au souvenir du partage de cette Pologne qui, seule entre tous les peuples, n'avait pas, dit-il, plié les genoux devant les faux dieux de cette Europe qu'il ne craint pas de nommer païenne. « Enfin survinrent dans l'Europe païenne trois rois . . . . Les noms de ces trois rois, Fréderic, Catherine et Marie-Thérèse sont trois blasphêmes, leurs vies trois forfaits, et leurs mémoires trois malédictions.

« Alors cette trinité, voyant que les peuples n'étaient pas encore aussi abrutis et aussi corrompus qu'elle le voulait, érigea une nouvelle idole, la plus éxécrable de toutes, et elle appela cette idole *Intérêt*; et cette idole n'était pas connue des païens de l'antiquité. »

Cela est fort, trop sans doute d'expression au moins, sinon de pensée. Et pour le dire en passant, si je reprochais quelque chose à l'écrivain polonais, ce serait l'excès d'une qualité belle et rare, l'énergie. J'aimerais la sienne mieux contenue, moins abandonnée. Ce défaut au reste, si c'en est un, tient à quelque chose de mieux encore qu'à une grande qualité littéraire. Alors que derrière l'artiste est le patriote, le patriote, on le comprend, doit fréquemment déborder l'artiste; surtout quand il est question de faits qu'il a vus ou ressentis, quand il écrit comme M. Mickiévicz sous le coup de ses douleurs personnelles et d'une immense douleur nationale, quand son sujet à lui, son poëme, son héros c'est une noble patrie écrasée, quand la victime n'est pas morte,

qu'elle vit et souffre et que les bourreaux triomphent, quand l'Europe qui pouvait tout empêcher reste muette comme elle le fut déjà il y a quatre-vingt ans en présence de ce premier partage de la Pologne, honteuse et coupable lâcheté dont on recueille aujourd'hui les fruits.

..... « Cependant tous les peuples adoraient l'*Intérêt*.... Mais la nation polonaise seule n'adorait pas cette nouvelle idole, et elle n'avait pas même dans sa langue de nom pour la nommer, ni elle ni ses adorateurs, qu'elle appelait, d'après leur nom français, *égoïstes*.

« La nation polonaise adorait Dieu, sachant que celui qui adore Dieu adore tout ce qui est bon.

« Donc la nation polonaise est restée fidèle au Dieu de ses ancêtres, depuis le commencement jusqu'à la fin.

« Ses rois et ses guerriers n'envahirent jamais aucune nation fidèle, mais ils défendaient la chrétienté contre les païens et les barbares qui lui apportaient l'esclavage.

« Et les rois de Pologne allaient pour la défense des Chrétiens dans des pays lointains, le roi Ladislas à Varna, et le roi Jean à Vienne, pour la défense de l'Orient et de l'Occident.

« Et jamais les rois et les guerriers de la Pologne ne s'emparaient de vive force des terres de leurs voisins ; mais ils recevaient les peuples dans leur fraternité, et les liaient à eux par le bienfait de la foi et de la liberté.

« Et Dieu les récompensa, car une grande nation, la Lithuanie, s'unit à la Pologne, comme un époux à son épouse, deux âmes dans un corps. Et il n'y eut jamais auparavant de pareille union. Mais il y en aura plus tard.

« Car cette union et ce mariage de la Lithuanie et de la Pologne sont la figure de l'union future des peuples chrétiens au nom de la foi et de la liberté.

« Et Dieu accorda aux rois et aux guerriers de la Po-

logne que tous ils s'appelassent frères, les plus riches comme les plus pauvres. Et il n'y eut jamais auparavant de pareille liberté. Mais il y en aura plus tard.

« Les rois et les guerriers recevaient dans leur fraternité un nombre toujours croissant d'hommes du peuple, des légions entières et des tribus entières, et le nombre de ces frères devint grand comme celui d'une nation, et dans aucune nation il n'y a eu autant d'hommes libres et s'appelant frères comme en Pologne.

« Et enfin, le jour du 3 mai, le roi et les guerriers conçurent le projet de recevoir dans leur fraternité tous les Polonais, d'abord les bourgeois, et ensuite les paysans.

« Et on appela les frères *Slachta* ou Nobles, parcequ'ils s'anoblissaient c'est à dire devenaient frères des *Lachs*[1], hommes libres et égaux. Et ils voulaient que chaque Chrétien en Pologne fût anobli et s'appelât noble, pour indiquer qu'il devait avoir une âme noble et être toujours prêt à mourir pour la liberté.

« De même qu'on appelait autrefois Chrétien chaque homme qui recevait l'Evangile, pour indiquer qu'il était prêt à mourir pour le Christ.

« La noblesse devait donc être le baptême de la liberté, et quiconque était prêt à mourir pour la liberté devait recevoir ce baptême de la loi et du glaive.

« Et la Pologne dit enfin : quiconque viendra chez moi sera libre et égal à tous les autres, car je suis la Liberté.

« Mais les rois, ayant appris cela, tremblèrent dans leurs cœurs, et ils se dirent : Nous avons chassé de la terre la liberté, et voilà qu'elle revient encore dans la personne de

[1] Ancien nom des Polonais primitifs.

la nation juste qui n'adore pas nos idoles : allons et tuons cette nation. Et ils tramèrent entre eux une trahison.

« Et le roi de Prusse vint, et il embrassa la nation polonaise, et il la salua, en lui disant : « Mon alliée. » Et il l'avait déjà vendue pour trente villes de la grande Pologne, comme Judas avait vendu le Christ pour trente deniers.

« Et les deux autres rois s'élancèrent, et ils lièrent la nation polonaise. Et le Gaulois jugeait, et il dit : En vérité, je ne trouve pas de crime dans cette nation, et ma femme, la France, femme timide, est tourmentée par de mauvais rêves ; cependant prenez et suppliciez cette nation : Et il s'en lava les mains.

« Et le gouverneur de la France dit : Nous ne pouvons pas avec notre sang et avec notre argent racheter cet innocent ; car mon sang et mon argent n'appartiennent qu'à moi, et le sang et l'argent de ma nation n'appartiennent qu'à ma nation.

« Or, ce gouverneur dit le blasphème suprême contre le Christ, car le Christ enseignait que le sang du fils de l'homme appartient à tous ses frères.

« Et aussitôt que le gouverneur eut prononcé ces paroles, toutes les croix tombèrent du haut des tours de la ville impie. Car le signe du Christ ne pouvait plus luire sur le peuple qui adorait une idole, l'*Intérêt.* »

Tableau douloureux, mais vrai, du moins en ses traits essentiels, ceux qui peuvent être vérifiés par l'histoire. Car il est très-vrai que le peuple polonais fut remarquable entre tous les peuples. Il y eut toujours quelque chose de singulièrement noble dans son caractère. Jaloux de son indépendance et de ses droits, il sut les défendre au sein d'un pays ouvert et sans protection naturelle, comme le faisaient derrière les remparts de leurs montagnes les Grecs et les Suisses d'autrefois. Alliés dès 1386, fondus plus tard en un

seul corps politique [1], les Polonais et les Lithuaniens, différents de mœurs et de lois, jaloux de les conserver, sacrifièrent noblement et des intérêts et des habitudes et, chose admirable une portion même de leur nationalité, afin d'asseoir sur de meilleurs fondements l'édifice de leur nationalité commune. Et quel esprit public que le leur! Vrai, profond, tenace, voilà près d'un siècle qu'il persiste sous la plus dure et la mieux rivée des servitudes. Baïonnettes, décrets, humiliations, outrages, perfidies de tout genre, rien ne l'a brisé. Nous la retrouvons en 1823 fière et vivante comme toujours cette *insensée nationalité polonaise*, comme la nommait dans son édit de proscription Alexandre, trompé cette fois comme il le fut bien souvent, par la politique astucieuse de ses ministres.

Insensée! elle l'était sans doute au point de vue de l'égoïsme et des intérêts matériels: elle ne l'était pas au point de vue où s'était placée la jeunesse Lithuanienne et dans les espérances qu'elle osait nourrir en présence d'une patrie humiliée mais non pas abattue. Rien de beau comme ce mouvement de Vilna en 1823 [2]. Il n'y avait là qu'une

[1] En 1569. — En 1413 déjà une diète tenue à Horodlo avait déclaré les Lithuaniens égaux aux Polonais, à l'égard des lois et des charges publiques; ce qu'on expliqua eu 1499 dans ce sens que les Lithuaniens n'éliraient leur grand-duc qu'avec l'agrément des Polonais, et les Polonais leur roi qu'avec l'agrément des Lithuaniens.

[2] La première et la plus belle gloire en est à celui qui créa, soutint, dirigea ce mouvement, *Thomas Zan*. C'était un de ces hommes toujours plus rares dont le caractère honore le talent, dont le talent complète le caractère. Thomas Zan entra à l'université de Vilna en 1815, et y resta après l'âge où l'on en sort. Ses études étaient achevées, mais l'œuvre à laquelle il les avait rapportées ne l'était pas. Cette œuvre, c'était l'affermissement, le perfectionnement de la nationalité polonaise. Il cherchait avec raison ce perfectionnement dans une forte impulsion donnée aux études, surtout dans le maintien de la langue et de la moralité publiques. Il commença bien, il commença par la réforme morale de la jeunesse. Po-

pensée de dévouement, on feignit d'y voir un plan de révolte, et un édit de sang vint disperser et punir comme des ennemis de l'état ces jeunes hommes coupables seulement de n'avoir désespéré ni d'eux-mêmes ni de leur patrie.

Quel sort que celui des Polonais, sort cruellement ironique, si le socialisme juif était encore, comme plusieurs l'ont pensé, applicable aux nations chrétiennes ! Car quel peuple valut mieux comme peuple dans les temps modernes? Et pourtant, depuis un siècle, quel peuple en Europe a plus souffert, plus souffert en esclavage, en tortures, en douleurs matérielles, en douleurs morales, en regrets, en abandons, en nobles sentiments froissés, en justes espérances trompées? En 1772 on le partage [1]. On le partage

sant pour base et condition de son œuvre le dévouement, il voulut que les lumières des étudiants pauvres fussent employées au profit des riches, les ressources des riches au soulagement des pauvres, ravivant ainsi à la fois et à leur profit mutuel le patriotisme et l'amour des lettres. La *Société des Rayonnants* fondée par lui en 1820 ayant été dissoute par ordre du gouverneur de Wilna, il en organisa une nouvelle, mais sècrète, sous le nom de *Société des Philalèthes.* Partagée en sept sections; elle se proposait entre autres travaux la réimpression des classiques polonais qu'elle espérait rendre populaires. Des tableaux synoptiques furent imprimés. A l'époque des vacances chaque membre de l'association en recevait un exemplaire qu'il devait remplir d'aperçus historiques, statistiques, géographiques, géologiques, etc. etc., concernant les districts qu'il habitait. Mais bientôt le pouvoir conçut des soupçons, et la persécution de 1823 vint ajouter à tous les motifs de soulèvement qui plus tard produisirent et justifièrent l'insurrection de 1830. Le 14 septembre 1824, Alexandre signa le décret dont j'ai parlé. Il condamnait au bannissement une foule de jeunes gens, les déclarant *coupables d'avoir voulu propager l'insensée nationalité polonaise dans les provinces de la Pologne russe.* — Il eut fallu dire au moins, *Russie polonaise.*

[1] C'est Catherine II surtout qu'il faut accuser du partage de la Pologne. Après avoir obtenu de l'Autriche et de la France une promesse de

honteusement comme un troupeau qui suivrait dans les conditions d'un marché le sort du pâturage qui le nourrit et de l'étable qui le couvre. En 1793 on remanie son esclavage, on retrempe ses fers. Nouveau partage en 1795 :

neutralité, elle conclut avec le roi de Prusse un traité qui renfermait une clause secrète ainsi conçue :

« Attendu qu'il est *de l'intérêt commun* de leurs majestés le roi de » Prusse et l'impératrice de Russie que la forme élective de la cou- » ronne polonaise reste libre et que nulle famille ne s'empare du trône » héréditaire de ce pays ; leurs dites majestés s'engagent mutuellement, » de la manière la plus forte, par cet article secret, à ne point permet- » tre que l'on *dépouille* la république *de son droit* de libre élection. » Elles s'engagent à déjouer, *par tous les moyens hostiles,* tout projet » tendant à établir dans cette contrée une dynastie héréditaire, à re- » pousser par la force toute tentative de cette espèce, et à agir de con- » cert (et les armes à la main, si le cas échoit) pour maintenir la consti- » tution et les lois fondamentales de la république polonaise. »

Pourquoi Catherine tient-elle si fortement à conserver à la Pologne un trône électif? C'est pour placer sur ce trône une de ses créatures ; ce qui a lieu en effet le 7 septembre 1764 par l'élévation de l'un de ses anciens amants, Stanislas Poniatowski. Mais l'impératrice ne s'en tient pas là. — Bientôt elle propose un partage à Frédéric II. Le partage sera facile, elle a tout prévu, elle flattera l'Angleterre, elle obtiendra la neutralité de la France, elle gagnera l'Autriche en lui donnant une part dans les dépouilles Son plan réussit. Les cabinets de Londres et de Versailles ferment les yeux sur cette grande iniquité et en 1772 la malheureuse Pologne est partagée entre trois philosophes couronnés, Joseph, Frédéric le grand et Cathérine la grande. La Pologne apprit son sort par la note suivante, curieux monument de machiavélisme politique où le mensonge, et l'égoïsme le plus dehonté ne craignent pas de prendre le masque de la justice, du dévouement et presque de la charité chrétienne. L'Europe fut dupe ou feignit de l'être.

« Les états voisins de la Pologne ont été si souvent troublés par les » convulsions politiques dont ce royaume a été le théâtre pendant les » vacances du trône, que le souvenir du passé a engagé ces puissances » à prendre en considération sérieuse les affaires de la république po- » lonaise depuis l'époque où la mort d'Auguste III laissa le trône inoc- » cupé. Dans l'intention de prévenir ou de calmer les dissensions que » cet événement pouvait causer, la cour de St. Pétersbourg essaya de

celui-là semblait définitif, mais en 1812 la Pologne espère. Nation à part, elle seule à cette époque attend quelque chose en liberté du bon vouloir de Bonaparte. Cet homme de fer si écrasant pour tous les autres peuples prend en pi-

» concilier tous les vœux et de diriger les suffrages vers l'élection du » candidat le plus digne de la couronne et *le plus propre à servir les* » *intérêts du pays* sans porter ombrage aux puissances voisines. La même » cour s'occupa de corriger les abus anciens de la constitution polonaise. » La cour de Berlin joignit ses efforts à ceux de la Russie. La cour de » France, désirant voir s'accomplir un dessein *si louable,* resta neutre » et laissa agir les autres puissances. Ces mesures produisirent un résul- » tat satifaisant : Stanislas Auguste fut élu roi de Pologne. Un grand » nombre d'établissements utiles s'élevèrent : tout semblait promettre » une tranquillité durable à ce pays et aux pays limitrophes. Malheu- » reusement, au lieu de *la reconnaissance et du repos* que de telles » mesures auraient dû faire naître, *un esprit de discorde* se répandit » dans une grande partie de la nation et détruisit en un moment toutes » *les espérances* qu'on avait conçues. Les citoyens s'armèrent contre les » citoyens ; l'autorité légitime fut foulée aux pieds, les lois méprisées, » l'ordre et la sûreté publique compromises. La justice, le commerce, la » police, l'agriculture même furent négligés : les rapports de la Pologne » avec les peuples circonvoisins devinrent très-dangereux pour ces der- » niers. Long-temps les gouvernements des pays adjacents ont été forcés » de garantir, à leurs frais, et moyennant une dépense considérable, » leurs propres sujets de cette *contagion ;* ils ont eu peine à conserver » ou à rétablir l'ordre fréquemment troublé sur leurs propres frontiè- » res : et comme les motifs des dissensions qui agitèrent la Pologne » étaient exclusivement vagues, obscurs et compliqués, il a été impos- » sible à ces puissances de prendre parti dans ces querelles ; ce qui les » aurait exposées elles-mêmes à voir se détruire la bonne intelligence » qui doit toujours régner entre elles. D'après les considérations précé- » dentes, les cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin ne » peuvent s'empêcher de prendre un parti décisif : elles sont convenues » de ne rien négliger désormais pour *rétablir en Pologne la tranquil-* » *lité et le bon ordre* et pour placer sur une *solide base* la constitu- » tion et *les libertés nationales.*

» Mais, bien que l'unanimité et *la cordiale amitié* qui existent entre » les trois cours puissent prévenir la ruine et la décomposition dont la » Pologne est menacée, ces trois puissances ne doivent se promettre un » succès complet ni certain. Comme d'ailleurs elles ont des *droits à*

tié ce peuple abattu, le cherche dans son abaissement, lui tend la main et l'eût relevé sans doute, mais lui-même il tombe, et la malheureuse Pologne retombe avec lui. Est-elle perdue? le croit-elle du moins? Non; dans cette dernière

» *faire valoir* sur diverses possessions de la république, droits qu'elles
» ne peuvent abandonner à l'incertitude des événements, elles ont dé-
» cidé qu'elles s'entendraient à ce sujet et qu'elles débattraient leurs
» prétentions respectives.

» Les trois cours se sont donc fait communication mutuelle de ces
» droits et de ces titres; d'un commun agrément elle sont convenues de
» *prendre un équivalent proportionné à la somme de leurs droits* et
» de *s'approprier* les *portions du territoire polonais* qui établiront
» désormais des limites plus fixes et mieux circonscrites. Par ce moyen
» les trois cours *renonceront à tous dommages et intérêts* qu'elles au-
» raient à *exiger* de la république de Pologne.

Varsovie, 2 septembre 1772. STACKELBERG.

En 1791, la Pologne un moment se crut libre. Profitant des embarras de la Russie, elle avait secoué le joug : une diète patriotique avait été convoquée; la constitution du 3 mai en fut le résultat. Hardie pour tromper le pays elle proclamait la tolérance religieuse, l'admission de la bourgeoisie aux emplois publics, et tentait une monarchie représentative avec la responsabilité ministérielle et l'inviolabilité royale; les dynasties restaient électives, mais les rois devenaient héréditaires. Cette constitution ne dura pas; trahie par la Prusse, écrasée par la Russie, la Pologne subit un second démembrement. Le 9 avril 1793 parut la déclaration suivante :

« Leurs Majestés le roi de Prusse et l'impératrice de Russie, *touchés*
» du sort de la Pologne, ne découvrant point de *meilleur* moyen de
» mettre un terme aux fléaux qui la déchirent, que de renfermer la ré
» publique dans les limites *les plus étroites possibles*, et de réduire
» sa puissance et son étendue territoriale, de manière à la rendre inca-
» pable de nuire à elle-même et à ses voisins.... »

Nous laissons les détails; ils sont affreux; ils ressemblent à ceux que nous avons vus nous-mêmes. Alors comme aujourd'hui la Pologne fut dévastée, ses plus nobles enfants jetés en Sibérie ou dispersés en Europe. « L'ambassadeur russe, nous dit un historien, mit tout en œuvre
» pour asservir la diète à ses volontés : menaces, insultes, violence,
» emprisonnements militaires, exils arbitraires, rien ne fut épargné; »

chute elle a gardé l'audace et la noblesse de cœur qui l'ont soutenue toujours. Elle ne veut pas désespérer; elle supporte, elle attend, elle écoute si dans les bruits de l'Europe elle ne distinguera pas quelques cris d'avenir, quelques accents de liberté. Elle suit la Grèce des yeux et du cœur; une des premières elle salue l'aurore de la nouvelle France. Alors elle s'élève à son tour; elle que ses tyrans croyaient morte, elle se dresse plus jeune et plus forte que jamais, elle pousse au devant de leurs armées ses bataillons de citoyens et de martyrs. Tout lui sourit, tout lui présage une tardive mais complète délivrance. Autour d'elle des révolutions ont vaincu, révolutions bien moins nécessaires et justifiables que la sienne. Il s'agissait là de constitutions à changer, de formes politiques, d'améliorations en un mot: il s'agit pour elle de bien plus, il s'agit de son premier bien, de son premier droit, de son premier devoir, il s'agit de sa nationalité, de son indépendance sociale et religieuse écrasée, de son existence de peuple et d'église. Certes si jamais cause de nation fut sainte, ce fut sa cause; si jamais révolte fut légitime, ce fut sa révolte... et pourtant qu'est la Pologne aujourd'hui?

C'est qu'un peuple au fond n'est qu'une aggrégation

Mais l'année suivante, nouvelle espérance, nouvelle lutte. On sait les exploits de Kosciusko, ses batailles dignes d'être comparées aux plu grandes batailles de l'histoire. A la tête de paysans armés de faux et de soldats sans discipline, Kosciusko chasse les Russes de la Pologne. Ils y reviennent; soutenus de 40,000 Prussiens, ils remettent la main sur leur proie, et le désastre de Macieiowice (4 octobre 1794) amène le dernier partage de 1795. Kosciusko fut trouvé sur le champ de bataille, sans connaissance, et couvert de blessures. D'abord prisonnier de Catherine, l'avénement de Paul le rendit plus tard à la liberté. Retiré en Suisse, il y est mort à Soleure en 1817. Ses restes furent transportés à Cracovie, où Alexandre permit à ses sujets polonais de rendre les derniers honneurs au digne élève de Washington.

d'hommes : et plus ces hommes sont près de Dieu par le cœur, plus ils relèvent du monde chrétien, c'est à dire de l'économie céleste. Honneur aux Polonais ! la durée de leur martyre attesterait seule qu'ils ne l'ont pas mérité. Ne demandons pas à Dieu ce qu'il n'a pas promis ; prenons tel qu'il est le sort des peuples. Sans doute il est pour eux une destinée collective, et qui rentre comme toute chose humaine dans le gouvernement de Dieu. Mais ils ne sont pas des buts pour lui, ils sont des moyens. Ses buts ce sont les vraies unités, les personnalités continues, identiques à elles-mêmes, les individus en un mot : un peuple n'est point cela ; un peuple, si grand dirai-je et si pur qu'il soit, un peuple envisagé dans le temps n'est jamais une personne morale. Et c'est pour cela que les nations coupables fleurissent. Elles prospèrent malgré leurs crimes, souvent par leurs crimes ; du moins tant que l'iniquité chez elles laisse substiter cette force et cette justice intérieures qui font leur durée. Ne dirait-on pas que l'egoïsme leur sied, tant le mal leur réussit, tant le succès couronne bien presque toutes les infamies de leur politique? En dehors du socialisme juif, monde pédagogique et disciplinaire où toute faute criminelle entraînait sa peine, les peuples échappent à l'individualisme chrétien par l'absence même de toute personnalité morale. Ils réalisent tristement l'idéal humain rêvé par Bentham ; ils ont l'effrayant bonheur d'un être sans conscience et sans remords, qui n'a ni peur ni besoin de Dieu, qui veut et poursuit son bien terrestre, prend pour règle son seul intérêt, souffre ou jouit, s'élève ou tombe, suivant qu'il l'entend bien ou mal, c'est-à-dire suivant qu'il sait ou non l'adapter aux lois supérieures de sa nature, lois qu'il subit par raison et par prudence, sans haine autant que sans amour.

Après cela, poëte, je le demande aussi comme toi, quel sera l'avenir de la Pologne? La Pologne, dis-tu, c'est Lazare;

elle ressuscitera — plaise à Dieu ! Mais le voudra-t-il ? S'il ne punit pas nécessairement les peuples triomphants et coupables, est il tenu de récompenser les peuples souffrants et malheureux? Non, mais il les livre les uns et les autres, parlons plus juste, il les soumet aux incalculables suites de l'ordre en lutte avec les passions humaines. Mais si je n'ose pas dire : *la Pologne en ressuscitant affranchira de l'esclavage tous les peuples de l'Europe*[1], du moins je dirai sans hésiter : Si jamais l'Europe connaît une liberté complète et vraie, sa rénovation aura pour accompagnement nécessaire la resurrection de la Pologne. Et puis, qui calculera tous les revirements politiques? Le plus prochain est souvent le moins prévu. Ce que le monde n'a pas fait par pitié il le fera peut-être par intérêt. Peut-être devrons-nous à l'égoïsme ce qu'il est plus beau pourtant de ne demander qu'à un autre espoir, à cette grande unité de l'avenir que nous attendons aussi comme vous, ô Pèlerins, à la civilisation chrétienne.

Ceci me conduit à la seconde partie du livre, ou pour mieux dire au livre lui-même. J'essaierai dans un prochain article d'en donner une idée à nos lecteurs.

[1] Citation de l'ouvrage, à la page 107.

HISTOIRE.

—

UNE AMBASSADE DES CANTONS ÉVANGÉLIQUES DE LA SUISSE AU DUC DE SAVOIE.

(17e siècle.)

Parmi les nombreuses persécutions qu'eurent à endurer les Vaudois du Piémont, la plus meurtrière fut assurément celle de 1655, dont l'historien *Léger* a fait le tragique et sanglant narré, dans son HISTOIRE GÉNÉRALE DES ÉGLISES VAUDOISES. Rien n'égale les souffrances que ces héroïques confesseurs eurent à endurer dans le cours de cette année, que le touchant intérêt que prirent à leur sort toutes les puissances protestantes, et particulièrement les Cantons évangéliques, qui se montrèrent dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, les amis les plus dévoués de leurs coreligionnaires proscrits.

Une première députation envoyée par eux au duc de Savoie pour faire cesser ces massacres, étant restée sans succès, ils décrétèrent d'en envoyer une seconde plus considerable qui se mit en route le 2 juillet 1655.

C'est le narré de cette ambassade que nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs. Ce document, outre l'intérêt direct qui s'y rattache, nous a paru mériter l'attention comme peinture naïve de mœurs, qui, pour n'être distantes des nôtres que de deux siècles à peine, ne nous en paraîtront pas moins bien différentes et empreintes d'une très-grande simplicité.

Ce fut dans l'année 1654 que commença l'effroyable persécution des Vaudois, qui, forcés à la fin de se réfugier dans les montagnes, cherchèrent les armes à la main à y défendre leur foi et leurs vies.

Instructions et ordres donnés aux très-nobles et honorés Messieurs: Salomon Hirzel, statthalter et conseiller de Zurich; Charles de Bonstetten, baron de Vauxmarcus et seigneur de Segisdorf, conseiller de Berne; Benedict Socin, conseiller de Bâle, et Jean-Js. Stockar, ancien baillif de Locarno, de Schaffhouse, envoyés au nom des bourguemaîtres, avoyers et conseils des quatre villes ci-dessus mentionnées, et aussi en celui des landammanns et conseils de Glaris et Appenzell des Rhodes extérieures, formant ensemble les Etats évangéliques de la louable Confédération, auprès de S. A. R. le Duc de Savoie, dans le but d'intervenir en faveur de nos chers coreligionnaires du Piémont.

« Par les décrets de la Divine Providence, les sujets évangéliques de S. A. R. le Duc de Savoie, dans les vallées du Piémont, ayant été plongés dans la plus affreuse misère, par la force des armes et sous le prétexte faux et calomnieux de désobéissance et de rébellion envers leur souverain, et n'ayant réussi jusqu'ici ni par lettres, ni par des envoyés, à procurer quelque secours au petit nombre qui reste de

ces infortunés, de manière à ce qu'ils puissent retourner dans leur patrie y jouir en paix de leurs anciennes franchises relativement à la religion, les louables Cantons évangeliques, animés d'une compassion et d'un désir extrême de donner derechef quelques consolations et secours à ces pauvres gens qui sont leurs chers coreligionnaires, ont résolu, au nom de Dieu, de vous envoyer en qualité de leurs députés, afin de tenter auprès de S. A. R. les moyens propres à obtenir d'Elle qu'ils rentrent en possession de leurs maisons et de leurs biens, et en jouissance des anciennes faveurs et concessions qui leur avaient été accordées relativement à l'exercice de leur religion. A cette fin vous avez pleins-pouvoirs d'agir, en prenant pour guide les lettres que nous avons déjà adressées à S. A. R. et en vous dirigeant suivant que les circonstances vous y inviteront à votre arrivée, cherchant, dans le but de réussir plus aisément, à engager ces gens des Vallées à se soumettre à leur prince, et, au lieu de conclure de nouveaux traités, s'efforcer bien plutôt à ce que les anciens soient confirmés, rendus plus précis, et à faire ensorte qu'ils soient observés; enfin à ce qu'ils reçoivent la ferme assurance qu'en vertu de ces mêmes traités, ils peuvent rentrer avec sécurité dans leurs habitations et dans leurs biens, jouir paisiblement et à toujours du libre exercice de leur religion. — Et comme ces pauvres gens des Vallées s'ouvriront sans doute à vous avec confiance, vous expliquant ce qu'ils désirent et ce qu'ils croient être le plus convenable pour leur sûreté, vous vous règlerez en conséquence; vous vous entendrez autant que possible avec ceux d'Angleterre, de Hollande ou tout autre qui voudrait tendre secours et protection aux évangéliques, mais vous ne conclurez aucun traité sans l'assentiment et l'approbation des gens des Vallées, étant persuadés que, usant dans cette circonstance de votre prudence

accoutumée, vous saurez agir de la manière la plus propre à tirer de peine nos pauvres coreligionnaires. »

Zurich, 30 juin 1655.

Journal du voyage des Envoyés à Turin.

Au nom de Dieu! Le lundi 2 juillet, M. le statthalter Hirzel est parti de Zurich avec ceux qui devaient l'accompagner; ils ont dîné à Mellingen, et passé la nuit à Arau; le lendemain le député de Schaffhouse s'est joint à eux, ils ont dîné à Eggerkinden à 3 heures d'Arau et couché deux lieues plus loin à Wittlisbach; le 4, ils ont dîné à Buren où le député de Bâle les atteignit, et ils passèrent la nuit à Arberg, où ils visitèrent le canal. Le 5, ils trouvèrent à Morat le député de Berne et continuèrent à cheval leur route jusqu'à Payerne. Le 6, ils dînèrent à Moudon et passèrent la nuit à Cully, dans le Pays de Vaud, où ils trouvèrent M. de Buren, baillif de Lausanne, avec quelques nobles du pays, qui leur tinrent bonne compagnie. — Partout où ils passèrent on leur présenta le vin d'honneur. Le samedi matin 7 juillet, on a tiré le canon à Cully en l'honneur de Messieurs les députés, qui s'étant embarqués sur le lac de Genève, se sont rendus par eau à deux lieues de là à Vevey, où ils étaient attendus par trois députés de Genève, savoir le syndic Pictet, le professeur et pasteur Léger [1] et M. Turrettin. — Ceux-ci ont donné aux envoyés des renseignements sur la manière dont ils devaient s'y prendre avec les gens des Vallées. Après le dîner nous avons pris congé d'eux bien amicalement et nous nous sommes de nouveau embarqués. On a tiré en notre honneur

[1] Originaire des Vallées et cousin de l'historien Léger.
N. du R.

avec la grosse artillerie. Le prince d'Anhalt, qui demeurait alors à Vevey, nous a accompagnés avec sa suite, dans un bateau à lui, et a fait tirer plus de 30 coups de mousquet; il vint jusqu'à Villeneuve où nous débarquâmes et où M. de Luternau, qui y est hopitalier, nous offrit une collation de toutes sortes de confitures au sucre et de très-bon vin; puis il fit aussi tirer le canon. Nous passâmes la nuit à Aigle, à 2 lieues de Villeneuve, et l'on nous reçut aussi au bruit du canon. — Le dimanche 8 juillet, nous avons été à l'église à Aigle, et par un courrier italien, expédié exprès, nous avons reçu une lettre du major Wyss de Turin, par laquelle S. A. R. de Savoie priait Leurs Excellences de suspendre leur ambassade, parce qu'Elle avait remis la médiation de cette affaire à S. M. le Roi de France, qui ne souffrirait pas que d'autres s'en occupassent avec lui. Cette lettre fut expédiée à Leurs Excellences, avec prière de nous faire passer en toute hâte leurs ordres, mais nous n'en jugeâmes pas moins à propos de continuer notre voyage. Nous nous rendîmes au château, dînâmes à l'auberge et nous rendîmes pour passer la nuit à Saint-Maurice en Valais. — La ville, le gouverneur et le baillif nous ont complimentés, nous ont traités et fait bonne compagnie. Ici l'on boit du vin qui est aussi noir que de l'encre, ensorte que l'on s'en sert pour écrire et que l'écriture devient bleue. — Le 9 juillet, nous avons dîné à Branchier chez M. le châtelain, qui nous a bien reçu, et nous avons été passer la nuit dans un endroit au pied du Grand-St.-Bernard, appelé Pierre, où l'on nous a servi une espèce de fromage recouvert d'une enveloppe grise ressemblant à une grande barbe. — Le 10 juillet, de bonne heure, nous avons gravi à cheval la montagne, non sans courir de grands dangers; nous avons déjeûné chez les moines qui nous ont bien reçus, et à qui, en revanche, nous avons donné 1 ½ louis;

de là nous sommes descendus jusqu'à Remy et nous avons passé la nuit à Aosta, où l'on nous a complimentés. — Le 11 juillet, nous avons dîné à Châtillon et passé la nuit à Verret, puissante forteresse semblable à un rocher, où le duc de Savoie tient garnison. — Le 12 juillet, dîné à Yvrée, où nous avons aussi passé la nuit et où nous avons été fort bien. — Le 13, dîné à Chivasso, où nous passâmes aussi la nuit à cause de la très-grande chaleur, et où l'on nous fit payer un écot terriblement cher. — Le 14 juillet, à 10 heures du matin, nous sommes arrivés en bonne santé à Turin. — Messieurs les envoyés avec M. le secrétaire Schmid sont descendus dans une maison particulière, et le reste de la députation à l'hôtel de la Rose.

Peu après notre arrivée à Turin, le comte de Mirandaut, maître des cérémonies, s'est aussitôt fait annoncer chez nous; il nous a salué fort affectueusement, nous a fait au nom de S. A. R. toutes sortes d'offres obligeantes et a désiré savoir quand nous voulions avoir audience.

Nous l'avons remercié comme nous le devions, et lui avons demandé quelques jours de repos. Le soir il nous a fait offrir sa voiture par ses domestiques, mais nous ne l'avons pas acceptée et nous ne sommes pas sortis. Le soir, nous reçûmes la visite du baron de Gressi, ambassadeur de Piémont auprès de la Confédération, qui nous témoigna beaucoup d'affection, et nous entretint fort au long des gens des Vallées. — Le dimanche 15 juillet, le contrôleur-général vint auprès de nous, offrit de traiter au nom de S. A. R., et de commencer les négociations le matin même. — Le soir, M. le comte de Muratori s'est annoncé, et sur notre demande il s'est offert de nous procurer pour le mercredi une audience de S. A. R.; il nous offrit aussi sa voiture pour la promenade, mais nous nous en sommes excusés en l'en remerciant.— Le lundi 16 juillet, le sergent-major

Koli de Lucerne, un brave confédéré, qui est né à Turin, a déjeuné avec nous. Le même jour vint à l'hôtel de la Rose un homme âgé de 127 ans, qui demandait l'aumône. Le 17 juillet le maître des cérémonies nous fit demander si nous porterions la parole en allemand ; nous répondîmes que oui, mais que notre discours seroit présenté ensuite en langue française. Le baron de Gressi revint encore chez nous, et nous raconta longuement que les pauvres gens des Vallées avaient fait une nouvelle attaque, brûlé un couvent à la Tour et fait deux missionnaires prisonniers. Que Madame Royale ne voyait pas cela de bon œil, surtout, parce que cela arrivait dans le moment où l'ambassadeur de France avait commencé son office de médiateur, et où nous nous trouvions ici. — Nous ne répondîmes pas autre chose à tout cela, sinon que ces gens sont chassés, exilés de chez eux, dans la plus grande misère, poussés à bout, et sans personne qui leur donne un bon conseil. — Le 18 juillet à 2 heures après midi le comte de Muratori vint avec deux voitures, nous chercher pour nous conduire à Rivoli; dans la première, attelée de 6 chevaux, se trouvaient le comte, les quatre envoyés et le major Wyss, dans la seconde notre suite d'honneur — une troisième que nous avions louée suivait. Comme S.A.R. n'était pas encore habillée, nous dûmes attendre un peu dans un appartement. Ensuite les gardes nous conduisirent dans une salle, où le prince était assis, ayant à ses côtés un grand nombre de ses conseillers et de ses courtisans; là se trouvait aussi le prince Maurice, autrefois cardinal. Le prince nous reçut affectueusement en nous saluant de la main, il ôta son chapeau et le remit sur sa tête. M. le Statthalter Hirzel fit une courte harangue, et remit aussi son chapeau. Alors le comte Muratori s'approchant de lui, lui dit qu'il devait parler la tête découverte — mais M. Hirzel lui répondit : cela n'est pas l'usage chez nous, et il continua son

discours. Après l'avoir achevé, il remit la lettre de créance ainsi que sa harangue, avec la traduction de l'une et de l'autre en français — puis il pria le prince de lui accorder une réponse favorable. Il le promit, mais à voix si basse qu'on l'entendit à peine. Ensuite M. Hirzel demanda que nos gens pussent saluer le prince, ce à quoi celui-ci consentit aussitôt. Enfin nous prîmes congé, nous fûmes conduits dans une belle salle où était préparée une collation et où nous vîmes des dames; puis nous rentrâmes en voiture pour retourner à Turin où nous arrivâmes à 7 heures. Le 19 juillet nous nous rendîmes en trois voitures à la Citadelle, à un quart de lieue de Turin, où nous fûmes accueillis avec bienveillance par le gouverneur françois Sognier. Nous nous rendîmes de là au palais du duc, où l'on voit de très-beaux bâtiments et appartements, qui renferment toutes choses précieuses, telles que tentures, glaces et tables de marbre; il est situé auprès du Pô et s'appelle Valenza. Le 20 juillet à 4 heures le Baron de Gressi nous apporta une lettre de créance du duc et sa réponse à nos propositions.—Nous nous décidâmes si S.A.R. voulait nous accorder des gardes pour nous accompagner, à nous rendre auprès des pauvres gens des Vallées, afin de négocier la paix. — Le 21 juillet nous allâmes saluer, au château de Valenza, le prince Maurice, ci devant cardinal, seigneur âgé de 62 ans, qui a épousé une fille de son frère Victor Amédée. Le même jour à cinq heures et demie, le baron de Gressi revint nous annoncer au nom de S. A. R. Madame, qu'elle ne mettait aucune opposition à notre projet de nous rendre à Pignerol, et qu'il avait ordre de nous accompagner; que nous devions seulement attendre une lettre de l'ambassadeur de France[1]

[1] Pignerol était alors au pouvoir des Français, ainsi que la vallée du Clusone. N. du R.

et que nous pourrions partir le dimanche ou le lundi. Le dimanche 22 juillet à midi, au nom de Dieu, nous sommes partis, accompagnés de M. de Gressi, pour Pignerol, où nous sommes arrivés heureusement à six heures du soir, et où nous fûmes très bien accueillis par M. de la Bretonnière, par les magistrats de la ville, et surtout reçus avec de grands témoignages de joie par quelques-uns de nos chers coreligionnaires, tels que M. Léger, Lépreux et autres; la ville nous envoya aussi en cadeau de très bon vin et en grande quantité.

Le 23 juillet au matin les députés des vallées nous ont entretenus longuement de leur position actuelle. Ensuite nous nous sommes rendus chez l'ambassadeur Servien qui conduisait les négociations au nom de S. M. le roi de France. Il nous offrit ses services et nous rendit visite l'après-midi. Nous eûmes un nouvel entretien avec les députés, nous examinâmes leurs demandes, nous leur lûmes notre adresse au Duc et sa réponse. Le 24 nous avons été appelés chez l'ambassadeur de France, où nous entendîmes un rapport détaillé fait par M. Léger au nom de nos chers coreligimaires, dans lequel il prouvait par les motifs les plus clairs, les plus évidents et présentés dans l'ordre le plus lumineux, et surtout par des actes authentiques, que toutes les concessions et permissions accordées par le prince aux gens des Vallées leur avaient été retirées successivement. — L'avocat patrimonial Truchi lui répondit bien plus par des détours adroits, des sophismes, que par de bonnes raisons; il soutenait, entr'autres, qu'un prince peut ne tenir les concessions qu'il fait, qu'aussi longtemps] que cela lui plait. Cette négociation dura trois heures. Le même jour nous fîmes une visite à M. Truchi. — Le 25 juillet au matin M. Léger nous a fait rapport qu'ils ont reçu jusqu'ici en tout L. 200,000 de secours des églises de France.

L'ambassadeur ne leur a donné aucune espoir d'obtenir leur réintégration dans les endroits d'où ils ont été chassés. Là-dessus nous avons eu un entretien très-vif et animé de une et demi-heure avec l'ambassadeur, et soutenu qu'on devait rétablir les gens des Vallées dans toutes leurs anciennes franchises; qu'ainsi les négociations seraient terminées et la clémence et bonté du prince d'autant plus grandes. Le 26, continuation des négociations. Nous avons soupé chez M. de la Bretonnière, commandant français de la place et nous y avons bu très-copieusement. M. de la Petiteville entr'autres a comblé de prévenances et d'honnêtetés le député de Zurich. Le 27 juillet au matin le baron de Gressi déclara en présence de M. Léger et des autres, que la décision de S. A. R. était, qu'ils pouvaient se choisir des juges étrangers pour décider des objets en contestation, afin que S. A. R. fût justifiée aux yeux de tout le monde d'avoir employé tous les moyens de pacification; mais qu'en attendant ils doivent évacuer tous les endroits qu'ils occupent. — Là-dessus les gens des vallées se prononcèrent avec violence et dirent qu'on voulait les réduire au désespoir. Nous nous entretînmes à ce sujet avec l'ambassadeur et nous déclarâmes que, si l'on ne pouvait pas obtenir au moins St. Jean et la Torre — nous étions décidés, à la garde de Dieu, à partir et à remettre au Tout-Puissant l'issue de cette affaire. Il parut être du même avis que nous et promit de s'employer avec zèle à cette chose auprès de la cour, dont il nous ferait connaître la réponse.

Le dimanche 29 juillet nous nous rendîmes à cheval à l'église à Pinache, qui est eloignée de deux et demie heures de Pignerol, et M. Lépreux nous fit un beau sermon sur le chap. 6 de Daniel v. 12. Après le dîné M. de Baille, gendre de Lépreux, prêcha sur le psaume 87. Un grand nombre de ces pauvres infortunés exilés était présent et nous leur fîmes

une aumône de 8 louis. On nous offrit un repas, on envoya au devant de nous 60 fusiliers, qui nous accompagnèrent à notre retour et auxquels nous donnâmes 3 louis. — Pendant le dîner M.M. de Fort Julien, de Montelimar, Ranchard de Castres et M. de Barcelona du pays de Vaud vinrent du camp des Vaudois nous visiter.

Ici était contenue la négociation proprement dite.

Le 12 août la ratification du traité soit patente, ayant eu lieu de la part du duc, nous nous rendîmes à Pinache à l'église, où M. Léger prêcha le matin sur l'Apocalypse de St. Jean, ch. 2 v. 18. — Nons fîmes remettre aux gens des Vallées une exhortation par écrit et copie des résolutions qui avoient été prises et nous les fîmes lire. Ensuite M. le Stattbalter Hirzel prenant la parole, adressa lui-même au peuple beaucoup de bonnes exhortations, l'assura de la constante bienveillance et sollicitude des cantons évangéliques, puis recommanda tous ces braves gens des Vallées à la grâce et à la protection divine. Le chef d'escadron Cloiset de Montpellier nous avait reçus avec trente cavaliers, et ils nous accompagnèrent jusqu'à San Germano, où nous prîmes congé les uns des autres. Le lundi 13 août le tiers des troupes fut congédié. Les Français qui étaient venus au secours de nos chers coreligionnaires voulaient tous être nommés officiers et recevoir beaucoup d'argent, et les Vaudois se plaignirent à nous des grands frais qu'ils avoient à supporter. Pendant les négociations de Pignerol qui durèrent vingt-quatre jours—leurs frais se monterait à cent pistoles par jour. — Le 14 août on nous présenta soixante prisonniers auxquels nous donnâmes six Louis à se partager pour leur retour. S. A. R. le Duc leur avait fait donner à Turin à chacun un pain blanc, un verre de vin, deux œufs et dix sous en argent. Quelques-uns avaient à la vérité plié le genou devant lui,

mais ils en ont actuellement un profond repentir. Après la conclusion de la paix, on vit un grand nombre de catholiques assister au service divin réformé dans les églises de Pinache et de St. Martin, ce qui surprit beaucoup tout le monde. Nous prîmes congé des pasteurs et du peuple et nous les exhortâmes encore à l'union.

M. Laurent de St. Martin nous fit cadeau des armoiries de la Vallée. Le 15 août nous revînmes à cinq heures du soir à Turin, après avoir été traités de la manière la plus magnifique à Orbassano aux frais et d'après les ordres du Duc. Nous reçûmes par le postillon de Genève des lettres de nos gracieux maîtres et seigneurs et de lord Morland (envoyé par le protecteur Cromwell au duc de Savoie pour intercéder en faveur des Vaudois persécutés) par lesquelles on nous invitait à retarder la conclusion de la paix, jusqu'à ce que les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande fussent arrivés. Le 16 août, afin d'accélérer notre départ, nous priâmes M. de Gressy de s'employer à la cour pour l'acceptation des quatre points suivants, (qui avaient été changés dans la patente soit traité au moment de sa conclusion, que l'on ne voulait pas retarder pour cela). 1. que la garnison de la Torre en sorte, et que cette forteresse soit rasée; 2. que les biens que les Vaudois n'avaient pu réaliser dans les territoires abandonnés, leur fussent payés dans un temps déterminé; 3. que M. Gosse (ministre banni) fût rappelé et toléré; 4. qu'il soit élevé un nouveau temple à St. Jean. Le 17 M. Gressy nous rapporta la réponse du Duc, savoir, que S. A. R. voulait faire de la Tour un petit endroit de 100 habitants au plus; que les biens seront sûrement payés; que l'on ne peut ni rappeler ni tolérer M. Gosse, et enfin que l'on ne peut consentir à la construction d'une église à St. Jean. Là-dessus nous nous mîmes fort en colère. Nous dîmes à M. de Gressy que nous ne nous étions point attendus à une

réponse pareille ; qu'elle a pour but la ruine des Vaudois et que quant à nous, nous ne partirions point que ces quatre points n'eussent été accordés. Il répondit que lui-même courait le risque d'être fort mal reçu à la cour s'il reparlait de cette affaire ; que cependant il allait retourner à Rivoli faire un nouvel essai, et qu'il nous en communiquerait le résultat. Nous nous sommes aussitôt rendus auprès de l'ambassadeur de France et nous l'avons sérieusement exhorté à nous appuyer, car autrement toutes les négociations pouvaient être regardées comme rompues. Il offrit de faire tout ce qui dépendrait de lui, nous engagea à persister fermement dans notre demande et voulut s'entretenir avec M. Truchi, auprès duquel nous envoyâmes immédiatement à cet effet M. Schmid, notre secrétaire, mais il ne vint pas, s'excusant sur ce qu'il devait se faire saigner. Le baron de Gressy revint nous annoncer que Madame désirait uniquement qu'on lui accordât un peu de temps pour élever une forteresse, afin d'éviter des désordres, puisque l'on détruirait celle de la Tour. Quand nous lui répliquâmes que nous ne quitterions pas le pays que cette clause n'eût reçu son exécution, il dit qu'il voyait bien que les choses étaient telles que les cantons en avaient écrit — que l'on voulait absolument forcer S. A. R. et lui mettre le couteau sur la gorge. Nous répondîmes avec fermeté que s'il n'y avait pas moyen d'obtenir le consentement de la cour, il ne nous restait rien autre à faire que de nous livrer nous-mêmes aux gens des Vallées, comme gages de leur sûreté, et d'y rester, jusqu'à ce que nos seigneurs et maîtres vinssent nous délivrer.

Les députés eurent encore beaucoup de peine à obtenir ce qu'ils avaient demandé, et encore ne l'obtinrent-ils qu'en partie. Leur départ de Turin eut lieu le 6 septembre et ils arrivèrent heureusement à Zurich le 16. Ainsi M. le Statthalter Hirzel avait été absent du 2 juillet au 16 septembre, en tout

septante-sept jours. — M. Stockar, député de Schaffhouse et Schmid, secrétaire de légation, se rendirent à Genève pour voir les envoyés d'Angleterre et de Hollande et leur faire rapport sur tout ce qui s'était passé. Le mercredi 19 septembre le Statthalter Hirzel fit au conseil un rapport détaillé sur son voyage, qui dura de 8 à 11 heures. Ayant passé à la délibération, M. le sénateur Rahn interrogé le premier témoigna une grande satisfaction de ce qu'il avait entendu, et proposa que des remerciements fussent adressés à M. Hirzel sur la manière dont il s'était acquitté de sa mission — ce qui fut adopté unanimement.

Depuis le commencement de mars 1655 jusqu'au 1er novembre 1656 les Vaudois ont reçu de France, d'Angleterre, de la Hollande et de la Suisse Fr. 504,885, 9. 8. de secours et de la ville de Zurich seule 3778 4/5 florins.

GLANURES D'ÉSOPE,

RECUEIL DE FABLES

PAR

J. J. PORCHAT,

ancien Recteur et Professeur à l'Académie de Lausanne.

3e édition. Paris et Lausanne.

1840.

Constater un succès mérité est pour la critique une tâche aussi agréable que facile. Lorsque les trois premiers livres des Glanures d'Esope parurent en 1826 sous le pseudonyme de Valamont, on pouvait faire la remarque, confirmée depuis par les neuf autres livres qui ont successivement complété le volume, que leur auteur a une véritable vocation pour le genre si difficile de la fable. Talent d'observer, justesse dans la pensée, tact, grâce, délicatesse et bon goût dans le style, qui doit toujours être élégant, simple, piquant et varié, soit qu'il s'élève sans effort jusqu'aux accents les plus fermes et les plus vibrants, soit qu'il descende sans tomber jusqu'aux expressions les plus ordinaires de la vie ; tels sont les mérites que doivent offrir tour à tour les différentes pages d'un recueil de fables, pour en faire

» Une ample comédie à cent actes divers
» Et dont la scène est l'univers. «

Ces mérites, les lecteurs de fables écrites dans notre langue les attendent et y comptent d'autant plus qu'ils ont été gâtés par le fabuliste par excellence, le créateur de la fable moderne, ce Jean Lafontaine, aussi difficile à nommer qu'à passer sous silence lorsqu'il s'agit d'un recueil de cette nature. Cette difficulté, M. Porchat s'en est bien rendu compte et il l'a franchement abordée lorsqu'il dit à sa muse :

» Ah ! pauvrette, qu'avons-nous fait ?
» Des fables après Lafontaine.
» C'est hasarder beaucoup, diront les connaisseurs. »

Effectivement c'était beaucoup hasarder, mais l'auteur avait de quoi justifier sa hardiesse dans le principe même qui la lui faisait commettre, savoir dans sa vocation de fabuliste. C'est cette vocation qui lui a permis d'être lui-même, d'obéir à la nature et à la pente de son talent, sans entrer avec l'inimitable dans une lutte inégale et qui a été funeste à d'autres. Cette franchise et cette indépendance de position, qu'il était si difficile de prendre en regard des chefs-d'œuvre qui règnent dans toutes nos mémoires, elle s'est trouvée dans l'intelligence et l'amour avec lesquels M. Porchat s'est préoccupé de chacun des petits drames qu'il fait passer devant nos yeux. Il a vu chacun des événements qui s'est accompli dans le monde de sa création, il a éprouvé toutes les émotions de ses acteurs, il nous les raconte avec bonne foi et sympathie, et nous transporte ainsi avec lui sur le terrain de ses conceptions pour nous les faire comprendre et accepter. Cette disposition essentielle qui fait la véritable valeur poétique de l'œuvre, est servie par un talent souple, facile et gracieux, par une connaissance approfondie de la langue, par un soin scrupuleux d'en respecter la pureté, et par un travail opiniâtre pour surmonter toutes les difficultés techniques et amener le vers à cet état de limpidité

constante trop peu appréciée de nos jours. La comparaison de la première et de la seconde édition des trois premiers livres donne la preuve bien évidente de ce travail de correction, de ce courage à revoir et à refaire si rares et si louables dans les auteurs. Toutefois, ce besoin de perfection, cette peur de la moindre tache dans une œuvre mise au jour, peuvent être poussés à l'extrême ; la conscience littéraire peut aussi être timorée ; et pour faire disparaître une imperfection à peine sensible, on peut ôter du même coup ce je ne sais quoi de hardi et d'enlevé qui appartient au premier jet, et que les tâtonnemens de la reprise en sous œuvre ne peuvent jamais restaurer. Qu'il me soit permis de citer pour exemple la fable intitulée *Le Laboureur ;* elle a été revue avec soin, chaque correction est bien motivée, tantôt c'est une légère obscurité, tantôt quelque manque d'élégance ou d'exactitude qui ont disparu par le travail et les soins ; en détail on se rend compte de chaque changement et on l'approuve ; et en somme, quand on revoit l'une et l'autre leçon pour en comparer l'effet, on ne retrouve pas au même point dans la nouvelle, je ne sais quel accent saccadé et haletant, si bien d'accord avec la fatigue, la colère et l'injustice de l'acteur principal et l'une des beautés de cette belle fable. La critique n'a plus rien à reprendre à la seconde édition de la fable, mais elle regrettera toujours la première. Toutefois cette disposition à corriger n'en est pas moins précieuse et louable ; mais que l'auteur, en laissant intactes, comme des jalons sur sa route, les fables qui composent les parties successives de son recueil, porte sur le moment même de la composition la sévérité de goût et la facilité d'expression qu'il acquiert à mesure qu'il avance ; nous y gagnerons de belles fables de plus et son recueil en conservera une physionomie plus vivante et plus variée. Du reste, puisque j'ai parlé de cette fable, elle pré-

sente une forme que l'auteur semble affectionner et qu'il manie avec une aisance remarquable, c'est le quatrain de vers de huit syllabes. Cette forme dont l'extrême difficulté ne peut être appréciée que par des personnes qui ont tenté de s'en servir, déploie dans ce recueil toute sa grâce légère et sa riche variété. Parmi le grand nombre de fables de ce rhythme nous en choisirons une qui justifie pleinement les éloges que nous avons donnés soit au genre de versification, soit à la manière dont l'auteur l'emploie.

LE SEIGLE ET LE FROMENT.

Le Seigle un jour avec fierté
Relevait sa tête légère,
Et disait au Froment son frère :
Que parlez-vous d'égalité ?

Comme un géant quand je domine
Sur tous les épis d'alentour,
Quand ce peuple en tremblant s'incline
Et me fait humblement la cour,

Vous seul, dans cette foule obscure,
Vous restez debout devant moi ?
Ignorez-vous que la nature
Vous fit sujet et me fit roi ?

Vous roi ! dit l'autre. Est-ce à la taille
Que l'on choisit un souverain ?
Si Dieu me fit plus court de taille ,
Il me donna de meilleur grain.

Puis, que me parlez-vous d'empire,
Et de préséance et d'honneur ?

Mon ami, s'il faut vous le dire,
Notre maître est le moissonneur.

Votre tête, aujourd'hui si fière,
Du fléau sentira les coups,
Et dans l'étable ainsi que nous
Bientôt ne sera que litière.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur la forme de ces fables qui est généralement heureuse et où les vers libres n'offrent en général rien de lâche, de prosaïque et de décousu, défauts dans lesquels il est si difficile de ne pas tomber lorsque un rhythme déterminé ne contient et ne soutient pas le vers par la pression même de ses entraves. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de citer pour exemple la fable suivante qui à tous égards est un véritable chef-d'œuvre. Nous avons souligné un seul mot qui ne répond pas à la perfection du reste.

LE LION ET LE LOUP.

Certain Lion pour son domaine
Cherchait un fidèle intendant.
D'un beau parc, bien peuplé s'entend,
Il serait le gardien ; on paîrait bien sa peine.
Un Loup, digne intendant ! convoita cette aubaine,
Produisit des certificats :
Au besoin qui n'en produit pas ?
Les siens étaient beaux. Sur son compte
Vingt maîtres qu'il avait servis
Se trouvaient tous du même avis.
Le Lion dit alors : Mon cher, j'ai presque honte
D'exiger plus de sûreté ;

Mais c'est de ma maison l'usage héréditaire.
Il me faut un garant solvable et solidaire.
Cela vous convient-il ? » Le Loup dit : « Accepté.
Sur l'heure on peut vous satisfaire
Un garant ? plutôt deux ! » — « Non, un seul me suffit.
Vite allez le quérir, vous avez ma parole. »
L'autre alla donc ; mais il se morfondit,
Et le plus sot trouvait une excuse *frivole*.
Qui, pour sauver sa bourse, est en défaut d'esprit ?
Seulement un Renard, vieux, râpé, misérable,
Qui cherchait un os à ronger,
Chez l'intendant futur se réservant la table,
A charge d'être son berger,
Comme pleige à ce prix voulut bien s'engager.
Le Loup, confus de l'air canaille
De son fidéjusseur qui marchait devant lui,
Revint chez le bailleur présenter sa trouvaille.
Mais on lui rit au nez. « Quoi, c'est là votre appui !
Malpeste, un matador, qui pour ses biens, je pense,
De son engagement craint peu la conséquence.
Je le connais de réputation.
C'est tout ce que j'en veux. Bonsoir ; plus d'intendance. »
A mauvais débiteur mauvaise caution.

Mais nous avons hâte de nous élever à l'examen et à l'appréciation du fond même de l'ouvrage. Un recueil de fables, sous son apparence légère, offre une face sérieuse qui ressortit à la philosophie, et à la philosophie religieuse, par un des côtés les plus importants, par la morale. On aurait tort, sans aucun doute, de voir dans une collection d'apologues tout

un cours de morale rimé par chapitres et par paragraphes. On aurait même tort d'y chercher un système dont l'auteur ait conscience et qu'il aurait construit de toutes pièces. Non, ce n'est rien de semblable. Un recueil d'apologues est une chambre merveilleuse dans laquelle le miroir magique de la poésie reproduit métamorphosées et colorées, mais reconnaissables toutefois, les scènes de la vie réelle, pour les expliquer et les juger; et l'unité de l'ensemble ne se trouve que dans l'individualité du poëte. Captiver l'attention des spectateurs par le charme des tableaux et la vérité des peintures, pour leur faire faire ensuite un retour sur eux-mêmes et leur donner d'utiles conseils, tel est le but que se propose le fabuliste et que Phèdre a signalé, quoique d'une manière restreinte, en disant en tête de ses fables :

Duplex libelli dos est : quod risum movet
Et quod prudenti vitam consilio monet.

A côté du ridicule la fable moderne a mis l'intérêt de toute espèce excité par toutes les sympathies humaines auxquelles le poète cherche à s'adresser successivement. *les deux Pigeons, le Lapin et la Sarcelle, le Château de cartes, l'Homme et la Couleuvre,* et bien d'autres encore, montren quelle variété de tons ont été ajoutés au sarcasme assez monotone de l'apologue ancien.

Entre les mains de Lafontaine, génie d'autant plus véritablement créateur qu'il s'ignorait lui-même et que, tout entier à l'œuvre, il n'avait pas le temps ni l'occasion de se regarder agir, la fable s'étend et se varie à l'infini et prend tous les tons et toutes les nuances. Mais si, au point de vue de la poésie, cette œuvre impérissable est toute rayonnante de beautés, si les défauts même et les taches que l'auteur laissait tomber de sa plume avec le même laisser-aller que les beautés les plus exquises, sont tellement dans la condition

de l'œuvre que l'on ne conçoit pas qu'elle eût été si unique et si excellente sans l'existence même de ces défauts, on peut trouver quelque prise pour la critique dans l'inspiration morale du recueil et dans la manière dont le bonhomme a envisagé et jugé les actions humaines. Ce qui caractérise cette morale, son défaut, dans la vérité étymologique du mot, c'est l'indifférence pour le bien ou le mal dans leur principe et dans la responsabilité de l'être volontaire qui s'est déterminé librement. Ses leçons enseignent la prudence, l'adresse, l'activité, le travail, elles intéressent l'esprit, mais ne réveillent pas la conscience, et si elles stigmatisent le vice, c'est pour inspirer la défiance et le mépris envers les vicieux et non pour les faire rentrer en eux-mêmes. Si le christianisme a eu son influence sur l'œuvre du fabuliste, et c'est un fait que l'on pourrait facilement établir, c'a été en étendant le diapason de la lyre, en y ajoutant des notes nouvelles, mais la morale est restée parfaitement intacte et uniquement païenne.

Il est facile de reconnaître dans les fables de Florian l'influence de son siècle et de la direction qu'avait alors la presque universalité des esprits. La fable n'est plus uniquement la censure du mal, c'est aussi l'exemple du bien, mais l'exemple est souvent sans élévation, romanesque et empreint des illusions sentimentales que l'on se plaisait à entretenir sur les vertus humaines. L'hypocrisie et la superstition sont pour Florian ce que l'avarice était pour Lafontaine, une bête d'aversion et le point de mire de ses traits les plus acérés et les plus nombreux ; et l'on sent dans son acharnement contre le mauvais prêtre une arrière-pensée souvent étouffée, toujours contenue, et que les convenances seules empêchent quelquefois de percer.

Chez M. Porchat le point de vue moral offre dans un grand nombre de fables une véritable supériorité sur ses

devanciers et présente dans la suite chronologique du recueil les traces d'un sensible progrès. Nous ne faisons pas entrer ici en ligne de compte ce fonds commun de tous les recueils d'apologues, le ridicule jeté sur toute espèce de défaut de convenance et qui ne se rattache à la moralité que d'une manière détournée. C'est là le domaine patrimonial de la fable, dont il ne sera jamais question de la déposséder. Nous voulons porter nos regards sur ce qui se détache de ce fond de tableau, sur ces fables entières et souvent sur ces mots et ces expressions isolées qui révèlent l'âme du poëte et qui s'adressent à l'âme du lecteur. A cet égard nous avons trouvé M. Porchat riche et de plus en plus riche à mesure que l'on avance. Les trois premiers livres laissaient à désirer, surtout si on les consulte tels que nous les avons connus il y a quatorze ans. Des retranchements courageux ont fait disparaître la plus forte nuance d'une couleur assez bien rendue par la jolie fable du seigle et du froment, que nous avons citée plus haut. Après le dernier trait on sent qu'il manque quelque chose d'important ; on aurait voulu que la différence des grains fît le triomphe du froment après que l'égalité de la destruction a fait passer les pailles sous son terrible niveau, et cette grave lacune, qu'il est trop tard pour réparer dans ce morceau, lui donne une teinte légèrement voltairienne, dont M. Porchat a noblement pris sa revanche dans la fable des batelets (Liv. XII, fab. IV.) Mais déjà dans ces premiers livres on lit des fables comme celle de *l'Ane* (Liv. II, fab. XII)], et du *Laboureur* (Liv. III, fab. VII), dans lesquelles se trouvent un accent de l'âme et une hauteur de vues, un sentiment de commisération ou d'indignation généreuse, qui de près ou de loin ressortissent au christianisme. Nous n'indiquerons pas toutes celles de de cette couleur que nous trouvons sur nos pas et qui se pressent les unes contre les autres, toujours plus serrées à

mesure que l'on approche de la fin du recueil. Cependant, pour faire bien comprendre notre pensée et pour faire voir où nous trouvons le caractère individuel et la vraie supériorité de ce recueil, nous donnerons les titres de quelques pièces et nous en citerons une seule, car il faut nous borner. Nous signalerons ainsi *le Chêne et le voyageur* et *les Poires*, deux fables si voisines l'une de l'autre par le sujet et qui se terminent toutes deux par un vers énergique et significatif; *les Riverains, le Prix du Labour, les Deux Meuniers, l'Hirondelle à bord, la Corneille*, offrent avec le mérite d'une moralité haute et profonde une grande variété de tons et de sentiments. Nous recommanderons aussi la lecture du charmant apologue qui ouvre le douzième livre, *l'Esquif*, dont l'idée, pleine de vérité, laisse entrevoir, sous le voile des initiales d'une mystérieuse dédicace, quel est cet aide nécessaire et chéri qui partage avec le poëte les soins et les difficultés de la traversée de la vie. Parmi ces fables nous allons transcrire, non pas la meilleure peut-être, mais celle où, à notre gré la moralité, se fait le plus profondément sentir, car c'est la moralité seule qui relève, en lui donnant une haute et réelle dignité, un personnage d'ailleurs sacrifié et le héros du drame.

LE LAPIN ET LA TORTUE.

Un lapin, mauvais garnement,
Voyant approcher la tortue,
Se dit : « Je veux rire un moment.
Voici de quoi. » L'autre venue,

Il crie au secours. « Qu'avez-vous?
Lui dit-elle, et que puis-je faire?
Je suis blessé, ma bonne mère.
Ah! portez-moi jusques chez nous. »

Elle, sans ruse et sans malice :
« Volontiers, et béni soit Dieu
Que, pour vous rendre un bon office,
Comme exprès j'arrive en ce lieu !

Montez, n'ayez peur; je suis forte.
Je suis dure aussi, n'est-ce pas?
Pauvre petit! et votre porte
Est loin encor?... Doublons le pas. »

Lapin riait, debout sur elle,
Regrettant fort qu'on ne vît point
Une aventure si nouvelle;
Mais quelqu'un survint tout à point,

Un chasseur, qui d'une broussaille
L'ajuste à l'aise; il en pâtit,
Et, fuyant seule, Porte-écaille
Disait encore : « Pauvre petit! »

A qui pouvez-vous faire envie,
Plaisirs dangereux du moqueur?
Qu'il vaut bien mieux toute sa vie
Être la dupe d'un bon cœur!

Que M. Porchat continue de nous donner des fables de cette trempe, elles sont belles, elles sont bonnes, elles seront les bien-venues; d'ailleurs, pour couronner son recueil, il a indiqué avec une franchise qui n'est pas sans quelque courage, la source où il a puisé et où il puisera sans doute souvent encore de si heureuses et de si nobles inspirations.

Il est temps de nous arrêter, et nous aurions encore beaucoup de choses à dire, soit au sujet des fables qui portent

sur les intérêts actuels et palpitants de notre époque, fables parmi lesquelles il en est plusieurs d'intéressantes et qui donnent des leçons dont malheureusement on ne profite guère, soit au sujet des fables où l'auteur s'est préoccupé de l'art en général et de son art en particulier, ainsi qu'au sujet des épilogues qui s'y joignent naturellement et qui par ce moyen ont un lien avec l'œuvre et comme un pied dans le corps du livre. Cependant, s'il est permis à un auteur écrivant en français de jeter, du haut de nos montagnes lointaines, un regard du côté de la métropole des lettres françaises, et si M. Porchat en a le droit au moins autant que personne parmi nous, ne pourrons-nous exprimer ici le vœu modeste et l'humble espérance de voir, à l'abri de notre indépendance nationale et derrière les remparts de notre Jura, se développer une littérature, française par la langue et la langue étudiée à ses sources et cultivée avec respect, mais nationale, mais suisse par les pensées et par les sentiments, par le reflet de notre vie presque de famille, vie cachée et tranquille sans doute, mais pleine de sève et riche en fruits, si du moins nous savons apprécier notre position et en profiter? Qu'il nous soit permis de saluer les Glanures d'Esope comme un signe des temps qui, avec d'autres encore que nous n'avons pas besoin d'indiquer, est à nos yeux une preuve que nos espérances sont fondées sur quelque chose et non pas seulement de riantes mais vaines illusions.

Après avoir donné à cette œuvre, nationale de tant de manières, le juste et sincère tribut de nos éloges, il conviendrait aussi de faire la part de la critique et de la sévérité; il serait facile de relever des apologues faibles; il y aurait à citer quelques défauts, et des expressions manquant d'élégance ou de justesse. Mais nous aimons mieux nous en rapporter au goût exquis de l'auteur et à la sévérité dont il a fait preuve envers lui-même. Il saura, sans que

nous soyons dans la nécessité de les lui indiquer, élaguer encore çà et là quelques branches gourmandes, et corriger quelques endroits où le terroir ne se fait pas heureusement sentir. Qu'il le fasse seulement avec modération et à propos, et qu'il laisse subsister plutôt une imperfection et une bavure s'il doit en coûter une beauté ; encore une fois cet avantage négatif serait payé trop cher.

Fréd. C.

DE L'AME ET DU CORPS.

FRAGMENT D'UNE INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE.[1]

I.

Le dessein même d'étudier une science suppose déjà chez celui qui le conçoit quelque connaissance antérieure de l'objet dont il s'agit. Il sait, tout au moins, que cet objet existe, car sans cela comment l'idée de s'en occuper pourrait-elle lui venir? — Quant à la science de l'âme en par-

[1] L'auteur devait depuis longtemps un article à la Revue Suisse. Il n'a pu s'acquitter de son engagement qu'en lui remettant ces pages, détachées d'un précis d'Anthropologie destiné à être dicté aux élèves du Collége de Lausanne et à servir de thème pour des développements oraux. La destination particulière de ce travail expliquera pourquoi l'on a sacrifié toute élégance dans le style, quelquefois même l'apparence de la clarté, au mérite unique, mais indispensable de la concision. Quelques unes des notes indiquent encore par un mot, l'objet des expositions verbales. Il sera facile de les distinguer de celles qui ont pour but d'ouvrir de nouveaux champs à la réflexion et qui s'adressent à des lecteurs plus cultivés.

ticulier, il est évident que nul d'entre nous ne se trouve à son égard table rase. Nous nous formons tous une idée de l'âme, nous prétendons tous savoir, plus ou moins, ce que c'est ; et c'est des points communs à tous dans ces notions préliminaires que l'enseignement doit nécessairement partir pour être saisi, car l'intelligence n'admet point de solution de continuité, la pensée humaine forme une chaîne non interrompue, et l'analogie du connu est le seul moyen de communiquer ici-bas quelque idée nouvelle. Les commencements absolus de toute chose et de toute science se dérobent à nos regards dans un mystère impénétrable.

Que savons-nous donc ou que pensons-nous savoir d'entrée sur l'âme ? — Ce que nous savons sur l'âme s'applique particulièrement à l'âme de l'homme, ou plutôt le mot *âme* désigne d'abord l'un des objets de notre observation immédiate dans la totalité de l'être humain ; pour chacun de nous, dans la totalité de son propre être. C'est la partie de l'homme qui connaît et qui agit, qui pense, qui sent, qui veut, qui se rend compte de son activité dans ses directions diverses et qui la détermine, — c'est l'homme lui-même considéré sous le rapport de sa connaissance et de sa liberté. Voilà ce qui est immédiatement compris dans le mot d'âme, ce que chacun reconnaît par conséquent, sans prétendre posséder pour cela une connaissance particulière sur la nature de cet objet. Mais les idées communément répandues vont plus loin. On affirme que l'âme est une substance à part, un être *total* existant par lui-même, qui n'a besoin pour exister réellement, pour vivre, c'est-à-dire pour réaliser les qualités actives dont son idée se compose, de nulle autre chose que de ces attributs eux-mêmes. L'homme, selon ce point de vue, se compose de deux parties qui sont deux êtres, deux substances ; et deux substances hétérogènes, entièrement opposées, préexistant dans l'ordre des

idées, sinon dans celui du temps, au tout dans lequel elles se manifestent. Ces deux parties sont : 1° L'âme spirituelle et active, qui peut être et demeure en effet ce qu'elle est, indépendamment de son corps et de tout corps. 2° Ce corps pesant, matériel, lui-même, dont l'expérience empêche, il est vrai, d'affirmer qu'il puisse soutenir l'intégrité de son existence en dehors de son lien avec l'âme, mais que l'on n'en considère pas moins comme une totalité indépendante de celle-ci. Dès lors la condition de l'existence d'un être humain dans le monde où nous vivons n'est autre que la réunion de ces deux touts hétérogènes, un corps et une âme. Cette opinion qu'il est difficile de justifier par l'expérience n'en est pas moins considérée comme une vérité inattaquable et de la plus haute importance. Elle seule, à ce qu'on pense, peut expliquer les phénomènes de notre vie morale ; la présence en nous d'intérêts opposés à celui du plaisir, de la satisfaction immédiate du corps, le fait d'un besoin religieux et d'une religion révélée, enfin la foi de l'humanité à une durée de l'existence individuelle au-delà des limites dans lesquelles elle semble s'enfermer à nos yeux. [1]

La seule opinion plus ou moins répandue à côté du dualisme abstrait dont nous venons de parler est celle des hommes qui considérant la substance étendue et pesante, perceptible aux sens du corps, la matière en un mot, com-

[1] Les arguments ordinaires pour prouver l'immortalité de l'âme partent de ce point de vue. On a été jusqu'à expliquer dans ce sens la résurrection des corps. Au fond de tout cela se trouve une philosophie atomistique. En niant de l'âme tous les attributs de la matière, on est conduit à l'idée qu'elle est étrangère à l'espace et cependant l'on admet qu'elle est comprise dans l'individu corporel, dans l'espace. Répandue dans tout le corps, elle ne saurait être indivisible, du moins pour la pensée, et même si on lui affecte dans le corps un siége particulier, l'on reconnaît encore qu'elle occupe un espace. Il serait facile de multiplier ces antinomies.

me la seule forme réelle et possible de l'existence, et les lois de la physique et de la mécanique comme les seules lois de cette matière, ne voient dans les phénomènes de la vie spirituelle que des fonctions plus délicates du corps matériel, résultant des proportions et des mouvements de ses diverses parties. Les partisans de cette unité abstraite de l'âme et du corps ou les matérialistes s'efforcent d'expliquer la pensée par le mouvement dans l'espace, le devoir par l'intérêt du bien-être physique. — Niant l'immortalité de l'homme, ils envisagent le sentiment religieux comme une aberration, et les traditions religieuses comme le fruit d'une tromperie intéressée. Cette manière de voir, beaucoup plus générale qu'on ne pense, surtout chez les hommes peu cultivés, doit une partie de son crédit à ce qu'elle n'exige pour être admise, si non comprise, que la moindre quantité possible d'efforts intellectuels; son apparente clarté est son principal titre. [1] En revanche, commme elle n'explique qu'une partie des phénomènes, et que de plus elle choque nombre d'idées, auxquelles soit l'éducation, soit un besoin de notre nature, nous ont attachés et que l'examen de leurs conséquences nous fait considérer comme une sauvegarde du bonheur individuel et social, — cette opinion ne peut être accueillie qu'avec

[1] L'usage a consacré deux acceptions du mot *clarté* qu'il est essentiel de ne pas confondre. La plupart des hommes appellent *claires* les idées qui ressemblent à celles qu'ils possèdent déjà et qui par conséquent ne sollicitent pas d'eux un nouveau travail. Ce qui est clair pour le philosophe, c'est ce qui explique parfaitement le problème. Ainsi un ouvrage très-scientifique, un traité de mathématiques supérieures par exemple, sera clair dans le second sens du mot, quoique le style en soit très-concis, et qu'il franchisse rapidement les intermédiaires. — Les écrits qu'on appelle *populaires* en revanche ne sont presque jamais clairs, parce qu'ils supposent en général ce qui pour l'esprit attentif est précisément la question. Les ouvrages destinés aux enfants et aux femmes sont les moins clairs de tous. La différence dans ce que l'on trouve clair tient à la manière de se poser à soi-même les questions.

défaveur par un grand nombre d'esprits, notamment par ceux dans lesquels les besoins moraux se sont réveillés avec puissance. — Les gouvernements et les corps ecclésiastiques l'ont souvent proscrite, et de nos jours elle a perdu la plus grande partie de son crédit sur les classes éclairées de la société, dans les pays où la manifestation de toutes les opinions est plus ou moins libre. Comme elle n'a que rarement l'occasion de se développer dans l'éducation des premières années, nous pouvons nous dispenser de l'examiner maintenant. Nous revenons donc à la première théorie, celle de la dualité.

II.

Le spiritualisme ou dualisme ordinaire nous offrirait, semble-t-il d'abord, l'avantage de circonscrire promptement le champ de notre étude. Si la distinction entre le corps et l'âme doit être élevée jusqu'à une dualité de *natures opposées*, et si les idées de matière et d'esprit expriment avec une suffisante clarté l'essence de ces deux natures, on déduira facilement de leur définition même ce qui, dans le tout complexe des phénomènes de la vie humaine, appartient à la matière et ce qui appartient à l'esprit (ce qui est de l'âme et ce qui est du corps). La psychologie embrassera tout ce qui dans l'homme est phénomène spirituel, l'examen des organes et des fonctions matérielles sera dévolu à une autre science. Mais la tentative d'opérer cette distribution nous en ferait voir bientôt l'extrême difficulté ; un coup-d'œil sur l'histoire de la science nous en convaincrait également.

Tout état physique quelconque réagit sur l'âme, et toutes les dispositions, tous les actes de l'âme déterminent un état physique correspondant. En d'autres termes, il ne se passe absolument rien chez l'homme (rien du moins dont nous

ayons conscience) qui ne soit que physique ou qui ne soit que spirituel. Tous les phénomènes physiques sont aussi des phénomènes psychiques ; tous les phénomènes psychiques sont physiques également ; seulement dans certains cas l'un des aspects parait plus saillant et fait oublier l'autre. Souvent même l'un des côtés se dissimule presque entièrement. Cependant on peut dire que dans le monde des phénomènes l'action de l'âme et celle du corps sont absolument inséparables. L'homme se présente constamment comme une unité. La démarche, le regard, l'accent de la voix, la forme de la tête, la disposition des traits du visage, jusqu'à la configuration de la main,.... tout, en un mot, dans le corps visible d'un de nos semblables, porte l'empreinte de son vouloir et de sa pensée. La figure est le miroir de l'âme, la physionomie parle et dit vrai ; c'est le pressentiment de l'enfance, la croyance instinctive de l'homme illettré, la conviction raisonnée de l'observateur. Mais tout dans l'homme est figure, physionomie, miroir. Ainsi dans l'état normal le corps est toujours l'empreinte de l'âme[1].

La puissance du monde physique, soit sur les dispositions momentanées, soit sur la constitution générale de l'esprit,

[1] On a essayé de fonder là-dessus des doctrines scientifiques et pratiques — la physiognomie de Lavater, la phrénologie de Gall et d'autres moins connues. Les résultats ont été diversement jugés et la possibilité même d'une telle science est fort contestée. En principe nous ne comprenons pas un tel doute. Le point de départ est une croyance instinctive et nécessaire au rapport entre l'intérieur de l'homme et sa manifestation sensible. Mais si le point de départ est au-dessus de la dispute, la possibilité de la science l'est aussi, car tous les faits ont leurs lois, tout ordre de faits peut devenir l'objet d'observations méthodiques, qui justifient les généralisations. Tout ordre de faits peut devenir l'objet d'une science. Cette science, telle qu'elle existe aujourd'hui, repose-t-elle sur des bases solides ? Cette question, bien différente de la première, est, ce nous semble, la seule question.

n'est pas moins évidente. Il suffit de rappeler l'influence du climat, de la nourriture, du genre de vie et de mouvements habituels (professions). Si tel est l'état de santé, que dire de la maladie? La distinction entre maladie du corps et maladie mentale n'est point illusoire assurément; et toutefois n'est-il pas vrai de dire que toute maladie de l'esprit se révèle dans le corps et finit par l'altérer; comme tout dérangement physique amène dans l'âme une perturbation plus ou moins apparente, plus ou moins grave, plus ou moins susceptible d'être combattue? La distinction que l'on établit tient soit à la cause du mal, soit à la prépondérance de l'un des ordres de phénomènes. Mais dans combien de cas n'est-il pas impossible de prononcer si la maladie est plutôt physique ou plutôt mentale? Combien de maladies mentales produites par le cours irrégulier du sang, par le fait d'une lésion mécanique du cerveau? Combien d'affections du cœur ou de consomptions provenant d'une douleur morale, n'ont-elles pas causé la mort de leurs victimes, même après que la cause était disparue? Et quant au concours de circonstances physiques et morales pour produire une affection de l'une ou de l'autre espèce, c'est le cas dans la généralité des maladies. La tournure qu'elles donnent à la pensée et au caractère entre dans le diagnostic d'un grand nombre de maladies, tout comme chaque sorte de passion ou d'émotion se manifeste à sa manière dans le corps. Le foie épanche sa bile plus abondamment dans la colère; le regret et l'attendrissement font verser des larmes; la crainte fait pâlir les joues que la honte et le plaisir colorent chacun d'une rougeur différente.

L'hypothèse de l'absolue dualité des deux natures rend bien difficilement raison de ces phénomènes. On ne voit pas ce qui appartient au corps et ce qui appartient à l'âme; on ignore encore ce qu'il faut entendre par l'âme et ce que c'est en réalité que le corps.

L'idée d'une âme sans corps, conséquence nécessaire du dualisme, ne peut pas plus se développer et se préciser dans la pensée qu'on ne la rencontre dans le domaine des réalités. Chacun, par exemple, rattachera naturellement la différence des sexes au corps dans lequel elle se manifeste avec autant de régularité que d'évidence. Mais n'appartient-elle pas aussi à l'âme? Le caractère particulier de la femme ne résulte-t-il que des circonstances extérieures et de l'éducation à laquelle l'assujettissent la nature et la société? Non, le caractère du sexe se dessine indépendamment de ces circonstances, avant cette éducation. Loin d'être le résultat du rôle qu'elles ont à jouer, les différences entre l'âme de la jeune fille et l'âme du jeune garçon paraissent bien plutôt être disposées d'avance pour un état à venir. Et s'il existe entre les âmes une différence correspondante à celle des sexes physiques, cette correspondance ne serait-elle qu'un accident souvent répété? Faut-il dire, avec un philosophe moderne (en tenant compte des exceptions), que le plus souvent une âme masculine s'unit à un corps masculin et une âme féminine à un corps féminin? On reconnaîtra, s'il en est besoin, l'insuffisance de cette explication par un examen plus attentif des phénomènes.

De l'instant de la naissance à celui de la mort l'homme passe par une suite de transformations successives qui donnent un caractère particulier à ses différents âges. L'enfance, la jeunesse, l'âge mûr et celui du déclin diffèrent entr'eux dans leur essence et dans leur nature. Ces différences n'appartiennent pas au corps plutôt qu'à l'âme, elles ne viennent pas de l'un plutôt que de l'autre : elles sont communes à tous les deux. Si l'on voit les choses au degré de généralité convenable, on ne saurait méconnaître l'identité intérieure des modifications successives de l'être humain dans les deux sphères. Dans l'hypothèse d'une âme étrangère au corps par

son essence, unie à lui accidentellement ou tout au moins pour des fins passagères, comment s'expliquer l'appropriation parfaite de ses instincts, de ses besoins, de ses facultés, de ses jugements et de tout son être avec les circonstances de chaque époque de la vie? Comment l'âme peut-elle avoir des âges? Comment, à toutes les circonstances nouvelles dans lesquelles le développement involontaire de l'existence animale place l'être humain, l'âme répond-t-elle par un sens nouveau, par un instinct nouveau? Comment la poésie éclot-elle avec la puberté? Comment voit-on, avec les premiers symptômes de la grossesse, surgir dans la jeune femme irréfléchie la prudence craintive et la prévoyance de l'amour? Ainsi, dans toute la variété des phénomènes que présente la vie individuelle, l'âme et le corps ne se séparent point; l'entrelacement est si intime que l'endroit où ils se joignent n'est visible nulle part, et l'unité de l'homme apparaît seule. Les exceptions ne sont le plus souvent qu'apparentes, et là où une disparate réelle se fait sentir entre le moral et le physique d'une personne, elle ne choque pas moins qu'une contradiction dans les facultés intellectuelles et morales elles-mêmes, ou qu'une difformité des organes visibles.

Ce qui est vrai de l'individu ne l'est pas moins de l'espèce. La caractéristique des races humaines est spirituelle autant que physique. — La *constitution,* à prendre ce mot dans le sens médical, est déterminée dans chaque individu par la prédominance plus ou moins exclusive d'un système de vaisseaux ou de nerfs dans la vie de l'organisme; dans le monde de l'esprit elle s'annonce par un tour de la pensée et du caractère facile à reconnaître. La description morale que les médecins attentifs présentent d'un *tempérament* est moins abstraite, plus vivante que celle de la plupart des héros de nos récits fictifs (j'ai presque dit des personnages de notre histoire). Les tempéraments, dont on distingue depuis l'an-

tiquité quatre fondamentaux, ne semblent autre chose, que des différences internes manifestées par l'organisation [1].

Enfin dans l'attribut le plus saillant de l'humanité, dans son activité la plus humaine, dans la parole, la matière et l'esprit se confondent plus indissolublement que partout ailleurs. La parole suppose un organe corporel. Elle est un composé de sons, c'est-à-dire de vibrations d'un fluide élastique. C'est donc un mouvement de la matière, et cependant ce n'est pas seulement le signe, le symbole de l'esprit, ce n'est pas seulement pour lui un moyen de manifestation, mais le moyen de son développement et presque la condition de sa vie. Nous ne pensons distinctement qu'en mots, et nul n'a des mots sinon par la parole sonore. Les sourds-muets eux-mêmes n'y arrivent pas autrement. Ceux qui possèdent les idées par la parole les leur communiquent au moyen d'autres procédés. Ainsi ils sont complétés par l'espèce. — L'indissoluble union de la matière et de l'esprit se laisse poursuivre, dans l'étude des langues, jusque sous le voile mystérieux à l'ombre duquel l'esprit spontané élabore ses premières idées. Nul mot qui tôt ou tard ne reçoive un sens spirituel, nul qui ne se ramène à une signification physique et matérielle. Sans la faculté primitive de spiritualiser le matériel, de matérialiser le spirituel, aucune langue existante ne saurait être expliquée.

[1] On a rapproché les quatre tempéraments principaux des quatre grandes fonctions vitales, le tempérament sanguin marquerait dans cette théorie la prédominance de la production, le phlegmatique celle de la reproduction, la sensibilité prévaudrait dans le mélancolique, et l'irritabilité dans le cholérique. Il est facile de tirer de là la *dignité* relative des tempéraments; les deux premiers formeraient une classe inférieure. L'extrême de chaque tempérament est du reste par lui-même une sorte de maladie.

III.

La question de la réunion de l'âme et du corps, et de leur réciprocité d'action a donné naissance à un grand nombre de théories diversement célèbres dans l'histoire de la philosophie. A côté, au-dessus [1] plutôt, du matérialisme qui ne voit partout que mouvement et pesanteur, il faut placer l'*idéalisme,* selon lequel l'esprit seul existerait réellement, tandis que le monde matériel des couleurs et des formes n'aurait point, lui, d'existence propre, mais seulement la vérité d'une idée, d'une manière de voir nécessaire à certains ordres d'esprits, une vérité dans la pensée pareille à celle de la poésie [2]. Deux difficultés principales s'opposent au crédit de cette doctrine. La première est une difficulté tout extérieure : c'est la peine que trouvent la plupart des intelligences à attribuer au monde spirituel une réalité supérieure à celle du monde visible. Mais en outre, l'idéalisme rencontre une difficulté intérieure, qui consiste dans l'obligation où il se trouve de rendre compte, en partant de sa donnée fondamentale, des lois et de la raison d'être du monde phénoménal : En effet, celui-ci pour n'exister qu'en idée n'en demeurerait pas moins un fait grave réclamant une explication complète [3].

[1] Au dessus parce qu'il est moins éloigné du vrai, cela va sans dire. L'idéalisme est l'expression abstraite, incomplète encore et partant erronée d'une vérité. Il exprime que la réalité de l'existence spirituelle est d'une autre espèce, d'un ordre supérieur à celle de l'existence matérielle. Dans ce sens l'idéalisme est plus vrai.

[2] L'idéalisme comporte plusieurs nuances et se rattache à des systèmes assez différents les uns des autres. Malebranche, Leibnitz, Berkeley, Fichte, etc. Toute philosophie spéculative est, dans une certaine mesure, idéaliste.

[3] On demande encore la solution de ce problème aux penseurs ingénieux qui représentent et qui développent l'idéalisme objectif de *Hegel.*

Descartes est le philosophe qui a développé avec le plus d'insistance et de précision l'idée d'une âme consistant uniquement dans la pensée, absolument différente du corps qui n'est que matière, c'est-à-dire étendue. De cette absolue séparation des deux sphères vient son opinion bien connue que les animaux ne sont que des machines.

Quant à l'union de l'âme et du corps, Descartes ne l'a point expliquée. — Il voit le siége de l'âme dans la glande pinéale (partie intérieure du cerveau) d'où elle communique au corps les mouvements volontaires par le cours des esprits animaux qui se meuvent dans les nerfs, et le mouvement de ces esprits animaux transmet à l'âme les impressions du dehors par l'ébranlement de la glande pinéale. Mais les esprits animaux ne sont qu'un fluide matériel ; c'est-à-dire le corps, et le problème demeure tout entier. Descartes ne le touche point dans ses traités, et dans ses lettres il explique que cette action réciproque de l'âme sur le corps est due uniquement à la puissance de Dieu. Le développement de cette dernière idée par un disciple conséquent du Cartésianisme (Arnold Geulinx professeur à Louvain, puis à Leyde) produisit la théorie célèbre sous le nom de théorie de la *cause occasionelle.* Partant de l'idée que le corps et l'âme sont des substances différentes, Geulinx nie que l'un puisse jamais exercer sur l'autre aucune influence. Il enseigne que c'est Dieu qui met notre corps en mouvement chaque fois, à l'*occasion* de notre volonté, tout comme il produit une idée en nous à l'occasion de chaque affection du corps.

La doctrine de Spinosa ressemble à cette opinion cartésienne avec une différence qui tient au fond des deux systèmes. L'unité que le Dieu des cartésiens produit incessamment par son activité, le Dieu immobile de Spinosa la réalise par sa nature même et sans aucun acte. — Ce Dieu étant la substance absolue, pensée et étendue à la fois, cha-

que âme individuelle n'est qu'une modification de cette substance, en tant qu'infinie pensée, tout comme chaque corps est une modification de Dieu en tant qu'étendue. L'âme est ainsi une idée en Dieu, correspondant à l'une de ses modifications qui est le corps, ou, pour parler avec Spinosa, l'âme est l'idée du corps. Cette formule a quelque chose de séduisant, mais nous ne pouvons l'entendre qu'au moyen des notions fournies par l'ensemble du système de Spinosa. Elle tombe ou se relève avec le Spinosisme tout entier. Or le Dieu-substance de Spinosa dans lequel toutes choses *sont* d'avance et qui ne *produit* point, ne saurait être le premier principe d'un monde où la production et la liberté jouent un si grand rôle.

La pensée de Leibnitz était au fond contraire au dualisme absolu, puis qu'il dit qu'au regard de Dieu toute substance est spirituelle, et que le monde matériel ne naît pour nous que de l'imperfection de notre point de vue. Cependant il reconnaît dans l'âme et dans le corps deux êtres différents; la première est une unité, le second un aggrégat. Comme un être réel ne peut, à son dire, avoir aucune action immédiate sur un autre, la difficulté du problème qui nous occupe, subsistait pour lui tout entière. — Il a cherché à la lever par l'hypothèse de l'*harmonie préétablie.* Ici Dieu ne se met plus en mouvement à propos de chaque modification dans l'une des sphères afin d'en provoquer une correspondante dans l'autre. C'est dès l'origine que chacune d'elles, impénétrable à toute influence étrangère, est constituée de manière que dans son développement spontané elle corresponde exactement à toutes les autres. L'harmonie du corps d'un individu et de son âme n'est qu'un exemple plus apparent de l'harmonie universelle qui règne entre la nature et l'esprit, ou plutôt entre tous les êtres particuliers, toutes les *monades*. Ainsi sans avoir au-

eune action réciproque, les monades corporelles et la monades pirituelle se répondent toujours parfaitement.

Les deux hypothèses des causes occasionnelles et de l'harmonie préétablie se recommandent l'une et l'autre au dualisme conséquent, préférablement à l'idée plus ancienne et plus commune d'une *influence physique,* dans laquelle les corps agiraient sur l'esprit comme ils feraient sur un autre corps et vice-versa, manière de voir incompatible avec les idées reçues sur l'esprit et sur la matière. Toutefois l'idée vulgaire a ceci pour elle, qu'elle admet, si elle ne l'explique point, une action réelle de l'esprit sur le corps et du corps sur l'esprit, tandis que les autres n'ont d'autre but que de faire comprendre comment il peut nous sembler qu'une telle action ait lieu, tandis que pourtant il n'en est rien.

Or la question n'était pas si l'action a lieu, mais comment? Nous demandions une explication : on détruit le fait à expliquer. Nous prétendons non pas croire, mais sentir, mais *savoir* que l'esprit agit sur le corps et le corps sur l'esprit. Et c'est pourtant là ce que l'on nie. Ce genre d'explication est quelquefois nécessaire quand les questions ont été mal posées, mais on ne peut pas dire qu'il procure jamais beaucoup de satisfaction.

La critique de ces hypothèses exigerait l'examen complet des systèmes auxquels elles se rattachent ou dont elles procèdent. Au premier coup-d'œil elles ont ceci d'embarrassant qu'elles nient la chose à expliquer, l'action réciproque du corps sur l'âme. La question demeure.

IV.

Notre premier examen paraît nous conduire plutôt à une doctrine d'unité. Il n'y a qu'un homme, il n'y a qu'un principe. Le corps et l'âme ne sont que les deux côtés de sa ma-

nifestation. Au fait, on n'a pas besoin de prendre cela dans le sens idéaliste ; ce n'est pas matérialisme non plus, car rien ne prouve que la nature soit purement matérielle, pas plus qu'il n'est démontré que toutes les lois de la matière se réduisent au mécanisme, si du moins ce mot de *matière* doit exprimer l'idée d'une chose réelle et non pas une simple abstraction. Tout dans la nature nous montre la présence de l'idée, de l'esprit ; le sensible et l'intelligible s'y manifestent également, et l'idée ne s'y trouve pas en dehors, à côté de la matière, l'esprit n'a pas travaillé *sur* la matière, il ne lui a pas seulement comme dans l'œuvre de l'art humain, imprimé son sceau.— Non, l'esprit est ici *dans* la matière ; il la meut, il l'agite, il l'inspire, il l'épanouit en fleurs merveilleuses ; il la fait respirer, bondir, il réveille en elle l'instinct, l'art, l'ivresse et l'amour. Si donc dans toute chose de la nature nous découvrons la présence de la pensée et de l'esprit, si cette manifestation devient, dans la grande échelle des êtres, de plus en plus intime, de plus en plus éclatante, de plus en plus victorieuse, si l'unité du corps et de l'esprit, qui est le fait saillant dans l'homme, est aussi le grand phénomène du monde qui l'entoure — pourquoi nous refuserions-nous à prononcer le mot qui doit, semble-t-il, tout concilier, tout éclaircir, la spiritualité du corps lui-même, l'identité de la nature et de l'esprit, qui se révèle dans l'homme, sommet, terme, vérité de la nature, dans l'homme qui est la nature elle-même, parlant son vrai langage, levant son voile, nommant son nom ? — Cette tentative d'explication descend plus avant dans les faits et semble monter plus haut dans les idées que les précédentes. Nous avons, en nous y engageant, reconnu la place d'une philosophie de la nature à laquelle *Schelling* a laissé son nom — et dont les principales idées sont maintenant un bien commun aux esprits spéculatifs soit en Allemagne soit

ailleurs [1]. Cependant nous ne pouvons embrasser cette vue sans en comparer de plus près les conséquences à l'ensemble des faits.

Si nous avons dû reconnaître l'impossibilité de saisir quelque part une manifestation de l'âme absolument à part du corps — nous ne sommes pas moins spectateurs habituels d'une foule de phénomènes qui nous obligent à reconnaître en nous une dualité de direction bien plus prononcée que la simple différence entre les parties ou les fonctions d'un même organisme visible —, une dualité de tendances, de besoins qui va jusqu'à l'opposition. — L'hypothèse d'une unité pure et simple de notre nature n'explique point ces faits. Ainsi dans le domaine de l'invisible et de l'immatériel lui-même, il faut distinguer ce qui est involontaire, inconscient et soumis à des lois générales pareilles à celles qui se manifestent dans la nature — et ce qui est esssentiellement volontaire, réfléchi, particulier à l'individu. — Ces deux parties de notre être sont toujours en rapport l'une avec l'autre mais le rapport lui-même peut varier. L'être inconscient peut dominer la volonté consciente, lutter avec elle, lui être soumis. — Ainsi la lutte de l'esprit contre la faim, contre le sommeil. Au milieu de la désorganisation la plus profonde du corps l'âme peut, on le sait, jouir d'une paix et d'une félicité plus grande que dans les circonstances les

[1] Sur la spiritualité de la nature comparer Jacob Böhm — Stahl, Leibnitz, Kant, Maine de Biran. Dans une dissertation pour obtenir le grade de docteur soutenue en Sorbonne en 1839, l'auteur déjà célèbre de la Métaphysique d'Aristote, M. Félix Ravaisson, a fait voir dans les phénomènes de l'*habitude* le moyen de rendre sensible l'obscurcissement progressif de la spiritualité qui est au fond de toutes les sphères de l'existence. Disciple de Stahl et de M. de Biran, M. Ravaisson n'a pas emprunté à l'Allemagne contemporaine les doctrines essentielles de sa philosophie, il semble plutôt les avoir retrouvées, par une méthode originale et plus conforme au génie de son pays.

plus prospères. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la chose, il est constant que l'homme éprouve des besoins, des désirs qui l'engagent à sacrifier son corps. Enfin il est impossible de s'être observé dans un de ces moments où nous nous nous sentons sollicités sourdement et sans relâche par un désir quelconque fondé sur les rapports de notre organisation animale, et où la volonté réfléchie s'efforce de combattre ce penchant, sans avoir reconnu avec une certitude supérieure à toutes les objections, qu'en effet il y a plusieurs êtres en nous. Cet être inconscient, c'est la force qui produit et qui maintient le corps; nous ne pouvons l'appeler que le corps. Et s'il n'est pas le même que celui qui pense, si le bonheur de l'un peut être le malheur de l'autre, si le triomphe de l'un peut être la ruine de l'autre, ne revenons-nous pas à confesser la dualité du corps et de l'esprit?

La dernière théorie ne paraît donc pas expliquer mieux que les précédentes notre expérience intérieure. Une observation plus étendue montrera sa complète insuffisance. Notre corps est évidemment, dans un certain sens, un objet de la nature comme tous les autres; composé des mêmes substances il est soumis aux mêmes lois.—Quant au monde spirituel, nous ne le connaissons que par notre propre âme. Lorsque nous parlons d'esprit, il s'agit donc d'un esprit de la nature du nôtre, à moins toutefois que nous ne pensions point en parlant. Proclamer l'identité du corps et de l'âme dans l'homme c'est, par une conséquence immédiate, reconnaître l'identité de l'esprit et de la nature en général. Dès lors aussi, comme nous venons de le faire entendre, l'homme est complètement identifié avec la nature extérieure. L'homme n'est plus rien que le sommet et le chef de la nature, et la nature visible tout entière n'est qu'une échelle de degrés qui montent à l'être dans lequel sa spiritualité se manifeste. Et l'observa-

tion le montre en effet ; l'homme est le chef de la nature, dont les produits divers sont des échelons conduisant à lui. Mais l'homme est aussi autre chose que le chef de la nature, et la nature autre chose encore qu'un chemin vers l'homme. L'homme est autre chose, puisqu'en lui se déploie un monde d'activité réfléchie, de volonté consciente, de science et de religion, dont la nature ne sait rien, un monde pour lequel les lois auxquelles toute la nature est soumise ont cessé d'exister [1]. La nature est autre chose qu'une aspiration à l'homme puisque dans tous les ordres de phénomènes elle a un côté qui lui est contraire, hostile ; ainsi les climats brûlants, où cependant la puissance de la nature se déploie avec plus de grandeur ; les plantes vénéneuses, les animaux parasites, le tigre et la foudre. Il est impossible de soutenir que dans la nature où nous vivons tout soit calculé pour l'homme. La classification des êtres organisés qui les range tous dans une série ordonnée d'après leur degré d'éloignement vis-à-vis de l'organisation humaine, ne soutient pas un examen impartial [2]. Bornons-nous à citer une classe remarquable par la

[1] Sans cesser d'*être* pour l'esprit, le temps et l'espace perdent vis-à-vis de lui l'empire absolu, le caractère de limites infranchissables qu'ils ont pour toute existence matérielle.

[2] Ce point mérite une attention particulière dans toute Anthropologie véritablement scientifique. Il a été traité avec quelque développement dans un chapitre subséquent de cette introduction. Attaquée au nom de la philosophie de la nature, la grande classification du règne animal présentée par G. Cuvier est pour la véritable philosophie de la nature et par conséquent pour l'Anthropologie une donnée de fait du plus grand prix. La valeur objective de cette classification ressort avec évidence de sa comparaison avec les résultats obtenus par l'étude des êtres organisés des époques antérieures. (Voyez l'ouvrage intitulé, Geologie und Mineralogie in Beziehung zur natürlichen Theologie von D^r. William Buckland, übersetzt und mit Anmerkungen und Zusätzen versehen von D^r. L^s. Agassiz, 1er vol. page 38 et 70. Notes du Traducteur). L'auteur de cet article et le célèbre traducteur de Buckland ont puisé plusieurs vues élevées sur la

richesse de son développement dans toutes les directions, sans qu'il soit possible de trouver dans ce développement la moindre trace d'une approximation vers le type humain. Je veux parler des *Insectes*[1]. La proposition que la nature existe par l'homme et pour l'homme ne saurait donc être admise sans des explications et des réserves considérables. Mais si la nature possède vis-à-vis de l'homme une sorte d'indépendance, il doit en être pareillement du *corps*, qui est évidemment nature. Et c'est ce que le fait prouve tous les jours ; ainsi un développement physique même normal qui s'opère en dépit de nous, comme un embonpoint exagéré, une voix qui change, etc., etc. — L'âme est partout, le corps est partout ; l'âme régit le corps et le corps régit l'âme ; l'âme se rend indépendante du corps et le corps se maintient indépendant malgré l'âme. Toutes ces propositions sont également incontestables. Mais les problèmes que nous nous sommes posés n'ont point encore reçu de solution certaine. Toutefois, si nous essayons de recueillir les résultats des faits que nous avons rappelés et des réflexions que ces questions et ces faits ont dû faire naître, ils s'exprimeraient dans les propositions suivantes, qui deviendront l'objet de l'examen scientifique :

1° L'âme libre, consciente et réfléchie n'est pas la même chose que le corps.

2° Elle a besoin d'organes et par conséquent d'un corps pour toutes les manifestations de son activité ; elle est na-

nature à la même source, le commerce et les travaux inédits d'un des savants et des philosophes les plus éminents de notre époque, le Dr. K. W. Schimper dont le séjour en Suisse, il y a quelques années, a laissé chez plusieurs un profond souvenir et, nous l'espérons, une impulsion féconde.

[1] Antipathie ou indifférence pour le type humain est le caractère des animaux non-vertébrés en général.

turellement appelée à se déployer dans un corps, et nous ne saurions nous faire aucune idée de son existence indépendamment de cette union.

3° Enfin, nous avons acquis la certitude que les phénomènes de la vie corporelle ne peuvent pas être expliqués d'une manière purement matérielle, mais qu'ils doivent être considérés eux-mêmes comme le produit et la manifestation d'un être spirituel. Ceci s'éclaircira plus tard.

Nous voilà donc revenus à un dualisme; mais ce dualisme diffère en deux points essentiels du dualisme abstrait, absolu, que nous avons caractérisé au commencement du chapitre.

Les deux parties de l'homme ne sont plus des natures opposées dont l'une se définisse par la négation des attributs de l'autre. — Puis l'union de l'âme à son instrument visible ne se présente plus comme accidentelle, indépendante de la nature de l'âme. Elle se fonde sur cette nature, elle en est la conséquence nécessaire.

On doit être frappé de la coïncidence de ces premiers résultats d'un examen parfaitement indépendant avec les doctrines de la Bible sur la nature humaine et sur l'immortalité. Le Christianisme ne sait rien d'une immortalité abstraite. Il enseigne la résurrection des corps. (1 Cor. XV, 42.) La doctrine de la résurrection des corps n'est pas un dogme isolé dont il soit possible d'abstraire dans l'exposition des idées chrétiennes. Elle se lie à l'ensemble de cette révélation. La science, à laquelle son but fait un devoir de l'indépendance, ne peut s'appuyer sur aucune tradition comme sur une autorité. Mais c'est la science elle-même qui dirige notre attention sur le grand fait du Christianisme. Aussi le désaccord ou l'harmonie de ses opinions philosophiques avec les doctrines de la révélation ne peut-il être sans importance pour un esprit cultivé. D'un autre côté si les doc-

trines religieuses doivent pénétrer l'humanité et la guérir, il est nécessaire qu'elles soient *comprises*, et par conséquent que l'ensemble de nos jugements et de nos idées soit en rapport avec elles. L'un des premiers devoirs du Chrétien serait donc de travailler à conformer sa pensée au Christianisme sur tous les points, à transformer la Révélation extérieure en *nouvelle nature*, pour l'intelligence comme pour le cœur. La doctrine cartésienne sur l'opposition absolue de la matière et de l'esprit est incompatible avec le Christianisme, et l'on ne peut les admettre simultanément que par une inconséquence [1].

[1] Ce moyen est fort usité.

CH. SECRETAN.

LTTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

M. MICKIÉWICZ.

QUATRIÈME ARTICLE.

LE LIVRE DES PÈLERINS POLONAIS.

Il nous reste à parler de la seconde partie de cet ouvrage. C'est la plus importante, la meilleure dans le double sens du mot, celle où parait davantage et le talent de l'auteur et la beauté morale du livre. Cette dernière éclate presque à chaque page ; elle donne aux moindres détails un charme et une valeur qu'ils n'auraient pas au même degré dans une œuvre purement littéraire, où l'âme et la conscience ne seraient pour rien : elle anime et vivifie ces conseils, ces contemplations, ces vœux, ces paroles d'encouragement et d'espoir que le Pèlerin-poète envoie à travers l'Europe à ses frères, à ces hommes qui ne sont pas des réfugiés, dit-il, puisqu'ils cherchent autre chose encore qu'un refuge, qui ne sont pas des exilés puisque l'autorité qui les a bannis n'est pas une autorité légitime, à ces hommes sans nom qui cherchent le leur et en attendant de l'avoir trouvé se nom-

ment Pèlerins, parce qu'ils ont fait vœu d'aller en pèlerinage à la terre sainte.

Cette terre sainte, c'est la Pologne. L'avenir du Pèlerin, son espoir, son but, l'œuvre qu'il s'est imposée et qu'il veut accomplir, c'est l'affranchissement de la Pologne. Mais les destinées de cette patrie sont dans l'avenir liées à une cause plus grande encore que la sienne, à la cause de ce que l'illustre écrivain appelle la civilisation chrétienne.

« On vous dit souvent que vous êtes au milieu de nations civilisées, et que vous devez recevoir d'elles la civilisation : mais apprenez que ceux qui vous parlent de civilisation ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils disent.

« Le mot de *Civilisation* signifiait le Civisme et vient du mot latin *civis*, citoyen ; et on appelait citoyen l'homme qui se sacrifiait pour sa patrie, comme Scevola, et Curius, et Décius ; et un tel sacrifice était un acte de civisme. C'était une vertue payenne moins parfaite que la vertu chrétienne, laquelle nous ordonne de nous sacrifier non seulement pour notre patrie, mais pour tous les hommes ; cependant c'était toujours une vertu.

« Mais ensuite, dans la confusion impie des langues, on a appelé civilisation une parure élégante et à la mode, une cuisine recherchée, des auberges commodes, de beaux théâtres et des routes bonnes et larges.

« En vérité, non seulement un chrétien, mais un payen romain s'il sortait du tombeau et s'il voyait les hommes que l'on appele aujourd'hui civilisés, s'indignerait et demanderait de quel droit ils osent s'arroger un titre qui vient du mot de citoyen, *civis*.

« Donc n'admirez pas tant les nations qui s'engraissent dans le bien-être, et qui sont les plus industrieuses et les mieux administrées.

« Car si une nation qui vit dans le bien-être et qui fait

bonne chère doit être la plus estimée, vous devriez donc estimer le plus ceux d'entre vous qui sont les plus gros et les plus robustes. Ce sont là des qualités d'animaux, mais à l'homme cela ne suffit pas.

« Et si les nations industrieuses doivent être les plus admirées, vous devriez donc admirer le plus les fourmis qui nous surpassent tous en industrie ; mais à l'homme cela ne suffit pas.

« Et si les nations les mieux administrées doivent être réputées les plus civilisées, où y a-t-il une meilleure administration que dans une ruche ? Reconnaissez donc la supériorité de la civilisation des abeilles ! Mais à l'homme cela ne suffit pas. Car la seule civilisation vraiment digne de l'homme, c'est la civilisation chrétienne. »

Cette civilisation, qui sera celle de l'avenir, doit être prêchée ; c'est la tâche imposée aux Pèlerins polonais.

« Je vous le dis en vérité, vous n'êtes pas venus pour apprendre des étrangers leur civilisation ; mais vous êtes venus pour leur enseigner la vraie civilisation chrétienne. »

Les deux grands ennemis de cette civilisation sont le Despotisme et l'Egoïsme ;

L'Egoïsme est partout en Europe ; le Pèlerin doit l'attaquer et le combattre partout.

« Car quiconque ne quitte pas sa maison et ne va pas au devant du mal pour l'extirper de la surface de la terre, verra le mal venir le trouver lui-même et se dresser devant sa face. »

« Dans les anciens jours, après qu'on eut bâti la première ville sur la terre, il y éclata un grand incendie.

« Alors, parmi les habitans de cette ville, les uns se levèrent de leurs lits et se mirent à regarder par les fenêtres ; et voyant que le feu était loin d'eux ils retournèrent dans leurs lits, et ils s'endormirent.

« Et les autres, voyant le feu plus près d'eux, restèrent

sur le seuil de leurs portes et ils disaient : nous éteindrons ce feu quand il viendra chez nous.

« Mais le feu s'accrut violemment, et il brûla les maisons de ceux qui restaient à leurs portes, et ceux qui dormaient il les brûla avec leurs maisons.

« Cependant, il y avait aussi quelques hommes dévoués : ceux-là, voyant le feu, quittèrent de suite leurs maisons, et portèrent leurs secours aux voisins ; mais comme il y avait peu d'hommes dévoués, l'incendie ne put être arrêté...

. . . .

« Or cette ville c'est l'Europe, et le feu c'est l'ennemi de l'Europe, le despotisme dont le siège est en Russie ; et les hommes qui dorment ce sont les Allemands, et les hommes qui restent à leurs portes ce sont les Français et les Anglais, et les hommes dévoués ce sont les Polonais. »

Ces égoïstes que l'auteur dans son stile biblique appelle les *Idolâtres* forment partout l'immense majorité. Ce sont des hommes sans conviction, sans foi sociale, sans mobile que l'intérêt, mettant tout leur cœur au présent et dans le présent à ce qui les touche. Entre eux et les Pèlerins sont les *Politiques*, les *Libéraux*, les adorateurs de la souveraineté du peuple, de l'Egalité et de la Liberté. Ceux-là, M. Mickiewitz les appelle *Juifs*, *Hommes de la loi ancienne*, car pour eux les formes sociales sont tout, ou du moins l'essentiel ; ils s'en préoccupent au point d'oublier ce qui seul leur donnerait vie et valeur, l'esprit de sacrifice, le dévouement sans lequel il n'y a ni société digne de ce nom, ni surtout civilisation chrétienne. Ces hommes, dit-il, ont la haine des idolâtres, mais ils n'ont pas l'amour du prochain. Leur Dieu est la souveraineté du peuple, Dieu juste mais plein de colère et destructeur comme le feu. . . .

« Ce sont eux, dit-il encore, qui se prennent de querelle sur les deux chambres, et sur la chambre héréditaire, et sur

la chambre élective, et sur le mode d'élection, et sur le salaire du roi, et sur la liberté de la presse ;...

« N'admirez pas leur sagesse, c'est la sagesse de la loi ancienne. Ce sont des Pharisiens et des Sadducéens qui se disputent sur ce qui est pur ou impur et qui ne comprennent pas ce que c'est que d'aimer et de mourir pour la vérité.

« Et quand ils vous entendent, vous arrivés du nord, parler de Dieu et de la liberté, ils se courroucent et ils s'écrient comme les docteurs contre le Christ : Et d'où lui est venu tant de sagesse, au fils du charpentier? Et comment un prophète a-t-il pu naître à Nazareth? et comment ose-t-il nous en apprendre, à nous vieux docteurs?

» Et quand ils parlent de votre guerre pour le salut des nations, ils ne nient pas que vous ayez bien agi, mais ils disent que c'était mal à propos, de même que les docteurs reprochaient au Christ d'avoir osé guérir les hommes le jour du sabbat et s'écriaient : est-il permis de guérir le jour du sabbat? Est-il permis, pendant la paix de l'Europe, de faire la guerre à la Russie?

« Et s'ils font l'aumône aux veuves et aux orphelins de la liberté, aux veuves et aux orphelins de l'Espagne, et du Portugal, et de l'Italie, et de la Pologne, ils la font en public, dans les chambres, comme faisaient les Pharisiens.

« Et s'ils donnent quelque chose à leur patrie, ils discutent combien ils doivent donner, d'après la loi ou la constitution.....

« Les Anglais qui aiment la liberté d'après la loi ancienne, disent : Prenons aux Français la mer, comme Israël prenait des villes à Juda. Et les Français de la loi ancienne disent : prenons aux Allemands les bords du Rhin. Et les Allemands disent : prenons aux Français les bords du Rhin ; et ainsi du reste. Je vous dis donc qu'ils sont fous et que l'idolâtrie les gagne, le culte de Baal et de Moloch et de l'Equilibre.

« Car les ports, et les mers, et les terres sont l'héritage des peuples libres. Est-ce que le Lithuanien et le Polonais se disputent entr'eux sur la frontière du Niémen, sur Grodno et sur Byalistok ? Je vous dis donc que le Français et l'Allemand et le Moscovite doivent être comme sont le Polonais et le Lithuanien.

« Un certain sauvage entra, avec sa femme et ses enfans dans une maison délaissée ; et voyant les fenêtres il dit ; ma femme regardera par cette fenêtre-ci, et moi par celle-là, et mon fils par cette autre. Ils regardaient donc, et quand ils quittaient les fenêtres ils les bouchaient, d'après la coutume des hommes sauvages, pour que la lumière appartenant à l'un d'eux ne parvint pas aux autres. Et le reste de la famille n'avait pas de fenêtres.

« Et le sauvage dit : A ce poêle c'est moi seul qui me chaufferai (car il n'y avait qu'un poêle), et que les autres se fassent chacun un poêle. Et il dit ensuite : ouvrons dans cette maison pour chacun de nous une porte séparée ; et ils ruinèrent ainsi la maison, et ils se battaient souvent entr'eux pour la lumière et pour la chaleur, et pour la division du logement.

« Voilà comment font les nations européennes ; elles s'envient l'une à l'autre le commerce des livres, et le commerce du vin, et du coton, et du poivre, ne sachant pas que la science et la richesse appartiennent à la même maison, qu'elles appartiennent à tous les peuples libres. »

Tels sont les hommes auxquels le Pèlerin Polonais doit enseigner la civilisation chrétienne. Ce qu'il lui faut, pour remplir dignement cette mission, c'est ce qu'avaient les apôtres de Jésus, le talent, l'habileté, la science; non, mais ce qui les supplée, ce qu'elles ne suppléeront jamais, la foi, l'amour, le dévouement et l'esprit de sacrifice.

« L'étoile des Pèlerins c'est la Foi céleste et leur boussole c'est l'amour de la patrie.

« L'étoile éclaire partout et la boussole indique toujours le nord. Et avec cette boussole on peut naviguer aussi bien dans l'orient que dans l'occident ; et sans elle, même dans le nord, il n'y a qu'erreur et naufrage.

« Voilà pourquoi avec la foi et l'amour elle arrivera au port la barque des pèlerins Polonais ; et sans foi et sans amour les peuples grands et puissans dériveront et feront naufrage ; et si quelqu'un d'entr'eux se sauve, il ne reconstruira pas de vaisseau. » . . . .

. . . .

« Il y en a parmi vous qui disent, nous voilà sans autre arme que le bâton du pèlerin : comment pourrons-nous changer l'ordre établi dans les nations grandes et puissantes?

« Ceux qui parlent ainsi doivent se rappeler que l'empire romain était grand comme le monde, et que l'empereur romain était puissant comme tous les rois d'aujourd'hui pris ensemble.

« Et voilà que le Christ envoya contre l'empereur douze hommes simples; mais comme ces hommes avaient l'esprit saint, l'esprit de sacrifice, ils vainquirent l'empereur.

« Et s'il y en a parmi vous qui disent : nous ne sommes que des soldats illettrés, comment pourrons-nous vaincre par notre parole les sages des nations les plus éclairées et les plus civilisées?

« Ceux qui parlent ainsi doivent se rappeler que les sages d'Athènes passaient pour être les plus éclairés et les plus civilisés du monde, et qu'ils n'en furent pas moins vaincus par la parole des apôtres; car les apôtres ayant prêché au nom de Dieu et de la liberté, le peuple abandonna les sages et suivit les apôtres.

. . . .

« Sur quels hommes votre patrie a-t-elle fondé ses plus hautes espérances et les fonde-t-elle encore aujourd'hui?

« Ce n'a point été sur les hommes qui s'habillaient le mieux et qui dansaient avec le plus de grâce et qui avaient la cuisine la plus recherchée; car la plupart de ces hommes n'avaient pas d'amour pour la patrie.

« Ce n'a point été non plus sur les hommes qui avaient autrefois servi et qui ont appris le mieux a exécuter des marches et des manœuvres militaires, et à disserter, et à écrire des livres sur la guerre; car la plupart de ces hommes n'avaient pas de foi dans la cause de la patrie.

« Mais c'a été sur les hommes que vous appeliez bons Polonais, pleins d'esprit de sacrifice, sur de simples et loyaux soldats et sur la jeunesse . . . .

. . . .

. . . .

« Il est bon d'apprendre l'industrie et les arts, et les sciences; et ce n'est pas seulement chez les Européens, mais encore chez les Turcs et chez les sauvages que l'on peut apprendre des choses fort utiles. Apprenez-les donc, afin de vivre de votre propre travail, comme les apôtres vivaient des travaux de charpentier, et de tisserand, et de tonnelier; mais ils n'oubliaient jamais qu'ils étaient apôtres, appelés à enseigner des choses plus hautes que toutes les industries, et tous les arts, et toutes les sciences.

« Ne discutez pas beaucoup sur la forme du gouvernement futur de la Pologne. Ce ne sont pas ceux qui discutent le plus qui la gouverneront le mieux, mais bien ceux qui aiment le mieux et qui sont les plus remplis de l'esprit de sacrifice.

. . . .

. . . .

« L'homme prudent qui va au conseil national, sans avoir le cœur pénétré de l'amour du pays, réfléchit sur ce qu'il doit mettre au commencement de son discours, et au mi-

lieu, et à la fin, car c'est ce qu'il a appris à l'école; mais comme il n'a pas le sentiment de la cause nationale, son discours sera fait avec art, mais vide, et il passera sans laisser de souvenir.

« Mais l'homme probe qui va au conseil national le cœur plein d'amour de la patrie et convaincu de la vérité de ce qu'il a à dire, parle sans penser à l'ordre de ses paroles, et cependant son discours sera bien ordonné, et les sténographes le reproduiront pour servir de modèle aux autres; et il sera étonné lui-même d'avoir si bien parlé.

« De même les législateurs pénétrés d'amour pour la patrie établiront dans le pays des institutions conformes à ses besoins, et le pays sera bien organisé, et d'autres hommes transcriront leurs lois et les imiteront.

« La république que vous devez fonder est semblable à une forêt que l'on veut planter. Si on sème une bonne semence sur une bonne terre, on peut être sûr qu'il en naîtra des arbres, et on n'a pas besoin de penser à leur forme, ni de craindre qu'il ne vienne des feuilles de sapin aux chênes, ou des feuilles de chêne aux sapins.

« Semez donc l'amour de la patrie, et l'esprit de sacrifice, et soyez sur qu'il en naîtra une république grande et belle. »

Dans ce livre on le voit ce n'est pas de questions politiques qu'il s'agit; l'ame du vrai Polonais a besoin d'autre chose. Il ne se passionne pas pour ou contre telle ou telle forme de gouvernement. Il ne demande, il ne cherche que ce qu'il a perdu, sa patrie, cette Pologne qui pour renaître a besoin, non pas de science et de discussions politiques, mais de dévouement et d'amour. Car ici, je le répète, l'amour est tout; l'amour, comme dans l'évangile suffit à tout, supplée tout; que dis-je? il fait jusqu'à des miracles, il donne au cœur des fils pour sauver leur mère l'habileté que les habiles sans cœur n'ont pas.

« Une certaine femme étant tombée en léthargie son fils appela des médecins.

« Les médecins dirent tous : choisissons un d'entre nous pour la traiter.

« Un des médecins dit : je la traiterai d'après la doctrine de Brown ; mais les autres répondirent : c'est une mauvaise doctrine ; il vaut mieux qu'elle reste en léthargie et qu'elle meure que d'être traitée d'après Brown.

« Un autre dit : je la traiterai d'après la doctrine de Hahneman ; et les autres répondirent : c'est une mauvaise doctrine ; il vaut mieux qu'elle meure que d'être traitée d'après la doctrine de Hahneman.

« Alors le fils de la femme dit : traitez-la comme vous voudrez, pourvu que vous la guérissiez. — Mais les médecins ne purent s'accorder, les uns ne voulant céder en rien aux autres.

« Alors le fils poussa un cri de douleur et de désespoir; oh ma mère ! Et la femme s'éveilla à la voix de son fils et revint à la santé. Et les médecîns furent chassés.

« Il y en a parmi vous qui disent : il vaut mieux que la Pologne reste dans la servitude que de revivre par l'aristocratie. Et les autres disent : il vaut mieux qu'elle reste dans la servitude que de revivre par la démocratie. Et d'autres disent : il vaut mieux qu'elle reste comme elle est que d'avoir telles et telles frontières. Tous ceux-là sont des médecins et non des fils, et ils n'aiment pas leur mère, la patrie.

« Je vous le dis en vérité, ne recherchez pas quel sera le gouvernement de la Pologne ; il suffit que vous sachiez qu'il sera meilleur que tous ceux que vous connaissez. Ne méditez pas non plus sur ses frontières, car elles seront plus grandes qu'elles ne le furent jamais.

« Et chacun de vous a dans son ame le germe des lois futures et la mesure des frontières futures.

« Plus vous corrigerez et aggrandirez vos âmes, plus vous corrigerez vos lois et plus vous agrandirez vos frontières. »

Féconds et nobles principes ! c'est là saisir les questions de haut ; c'est les prendre au cœur et par ce meilleur côté que le vulgaire des penseurs dédaigne toujours, le côté moral qui seul donne à toute chose son importance et son vrai prix. Ces principes reviennent sans cesse sous la plume de M. Mickiévicz, et ce qui vaut mieux, se mêlent à tout, pénètrent tout dans son œuvre. Ils en sont l'âme, ils lui donnent vie et chaleur, lumière aussi dis-je, car ils éclairent les préceptes de détail, ils en font sentir la valeur par l'origine, en les rattachant à l'amour chrétien.

Car c'est bien de cette grande source de vie morale que dérivent dans la pensée de l'auteur les enseignemens pratiques qui donnent tant de valeur à son livre.

Ils s'y mêlent avec un art infini ; ils naissent les uns des autres avec un charme singulier d'intérêt moral et de beauté littéraire. Ce qu'avant tout il recommande à ses frères c'est de regarder, non pas en arrière pour s'user en regrets et en reproches, se plaindre et douter, mais en avant pour espérer et pour croire.

« Ne recherchez pas sans cesse dans le passé des fautes et des péchés. Ne criez pas : voici un homme qui a sur lui telle tache, je dois la montrer ; voici un homme qui a commis telle faute. Soyez-en sûr, il se trouvera des hommes dont le devoir sera de fouiller toutes ces souillures, et des juges pour les juger, et un bourreau pour les châtier.

« En parlant du passé si vous répétez : dans cette bataille on a fait telle faute, et telle faute dans celle-là, c'est bien; mais ne vous croyez pas pour cela très-savans, car il est aisé de voir les défauts, et difficile de voir le mérite.

« Si dans un tableau il se trouve une tache noire ou un trou, le premier sot venu l'apercevra ; mais les beautés du tableau ne seront vues que du connaisseur.

« Les hommes bons jugent toujours en commençant par le bon côté.

. . . .

. . . .

« Vous êtes dans votre pèlerinage sur une terre étrangère comme était le peuple de Dieu dans le désert. Gardez-vous, pendant le pèlerinage, de vous plaindre et de vous lamenter, ce sont des péchés.

« Vous savez que lorsque le peuple de Dieu retournait à la terre de ses aïeux, à la terre sainte, il errait en pèlerin dans le désert ; et parmi le peuple de Dieu il y eut plusieurs qui désespérèrent et dirent : retournons en Egypte, nous serons dans une terre de servitude, mais nous aurons en abondance de la viande et des légumes.

« Et l'Écriture sainte dit que le Seigneur, offensé, prolongea le pélerinage de la nation jusqu'à ce que tous ceux qui avaient désespéré fussent morts dans le désert ; car aucun d'eux ne devoit voir la terre sainte.

« Vous savez qu'il y en eut d'autres qui ne crurent pas à leurs prophètes et qui dirent : Et comment ferons-nous la conquête de la terre de nos ancêtres lorsque nous avons contre nous des rois puissans et des peuples qui sont comme des peuples de géans ?

« Et l'Écriture sainte dit que Dieu offensé par cette incrédulité, prolongea de nouveau le pèlerinage jusqu'à ce que tous ceux qui avaient douté fussent morts dans le désert, car aucun d'eux ne devait voir la terre sainte.

« Et non-seulement ceux qui se lamentèrent et doutèrent tout haut moururent ainsi, mais encore ceux qui lamentèrent et doutèrent dans leurs cœurs ; car Dieu lit dans les cœurs comme dans un livre ouvert.

« Donc gardez-vous du péché de plainte et de doute, pour ne pas prolonger les jours de votre pèlerinage.

« Et comme dans le camp du peuple élu il y avait des pestiférés atteints de la lèpre, de même aussi parmi vous on rencontre des pestiférés, c'est-à-dire, de mauvais Polonais: ceux-là, fuyez-les, car leur maladie est pire que la lèpre. Or, voici les signes d'après lesquels vous reconnaîtrez leur maladie.

« Le pestiféré ne croit pas à la résurrection de la Pologne, quoiqu'il se soit battu et qu'il soit en pèlerinage pour elle. Et sa maladie se révèle dans des propos comme ceux-ci: Je savais que l'insurrection était une folie, mais je me suis battu avec courage pour elle comme un bon soldat; je sais qu'il est impossible de reconquérir la Pologne, mais je fais le pèlerinage comme un homme d'honneur....

. . . . . « Si le pestiféré dit qu'il se bat pour l'honneur, un officier moscovite ne se bat-il pas aussi pour l'honneur? Et un Italien qui se venge en poignardant son rival, ne dit-il pas qu'il venge son honneur? Or qu'est-ce que cet honneur insensé et idolâtre?

« Je vous le dis en vérité, un soldat qui combat sans foi dans la bonté de sa cause est une bête féroce; et un chef qui conduit son armée au combat sans foi dans sa cause est un brigand.

« Le pestiféré combat sur le champ de bataille et tue deux ennemis; et de retour dans sa tente il corrompt les cœurs des soldats, et tue dix des siens dans leurs âmes.

« Il est semblable à un homme qui va à l'église et se met à genoux, et qui, de retour à la maison, rit de Dieu et de la foi.

« Et qu'il ne s'excuse pas en disant: autre chose est la conduite et l'action et autre la pensée et le discours; car on peut pécher gravement contre la patrie par le discours et par la pensée, et aucun de ces péchés n'échappera à son châtiment. »

« Au lieu de disputer follement entr'eux, de s'élever au dépens les uns des autres, les vrais pèlerins doivent s'oublier chacun pour tous et tous pour leur mère, la patrie. Cette patrie où est-elle?

« Vous entendez ce que disent les Juifs et les Bohémiens, et les hommes qui ont des cœurs de Juifs et de Bohémiens: La patrie est là où l'on est bien. Et le Polonais dit aux nations: La patrie est là où l'on est mal; car partout en Europe où il y a oppression de la liberté, et combat pour la liberté, là aussi il y a combat pour la Pologne, et tous les Polonais doivent livrer ce combat.

« On disait autrefois aux nations: Ne déposez pas les armes tant que l'ennemi retiendra un pouce de votre terre; mais vous, dites aux nations: Ne déposez pas les armes tant que le despotisme retiendra un pouce de terre libre.

« Car le Français, et l'Anglais, et l'Allemand défendent aussi leur bien, et haïssent leurs ennemis. Et cependant, quand le Français, et l'Anglais, et l'Allemand voyagent parmi les peuples, les peuples ne vont pas à leur rencontre, et ne leur chantent pas leurs chants.

« Et vous, les peuples vont à votre rencontre, et ils vous fêtent, et ils vous chantent vos chants, car ils sentent que vous guerroyez pour la liberté du monde. »

A cet amour de la patrie le pèlerin doit tout sacrifier; et d'abord ses passions, car point de vrai pèlerin sans détachement de soi; modestie, sobriété, concorde, union, support mutuel, indulgence réciproque, concessions fréquentes, charité dans les jugemens, voilà ce que l'auteur lui demande dans l'intérêt de sa cause et de la mission qu'il remplit. C'est donc là décidément de la morale, et bien présentée; non pas dans l'ordre roide et pédantesque d'un catéchisme ou d'un traité, mais dans cet ordre vivant et plus lumineux, qui laisse voir l'affinité réciproque, et l'es-

pèce d'entrelacement qui lie si bien en les ramenant les uns dans les autres les préceptes particuliers.

Et comme tout est senti, vient de l'âme et s'adresse à l'âme, comme tout est noble et simple à la fois dans ce beau livre qu'on voudrait citer en entier!

« Pèlerin polonais, tu as été riche, et voilà que tu souffres la pauvreté et la misère; et tu apprendras ainsi ce que c'est que la pauvreté et la misère; et de retour dans ton pays, tu diras: Vous tous, pauvres et malheureux, vous êtes mes cohéritiers.

« Pèlerin, tu faisais les lois, et tu avais droit à la couronne, et voilà que sur la terre étrangère tu es mis hors la loi: et tu connaîtras ainsi ce que c'est que l'absence de protection légale; et de retour dans ton pays, tu diras: Vous tous, étrangers, vous êtes législateurs aussi bien que moi.

« Pèlerin, tu avais de l'instruction, et voilà que l'instruction que tu estimais t'est devenue inutile, et celle que tu négligeais, tu en reconnais maintenant le prix: et tu connaîtras ainsi ce que c'est que la science de ce monde; et de retour dans ton pays, tu diras: Vous tous, simples d'esprit, vous êtes mes condisciples et mes frères.

. . . .

« Ne cherchez pas d'abri auprès des princes, des magistrats, et des sages des pays étrangers. Il est fou celui qui, par un temps orageux, lorsque le ciel gronde, cherche un abri auprès des grands chênes, ou s'enfuit sur les grandes eaux.

« Les princes et les magistrats de ce siècle sont comme ces grands chênes, et la science de ce siècle comme ces grandes eaux.

« Ne croyez pas que le pouvoir soit mauvais en lui-même, ni que la science soit mauvaise en elle-même: ce sont les hommes qui les ont corrompus. . . . .

. . . . « La science selon le Christ devait être la parole de Dieu, le pain et la source de la vie. Le Christ a dit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de parole.

« Et aussi long-temps qu'il en a été ainsi, on a révéré le pouvoir et la science. Mais ensuite des hommes vils ont commencé à convoiter le pouvoir comme un lit chaud pour y dormir, et à estimer une charge publique comme on estime un cabaret de grand chemin, d'après ce qu'il rapporte.

« Et les savans ont distribué du poison au lieu de pain, et leur voix est devenue comme le fracas d'un moulin vide, dans lequel il n'y a pas un grain de foi. Le moulin continue son fracas, mais il ne donne plus de nourriture.

« Et votre pèlerinage est devenu la pierre de touche des princes et des docteurs de ce monde : car, dans votre pèlerinage, n'avez-vous pas reçu plus de secours des mendians que des princes? et dans vos combats, et dans vos prisons, et dans votre pauvreté, n'avez-vous pas trouvé plus de nourriture dans une prière, que dans toute la science des Voltaire et des Hégel, laquelle est comme du poison?

. . . .

« Dans vos assemblées et vos délibérations, n'imitez pas les idolâtres.

« Car il y en a eu parmi vous qui ont entamé des délibérations, des conjurations où il fallait de la sagesse et de l'union, pendant des dîners et des soupers, en mangeant et en buvant.

« Or, qui a jamais vu que la sagesse sortît d'un ventre plein, et l'union de têtes ivres, ou que la viande et le vin fissent ressusciter une nation?

« Et voilà pourquoi de semblables projets et de semblables conspirations échouent toujours, car tel qu'en est le commencement, telle en est la fin. » . . . .

. . . . « Dans vos fêtes n'imitez pas les idolâtres.

« Car les idolâtres parmi lesquels vous vivez, célèbrent leurs anniversaires de réjouissance ou de deuil toujours de la même manière, c'est-à-dire en mangeant et en buvant : la table est leur autel et le ventre est leur dieu.

« Vous, au contraire, célébrez vos fêtes nationales, la fête de l'insurrection, et la fête de Grochow [1], et la fête de Wawer [2] ; célébrez-les selon l'usage de vos aïeux, en allant le matin à l'église et en jeûnant toute la journée.

« Et l'argent que vous épargnerez ce jour-là, donnez-le à vos anciens pour nourrir votre mère, la patrie. » . . .

. . . . « Que chacun de vous donne à la patrie son talent comme il jette son aumône dans un tronc, en secret et sans dire combien il donne.

. . . . « Les services rendus à la patrie sont comme la poudre à canon.

« Celui qui répandra la poudre sur une grande surface et l'allumera, celui-là ne produira qu'une lueur sans force et sans bruit, et sans effet.

« Mais celui qui enterre la poudre dans un creux, et l'allume, celui-là bouleversera la terre et ce qui est dessus, avec succès et avec fracas, et les hommes diront : Certes, il y a eu là beaucoup de poudre, ou bien, s'il n'y en avait pas beaucoup, elle était bien disposée.

« De même aussi le mérite caché bien profondément se montrera glorieusement ; et si quelqu'un le cache tellement qu'il ne se montre jamais dans ce monde, il se montrera dans l'éternité, et son retentissement sera infini, et son éclat impérissable, et sa victoire éternelle.

[1] Victoire remportée par le prince Radziwill et Chlopicki sous les murs de Praga, le 25 février 1831.

[2] Victoire remportée par Skrzynecki le 30-31 mars 1831.

« Le service rendu à la patrie est comme un grain; celui qui porte le grain dans sa main, et le montre à tous en criant: Voici un beau grain; celui-là le fera dessécher et n'en retirera rien.

« Mais celui qui cache le grain dans la terre, et attend avec patience quelques semaines, celui-là verra le grain produire une plante.

« Et celui qui garde le grain en épi pour l'année d'ensuite, pour la vie future, celui-là en retirera cent grains, et de ces cent grains des milliers de milliers.

« Donc, plus on attend la récompense, plus on la reçoit grande; et qui ne la reçoit pas ici-bas, recevra là-haut la plus grande de toutes.

« Et qu'est-ce à dire des hommes qui se plaignent, en disant: Nous avons été braves, et nous n'avons pas de grade ni de décoration? Est-ce donc que vous avez combattu pour un grade ou une décoration? Celui qui combat pour un grade et pour une décoration, qu'il aille chez le Moscovite.

» Et qu'est-ce à dire des hommes qui se plaignent, en disant: En voilà un à droite qui est peureux et qui a reçu la décoration; en voilà un à gauche qui n'est pas instruit et qui a reçu un grade? Est-ce donc qu'un bon soldat qui fond sur l'ennemi regarde à droite et à gauche? Il n'y regarde pas, il avance toujours; celui qui regarde à droite et à gauche est un poltron. Tourner la tête et regarder, c'est l'affaire du chef de l'armée. » . . . .

. . . . « Soyez indulgens pour les autres et sévères pour vous-mêmes; car, selon que vous jugerez les autres, vous serez jugés vous-mêmes.

« Celui qui juge très-sévèrement son prochain pour une faute, soit de lâcheté, soit d'incurie, soit d'inconstance, tombera certainement lui-même dans cette faute, et sera jugé de même par les autres.

« C'est une vérité qu'un certain Polonais, homme pieux, a découverte, et vous annonce.

« Un poltron n'a pas d'accusateurs plus acharnés que d'autres poltrons, ni un voleur que les autres voleurs; et ceux qui rient le plus haut d'un fou, ce sont les autres fous. L'homme sage et intrépide est indulgent dans ses paroles.

. . . .

« Ne vous disputez pas entre vous ni sur vos mérites réciproques, ni sur les préséances, ni sur les décorations.... Dieu donne la victoire, en se servant de l'agilité de l'un et du courage de l'autre; et quand un homme adroit ou fort, au lieu de porter en haut son camarade plus faible, le jette en bas, il fait naître le désordre et la défaite; et quand il se vante de son mérite, il sème la discorde. »

.... « N'oubliez jamais que vous êtes au milieu des étrangers infidèles comme un troupeau de loups, et comme un camp dans un pays ennemi, et alors la concorde sera parmi vous...... Commencez vos projets et vos délibérations selon la coutume de vos aïeux, en allant à la messe et à la sainte communion; et ce que vous entreprendrez alors sera sage.

« Car on n'a jamais vu que les hommes fussent désunis le jour où ils s'étaient approchés pieusement de la sainte communion, ni qu'ils eussent peur ce jour-là.

« En entrant au conseil, humiliez-vous à vos propres yeux; car, sans humilité, il n'y a point de concorde.

« Et celui qui veut réunir les sommets des arbres doit les incliner. » . . . .

. . . .

. . . .

Je le répète, c'est bien là décidement de la morale et de la bonne. Elle est pure, elle est puisée aux vraies sources. Pourtant je me permettrai d'exprimer un doute, au

risque de paraître un peu sévère et d'effaroucher quelques lecteurs. La morale des citations précédentes est-elle évangélique dans le sens rigoureux du mot? Elle dérive de l'amour chrétien et s'y résume; oui, mais cet amour chrétien est-il bien le vrai, celui qui seul féconde l'âme et change la vie, l'amour du pécheur pour Jésus, pour celui qui le premier l'a aimé? L'auteur nomme souvent la foi; j'aurais voulu qu'il nous l'eût mieux précisée, qu'il nous eût dit si cette foi qu'il demande au pèlerin est bien celle qui vient de Christ, que son Esprit seul peut donner? Pourquoi le pardon, le repos en Dieu, la sainte et douce paix du fidèle, qui est fidèle avant d'être patriote, qui n'est patriote que pour être plus fidèle, pourquoi, dis-je, ces appuis du cœur, ces grands fondemens de toute vraie moralité occupent-ils si peu de place dans un livre comme le sien? Pourquoi n'y sont-ils pas ce qu'ils sont dans l'Evangile et dans l'âme du patriote chrétien, l'asile saint et dernier, le refuge qu'aucune tyrannie n'atteint et ne viole?

La lacune que nous signalons est grave; elle l'est plus peut-être qu'il ne le semble au premier abord. Le livre y perd en valeur; et cette moralité si vraie, si bonne à l'âme au milieu de tant d'écrits trop vantés en nos tristes jours, on regrette qu'elle ne le soit pas plus encore, plus sainte, plus achevée, plus chrétienne. L'ouvrage y perd aussi, je le crois, en mérite littéraire. Remarquablement original, il le serait davantage, si l'auteur, plus fidèle et plus complet, y eût mis tout ce qu'il a dans le cœur; car c'est bien du cœur et, ce qui vaut mieux, de la conscience que sont venues ces grandes pensées, cet accent profond, cette morale si pleinement individuelle. Toute morale doit l'être, on le sait, puisque toute morale a pour base une religion et que la religion n'est pas un intérêt collectif, mais la grande affaire entre chaque homme et son Dieu. Ce que la morale a

de social, en devoirs, en promesses, en espérances n'est social qu'extérieurement. En fait, c'est de l'individualisme encore, car tout s'y résout en définitive, tout y revient: dans la vraie morale, celle de l'invisible et de l'infini, celle où le temps est déjà l'éternité, ou la société disparaît dans l'Eglise, dans la morale de Dieu, en un mot, rien n'est social; ce qui semble tel n'est qu'une apparence, une illusion de perspective. Faire une réalité de cette ombre sera de nos jours comme en tous les siècles la grande erreur des socialistes.

M. Mickiéwicz n'en est pas un. Il ne sépare pas, lui, les branches du tronc, sous prétexte de cueillir les fruits de l'arbre. Il ne fait pas de la portion terrestre et politique de nos devoirs un code isolé, une religion à part, coudoyant ou supplantant l'Èvangile. Il n'a garde de détacher ces devoirs de ce qui fait leur vie du grand principe de l'individualisme moral. Ce principe au contraire, il l'affectionne; on le sent en lisant son livre, il s'en préoccupe, il en connaît mieux que personne la puissance, la valeur et la beauté. Ce livre est donc une indirecte protestation contre l'erreur philosophique de notre âge, le socialisme religieux. Comment alors se fait-il que ce dernier y ait marqué sa trace? car elle y est, bien que faible et rare, ce qui la rend mal aisée à reconnaître et difficile à signaler. L'auteur avait un but spécial. Accomplissant une œuvre patriotique, il devait nécessairement mettre en relief le côté terrestre et politique de la morale. De là au socialisme l'abîme est profond, sans doute, mais l'espace est court et la tentation forte; on conçoit que l'auteur y ait cédé, qu'il ait conclu de l'homme aux collections d'hommes, et parfois appliqué à certains peuples ce qui n'est applicable qu'aux individus. Lorsque, à la page 135 de son livre, il nous parle des *nations croyantes,* ce n'est là, je le veux, qu'une expression

collective, la vive reproduction sous une autre forme d'une importante vérité. Mais quand il nomme ces nations croyantes, quand, à l'exclusion de tous les autres peuples, il honore de ce titre les Polonais, les Irlandais et les Belges, je crains qu'il n'y ait là quelque chose de plus qu'un mot énergique, et que l'auteur, dans le fond même de sa pensée, ne prête à des aggrégats d'individus une valeur morale et une personnalité qu'ils n'ont point.

Ceci peut-être expliquerait une erreur qu'on doit, à mon sens, reprocher à l'auteur des Pèlerins. Son christianisme, parfois, incline au judaïsme. Le pas est glissant de l'un à l'autre, preuve en soient tous les siècles, le nôtre compris; preuve en soit surtout le moyen-âge. C'est par le judaïsme qu'à cette époque le socialisme ancien, un moment abattu, se releva, pénétra dans l'Eglise chrétienne et reconquit le monde. Peut-être est-ce par la même porte qu'il s'est glissé dans les belles pages de M. Mickiéwicz. Poussé sans doute au delà de sa pensée par l'entraînement du style biblique, l'illustre écrivain, dans un endroit de son livre, rattache à un code moral tout chrétien des promesses et des espérances toutes juives. Car je ne saurais admettre avec lui que le Christ ait enseigné que celui qui se sacrifie pour le bien des autres trouvera la *richesse* et une *couronne sur la terre*. Ce n'est pas là la doctrine évangélique; c'est l'opposé peut-être, car, chose étrange ou plutôt terrible! c'est à l'incrédulité, non à la foi, c'est au crime, non à la vertu, aux fausses œuvres et non pas aux bonnes, que Jésus promet ou plutôt dénonce les prospérités temporelles; ce qui pourrait bien être applicable à ces chevaliers dont l'auteur dit quelque part: « Quoique les chrétiens ne combattissent ni par amour de la gloire, ni par soif de conquêtes ou de richesses, mais pour délivrer la terre sainte, cependant Dieu leur donna, en récompense de cette guerre, la gloire de vastes possessions,

des richesses et de la sagesse. « — Il est vrai, Dieu leur donna tout cela; mais pourquoi?—Parce qu'en eux, au fond, sous l'illusion du dévouement chrétion se cachait le besoin de cette gloire humaine, la soif de ces conquêtes et de ces richesses auxquelles Dieu, qui regarde au cœur, les renvoya pour leur récompense.

Elle me semble un peu judaïque aussi la manière dont l'auteur entend la foi. Car, si j'ai bien compris sa pensée, il ne demande pas seulement aux pèlerins de croire à la bonté de leur cause, il leur demande de croire au succès. Il y croit lui, et ceux qui ne l'osent, il les compare, dans un des fragmens cités tout à l'heure [1], à ces Juifs du désert que Dieu punit pour avoir douté. Certes la distance est grande entre les positions que l'auteur rapproche. Les juifs avaient une promesse de Dieu, un miracle permanent et visible. Où est le miracle pour les pèlerins? Dieu leur a-t-il parlé? Leur a-t-il promis de leur rendre une patrie, d'abréger pour eux les jours de l'exil?—Question dure, je sais, mais inévitable, qu'il faut oser voir dans sa nudité cruelle, dans son amertume et son deuil. J'ai dit ailleurs comment je la comprenais et ce qu'il faut, je crois, retrancher à ces assurances de résurrection nationale que l'auteur, en deux endroits de son livre, exprime en termes bien absolus.

« La nation polonaise n'est pas morte . . . . dans trois jours elle retournera à son corps . . . . et deux jours se sont déjà écoulés; le premier jour finit avec la première prise de Varsovie, et le second finit avec la seconde prise de Varsovie, et le troisième jour commencera, mais il ne finira point ». . . . .

« Pourquoi la promesse de résurrection a-t-elle été donnée à votre nation?

[1] V. plus haut page 319.

« Ce n'est pas parce que votre nation a été puissante ; car les Romains ont été plus puissans, et ils sont morts, et ils ne sont pas ressuscités.

« Ce n'est pas parce que votre république a été ancienne et célèbre ; car Venise et Gênes ont été plus anciennes et plus célèbres, et elles sont mortes, et elles ne sont pas ressuscitées.

« Ce n'est pas parce que votre nation a été instruite dans les sciences ; car la Grèce, mère des philosophes, est morte, et elle est restée dans son tombeau jusqu'à ce qu'elle eût oublié toute sa science ; et lorsqu'elle eut tout oublié, voilà qu'elle commença à donner des signes de vie.

« Et les royaumes de Westphalie, d'Italie et de Hollande, que vous avez vus naître et mourir, étaient très-éclairés ; et ils ne sont pas ressuscités.

« Et vous serez ressuscités de votre tombeau, car vous avez la foi, l'espérance et l'amour.

« Vous savez que le premier mort que le Christ a ressuscité était Lazare.

« Et le Christ ne ressuscita ni un général, ni un philosophe, ni un marchand, mais Lazare.

» Et l'Écriture dit que le Christ l'aimait, et que ce fut le seul homme que le Christ ait pleuré.

« Or, qui est aujourd'hui Lazare parmi tous les peuples de la terre ? »

Cela est beau ; mais que j'aime mieux à la fin du livre cette prière des Pélerins non moins belle et bien plus chrétienne !

« Seigneur Dieu tout-puissant ! les enfans d'une nation guerrière élèvent vers toi leurs mains désarmées de toutes les extrémités du monde. Il crient vers toi du fond des mines de la Sibérie, et du sein des neiges du Kamstchatka, et des déserts d'Alger, et de la France, terre étrangère. Et

dans notre patrie, dans la Pologne qui t'est si fidèle, il n'est pas permis de crier vers toi! Et nos vieillards, nos femmes, nos enfans ne peuvent que te prier en secret par la pensée et par les larmes. Dieu des Jagellons! Dieu de Sobieski! Dieu de Kosciusko! aie pitié de notre patrie et de nous. Accorde-nous de te prier de nouveau, comme te priaient nos ancêtres, sur le champ de bataille, les armes à la main, devant un autel fait de tambours et de canons, sous un baldaquin fait de nos aigles et de nos drapeaux; permets à nos familles de te prier dans les églises de nos villes et de nos campagnes; permets à nos enfans de te prier sur nos tombeaux. Et cependant qu'il se fasse, non pas notre volonté, mais la tienne. »

Deux remarques encore avant de finir. L'auteur a choisi le style biblique. En thèse générale je ne saurais l'en blâmer; je ne vois là ni profanation, ni scandale. Qnand un livre est moral, quand la pensée qui le dicte est austère et pure, quand ce livre est une œuvre non de science et d'art, mais de foi, et que l'auteur l'accomplit comme un devoir en présence de sa conscience et de Dieu, le stile biblique assurément n'est pas condamnable. Jésus ne s'est pas en vain fait homme et notre frère, et le Seigneur est assez près de nous dans l'Evangile pour admettre à la familiarité de sa parole ceux pour qui sa parole est sainte.

Disons-le pourtant, il est en cela comme en tout une mesure, et des limites qu'il faut respecter. L'auteur m'a semblé quelquefois les avoir dépassées. Pour être compris, et comme exemple, j'indiquerai la page 185: il y a là quelques traits que j'aimerais à voir disparaître. Peut-être aussi le style biblique a-t-il poussé l'écrivain polonais non pas dans une erreur, ce serait beaucoup trop dire, mais si le mot est permis, du côté d'une erreur qui, comme plusieurs aujourd'hui, n'est qu'une autre forme du socialisme.

L'erreur dont je parle, la confusion du Christianisme et de la civilisation chrétienne, est à peine en germe dans l'ouvrage de M. Mickiévicz ; mais son imitateur M. de Lamennais s'est emparé de ce germe et l'a fait rapidement mûrir sous l'haleine ardente de sa parole. C'est également peut-être à l'écrivain polonais qu'il a pris une autre erreur plus grave à mon sens puisqu'elle est un tort moral, un tort sinon de l'auteur au moins du livre, distinction qu'il faut faire et que je fais pour ma part fort aisément. M. Mickiévicz parle de l'avenir social d'une manière que je ne puis approuver. Que certaines réactions soient à craindre, qu'on les prévoie, qu'on en effraie même ceux dont l'obstination peut les rendre terribles, cela je le conçois. Mais qu'on les annonce sans les improuver, qu'on en parle presque en termes d'éloge ou tout au moins de tolérance, voilà ce que j'ai peine à m'expliquer chez un écrivain pareil.

« . . . Quand la liberté s'assiéra sur le trône du monde, elle jugera les nations.

« Et elle dira à une des nations : voilà que j'ai été attaquée par les brigands, et que je t'ai appelée, ô nation ; je t'ai demandé un morceau de fer pour ma défense, et une poignée de poudre, et tu m'as donné des articles de journaux. Et la nation répondra : Madame, quand est-ce que vous m'avez appelée? Et la liberté répondra : Je t'ai appelée par la bouche de ces pèlerins, et tu ne m'as pas écoutée : va donc dans l'esclavage, où il y aura le sifflement du knout et le retentissement des ukases.

« Et la liberté dira à une autre nation : Voilà que j'étais dans l'affliction et dans la misère, et je t'ai demandé, ô nation, la protection des lois, et des secours pour vivre, et tu m'as jeté l'arbitraire. Et la nation répondra : Madame, quand est-ce que vous êtes venue vers moi? Et la liberté répondra : Je suis venue vers toi, sous le vêtement de ces

pèlerins, et tu m'a méprisée ; va donc dans l'esclavage, où il y aura le sifflement du knout et le retentissement des ukases. » . . . .

. . . .

« Gouverneurs de la France et docteurs de la France, vous qui parlez de liberté et qui servez le despotisme, vous serez jetés entre votre peuple et le despotisme étranger, comme une barre de fer froid entre le marteau et l'enclume.

« Et vous serez battus, et vos éclats et vos étincelles voleront jusque dans tous les pays du monde, et les nations diront : Certes, il y a là un grand battement, comme dans une forge infernale.

« Et vous crierez au marteau, à votre peuple : Peuple, pardonne et adoucis-toi ; car nous avons parlé de liberté. Et le marteau dira : Non, car si tu as parlé pour elle, tu as agi contre. Et il retombera avec une force nouvelle sur la barre.

« Et vous crierez au despotisme étranger, comme à une enclume sourde : O despotisme ! nous t'avons servi, amollis-toi et creuse-toi, afin que, dans ton sein, nous puissions nous dérober au marteau. Et le despotisme dira : Non, car si tu as agi pour moi, tu as parlé contre. Et il vous présentera son dos dur et froid jusqu'à ce que la barre ait été battue et aplatie, et anéantie.

« Gouverneurs de l'Angleterre, et docteurs de l'Angleterre, vous vous gonflez d'orgueil à cause de votre naissance, et vous dites : Mon aïeul fut un lord, et mon bisaïeul fut un roi ; vivons donc en amis avec nos proches, seigneurs et rois de l'Europe. Et voilà qu'il viendra des jours où vous crierez au peuple : Fais-nous grâce de la vie, car il n'y a eu dans notre race pas un roi, pas un lord, pas un esquire.

« Et vous, négocians et boutiquiers des deux nations, avides d'or et du papier qui donne l'or, vous avez envoyé de l'argent pour la destruction de la liberté. Et voilà qu'il viendra des jours où vous lècherez votre or, et où vous mâcherez votre papier, et où personne ne vous enverra ni du pain ni de l'eau. »

On le sent, M. de Lamennais s'est inspiré là ; ce morceau peut-être est le point d'union des deux ouvrages, celui où se voient le mieux les ressemblances de deux écrivains très-divers d'ailleurs par l'âme et par la pensée. Le livre de l'imitateur français a fait plus de bruit que celui qui nous occupe ; c'est qu'il éveillait plus de passions et parlait moins à la conscience. M. de Lamennais a laissé presque entière à l'écrivain polonais la meilleure part de son talent, celle d'où naît la valeur de l'œuvre et sa beauté morale. Il lui a pris sa verve, son audace, son style puissant et, avec quelques vérités, ses commencements d'erreurs, qu'il s'est chargé, lui, de compléter et de rendre fécondes. Sur lui donc proprement tombent les reproches que j'adressais tout à l'heure à son modèle. Il a failli ; il a oublié que l'histoire elle-même doit être miséricordieuse et chrétienne, et qu'écrire celle de l'avenir c'est remuer des charbons ardents et non plus des cendres et des ruines.

Savent-ils ces hommes dont la parole brûle, quelle responsabilité pèse sur celui qui soulève les peuples et les pousse avant l'heure à la conquête de leurs droits? C'est ce qu'a fait Lamennais. Il n'a pas craint, dans l'ardeur précipitée de ses espérances, de faire appel aux passions, d'associer des intérêts ignobles à la cause de la vérité. Et puis, comment l'a-t-il défendue? En la falsifiant. Sur les débris du grossier socialisme qui s'affaisse en Europe et meurt lentement depuis trois siècles, il a rêvé je ne sais quel socialisme nouveau, spécieux il est vrai, mais faux pourtant comme tous les au-

tres. Confondant ce qu'il fallait distinguer, il a mêlé dans ses hymnes d'avenir les destinées de l'humanité et les promesses de Dieu à son peuple. Sans doute il est une civilisation chrétienne, une œuvre puissante qui vient de Jésus, qui se poursuit à travers le monde et qui n'est pas finie. Sans doute encore dans cette transformation future on peut chercher un symbole des biens promis au millennium. Il reste vrai néanmoins que ce millennium et l'avenir social ne sont point une seule et même chose, que rien n'est commun entr'eux, qu'ils diffèrent de tout l'espace ou plutôt de tout l'abîme qui sépare dans la réalité comme dans notre pensée les destinées de l'Eglise et les fins passagères de l'humanité. Il reste vrai que pour s'être un jour pénétrée de christianisme dans ses mœurs, dans ses lois, dans ses lumières, dans ses établissements politiques et civils, l'humanité pourtant ne sera dans l'avenir que ce qu'elle fut dans le passé, un fragile agrégat d'individus rapprochés sans être unis dans un but temporaire et par des besoins d'un jour. Chrétienne sans doute, née de l'Evangile, pleine de lui, forte de sa force et brillante de sa beauté, la civilisation de l'avenir restera jusqu'à la fin ce qu'elle est sinon par son origine, au moins par son but, le moyen terrestre d'un bien terrestre et non pas une religion. Malheur à qui lui veut une place qu'elle ne saurait remplir! La sienne est assez belle ; n'a-t-elle pas reçu pour mission de corriger les errements du passé, d'achever les destinées du monde, de lui donner ce qu'il doit posséder, ne fût-ce qu'un jour seulement avant de mourir, la fraternité sociale et politique? Que l'incrédule sourie à l'expression d'une pareille espérance, ceux qu'elle anime ne sont pas pressés : il leur suffit de chercher quelquefois à l'horizon la lueur imperceptible de cette aurore. L'important n'est pas de la contempler, mais d'y croire. S'ils ne la voient point, d'autres la verront un jour.

POÉSIE.

—

A M. MICKIÉWICZ,

APRÈS UNE LECTURE DU FARIS.

Où vas-tu, souffle des orages,
Vent qui fais mugir les nuages,
Comme mugissent les volcans?
— Je vais où tu vois l'éclair luire;
A travers l'air, je vais conduire
Le char fougueux des ouragans.

Où vas-tu, nuage au front blême,
Nuage ceint d'un diadême
De météores et d'éclairs?
— Comme un coursier que rien n'arrête,
Je vais, monté par la tempête,
Franchir les terres et les mers.

Où vas-tu, maître de l'espace,
Aigle qu'au vol rien ne surpasse?
— Je vais, à la foudre pareil,
Planer dans mon profond royaume
Et me noyer, comme un atome
Dans la lumière du soleil.

Où vas-tu, foudre que Dieu lève
Comme une lance ou comme un glaive
Sur les mondes silencieux?
— Je vais frapper un mont sublime;
Je vais me plonger dans l'abîme;
Je vais me perdre dans les cieux.

Plus haut que vous tous élancée
Mon infatigable pensée
Traverse ce globe de feu,
Ce ciel, et sa sphère mouvante,
Et va s'ensevelir vivante
Dans le sein immortel de Dieu.

L. Delatre.

La librairie de Marc Ducloux se propose de publier une édition du Livre des Pèlerins polonais, traduit par le comte Ch. de Montalembert, et suivi d'un Hymne à la Pologne, par F. de Lamennais. L'édition originale est épuisée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

COMPTE RENDU DES EAUX DE LAVEY PENDANT LA SAISON DE 1839; par H. Lebert, Docteur en médecine et chirurgie. — Lausanne, 1840. M. Ducloux, éditeur: 60 pages in-8° prix 50 rappes.

L'an passé, à pareille époque, M. le docteur Lebert avait déjà publié un premier *compte-rendu des eaux de Lavey pendant la saison de* 1838. Qu'a-t-il donc à nous annoncer, de plus, en 1839, qu'il n'ait point observé en 1838? des rhumatisans guéris, des dartreux dont l'état général s'est amélioré, des souffreteux de toute forme, qui ont vu s'améliorer leur état habituel d'infirmité, telle est l'impression que chacun s'attend à conserver, après lecture faite des deux comptes-rendus du médecin des bains de Lavey. - Que dire de plus en effet sur pareille matière?

Ce que l'on a dit une fois, force est bien de le répéter l'année suivante, si l'on veut entretenir le public des guérisons qui s'opèrent dans un bain. Le remède toujours le même appelle à lui des maladies de même nature, auxquelles il rend toujours à peu près les mêmes services. Ce n'est donc pas sans surmonter la répugnance que chacun éprouverait à se répéter d'année en année, que le médecin placé à la tête d'une maison thermale, vient, au commencement de la saison des bains, placer sous les yeux du public les résultats généraux de son expérience de l'année dernière. Et s'il parvient à donner chaque fois à son uniforme travail une couleur différente, certes il faut lui en tenir compte; il a surmonté une difficulté devant laquelle eussent échoué de plus habiles. Il faut donc s'attendre à trouver dans le dernier des deux comptes-rendus du docteur Lebert, ce qu'il nous a déjà dit dans celui qui l'a précédé, ce qu'avant lui le docteur Bezencenet avait déjà publié sur le même sujet [1]. - Quoique ces répétitions annuelles renferment précisément ce que l'on peut dire de plus important sur les eaux de Lavey, nous passerons cette partie sous silence, pour ne nous arrêter qu'aux spécialités renfermées dans ces deux brochures. - Et d'abord le compte-rendu de 1838.

Personne n'ignore que la température des eaux thermales de Lavey, se trouve par fois légèrement au-dessous des exigences de la médecine. De là naquit l'obligation de faire chauffer une partie de cette eau pour la mêler à l'eau naturelle, et élever par ce moyen la température générale de certains bains. — Ce mélange d'eau chauffée avec l'eau naturelle n'a pas toujours été vu de bon œil. Pourquoi? Cela serait difficile à dire. Les voisins de Loueche, d'Aix, de Baden

1 Mémoire de M. le docteur Bezencenet sur les eaux de Lavey dans le tome I du journal de la société des sciences médicales du canton de Vaud. Lausanne 1834.

ou de Pfeffers, qui ont dans leurs eaux plus de chaleur qu'ils n'en désirent ont fourni, peut-être un point de comparaison défavorable à Lavey. Le terrain de la médecine est fertile en préjugés de plus d'un genre. L'un de ces préjugés attribue à la chaleur naturelle des eaux thermales une efficacité tout autre qu'à celle de nos foyers. Quelques personnes rattachent aussi les effets de cette chaleur souterraine à une influence occulte et mystérieuse. Guérir par des moyens dont l'homme peut calculer la puissance et manier l'action, n'a rien à leurs yeux que de fort ordinaire; mais obtenir du soulagement par quelque agent inappréciable voilà le comble des succès.—Il est aisé de prévoir l'accueil que devait trouver auprès de ces malades-là le procédé de chauffage de l'eau thermale à Lavey. — Le docteur Lebert s'en aperçut bientôt; mais en même tems il put se convaincre qu'on ne se faisait point une juste idée du fait. Sans vouloir discuter dans son compte-rendu la question scientifique que ces réclamations soulèvent, M. le docteur Lebert démontre par des chiffres qu'en les supposant fondées sur un fait réel elles n'en sont pas moins très-exagérées: L'eau chauffée artificiellement ne fait, dit-il, que la 27me partie de l'eau thermale naturelle dans les bains qui ont besoin de ce mélange; encore cette eau chauffée n'est-elle point de l'eau de fontaine mais bien de l'eau thermale. L'eau de Schinznach d'ailleurs, dont personne ne met en doute la puissante activité, doit être bien autrement soumise à la chaleur que celle de Lavey, pour servir aux bains.

De toutes les améliorations apportées aux bains de Lavey, aucune n'a exercé une influence plus décidée sur les effets des eaux, que l'introduction d'un système complet de douches. Ce moyen énergique les a élevés à la hauteur des thermes les plus renommés, pour la guérison des affections rhumatismales. M. Lebert a mis un soin particulier à perfectionner cette partie importante du service. Il décrit avec détail le mode de l'application des douches à Lavey. Dès l'origine de l'établissement des bains de Lavey, on avait signalé dans ces eaux la présence d'une matière particulière floconneuse, et gélatineuse. Cette substance connue sous les noms de barégine, de zoogène, de conferve thermale, se trouve dans un assez grand nombre d'eaux thermales. Divers travaux ont été entrepris dans le but d'en déterminer la nature, la composition chimique et l'action médicale. Le docteur Lebert a étudié avec un soin particulier cette substance. Des recherches scientifiques nombreuses et comparatives l'ont conduit à distinguer 4 espèces de ces productions organiques. Il range les flocons de Lavey parmi les végétaux connus sous le nom de conferves et nous fait espérer de nouvelles recherches sur ce sujet intéressant.

Le nombre total des baigneurs fut en 1838, de 320. 237 dartreux furent sous les soins du médecin des eaux. Sur ces 237 malades il compta 77 guérisons, 131 cas d'amélioration, 27 malades restés dans le même état et 1 dont les maux s'aggravèrent à Lavey. Le compte-rendu de 1839 place sous nos yeux un fait nouveau très-important pour Lavey. On avait souvent demandé aux administrateurs

des salines de Bex s'il n'était pas possible de tirer parti en faveur de la médecine, de l'eau *mère* rejetée des chaudières de nos salines. Mille difficultés s'élevaient au devant d'une telle entreprise. M. Lebert eut l'heureuse idée de recueillir ces eaux mères, et les fermiers des bains se chargèrent de les transporter à Lavey; dès lors toutes les difficultés furent aplanies. Et dès l'été passé on a voituré à Lavey ces eaux mères surchargées de divers sels, pour les mêler à l'eau thermale et communiquer à celle-ci les propriétés si remarquables des *bains salés chauds*. M. Lebert consacre la première section de son compte-rendu à l'étude des eaux salées en général. Il examine avec détail les propriétés chimiques et les effets thérapeutiques de ces eaux. Il espère avec raison que l'introduction des bains salés à Lavey enrichira cet établissement d'une spécialité des plus utiles. — L'expérience et la science réunissent leurs voix pour encourager ce médecin à poursuivre ses recherches sur ce dernier point. Le compte-rendu de 1840, nous apportera très-probablement sur ce sujet des faits nouveaux et importans.

L'eau de Lavey prise en boisson produit, comme l'ont remarqué tous les médecins qui ont fréquenté ces bains, sur quelques personnes un effet purgatif, tandis que chez d'autres elle semble agir en sens opposé. Ce phénomène très-ordinaire en médecine a souvent surpris les baigneurs. Le public, accoutumé à juger de l'action des remèdes par leurs effets extérieurs, ne peut pas concevoir qu'un même moyen puisse produire des résultats en apparence opposés. Ses notions médicales se trouvent entièrement interverties, sitôt qu'il ne peut plus être question d'un remède *bon pour* évacuer, pour dissoudre, pour réchauffer, refroidir ou purifier. M. Lebert essaie à l'occasion de ce double effet des eaux de Lavey, de faire comprendre à son lecteur que la médecine repose sur de tout autres notions que celles-là. Il démontre par l'étude des fonctions de l'estomac et des intestins comment dans des cas très-peu différents les uns des autres, ces eaux peuvent produire deux effets qui paraissent opposés sans cependant l'être en réalité.

La *poussée*, autre phénomène thermal, et propre à quelques bains chauds, a joué de tout tems un grand rôle dans l'histoire des cures que ces bains opéraient. On en fit souvent une condition *sine qua non* d'un guérison durable. Sans poussée point de guérison réelle, disait-on, lors même que le malade ne ressentait plus aucun mal. L'éruption bienfaisante venait-elle au contraire à paraître, chacun de prophétiser à l'heureux malade une cure radicale que souvent il n'obtenait point. Les médecins des bains de Loueche où la poussée est un phénomène habituel, ont déjà élevé des doutes sur les vertus merveilleuses de cet accident. M. Lebert se prononce plus fortement encore dans le même sens. Il pense que cette éruption est, en majeure partie, l'effet de la chaleur de l'eau. Il est probable en outre que la durée des bains et plus encore l'abondance de certaines parties salines *irritantes*, favorisent encore cet effet. Les conséquences de cette poussée sur le succès final du traitement varient infiniment suivant la nature de la maladie et la constitution des baigneurs.

Le compte-rendu de 1839 se termine par un chapitre intéressant, ordinairement omis dans les écrits de cette nature ; nous voulons parler des secondes cures. Les bains, comme beaucoup de médicaments, ne produisent souvent qu'une guérison momentanée. Dans d'autres cas, l'amélioration qu'ils procurent se continue après la cure et le malade recouvre bientôt la santé ; tandis que cette même amélioration ne se soutient point chez quelques autres malades. Ces divers résultats sont fort essentiels à noter si l'on veut arriver à des conclusions exactes sur les effets des bains. M. Lebert énumère quarante-deux cas de maladies sur lesquelles il a pu constater les effets des eaux de Lavey, l'année suivante ; ils sont en très-grande partie favorables à ce précieux moyen de guérison.

L'été de 1839 compta 430 baigneurs. Le médecin de l'établissement put observer 324 d'entreux, 158 furent guéris, 134 améliorés, 31 restèrent stationnaires, et un vit son mal empirer. J. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Nous en rendrons compte dans nos prochains N^{os}.

DES DROITS ET DES DEVOIRS DES CITOYENS VAUDOIS, ou Essai d'Instruction civique, rédigé par L. F. F. GAUTHEY, pasteur, directeur de l'Ecole normale. Avec cette épigraphe :

« Le droit et le devoir sont comme deux
» palmiers, qui ne portent point de fruit
» s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre. »
(LAMENNAIS, Livre du peuple.)

Un vol. grand in-8⁰, 386 pages. fr. 2.

Cette édition, tirée à 1500 exemplaires, ne tardera pas à être épuisée.

LEÇONS FACILES SUR L'ÉVIDENCE DU CHRISTIANISME, par le Doct^{r}. WHATELY, archevêque de Dublin. Traduction revue et approuvée par l'auteur. 76 pages in-12. 60 rap.

DE LA LOI ECCLÉSIASTIQUE sous le point de vue constitutionnel et dans ses conséquences politiques ; pour faire suite à l'exposé de cette loi.

48 pag. in-8⁰. 30 rap.

DE LA DOCTRINE DES WESLEYENS à l'égard de la perfection, et de leur emploi de l'Ecriture Sainte sur ce sujet. 84 pages in-8⁰. 60 rap.

PROGRAMME DES CONCOURS OUVERTS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE VAUD, pour la publication de livres élémentaires à l'usage des écoles primaires et des régents. 60 pag. in-8⁰.

Cette brochure est distribuée gratis à la librairie de Marc Ducloux.

UN HERBIER NATIONAL.

—

...... « Pour faire saisir dans son ensemble le mouvement intellectuel de notre pays, nous aurions à citer, après ces noms, plusieurs célébrités plus restreintes ou plus contestées, des écrits moins connus quoique dignes de l'être, nombre de gens qui ont agi, qui ont pensé sans écrire, une vie scientifique et littéraire en formation qui, puisant librement à toutes les sources, se développe indépendante, inaperçue vers un but désintéressé. [1] »

Il nous semble que nous tiendrons une partie de cette promesse, en parlant d'une personne que la mort nous a enlevée, et dont le souvenir si plein de charme et de douceur pour ceux qui l'ont connue prendra une couleur patriotique par un don précieux au musée du canton de Vaud. Ce don, c'est le fruit d'un travail de quarante années; travail mo-

[1] Prospectus de la Revue Suisse, 1838.

deste, poétique, entrepris avec zèle, continué avec persévérance, compagnon de toute une vie, et dont la tendance rapprochait du Créateur et de la nature, sous sa forme la plus aimable, celle qui nous le laisse comme un adieu au pays qu'elle aima et dont les heureux développements lui causèrent toujours une vive joie.

Nous voulons parler de l'herbier de mademoiselle Rosalie de Constant. Il ne s'agit point de fleurs sèches et décolorées, de ces tristes restes de nos bois et de nos prairies, auxquels sans doute la science doit avoir recours, mais que l'on ne peut examiner sans mécompte dès qu'il n'est question que du plaisir des yeux. Ce sont des fleurs peintes avec une rare fidélité, des fleurs toujours imitées de la nature et dont chacune fut recherchée, désirée, consultée, aimée peut-être par celle qui se plaisait à en copier le port et les moindres détails; l'amour de la botanique, celui du beau, celui de la patrie ont constamment guidé le pinceau qui ne cessa de travailler que lorsque les misères d'un âge avancé et d'une santé délicate vinrent en arrêter l'activité.

Depuis la feuille du chêne jusqu'au plus petit lichen, Mlle de Constant a cherché à compléter sa collection vaudoise; aucune petite fleurette ne lui parut à mépriser; aucune grande feuille, peu attrayante pour le pinceau, n'effraya son courage d'amateur; tout en désirant posséder les familles des plantes et en les classant scientifiquement, elle était surtout préoccupée de l'idée d'avoir à admirer et à copier une plante de plus, n'importe son degré de beauté: chacune lui plaisait sous un certain rapport, et dans chacune elle voyait briller la toute-sagesse de Dieu, sa bonté, sa tendre prévoyance.

Mademoiselle de Constant naquit à Genève en 1758; son éducation ne fut pas très-régulièrement soignée, mais les dons les plus heureux et la société de son père, homme de

lettres (maintenant oublié), firent promptement d'elle une personne distinguée par son originalité et son désir d'étendre ses connaissances. Sa physionomie vive et spirituelle annonçait son intelligence; par malheur un accident grave arrêta sa croissance : elle demeura petite, contrefaite, et ne fut pas insensible à ce genre d'épreuve, rendu plus pénible par la vivacité d'une imagination que la raison ne parvenait pas toujours à maintenir en équilibre avec les dures réalités de la vie.

Son goût pour la littérature et les beaux-arts se développa de bonne heure; elle dessina sans prendre de leçons et n'eut pour maître que la petite marguerite qui fleurissait le long des sentiers, ou la branche de rose dont la beauté charmait sa vue. La pensée d'un herbier national acquit de la consistance à mesure qu'elle avança dans l'étude de la botanique; mais c'est par la poésie qu'elle arriva à s'occuper de la science. Les ouvrages de Bernardin de St-Pierre et plus encore les lettres de Rousseau sur la botanique lui firent entrevoir les nombreuses jouissances dévoilées par ces écrits éloquents; dès lors, une source d'innocents plaisirs lui demeura ouverte, elle ne cessa d'y puiser dans les mauvais comme dans les bons jours. C'est au sein des orages de la révolution française, tandis que l'âme fatiguée et le cœur affligé cherchaient de tous côtés quelques distractions à tant de choses révoltantes et douloureuses que l'herbier peint prit naissance, à la Chablière, près de Lausanne. Nous laisserons Mlle de Constant raconter elle-même l'origine de cet intéressant travail, en faisant connaître une partie de l'introduction placée en tête de sa collection de plantes coloriées. Ces lignes montrent combien elle était éloignée de toute prétention scientifique, et combien elle trouvait de jouissances à contempler les fleurs en se livrant à ses pensées aimables et poétiques.

Mais quand j'aurais reçu cent voix infatigables,
Je ne pourrais nommer ces races innombrables,
Qui, diverses de port, de formes, de couleurs,
De feuilles, de parfums, et de fruits et de fleurs,
Filles des monts, des bois, de la mer et de l'onde
Sont les trésors de l'homme et l'ornement du monde.

DELILLE.

« Quelques amis réunis à la campagne jouissaient ensemble de la fin de l'hiver et de ces premiers moments de renaissance où chaque jour, chaque heure amène des métamorphoses. Cette jeunesse de la nature semble promettre le bonheur des êtres qu'elle développe. Tout invite à voir, à observer les prairies, où les plantes rapprochées sont les premières revêtues de verdure; puis un léger voile vert s'étend sur les arbres et remplace le voile gris-brun de l'hiver. Bientôt quelques fleurs se détachent sur ce fond et l'animent de leurs couleurs variées; chacun des amis en rapporte de ses promenades; on ne sait le nom que des plus communes; on voudrait celui de toutes; la curiosité s'excite, l'intérêt s'augmente; frappé des rapports des plantes entre elles ou de leurs différences, on voudrait réunir les unes, séparer les autres, et le besoin d'un ordre qui aide la mémoire se fait sentir. On lit ensemble les lettres de Rousseau sur la botanique; elles répandent un nouveau charme sur cette étude et donnent l'idée d'une classification, d'une méthode à suivre; pour continuer il faut avoir recours aux hommes qui, ayant réuni à l'expérience de leurs devanciers leurs propres recherches, ont entrevu l'ensemble des végétaux. Les premiers ont établi des classes, des familles et des genres. Quoique les richesses inépuisables de la nature ne puissent être renfermées dans les cadres où l'on cherche à les faire entrer, ces cadres sont cependant nécessaires; et

même, ce qui est en dehors devient ainsi plus facile à compter, à reconnaître. Mais il a fallu créer une nomenclature étendue, ce qui n'est pas le côté le plus facile et le plus agréable de l'étude des plantes ; les savants ont donné des noms à tout, pour être, ainsi que la méthode, un appui à la faiblesse humaine; mais par pitié pour cette faiblesse, ils auraient dû s'entendre mieux, suivre les mêmes routes, conserver du moins ce qui, dans les premiers résultats, pouvait s'allier avec les progrès nouveaux.

« Les amis rassemblés à la campagne voulurent, en les desséchant, conserver les plantes dont ils avaient appris les noms ; mais de cette manière il ne reste qu'un trait léger, sans relief et bientôt sans couleur, plus inférieur à la nature que l'imitation. Essayons de les peindre ; le souvenir en sera plus durable ; puis, lorsque l'hiver viendra mettre fin à ce travail, les plantes dessinées, éparses et mêlées telles que la saison nous les donne, seront placées dans un ordre qui n'a plus sans doute la même grâce, mais qui favorise la mémoire et qui aide à reconnaître celles que le printemps suivant nous offrira. »

« Tout dans cet herbier est incomplet comme l'herbier lui-même. Continué (mais à loisir) pendant un grand nombre d'années, il pouvait être encore l'ouvrage d'une vie entière, sans devenir exempt de lacunes ; l'inépuisable richesse de la nature ne peut être égalée par les travaux les plus persévérants ; elle produit avec une immense profusion ce que nous imitons avec lenteur à l'aide du tems. Mais, sûr de ne pas atteindre le but, on n'est pas découragé d'y tendre ; l'ensemble que nous pouvons à peine saisir cause toute notre admiration, et les détails sont pleins de charmes ; dans les plantes les moins apparentes on découvre des beautés, des intentions, des causes finales qui enchantent l'observateur. »

« La bonté exquise qui a répandu autour de nous la vie

et la beauté sous tant de formes différentes, nous donne le sentiment si doux à éprouver d'une vive reconnaissance; elle nous a liés d'abord aux végétaux par nos besoins, puis elle nous attache encore à eux par les jouissances plus nobles et plus élevées qu'ils nous procurent. Ces beautés offertes à nos yeux dans leur ensemble et dans leurs détails, l'éclat des fleurs, la grâce du feuillage, la couleur, les parfums, tout cela n'est-il pas, si l'on peut s'exprimer ainsi, une recherche de la bonté céleste ? »

« C'est avec ces pensées qu'il est doux de revenir chaque printemps à une occupation intéressante et infinie et de retrouver des modèles nouveaux. Elles donnent un charme tout particulier aux promenades, même aux recherches dans les lieux sauvages, déserts, et d'un accès difficile. Après avoir gravi les Alpes avec fatigue, que le repos est délicieux, sur ces pelouses d'un gazon velouté, en cueillant les fleurs qui les décorent! — Ces fleurs sont petites, mais de couleurs plus vives, de formes plus gracieuses, plus achevées que celles de la plaine. Le contraste que présente cette grâce de détails et la beauté majestueuse des rochers, des glaciers, des perspectives immenses, grave dans la mémoire le site, les grands effets d'ombre et de lumière et les sentiments qu'on éprouvait en en jouissant. »

« C'est ainsi qu'un herbier devient un mémorial de toute la vie; chaque plante porte avec elle le souvenir du lieu où on l'a cueillie ou de la personne qui l'a donnée et de la situation où l'on était en l'imitant.

« Telle fleur malgré sa beauté paraît couverte d'un crêpe, tandis qu'une petite fleur de peu d'apparence semble sourire : on aime surtout à penser que toutes sont des compatriotes, nées sur le sol varié de la Suisse, de ce pays fortuné où les beautés, les richesses de la nature devraient apprendre à ses habitants que l'or n'est pas le premier des biens. »

Cette charmante introduction n'est pas le seul morceau que l'on pourrait citer comme preuve du talent littéraire de Mlle de Constant ; loin de se borner à classer et à décrire les plantes, elle ajoutait souvent à cette partie de son travail des fragments de sa composition ou de quelques ouvrages à son gré ; on aime à les lire à côté des plantes qui se rattachent à eux par quelqu'une des analogies que les imaginations poétiques se plaisent à saisir.

Mademoiselle de Constant a dessiné avec beaucoup de vérité plus de douze cents plantes cueillies dans le canton de Vaud ; il manque encore, à son herbier déjà si riche, une assez grande quantité de celles qui croissent sur notre terrain ; elle désirait vivement qu'un jour sa collection pût se compléter, par ce qu'elle n'avait pas entrepris elle-même. Depuis sa mort, un appel adressé aux personnes qui dessinent des plantes a produit quelques nouvelles feuilles ; nous saisissons l'occasion de rappeler qu'il est fort à désirer que cette branche d'art, traitée en un sens vraiment patriotique, ne soit pas perdue de vue parmi nous.

Afin de donner une idée de la partie littéraire de cet herbier, nous citerons quelques passages écrits en regard de plusieurs branches de roses exécutées avec beaucoup de grâce et de vérité.

Rose des collines. « Dans un beau jour d'été, en suivant l'étroit sentier d'une vallée des Alpes bordée de rochers qui renvoient et augmentent la chaleur du soleil à son midi, on désire trouver quelque ombrage : de grands sapins décorent les hauteurs, ou bordent la rivière qui coule au dessous du chemin ; la fraîcheur du matin a disparu, mais encore quelques pas puis on la retrouve avec l'ombre sous un vaste buisson en fleur ; c'est la rose des collines qui étend au loin ses charmants rameaux fleuris. La nature semble avoir préparé une fête dans un reposoir ; une vaste et fraîche pelouse

tapisse le pied des buissons, dont les guirlandes penchées et entrelacées forment un abri impénétrable. Examinez-en les détails; voyez ces roses si nombreuses formant de légères coupes de la couleur la plus douce, la plus pure, et qui ne s'ouvrent jamais tout à fait; des gouttes de rosée y sont suspendues, un léger parfum s'en exhale et les oiseaux qui y trouvent un asile, et que l'approche des voyageurs fait fuir, ont respecté les fruits attachés à la branche depuis l'année dernière. »

« .... La rose est toujours de toutes les fleurs celle qui a le plus de grâce dans ses détails et dans son ensemble, celle qui rend les recherches des botanistes le plus agréables. Découvrir une rose dont on ne connaissait pas l'espèce est un vif plaisir pour un amateur de plantes; quoiqu'on ait tant dit sur la rose, quoiqu'on l'ait comparée à tout ce qui est aimable et gracieux, l'impression qu'on en reçoit est toujours vive et nouvelle. »

« .... Ces charmants arbrisseaux sont aimés et connus partout; la grâce de leurs formes et de leur port, la couleur des fleurs, leur parfum, le contraste de leurs agréments avec leurs épines, ont animé l'imagination des poëtes; la rose est appelée la reine des fleurs; elle sert tour à tour d'emblême et de comparaison à l'amour, à la beauté, à la pudeur; on ne peut voir un rosier en fleurs sans admirer le goût que la nature met dans ses ouvrages et les dons qu'elle a faits à l'homme pour charmer son existence. La rose était anciennement consacrée à Vénus; les Hébreux en faisaient des couronnes et le grand-prêtre en avait une part dans les sacrifices; on les bénissait autrefois à Rome le jour appelé *Dominica in Rosa;* Pline l'appelle la reine des fleurs, l'ornement des jardins. »

Ajoutons quelques vers à cette aimable prose; ils expriment parfaitement l'amour de la patrie, ainsi que l'entendait l'intéressante botaniste.

Ah ! sur le sol de la patrie ,
Qu'il est doux de cueillir des fleurs !
Terre libre , heureuse et chérie ,
Ton nom doit unir tous les cœurs.
Que l'amour de la paix , soutenu du courage ,
De nos cantons éloigne tout danger.
Si nos sites riants, si notre aspect sauvage
Chez nous attirent l'étranger,
Qu'il admire nos paysages,
Qu'il soit de notre accueil charmé ;
Mais qu'il n'arrive en nos rivages
Que bienveillant et désarmé.

Mais cessons de parler de l'herbier de Mlle de Constant ; disons quelques mots d'elle-même. Son souvenir est cher à tant d'amis sur les bords de notre beau lac !.... Souvent ils regrettent de ne pouvoir partager avec elle les idées qu'elle eût accueillies, encouragées, comprises. On trouvait auprès d'elle sympathie pour tout ce qui est bon en soi , pour tout ce qui s'adressait aux régions élevées de l'âme et aux délicacatesses de l'esprit ; elle était généreuse dans le sens moral de ce mot et jamais ne refusait sa protection ou sa contribution à toute œuvre charitable présentée à sa bienveillance ; jamais non plus elle ne demeurait indifférente à la chose publique dans ce qui peut intéresser les femmes, et , quoique appartenant par sa position sociale et ses plus chers souvenirs à une époque qui souvent a laissé quelques dispositions contraires au mouvement actuel , elle était toujours au courant des idées et des institutions *nouvelles* et se mettait promptement en harmonie avec les améliorations que le temps amenait par son irrésistible marche. Son esprit était fort libéral et partant d'une grande indépendance ; elle avait, en toutes choses, sa manière de voir et disait sa façon de penser avec

une sincérité qui aurait pu blesser les gens susceptibles et n'était qu'une preuve de franchise et d'originalité. On ne réussissait nullement à lui faire changer d'opinion, mais elle ne cherchait pas à imposer la sienne. La lecture partageait avec le dessin les heures consacrées aux plaisirs intellectuels dont elle avait un impérieux besoin; elle lisait avec fruit et se plaisait à parler de ce qui l'avait intéressée, mais on retrouvait dans ses jugements une naïveté d'impressions, une finesse de vues et de conclusions qui tenaient à la fois d'une longue connaissance du monde et de l'ignorance de la jeunesse.

Sa société offrit un grand attrait aux personnages célèbres avec lesquels elle entra en relations par des circonstances naturelles dont elle put comme eux se féliciter. Elle eut des rapports soutenus avec mesdames de Genlis et de Staël; on assure qu'elle cessa de correspondre avec la dernière, à l'occasion de son refus d'épouser Benjamin Constant. Celui-ci fut pour elle ce que sont quelquefois les cousins: un ami véritable, un ami de famille et de choix. Une longue correspondance témoigne de leur intimité, mais nul n'en connaît les secrets. Quant à madame de Montolieu, ornement de la société lausannoise dans sa plus brillante phase, il est presque inutile de dire que Mlle de Constant fut au nombre de ses amies; bien que leurs caractères différassent en plusieurs points, elles se comprirent à beaucoup d'égards et passèrent ensemble des heures d'amitié et de littérature dont le souvenir leur était précieux. L'aimable botaniste n'avait aucune prétention littéraire ou scientifique. Nous l'avons déjà dit, n'écrivant que pour elle, il était rare qu'elle consentît à ouvrir son portefeuille, maintenant sous le scellé ainsi que les lettres des personnes marquantes avec lesquelles elle était en correspondance; tout ce qu'elle a laissé ayant été compris dans la disposition prise par son frère, M. Charles

de Constant, pour ses propres papiers et le journal de ses voyages. Parmi ces lettres on en trouverait de Bernardin de St.-Pierre, avec lequel Mlle de Constant entra romanesquement en relation lors des grands succès de cet ami de la nature. D'autres attesteraient la longue amitié qui lia l'auteur d'Edouard et d'Ourika à notre intéressante compatriote; madame de Duras ne cessa de l'aimer qu'en cessant de vivre, et peu d'années avant sa mort la pria de faire les honneurs de Lausanne à monsieur et à madame de Châteaubriand. Une telle charge ne pouvait être acceptée qu'avec joie et reconnaissance. Un logement très-rapproché de celui de Mlle de Constant facilita des communications journalières qui furent pour elle, tout un été, d'une douceur et d'un agrément vivement senti. L'amabilité de caractère et la bonté des illustres étrangers ajoutaient infiniment au charme des entretiens qui lui faisaient connaître le cœur autant que le génie du grand écrivain. En retournant à Paris ce fut entre ses mains que M. de Châteaubriand déposa une caisse pleine de manuscrits, qu'il ne voulait pas faire rentrer en France.

Mademoiselle de Constant accueillait avec la même simplicité les grandes illustrations et les personnes les plus obscures; on la voyait étrangère aux petites gênes qu'inspire souvent la célébrité, rassemblant dans son modeste salon les étrangers de distinction et les gens du pays qu'elle aimait à voir chez elle. Bien souvent son herbier fut admiré, ainsi qu'il mérite de l'être, dans de charmants déjeuners, où la littérature avait aussi son tour; elle le montrait volontiers aux amateurs de botanique ou de dessin, mais n'en parlait jamais sans y être amenée par quelques questions sur ce sujet, l'un des intérêts dominants de sa vie. Lorsqu'on venait à la surprendre dans son cabinet de peinture, on était étonné du pêle-mêle de papiers, de couleurs et de pinceaux qui régnait autour d'elle; la fleur, modèle du moment, s'élevait

au milieu de ce dédale et l'on ne comprenait guère comment un dessin frais et achevé finirait par la reproduire; c'était cependant ce qui arrivait à chaque moment de l'année. L'infatigable artiste ne se bornait pas à ce genre de peinture, elle groupait souvent des fleurs et des insectes, les plaçant sur un tronc d'arbre, une pierre moussue ou un tertre de gazon; elle traçait d'ingénieuses arabesques et des chiffres composés de mille fleurettes, exécutées avec une grâce parfaite; c'était la part de l'amitié, toujours large dans ses actions, parce qu'elle l'était dans son cœur. Ce sentiment, que parfois l'on ose refuser aux femmes entre elles, a beaucoup embelli cette existence tantôt solitaire et tantôt animée par le mouvement de la société.

Ce ne fut qu'en 1817 que Mlle de Constant a vécu seule à Lausanne, ayant demeuré depuis 1799 jusqu'à cette époque chez sa tante, Mme de Charrière de Bavois, avec laquelle elle était intimement liée. Mme de Charrière habitait une petite maison située à la descente d'Ouchy; elle l'avait nommée Chaumière; l'habitation voisine qui lui appartenait aussi portait le nom de Petit-Bien. La première de ces maisons a perdu son caractère de simplicité villageoise; ce n'est plus une *chaumière*, sous le toit de laquelle se rassemblait l'élite de la société, mais une maison comme une autre.

Jadis on admirait une agreste fontaine à l'entrée de la cour. Son aspect rustique annonçait les goûts de la maîtresse de la maison; l'eau s'échappait du tronc d'un vénérable saule et tombait dans un bassin d'ormeau ou de chêne revêtu de son écorce et de sa mousse. Dans la salle à manger une haute armoire de noyer était ornée de courges et de citrouilles cueillies au potager voisin; une élégance champêtre se mêlait au simple ameublement de Chaumière. Les émigrés, les princes allemands, les Tissot, les Gibbon, toutes les illustrations de l'époque aimaient à profiter de l'hospitalité de

Mme de Charrière ; les jeux de société , les impromptus, les lectures en vers et en prose embellissaient ces soirées ; le *menuet* raconté dans l'Essai sur la vie de Tissot , page 335, illustra l'une de ces réunions dont le secret s'est perdu. Le salon de Chaumière jouissait d'une sorte de célébrité. Mlle de Constant y apprit à recevoir sans apprêts et sans inutiles cérémonies les personnages célèbres qui inspirent quelque frayeur lorsqu'on ne les connaît que de loin.

Afin de mieux caractériser les soirées de Mme de Charriére, nous empruntons au *Conservateur Suisse*, vol. VII, page 279 , une partie du morceau intitulé: *Souvenirs de mon séjour à Lausanne de* 1779 *à* 1797. Le respectable pasteur de Montreux permettra cette citation qui nous semble à propos, et nous montre Mme de Montolieu remportant les succès auxquels elle attacha si peu d'importance , alors que l'âge et l'expérience de la vie lui en eurent montré toute la vanité.

« J'ai vécu à Lausanne plusieurs années, et cette époque ne s'effacera jamais du tableau de ma vie, quoiqu'il se ternisse journellement. J'y ai vu une société de gens aimables, instruits , du meilleur ton , du goût le plus épuré , du commerce le plus sûr: elle m'a appris à connaître le monde, et peut-être à l'apprécier...... Elle est bien réduite à présent cette société.... la mort y a fait d'irréparables ravages ; et le petit nombre des survivants ne se voit que pour mener deuil sur les amis auxquels ils ont survécu , et quelquefois même pour envier leur sort.

« Qu'elle était charmante cette réunion qui se formait en hiver tous les samedis chez madame de Ch.....! Là se rendaient la plupart des gens lettrés qui habitaient Lausanne , et des étrangers distingués par leurs connaissances qui y faisaient quelque séjour. Là venaient des femmes instruites sans pédanterie, et des jeunes filles belles sans prétention :

la conversation, la lecture, la musique, un joli souper, partageaient ces heures trop courtes: tantôt on lisait un ouvrage nouveau de littérature, de poésie, de théâtre; tantôt quelque membre de la société soumettait à son jugement ses propres essais; quelquefois des amateurs jouaient un proverbe, une pièce à tiroir, une petite comédie, qu'eux-mêmes le plus souvent avaient composée.

« La société s'appelait tout uniment *le samedi:* madame de Ch. avait reçu le titre *d'abbesse,* et nous composions son chapitre. S'entretenant un jour avec un ecclésiastique, on lui fit observer qu'elle avait l'air soucieux, tandis que l'ecclésiastique portait la gaîté peinte sur son visage: « N'en soyez » pas surpris, dit-elle, monsieur n'a qu'un *verset* à traiter » demain, et moi j'ai ce soir tout un chapitre. »

« Une femme avantageusement connue par des ouvrages pleins d'esprit et de grâce, ayant témoigné son désir d'appartenir à notre samedi, la société crut devoir à ses talens littéraires une réception solennelle. Il fut donc décidé que pour entrer dans le chapitre, l'aspirante serait tenue de faire ses preuves non de noblesse, mais de présence d'esprit: en conséquence, elle devait répondre sur-le-champ à une question, deviner une énigme et trouver le mot d'une charade. Le samedi suivant, M. Deyverdun, le traducteur de Werther, l'intime ami du célèbre Gibbon, introduit avec cérémonie devant le chapitre assemblé l'aspirante, que je nommerai désormais Isabelle, et lui adresse cette question: « Quelle est des femmes françaises qui ont écrit, celle qui réunit le plus de suffrages? » Sans hésiter, Isabelle nomme madame de Sevigné; et si vous m'en demandez la raison, ajoute-t-elle, c'est qu'en écrivant ses lettres, elle n'a jamais pensé qu'on dût un jour les publier. Applaudissements. Ensuite, on lui propose l'énigme suivante:

Au sein des feux ardens, je prends toujours naissance:
A Rome on me baptise et je n'ai pas la foi......
Quand on ne me bat plus, je garde le silence;
Mais hélas! sans me pendre on ne fait rien de moi.

« Isabelle se recueille un instant, puis elle dit: c'est une cloche. Nouveaux applaudissements. Restait la charade, et la voici:

Bien mieux que mon premier vous savez nous séduire;
Ainsi que mon second vous nous enchantez tous;
Que n'ai-je de mon tout et la voix et la lyre,
Pour chanter vos talens en vers dignes de vous!

« L'aspirante rougit, s'écrie: c'est une trahison; et se tournant vers une personne assise à ses côtés: madame! lui dit-elle, si cette charade était faite pour vous, le mot serait *Orphée.* Les applaudissements redoublent. Enfin le grand maître des cérémonies conduit Isabelle devant une toile qui cachait le fond du salon; là un homme en costume de Hiérophante, une baguette blanche à la main, une étoile sur la poitrine, lui adresse les vers suivants, qui (soit dit pour l'intelligence du lecteur) faisaient allusion à ce qu'on débitait de Cagliostro, devenu à cette époque l'objet des conversations et de la curiosité générales. »

Pour puiser au dépôt de la sagesse humaine,
Je ne vous dirai point d'un ton d'énergumène,
« Hâtez-vous de descendre aux caves de Memphis;
Prenez-y pour Mentor un vieux prêtre d'Isis;
Glissez-vous à tâtons sous quelque pyramide,
Et trois cents ans après renaissez en Colchide.
Approchez, Isabelle! en tirant ce rideau,
Vous verrez fuir l'erreur et tomber son bandeau. »

« Soudain la toile se lève ; et sur un espèce d'autel paraît un tableau, où étaient peints et fort joliment groupés la plupart des attributs de la poésie et des arts, une lyre, un poignard, un masque, une musette, etc. L'hiérophante, montrant successivement du bout de sa baguette chacun de ces attributs, continue en ces mots :

Saluez par trois fois cette table mystique;
Saisissez de ces traits l'ensemble emblématique;
Respirez gravement l'air du sacré vallon,
Et n'allez pas ici rire au nez d'Apollon....
Vous voyez cette lyre, ornement du Parnasse;
C'est celle de Sapho, de Pindare et d'Horace,
Que Pétrarque à Vaucluse accordait sans effort....
Et bien! elle n'est plus: pleurez son triste sort;
De nos rimeurs gaulois les frénétiques hordes
En pleine Académie en ont coupé les cordes.
Par Corneille et Racine avec peine aiguisé,
Dans les mains de Voltaire à la longue émoussé,
Ce poignard teint de sang et forgé par la haine,
Que Sophocle reçut des mains de Melpomène,
Sur la scène française est par un art nouveau
Le stilet d'un brigand ou le fer d'un bourreau....
Ramenons à la vie, à sa grandeur première,
La tragédie en pleurs qu'assassina Lemierre.
Le masque de Thalie autrefois si vanté
Depuis le grand Molière, hélas! s'est bien gâté:
Au badinage seul cette Muse bornée
Veut aujourd'hui monter au trône d'une aînée,
Devient triste, rêveuse, et pleine de vapeurs,
Sollicite un mouchoir pour essuyer ses pleurs.....
Ah! conservons-la gaie et maligne et bouffonne,
Frondant le ridicule et non pas la personne,

A leurs propres dépens faisant rire les sots,
Et du vieux sel attique inondant ses bons mots.
N'allez pas négliger cette aimable musette,
Quand, posant l'éventail pour prendre la houlette,
Aux champs de Bussigni vous irez un beau jour
De Zéphire et de Flore épier le retour.
Là, de l'art des cités oubliant l'imposture,
Aussi belle qu'elle est vous peindrez la nature,
Et vos douces chansons dans leur simplicité
Auront l'air du village et sa naïveté.
Fille du cœur, surtout que l'antique romance
Traînant en longs refrains sa plaintive cadence,
Reprenne sans tarder par vos heureux talents
Ses droits que l'ariette usurpa trop longtemps.
Montrez-nous l'ombre triste, inconsolable, errante,
De quelque preux guerrier occis par son amante;
Ou les maux de deux cœurs brûlants des mêmes feux,
Que navrent les refus d'un tuteur rigoureux.

. . . .

. . . .

Ici, de l'étiquette écartant la barrière,
D'un tourbillon fâcheux secouant la poussière,
Venez dans les plaisirs de l'esprit et du cœur
De notre samedi partager la douceur;
Et ce jour fortuné va vous faire sans peine
Supporter les ennuis de toute la semaine,
De l'envie à l'œil louche oublier les propos,
Pardonner aux méchants et tolérer le sots.
Ces biens nous les devons à notre aimable abbesse,
De Flore et des beaux-arts tout à la fois prêtresse :
L'empire qu'elle exerce en été sur les fleurs,
Elle l'a dès longtemps obtenu sur nos cœurs;
Pour elle à chaque mois maintes fleurs sont écloses,

Et je la vois toujours dans la saison des roses,
Transportant sans apprêt dans la société
Les goûts de la nature et sa variété;
A tout ce qui l'entoure elle donne la vie,
Anime les talents et sourit au génie.....
On dirait qu'Apollon la plaça parmi nous
Pour adoucir nos mœurs, pour épurer nos goûts,
Et faire naître au sein de la rude Helvétie
Les plaisirs délicats de Grèce et d'Italie.

« Ces vers assez coulants, quoique négligés, et dont l'à-propos fait le principal mérite, furent écoutés et reçus avec indulgence. Isabelle entra dans notre chapitre, et plus d'une fois contribua à nos plaisirs par ses intéressantes productions.

« Je n'ai pu tracer qu'une faible et légère esquisse des séances du samedi, qui se variaient chaque semaine. Divers portefeuilles contiennent de charmantes pièces, soit en prose, soit en vers, composées pour les réunions de ce jour, et qui plus que celles-ci mériteraient d'être sauvées de l'oubli : on peut juger, par ce mince échantillon, des amusements de la bonne société de Lausanne en 1786 : c'était vraiment une école d'esprit, de goût, de politesse. Il n'est donc pas surprenant que tant d'étrangers de tout âge et de tout pays aient préféré le séjour de Lausanne à celui d'autres villes plus peuplées, plus riches et plus dissipées. »

Madame de Charrière, qui mourut agée de plus de quatre-vingts ans, conserva jusqu'à la fin de sa vie le goût de la société et celui des plaisirs de l'esprit, mais elle cherchait aussi à réunir quelques moyens d'instruction aux jouissances de salon dont elle aimait à être le centre : ainsi durant l'été de 1812 elle rassembla un cercle choisi auquel M. le professeur Dan. Alex. Chavannes se fit un plaisir de donner quelques leçons d'astronomie, embellies par les qualités

qui rendent son enseignement scientifique si précieux à entendre. On ne s'occupait plus à Chaumière de charades et de petits vers, mais on y apprenait quelques-uns des grands secrets de la nature, et le ciel étoilé facilitait l'application de la science étudiée pendant les soirées de la belle saison.

Les animaux domestiques jouaient un grand rôle chez Mme de Charrière; un chien favori, un porc apprivoisé dont l'obéissance amusait souvent ces dames, un vieux cheval nommé Henri, illustré par l'usage qui avait fait de sa jeunesse le général Regnier auquel il avait servi durant les exercices du manège, plusieurs chats, dévoués à leur manière, composaient une petite cour traitée avec considération par les habitués de Chaumière.

Madame de Charrière fut aimable et bienveillante jusque dans les langueurs d'une pénible hydropisie: elle mourut en 1817 et laissa sa nièce profondément affligée d'une séparation, prévue sans doute, mais qui n'en était pas moins douloureuse et décisive pour son avenir.

Alors commença sa vie isolée ; nous en avons raconté quelques traits; puis, en 1830, Mlle de Constant retourna à Genève, sa ville natale, pour y demeurer avec son frère dont la vive affection avait constamment animé sa solitude par des communications épistolaires singulièrement étendues et variées. M. de Constant prenait une part active à la création de l'herbier, de cette nombreuse famille fleurie s'augmentant sans cesse sous le toit de sa sœur. Il se plaisait à copier la plupart des morceaux explicatifs et parlait de tout l'ouvrage comme s'il lui appartenait à demi ; un échange continuel de pensées, de faits, de récits de tout genre avait lieu entre le frère et la sœur: tous deux conservèrent une grande activité intellectuelle et l'amour des liens de famille, trop souvent négligés dès que le moindre obstacle vient à en diminuer la force naturelle.

Un frère cadet, M. Victor de Constant, général au service du roi des Pays-bas, et une sœur aînée achevaient le quatuor avancé en âge et que la mort a décimé en enlevant trois de ses membres en moins de deux ans. Mlle de Constant l'aînée avait choisi un autre cercle de jouissances morales que sa sœur et ses frères : elle vivait dans la retraite et se distinguait par une piété que de longues et cruelles souffrances rendaient toujours plus fervente. L'amitié des deux sœurs prit un nouveau développement à mesure que les maux et les années s'amoncelaient sur leurs têtes : ce fût même ce sentiment, qui, humainement parlant, hâta la fin de celle qui crut devoir consacrer à l'autre le peu de forces qu'elle conservait encore.

Mademoiselle Rosalie quitta Genève vers l'automne de 1835 pour se rapprocher de sa sœur, atteinte d'une grave et douloureuse maladie. Ses amis furent péniblement frappés par la disproportion de son courage et de ses forces, mais ils retrouvèrent son âme toujours animée de nobles sentiments, son cœur toujours aussi tendre, son esprit toujours aussi aimable quoique ses piquantes saillies fussent souvent interrompues par la souffrance ou l'affaissement, indice d'une langueur à laquelle il ne lui était plus possible de résister. On la vit alors gravir journellement avec peine un chemin escarpé et et pierreux pour rejoindre la malade chérie dont la pittoresque et petite demeure, le Coteau, ne pouvait les abriter toutes deux ; elle brava la pluie, le brouillard et les premiers froids d'automne pour remplir le but cher à son cœur ; tous les moyens lui semblaient bons lorsque ses forces ne lui permettaient pas de marcher ; ainsi elle se fit traîner dans un petit char d'enfant ou porter par un homme assez vigoureux pour enlever sans peine le fardeau que son affaiblissement graduel rendait chaque jour plus léger. Les personnes supérieures savent seules braver à propos certai-

nes convenances, et peuvent alors étonner celles qui ne comprennent pas leur noble simplicité.

Après avoir entouré, pendant plusieurs semaines, de soins assidus et ingénieux l'amie qu'il fallait quitter avant l'hiver, Mlle de Constant se décida à prononcer l'adieu qui devait être le dernier. Cet adieu sacré fut une prière prononcée à genoux au pied du lit de la malade, qui devait survivre plus d'une année à la sœur dont elle avait reçu tant de marques nouvelles d'affection et de sympathie. Le développement religieux de celle-ci, comme les qualités qui l'ont rendue si chère à ses nombreux amis, se montra sans ostentation, sans étalage; elle se confia en la miséricorde divine, non sans jeter un regard sévère sur les misères de son âme et sans chercher à s'approcher de la source d'eau vive qui lui donna une grande force spirituelle, une grande patience durant ses derniers maux.

Mademoiselle de Constant est beaucoup plus connue par son amabilité et les dons charmants que Dieu lui avait accordés, que par les côtés sérieux de son caractère et la sensibilité de son cœur. Il nous semble que les temps qui précédèrent sa mort achèvent si bien de la peindre, qu'il eût été mal de n'en point parler, après avoir traité le sujet principal de cet article. Nous nous permettrons même de publier quelques vers, écrits à septante-deux ans, au milieu de souffrances aiguës; ce furent les derniers tombés de la plume qui s'allia si bien au pinceau auquel nous serons redevables d'un honorable et précieux souvenir.

A MA SOEUR.

Oh jours! oh derniers jours de souffrance infinie,
Nous existons encor, — mais est-ce là la vie?
Du flambeau qui s'éteint s'échappe lentement
La flamme qui vacille et n'a plus d'aliment.

Le soleil a déjà dépassé la montagne :
L'obscurité s'accroît, mais la foi l'accompagne.
Grand Dieu ! Daigne bénir ce moment solennel
Où, parvenue enfin au séjour éternel,
A force de souffrir, l'âme purifiée
A ta miséricorde enfin s'est confiée.
Mais qu'osais-je implorer et quels vœux superflus.....
Est-ce à moi d'obtenir le prix de ses vertus?
Puis-je mettre en commun nos vœux et nos prières?
C'est elle que les maux, que la douleur amère,
O grand Dieu! sans murmure attachent plus à Toi.
Soumise, elle redouble et d'amour et de foi.
Pour le prochain toujours elle s'est oubliée,
Toujours pour ceux qu'elle aime elle s'est dévouée....
. . . .
O suprême bonté! daigne la soulager.
Toi qui lis dans cette âme et si forte et si pure,
Te rendant grâce encor du tourment qu'elle endure,
Hélas! si je ne puis l'égaler près de toi,
Permets que ses vertus intercèdent pour moi!....

Quoique le dernier sentiment exprimé dans ces lignes puisse paraître peu en harmonie avec les doctrines évangéliques, on ne saurait qu'être touché d'une humilité et d'une foi si vraies.

Le 27 novembre 1835, quelques jours après avoir quitté Lausanne, Mlle Rosalie de Constant cessa de languir et de souffrir. Sa fin fut édifiante; jusqu'à son dernier soupir elle sut témoigner son affection à ceux qu'elle aimait, et s'endormit dans la paix du Seigneur, grâce suprême que bien souvent elle avait demandée.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME,

DANS TOUTES LES CONTRÉES

OU IL A PÉNÉTRÉ DEPUIS LE TEMPS DE JÉSUS-CHRIST;

d'après l'allemand de C. G. Blumhardt,

par

A. BOST,

Ministre du Saint-Évangile.

Tomes III *et* IV. — Valence, *Marc-Aurel;* Genève, *l'auteur.*

Nous avons cherché, il y a près de deux ans, (septembre 1838), à attirer l'attention du public religieux sur les deux premiers volumes de cet ouvrage ; les deux suivants, que nous annonçons aujourd'hui, sont promptement venus compléter cette publication, sur laquelle nous désirons appeler de nouveau l'intérêt des lecteurs chrétiens. Ils y trouveront l'exposé des succès et des revers de la foi évangélique dans l'Asie orientale, du Ier au XIIIme siècles, le récit de l'introduction de l'Évangile dans les pays du nord et de l'orient de l'Europe, et le tableau de son établissement parmi les peuples de ces contrées, du VIIIme au XVIme siècles. L'histoire contenue dans ces volumes se distingue de celle que renferment les premiers en ce qu'elle nous raconte les conquêtes de l'Evangile parmi des nations dont la civilisation était comparativement moins avancée que celle des peuples du midi et de

l'occident de l'Europe. Elle offre par conséquent cet attrait particulier, de présenter plus en relief l'action du christianisme pour changer, adoucir, épurer les mœurs, les habitudes, les idées sociales ou domestiques des nations converties. L'Evangile y apparaît comme le soleil au-dessus des brouillards qui peu à peu se dissipent, s'éloignent et laissent l'astre bienfaisant réchauffer la surface de la terre. Quoique les moyens de conversion soient souvent plus d'accord avec la politique des royaumes du monde qu'avec les saintes lois du royaume de Dieu, il est cependant instructif et intéressant de suivre le développement commun de la foi chrétienne et des facultés intellectuelles et morales des peuples dans un des côtés de l'histoire où il se montre le plus évident. A cet égard seul les deux derniers volumes de l'*Histoire de l'établissement du Christianisme* mériteraient l'attention des lecteurs sérieux. On sait d'ailleurs quelles qualités distinguent l'œuvre collective de MM. Blumhardt et Bost. Indépendance de jugement, originalité de vues, élévation de sentiment, piété pratique, tels étaient les caractères que nous nous sommes plu à signaler dans le récit que ces deux auteurs nous ont donné de la propagande chrétienne au milieu des Gentils. Les nouveaux volumes offrent encore en grande partie les mêmes traits et conservent cette physionomie vivante, cette narration animée, ces remarques tour à tour piquantes et profondes qui, sous la forme de l'épigramme ou l'enveloppe de la sentence, ont toujours pour but de mettre en saillie les faits essentiels de la vie religieuse.

Sous ce rapport, il nous semble que ce livre doit être tout particulièrement étudié par les prédicateurs chrétiens. Ils y trouveront ce qu'ils cherchent trop rarement, il faut le dire, et ce dont ils savent trop peu profiter : les exemples individuels d'une foi efficace, les fruits que porte l'Evangile planté dans le terrain de la vie. L'élément historique est une

ressource trop négligée dans la prédication évangélique, et de laquelle elle emprunterait avec succès plus de variété et plus de force de persuasion. En faisant intervenir plus souvent dans les discours familiers de la chaire le récit de faits réels, en appuyant par des traits tirés de la vie religieuse les exhortations de morale ou les assertions de doctrine, on obtiendrait cet avantage de faire mieux sentir la perpétuité de l'influence de l'Evangile, et son action toujours puissante dans quelque âge, sous quelque latitude et parmi quelque nation qu'il se soit manifesté aux hommes. Il ne faut pas s'appauvrir au détriment de sa cause, et le prédicateur s'appauvrit, lorsqu'il ne sait pas faire un utile et judicieux usage de tout ce passé qui raconte les triomphes de la Parole de Dieu, non seulement d'une manière générale, et à n'envisager que les individualités nationales, mais aussi en regard des personnes et des âmes isolées. Il y a pour l'Evangile de Jésus-Christ, depuis son apparition comme avant sa venue, *une nuée de témoins,* qui tous disent sa vertu; on peut des jours d'à présent remonter aux premiers jours de l'Eglise, et retrouver la chaîne non-interrompue des relations établies par le Saint-Esprit entre Dieu et les âmes qui se réclament de Jésus. Tradition sainte où circule la vie ! Pourquoi ne pas mettre en valeur ces vivants exemples de foi, de piété, d'amour, de zèle, d'humilité, d'abnégation, qui se transmettent d'âge en âge dans l'Eglise et qui, rattachant les temps anciens au moment d'aujourd'hui par la communauté d'éléments vitaux, démontrent souvent mieux la vérité chrétienne que des assertions dogmatiques ou de longs raisonnements. L'histoire de l'Eglise, envisagée au point de vue que nous indiquons, montre le christianisme à l'œuvre et lui enlève tout ce qui peut lui donner l'apparence d'une abstraction, pour le faire voir bien réellement aux prises avec l'humanité. Et voilà ce qui intéresse et ce qui captive; il y a solidarité

entre les hommes, et je ne sais quoi de persuasif dans la réalisation chez autrui de ce dont on veut nous convaincre nous-mêmes. Des narrations amenées à propos dans un discours de la chaire, des physionomies vivantes associées aux idées, des êtres réels appelés en témoignage des convictions donneraient à la prédication un mouvement et une vie qu'elle atteint difficilement, même avec des applications censées directes. Il suffit d'examiner un auditoire religieux, lorsque parfois un récit sort de la bouche du prédicateur, pour bientôt reconnaître à son attention soutenue, à son silence, à ses regards, combien les faits l'emportent sur les idées pour captiver les masses et les instruire, et quel puissant secours offrent les uns pour faire comprendre et accepter les autres. Mais ce résultat ne peut être atteint que si celui qui parle possède lui-même une connaissance variée de l'histoire vivante du christianisme, afin de multiplier ses exemples et de les appliquer à propos. L'étude des biographies chrétiennes pourrait être sous ce rapport d'un utile secours, et c'est comme ressource du même genre que nous signalons l'ouvrage de MM. Blumhardt et Bost. Cette histoire renferme de nombreux récits qui nous montrent sous des formes bien diverses, et dans des positions très-différentes, les succès toujours semblables du christianisme, et c'est toujours l'Evangile en action qu'elle raconte. Soit qu'il s'agisse de ses effets sur ceux auxquels il apparaît pour la première fois, ou qu'il soit question de son influence sur les hommes chargés de l'annoncer aux autres, que la narration se rapporte aux convertis ou aux missionnaires, elle offre toujours une riche moisson d'exemples, de détails pratiques, d'applications positives, d'anecdotes frappantes.

Mais si l'on y trouve de quoi alimenter utilement plus d'un sermon, l'étude de cette histoire n'est pas moins bonne pour donner de la vie religieuse une intelligence tout à la

fois plus vaste et plus éclairée, en agrandissant l'horizon de la charité et en exerçant la conscience chrétienne. Lorsqu'on voit sous combien de formes dissemblables se cache le principe évangélique, on est tout naturellement conduit à faire plus de compte de la vie dont il est la source que des apparences sous lesquelles il se produit, et l'on apprend à sympathiser avec ce que l'ame recèle, alors même que l'on se sent repoussé par des manifestations excentriques, bizarres, choquantes, résultat d'une obéissance et d'une foi peut-être plus agréables à Dieu qui regarde au cœur, que nos pratiques les mieux réglées. On devient à cette école moins préoccupé des apparences et plus respectueux pour les convictions, moins prompt à crier à l'hypocrisie et plus disposé à voir le bien ailleurs que dans le chétif enclos d'une opinion exclusive. Obligés de demeurer avec l'histoire bon gré mal gré sur le terrain de la vie telle qu'elle est, nous apprenons bientôt qu'il y a, dans l'économie présente de la religion, une inséparable liaison entre ce qui est de l'homme et ce qui vient de Dieu, en sorte qu'il ne faut jamais méconnaître ce qui peut se rencontrer de divin dans l'œuvre dont les apparences sont humaines, et ne pas oublier davantage ce que recèle souvent de ferment humain l'œuvre divine faite en ce monde. C'est à la conscience chrétienne seule qu'il appartient d'établir cette distinction, et il faut qu'elle se dépouille des préjugés ecclésiastiques, sectaires, nationaux, pour arriver jusqu'à la vérité qui est plus ou moins partout et qui n'est tout entière qu'en Dieu. L'histoire est un grand maître pour former et éprouver le tact de la conscience qui ne devrait relever que de Dieu, mais qui parvient rarement à dépasser les enveloppes sous lesquelles on l'emprisonne, et qui souvent ne sait lire dans l'histoire que les leçons qu'elle veut y trouver, plutôt que celles qu'elle en devrait recevoir. L'ou-

vrage de MM. Blumhardt et Bost est une des productions dans lesquelles cette émancipation salutaire, cet amour du vrai sont le plus prononcés, et c'est à ce titre qu'il faut beaucoup en recommander la lecture. La liberté qu'on y respire est bien celle que donne l'esprit de Jésus-Christ, ce principe éternel de mouvement et de vie, aussi contraire à la licence de l'homme charnel qu'à la servitude de la lettre.

Cependant, il faut le dire, les auteurs de l'*Histoire de l'établissement du Christianisme* nous paraissent avoir parfois un peu fléchi dans l'application de cette règle dont ils se servent le plus souvent avec une parfaite justesse ; le protestant n'a pas toujours su se laisser dompter par le chrétien. Après avoir envisagé avec une liberté et une justice estimables l'intervention originelle des papes dans l'œuvre des missions, ils ont un peu perdu de vue ces principes d'équité en avançant dans la suite des siècles, et ils ont cédé, peut-être à leur insu, aux antipathies traditionnelles du protestantisme. Il n'est pas ici question de réclamer pour le catholicisme et ses chefs un bill d'indemnité absolu, et de demander en leur faveur une loi d'exception. Nous ne sommes point disposés à nous faire les champions de l'institution papale, mais nous sollicitons pour les individus qui en relèvent l'application du droit commun, et sous ce rapport nous croyons qu'il y a de l'injustice et de l'erreur dans ces anathèmes collectifs que l'on fulmine contre eux, dans ces attaques que l'on adresse à tous au sujet de quelques-uns. Nous citerons seulement quelques traits qui montrent combien les préventions irréfléchies sont puissantes sur les meilleurs esprits pour empêcher l'application impartiale de la conscience chrétienne ; nous ne les indiquons même que parce qu'ils forment dans l'ouvrage qui nous occupe une exception ; ailleurs on en a fait la règle.

Ainsi nous sommes étonné de voir les auteurs (nous ne pouvons distinguer ce qui n'appartient qu'à l'un d'eux), comparant le supplice de Servet et celui de Jean Huss, écrire ces lignes : « Il semble que de nos jours les partisans du papisme s'imaginent terrasser la réformation en ressassant l'exécution de Servet. Mais Huss était bien un autre homme que Servet; et on l'a brûlé !!! Et que parlons-nous de Jean Huss? Multipliez par un million le jugement que vous appuyez sur le supplice de Servet, puis faites retomber ce jugement sur les papes et sur leur système : alors vous aurez dit la vérité. » (IV, 146).

Est-ce là un argument de quelque valeur? Et que signifie cette manière de répondre à une objection que l'on trouve à bon droit absurde, en établissant la statistique contradictoire des bûchers que les hommes ont fait dresser pour brûler ceux qui ne pensaient pas selon le *credo* du pays? Calvin est-il plus excusable que les papes parce qu'il n'a laissé élever qu'un bûcher dans un territoire de trente mille âmes, tandis que dans l'église romaine qui couvrait l'Europe on a brûlé, non pas *un million*, mais quelques milliers d'hérétiques? Faudra-t-il faire la balance et calculer la proportion de ces homicides, et voudra-t-on prétendre que c'est la *quantité*, ou même la *qualité*, qui fait l'horrible de pareils actes? Si votre conscience condamne avec raison les papes ou leurs adhérents pour le plus, absoudra-t-elle le réformateur et ses partisans pour le moins? Il serait temps de reconnaître que de pareilles discussions sont aussi odieuses qu'inutiles, et il faudrait suivre soi-même la règle que l'on proclame lorsqu'il s'agit de défendre sa cause, en distinguant de ce qui fut la vie religieuse, ce qui fut l'œuvre du fanatisme humain.

De même, tandis que l'on doit réclamer à propos, en faveur des chefs de la réforme, la justice qui leur est due, pourquoi la refuser de son côté aux pontifes romains, et les

envelopper sous une commune sentence de réprobation? Pourquoi, par exemple, méconnaître chez Grégoire VII ce qu'il y eut en lui de vraiment pieux, de personnellement humble, de sincèrement chrétien, de sérieusement convaincu? Sa vie intérieure, dont ses *Lettres* offrent le tableau fidèle, devrait lui donner droit au respect et le protéger contre ces accusations sans restriction dont on veut l'accabler. A quoi bon noircir son caractère pour le punir de ses conceptions théocratiques et de l'abus que ses successeurs en ont fait? Ne peut-on pas condamner les unes sans flétrir l'autre? D'ailleurs tout est-il répréhensible dans ses efforts pour réformer et pour émanciper l'Eglise? Parce qu'il a désiré faire régner l'esprit au-dessus de la chair, soumettre la force brutale à l'empire des idées religieuses, consacrer la souveraineté de Dieu sur le monde selon les formes et les croyances de son temps, a-t-il été pour cela un ambitieux hypocrite et mérite-t-il qu'on flétrisse sa mémoire par cet insultant dilemme: « si Hildebrand ne fut pas hypocrite, c'est qu'il fut aveuglé et endurci » (III, 498)? Fallait-il qu'en présence des excès des princes il sacrifiât l'Eglise? Devait-il, lui, qui se regardait comme le représentant de la liberté spirituelle, subir l'esclavage des maîtres de la terre? Qu'aurait fait à sa place Calvin qui, dans sa sphère restreinte, n'en agit pas envers le peuple avec moins d'inflexibilité et de despotisme que Grégoire envers les rois? Ne devons-nous pas ici renvoyer à nos auteurs cette question si judicieuse: « Quand saurons-nous pardonner à un homme d'avoir vécu à son époque? Et surtout quand saurons-nous, en toutes choses, nous attacher au bien pour l'imiter, plutôt qu'au mal pour nous glorifier de ne l'avoir pas? » (IV, 115).

N'est-ce pas encore par suite de cette opposition systématique contre les papes, quels qu'ils soient, que l'on voit les auteurs de l'*Histoire de l'établissement du Christianisme*

(peu conséquents sans doute à leurs opinions en matière d'organisation ecclésiastique) préférer hautement la suprématie de la puissance temporelle sur l'Eglise à l'indépendance de celle-ci dans la personne de ceux qui se trouvaient à sa tête, et envisager la domination du bras séculier comme un contrepoids salutaire à la souveraineté des chefs spirituels du monde chrétien (III, 484). Et cela non pas en vue des temps modernes, mais à l'époque du IXme siècle, comme si alors l'unité de l'Eglise rattachée à un centre visible ne valait pas mieux pour maintenir à quelque degré la vie religieuse en Europe, que la dislocation qu'eût entraînée la prééminence locale des princes. La même préoccupation anti-papiste poussée à l'excès nous paraît encore animer nos auteurs, lorsqu'ils imputent aux pontifes de Rome (IV, 281, 81) tout le sang qui s'est versé dans les conversions de divers peuples, tandis que la responsabilité en retombe bien davantage sur les princes que la politique poussait, sous le manteau de la foi, à de terribles vengeances ou à des guerres utiles.

Enfin il faut encore attribuer à la même cause l'erreur, involontaire sans doute, qui les a conduits à reproduire sous une forme inexacte les pièces du procès contre les papes. Au sujet de l'interdiction portée par Grégoire VII contre le service en langue vulgaire dans l'Eglise slave, les auteurs donnent la traduction de la lettre où cette défense est contenue, et outre qu'ils en exagèrent la portée en plaçant en tête des pages où elle se trouve ces mots absolus : Les papes ennemis de la Bible, ils la présentent sous une forme qu'elle n'a pas dans l'original, et ils font même ressortir, en les soulignant, des expressions qui n'appartiennent pas à Grégoire. L'équité nous fait un devoir de rétablir, dans l'intérêt de la vérité historique, l'exactitude des textes.

TRADUCTION ; (IV, 138).

« Vous demandez de nous la permission que le service soit célébré chez vous selon l'ancien usage en langue esclavonne ; mais sachez, cher fils, que nous ne pouvons en aucune manière vous accorder votre prière ; car, après avoir *beaucoup pesé les Écritures,* nous trouvons qu'il plait au Dieu tout-puissant de faire célébrer le culte en langue étrangère, de peur qu'il ne soit compris de tous, *et particulièrement des simples ;* car *s'il était chanté et entendu de tous intelligiblement,* il pourrait très-facilement être exposé *au mépris et au dégoût ;* ou bien les demi-savants qui le comprendraient mal pourraient, en l'entendant ou *en l'examinant trop souvent,* introduire parmi le peuple des erreurs qu'il serait ensuite très-difficile d'extirper de leurs cœurs. Qu'on n'allègue pas, etc. »

TEXTE ORIGINAL : — GREG. VII Epist. VII, 11 ; ad WRATISLAW, Bohemiæ regem.

Nobilitas tua postulavit, quo secundum sclavonicam linguam apud vos divinum celebrari annueremus officium, scias nos huic petitioni tuæ nequaquam posse favere. Ex hoc nempe sæpe volventibus, liquet, non immerito sacram scripturam, omnipotenti Deo placuisse quibusdam locis esse occultam, ne, si ad liquidum cunctis pateret, fortè vilesceret et subjaceret despectui, aut prave intellecta a mediocribus, in errorem induceret. Neque enim ad excusationem juvat, etc. »

La diversité entre la version et l'original saute aux yeux ; pourquoi se laisser aller à dénaturer des paroles qui, telles qu'elles sont, pouvaient assez prêter à la censure. Car nous ne prenons point le parti du pontife contre son interprète quant au fond, mais nous croyons que dans la forme il y a, si l'on peut ainsi dire, de quoi faire plus de tort au Grégoire VII de la traduction qu'à celui du texte latin. Il y a eu évidemment un peu de préoccupation chez les traducteurs de la missive pontificale ; il est à regretter que ceux qui ont su rendre justice à saint François (IV, 453 — 456) se soient laissé ébranler dans leur impartialité par le titre de *pape*, à quelque homme qu'il fût donné, et n'aient pas toujours distingué, comme ils savent le faire ordinairement, les qualités de l'individu des torts de sa position.

Mais nous ne voulons pas prendre congé de ce livre (dont malgré nos critiques nous recommandons fortement la lec-

ture) sans rentrer avec nos auteurs sur un terrain qui nous est commun, et nous ne saurions mieux finir qu'en leur empruntant ces belles paroles, qui s'appliquent à la diversité des opinions dans la communauté de la vie : « Les bornes de nos vues nous désunissent ; mais l'amour et la foi en un même sauveur nous rangent, même à notre insu et presque malgré nous, dans une grande unité. »

« Ton règne vienne ! Ta volonté se fasse sur la terre comme au ciel ! » (III, 147).

DES SYSTÈMES HYPOTHÉCAIRES;

PAR

PIERRE ODIER.

DOCTEUR EN DROIT,

PROFESSEUR DE DROIT CIVIL A L'ACADÉMIE DE GENÈVE,

Chez Ab. Cherbuliez et Ce., libraires, à la Cité, à Genève.

Dans un moment où l'on s'occupe à refondre nos lois sur les registres hypothécaires, c'est une bonne fortune pour nous que d'avoir à annoncer à nos concitoyens un nouvel ouvrage sur cette matière, par M. Pierre Odier, professeur à Genève. Mais ce n'est pas seulement par le mérite de l'à-propos qu'il se recommande à l'attention; produit d'une étude longue et consciencieuse, extrait de documents précieux, ce livre doit inspirer une confiance malheureusement trop rare. Habitué au langage élevé de la science, l'auteur aurait pu facilement se donner un nouveau titre à la réputation scientifique, en restant inaccessible au vulgaire. Sachons-lui gré de ce qu'il a préféré un but plus pratique, et de ce que, en resserrant les bornes de son travail, il a su lui donner une forme plus populaire et moins abstraite. Espérons

que ses intentions ne seront pas trompées, et qu'en contribuant pour quelque chose à l'amélioration des institutions vaudoises, cette œuvre réalisera une pensée qui s'est plusieurs fois présentée à l'esprit de son auteur.

Cette publication se rattache aux travaux de M. le professeur Bellot. Cet habile jurisconsulte, après avoir doté sa patrie d'un des meilleurs codes de procédure civile qui existent, avait aussi préparé, sur les hypothèques et les droits réels, une loi dont on pouvait attendre d'excellents résultats, lorsqu'il fut arrêté dans sa carrière, d'abord par les événements politiques, et enfin par la mort. Héritier de ses traditions et de ses écrits, M. Odier n'a pas voulu laisser cette tâche inachevée. Il se propose de publier plus tard le traité de Bellot sur les droits réels, et c'est pour servir d'introduction à ce grand ouvrage qu'il donne aujourd'hui un exposé des principaux systèmes hypothécaires qui se sont succédé jusqu'à nos jours, suivi du projet de loi sur les droits réels, rédigé par Bellot et présenté en 1827 au Conseil Représentatif du Canton de Genève. On nous permettra d'essayer une courte analyse de cet ouvrage.

La classification des systèmes hypothécaires dérive d'un principe fort heureux, et il importe d'autant plus de le faire connaître, qu'il sert de base au système de Bellot.

Parmi les droits attachés à la propriété immobiliaire, il en est une classe, que la société garantit, non-seulement entre les parties contractantes, mais qu'elle assure envers et contre tous. Tel est en première ligne le droit de propriété. Viennent ensuite certains droits restrictifs de la propriété, tels que les hypothèques, les charges d'usufruit et de servitude, et d'autres droits inconnus parmi nous, comme ceux de superficie, d'antichrèse, etc. Les actes et les contrats qui constituent ces droits appelés *droits réels,* déploient leurs conséquences d'une manière absolue. Tout

comme le propriétaire d'un fonds peut le revendiquer en quelques mains qu'il se trouve, de même celui qui a un droit d'hypothèque, d'usufruit ou de servitude, conserve ce droit, lors même que le fonds grevé a changé de propriétaire. D'ailleurs, ces divers droits peuvent se trouver en concours sur le même fonds, et il existe entr'eux des causes de préférence qui subsistent quel que soit plus tard le sort de l'immeuble affecté. Telle est la différence qui existe entre les *droits personnels* et les *droits réels;* les premiers n'intéressent directement que les parties contractantes; les seconds intéressent ou peuvent intéresser directement des tiers.

Puisque ces droits réels intéressent ou peuvent intéresser chaque citoyen, il importe, pour la sécurité générale, qu'ils puissent être connus de tous; il faut qu'ils soient rendus publics, et le seul mode de publicité qui réponde à ce but, c'est leur inscription sur des registres publics ouverts à toute personne qui demande à les examiner.

Mais cette publicité ne serait qu'un piège trompeur, si la société ne pouvait en même temps garantir la certitude des droits réels inscrits dans ces registres. Il faut donc qu'elle n'accorde sa garantie qu'à ceux qui s'y trouvent inscrits, et seulement dès la date de leur inscription.

Publicité et *certitude,* telles sont les bases de toute bonne législation sur les droits réels. On peut contester l'opportunité de l'application de ces principes, mais on ne peut nier leur évidence et leur justesse intrinsèque.

De tous les droits réels, celui qui frappe le plus les yeux et qui a le premier appelé la publicité, c'est le droit d'hypothèque. On n'a pas tardé à reconnaître que cette publicité elle-même était insuffisante, tant qu'elle n'était pas accompagnée de la plus entière certitude; et ce qui a principalement contribué à rendre le droit hypothécaire incertain, c'est l'institution des hypothèques dites *générales.* Il est facile de

concevoir qu'il y ait eu incertitude tant qu'un débiteur a pu engager tous ses immeubles en général, sans les désigner spécialement et individuellement. C'est là le point de vue auquel l'auteur s'est plus particulièrement attaché, et il a classé les systèmes hypothécaires suivant qu'ils avaient plus ou moins parfaitement réalisé les deux qualités essentielles de la *publicité* et de la *spécialité*.

Aux deux bouts de l'échelle se trouvent le système *romain* et le système *germanique*. Le premier représente le régime occulte, le second celui de la publicité.

Dans ses premiers développements, le droit romain paraît avoir rendu l'hypothèque visible à tous les yeux par des signes matériels placés sur les fonds. Mais des corruptions successives, amenées principalement par les empereurs, donnèrent naissance au système le plus complet et le plus déplorable d'hypothèques occultes et générales.

Parmi les nations qui ont développé le régime de la publicité, appelé germanique, il faut compter la Prusse, la Pologne, l'Autriche, la Bavière, la Hollande, et quelques cantons suisses, parmi lesquels on peut nommer ceux de Berne et de Lucerne. Ces diverses législations présentent sans doute entr'elles de notables différences, mais elles ont ceci de commun, c'est que la publicité y est requise non-seulement pour les hypothèques, mais encore pour la plupart des autres droits réels, tels que les droits de propriété et de servitude, que ces droits ne prennent force que depuis la date de leur inscription, et que la désignation des fonds y est toujours spéciale. Il est à remarquer que, dans ce système, la conservation des registres demande plus de garanties qu'on n'en saurait trouver chez un fonctionnaire unique, et que cette tâche est ordinairement confiée aux tribunaux ou aux corporations communales.

Plusieurs nations ont suivi un système mixte ; nous laissons

celles qui sont plus loin de nous, pour ne nous occuper que de la France et des cantons de Genève et de Vaud.

La France a d'abord subi l'influence du droit romain, et, jusqu'à l'époque de la révolution, elle a conservé le régime le plus fâcheux d'hypothèques générales et occultes. Rien ne manquait de ce qui pouvait compromettre le crédit public et celui des particuliers. — La Révolution fut le signal d'un progrès. La loi de brumaire an VII, posa non-seulement le principe de la publicité et de la spécialité de l'hypothèque, mais encore elle institua la publicité de la propriété foncière. Cette loi était bonne en principe; mais, alliée à des éléments hétérogènes et présentée dans un moment inopportun, elle ne put prendre racine sur le sol de la France. — La promulgation du Code civil amena un pas rétrograde, et le retour aux anciens principes aurait été bien plus complet, sans la parole toute puissante du premier Consul, qui déclara que le système de la publicité et de la spécialité était acquis à la France. On crut assurer suffisamment ces deux principes en instituant des formes d'inscription très-compliquées et très-artistement combinées. Mais cela ne pût suffire, car on laissa subsister les hypothèques légales de la femme, du mineur et de l'interdit, sans oser les soumettre à l'inscription; on attribua aux jugements des tribunaux le pouvoir de créer des hypothèques générales; on ne restreignit point, dans tous les cas, l'hypothèque aux biens présents du débiteur; on créa de nombreux priviléges, et surtout on négligea d'assurer la base de tout système hypothécaire, c'est-à-dire la publicité et la certitude du droit de propriété. En effet, non-seulement on autorisa plusieurs clauses résolutoires dans les contrats d'aliénation, mais on n'assujettit point ces contrats à la formalité de l'inscription, en sorte que ni l'acheteur, ni le prêteur ne peuvent être certains de traiter avec le véritable propriétaire. Ce système mixte présente donc tous les inconvénients

attachés aux nombreuses formalités de l'inscription, et cependant il n'assure point la sécurité des parties intéressées. Il a pu séduire, au premier abord, quelques esprits par l'apparente régularité de ses formes, mais il n'a point tardé à produire les résultats qu'on en devait attendre. Le crédit territorial a souffert, les capitaux se sont jetés dans d'autres directions, et le taux de l'intérêt hypothécaire, qui tend à s'élever en proportion des risques que courus par le capitaliste, est là pour attester les imperfections du régime. En 1817, on a évalué à 12 ½ pour cent, et aujourd'hui on évalue à 7 pour cent, le taux moyen de cet intérêt en France, tandis qu'en Prusse ou en Hollande il ne s'élève guère au-dessus du 3 ou 3 ½ pour cent. Aussi de toutes parts on appelle la réforme d'un système, dont on a enfin compris les inconvénients.

Le régime genevois actuellement en vigueur n'est autre chose que celui du code civil français, auquel on a apporté quelques améliorations d'une importance secondaire. Il en aurait été autrement, si le projet de loi préparé par Bellot avait été adopté. Ce projet introduisait le principe de la publicité, pour toute espèce de droits réels, d'une manière aussi large et aussi complète que dans les systèmes germaniques les plus développés. Il allait même plus loin, car il astreignait à l'inscription les incapacités personnelles, qui peuvent priver un propriétaire de la faculté d'aliéner ou d'engager ses immeubles, comme celles résultant de l'interdiction, de la faillite, ou d'autres causes semblables. Sans entrer dans la discussion de ce vaste projet, véritable code de la propriété foncière, qui ne renferme pas moins de 439 articles, qu'il nous soit permis de dire que son auteur nous paraît avoir poussé jusqu'à l'extrême les conséquences de son principe, et que cette loi aurait été probablement d'une application difficile.

M. Odier classe le régime vaudois parmi ceux qui ont suivi les principes mixtes du code français, en y introduisant des améliorations. Toutefois il est certain qu'il présente aussi des traits de ressemblance avec les systèmes germaniques. Par l'existence des cadastres, nos lois garantissent à peu près, bien que d'une manière insuffisante, la publicité du droit de propriété, qui trouve d'ailleurs de puissants auxiliaires, soit dans l'authenticité requise pour tous les contrats immobiliers, soit dans l'absence de clause résolutoire dans la plupart des actes d'aliénation. L'hypothèque est toujours spéciale. Nous ne connaissons ni les hypothèques légales, ni les hypothèques judiciaires, et nous n'avons que peu de priviléges. Pour remplacer l'hypothèque légale de la femme et la clause résolutoire pour défaut de paiement du prix de vente, nous avons deux institutions fort heureusement combinées, qui sont l'*assignat* et l'*acte de revers*. Un des traits caractéristiques de nos institutions, et qui se retrouve dans d'autres cantons de la Suisse, c'est que l'hypothèque conventionnelle ne peut être contractée que dans certains cas prévus et spécifiés par la loi. Il résulte de là que, sauf dans quelques cas exceptionnels, on ne peut prêter sur hypothèque qu'au moyen d'une *lettre de rente perpétuelle*, ou obligation sans terme. — On a cherché à donner de la publicité aux hypothèques par une double inscription aux greffes de cercles et de districts. Mais cette mesure n'a point été suffisante, car, d'un côté, elle n'a point atteint les hypothèques antérieures à l'ouverture des registres, et de l'autre, l'hypothèque prend rang, non point depuis la date de l'inscription, mais depuis celle de l'acte lui-même, dans les cas où l'inscription a eu lieu dans le délai fixé par la loi. D'ailleurs la tenue de ces registres est fort imparfaite et laisse à désirer sous beaucoup de rapports.

Comme on le voit, le système vaudois est resté fidèle au

principe de la spécialité, mais la publicité n'a point été suffisamment garantie. Ce n'est qu'une *demi-publicité*, à laquelle M. Odier donne même le nom de régime occulte.

On s'occupe d'apporter des changements à nos lois, et déjà deux projets ont été élaborés, qui l'un et l'autre promettent des perfectionnements incontestables dans la tenue des registres. Mais néanmoins ils ne nous paraissent point avoir coupé le mal dans sa racine, et nous saisissons cette occasion pour présenter quelques réflexions, qui se sont présentées à notre esprit.

Et d'abord, s'est-on suffisamment pénétré de ce principe, qu'il ne peut y avoir de bon régime hypothécaire, si le droit de propriété lui-même n'est soumis à la publicité? Il est vrai de dire que nos cadastres atteignent à peu près ce but, car la plupart des actes translatifs de propriété y sont inscrits d'office, et les notaires sont tenus de s'en faire exhiber des extraits lorsqu'ils prêtent leur ministère à quelque contrat immobilier. Mais ces cadastres ne sont pas également bien tenus dans tous les districts, et il s'y rencontre de fréquentes omissions. D'ailleurs tous les actes translatifs de propriété n'y sont pas nécessairement inscrits; telles sont les successions et donations en ligne directe, et en général les actes qui n'emportent pas de droit de mutation en faveur du fisc. Il faut remarquer aussi que ces registres ne sont pas tenus continuellement à jour, que les désignations n'y sont faites que tous les trois mois, et qu'en consultant les cadastres dans le cours d'un trimestre, on ne voit les mutations que jusqu'à la date du commencement de ce trimestre. De plus, et c'est ici le vice capital, il n'y a point de publicité proprement dite, car le droit réel, le droit de propriété vis-à-vis des tiers, est indépendant du cadastre, et date, non point de l'époque de l'inscription, mais de celle de l'acte. Jusqu'ici ce vice a été peu sensible, soit à cause de diverses circon-

stances qui le mitigent, soit en raison de l'imperfection même du contrôle hypothécaire. Cette imperfection oblige, dans tous les cas, celui qui veut faire quelque opération relative à un immeuble, à aller lui-même aux renseignements au sujet du propriétaire de cet immeuble et des actes auxquels il peut s'être livré. Or la qualité de propriétaire étant de toutes la plus apparente, il ne serait guère possible actuellement d'être trompé sur cette qualité. Mais si l'on se borne à améliorer les contrôles hypothécaires, sans remédier au défaut de pnblicité de la propriété, ce défaut n'en deviendra que plus sensible. On n'aura rien gagné si l'on est toujours obligé d'aller aux renseignements, et, si l'on s'en croit dispensé, on sera plus facilement trompé sur la qualité du propriétaire.

Pour parer à cet inconvénient, on propose d'inscrire au bureau des hypothèques les *donations entre-vifs*, les *substitutions* et les *subhastations*. Ce sera sans doute un grand progrès, car on a souvent pu reconnaître les fâcheux effets du défaut de publicité de ces actes. Cependant il est à remarquer que ce ne sont pas seulement des charges réelles, mais de véritables actes translatifs de propriété. En les faisant inscrire au bureau des hypothèques et, par conséquent, dans des registres différents du cadastre, on forcera à consulter deux registres différents pour s'assurer de la propriété d'un immeuble. Ce sera donc une complication nouvelle, sans que pour cela on soit certain du résultat, car il restera encore d'autres actes translatifs de propriété, qui pourront ne se trouver dans aucun de ces registres.

D'ailleurs, soit en ce qui concerne ces titres de propriété, soit à l'égard des charges réelles d'*hypothèque* et d'*usufruit*, qui seraient aussi soumises à l'inscription, on conserve le système mixte consacré par l'article 1593 du code civil vaudois. La loi prescrit aux notaires et greffiers de faire

inscrire d'office ces actes dans un certain délai, et si l'inscription a eu lieu dans ce délai, le droit réel remonte à la date de l'acte. Ce n'est que dans le cas où l'inscription aurait été tardive que le droit réel ne date que de l'inscription. Il est vrai qu'on a abrégé la durée du délai, mais ainsi on n'a fait que diminuer le mal sans l'extirper entièrement. Car pendant la durée du délai de l'inscription, celui qui vient d'engager son immeuble à Pierre peut aller le vendre à Paul ou l'engager à Jacques, sans que ceux-ci aient d'autres garanties, pour se mettre à l'abri d'une telle fraude, que la bonne foi de celui avec qui ils traitent. On a craint la complication qui naîtrait si on appliquait un nouveau principe aux actes à venir, tandis que les actes actuels resteraient soumis à d'autres règles. Mais cette complication n'existera pas moins dans le système proposé, car, en abrégeant les délais, on a rendu leur observation plus difficile, et comme d'ailleurs on a beaucoup multiplié les cas où, à raison de l'omission de quelque formalité, le droit réel ne datera que de l'inscription, la même bigarrure se retrouvera nécessairement, certains actes prenant rang depuis leur date, et d'autres seulement depuis celle de leur inscription.

On propose d'introduire une institution nouvelle, celle des *prénotations* ou *inscriptions provisoires,* destinées à conserver le rang des prétentions en litige, qui n'auraient pas été définitivement reconnues. C'est le complément indispensable du régime de la publicité. Mais on ne nous paraît pas avoir suffisamment réglé ce qui concerne cette matière, et telles qu'elles sont introduites dans les projets de loi, ces inscriptions provisoires pourraient donner lieu à de graves abus.

De même, on n'a point suffisamment déterminé quel devait être le rôle du conservateur des hypothèques. Sera-t-il un fonctionnaire purement passif, chargé d'enregistrer aveu-

glément tout ce qui lui est présenté? Ou bien, aura-t-il la mission de juger de la validité des actes et de refuser ceux qui ne lui paraîtraient pas réguliers?

Nous ne sommes point partisan du renouvellement décennal, soit par des considérations théoriques, soit parce que la pratique en a démontré les inconvénients là où cette formalité a été introduite. Aussi nous avons vu avec plaisir qu'elle ne figure pas dans les projets de loi. Mais on ne l'a remplacée par rien, et on s'est borné à inviter le Conseil d'État à s'occuper de combler cette lacune au bout de vingt ans dès la mise en activité de la loi. C'est une singulière manière de procéder. On reconnaît que c'est une des plus grandes difficultés de la matière, et c'est précisément celle qu'on diffère de résoudre. Ne comprend-on pas qu'aucun système hypothécaire ne pourra offrir de sécurité, tant que cette importante question n'aura pas été résolue, et qu'on sera incessamment menacé des solutions plus ou moins fâcheuses qu'elle pourrait recevoir plus tard et qui auraient nécessairement une influence rétroactive sur les actes antérieurs?

Nous laissons de côté d'autres observations moins importantes; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire quelques mots d'une question fondamentale. La loi actuelle ne donne point aux citoyens la faculté de contracter des obligations hypothécaires toutes les fois qu'ils le jugent convenable. Elle a réduit au nombre de cinq les actes où cette clause est permise, et, sauf quelques cas exceptionnels, on ne peut contracter d'obligations hypothécaires à terme. Une pareille contrainte n'est point conforme aux principes d'une saine économie, qui veulent que la loi civile règle et garantisse les effets des contrats, mais qu'elle laisse aux citoyens la faculté de choisir ceux qui leur conviennent. En proscrivant les obligations à terme on a sans doute voulu

favoriser les débiteurs, en leur ôtant les embarras du remboursement. Mais, pour compléter ce système, il aurait fallu pouvoir forcer les capitalistes à donner leur argent. Or, comme ils sont toujours libres de le refuser, la perspective de ne pouvoir exiger le remboursement est pour eux un juste motif d'exiger un intérêt plus élevé, ou de placer leurs capitaux dans d'autres pays. On dit que si le remboursement des lettres de rente n'est pas exigible, elles se négocient avec une facilité qui compense cet inconvénient. Cela est vrai en partie et tient à la confiance qu'inspirent nos hypothèques sous d'autres rapports. Mais si cet inconvénient n'existait pas, le taux de l'intérêt aurait une nouvelle cause de diminution, et il est probable que les capitaux s'offriraient avec plus d'abondance au prêt hypothécaire. Quant à l'opinion de ceux qui veulent conserver le système actuel, pour ne pas donner trop de facilités aux emprunts, il serait facile de la réfuter en démontrant que, si dans quelques cas les dettes hypothécaires ont précédé la ruine des citoyens, dans un grand nombre de cas, l'emploi des capitaux qu'ils se sont procurés par ce moyen, a été pour eux un moyen de s'enrichir. La jouissance des capitaux que procure le crédit, n'est pas moins nécessaire à l'agriculture qu'à l'industrie et au commerce, et ce n'est pas l'emprunt qui ruine ou enrichit, c'est l'emploi plus ou moins judicieux qu'on en fait. Mais laissons ce sujet, dont les développements nous entraîneraient trop loin, et bornons-nous à ajouter que M. Odier blâme sévèrement les entraves apportées par nos lois à la liberté des contrats hypothécaires, et que son témoignage est là pour confirmer ce que nous savons déjà, c'est que l'institution des lettres de rente rebute un assez grand nombre de capitalistes étrangers, qui, sans cela, placeraient volontiers leurs capitaux chez nous. Or maintenant que diverses causes, et, entr'autres, le nom seul d'un impôt sur les créances, ont contribué à effrayer les

capitalistes, gens de leur nature fort peu enclins aux innovations de ce genre, il nous paraît qu'il serait d'une bonne politique de rendre le choix des contrats hypothécaires au libre discernement des citoyens. Quelque droites et saines que soient les vues du législateur, elles ne peuvent jamais être aussi clairvoyantes que le coup-d'œil pénétrant de l'intérêt personnel. Que sera-ce si les vues du législateur sont fausses?

En faisant quelques observations sur les réformes qu'on propose d'introduire parmi nous, ce sont moins des opinions définitives que nous avons voulu émettre, que des questions sur lesquelles nous désirons d'appeler l'attention. Nous savons qu'elles se sont déjà présentées à bien des esprits, et que l'adoption des vrais principes n'a souvent été arrêtée que par une crainte exagérée des difficultés d'application. Mais il est des vérités qui finiront par triompher tôt ou tard et qu'on ne doit jamais se lasser de redire. Dans un pays où l'on n'a pas craint de refondre d'une main hardie et les institutions politiques, et l'organisation judiciaire, et celle de l'instruction publiques, où ces réformes ont été couronnées de plus de succès qu'on n'osait en attendre, il ne faut pas renoncer à atteindre le même résultat dans les institutions hypothécaires. Espérons qu'en ceci, comme en d'autres choses, notre petit pays pourra servir de modèle, et montrer que l'on ne peut que gagner à appliquer les grands principes de la vraie théorie, qui n'est autre chose que le résultat de l'expérience de tous les temps et de tous les lieux. Si les réformes proposées avaient été de nature à pouvoir être introduites sans secousse, nous aurions peut-être gardé le silence. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'elles doivent causer dans nos habitudes un changement plus grand qu'on ne se l'est imaginé. Pourquoi s'est on arrêté à moitié chemin et n'a-t-on pas rendu les améliorations plus complètes? La transition n'en deviendrait pas plus difficile et le résultat serait plus avantageux.

POÉSIE.

—

LES RUINES.

—

Au milieu des forêts, un vallon solitaire
Avait vu s'envoler sa brillante saison.
L'arbre aux rameaux sacrés, seul couronnait sa terre,
Et sur un sol ingrat jaunissait le gazon.

Des débris entassés gisaient dans la vallée.
Une tour cependant levait son front géant,
Et l'eau noire et pesante, au pied du mausolée,
Dans son miroir obscur redisait leur néant.

Le Germain sur ces lieux avait jeté son glaive ;
Mais le sommeil couvrait le vaincu, le vainqueur.
Image du tombeau, était-ce là le rêve
D'une fille de Rome en ses jours de grandeur !

Les ruines ainsi reposaient en silence.
Sous les temples détruits, le bronze de leurs dieux,
Comme un captif lié dans un sépulcre immense,
Ne devait plus revoir la lumière des cieux.

La tour, seule, suivait par-dessus les grands chênes
Le feu mourant des jours. Il n'était plus d'espoir;
Ses fils avaient passé; les cohortes romaines
Ne devaient plus venir, conquérir et s'asseoir.

Une nuit tout dormait: au ciel pas de nuage,
Pas d'astre dans les cieux, pas de bruit dans les bois.
De la mort c'était bien la plus sinistre image.
Le deuil pour s'exprimer n'avait pas une voix.

Soudain, comme l'éclat de la foudre qui tombe,
La tour, avec fracas, s'écroule rudement;
Le glaive du vainqueur tressaille dans sa tombe;
La terre, de son sein, pousse un gémissement.

Au matin, s'étendait sur le val solitaire
Un long nuage noir qui n'était pas des cieux;
Ces antiques débris, engloutis sous la terre,
Avaient en cette nuit disparu de ces lieux.

Quelquefois, aujourd'hui, dans un riche domaine,
La charrue a pour soc un vieux glaive du nord,
Qui va toujours heurtant la colonne romaine,
Comme si son courroux la poursuivait encor.

Une ombre habite aussi la plaine et la colline,
Evoquant des tombeaux quelque vieux souvenir.
Et l'on croit qu'elle a dit, debout sur la ruine:
Grandeur des jours présents, c'est là ton avenir!

FRÉD. TROYON.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NOUVELLES ET MÉLANGES. — Genève, Ledouble, rue de la Cité ; Ab. Cherbuliez et Ce. Paris, Ab. Cherbuliez et Ce., rue de Tournon. Un vol. in-8°. Lausanne, Marc Ducloux.

Il est des livres qui ne se peuvent faire qu'à Paris ; il en est aussi qui ne peuvent y naître. Ils supposent chez leur auteur d'autres mœurs, d'autres habitudes, d'autres goûts, et par conséquent d'autres idées que celles qu'on acquiert entre la Barrière du Trône et celle de l'Étoile. L'ouvrage ou plutôt les ouvrages que nous annonçons appartiennent à ce dernier genre. L'auteur a su dès longtemps se faire une place honorable dans cette littérature de province qui progresse, qui doit grandir encore, et qui, en dépit de la tendance actuelle des lettres françaises à converger vers le centre, verra briller enfin le beau jour de l'émancipation.

Nous ne voulons point fatiguer notre concitoyen d'éloges que sa modestie redoute, bien que son talent ait dû lui en faire une habitude ; mais nous demandons quel auteur de Paris aurait pu tracer les esquisses, si empreintes de couleur locale, que renferme cet heureux volume ? Il faut avoir respiré dès son enfance l'air vivifiant de nos montagnes, en avoir affronté cent fois les précipices, et humé les vapeurs éthérées, pour associer d'une manière si intime aux peintures du cœur humain les scènes de cette nature, qui étonne l'étranger, mais qui ne se fait vraiment sentir et ne se révèle, dans ce qu'elle a de plus pénétrant, qu'à l'enfant des vallées helvétiques.

Pour les retrouver, ces impressions délicieuses, armez-vous du bâton des voyageurs alpestres, et, chargé d'un modeste bagage, dérobez-vous pour quinze jours aux grandes affaires de nos petites villes, aux vastes agitations de nos petits conseils, enfin à toutes ces chaînes assez pesantes, quoique peu dorées, dont nous savons si bien nous charger mutuellement. Vous voilà parti : que vous êtes heureux ! Mais tous ne peuvent pas rompre ces nœuds dont vous avez su vous débarasser ; mais la saison n'est pas toujours favorable ; elle ne l'est jamais longtemps. Eh bien ! si le destin jaloux vous retient *ici-bas*, bénissez du moins l'auteur des *Nouvelles et Mélanges*. Son livre est une douce consolation, je dirais presque une compensation qui vous est offerte.

Suivez au Col d'Anterne, à la vallée de Trient, au Grand Saint-Bernard l'aimable romancier. Il saura doucement agiter votre cœur, intéresser votre esprit, dans ces pittoresques promenades. Vous aurez le vertige sans péril, vous frémirez sans malaise, et, grâce au charme de la sympathie, vous éprouverez en lieu et place de ses héros, et surtout de ses héroïnes, de délicieuses angoisses et des terreurs charmantes.

Vous verrez bien cependant que le philosophe n'oublie pas dans ces régions sublimes les ridicules et les folies de notre âge. Il les prend sur le fait, il les

croque fidèlement au fond des antres écartés et dans l'auberge de montagne. Où nos vices ne vont-ils pas se nicher? Nulle part ils ne sont plus dignes de pitié et de mépris qu'en présence des grandeurs imposantes de nos Alpes. C'est faire un coup de maître de les y poursuivre et de les signaler. Mais c'est d'un maître aussi de mettre en harmonie avec les majestueuses scènes de la nature les nobles pensées, les généreux sentiments. L'auteur des Mélanges n'a eu garde de manquer à cette partie plus douce et plus attrayante de sa tâche. Si bien que le lecteur passe du grave au doux, du plaisant au sévère, d'une manière si soudaine et si naturelle que, les yeux encore mouillés de larmes, vous tombez dans le rire invincible, et que parfois vous éprouvez sur un même sujet les impressions les plus opposées. Que j'aime un auteur qui se joue de moi si agréablement, et que je l'ai mal remercié, par ces lignes tracées à la hâte, de tous les plaisirs qu'il m'a faits!

BIOGRAPHIE DE JEAN DE MULLER, par C. MONNARD. Un volume in-8°. Paris et Lausanne, 1839. Prix : 2 fr. de Suisse. — Librairie Ducloux.

Cette biographie devait simplement servir de préface à l'un des volumes de la traduction de Muller dont la publication vient d'être terminée. Elle a pris une extension trop considérable pour ce simple but, et on en a fait un volume qui se vend séparément. Elle se fait lire avec entraînement. Muller y est représenté surtout à l'aide de sa correspondance; et M. Monnard nous a rendu un vrai service en tirant des nombreux volumes qui la contiennent, non seulement l'histoire des principaux événements de la vie de Muller, mais celle, bien plus instructive encore, des opinions et des travaux de ce célèbre historien. Ce livre est comme une longue conversation avec Muller sur toutes sortes de sujets de religion, de politique, de morale, d'histoire, de science et de littérature. Le biographe se montre très-rarement; il laisse constamment en scène son héros, qui trouve dans la variété et l'immensité de ses travaux l'occasion naturelle de nous communiquer ses pensées sur tout ce qui l'occupe. M. Monnard a souvent rendu d'une manière admirable les lettres qu'il a insérées. Il en est quelques-unes où la charpente osseuse du style de Muller perce encore à travers l'expression française. Toutefois, M. Monnard sait ordinairement surmonter cette difficulté et souvent il en triomphe. Quoiqu'il nous ait depuis longtemps accoutumé à un style correct, lucide, élégant, rien encore, parmi ses écrits, ne nous a semblé revêtu d'une forme aussi pure, aussi digne, aussi attique, ni touché avec autant de fermeté, de gravité et de précision. Les nombreuses inconstances de Muller dans ses opinions sont peut-être trop ménagées. C'est là ce que la critique pourrait reprendre avec le plus de raison.

— Nous avons sous les yeux un charmant petit volume anglais, imprimé à Londres cette année, et intitulé : *Six sermons, from the French of L. Manuel, by a lady*. Les discours traduits sont : *Marthe et Marie*, *Marie oignant les pieds de Jesus*, *la Résurrection du fils de la veuve de Naïn*, *le Meurtre commis dans le cœur*, *le Martyre de Saint-Etienne*, *le Nom de Chrétien*.

JEAN ANDRÉ VENEL D'ORBE.

PAR

J. DE LA HARPE, D. M. C.

Et le pâtre de la vallée
Troubla seul du bruit de ses pas
Le silence du mausolée.

Cinquante ans, sont tantôt écoulés depuis que Mad. la chanoinesse Polier, écrivait dans le Journal littéraire de Lausanne : [1]) « Infiniment regretté, Monsieur Venel éprouva le « sort de tous les inventeurs et ne jouit que fort tard de la « réputation qu'il méritait. Ce qu'il y a de singulier, c'est « qu'après l'utilité et le succès bien reconnus de ses travaux, « membre de plusieurs sociétés savantes et philanthropiques, « lorsque des étrangers en foule venaient le consulter . . . . « il se trouve encore en Suisse des villes et même des cantons « où l'on connaît à peine son nom. » Que dirait Madame Polier si elle vivait de nos jours?

En médecine plus que dans tout autre branche de l'ac-

[1] Tom. II. p. 311.

tivité humaine, une réputation n'est souvent qu'un caprice. Tel fut loué et proné qui ne dut ces avantages à aucune découverte, à aucun travail scientifique. Tout prés de lui des investigateurs infatigables, surchargés de science ou riches d'expérience restent inconnus et ignorés.

Venel, il est vrai, ne vécut pas ignoré de ses contemporains; il fut seulement bien vite oublié. L'époque où il vécut, embarassée d'événemens de la plus haute importance était peu propre à laisser percer la réputation d'un seul savant. Dans un temps où les rois et les nations occupaient tous à la fois la scène du monde, comment un individu eut-il pu pendant quelques instans, fixer l'attention publique. Le drame terminé, on ne se souvint plus que de ceux dont les débris couvraient alors le sol.

Jean André Venel, naquit à Morges, au Pays de Vaud, le 28 May 1740. Il descendait d'une famille française que la révocation de l'édit de Nantes avait poussée en Suisse. Il perdit son père à l'âge de 5 ans, mais il conserva longtemps sa mère Elisabeth née Guex.

Dès son jeune âge Jean André fut destiné à une éducation libérale. Dénuée de tout appui et sans fortune, Elisabeth fut obligée de garder son fils auprès d'elle. Le Collège académique de Lausanne eut absorbé ses modiques ressources. Mad. Venel se retira donc auprès de ses parents à Cossonay. Son fils n'y reçut pas d'autre éducation que celle des jeunes garçons de nos campagnes; c'est assez dire qu'elle fut à peu près nulle. Jean André n'avait ni précepteurs, ni leçons particulières; il fréquentait les écoles publiques et prenait ses ébats sur le *pré aux moines* [1] avec les enfants de la ville. Il atteignit ainsi sa seizième année et avec elle sa première communion; dès lors il fallut songer à une profession. Il ne

[1] Promenade publique à Cossonay.

pouvait être question pour notre jeune ami d'études préliminaires générales; ses moyens ne lui permettaient pas d'y songer. Il n'y perdait heureusement pas grand chose : les études plus relevées étaient alors dans le Pays de Vaud, exclusivement dirigées dans le sens de la théologie, et l'académie de Lausanne n'était qu'un séminaire irrégulier.

Dans ces temps d'hier et pourtant si reculés dans nos souvenirs, les jurandes et les maîtrises étaient en grand honneur. Les arts libéraux eux-mêmes n'étaient point affranchis de leurs chaines. Mad. Venel désirant vouer son fils à la chirurgie, chercha donc un *maître* qui voulut se charger de le recevoir en *apprentissage*. Son choix fut assez heureux; elle s'adressa à un chirurgien de Genève nommé Cabanis, [1] qui jouissait d'une certaine réputation. C'était un homme de haute stature et de belle prestance, qui faisait habilement tourner ses qualités physiques à l'avantage de l'art qu'il pratiquait. Il affectait, dit la chronique, une grande confiance dans ses procédés, ce qui le fit souvent accuser d'un peu de charlatanisme.

Dès que Monsieur Cabanis fut décidé à recevoir le jeune Venel, celui-ci fut bientôt prêt à quitter son frère et sa mère. Tu es pauvre, lui dit alors Elisabeth, en lui donnant sa bénédiction, tu es pauvre, mon enfant, sois honnête et laborieux, et le bon Dieu te bénira. Je n'ai que ton frère et toi pour me soutenir dans mes vieux jours. J'ai beaucoup travaillé pour vous donner du pain .... Vous m'en donnerez en retour .... va mon fils.

André fut pendant six ans en apprentissage. Ce temps était un peu long, pour n'étudier que certains éléments de

[1] Il ne faut pas confondre ce chirurgien avec P. J. G. Cabanis, membre du Sénat, de l'Institut de France etc., auteur d'un ouvrage intitulé : Rapports du physique et du moral de l'homme.

la science et s'habituer aux manipulations chirurgicales les plus simples. Il ne faut pas s'étonner si les études médicales en souffrirent quelque peu, et si les pensées de Venel en prirent occasion de se diriger vers un champ plus attrayant pour un jeune homme de vingt ans. Il oublia un instant l'anatomie pour la littérature du jour, la vie pratique pour celle de l'imagination. Gai, badin, doué d'une grande finesse, il aimait la satyre. La comédie était alors en grand honneur; aussi occupa-t-elle bientôt tout son temps. Il ne sut se refuser le plaisir d'en composer deux assez mordantes, qui mettaient en scène les hommes et les questions du jour. Il intitula l'une de ses pièces de théâtre, ***Les nouvellistes*** et la seconde, ***Laxatif et constipé***. Celle-ci sentait quelque peu l'apprentif apothicaire. — Voltaire alors à Genève ouit parler, dit-on, de ces productions et voulut connaître leur auteur. Elles restèrent inédites; de sages amis en désaprouvèrent les personnalités et le persiflage.

Il était tems que Venel termina cet apprentissage routinier pour aborder franchement sa vocation. Agé de 22 ans, il quitte Genève et part pour Montpellier. Cette université alors florissante, était sans contredit la première de France. Ses diplômes étaient estimés à l'égal de ceux des grandes universités d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Italie. Sa réputation devait attirer notre étudiant lorsque d'autres motifs n'auraient pas appelé Jean André vers le midi de la France. Venel n'était pas Suisse; ses parens d'origine languedocienne lui avaient souvent parlé de Sauve, de St. Hypolite et des bords enchanteurs du Vidourle hantés par ses ayeux. Revoir le pays de ses pères, quelle douce chose pour une âme sensible, pour un cœur provençal! L'occassion était trop heureuse pour la laisser échapper. En se rendant à Montpellier Venel passa donc par Sauve sa patrie. Il y trouva une vieille tante, Madame Dehours, qui dès lors conserva pour son

neveu un attachement particulier. Il y fit aussi la connaissance du professeur Venel, chimiste distingué et l'un des rédacteurs de l'Encyclopédie.

Les études de Venel à Montpellier furent assez courtes ; il y consacra un peu plus de deux années ; ses parens et lui peut être, pensaient que six ans d'apprentissage à Genève valaient bien pour le moins deux années de travail à l'université. Erreur fatale et trop fréquente, dont il devait sentir plus tard les conséquences. Pendant son séjour à Montpellier il s'adonna surtout à l'anatomie. Avant son départ en 1764 il se fit graduer docteur.

Au sortir de l'université Venel, agé de 24 ans, tourna ses regards vers sa patrie adoptive, qui était aussi celle de sa mère. Il se rendit d'abord à Orbe et y présenta ses services à l'autorité municipale, à titre de médecin-chirurgien de la bourgeoisie. Ses talents et son amabilité lui acquirent promptement l'estime et la considération ; il fut nommé médecin de la ville et pensionné en cette qualité. Le conseil des 12 de la ville d'Orbe, joignit à cette marque de confiance un témoignage bien plus flatteur de reconnaissance publique, en lui concédant le titre de bourgeois. Ce fut a peu près à la même époque qu'il se maria.

Voilà donc Jean André Venel, médecin et chirurgien, placé au centre d'un champ d'activité vaste et fertile ; le voilà aimé et honoré de ses concitoyens, marié et parfaitement établi ; le voilà désormais fixé sur le point où, selon toutes les probabilités humaines, se déployeront avec fruit, jusqu'à sa mort, ses talens et son zèle. — Rêves de bonheur de tant de jeunes médecins, vous étiez donc réalisés pour Venel, dès l'entrée même de sa carrière ! Mais André n'était pas de cette trempe banale d'hommes, qui bornent leur ambition aux jouissances d'une vie toute matérielle ; il lui fallait plus qu'une clientelle productive, plus

qu'un cheval pour la courir, plus qu'un ménage pour se reposer de ses fatigues, plus que les causeries d'un cercle de combourgeois. Venel aimait la science, il l'aimait avec passion ; il voulait à tout prix lui obtenir l'approbation et la reconnaissance des hommes.

Ses regards se portèrent alors sur l'art des accouchemens : il le vit complétement négligé et à peu près inconnu autour de lui : il comprit qu'il fallait ici plus que des améliorations ; tout était à créer ; il osa se charger de cette tâche. Un pareil travail ne le rebuta point, il ne le vit pas au-dessus de ses forces. Combien de confrères eussent reculé devant une telle entreprise, dans une position semblable à celle de Venel.

Lorsque Jean André voulut mettre la main à l'œuvre, il s'aperçut de la lacune qui existait dans son éducation scientifique : il sentit que des faits isolés, quelque pratique dans l'art des accouchemens, aidée de notions théorétiques et générales, ne pouvaient lui suffire. Il lui fallait de la science; mais pour l'acquérir il devait retourner sur les bancs de l'école. Dans cette alternative de renoncer à ses projets ou de se faire derechef étudiant, Venel ne balança point. Il s'ouvre à ses concitoyens ; il leur expose ses intentions ; il obtient leur assentiment et part pour Paris en 1766, deux ans après son arrivée à Orbe. Sa conduite ne manqua pas d'être hautement blamée par tous ceux qui ne purent comprendre un tel amour pour la science. Quitter famille, clientelle, repos, aisance, réputation et fortune assurée, tout, et pourquoi ? pour des livres ! pour l'étude ! Quelle folie ! Et n'en savait-il donc pas assez ; plus qu'assez ? Avec son génie, son habileté, sa facilité pour le travail qu'avait-il besoin de tant de science ? — Ainsi jasait le public ; jugeant selon ses lumières ou plutôt selon ses préjugés. Le public fait en général assez peu de cas de l'étude ; la rou-

tine, enduite d'une mince couche de savoir forme à ses yeux le praticien accompli. Il ignore que l'expérience et la science sont mari et femme en ménage. Sans science l'expérience devient une vieille fille babillarde; sans expérience, la science n'est plus qu'un vieux garçon égoïste et grognon.

A Paris, Venel suivit les cours d'accouchemens du célèbre Levret. Pendant un an entier il s'assit humblement au banc des élèves, et ne crut pas payer ainsi trop cher la science qu'il voulait importer dans son pays. En revenant dans ses foyers il visita Strasbourg, dont l'école de médecine avait déjà quelque célèbrité à cette époque; il y fit un séjour de quelques mois, qu'il consacrat tout entiers à l'étude.

De retour à Orbe en 1768, il reprit la vie de praticien et dès lors il s'occupa sans relache d'accouchemens. Des contradictions l'attendaient à son retour; la chronique ne nous dit point de quelle nature elles furent. On peut croire que l'esprit de la localité qu'il habitait, n'y était point étranger. Un caractère actif jusqu'à la pétulance, avide de connaissances et très entreprenant, tel qu'était celui de Venel, devait heurter sans cesse les mœurs routinières et les habitudes d'immobilité d'une petite ville. La tension devint si forte, que Venel se décida à quitter cet Orbe, qui l'avait si bien accueilli, pour venir se fixer à Yverdon. Cette dernière ville exclusivement soumise aux Bernois, lui parut peut-être offrir plus de chances de succès, pour la réalisation des projets qu'il méditait.

Venel arrivé à Yverdon, y fut nommé immédiatement médecin de la ville. Ici encore de nouvelles tribulations l'attendaient. Ce fut alors que son épouse tomba gravement malade et dès les premiers instants, cette maladie se présenta sous les formes les plus sérieuses, ensorte que Venel put déjà prévoir l'issue cruelle qui menaçait son bonheur domestique.

L'anné 1771 devait de nouveau changer brusquement la vie de Venel. Ce fut à cette époque qu'il prit subitement la résolution de quitter encore une fois épouse, famille, patrie et clientelle, pour se rendre en Pologne, chez la Comtesse Potocka, qui l'appellait auprès d'elle, à titre de médecin de sa maison. Quels furent les motifs de cette nouvelle détermination? On l'ignore; mais il est plus que probable que Venel espérait recueillir en pays étranger les fonds nécessaires à l'établissement qu'il projetait. C'était sans doute acheter bien cher l'argent dont il avait besoin; mais à quel autre moyen eut-il pu recourir? La suite prouva suffisamment que livré à ses propres forces, il ne fut jamais parvenu à rien. Malgré des sacrifices de tout genre et une activité infatigable, son école de sage-femmes souffrit habituellement du peu de moyens pécuniaires dont il pouvait disposer.

La Pologne ne retint pas long temps Venel; ses projets, ses goûts, ses études et plus encore sa patrie et sa famille, le rappelèrent à Yverdon; il y rentra en 1775. Le tems qu'il avait passé dans l'étranger n'avait point été perdu. Il avait fait d'assez fortes économies en quelques années. Ses nombreux loisirs lui avaient permis de se livrer à la rédaction d'un ouvrage, d'assez longue haleine, qu'il intitula: ***Essai sur la santé des filles destinées au mariage.*** Peu après son retour, en 1776, il publia cet ouvrage à Yverdon, avec cette épigraphe de J. J. Rousseau: la délicatesse n'est pas la langueur et il ne faut pas être malsaine pour plaire. C'était l'un des nombreux echos, répondant à la voix puissante, que l'auteur d'Emile avait fait retentir dans le labyrinthe de l'éducation.

Toujours préoccupé de son entreprise, Venel sollicita du gouvernement Bernois, l'autorisation de donner aux sage-femmes des cours publics d'accouchement, afin de rempla-

cer par des personnes instruites, les ignorantes matrones aux quelles la pratique des accouchemens était abandonnée dans les campagnes et même dans la plupart des villes du pays de Vaud. Il obtint aisément la faveur qu'il demandait. Dès 1778 il ouvrit ses cours publics, et la même année il publia, sous les auspices et aux fraîs du Gouvernement, son *Précis d'instruction pour les sages-femmes: ouvrage* disait-il, *composé en faveur de l'Ecole de sages-femmes du pays de Vaud, formée à Yverdon.* En publiant cet opuscule à ses fraîs, le Souverain conféra à son auteur le titre de professeur d'accouchement, et lui alloua un appointement fixe de 300 fr. par an.

Pendant 10 années consécutives, Venel, tant à Yverdon qu'à Orbe, continua ses soins à l'école qu'il venait d'ouvrir. Il loua d'abord aux bains d'Yverdon, une maison suffisamment vaste pour y recevoir ses élèves en pension, et la meubla de tous les appareils nécessaires à ses cours. En 1780, lorsqu'il revint à Orbe, il y transféra son école et l'associa au nouvel établissement qu'il y fondait, comme nous le dirons tout à l'heure.

Après quelques années d'enseignement Venel s'aperçut que les deux mois consacrés à son cours étaient insuffisans pour former de bonnes sage-femmes. Il demanda au Souverain qu'on lui accorda trois mois de théorie et quelques semaines d'exercices pratiques. Il offrit de fournir le local nécessaire; il promettait de n'épargner ni son tems, ni sa peine; il n'exigeait aucune augmentation de subvention en sa faveur. Sa généreuse demande, resta sans effet. Alors, comme de nos jours, on craignait excessivement la dépense. Tel fut de tout tems le sort des institutions scientifiques dans la plupart des républiques. La science y doit vivre à bon marché, aussi chacun en a-t-il volontiers pour son argent.

Venel ne se découragea cependant pas; il voulait absolu-

ment que son école prospéra ; il fit donc projets sur projets, enfin il s'arrêta à l'idée d'une loterie spéciale en faveur de l'école et des élèves. Il la soumit à la Chambre de santé. Son plan de loterie ne fut pas gouté ; cela se conçoit. Ce moyen avait trop d'inconvéniens et le but était trop minime, aux yeux du Souverain. — Cependant Venel poursuivait son œuvre ; en 1788, il écrivait d'Orbe à la Chambre de santé, qu'il avait déjà formé 91 sage-femmes. Il en eut formé bien davantage, si les communes eussent accordé à cette importante affaire, la sollicitude qu'elle méritait.

On pourra se faire une idée du soin que notre Professeur avait mis à organiser son école d'accouchement, par l'extrait suivant du ***Plan de l'Ecole de Sage-femmes, érigée à Yverdon par L. L. E. E. de Berne.***

1° Les leçons se donnaient chaque hiver.

2° On n'admettait pas au-delà de 20 élèves à la fois.

3° S'il s'en présentait plus de 20, on formait une seconde volée distincte.

4° Les seconds cours étaient gratuits.

5° Les leçons commençaient le 1 Novembre.

6° Le cours durait deux mois, et chaque élève repassait quatre fois son manuel, pendant cet espace de temps.

7° Les élèves recevaient gratis un exemplaire du manuel de Venel.

8. Le Professeur recevait chez lui, de pauvres femmes, qui venaient y faire leurs couches, sous les yeux des élèves et du professeur.

9° Les sages-femmes recevaient en outre l'enseignement nécessaire pour les former à devenir de bonnes garde-malades. Elles apprenaient aussi quelques opérations chirurgicales simples et en particulier la saignée.

10° On fournissait gratis aux élèves le logement, le chauffage et le lit (sauf les draps).

11° Les communes payaient un louis par sage-femme, pour le cours, et 24 fr. pour deux mois de pension alimentaire.

12° Le cours se terminait par un examen; puis venait la distribution des patentes; enfin chaque sage femme brévetée recevait 5 fr., pour subvenir aux frais de son retour dans sa famille.

Ce court aperçu suffit pour montrer la sollicitude minutieuse avec laquelle Venel se consacrait à l'œuvre qu'il avait entreprise. Aujourd'hui même l'instruction des sage-femmes n'offre pas tous les avantages dont Venel avait su la doter. — Suivons maintenant cet homme remarquable sur un tout autre terrein.

Si notre Professeur d'accouchement eut poursuivi jusqu'à la fin de sa laborieuse carrière, la voie qu'il avait ouverte le premier dans sa patrie, il eut, par cela seul, bien mérité de ses concitoyens. Il avait formé près de 100 sage-femmes dans un pays qui, avant lui, n'en comptait probablement pas une seule qui méritât vraîment ce nom; il avait organisé une école susceptible de marcher longtemps après lui dans le sillon tracé. Tout autre homme que Jean André, eut senti le besoin de se reposer dès lors, content de son travail et de la réputation qu'il s'était faite; car il s'était dégagé de la foule des praticiens ordinaires, et personne autour de lui ne pouvait lui contester la prééminence en fait d'accouchemens.

Pourtant Venel avait encore à fournir le plus beau, le plus utile moment de sa carrière scientifique; car tout ce qu'il a fait jusqu'à présent, va pâlir devant de nouvelles découvertes et de plus grands travaux.

Un événement inopiné fut ici, comme souvent, l'occasion d'un changement total de direction dans sa vie. Monsieur Nicati, pasteur de Lille, au bailliage de Morges, avait un fils en bas âge, dont le pied droit était dévié en dedans

et renversé de telle sorte que l'enfant marchait sur le bord externe du pied et sur la malléole. Sa mère faisant un séjour à Orbe, auprès d'une parente, prit avec elle son enfant. Dans une visite que madame Nicati fit à Madame de J. de B —, dont l'un des fils avait reçu un coup de feu à la jambe, Madame Nicati fit voir son enfant estropié au chirurgien de la maison. Le chirurgien conseilla d'abord de faire venir de Paris les appareils propres à redresser le pied dévié ; mais après un moment de reflexion, il ajouta : nous avons ici un jeune chirurgien fort intelligent, je veux lui soumettre le cas, peut-être trouvera-t-il un appareil convenable : ce jeune chirurgien était A. Venel. Celui-ci ayant examiné le pied du jeune Nicati le déclara susceptible de guérison et se chargea de le soigner ; mais comme il n'était pas mécanicien, il eut recours à la main adroite d'un serrurier nommé Corlet. Les appareils que Venel fit exécuter étaient fort simples. L'un s'appliquait durant le jour et l'autre pendant la nuit. De jour le malade chaussait une botine, dont le talon formé par une plaque en fer, portait une tige de même nature, qui montait jusqu'au genou, au-dessous duquel elle était fixée par une courroye. L'enfant pouvait très-bien marcher avec cet appareil. Pendant la nuit on appliquait le long du membre une bande de fer qui maintenait le pied dans la position du jour. Ces deux appareils appliqués d'abord, pendant un certain temps, par monsieur Venel, puis ensuite par Madame Nicati elle-même, suffirent pour ramener peu à peu le pied contourné à sa position naturelle. Le jeune Nicati grandit et vécut encore assez longtemps parfaitement guéri ; il faisait fréquemment des courses de montagne fatiguantes. On ne pouvait remarquer aucune différence entre ses deux pieds. Tels furent les premiers appareils et la première cure qui devaient faire de Venel le fondateur de l'orthopédie.

Aucun antécédent n'avait pu guider Venel dans son traitement ; les annales de la science ne renfermaient absolument rien sur pareille matière; s'il y avait quelque médication à faire, il devait l'inventer tout entière. Il dut donc réfléchir beaucoup, essayer souvent, tourner et retourner sans cesse le pied de son jeune malade, calculer tous les mouvemens qu'il lui imprimait pour le ramener dans sa position naturelle. Et ce qui prouve, plus qu'autre chose, la peine qu'il y prit, c'est la simplicité remarquable des moyens auxquels il eut recours. Dans les arts, comme partout ailleurs, la simplicité n'est pas sous la main. Tel instrument dont la simplicité nous étonne et que nous aurions, semble-t-il, inventé nous-mêmes, et le fruit de recherches difficiles et de tâtonnemens prolongés.

Quelle ne dût pas être la joie de Venel, lorsque après beaucoup d'efforts manuels et bien plus encore de combinaisons intellectuelles, il vit les pieds de son malade prendre peu à peu une meilleure direction, se laisser refouler vers la place qu'ils devaient occuper et enfin arriver à la position, qu'un jeu de la nature, leur avait fait perdre dans le sein maternel ! Qu'on se figure les transports du chirurgien, à la vue de la merveille qui s'opérait sous sa main ! Ses peines étaient maintenant plus que retribuées.

Dès l'instant où le jeune Nicati fut guéri de son pied bot, la nouvelle carrière de Venel était décidée ; un fait de cette importance lui disait assez ce qu'il avait à faire. Si je parviens, devait-il se dire à lui-même, si je parviens à ramener à leur position normale, des membres aussi déviés que le sont les pied-bots, que ne puis-je pas obtenir dans des cas moins grâves, où les genoux, le cou, l'épine du dos se trouveront dejetés. J'ai guéri un vice de *naissance*, à bien plus forte raison dois-je obtenir le même résultat, sur ceux développés longtemps après la naissance. J'ai ramené à leur

place ces parties qui en étaient complétement sorties, ne sera-t-il pas plus aisé que j'y repousse celles qui n'ont point quitté en totalité leurs rapports articulaires. — Ainsi naissait d'un seul fait et se développait dans son esprit, un système entier de résultats à venir et de doctrines complexes. Du point où Venel était parvenu, il pouvait, d'un seul coup-d'œil, mesurer un champ vaste et tout à fait inconnu; sa pensée rapide et pénétrante y plantait déjà les jalons de la science.

Pour procéder au développement assuré d'un avenir aussi étendu, il fallait asseoir l'édifice projeté sur une base solide. Cette base se trouvait tout entière sur le sol de l'anatomie. Une connaissance minutieusement exacte des parties sur lesquelles il fallait opérer, était de toute rigueur pour ne pas procéder en aveugle. — Nouvel embarras. — Jamais à l'université Venel n'avait songé à étudier de la sorte l'anatomie du squelette; et, l'eut-il fait, il s'était écoulé trop de temps et de choses, depuis sa sortie de l'école, pour avoir présents à la pensée tous les détails de structure qu'il lui fallait connaître. Que fera-t-il? Consulter des planches? pauvre moyen, alors surtout qu'il s'agit d'étudier le *jeu* de surfaces à charnières. — Mais plutôt, que ne laisse-t-il la science et l'anatomie; elles ne lui sont point si absolument indispensables! Combien de célèbres chirurgiens, d'habiles accoucheurs, qui en savent moins que lui en fait d'anatomie, et qui cependant jouissent d'une confiance illimitée. De la hardiesse, quelques exercices manuels et du savoir faire, en voilà plus qu'il n'en faut pour remplacer l'anatomie. D'ailleurs l'important c'est de *guérir;* l'on guérit toujours assez de malades pour se faire une réputation et gagner de l'argent. — Vraiment qui connait l'art hypocratique et ses habitudes s'étonne que Venel n'ait point raisonné de la sorte. Aujourd'hui surtout

où l'on a vu des médecins fort médiocres anatomistes, des hommes même étrangers à l'art médical, se faire orthopédistes, attirer la confiance du public, ériger des établissemens et venir se placer à côté des experts.

Dans cette occasion Venel se distingua encore honorablement. Chez lui le métier était l'esclave de la science, et la science n'était pas un simple gagne-pain. S'il devait opérer il voulait savoir pourquoi et d'après quels principes il allait agir. S'il obtenait des guérisons il fallait qu'il sût comment elles avaient lieu ; s'il avait des insuccès il devait en découvrir les causes. Il voulait être le maître de son art, le posséder et le manier en *expert.* Autrement le premier rhabilleur venu aurait pu faire de l'orthopédie aussi bien que lui, pourvu qu'il eut eu l'adresse de cacher au public ses méprises et de lui en imposer par des phrases. — Venel d'ailleurs désirait ne point perdre de temps à tâtonner ; car il ambitionnait la conquête entière du nouvel art qu'il venoit de découvrir.

Dès lors il ne lui restait plus qu'un parti à prendre, il devait retourner pour la troisième fois, après 15 années de pratique, sur les bancs de l'école, pour y étudier à fond l'anatomie. Il quitta de nouveau tout pour se rendre à Montpellier. C'était en 1779. Il passa quelques mois dans cette université et l'année suivante il revint dans son pays ; mais au lieu de rentrer à Yverdon, il se rendit de rechef à Orbe, sa patrie adoptive. La facilité de trouver dans cette dernière ville une maison assez vaste pour recevoir le grand établissement qu'il projettait, le décida probablement à ce changement de domicile. Si la reconnaissance le liait à Yverdon elle l'attachait auparavant à Orbe, et rien ne s'opposait à ce que son école de sages-femmes ne vint se placer sous le même toit que sa maison de santé projettée.

Il existait à Orbe, au bas de la ville, une antique tour

carrée, élevée sur les rochers qui surplombent le pont. Cet édifice très ancien, délabré, profondément lézardé, se nommait l'Abbaye. C'était, dit la chronique, un vieux monastère dépendant autrefois du couvent de Ste Marie, en Franche-Comté. Il n'était plus habité que par les oiseaux de nuit. Ses vitraux irrisés, par l'action alternative et prolongée du soleil et des pluies, réflétaient, au clair de la lune, des rayons colorés et fantastiques, que les voisins attribuaient aux sorciers et aux revenans. Tel était le manoir décrié et suspect que Venel ne craignit pas de choisir pour y fonder son établissement. Tout y était à réparer au dedans; au dehors on ne voiait que destruction. Un jardin à conquérir sur des précipices, des terrasses à demi éboulées, des murs en ruine; il y avait là de quoi arrêter le plus entreprenant. Venel accoutumé à lutter avec les difficultés, ne recula ni devant la dépense, ni devant le travail. Il vint à bout de ses entreprises; après quelques années de fatigue, il eut transformé son vieux couvent en établissement orthopédique complet. Ce ne fut toutefois qu'en 1787 qu'il arriva aux derniers détails.

Il était au plus fort de ses travaux de construction lorsqu'un coup douloureux et dès longtemps prévu vint le frapper. Madame Venel atteinte d'une maladie de poitrine, termina à l'Abbaye une longue suite de souffrances. Quoique attendu, cet événement n'en fut pas moins très sensible pour Venel; il en fut profondément attristé, mais non point abattu; la douleur aiguillona plutôt son activité, en lui faisant chercher des distractions dans les travaux qu'il avait entrepris.

Lorsque l'établissement orthopédique fut en pleine activité, Jean André, seul à côté de deux enfants en bas âge, sentit combien l'absence d'une mère de famille était une lacune immense dans sa position. Personne ne pouvait la rem-

placer à la tête d'une pareille maison. Aussi se décida-t-il bientôt à un second mariage. Il épousa mademoiselle Pavillard, femme très-distinguée et tout à fait capable de le seconder.

Dès que l'établissement de l'Abbaye fut connu du public (et il ne tarda pas de l'être), on y vit affluer des gens de tout pays. Les uns y conduisaient leurs parens malades, d'autres venaient y chercher les conseils de l'expérience, plusieurs désiraient voir de leurs propres yeux une maison de santé remarquable par les succès inouïs que son fondateur y obtenait, dans le traitement de maladies réputées incurables jusqu'alors.

L'Abbaye seule n'eût jamais pu contenir tout le matériel nécessaire à l'immense entreprise de Venel; il dut donc faire l'acquisition de deux maisons voisines. Il les réunit à la vieille tour par un corps de bâtiment et fit ainsi du tout une seule et même maison. La partie supérieure fut destinée aux malades; le rez-de-chaussée lui servit de logement et reçut les ateliers et les appareils divers.

Venel livré à ses seules forces eût bientôt succombé sous l'immense tâche qu'il s'était imposée. Ce n'était point assez qu'il administrât à ses nombreux jeunes malades les soins médicaux et chirurgicaux que réclamaient leurs infirmités diverses; il importait tout autant qu'ils ne fussent pas livrés à eux-mêmes durant les grands intervalles des heures de pansement. Il dut donc chercher un aide qui fut spécialement occupé de surveiller les jeunes gens et de diriger leur éducation. Il eut le bonheur d'être très-bien secondé à ce dernier égard. Lorsque ses malades avaient besoin de leçons spéciales, on faisait venir à la maison des maîtres de la ville.

Ce n'était point tout encore. Personne que le directeur ne pouvait mettre la main aux machines diverses qu'il inventait chaque jour pour contenir les membres déviés dans

la nouvelle position où on travaillait à les ramener. On conçoit que ce travail manuel absorbait une grande partie du temps si précieux de Venel. Les artisans du voisinage ne pouvaient lui être d'aucun secours; il dut donc faire venir à grands frais, auprès de lui, des ouvriers habiles, leur donner toutes les directions nécessaires, les former sous ses yeux, et pendant longtemps, surveiller de fort près leur travail. Quel eut été l'homme qui, doué de l'activité peu commune de Venel, n'eut pas trouvé dans de pareilles occupations, de quoi remplir sa vie tout entière !

Notre orthopédiste, sut cependant au milieu de ce torrent d'affaires, consacrer encore des instants à l'étude des sciences physiques, qu'il avait toujours aimées. La mécanique, cela se conçoit, avait pour lui un attrait particulier, et il s'en occupait habituellement. Il était au courant de toutes lés découvertes de son siècle. Franklin était l'homme qu'il admirait par-dessus tous les savans de l'époque. Il se mettait souvent à repéter les expériences nouvelles annoncées par les journaux scientifiques. On se rappelle de deux essais de ce genre qu'il fit à l'Abbaye : les voici :

Venel avait placé tout son établissement sur un roc élevé, qui termine l'espèce de presqu'île sur laquelle la ville d'Orbe est bâtie. De ce roc, taillé à pic de deux côtés, on voyait couler à ses pieds les eaux limpides et profondes de l'Orbe, tandis que tout à côté les jardins et les terrasses de l'Abbaye étaient desséchées par le soleil. Les bains, dont on faisait un grand usage dans l'établissement, étaient alimentés à grande peine par les fontaines assez maigres du voisinege. Si je pouvais élever l'eau de l'Orbe jusqu'à la hauteur de ma maison, pensa Venel, qu'elle richesse pour mon établissement. Le problème fut bientôt résolu. — Une pompe aspirante ne pouvait y suffire, à cause de la trop grande élévation à laquelle il fallait porter l'eau : d'ailleurs il eut

fallu employer un domestique à pomper pendant une grande partie du jour. Il voulait que le cours de l'Orbe vint à son secours et lui fournit le mouvement dont il avait besoin. Pour cela, il fit établir au pied du roc, sur le cours de la rivière, une simple roue, que l'eau mettait en mouvement. Cette roue portait une chaîne sans fin, armée de gobelets, qui s'élevaient jusqu'à la hauteur des jardins supérieurs, en passant sur un cylindre mobile. L'eau élevée par les gobelets tombait dans un réservoir, qui, à son tour, la déversait dans la maison. L'appareil disposé ne joua pas dès l'abord fort bien : le point difficile était de tenir la chaîne uniformément tendue. La première chaîne fut de chanvre; mais elle s'accourcissait trop dans l'eau et se détruisait très-vîte. On essaya le crin, qui n'alla pas mieux; il s'allongeait trop par l'humidité. A la corde de crin, on fit succéder une chaîne de fer; celle-ci présenta moins d'inconvéniens. Les gobelets qui garnissaient la chaîne durent aussi subir plusieurs modifications successives avant de remplir convenablement le but. Ils furent d'abord de bois, ensuite de fer blanc, enfin de cuir et cerclés en fer.

Ces expériences au reste se trouvent consignées dans les Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne, dont Venel était l'un des membres les plus actifs. La machine hydraulique de l'Abbaye alimenta cet établissement pendant plusieurs années; depuis longtemps il n'en existe plus de traces. La première idée de cet appareil est due à Verra.

A la même époque vivait Montgolfier. Ses hardies découvertes étonnaient le monde entier. Venel voulut aussi répéter ses expériences. Il se mit donc à faire construire un ballon, à grands frais; il éleva deux baliveaux dans le milieu de la cour de l'Abbaye entre lesquels ils suspendit son ballon; mais lorsqu'il voulut le dilater, le ballon refusa de

s'élever. Après quelques essais toujours infructueux, Venel renonça à ses tentatives. L'orthopédie lui réussissait mieux.

Les méthodes dont il faisait usage dans le traitement des déviations qu'il soignait, variaient suivant les cas. Elles différaient suivant les membres auxquels elles s'appliquaient; car il fallait de tout autres moyens, suivant qu'il s'agissait des pieds, des genoux, du col ou de l'épine du dos. Ses procédés se modifiaient encore pour chaque cas particulier. En général il cherchait à atteindre deux buts principaux; il travaillait à la fois, à ramener les membres déviés à leur position normale, puis à les maintenir dans la nouvelle position où il les avait entrainés.

Pour atteindre le premier but il recourait à tous les moyens capables d'assouplir les articulations et de favoriser le relâchement de leurs ligamens. Il faisait un grand usage de fomentations, de frictions, de bains divers, d'onctions huileuses, etc. Son principal moyen fut cependant toujours les manipulations qu'il exerçait lui-même. C'était en maniant et malaxant avec persévérance les parties difformes que peu à peu il les ramenait à leur forme naturelle. Dans l'intervalle de chaque pansement semblable, il plaçait les membres dans une machine, qui devait les maintenir dans la position que sa main avait conquise. La guérison une fois obtenue, il devait encore s'opposer au retour du mal pendant un laps de temps suffisant pour assurer aux membres redressés une position invariable. Cette dernière partie du traitement se continuait souvent après que les malades avaient quitté l'Abbaye.

Venel inventa un très grand nombre de machines contentives. Beaucoup d'entr'elles cédèrent successivement la place à d'autres plus simples et mieux adaptées. Il n'en pouvait être autrement; mais ce qui a lieu de surprendre extrêmement, c'est que Venel amena lui même, presque

toutes ses machines, au point de perfectionnement où elles sont encore aujourd'hui. On les a modifiées, complettées, corrigées de bien des façons; puis souvent après beaucoup d'essais, on a du revenir, ou peu s'en faut, aux machines de Venel.

C'est lui qui fut l'inventeur du fameux *lit mécanique* à extension, destiné aux déviations de l'épine du dos. Cet appareil eut un singulier sort, il vaut la peine de le redire.— En 1788 Venel fit paraître une brochure intitulée: ***Description de plusieurs nouveaux moyens mécaniques propres à prévenir, borner et même corriger, dans certains cas, les courbures latérales et la torsion de l'épine du dos***. Dans cet opuscule, extrait des Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne, il décrit un lit fort simple, destiné au traitement des déviations de la colonne vertébrale. Cette description est accompagnée d'une planche. La brochure de Venel, tirée à un petit nombre d'exemplaires, ne fut pas très connue du monde savant. La révolution survint avec ses événemens; bientôt la mort de Venel, plus tard la clôture de sa maison, c'en était assez pour effacer jusqu'au moindre souvenir du premier orthopédiste et de ses nombreux travaux.

Après la mort de Venel, M. Jaccard son neveu et son successeur, s'occupa presque exclusivement des pied-bots. Aussi M. d'Jvernois, en 1814, et M. Mellet, quelques années plus tard, n'importèrent-ils de l'établissement d'Orbe dans la capitale de la France, guère plus que leurs méthodes de guérir ces dernières difformités. On parlait peu ou point des déviations de l'épine. C'était, il faut le dire, la partie la plus ingrate de la science, celle dont les résultats comptaient le moins de succès. Il ne faut donc pas être surpris, si, à cette époque (1817 à 1820), le lit d'extension de Venel était à peu près tombé dans l'oubli.

Tandis que ces choses se passaient en Suisse et en France, il s'était élevé en Allemagne, à Würtzbourg, sous la direction du Dr. Heine, un grand établissement orthopédique, dont on rapportait des merveilles. Nulle part, disait le bruit public, on ne savait guérir comme à Würtzbourg, les difformités de l'épine du dos. Le mystère dont les appareils du Dr. allemand restaient environnés, contribuait aussi puissamment à augmenter le merveilleux des guérisons citées. Tandis que Venel, plus savant qu'habile à exploiter sa vocation, mettait toutes ses opérations au grand jour, écrivait, publiait, dessinait, exposait à l'Abbaye ses appareils aux regards du public, Heine s'enveloppait du plus grand secret. Son lit mécanique restait surtout environné d'un voile impénétrable. Ceux qui avaient approché de cet appareil n'y avaient aperçu que ressorts, poulies, crics et pièces compliquées de tout genre. En fallait-il davantage pour publier dans tout l'univers, la renommée du *lit de Würtzbourg* (ainsi s'appelle-t-il encore en Allemagne). Mais le mystère devait avoir un terme : écoutons sur ce sujet un Dr. de la Faculté de Paris [1]. »Un malade atteint de courbure de l'épine, s'étant »inutilement adressé à Mr. D'ivernois, se rendit, par le »conseil de ce dernier, à Würtzbourg, pour prendre l'avis de »Mr. Heine ..... Ce malade, qui avait une légère diffor»mité de la colonne vertébrale, était un homme d'environ »22 ans, appellé Mr. Milli ; il avait exercé jusqu'à cette »époque, la profession de commerçant, ce qu'il ne faut pas »perdre de vue. Arrivé chez Mr. Heine, il y fut soumis pen»dant quelque tems, au traitement employé par ce chirurgien, »lequel consiste dans une extension de la colonne vertébrale, »exercée sur un lit mécanique ..... Nous tenons d'un témoin

[1] La vérité sur les progrès récents de l'orthopédie. Paris. Feugueray. 1826.

»oculaire, que le lit mécanique de Mr. Heine est absolument »le même que celui de Venel ..... Les autres appareils em»ployés dans l'établissement de Würtzbourg, ne sont qu'une »copie ou une grossière imitation de ceux de Levacher [1]. »Mr. Milli quitta l'établissement de Mr. Heine, emportant »avec lui les modèles du lit mécanique sur lequel il avait été »étendu. A son retour, Mr. Milli s'empressa de faire construire »un lit semblable à ceux de Würtzbourg ; et s'étant procuré »l'attestation de quelques médecins et chirurgiens recom»mandables, qui crurent vraisemblablement que les lits méca»niques pouvaient contribuer à corriger les courbures de la »colonne vertébrale, il publia un prospectus anonyme, dans »lequel il proclama hautement sa guérison (quoiqu'il ait »encore, assure-t-on, besoin de corset pour dissimuler l'iné»galité de ses épaules) et la promit sans scrupule, aux in»firmes qui voudraient se rendre dans un établissement qu'il »venait de fonder à Paris, quai de Billi, près les Champs »Elysées. (Hiver 1823).

»Les promesses de l'orthopédiste de fraîche date, attirè»rent du monde. Quelle femme contrefaite n'accourait pas »vers celui qui lui promet une taille bien tournée? Une belle »maison, un ton d'assurance, je ne sais quel luxe qui annon»çait un lieu fréquenté par des gens riches, quelques acces»soires, tels qu'une chappelle adroitement offerte à la piété »de quelques familles fécondes en rachitiques [2], supplée»rent à l'expérience de celui qui, abandonné, dit-on, des

[1] » Levacher était un fanfaron orthopédique qui décrivit dans les mémoires de l'Académie royale de chirurgie (1768) une machine, qu'on a depuis appelée *Minerve,* et exalta d'une manière étrange les effets de cette machine contre les courbures de la taille. »

[2] »Il est démontré, que les familles de l'ancienne noblesse, qui s'allient »entr'elles, dans un cercle étroit, engendrent plus d'enfants difformes »que les autres classes de la société. »

»faveurs de Mercure, était venu se réfugier dans le temple »d'Esculape [1]). On ne peut pas nier que l'établissement de »Mr. Milli n'ait joui d'une certaine vogue ; de grands per- »sonnages ont été engagés à l'honorer de leur présence ; et »n'aguère encore, le plus répandu des Journaux quotidiens, »le Constitutionnel, vantait les œuvres de M. Milli, et le si- »gnalait comme l'inventeur du lit mécanique qu'il emploie, »et que nous devons à Venel. »

Mais en voilà assez sur le Dr. Heine, le spéculateur Milli et le lit mécanique d'extension dont l'un et l'autre ont voulu se faire passer pour inventeur. Ce peu de mots du Dr. de la faculté de Paris (Bricheteau), suffit pour signaler la différence grande, qui existait entre les procédés de notre savant compatriote et ceux des deux chirurgiens allemand et français. Encore si le plagiat de ces derniers était connu ; mais à l'heure qu'il est, le public et les savans parlent encore en Allemagne du lit de Würtzbourg et en France de celui de M. Milli.— Revenons à l'Abbaye.

Les succès de Venel partagèrent pendant un instant et à un haut degré, le sort heureux de la plupart de ceux que revendique l'art chirurgical. Chacun en parlait, et la renommée de l'orthopédiste d'Orbe courait de bouche en bouche. Ses jeunes malades lui vouaient une reconnaissance sans bornes et leurs parens l'honoraient à l'égal d'un sauveur. Sous sa main une articulation déjetée et informe, un moignon lourd et embarrassant, se transformait en membre souple, gracieux et utile. Tout cela s'obtenait sans douleurs, sans opération sanglante, au prix d'un peu de patience.

Le médecin voué au traitement des maladies internes,

[1] « Le bruit (vrai ou faux) s'est répandu que M. Milli n'avait pas été heureux dans ses spéculations commerciales, avant de s'occuper de celles qui sont relatives à l'orthopédie. »

connait bien rarement de pareilles compensations à toutes ses peines. S'il est assez heureux pour arracher à une mort certaine un malade atteint de quelque maladie aigue et violente, il ne le peut qu'à la faveur d'un traitement des plus énergiques. Son malade est à peine en voie de guérison, que déjà les bonnes femmes du voisinage se récrient sur les dangers que les remèdes actifs du docteur ont fait courir au pauvre patient; puis chacun de repéter: peu s'en est fallu qu'il ne l'ait tué. Traite-t-il au contraire un malade atteint de quelqu'une de ces innombrables maladies longues, obscures et compliquées, contre lesquelles l'art ne saurait lutter qu'avec patience et par des procédés lents, il est encore plus difficile qu'il en sorte avec honneur. La patience du malade, ou celle de ses alentours, est bien plus vite lassée que celle du médecin. Les progrès sont trop lents pour être aperçus. On appelle alors un second, un troisième confrère; ceux-ci trouvant le malade en bon chemin, se contentent de suivre le traitement commencé. Le premier docteur et ses peines sont oubliées longtems avant la guérison.

Les succès du chirurgien ont rarement un pareil sort; ceux de l'orthopédiste y sont bien moins exposés encore. Pour peu que ce dernier connaisse son art, il lui est aisé de juger à l'avance du degré de curabilité et de se conduire en conséquence. L'orthopédiste peut promettre à coup sûr ses succès, et c'est-là un grand point en fait de pratique.—A ces avantages tirés de la spécialité à laquelle Venel avait consacré ses travaux, il y joignait ceux d'un caractère aimable et spirituel: aussi fut-il recherché.

Un jour Venel visitait avec une famille de ses amis, dont il avait guéri le fils, le beau musée d'histoire naturelle de la ville de Berne. Il s'y trouvait en nombreuse société. Chacun admirait les superbes collections, les cristaux gigantesques. Tout à coup le Conservateur du musée, interpelle en ces

termes, les personnes qui le suivaient : Eh bien Messieurs ! aucun de vous n'apperçoit ce qu'il y a de plus remarquable ici devant nous.—Puis, se tournant du côté de Venel, il le présente à tous, en montrant à ses côtés, son jeune malade autrefois estropié, maintenant parfaitement guéri. La preuve de la guérison était heureusement facile à faire. L'enfant avait avec lui le portraitde ses pieds, tels qu'ils avaient été avant le traitement. C'était deux pieds bots très-contournés. Qu'on juge de l'étonnement général lorsqu'on vit à côté du dessin de ces masses informes, les mêmes pieds maintenant réguliers et bien faits !

Venel moulait en plâtre les membres de tous ceux dont il entreprenait le traitement, souvent aussi il les faisait dessiner. Il conservait ainsi sous sa main les preuves palpables des succès qu'il obtenait. Au bout de quelques années il eut formé de cette manière, une collection curieuse et instructive.

Il publia (en 1789, à ce qu'il paraît), un petit extrait de ses cahiers de dessin, sous le titre de « Huit planches, représentant chacune, des genres différends et distincts de difformités des membres, communes chez les enfans, dont quelques unes même étaient de naissance et que Mr. Venel Dr. en médecine, à Orbe en Suisse, a guéri par une méthode et des moyens nouveaux, dont il est l'auteur ».—Ces huit dessins plaçaient chacun, l'une à côté de l'autre, 2 figures du membre malade ; la 1re figure avait été prise avant le traitement et la 2me après le traitement. La date du commencement et celle de la fin du traitement étaient indiquées au-dessous du dessin.

Au printemps de 1790, A. Venel reçut d'un prince de Nassau, l'invitation flatteuse de se rendre auprès de lui, à Saarbruck, pour y examiner son fils. Mr. Venel repondit au prince que le cas de son fils laissait fort peu d'espoir de

guérison. Il ne chercha donc point à tirer parti de la circonstance et n'entreprit pas une cure qui, dans tous les cas, aurait pu avoir pour lui plus d'un avantage. Ce charlatanisme si fréquent de nos jours, était au-dessous du caractère de Venel. Il partit cependant pour Saarbruck, afin de donner au prince une réponse définitive et basée sur l'examen qu'il voulait faire du malade.

Le prince de Nassau reçut le médecin suisse avec toute sorte d'égards. Venel, après avoir examiné son enfant, lui confirma ce qu'il lui avait déjà écrit. En revenant de Saarbruck, il lui prit envie de revoir Paris, alors déchiré par la tempête révolutionnaire ; mais il tomba malade en chemin et fut obligé de regagner promptement l'Abbaye.

Il y arriva fort indisposé et dut s'aliter sur le champ. Dès lors il ne quitta presque plus le lit. La maladie fit de rapides progrès. Jamais cependant elle ne l'accabla au point de ne pouvoir employer utilement une partie de ses instants. Son établissement était alors dans son plus beau moment, aussi ne pouvait-il cesser d'en diriger l'activité. De son lit, il donnait des instructions à son neveu Jaccard, qu'il destinait à l'orthopédie, il dictait des réponses à ses nombreuses consultations, il dirigeait ses ouvriers, prenait des notes, composait des mémoires, et suivait avec un grand intérêt les événemens politiques de l'époque. Lorsque notre pauvre malade avait fatigué successivement les divers ressorts de son intelligence active, il se livrait aux rêves de son imagination provençale. Si je puis quitter ce lit, disait-il, j'irai faire un voyage dans le midi, je reverrai le pays de mes ayeux ; je respirerai l'air natal ; je retrouverai Montpellier, Sauve, St. Hippolite, Pezenas. Je suivrai encore les rives du Vidourle et du Gardon. . . . . Bientôt notre moribond croyait entendre la voix d'Estelle et les accens de Nemorin, et pour compléter l'illusion, il se faisait chanter une

romance de Florian. — Rêves de poitrinaires, consolations illusoires, que vos coloris sont perfides ! L'âme arrivée sur la limite du tems et de l'éternité n'aura-t-elle d'autre joie que l'illusion, d'autres consolations que le passé, d'autres préoccupations que l'erreur? son dernier acte de vie ici-bas, sera-t-il un dernier mensonge?

Le 9 Mars 1791 Venel succomba, âgé de 51 ans, à sa longue maladie. Il laissait après lui une veuve et 2 jeunes enfans, fruits de son premier mariage.

Après sa mort, le jeune Jaccard, neveu de sa seconde femme, se chargea de l'établissement de l'Abbaye et suivit les traces de son oncle. Mr. Jaccard continua avec succès l'œuvre commencée par Venel et y apporta son tribut d'améliorations et de perfectionnemens. Il simplifia plusieurs machines. Il forma plusieurs élèves distingués. Deux d'entr'eux, MMrs. d'Jvernois et Mellet, s'établirent à Paris et y pratiquèrent pendant plusieurs années. Un troisième, Mr. Martin, épousa la fille de Mr. Jaccard et continua plus tard l'établissement de son beau-père. Aujourd'hui, MMrs. d'Jvernois et Mellet sont rentrés dans leur patrie, Mr. Martin est fixé à Aubonne, où l'établissement primitif avait été transporté par Jaccard.

L'Europe comptait, il y a vingt ans, 4 à 5 établissemens orthopédiques; aujourd'hui, chaque grande capitale en renferme 3 ou 4, et beaucoup de villes du 2d. ordre, ont aussi le leur, sans compter un grand nombre d'autres établissemens dispersés dans les campagnes.

Venel composa plusieurs ouvrages et traités : nous en avons cités déjà quelques-uns : il faut y joindre encore les suivans:

1° Nouveau secours pour les corps arrêtés dans l'œsophage ou description de quatre instrumens propres à retirer ces corps par la bouche. — Lausanne 1769. Il publia cette brochure au commencement de sa carrière médicale.

2° Deux mémoires insérés dans le Recueil des Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne ; Tom. II. — 1784, 1785, 1786, pages 66 et 197. — Le premier de ces deux Mémoires traite des courbures latérales de l'épine du dos. Le second, daté du 11 novembre 1785, est relatif au lit d'extension que 30 ans plus tard, on appela le lit de Wurtzbourg.

3° Description d'une nouvelle machine hydraulique inventée et exécutée à Orbe, par A Venel. — Extrait des mémoires de la Société de physique de Lausanne ; Tom. II, 2e partie, page 81.

Enfin en 1789 Venel publia le prospectus d'un grand ouvrage que la brièveté de sa vie ne lui permit pas d'achever. Il l'intitulait : Nouveaux moyens de prévenir et de corriger, dans l'enfance, les déjettemens, courbures et difformités des pieds, des jambes et des genoux, même ceux de naissance. — Cet ouvrage destiné aux pères et aux mères de famille, devait être accompagné de nombreuses planches.

SCIENCES NATURELLES.

—

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE.

—

L'étude de la distribution des espèces végétales sur le globe et des lois qui ont présidé à cette distribution occupe depuis peu de temps les botanistes et les géologues. Cette partie intéressante de la botanique générale est encore dans l'enfance à bien des égards. Cependant de nombreux travaux ont été entrepris sur divers points du globe, et l'activité avec laquelle ils sont poussés par des hommes consciencieux et de talent nous fait espérer d'heureux résultats.

Si la géographie botanique n'avance que lentement, il ne faut pas s'en étonner; car tant de causes générales et particulières, réunies ou séparées, influent sur la répartition des végétaux à la surface de la terre, qu'un travail opiniâtre et de longue durée peut seul triompher des nombreuses difficultés qui hérissent de toutes parts le sentier de la science. Une connaissance plus approfondie de la physiologie des

plantes et de la météorologie est surtout nécessaire à l'avancement de la géographie botanique, car l'influence des climats sur la végétation peut être considérée comme le principe fondamental de la distribution des végétaux.

L'auteur du *Nouveau système de botanique et de physiologie végétale*[1], M. Raspail, présente à cet égard quelques idées que nous croyons utile de faire connaître ici à nos lecteurs :

« La géographie botanique n'est pas une œuvre de cabinet, nne science à laquelle un homme seul soit dans le cas de suffire; car, de même que la science de la géographie physique n'est que l'ensemble des topographies spéciales, de même la géographie botanique ne saurait être que l'ensemble de toutes les topographies botaniques : en d'autres termes, la science, qui a pour but de déterminer la puissance des influences des climats sur les transformations végétales, ne peut résulter que des travaux poursuivis, dans chaque bassin spécial, pour déterminer et approfondir les influences locales sur les formes végétales qui croissent dans ce bassin. A l'œuvre donc, tous les jeunes savants de la génération nouvelle ! il ne s'agit plus d'une science de mots, d'une science de jolies fleurs ou de fleurs rares, mais d'un grand embranchement que nous avons à faire rentrer dans la sphère de l'arbre encyclopédique; il s'agit de transformer l'aimable science en une science forte et raisonnée, de marier la botanique à la météorologie et par la météorologie à l'agriculture, à la chimie, à l'économie domestique et industrielle. — Une étude entreprise avec cet esprit, sur une seule lieue carrée, aura fait faire à la science plus de progrès que n'ont pu en produire les voyages de long cours, destinés à moissoner les végétaux disséminés sur toute la surface du globe.

[1] Paris, 1837.

Une fois que vous aurez épuisé le bassin de votre localité, il vous sera facile d'appliquer vos résultats au bassin voisin, ou d'arriver par une nouvelle étude locale à expliquer les divergences. Si chaque localité d'un département fournit à la longue son contingent, on aura d'abord un travail modèle, qui, répété sur d'autres départements, finira par compléter la flore physiologique du grand bassin de la France; et dès ce moment, nous osons le prédire, il ne manquera plus à la géographie botanique que de faire de bassin en bassin, de royaume en royaume, d'île en île, de continent en continent, l'application des grandes lois dont ces études locales auront donné la formule précise. On sentira alors la nécessité de se procurer non plus de simples collecteurs autour du monde, chargés de faucher, en courant, les herbes des côtes et de les expédier en Europe pour les études sur le sec, mais d'avoir, dans chaque climat spécial, des résidents chargés d'étudier les influences et d'écrire l'histoire des végétaux; or, pour compléter des observations, il faut plus d'une année. On parviendra de la sorte à enrichir la science botanique de faits et de lois, en la dépouillant de toutes ces puériles créations nominales qui l'exposent au juste dédain des esprits exacts et positifs. »

Après avoir esquissé à grands traits et par les généralités les plus saillantes le tableau de la géographie botanique, et avoir démontré que les rapports entre les flores de nos grands bassins géographiques découlent principalement de la combinaison de deux influences, de celle du climat et de celle du sol, l'auteur que nous venons de citer cherche à se rendre compte des influences que la dernière révolution du globe peut avoir exercée sur la distribution géographique des formes végétales. Nous croyons ce morceau assez intéressant pour le reproduire ici dans son son entier, bien que nous n'en adoptions pas toutes les idées.

La latitude étant donnée, ainsi que la nature géologique du terrain, on pourrait arriver à obtenir, comme d'une formule, la physionomie et le personnel d'une flore continentale. Voilà le principe d'où part M. Raspail. « Or le terrain dont nous parlons, » continue cet auteur, « ne saurait être modifié par la culture de manière à perdre et à remplacer tous ses éléments géologiques; la culture n'ajoute que de l'*humus* au sol ; elle le divise et le mélange, mais seulement par des remblais et des déblais ; elle opère du reste sur de fort petits espaces. Les vergers, le terrain des bois, celui des montagnes, des bords des fleuves, tout cela reste vierge et continue à produire par sa propre vigueur, et c'est tout cela qui donne à la flore locale ou continentale le caractère qui la distingue.

» La nature de ce sol est l'œuvre de la dernière révolution du globe ; c'est de cette époque que date au moins la grande alluvion qui a modifié la surface de notre planète. Si donc il nous était donné de connaître comment cette alluvion a procédé à ce bouleversement immense, nous aurions, dès ce moment, une formule pour suivre, jusqu'à leurs divers embranchements, les veines du même sol et les effets par conséquent de la même influence.

» Mais l'alluvion universelle n'a pas obéi à d'autres lois hydrauliques que les alluvions dont notre œil peut embrasser d'un seul coup toute l'étendue ; ce principe est de la dernière évidence et n'a pas besoin d'être démontré. Or il n'est pas un homme qui, placé sur une hauteur, après que les eaux d'une inondation sont rentrées dans leur lit, ne soit en état d'en décrire la direction, la marche, les courants, les remous, à la seule inspection des sillons et des reliefs que le fléau a laissés sur son passage ; que dis-je? Il n'est personne qui ne puisse donner la même solution sur la carte qu'on aurait eu la précaution de dresser de tels ravages. Je viens

d'établir par là qu'à l'aide d'une simple mappemonde, si nous voulions être en géographie aussi conséquents qu'on l'est en fait de cadastre, nous devrions, presque avec le même succès, décrire l'histoire la plus complète de la grande révolution dont nous sommes les survivants.

Il suffit d'énoncer cette idée pour la rendre admissible, et quand on jette, pour la première fois, les yeux sur une mappemonde, après l'avoir énoncée, elle devient frappante de vérité. Cependant avant d'en faire l'application, il ne sera pas hors de propos de poser quelques principes préliminaires, afin d'éviter des répétitions dans les détails.

» 1°. L'ouverture des golfes creusés par une inondation est toujours à l'opposé du point par lequel le courant arrive; comme l'embouchure des fleuves est opposée à leur source.

» 2°. Si on continue, au-delà du fond du golfe, la ligne imaginaire que l'on tracerait de l'ouverture et parallèlement aux deux bras de terre, cette ligne servira à déterminer la direction du courant et conduira fort souvent à trouver une trace plus réelle de sa marche.

» 3°. La direction du courant pourra être tout aussi bien déterminée par la manière dont les bords d'un seul des deux bras de terre qui forment le golfe aurait été corrodée.

» 4°. Mais si le courant, au lieu de barrer le fond du golfe, l'avait laissé en communication avec un autre grand bassin d'eau, et que les deux bras de terre fussent restés isolés sous forme de deux îles d'une étendue quelconque, il est évident que leurs bords correspondants nous fourniraient exactement les mêmes indices. En conséquence, la lisière des continents peut à son tour servir de boussole à cette investigation.

» 5°. Il en sera de même des groupes d'îles placés bout à bout sur une assez grande ligne.

» 6°. Il est évident encore qu'à la rencontre de deux cou-

rants opposés il doit s'établir un remous, dans le sens de la résultante ; et, dans ce cas, la forme et les corrosions de la lisière de l'attérissement indiqueront la direction du remous. On trouvera à ces attérissements des contours géographiques tout différents de ceux qui auraient été produits par l'action d'un seul courant.

» 7°. Il est probable que les courants de la grande alluvion ont fait au moins deux fois le tour du globe, à compter de leur point de départ, et qu'en supposant qu'ils eussent suivi sans obstacle la direction d'un méridien, ils seraient revenus sur eux-mêmes par le méridien des antipodes.

» 8°. Dans l'appréciation de ces phénomènes, il ne faut jamais oublier de faire la part, et des soulèvements volcaniques, et des *attolons,* ouvrages des polypes, et des corrosions secondaires opérées, soit par le retrait des eaux après le passage du courant, soit par le cours des fleuves subséquents.

» 9°. La direction des collines et même des montagnes qui datent de la grande alluvion, indiquent autant par leurs reliefs que par leurs vallées, la direction du courant d'où elles émanent ; et il est certain qu'on reconnaîtra au premier coup d'œil les montagnes primitives des montagnes secondaires et tertiaires, à leur seule oréographie. Jetez les yeux sur les montagnes granitiques du Limousin, vous aurez une arborisation analogue à nos cristallisations de laboratoire, un noyau et des rameaux divergents qui vont toujours en s'affaiblissant. Jettez les yeux au contraire sur les montagnes secondaires de la Bresse et du Jura, et vous en trouverez les groupes parallèles, dirigés presque en ligne droite du nord au sud, isolés les uns des autres, n'émanant jamais d'un même noyau ; et sans porter nos regards si loin de nous et si haut au-dessus de nos têtes, considérez les collines tertiaires et sablonneuses à leur sommet, qui bornent l'horizon

de Paris ; voyez si un simple sédiment, par le calme qui règne dans un étang, aurait jamais pu lancer ainsi, comme un trait, ces longs amas de calcaire et de sable ?

10° Que la dernière alluvion ait eu une puissance incommensurable, c'est ce qu'attestent le volume des blocs de rochers qu'elle a disséminés sur son passage, des énormes blocs erratiques de la Suède et de l'Amérique du nord. Mais nous avons encore, dans la comparaison du volume de ces blocs erratiques, un moyen de reconnaître d'où venait le courant. Car la force d'un courant s'affaiblit en raison du carré de la distance ; aussi observe-t-on dans nos grandes inondations, que les plus gros cailloux roulés se trouvent vers la source, et que leur volume et leur nombre va toujours en diminuant à mesure qu'on s'approche du point où l'eau s'est arrêtée par la stagnation.

Une fois ces principes admis, ayez soin de vous dégager de toute idée préconçue ; laissez-là les livres de géologie; prenez votre mappemonde et n'interrogez que vous même avant de lire ce qui va suivre, et vous parviendrez aux mêmes résultats que nous.

L'alluvion est partie du pôle nord vers le pôle austral, comme si, un jour, toute la partie liquide de la croute du globe était venue se condenser en glace sous le pôle, sous l'influence d'un refroidissement gradué pour fondre ensuite tout à coup sous l'influence d'une élévation brusque de la température.

L'un des courans vient corroder toute la côte occidentale de l'Amérique ; refoulé çà et là par un autre courant dont nous parlerons plus loin, il laisse, comme traces de son passage, sur les côtes de la Nouvelle Calédonie, tous ces archipels d'îles, aiguës vers le sud, à angles rentrants et saillants qui se correspondent si bien, qu'un fleuve n'aurait rien produit de mieux ; puis le golfe de Californie, puis les

archipels de Chiloë, de la Mère de Dieu, de Magellan, d'où le courant tourne par une courbe vers les îles Malouines ; enfin, pendant tout ce trajet, il trace un grand cordon de montagnes, qui, sans presque la moindre discontinuité et la moindre ramification, s'étendent sous les noms principaux de montagnes rocheuses et de Cordilières, depuis les Esquimaux jusqu'en Patagonie.

Un embranchement de ce courant se détache, à la hauteur de la nouvelle Norfolk par 60° de latitude nord, et va jeter, comme d'un trait de fronde, ou comme un coup de vent dissémine dans les cieux les flocons de nuages, la courbe si régulière des îles Aléoutiennes qui barrent le détroit de Behring ; ce courant vient se perdre dans un courant principal et presque parallèle au premier, qui creuse la mer d'Okhotsk, celle du Japon, corrode en dedans les îles de cet empire, contribue à creuser la mer bleue et la mer de la Chine ; là le chemin lui est barré par un courant qui creuse le golfe de Bengale, et dissémine sur la terre, par des courbes presque aussi régulières que celles des îles Aléoutiennes, Sumatra, Java, Timor, la nouvelle Guinée, et va creuser le canal dans la nouvelle Galles méridionale ; la nouvelle Hollande, forme l'angle saillant, et toute la côte occidentale de la nouvelle Zélande, forme l'angle rentrant.

Le courant descendu du Kamtschatka, barré par celui du Bengale, se refoule par un remous d'où émanent Bornéo, les îles Philippines, les Célèbes, et vient en combinant par des résultantes, son action avec celle du courant du Bengale, varier et modifier la disposition de la nouvelle Irlande, de la nouvelle Bretagne, des îles Salomon, des innombrables archipels, qui apparaîssent disséminés comme des constellations dans le firmament, sur toute la surface du grand Océan équinoxial, et dont les îles Sandwich et les îles Basses forment les points extrêmes.

Quand au reste de la nouvelle Hollande, de cette île aussi vaste que l'Europe, et aussi basse qu'un marais, il est possible qu'elle soit un immense attolon, un plateau élevé sur des embranchements à fleur d'eau d'un vaste Polypier, et non un attérissement contemporain de la révolution du globe ; peut-être aussi est-ce une agrégation d'archipels cimentés et unis entr'eux, par ces attolons si fréquents dans ces parages sur toutes ces côtes.

Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, et en réprimant le cours de nos courants, il est impossible que les deux qui ont eu la puissance de pousser si loin leur marche, du Bengale aux îles Basses et aux îles Sandwich, n'ayent pas exercé une action sur la direction du courant qui est parti des Esquimaux vers la Patagonie ; aussi observe-t-on que vis-à-vis les îles Sandwich, les côtes du continent de l'Amérique se refoulent, et forment le golfe compris entre Alaska et l'île de Quadra-Vancouver, et que, vis-à-vis les îles Basses les côtes se refoulent deux fois, l'une contre le Mexique, et l'autre contre Bolivia.

Dans le sens opposé au grand courant des Esquimaux, on en voit fondre un autre du nord au sud, qui creuse le canal de la nouvelle Zemble, la mer Blanche, la mer Baltique, la mer du Nord, la Manche, sépare l'Irlande de l'Angleterre, et se bifurque, à la hauteur des mers du nord, en deux embranchemens, dont l'un vient creuser la mer Adriatique, l'Archipel, la mer rouge, le golfe Persique, et dont l'autre va faire un vaste remous dans le golfe de Gascogne, corroder le Portugal, l'Afrique et le Cap vert à gauche, et à droite le Groënland, Terre-Neuve, les États-Unis.

Mais surviennent les contre-courants, qni complètent le cercle de révolution ; l'un se dirigeant du pôle austral, entre l'Amérique et l'Afrique, y pratique ce vaste bassin dont la pointe du Brésil, à la hauteur de Fernambouc,

forme l'angle saillant, et le golfe de Guinée l'angle rentrant. De la côte de Guinée il est refoulé vers le Mexique, où il se rencontre avec le courant nord, et produit, par un double mais vaste remous, cette courbe de grandes îles, qui barrent la mer des Antilles et le golfe du Mexique, et complète le bassin creusé par le courant est-nord, dont les îles Lucayes forment l'angle rentrant et le Cap vert l'angle saillant.

Un autre contre-courant revient entre la nouvelle Hollande et le cap de Bonne Espérance, corrodant la partie australe de la première, creusant le canal du Mozambique, et forçant le courant de la nouvelle Zemble, de l'Adriatique et de la mer Rouge, de prendre la résultante, à partir du détroit de Babel-Mandel vers l'Indoustan.

Et l'Afrique à qui le courant arrive après avoir entassé les grandes chaines de la partie septentrionale de l'Europe, après avoir entassé Pélion sur Ossa, l'Afrique, d'un autre autre côté, où les contre-courants viennent détourner les courants chargés du limon qui cimente les montagnes de l'Afrique n'a pour partage presque que le sable des sédimens, car la résultante de si vastes conflits est toujours, au point central, la stagnation et presque le repos.

La mer Méditerranée provient d'un trait échappé au remous qu'a déterminé le choc du courant nord et du contre-courant austral, qui se sont rencontrés en-deçà de l'équateur.

Dans cet épouvantable bouleversement, capable de rouler des sommités de montagnes comme de simples graviers, les blocs se heurtant contre les blocs, se broyant, s'égrugeant à la longue et en fine poussière, il arrivait que leurs éléments terreux s'isolaient dans la lame par ordre de densité et de volume, se décomposaient mécaniquement, pour se combiner ensuite par voie de double décomposition, et au moindre repos, au moindre remous, se stratifiaient par

couches homogènes superposées ; ou bien, entrainés au loin par la violence du courant, les détritus en marquaient le passage par d'immenses monceaux de sables dont les molécules se cimentaient entr'elles, à la faveur des bases que l'eau tenait en dissolution, ou bien restaient désagrégées, quand l'eau qui les déposait se trouvait pure de toute substance soluble.

Mais il découle évidemment de ces faits que le sol doit être de même nature sur tous les points qu'a parcourus la direction d'un courant ; qu'il ne doit se modifier que par des dégradations, qui marchent dans le sens du courant même.

L'influence du sol sur la végétation doit donc être étudiée désormais, en tenant compte de cette donnée, toutes choses égales d'ailleurs. Suivez le courant, la flore à la main, sa marche est écrite en relief sur nos cartes ; elle est gravée profondément dans les entrailles de la terre, par les caractères géologiques ; voyez comment, pas à pas les formes se dégradent ; que dis-je ? se modifient avec le sol; et tôt ou tard vous aurez une formule. Observez encore que ces courants, qui balayaient les débris des rochers, les squelettes des animaux, et les troncs des végétaux, ont dû disséminer sur leur passage, les graines reproductives des espèces primitives ; et, par conséquent, il est permis de supposer que telles espèces de graines se sont portées exclusivement sur un point plutôt que sur un autre, ont été la proie d'une lame plutôt que d'une autre, et ont emblavé un continent plutôt qu'un autre, grandes considérations qui ne sauraient effaroucher que l'esprit casanier, qui s'arrête au spectacle du courant régulièrement encaissé de nos fleuves, et qui ne s'habitue à contempler d'autres révolutions météorologiques, que nos tempêtes citadines et nos ouragans de quelques lieues de surface !

En résumé, la physionomie de la végétation est le ré-

sultat de deux influences principales : de celle du climat et celle du sol. Le climat vous est signalé par les parallèles de la sphère, et par l'élévation au-dessus du niveau de la mer; la nature du sol vous est tracée par la direction du courant qui a jeté ce terrain, en un long sillon, sur la surface de la terre. Géologues et botanistes, associez vos travaux, pour arriver à formuler les grandes lois qui président aux transformations végétales.

La Société d'Histoire de la Suisse romande a mis jusqu'ici dans ses publications une gravité scientifique qu'il serait peu judicieux de lui reprocher ; car son but ne saurait être d'élever le monument de notre histoire, mais seulement d'en préparer les matériaux. Cependant il ne faut pas croire que ses réunions n'offrent pour tout jeu d'esprit que la dissection d'une charte ou la vérification d'une date. Dans la poussière des archives, avec les Seigneurs de fiefs et leurs luttes embrouillées, dorment aussi les nains du château, esprits malicieux, et les moines de l'abbaye, bons convives et bons *raillards*. Sous les rides d'un vieux parchemin il peut se cacher un sourire, et le passé ne fait-il pas quelquefois l'effet d'un aïeul qui prend plaisir à voir jouer ses enfants? Le monde des souvenirs a quelque chose d'apaisé qui se communique. Il en est de lui comme des vieillards, dont le commerce donne de l'aménité et fait penser à autre chose qu'à soi : on en revient moins préoccupé, plus facile et plus gai.

Le génie du *bon vieux temps* avait soufflé sur la dernière réunion de la Société d'Histoire. Ses membres, conviés au château de La-

Sarraz par un de leurs collègues les plus actifs et les plus dévoués, arrivèrent joyeusement au lieu du rendez-vous, bien connu d'eux tous par maint souvenir. Reçus avec une cordialité digne des premiers âges, ils s'assemblèrent dans l'une des salles d'étude du château, décorée de portraits de famille. Les doctes travaux eurent naturellement la préséance; mais nous laissons aux *Mémoires et Documents* de la Société à nous tenir au courant de ces nouvelles recherches. Puis vint le banquet helvétique, et les *menus-propos*, les *joyeux dits* au dessert. Déjà les poétiques ombres de nos Minnesænger avaient été évoquées par M. Daguet, de Fribourg, leur jeune et savant historien; déjà la plume érudite de M. Hisely avait glorieusement défendu la pomme de Tell contre des flèches moins habiles que celle qui la transperça jadis; lorsqu'on annonça une lettre du prieur de Romainmôtier, ancien couvent du voisinage, célèbre par la sagesse de ses moines et la profondeur de leurs méditations. M. Félix Chavannes, fort en relation avec le bon père, a obtenu de lui la permission de nous communiquer son épître. Mieux que tous les récits elle donnera au lecteur une idée de la fête et l'introduira dans les murs hospitaliers de l'antique manoir.

Nous, par la Grâce Divine, Prieur du monastère de Romainmoûtiers, au val dict du Nozon, à nostre amé et honoré fils et voisin, Fréderich de Gingins, en son bon Castel de La-Sarra, salut paternel et bénédictions congrues.

Comme ainsi soict que la fâme s'est espandue jusques devers nostre benoit monastère que une congrégation de prud'hommes hauts et gentils en cognoissances et sciences hystoriques se doibvent congréguer et conjouir en vostre castel pour y deviser des tems passés et perlustrer iceulx en grande besongne, afin d'y pourchassier les thrésors de la science hystorique; sainctement émus en nos entrailles paternelles que n'aillez tolérer et lascher frein à aulcunes maulvaises et pernicieuses practiques damnables et impies, vous mandons ceste épistre paternelle pour vous amonester très à certes que vous ayez à écouster nos advis et recommandaciuns.

Primement, il est venu dans nos oreilles que ung certain F. de C........, clerc d'Eglise, a eu l'outrecuidanche de porter un œil

moult curieux et insolant parmi les escriptures et chartulaires qui relatent les pieux actes et usaiges de nostre saincte et benoite Abbaye ; comme quoy, ce jeune imprudent et félon scribe poursuit encontre nous d'orribles calumnies ès quelles il nous despeinct et pourtraicte comme gens qui menissions une vie du tout dépravée et dommageable au regart de l'honnesteté et prud'homie que on a tousjours engardée en nostre benoit moustier ; comme quoy ce dict clerc nous argue très maulvaisement d'estre yvrongnes et couars, gens qui beuvions jusqu'à 3 ou 4 mirals de vin par jor et mangissions à outrance du pain de fourment et des pessons, soit truictes du Nozon, avec des escrivisses et aultres insectes aquatiques, non pas pour la refection de nostre pôvre nature carnèle, mais tant seulement pour complaire au déduict de nostre chair ! — Ayant ouï que le dict chroniqueur malvoulant se doibt treuver en vostre dicte compaignie et congregacion pour y espandre ses méchans dicts et imprécacions, vous amonestons très à certes que vous le fassiez appréhender en son cors et enclorre dans ung lieu seur de vostre chastel et lui fassiez rendre gorge et crier merci à l'égard de tous ses méfaicts calumnieux et envenimés à nostre endroict, jusqu'à ce que nous mandissions ung prud'homme de nostre official pour vous porter ordre et bon plaisir subséquent pour enfin de clorre le jugement de celle incongruité.

Davantage, vous savoir faisons nostre déplaisir et contristacion de ce que avons ouï que ung certain aultre chroniqueur malicieux veult despoiller la très véridique et tant belle hystoire de Messire Guillaume Tell (qui estoit des ligues Suisses) de tout son habillement mirifique et plein de belles vertus, pour le despaindre comme se il fust ung garchon piteux ou ung comédien, de telle magnière que les jeunes garchons Souisses ne brairont plus mie ès festes et aultres conjouissances : « *Vive Guillaume Tell! à la santé de Guillaume Tell!* » — Considérans que ces nouviautés sont très dommageables à tous les anciens us, comme aussi au débiet du vin de nos tant bonnes vignes d'Esclépans et de La-Sarra, que on avoit coustume de boire ès festes où l'on tiroit le Papegai en mémoire du susdict Guillaume Tell (qui estoit ung très habile et redoubté tireur d'arbalaitre) ; vous requerrons encore très fortement de faire punir et

honnir le dict chroniqueur qui doibt avoir nom H....., et se il ne s'amende pas, de le faire mettre en ung lieu éminent, comme ès fourches patibulaires, avec une pomme fichée sur son chief afin que on bande l'arbalaitre encontre lui et que on traperce la dicte pomme ou sa barrète qui sera dessoubs, pour que il en reçoipve une forte commocion et ne soit plus mie si ôsé que de destruire la fundacion de l'hystoire des Souisses, que Diex garde et pourtège bénignement. — Encore vous disons-nous, en ce bref apostolique, que avons ouï avec gros estonnement et moult grant crainte pour les temps postérieux, que il se est establi jouxte le borg de La-Sarra, à occident de la Venosge, une maison plaine de rouaiges et d'engins sataniques et horrifiques, où l'on faict jor et nuict avec grans roulemens et molt de fumée, des feuilles blanchastres pour escrire dessus, que on nomme *papier*, au dommage et déshonneur des parchemans de peau usités de nos temps par les honnestes clercs et scribes. — Que ung certain D......, en la ville de Lausanne, a practiqué d'aultres engins avec des presses et leviers, pour engraver en icelui papier les idées folles et les maulvaises imaginacions des hommes pour les espandre partout. — Vous advertissons donc, que les maitres et fabricans susdicts, L.........., D......, C..... et D......, soyent très prochainement déchassés de leurs fabricacions dampnables, lesquelles ne sont là que pour jetter en cettui povre monde la cognoissance de moult erreurs et préjugiés encontre la religion et les bonnes coustumes de nos honnestes frères et devanciers — comme aussi, pour faire voler et courre au loing les plaintes folles et menaces ireuses des pueples contre leurs governemens, et aussy des governemens contre les pueples. — Sommairement enfin vous dirons-nous, que vous ayez très à certes à vous engarder de trop pertracter et movoir ce qui tient à la cognoissance des tems passés, pour ne pas les trop agiter et commouvoir. Car il en pourrait défluer un torrent de choses tant maulvaises que bonnes où vous n'auriez pas l'espérit de décerper le vray du faux. — Nous pensons en nostre sagesse que il est plus pourfitable de bien vivre au présent en joye et en simplicité, mangeant bien et beuvant de mesme, que de s'envieillir le chief et le cervel en des enquestes de vieilleries que on pousse en avant comme se fussent des nouviautés. —

Nous scavons bien que l'arbre de science du bien et du mal est moult vieil et chenu, puisque Adamus, le premier père, l'a cognu au courtil d'Heden; nous scavons bien que ung chacun y grimpe encore pour y appréhender ung ramel à son usaige; ains nous pensons que il n'est pas bon et idoine que on y vouille monter en si grant compaignie et déportemens de festins comme voulez faire en vostre chastel, et nous sommes très timorés que vostre troupe d'hommes doctes et scavans ne soyent plus entendus à disperdre qu'à conserver soingneusement. — D'autant plus que avons crainte que tout ce beau trafic que vous faictes très tous d'estre des gens amis de la chronique Souisse ne soict, au dire de quelques maulvaises testes que je scai bien, que pour cacher des practiques félonnes encontre les libertés et franchises du pays et pour establir de tristes et pitoyables servages. — D'autant, encore, que tous ces prédicts scavans se sont très légiérement et follement congrégués en vostre chastel oû l'on scait bien qu'êtes, avecque vostre noble et vertueuse espouse, gens moult dangiereux et habiles pour gaigner les esperits et les cœurs par des pièges dont nul ne scait mie s'engarder et se défendre.

Tout ainsi considérant, j'ay donc une grande paour que il ne se fisse quelque malencontre en ceste dicte congrécacion, et que vous ne vous fissiez courre sus pour toutes ces nouviautés susdictes. — C'est pourquoy je vous recommande à très tous, Messires! toute prud'homie à l'égart des malvoulans; vous conseille d'ouvrir tous vos huis et porteaux à tout le monde; de bien pourchassier l'amitié et confrairie des prud'hommes de Friborg, de Neufchâtel, de Genève, voire de iceux de la Bourgongne entière; vous conseille encore d'agencer un pennon sur lequel vous engraverez ces mots: « *Viens et voi; — Laissons dire et faisons bien;* » comme aussi de ne pas boire à outrance de cettui vin de La-Sarra ou d'Esclépans, très capiteux et oragieux par dedans la teste, aussi de ne pas trop consumer de nos bonnes truictes de la Venoge, que Diex fasse croistre et peupler pour la joye et confortation des révérends pères de Romainmoutiers. — Moy, de Suveriez, Prieur vous salue très cordialement, à Romainmoûtiers, 26 d'aust 1440, — avec mon scel accoustumé et mon seing privé.

Suveriez. †

Post-Scriptum. — Ayant appris que ung scavant de Friborg doibt estre dans vostre feste doctorale, dictes lui la novelle que ung frère convers venant du dict Friborg apporte en ceste minute au moustier, assavoir que le mirifique pont de fer que ils ont eu l'audace d'agencer en travers la Sarine, s'est rompu et a dévallé ceste nuict en bas l'eaue avec grant tapage et ébayssement des borgeois de la ville qui en sont très marris et despités. — Il vous faudra garder ce bon Friborgeois se il treuve que vous estes assez bons compaignons, jusqu'à ce que ils ayent rajointé le dict pont. — On dit que la cause de ceste horrible adventure est une soris qui s'estoit cachée enmis les chaînes de fer tralongées et estendues de çà en delà la rivière, et qui y a bien tant rungé et corrodé avecque ses dents parmi ces ferrailles, que elle a fait tout desgringoler, toute petiolette que elle soiet esté. — Voilà que c'est, Messires! que tant de fabricacions neuves et hardies où l'homme mest tout son talent et orgueil, sans aviser les petites choses qui, souvente fois, sont plus hautes et fortes que les tant grandes, et qui monstrent et enseignent bien vrayement à l'homme que il n'est mie plus que ung vermicel en terre!

Davantage, avons ouï par le gardignier du couvent, qui a esté hyer en nopces et festins au villaige de Chesiaux rière Lausanne, que très tous les manans de cettui villaige estoyent fort estonnés et en commocion pour ce que ung sire du lieu, nommé T....., avoit faict fouir et perforer la terre entour le villaige, et avoit treuvé des corps désossés de personnaiges naturels, enclos dedans des tombes de pierre avec des espingles, des annels d'or, des lorrains de cuirasse et casaque et aultres joyaux guerriers et notables; que le dict sire T..... a bien enseigné à ces bons et innocens de Chesiaux que c'étoient les tombes des soudarts que Hannibal mena aultrefois encontre les Romains en montant et ensuite dévallant par les Alpes dictes Pennines, lesquelles il brûla et fondit avec force vinaigre pour attendrir ces rocs rebelles et horribles; et que, en preuve de ce faict très véridique, un de ces personnaiges désossés tenait tousiours en sa main dextre une amphore ou phiole de terre emplie d'une eaue qui sent comme vinaigre, et en la senestre une sorte de trompette singulière et dificile à jouer, en quoy il y a bien la preuve que c'est bien ici les dicts Carthaginoix avec le vinaigre pour fon-

dre le rocail. — Or voyez donc que c'est que toutes ces rêveries de découvertes d'antiquailles! — Or voicy la véridique hystoire que nostre marguiller Jéhan, dict la *male pioche*, cognoit bien dans le menu. Ce n'est point mie des Carthaginoix qu'on a treuvés enfouys devers Chesiaux, mais seulement des ancestres de ceulx du dict Chesiaux qui sont défunctés aultrefois en très grant nombre et avec moult d'horrifiques doleurs, mautalent et desplaisir, par une peste mortèle; et que icelui qui tient en sa dextre l'amphore de vinaigre n'est rien mie sinon le mire ou physicien de l'endroict; qui avoit cuidé garir tout son monde avec cettui vinaigre, soict pour boire, soict pour le brûler et en faire vapeurs odorisantes; mais que la peste ayant esté plus forte que le prédict mire qui estoit demouré le derrenier de tous, ce dict mire défuncta semblablement et s'enfouist luí mesme et s'enclosit dedans la tombe, en la compaignie de son vinaigre médicinal, pour monstrer au moins aux hommes postérieurs que il estoit défuncté dans son office et les armes de son estat à la main. Quant à la singulière trompette, vous scaurez bien quel instruiment ce estoit pour ung mire! — Que c'est pourtant! que l'Hystoire et la Médicine! rien que fumée et plaisantes tromperies! — Enfin, sachez que ce dict gardignier, en retornant par la ville de Lausanne, est allé voir une Comédie que ung certain Ch.....atus démonstre en ung endroict que on nomme *Museum des choses naturelles*. Ce magicien a bien voulu faire encroire à nostre pôvre et et simple Loys que ung os que il y avoit en ung bahut estoit bien l'os de la gambe senestre à Scipio Nasica; que deux personnes qui sont toutes droictes, noires et enmômifiées dans des onguens de senteur et des bandelettes sont bien des Egyptiens ou des Sarrasins qui ont 3000 ans d'âge! Ce maistre charlatan a bien voulu encore faire encroire que il y avoit des ossemens de bestes qui vivoyoient devant le déluge de saincte mémoire, et pour finir toutes ses enfantômeries, il a bien monstré au pôvre Loys des ours, des loups, des aigles et toutes sortes d'oisiaux et serpens hydeux qui sentoyoient des senteurs de soufre et de poisons mortels, ce dont le dict Loys, tout emarveillé et tremblant d'effroy, s'en est venu tout en courant devers nostre moûstier sans virer le chief ne à dextre ne à senestre, de la perturbacion que il en avait.

Voyez donc, je vous prie, que vous ayez à vous engarder prudemment de trop de nouviautés et des choses qui ne sont pas du tout vrayes et bien cognues par expériment de raison, et aussi de celles qui sont trop hautes pour l'intellect du simple pueple vulgare que vous cuidez illuminer par la découverte et publicacion des choses vieilles et curieuses. — Il vous faut très tous choisir primement le bon et l'utile, avant tout, et faire vostre labeur pour éduquer et instruire les hommes dans le vray et l'honneste, plustôt que de projecter au loing vos forces et talens pour courre après ce qui n'est que plaisant et curieux pour rire. — Et puis, pour finir mon Epistre qui est bien longuette et pleine d'ennuy, je vous veulx encore dire que, dans les choses anciennes, tout n'est pas tousiours pour le miex, comme tout n'est pas, non plus, pour le pire, — qu'il faut phylosophiquement mettre le bon et le pire dans l'alambic de la raison pour en destiller le meilleur, se on peut. — Comme aussy il ne faut pas croire que tout ce qui se practique avec l'habit de la nouvelleté soict bien vrayement nouviau. — Hélas! rien de nouviau sous le solail! est-il dict. — Seulement faut-il, quant une chose monstre seulement ung peu de neuf, la bien regarder par tous coings et places, avant de s'affoler d'amour pour ceste nouviauté, ou bien de trop se fascher et courroucier encontre elle. — Enfin, finale, vous dirai un vers que le père Clavandier, qui a l'humeur de la poésie, nous a dict tantôt pendant que on beuvait le vin chaud après la dinée :

« Rien n'est biau que le vray, le vray seul est aymable. »

Sur ce, adieu encore et à tous vos compaignons; beuvez ung bon godel à l'honeur de la santé et conservacion de très tous les discrets et joyeux moynes de Romainmoutier. — *Valete et gaudete!*

Comme nous sommes très tous en médicine par le Couvent, les uns en peurgacion, les aultres qui se sont faict traire du sang, à cause des fatigues et peines de nostre estat, nous ne pouvons aller devers vous; mais nous vous prions de venir chez nous l'an prochain, se Diex nos mantien tous en joye et santé.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LEÇONS FACILES sur l'évidence du Christianisme, par le Dr. Whately, archevêque de Dublin. Traduction revue et approuvée par l'auteur, enrichie d'adjonctions communiquées par l'auteur, et qui n'ont encore paru dans aucune édition anglaise. 1 vol. de 118 pages. Lausanne, Imprimerie et Librairie de Marc Ducloux, 1840.

Un des plus agréables poëtes de l'école de Voltaire, M. Andrieux a dit quelque part :

« Il n'examinait rien, il était fait pour croire ».

L'auteur de la comédie des *Étourdis* aurait dû mettre ce joli vers dans la bouche d'un des héros de sa pièce. Mais il n'en est pas moins vrai que ce vers résume la pensée de tout un siècle, et, dans le siècle même où nous vivons, la pensée d'une foule de gens. Nous dirions, au contraire, nous : « Il examinait, il était fait pour croire », à moins pourtant qu'on ne prétende et qu'on ne prouve qu'il n'y a rien de vrai sur rien, que la croyance n'a de raison qu'elle même, et que toute certitude s'évanouit dans le travail même destiné à la fonder ou à l'affermir; mais entreprendre de le prouver, c'est dire que quelque chose peut se prouver, c'est convenir de la vérité même qu'on essaie de nier, c'est attribuer une vertu à l'esprit humain à l'instant même où on la lui refuse.

Si la croyance n'est pas une aveugle préoccupation de l'imagination et des sens, un état fortuit et involontaire de l'esprit, le mot d'Andrieux est l'écho d'une grande erreur. Celui qui n'examine pas, rêve, imagine, il ne croit pas; l'examen, il est vrai, peut se terminer au doute, mais s'il y a des vérités accessibles, lui seul y conduit ; examiner est le moyen, la condition de croire ; et celui qui examine est le seul qui croit. L'autre peut affirmer ou nier brutalement : voilà tout.

Que voit-on tous les jours dans le domaine des questions religieuses ? des hommes qui n'ont point examiné accuser de crédulité ceux qui croient. Mais ne sont-ils pas les premiers crédules ? ils nient une opinion, par conséquent ils affirment l'opinion contraire ; et sur quel fondement, s'ils n'ont point examiné ? sur le fondement du hasard, du caprice, d'une répugnance irréfléchie, ou d'une complaisance aveugle pour l'opinion d'autres individus, qui, peut-être, ne se sont pas donné plus qu'eux la peine d'examiner. Est-ce là, oui ou non, de la crédulité? et sur ce pied, n'est-on pas autorisé à dire que la plupart de ceux qu'on appelle *incrédules* sont les gens les plus *crédules* du monde?

Ce n'est pas à dire que, parmi les croyants, c'est-à-dire parmi les gens qui tiennent la religion pour vraie, il n'y ait aussi beaucoup de crédules. Il n'est pas moins commun d'affirmer sans preuves que de nier sans preuves, aussi longtemps

du moins qu'il est commode et utile d'affirmer. Or, la religion en elle-même est le contraire de la crédulité, et il n'y a d'homme religieux que ceux qui « savent en qui ils ont cru », et qui sont prêts « à rendre raison de leur espérance ». Cette idée est à la base du petit écrit que nous annonçons. L'auteur, à qui l'on doit un ouvrage populaire sur l'*économie politique*, est un esprit positif et rigoureux, aussi peu favorable à ceux qui affirment sans raison qu'à ceux qui nient sans savoir pourquoi; et c'est à bon droit selon nous: car celui qui croit sans preuves est tout près de celui qui ne croit point; croire sans preuves, ce n'est point croire, et l'on a pu dire sans injustice:

« De mal croyant à mécréant
« L'intervalle n'est pas bien grand. »

L'archevêque de Dublin prend donc à partie deux classes qui n'en font qu'une, et il s'efforce d'apprendre aux uns à se rendre compte de leur croyance, et aux autres à examiner avant de rejeter, ou à se taire s'ils ne veulent pas examiner. Il ne prend ni les uns ni les autres par le sentiment; il n'excite aucune émotion; il ne se livre lui-même à aucune de celles que la religion, par ses élémens intérieurs, par sa substance même, pourrait exciter en lui, il ne *prêche* pas, il ne s'épanche point, il discute; posément, froidement, mais avec cette vivacité qu'un esprit sérieux et persuadé sait imprimer à la logique même.

L'auteur de ce piquant opuscule ne prétend point, ce me semble, que, hors de la connaissance des arguments qu'il expose, on ne puisse être chrétien; mais il nie qu'on puisse croire véritablement sans quelque raison de croire, et il met au nombre des devoirs de chaque chrétien celui de rendre compte de sa foi. Il sait bien qu'il y a des arguments très-forts, très-impérieux qui restent plus ou moins personnels, et dont l'effet réclame une certaine disposition morale de ceux à qui on les présente; il s'attache aux preuves plus communicables, si l'on peut parler ainsi, et dont la valeur est tout intrinsèque. Un petit nombre de pages lui suffisent pour en épuiser la série.

La table des matières n'annonce au premier coup-d'œil rien d'absolument nouveau; le livre néanmoins est nouveau; c'est une production vraiment originale, et qui donnera fréquemment le plaisir de la surprise. Les matériaux de la preuve sont les mêmes qu'ailleurs; et en effet ne sont-ils pas *donnés* une fois pour toutes, et reconnus depuis longtemps? mais l'auteur les présente sous des aspects qui lui sont propres; il réveille l'attention par des analogies piquantes et par des faits actuels; enfin il a des considérations vraiment neuves, et d'une spirituelle simplicité. L'ouvrage est populaire dans ce sens qu'il n'est point adressé aux savants et aux hommes lettrés; mais ceux-là même le liront avec plaisir et profit; d'un autre côté l'on peut assurer que, dans un pays où l'instruction primaire serait ce qu'on espère la voir devenir parmi nous, il serait difficile de trouver beaucoup de citoyens à qui ce livre ne fût pas accessible. Il a été traduit avec

une parfaite clarté : le style en est aussi bien lié que les pensées : il n'y a pas, nous le pensons, de lecture moins laborieuse. Qu'on nous permette d'en citer quelques passages pour donner à la fois une idée de la manière de l'auteur et du mérite de la traduction :

SOMMAIRE DES ÉVIDENCES.

« Comment donc se trouve-t-il des personnes qui prétendent qu'un chrétien ordinaire ne saurait l'apprendre ? C'est parce qu'en parlant des « Évidences du Christianisme, » elles entendent « *toutes* les évidences. » Indubitablement, acquérir la connaissance de toutes, serait assez pour occuper la vie entière d'un homme studieux, alors même qu'il se consacrerait entièrement à cette étude. Certes, connaître tous les livres qui traitent cette matière, examiner, au point de s'en rendre complètement maître, tous les arguments *pour* et *contre* qui ont jamais été avancés, et plus qu'aucun homme ne pourrait accomplir, n'eût-il rien autre à faire. Mais il y a beaucoup de choses que vous avez de très-bonnes raisons de croire, quoique vous puissiez ne pas connaître la dixième partie des preuves qui ont été, ou qui pourraient être produites à leur appui. Vous pouvez par exemple, avoir des motifs suffisans pour croire que la ville de Rome existe, qu'elle était jadis la capitale d'un puissant empire dont la Gaule et l'Helvétie étaient des provinces. Mais la recherche de *toutes* les preuves qui démontrent cette vérité, suffirait pour occuper un savant pendant bien des années, s'il voulait les examiner à fond. Tout ce qu'il nous faut, c'est d'avoir *assez* de preuves pour garantir et assurer notre croyance : cela nous suffit, lors même qu'il y en aurait un grand nombre d'autres que nous n'aurions pas examinées. Quoique l'on ne puisse attendre de la généralité des chrétiens de connaître *toutes* les preuves de leur religion, ni même la plupart d'entr'elles, ce n'est pas une raison pour les dispenser d'en chercher et d'en trouver assez pour convaincre un esprit raisonnable. »

ÉVIDENCE INTERNE.

« Je sais qu'on trouve facilement des hommes prêts à louer et à recommander une vie de pureté et de vertu, très-supérieure à celle qu'ils voient mener à d'autres et qu'ils mènent eux-mêmes. Plusieurs des anciens philosophes païens ont composé des traités moraux qui renferment d'excellens préceptes ; ils y décrivent un degré de vertu élevé fort au-dessus de celui qu'on trouvait généralement chez les païens ou même dans leur propre vie ; et si les écrivains sacrés du Nouveau Testament avaient appartenu aux classes hautes et cultivées, s'ils avaient soutenu des relations fréquentes avec les savants, s'ils s'étaient adonnés à l'étude des ouvrages philosophiques, au lieu d'être pour la plupart de pauvres artisans et d'ignorants pêcheurs de la Galilée, il ne serait pas surprenant qu'ils eussent enseigné une morale d'un ordre plus relevé que celle où atteignait la masse de leur nation.

Mais l'Evangile allait fort au-delà non-seulement de ce que *pratiquaient* les

hommes, mais de ce qu'ils *approuvaient*. Ses principes de morale n'étaient pas seulement *meilleurs* que la conduite des hommes, mais en plusieurs points ils étaient *contraires* aux principes reçus. Par exemple, *aimer ses ennemis, être doux et humble de cœur, rendre le bien pour le mal, ne pas s'aigrir facilement, être miséricordieux*, soumis, patient ; ce n'est pas assez de dire que ni les anciens païens, ni les Juifs ne pratiquaient ces préceptes, mais il faut ajouter qu'ils ne les admiraient même pas, et qu'ils les regardaient comme provenant de sentiments bas et pusillanimes. Ce qui est plus surprenant encore, c'est qu'il n'est pas rare de trouver de nos jours, des gens professant le Christianisme, et remplis d'un profond respect pour les livres qui renferment ces leçons, faire et approuver ouvertement tout l'opposé. Il y a des gens qui se font gloire d'être prompts à ressentir une offense, et appellent ce sentiment une *juste indignation :* qui se vantent de savoir employer contre leurs adversaires un *langage énergique*, lequel serait mieux qualifié par les mots d'insultes et d'injures. Souvent des débats acharnés et de cruelles persécutions sont admirées et colorées du faux nom de conduite mâle et courageuse, ou de noble zèle chrétien. Vons trouverez toutes ces contradictions chez des hommes qui vénèrent ce même Évangile où nous lisons comment Jésus censura ses apôtres qui lui proposaient d'appeler le feu du ciel sur ses ennemis, en leur disant : *vous ne savez de quel esprit vous êtes animés.*

Puis donc que le Christianisme est l'opposé, non-seulement des inclinations naturelles de l'homme, mais aussi, en plusieurs points, de ses idées sur ce qui est noble et digne d'éloges, vous comprenez combien il serait incroyable que de simples êtres humains eussent pu fabriquer une religion ennemie de leur conduite et des principes en honneur parmi eux. »

OBJECTIONS.

« L'on vous conseillera peut-être, pour n'avoir pas à craindre cette incertitude de l'esprit, de prendre la résolution ferme de n'écouter jamais aucune objection contre le Christianisme, de passer sans enquête sur ces difficultés, de ne jamais converser là-dessus avec quelqu'un qui professe avoir des doutes religieux, mais de vous armer de courage une fois pour toutes, de tenir ferme à la foi dans laquelle vous avez été élevés, de vous remettre à l'autorité d'hommes plus habiles en religion que vous ne l'êtes, de ne jamais entrer dans aucune discussion sur ce point.

Vous avez déjà vu que si nos ancêtres avaient suivi ce plan, nous serions encore aujourd'hui païens comme eux. Si les hommes auxquels les apôtres prêchèrent eussent imité l'exemple du plus grand nombre des savants et des principaux d'entr'eux (1 Cor. I. 26.), ils auraient tous persévéré dans la religion de leurs pères, et le Christianisme n'eût point existé du tout. D'ailleurs lorsqu'un homme instruit émet l'opinion que des chrétiens ordinaires feraient mieux de fermer leurs oreilles à tous les doutes et à tous les argumens, en se contentant du témoi-

gnage des habiles quant à la vérité de leur religion, on soupçonne volontiers que lui-même ne croit pas réellement, mais que, voulant maintenir les croyances évangéliques dans les classes inférieures, il trouve que moins ces classes pensent, raisonnent et s'instruisent, moins il y a de danger à ce qu'elles soient détrompées. Telle paraît avoir été, touchant la religion, l'opinion des classes cultivées chez les anciens païens. Ils croyaient utile d'entretenir chez le vulgaire la croyance de toutes les fables concernant leurs dieux ; mais convaincus qu'elles ne pourraient soutenir l'épreuve d'un examen, ils désapprouvaient toute enquête sur ces sujets.

Probablement ceux qui découragent les simples fidèles d'exercer leurs facultés sur ces matières d'évidence chrétienne, ne sont pas eux-mêmes des incrédules, mais seulement des hommes méfians et timides qui, voyant les dangers d'un côté, en sont préoccupés au point de ne pas les apercevoir de l'autre. Ils voient qu'il y a du danger à ce que les hommes fassent un mauvais usage de leur raison, ce qui est assurément possible, car ils sont enclins à abuser de ce don comme de tout autre ; le serviteur de la parabole (Luc. XIX. 20., Matth. XXV. 25.) qui reçut *un* talent, aurait pu le dilapider ou le perdre ; néanmoins le bon parti à en tirer n'était pas de le ployer soigneusement dans un linge. Il y a aussi du danger à mésuser de l'argent et de la nourriture. Beaucoup de gens abrègent leur vie par l'intempérance ; cependant les alimens nous ont été accordés pour entretenir la vie et non pour la détruire. De même Dieu a fourni des preuves d'où ressort la vérité du Christianisme ; il nous a donné la raison par laquelle nous pouvons apprécier ces preuves, et ce qui est décisif, il nous a expressément ordonné de faire cet usage de nos facultés. 1 Pierre III. 15. Mais il y a dans tous les dons un danger auquel nous ne pouvons échapper que par une attention vigilante ; et ceux qui veulent préserver les hommes des dangers du doute et de l'incrédulité, en leur méconseillant de se servir de leur raison, créent par cette méfiance même, un danger semblable infiniment plus grand, en paraissant craindre que leur religion ne puisse soutenir un examen approfondi.

RICHE OU PAUVRE. Exposition des causes et des effets de la distribution actuelle des richesses sociales, par A. Cherbuliez, professeur d'économie politique et de droit public à l'Académie de Genève. — 1 volume, 1840.

Notre suffrage n'appartiendra jamais à ces écrits, jetés en aliment aux passions envieuses, dans le but de leur demander la renommée à défaut d'une meilleure gloire. Mais qu'un homme, à qui il appartient de le faire, se place pour traiter une question d'un ordre élevé, dans la position la plus indépendante ; que son langage soit celui de la science, son accent celui de l'humanité, nous ne pourrons lui refuser notre tribut de haute estime. Qu'à ces titres le livre de M. Cherbuliez soit le bien accueilli. Il est permis de rechercher après le savant professeur, si la plaie sociale qu'il a sondée a toute la profondeur qu'il y voit ;

si l'action qui s'y manifeste n'est point combattue par un action contraire, et si le remède proposé est bien celui qui peut guérir. Mais ce qu'il serait difficile de contester à M. Cherbuliez c'est le cœur, c'est la hauteur de vue ; c'est l'originalité ; c'est, dans sa hardiesse, une mesure qui est celle de la vraie force. Nous sommes loin de penser qu'il soit sorti des limites accordées aux recherches de la science.

ERDKUNDE DER SCHWEIZERISCHEN EIDGENOSSENSCHAFT, etc. Manuel de Géographie de la Suisse par Gérold Meyer de Knonau. 2 vol. Zurich, 1838 et 1839.

Peu d'hommes, avec aussi peu de connaissances qu'en avait Pestalozzi ont influé plus que lui sur le développement des sciences modernes. Il avait l'instinct de la nature. Son rôle était de féconder tout ce qui l'approchait. Aussi le retrouvons-nous dans les champs qui semblent lui avoir été le plus étrangers, comme dans ceux qui ont été l'objet de son attention la plus particulière.

Nos écoles de petits enfans existaient en germe à Yverdon lorsqu'un anglais y arriva. Il passe auprès de Pestalozzi, je crois deux ans. De retour à Londre, il y porte ce qu'il avait vu dans une petite ville suisse. Bientôt vingt écoles, fréquentées par des milliers d'enfans, se trouvent fondées autour de celle de Greaves. Il n'a fait que prêter à Pestalozzi le sens et les méthodes pratiques de l'Angleterre. Telle qu'elle est devenue, l'école repasse la Manche. La première salle d'asile s'ouvre à Genève. C'est l'idée de Pestalozzi ; c'est sa méthode ; c'est lui, son disciple ne peut le méconnaître. Mais il avait fallu que l'étranger vint achever sa pensée, la revêtir d'un corps et l'introduire dans les réalités. Cette pensée avait du se faire voyageuse, toucher le sol britanique, parvenir et être accueillie sur la terre qui l'avait vue naître.

Nous eussions mis dans la paume de votre main ce que Pestalozzi savait de géographie. Cependant des hommes très versés dans la connaissance du globe se pressaient autour de lui. Ils apprenaient à savoir d'une manière nouvelle. Ce fût le cas d'Okmann, de Tobler. Un homme passait par Yverdon ; il ne songeait qu'à faire une visite à Pestalozzi ; il se laissa retenir plusieurs mois. Cet homme était Ritter, le professeur de dessin, le restaurateur de la géographie. Je ne dirai point quand, où ni comment, mais une révolution s'est opérée dans cette science. La géographie ne s'occupa plus seulement des faits justes, posés, mais de l'organisme de la nature. Tout se lie, tout s'explique. Ce n'est plus à la mémoire seule que la science s'adresse, mais à l'homme entier.

S'il est un écrivain qui soit à la fois érudit et l'élève de la nouvelle école, c'est M. Meyer, l'auteur du manuel que nous annonçons. C'est comme un ensemble qu'il comprend l'Helvétie. C'est dans leur liaison avec l'ensemble qu'il considère chacune de ses parties. Tout se succède par une pente naturelle. Tout l'enchaine. On arrive comme porté, de bassin en bassin, de vallon en vallon. Entrainé par

le charme d'une déduction aussi facile, on se trouve connaître la Suisse entière sans croire avoir fait le travail de l'étude ; tant cette étude bien faite se montrer pleine d'attraits.

L'introduction fait connaître le corps d'Helvétie : ses monts, ses bassins, ses eaux, ses produits naturels et leur distribution. Suit le tableau de chacun des Cantons. Un guide du voyageur termine le second volume.

Partons de détails historiques. Près du village de Dettingen, en Argovie, l'archiduc Charles cherchait, en 1799, à passer l'Aar. Les carabiniers zuricois l'en empêchèrent, en ne lui permettant pas de construire un pont de bateaux. Aucun pontonier ne put échapper à leurs coups. Vingt-sept ans après, l'archiduc passant à Zurich, et voyant défiler une compagnie de carabiniers, raconta ce fait au colonel qui la commandait : « ne négligez pas une arme, lui dit-il, plus appropriée qu'aucune autre à la défense de votre pays ».

SANDY

OU

LES CÉLIBATAIRES.

Traduit de l'allemand,

DE

META SANDER.

« Il faut mourir, telle est la solution de toutes choses, mourir au monde et vivre dans l'éternité. »

Mme Necker de Saussure.

I.

CHAPITRE PREMIER.

—

MON ENFANCE.

La famille des Melder est une ancienne et respectable famille bourgeoise d'une des principales villes de l'Alsace. Malgré la conquête de notre province par Louis XIV, le vrai type des mœurs allemandes, l'esprit et les habitudes des petites villes se sont fidèlement conservés au milieu d'elle jusqu'à nos jours. Mon grand-père, Jérémie Melder, qui avait été le très-digne bourgmestre de notre bonne ville, eut trois enfants de son heureuse union avec l'honorable et vertueuse Susanne Gerold. L'aîné, Sébastien, qui fut mon

père, étudia la médecine. La seconde, ma tante Gertrude, devint, après la mort de sa femme, la consolation de mon vieux grand-père, avec lequel elle gâtait à l'envi Antoine, son frère cadet, le Benjamin de la famille, né longtemps après ses frère et sœur, et qui dans la suite se voua au saint-ministère.

Se marier jeune avait été considéré de tout temps dans la famille comme une impardonnable folie, une coutume française des plus pernicieuses. Aussi ne fut-ce que dans sa trente-huitième année que mon père se hasarda à faire choix d'une épouse. « Et encore était-il trop jeune, » me répéta souvent tante Gertrude, « car, s'il y eût plus mûrement réfléchi, il ne se serait pas allié à une famille si peu assortie à la nôtre, et qui, malgré toutes les bonnes qualités de ta mère, attira sur la maison des Melder tant de tribulations et de douleurs. »

Les Neirin formaient en effet un parfait contraste avec la famille de mon père; autant celle-ci se distinguait par un formalisme sévère, une craintive circonspection et l'inflexibilité du caractère allemand, autant la légèreté française semblait circuler dans les veines des premiers; adroits, actifs et entreprenants, aucun but ne paraissait trop élevé à leur ambition.

Tout défier et tout souffrir
Pour posséder et pour jouir.[1]

semblait avoir été de tout temps la devise de la famille et lui avoir réussi parfois; alors elle s'élevait et vivait dans la grandeur et l'opulence; mais souvent aussi sa témérité recevait un échec et la roue de la fortune changeait de nouveau sa direction. Cette fluctuation de hauts et de bas avait tou-

[1] Muss wetten und wagen,
Das Glück zu erjagen. *Schiller's Glocke.*

jours répugné à la loyauté des Melder. Néanmoins Louise Neirin était si belle, si aimable; elle avait tant de douceur et de modestie, que mon père en devint éperdument amoureux pendant une légère maladie, pour laquelle elle l'avait fait appeler comme docteur; et bientôt après elle devint sa femme malgré l'air soucieux avec lequel mon grand-père hocha la tête.

L'entrée de la jeune épouse dans notre famille sembla réellement lui être fatale. Son père était alors tout occupé d'une importante spéculation commerciale; il possédait au plus haut degré l'art de la parole, et quand il entreprenait de gagner quelqu'un il n'était guère possible de lui résister. Il attira si bien la confiance de mon vieux et simple grand-père que celui-ci lui livra peu-à-peu tout son bien; la spéculation manqua et la somme entière fut perdue. Les Melder n'ont jamais été riches dès lors et n'ont pu le pardonner aux Neirin. Mon grand-père ne survécut que peu de temps à ce coup inattendu, et Louise, cause innocente de cette catastrophe, se tint depuis lors à l'écart, timide et craintive comme une criminelle.

Ce fut au milien de ces tristes circonstances que je vins au monde et fus baptisée Suzanne, en mémoire de ma grand-mère, malgré le vœu et les prières de Louise qui, comme toutes les jeunes mères, aurait voulu donner à son premier-né le nom favori dont elle avait fait choix pour lui dès l'âge de ses jeux et de ses premiers rêves. Elle avait été en pension à Lausanne avec une jeune anglaise et m'appelait souvent de son nom: « Sandy »; bien qu'on se récriât d'abord sur cette innovation, la force de l'habitude finit par l'emporter et je suis demeurée Sandy.

Mes premiers souvenirs me reportent au lit de mort de ma bonne mère. Elle venait de me donner une belle petite sœur qui avait apporté pour moi une grande poupée pari-

sienne, et j'allais avec empressement du lit de cette petite sœur, à laquelle je donnais un baiser chaque fois qu'elle s'éveillait, à celui de ma parisienne, avec laquelle j'imitais exactement ce que je voyais la garde faire avec ma sœur. Tout occupée de ce double plaisir, j'avais presque entièrement oublié les tendres soins de ma mère, moi qui jusque-là ne pouvais me passer d'elle et qui pleurais amèrement lorsque pour une heure ou deux, ce qui était fort rare, elle m'envoyait auprès de la bonne.

Un jour mon père vint me prendre et me porter dans la chambre de ma mère. Tout y était silencieux et sombre; des figures mornes et tout en larmes entouraient le lit de l'accouchée, qui, pâle et belle comme un ange, reposait sur des coussins blancs. « Ma petite maman, chère petite maman! » m'écriai-je dans ma joie enfantine, en étendant vers elle mes petites mains. Un cri douloureux échappa à mon père; il m'assit sur le grand lit; je sentis une main glacée sur mon front, et ma mère avec son dernier baiser murmura : « Pauvre Sandy! Dieu te bénisse, ma pauvre enfant! »

La mort de ma mère, la douleur de mon père, le cercueil noir et tant de gens en grand deuil, tout cela flotte encore devant mes yeux comme les images confuses d'un songe pénible. Une seule impression bien distincte domine l'obscur chaos de ces premiers et imparfaits souvenirs, la voix de ma mère qui maintenant encore affectueuse et vivante résonne jusqu'au fond de mon cœur : « Pauvre Sandy! » Oh! oui, ma bonne mère, pauvre Sandy, car Dieu avait refusé à ton enfant le premier des biens de la vie, la santé; et ton esprit dégagé de ses entraves pouvait bien à ton dernier moment, éclairé par la sympathie de l'amour maternel, entrevoir sur ma tête enfantine un avenir de douleurs et de privations! — Oh! que de fois, lorsque encore enfant, privée par mon état maladif de toutes les joies de mon âge, soignée par une main

étrangère souvent froide et dure, et pleurant solitaire sur ma petite couche, n'ai-je pas cru entendre comme la voix compatissante d'un ange, me répétant tes dernières et douces paroles ! Et quand alors un vague pressentiment, auquel je n'eusse pu donner aucun nom, ni aucun sens distinct, m'indiquait une vie au-delà du tombeau, un Père qui habite le ciel et guérit nos douleurs, c'était encore ta voix chérie qui rappelait à ma mémoire la bénédiction et l'amour de Dieu !

Antoine et Gertrude avaient espéré qu'après la mort de sa femme mon père s'éloignerait des Neirin et se rapprocherait de sa propre famille; mais il fit précisément le contraire. Albert Neirin, le frère aîné de ma mère, avait au commencement de la révolution rendu d'importants services à l'ancienne et noble famille des Rosen; à force de peine il était parvenu durant l'époque de la terreur à soustraire les grands biens qu'elle possédait à la rapacité du comité de salut public. Après le 9 thermidor Bertha de Rosen, l'unique héritière de la famille, récompensa cet ami courageux par le don de sa main, et Albert Neirin, en possession d'une grande fortune, put à son gré rétablir sa famille dans tout son lustre. Mon père, devenu l'inséparable compagnon de son beau-frère, monta de même sa maison sur un très-grand pied et en cela blessa naturellement son frère et sa sœur qui, depuis la perte de leur bien, vivaient d'une manière fort restreinte sur la modique paie d'Antoine.

Dans la nouvelle organisation de notre maison se trouvait comprise une bonne française que ma tante Neirin fit venir pour ma petite sœur, et comme je souffrais habituellement de glandes enflées et de scrofules, je fus reléguée dans une chambre particulière sous la direction de la vieille Hildegarde, dans la crainte que la santé florissante de la petite Louise n'eût à souffrir de mon approche. Il est vrai que lors-

que ma tante venait chez nous, elle demandait toujours à me voir et m'apportait souvent des joujoux et de petites friandises ; mais Louise était l'enfant de son cœur, l'enfant qu'elle portait dans ses bras durant des heures entières et qu'elle gardait chez elle des jours et des semaines. Louise était vraiment d'une beauté remarquable ; elle avait hérité du teint rose et blanc, des yeux bleus et de l'ondoyante chevelure noire de ma mère, tandis que la grande bouche, la peau tant soit peu brune et les cheveux clair-semés des Melder m'étaient tombés en partage ; aussi la préférence de ma tante pour ma sœur était-elle au fond très-naturelle.

Antoine ne venait presque jamais nous voir et Gertrude fort rarement. Elle me traitait toujours avec beaucoup de douceur et de tendresse ; ses petits présents n'étaient ni aussi riches, ni aussi élégants que ceux de ma tante Neirin, mais un de ses dons eut une influence si marquée sur ma vie intérieure que je ne puis m'empêcher de le mentionner ici. C'était un livre intitulé : « Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, » écrit en vieux style et orné d'estampes grossières, et qui se trouva si fort de mon goût que je le préférai bientôt à tout autre amusement. Avant que je pusse lire, Hildegarde me racontait aussi bien qu'elle en était capable l'histoire représentée dans chacune de mes gravures, et quand enfin, dans ma sixième année, je pus lire moi-même, mon plus grand plaisir était de lire et relire mes histoires et d'expliquer à Hildegarde les erreurs qu'elle avait commises dans ses récits. Aucun mot n'en était obscur ou incompréhensible pour moi ; les souffrances et la mort de Christ me paraissaient si nécessaires afin que nous entrassions dans le beau Paradis perdu et que je n'eusse plus peur du bon Dieu ! J'avais déjà, encore très-enfant, ressenti une affreuse jalousie contre Louise ; ce sentiment s'était tellement augmenté, soit à cause de ses avantages personnels, soit par les caresses

que lui prodiguait chacun et le délaissement dont j'étais l'objet, qu'il me prenait souvent de violents accès de pleurs qui, vu ma frêle constitution, dégénéraient régulièrement en attaques nerveuses. Des châtiments de toute espèce ainsi que des remèdes physiques furent mis en œuvre, mais sans succès. Un baiser de mon père sur la petite tête bouclée de Louise tandis qu'il avait passé près de moi sans me regarder, un joli vêtement apporté pour elle par ma tante, et je reprenais mes cris nerveux ; et comme personne n'en soupçonnait la cause, on les attribua à des maux de nerfs que le temps et la patience pouvaient seuls guérir, et l'on cessa de s'en occuper.

Encore malade d'un de ces longs accès de pleurs et couchée sur mon petit lit, je lus un jour dans mon livre l'histoire de Caïn et d'Abel. Hildegarde ne me l'avait jamais bien expliquée. — J'étais comme Caïn, — j'étais envieuse et jalouse de Louise comme lui de son frère Abel ! Une angoisse inexprimable s'empara de mon âme, et je m'imaginai que Dieu devait aussi me punir comme Caïn. Je ne pus parvenir à dompter cette affreuse jalousie, mais chaque fois qu'elle se réveillait, le repentir et l'angoisse se réveillaient aussi et je pleurais pour une double cause. Alors, toute tremblante, je cherchais précipitamment dans mon livre les pages où Jésus pardonne aux pécheurs, et souffre et meurt pour qu'ils n'aillent pas en enfer, mais auprès de Dieu dans le ciel ! Ah ! j'étais alors une meilleure chrétienne que plus tard lorsque, dans une orgueilleuse présomption, je souriais de ces craintes enfantines. Qu'elle est profonde, cette parole du Sauveur : « *Je vous dis que les anges de ces petits regardent sans cesse dans les cieux la face de mon Père qui est aux cieux !* » J'étais née dans ce malheureux temps où la vérité sainte semblait presque oubliée. Je n'avais eu personne qui, me joignant pieusement les mains, m'eût appris à connaître

et à adorer un Père dans le ciel. Et cependant lorsque se calmèrent les passions d'une jeunesse impétueuse, lorsque la grâce de Dieu me rappela sur l'étroit sentier qui seul conduit à la paix, alors se réveillèrent ces impressions que j'avais ressenties à la première lecture de mes histoires bibliques, et je reconnus avec un profond attendrissement le même instituteur divin, le même ami qu'autrefois!

L'ivraie ne manqua cependant point dans le champ de la grâce divine. Ma tante Bertha m'avait donné des contes de fées, ornés de vignettes et dorés sur tranche, et plus j'approchais de l'âge de la jeune fille plus je prenais goût à ces bizarres fictions, délaissant pour elles mes anciennes histoires, d'abord des jours et des semaines, puis finalement tout à fait. Le penchant naturel à notre sexe de se substituer à l'héroïne de chaque roman s'était développé de très-bonne heure en moi à un degré peu commun. Je me plaisais particulièrement dans le rôle de Cendrillon et je me figurais que si seulement j'étais grande, quelque prince tomberait infailliblement amoureux de mon petit pied, et, pour narguer ma tante et Louise, me conduirait, parée comme une princesse et dans un superbe équipage, à son magnifique château.

La mort subite de mon père me sortit de mes rêves fantastiques. Le train dispendieux de notre maison avait rendu toute épargne impossible et je me trouvai, avec Louise, pauvre et sans ressource devant cette tombe prématurée. Notre cœur est dès l'enfance dur et mauvais. Cette vérité m'est surtout démontrée quand je me souviens de ma froideur et de mon insensibilité dans cette triste circonstance, et comme je me plaisais dans mes nouveaux habits de deuil, songeant avec une curiosité et une insouciance d'enfant à mon séjour futur dans la grande et belle maison de mon oncle Neirin. Louise y était établie depuis le jour où mon père était tombé malade et je m'attendais à chaque instant que le vieux

Michel à moustaches allait arriver avec la voiture de ma tante pour m'enmener.

Le jour des funérailles, les Melder et les Neirin qui ne s'étaient pas vus depuis fort longtemps se rencontrèrent de nouveau dans notre maison. Antoine et Gertrude étaient profondément affligés de la mort de leur frère. Gertrude l'attribuait à son alliance avec les Neirin. « Il a souffert en silence du mauvais état de ses affaires, » disait-elle souvent, « il n'a pas eu assez de force pour abandonner cet air d'opulence, et c'est pour cela que son cœur a été brisé, le pauvre Bastien ! »

Ma tante Bertha se chargea de faire les honneurs de la triste cérémonie. Lorsque toute la famille fut rassemblée, nous ayant placées ma sœur et moi, dans notre grand deuil, debout à ses côtés, elle dit en prenant la main de Louise : « Je considère comme mon devoir d'informer tous les parents et amis ici présents que mon mari s'est chargé de la tutelle de ces deux jeunes orphelines. La Providence m'ayant jusqu'ici refusé des enfants, je me suis habituée dès longtemps à regarder Louise comme ma propre fille, et je prends ici devant vous tous l'engagement de lui servir de mère. Quant à sa sœur, Mademoiselle Gertrude Melder aura la bonté de s'en charger, et j'espère, ma chère Sandy, que tu t'efforceras de prouver ta reconnaissance à ton oncle et à ta tante par une conduite aimable et docile, afin qu'ils n'aient jamais à se repentir de t'avoir accueillie avec tant d'affection. »

Un concert de louanges s'éleva de tous côtés en l'honneur de la grande dame, et nous enfants nous fûmes estimées bien heureuses que notre noble oncle Neirin se montrât si généreusement disposé en notre faveur. Louise fut caressée et baisée à la ronde ; mais mes grosses lèvres enflées, mon visage jaune et maigre, personne n'eût pu les baiser, si ce n'est

tante Gertrude qui m'embrassa en sanglotant, me conduisit à son frère et, d'une voix entrecoupée par les larmes, lui dit : « Notre enfant, Antoine, la pauvre orpheline du bon Bastien ! »

Antoine Melder faisait bien dans cet instant la plus étrange figure du monde ; sa pitié pour moi, son chagrin de la mort de son frère, sa crainte de laisser percer son attendrissement devant tant de gens réunis, et enfin l'angoisse de son âme et le dérangement que mon entrée chez lui allait occasionner dans la marche règlée de sa maison le mettaient entièrement hors de lui ; il me repoussa brusquement et murmura tout bas à Gertrude : « C'est bon, c'est bon, point de comédie ici, je t'en prie. »

Mais moi qui n'avais jamais encore été si profondément humiliée et qui pour la première fois me trouvais si cruellement déçue dans mes espérances, je me jetai convulsivement dans les bras de la tremblante Gertrude en fondant en larmes. Pauvre enfant ! Pauvre Sandy ! répéta plus d'une bouche sympathique ; et même ma tante Neirin s'approcha pour me consoler par quelques paroles amicales. Mais une voix sévère qui s'éleva dans mon intérieur murmura : Caïn ! Caïn ! et mes larmes coulèrent avec plus d'abondance et d'amertume au milieu des paroles affectueuses de mes parents. Oh ! oui, l'enfant aussi distingue le bien du mal ; je savais très-bien que mes larmes ne pouvaient plaire à Dieu, car elles ne m'étaient point arrachées par la mort de mon père, mais par ma jalousie et ma vanité blessée.

Le soir de ce jour que je n'oublierai de ma vie, ce ne fut point moi, mais bien Louise, que le vieux Michel à moustaches porta dans la voiture de ma tante, tandis que, conduite par Gertrude, je suivis tristement le laconique Antoine dans la sombre petite maison qu'ils habitaient, et je ne m'endormis sous ce nouveau toit paternel qu'après un long accès de pleurs.

CHAPITRE SECOND.

—

ANTOINE ET GERTRUDE.

Chose étrange ! lorsque je ne consulte que mes souvenirs, il ne me semble pas qu'Antoine et Gertrude aient jamais été jeunes, mais plutôt que je les ai toujours vus vieux, et cependant, depuis que j'ai vieilli moi-même, j'ai compris que leur extérieur ne pouvait être aussi déchu il y a plus de trente ans qu'il le paraissait alors à ma petite tête enfantine. L'espace qui sépare l'enfance de la jeunesse, et celle-ci de l'âge mûr nous semble presque une éternité, et lorsque je me souviens de la longueur du temps de ma dixième à ma vingtième année et de la rapidité avec laquelle s'est écoulé celui de trente à quarante, il m'est presque impossible de croire que ces deux intervalles aient renfermé le même nombre d'années. Serait-ce peut-être que nous n'apprécions le prix d'un bien que lorsqu'il va nous être enlevé et que nous ne sentons celui du temps que lorsqu'il nous échappe ? Oh ! si dès l'entrée de la vie nous pouvions songer à sa fin, quel immense, quel riche gain ne serait pas le nôtre, et combien ne tremblerions-nous pas de perdre avec insouciance le temps si précieux que Dieu nous prête pour un but si sérieux et si saint ! Les heures écoulées montent devant le tribunal du Tout-Puissant pour nous accuser quand nous les avons profanées ou perdues ; mais notre ange avec un céleste ravissement conserve comme les plus belles perles de notre immortelle couronne les moments saintement employés. Hélas ! il en est peu dans la plus belle vie, et le meilleur, le

plus noble des hommes succomberait sous le poids accablant de leur terrible accusation, si le Médiateur divin n'en avait déchiré l'acte et apaisé par son sang la justice rémunératrice.

Antoine Melder était au fond le meilleur homme du monde; d'une intégrité inflexible et sévère, fidèle et infatigable dans son emploi, il passait généralement pour un modèle d'honneur et de loyauté, et sa réputation d'excellent orateur et de savant était également bien établie. Il eût pu à tous égards rendre heureux une femme et des enfants, si les commodités de la vie n'eussent été son plus cher amour et s'il n'avait dès longtemps pris femme en ses habitudes. Mais tante Gertrude était la première coupable de ce double attachement.

Antoine, comme je l'ai déjà dit, était le fils cadet de mon grand-père; à la mort de sa mère étant encore en bas âge, il devint pour ainsi dire l'enfant de Gertrude. « Une fois, » me racontait-elle souvent, « une fois j'aurais aussi pu me marier; un brave jeune homme demanda ma main, mais lorque j'avais déjà dit « oui, » et que tout était conclu entre nous, il fut soudainement attaqué en même temps qu'Antoine d'une violente fièvre nerveuse, et après que j'eus longtemps tremblé pour eux, et demandé leur vie au ciel avec ardeur, mon fiancé mourut et Antoine se rétablit, ce que j'ai toujours considéré comme un signe que le bon Dieu désirait que je restasse fille et que je ne vécusse que pour Antoine. »

Et ce signe, la bonne âme s'y tenait en conscience. Antoine était le centre de toutes ses pensées et de toutes ses actions, et proprement la vie de sa vie; travailler pour lui, avoir soin de lui était devenu sa propre nature, et quand elle réussissait à lui créer quelque nouveau besoin ou à inventer pour lui quelque nouvelle aisance, personne n'était

plus heureux qu'elle. «Mais, Gertrude » lui disaient souvent ses cousins et cousines, moitié sérieux moitié plaisanterie, « vous gâtez Antoine d'une manière impardonnable; après vous il ne pourra trouver aucune femme qui le contente. » Gertrude souriait à ces reproches et se renfermait dans son bonheur, comme la jeune fille qui, pour la première fois, devine l'affection de celui qu'elle aime. Mais Antoine était-il malade, ou ce qui était fort rare, rentrait-il plus tard que de coutume, Gertrude tombait dans une agitation fébrile, au point d'en perdre complètement la tête et de dire et de faire, dans l'angoisse de son âme, les choses les plus étranges.

Comme il en avait toujours été ainsi, Antoine trouvait tout naturel qu'il en fût ainsi, et ses entours s'arrangeant et se soumettant toujours à sa convenance, l'idée ne lui venait seulement pas qu'il dût aussi songer à la convenance d'autrui. Sa manière brusque et le respect de Gertrude pour son ministère et sa science la tenaient habituellement vis-à-vis de lui, malgré toute sa tendresse, dans une soumission craintive, et tandis qu'elle se plaçait si fort au-dessous de lui, Antoine, avec un savant stoïcisme daignait supporter ses petites fautes et ses faiblesses, bien qu'il eût encore préféré, afin qu'on le dérangeât moins, de n'être entouré et servi que par des esprits invisibles.

A cette époque, notre église protestante se trouvait dans un triste état; là où la sèche morale d'une orgueilleuse philosophie ou l'incrédulité rationaliste n'avait pas envahi la chaire, régnait seulement une froide et morte orthodoxie entièrement dénuée de chaleur et de vie spirituelle. Antoine appartenait à cette dernière école, et je dois dire à son honneur qu'il était un sévère orthodoxe, que sa foi ne consistait pas seulement dans les simples vues dogmatiques du savant, mais dans la vraie et intime conviction d'un

esprit cherchant Dieu pieusement. Et cependant à certains égards on eût pu lui reprocher aussi que sa foi était une foi morte et ne portait aucun fruit, car son goût pour ses aises paralysait souvent ses meilleures intentions et l'empêchait de donner essor à ses plus belles facultés. Ainsi, par exemple, l'instruction religieuse que je recevais de lui était des meilleures et des mieux fondées, et si la Bible restait obscure pour moi c'était ma faute et non la sienne; mais en posant la robe de son ministère le pasteur disparaissait aussi dans la vie privée; il se retirait dans son cabinet d'étude, vrai sanctuaire dont aucune de nous n'eût osé franchir le seuil sans y être appelée, et là sur son canapé il se mettait à ses livres sans plus s'inquiéter en aucune façon de mon développement religieux ou intellectuel et m'abandonnant entièrement à la garde et aux directions de Gertrude. Le culte domestique qui exerce une influence si salutaire sur un jeune cœur était de même négligé dans notre maison, parce qu'Antoine ne trouvait pas qu'il valût la peine de se déranger pour trois femmes d'aussi peu d'importance que Gertrude, Lisette Saunier notre domestique et moi. Au reste, dans ses vues à l'égard des *Adiaphora*, ou choses soi-disant indifférentes, il était fort opposé aux piétistes, et considérait le jeu, la danse, le spectacle, etc., si peu comme des péchés que non-seulement il apportait lui-même à Gertrude tous les romans nouveaux, mais qu'il lui permit de me donner de très-bonne heure un maître de danse et me laissa plus tard aller au bal et au théâtre, et même encore enfant jouer la comédie à Rosenhof.

Gertrude aimait avant tout son frère, puis elle-même et moi en troisième lieu, d'une affection vraie et cordiale; elle avait un cœur excellent, mais les suites inévitables d'une éducation négligée, un sens borné et l'étroitesse d'un esprit exclusif, lui étaient propres au plus haut degré.

Elle était très-bonne cuisinière et mettait sa gloire à faire la meilleure pâtisserie, à confectionner ou préserver les meilleures compôtes. Ses lectures ne se composaient que de romans, qu'elle commençait habituellement par la fin; si celle-ci se trouvait heureuse, alors elle lisait le livre une ou plusieurs fois selon que l'histoire lui plaisait, mais se terminait-il par la mort d'un des héros ou quelque mariage manqué, elle le posait d'un air vexé et répondait à Antoine lorsqu'il voulait lui persuader de vaincre sa répugnance: « Ah! laisse-moi tranquille avec toutes ces bêtises; il y a déjà assez de maux et de chagrins dans le monde sans que j'aie besoin d'en chercher encore dans les livres. »

Je me souviens encore très-bien du plaisir avec lequel nous dévorions toutes deux les « Essais en prose » de Pfeffel, que je passais des soirées entières à lire et à relire. Il est vrai qu'au coup de dix heures je posais mon livre et que je devais commencer et finir chaque journée par la lecture d'une ode de Gellert ou d'un chapitre de Sturm, sur la contemplation des œuvres de Dieu. Mais les paroles de la religion et les pensées sérieuses venaient, l'une après l'autre, retentir et mourir comme de vains sons dans le tumulte de mon âme, assaillie par les images enivrantes et les rêves ardents que mon imagination enflammée multipliait avec une sorte de fureur. Et au lieu de remettre humblement mon âme entre les mains de Dieu, et de chercher dans un sommeil calme et pur du rafraîchissement et des forces pour le jour suivant, je me plongeais avec délices dans un monde de ma création, plein de personnages et de situations romanesques, où tout caressait et nourrissait ce sentiment, hélas! trop facile à éveiller, qui sous un nom flatteur et délicat, est si voisin d'un péché grossier, nous en approche insensiblement, nous y fait doucement glisser, et ne nous dit son vrai nom qu'au fond de l'abîme. Un auteur distingué a dit

avec autant de vérité que de profondeur, en parlant de la volupté : « Les cas extrêmes où elle révolte sont séparés par tant de nuances de ceux où elle apparaît gracieuse et fleurie, il y a tant d'heures, ce semble, entre sa fraîche aurore et son livide couchant, qu'à ces deux extrémités on lui donne deux noms différents, on en fait deux choses qui n'ont presque rien de commun [1]. » Sans doute si j'avais reconnu le serpent sous les fleurs, mon meilleur *moi* eût reculé d'épouvante. Mais le plus grand danger pour l'âme d'une jeune personne est précisément dans cette sécurité, dans cette espèce d'innocence avec laquelle, s'abandonnant à ses rêveries, elle s'enivre à longs traits de leur doux poison; et c'est là ce qui rend doublement pernicieuse pour la jeunesse la lecture de ces romans qui exaltent, comme le *bien suprême de la vie* et comme la *destination de la femme*, ce qui, vu de près, n'est que honte et péché, et ne peut trouver une barrière que dans une exacte connaissance de nous-mêmes et dans le secours de Dieu.

Sur la scène créée par mon imagination ma vanité sans bornes, transformée en désir passionné de briller, d'être aimée, adorée, jouait le principal rôle, et comme une fée puissante je douais mon *moi* bien-aimé de toutes les perfections de l'esprit et du corps. Centre de toutes mes créations fantastiques, je répandais le bonheur, j'aimais ou je me sacrifiais dans mille positions ou mille circonstances diverses, faisant toujours de ma personne un être idéal et parfait auquel se payaient de toutes parts de justes tributs d'amour et d'admiration.

Antoine ni Gertrude ne pouvaient avoir aucune idée du tumulte que les ouvrages de notre bon Pfeffel, les tableaux de famille de Lafontaine et tout autre roman d'amour ou de

[1] *A. Vinet*, Essais de philosophie morale et de morale religieuse.

chevalerie excitaient dans mon intérieur. Antoine n'avait vécu jusque-là que pour ses études sérieuses; son esprit, par cela même toujours occupé et bien réglé, était resté étranger aux écarts de l'imagination livrée à elle-même, et Gertrude n'avait sans doute jamais été jeune à cet égard, car elle dormait paisiblement et écoutait avec une curiosité enfantine des détails d'aventures et de sentiment sans aucun retour sur elle-même, tandis qu'en moi tout fermentait et trouvait de l'écho.

Mais sur moi veillait un regard éternel et présent partout. Sur moi veillait ton amour infini, mon Sauveur et mon Dieu! Tu vis le serpent tentateur, tu connus le danger et tu me conduisis par le chemin des privations à l'école sevère de l'expérience et de l'humilité.

CHAPITRE TROISIÈME.

—

ROSENHOF.

La vieille petite maison qu'Antoine avait loucé pour lui et pour sa sœur, se trouvait située dans la partie la plus ancienne de la ville. La face en était flanquée d'une espèce de tourelle de forme octogone et bizarre avec des fenêtres à petits vitraux peints enchâssés dans le plomb. Au rez-de-chaussée se trouvait la pièce où mon oncle donnait ses leçons et recevait ses paroissiens, et la chambre de Lisette dont la fenêtre s'ouvrait sur une sombre et humide petite cour. Un étroit escalier tournant conduisait à l'obscur vestibule et à la cuisine, où l'on ne pouvait se passer de lumière en plein jour. Sur le devant était la chambre de la tourelle qui nous servait de salon. Elle était ornée des deux

côtés par les portraits en grandeur naturelle de tous les Melder, depuis le chef de la branche venu de Souabe, il y avait plus de 200 ans, comme *doctor juris*, jusqu'à mon grand-père dans son costume de bourgmestre et ma gracieuse grand-mère avec son raide petit bonnet à filigrane d'or sur ses cheveux poudrés, et une rose entre ses doigts garnis de bagues. Au second étage au-dessus de la tourelle était la chambre d'étude d'Antoine, la meilleure de la maison et la seule où le soleil apparût quelquefois. Derrière celle-ci se trouvait la chambre à coucher de Gertrude que je partageais avec elle; elle avait pour toute vue une multitude de toits dominés par la vieille tour gothique de l'église et par-delà encore une échappée du ciel dont l'aspect a souvent allégé mon cœur oppressé en me rappelant que mon Père céleste n'était pas loin de moi.

Lorsque, sortant de notre rue étroite et sombre, je tournais à gauche à l'angle, je me trouvais sur une place vaste et aérée, ombragée d'antiques et majestueux tilleuls retombant sur une grande et belle fontaine surmontée du verseau et des douze signes du zodiaque, chef-d'œuvre de sculpture de notre ville. En face de la fontaine s'élevait un bâtiment de très-belle apparence; un élégant escalier de pierre conduisait à la plateforme placée au devant et garnie en été d'orangers et de moëlleux citronniers. A l'entrée, sur la grande grille brillaient des armoiries d'or; de magnifiques châtaigniers, des buissons de roses d'espèces variées, des ifs élégamment taillés en pyramides et une volière chinoise remplie d'oiseaux au plumage nuancé entouraient dans un ordre symétrique, d'après l'ancien goût français, l'édifice seigneurial. C'était Rosenhof, l'habitation de ma sœur, la propriété de mon oncle et de ma tante Neirin.

L'élégance et le luxe de l'ameublement répondaient à tous égards à l'extérieur. Quoique femme d'un simple bour-

geois, ma tante était restée, dans le vrai sens du mot, une femme de qualité, et mon oncle que son insatiable ambition portait à s'élever de plus en plus n'avait garde d'y mettre obstacle. Mais ma tante possédait aussi à un haut degré l'art difficile de diriger sa maison, et malgré son nombreux domestique tout marchait chez elle avec tranquillité et dans le plus grand ordre. Lorsqu'elle recevait, on la trouvait paisiblement assise sur son sofa, discourant avec grâce sur tel sujet savant ou profond, et entretenant son monde avec tant d'agrément qu'on ne se fût nullement douté qu'elle était le ressort caché qui mettait en mouvement toute la maison. On pouvait dire d'elle en toute vérité qu'elle n'était pas descendue jusqu'à son mari, mais qu'elle l'avait élevé jusqu'à elle, et ce n'est qu'à son alliance avec Mlle de Rosen qu'Albert Neirin avait dû sa nomination de maire de notre bonne ville, Napoléon s'efforçant alors de rallier autour de son trône de si fraîche date l'antique noblesse du royaume.

Il était naturel que cette nouvelle dignité accrût encore l'ambition de mon oncle et l'orgueil de sa femme; mais le contraste entre la position de Louise et la mienne n'en devint que plus grand, et le dépit et la jalousie reparaissaient souvent avec violence dans mon âme ; mais plus je devenais grande et raisonnable, plus mes angoisses et mon repentir s'affaiblissaient à cet égard, parce que je trouvais toujours plus de motifs d'excuser et de pallier en moi ces funestes dispositions.

La beauté qu'on admirait chez Louise enfant s'était encore développée avec l'âge ; elle avait de plus un bon sens ferme et pratique qui lui permettait d'entrer dans la vie avec une tranquille assurance et qui, dans les circonstances favorables où elle se trouvait, faisait ressortir son caractère d'une manière très-avantageuse; mais elle était dénuée d'imagination

et de sensibilité, et il y avait des choses qu'elle ne pouvait comprendre, parce qu'elle ne les avait jamais senties. Elle était la favorite de mon oncle qui aimait en elle la souche des Neirin, tandis qu'il méprisait en moi celle des Melder. Chez Antoine les choses étaient les mêmes dans l'ordre inverse, et on n'y aimait pas Louise par la même raison que mon oncle Albert ne m'aimait pas.

Ma tante Neirin au contraire me traitait toujours avec bienveillance. Au nouvel-an et à mon jour de naissance je recevais d'elle régulièrement de fort beaux présents : j'étais invitée à dîner à Rosenhof tous les mercredis et sur deux dimanches j'en passais toujours un avec Louise ; mais, tendre et amicale, ma tante ne le fut jamais avec moi ; au reste ce n'eût point été dans son caractère ; froide et sévère de sa nature, elle s'était encore adonnée par système à la philosophie stoïcienne ; elle était extrêmement contraire à toute espèce de démonstration ou d'effusion de sensibilité, les regardant comme très-dangereuses pour les femmes. Elle avait raison sous plus d'un rapport ; mais elle opposait le calcul d'un froid égoïsme à l'élan énergique du sentiment, et souriait même de cet amour qui retrouve tout en Dieu et par Lui, comme d'une exaltation mystique, qui se nourrit de pures chimères.

Elle ne portait jamais d'autres vêtements que des robes de soie noire ou de mousseline blanche, étant proprement, comme le dit Jean-Paul, « trop fière pour être vaine. » Je n'ai jamais pu surmonter le malaise oppressif qui me saisissait en sa présence, et quand cette imposante figure se mouvait dans l'appartement et que le regard perçant et scrutateur de ses deux grands yeux noirs se fixait sur moi, un léger tremblement, un pénible battement de cœur venait paralyser ma joie au milieu des jeux de mon enfance et plus tard me troubler au milieu de mes occupations les plus chères et les

plus innocentes. Cependant j'ai beaucoup appris de ma tante, non par ses paroles, car elle ne s'abaissait que fort rarement jusqu'à me jeter quelque courte admonition mais son exemple a été pour moi une excellente école à plusieurs égards.

Tante Gertrude était une de ces natures mobiles qui tournent sans cesse sur elles-mêmes sans savoir jamais rien terminer, aussi tout était-il chez nous, la plupart du temps, dans un vrai sans-dessus-dessous. L'ordre et le calme qui, au contraire, régnaient à Rosenhof, exerçaient sur moi une influence très-salutaire. Ma tante était douée d'un sens exquis pour le beau ; je n'ai vû personne arranger un salon ou couvrir une table avec autant d'élégance, ni former des guirlandes et des bouquets de fleurs avec autant de goût que ma tante Neirin. Je l'ai souvent entendue exprimer en société combien l'on a tort de négliger dans l'éducation des jeunes personnes ce sentiment du beau qui, formé et développé, rehausse les grâces de la femme, la rend elle-même plus heureuse et infiniment plus attrayante pour ses entours.

Mais quand je voulais faire usage à la maison des notions esthétiques que j'avais acquises, et les introduire dans la vie pratique, cela me réussissait toujours mal. Dans l'étroite et longue chambre de la tourelle il n'y avait pas grand'chose à faire. A côté du grand poële de faïence verte était la petite table des pipes de mon oncle amplement pourvue de tabac et de *fidibus*. En outre en hiver ses bottes fourrées et son surtout, et en été son chapeau, son bâton etc..... devaient toujours se trouver là prêts à son service. Si j'essayais d'établir quelque peu d'ordre dans ce quartier, qui certes n'offrait guère l'image du beau, la voix tonnante d'Antoine criant : » Où est ma canne? où sont mes gants, mes guêtres? je te répéte, Sandy, d'en finir avec tes maudits arrangements » mettait une prompte fin à mes essais esthétiques.

Gertrude avait son trône dans la tourelle; sur la grande et lourde table autour de laquelle nous travaillions habituellement, se trouvaient pêle-mêle tricots, lunettes, couteaux, ciseaux, romans et livres de cuisine. Quand j'avais un peu arrangé tout cela et placé sur la table un verre avec des fleurs, mon élégante corbeille à ouvrage et quelques autres des jolis présents de ma tante, et que je venais m'asseoir fort satisfaite de moi-même, alors arrivait Gertrude poussant devant elle sans respect, toutes mes petites magnificences, pour éplucher plus à son aise son légume, peler ses poires ou ses pommes, me disant avec bonhomie que je ferais mieux de mettre les fleurs sur la fenêtre pour éviter le mal de tête, et de renfermer les flacons dans mon armoire de peur qu'il ne leur arrivât quelque accident.

Dans notre chambre à coucher, dont j'eusse si volontiers modelé l'arrangement sur celui du délicieux boudoir de Louise, je n'étais pas plus heureuse. C'était pour Gertrude un parti pris d'en faire une espèce de garde-manger; elle y plaçait sur le fourneau, en été pour les tenir au frais et en hiver pour les tenir au chaud, les fruits, les viandes cuites et la pâtisserie. Si je me plaignais de l'odeur désagréable que cela répandait dans la chambre, elle me répondait en riant, qu'il ne fallait pas avoir le nez si délicat, ou bien: « Quand tu sens cela, tu ne sens pas autre chose, » et lorsque en été pour chasser les essaims de mouches affriandées, je fermais les contrevents, Gertrude les rouvrait bien vite et se plaignait avec humeur qu'on n'y voyait pas plus que dans un sac et qu'elle avait failli se rompre le cou.

Tu ris peut-être, cher lecteur, et je puis aussi rire maintenant de bon cœur, du triste sort de toutes mes tentatives d'embellissement, qui me semblaient alors si importantes, car mon désir n'était pas pur et je ne cherchais point à plaire à Dieu, mais avant tout à me rendre aimable et agréa-

ble aux yeux des hommes, et bien souvent lorsque je sortais des salons élégants et parfumés de Rosenhof pour rentrer dans notre vieille maison si dénuée de tout ornement et que quelque obstacle contrariait ce que je désirais faire (à ce qu'il me semblait au moins) dans une bonne intention, un sentiment d'une amertume inexprimable s'emparait de moi, et je pleurais durant de longues heures, comme jadis à la mort de mon bon père, de vanité ou d'amour-propre blessé.

« Une écharde » avait en outre « été mise dans ma chair ; » un principe de maladie qui dès ma tendre enfance s'était manifesté sous mille formes différentes, me tourmentait incessamment comme un malin esprit. Je n'ai jamais été dangereusement malade, il est vrai, mais je me souviens des jours si rares où je n'éprouvais aucune douleur et où je pouvais employer librement mes forces, comme de points lumineux clair-semés dans ma vie, dans lesquels les jouissances de la santé ne semblaient m'être accordées quelques instants que pour me faire sentir d'autant plus cruellement leur perte.

Mon orgueil était encore *blessé* et *humilié* par un côté plus noble, j'entends la culture intellectuelle que je désirais si ardemment, et qui m'était refusée parce que mon oncle Antoine ne pouvait souffrir les femmes savantes, jugeant que d'apprendre à tricoter des bas ou à faire une soupe me serait beaucoup plus utile que d'étudier les langues étrangères, de barbouiller du papier ou de jouer de quelque mauvais instrument. — Et mon oncle Albert trouvait que j'en savais de reste pour mon état et ma fortune, tandis qu'il donnait à Louise les premiers maîtres et cherchait à développer ses talents dans les meilleurs pensionnats. Oh! ce chagrin-là m'allait au cœur encore plus profondément que tout autre, car il me semblait juste et fondé, et j'ai souvent demandé au ciel avec larmes, pourquoi ces

âcres gouttes s'ajoutaient à ma coupe d'amertune, pourquoi m'était refusé, à moi déjà si mal partagée, le trésor après lequel je soupirais; trésor que tant d'autres dédaignent et qui eût été pour moi une si riche source de consolations et de nobles jouissances.

Je me plaignais ainsi parce qu'alors je ne pouvais mieux juger les choses. Mais la science possède à la fois un noyau d'or et une écorce d'un faux brillant. Ce noyau ennoblit notre esprit, il l'élève et l'amène plus près de sa destination éternelle; tandis que l'écorce empoisonne l'âme car elle engendre l'orgueil, et sert de pâture à la vanité. Et Dieu qui savait combien volontiers j'eusse fait parade du clinquant de cette écorce, me la refusa pour épurer mon âme par les privations et la rendre digne des nobles joies de l'intelligence.

Devons-nous donc regretter les fleurs passagères de cette terre, qui eussent produit des fruits vénéneux et étouffé la tendre fleur du ciel qui ne prospère qu'à l'ombre de l'humble renoncement? Oh! non, puis-je répondre aujourd'hui avec attendrissement et une intime persuasion, non, mais plutôt que béni soit le Seigneur pour tout ce qu'Il m'a donné et pour tout ce qu'il m'a refusé!

CHAPITRE QUATRIÈME.

VICTOR ET GEORGES.

C'était peu après la bataille de Leipzig; nous étions assises à travailler dans la chambre de ma tante à Rosenhof; mon oncle posa les journaux d'un air sombre et chagrin, car des essaims de sauvages cosaques s'approchaient de plus en plus du Rhin, et l'Alsace pressentait avec terreur la pro-

chaine invasion des armées ennemies. Nous jeunes gens qui avions grandi dans les fêtes des belliqueuses de l'empire, nous qui n'avions entendu parler que de conquêtes et de triomphes, sans avoir encore vu aucun revers, nous pouvions à peine comprendre, et cela nous paraissait un triste conte fait à plaisir, que notre aigle invincible eût été battu, et que la guerre que jusque là nous n'avions connue que par le trompette de la victoire, pût venir dévaster nos riantes prairies.

Ma tante remit à mon oncle une longue lettre qu'elle avait lue d'un air sérieux, et non sans quelque émotion, à ce qu'il me parut, car elle porta son mouchoir à ses yeux et dit avec un léger tremblement étranger à sa voix ordinairement si ferme : « C'est le dernier adieu d'Antoinette, elle n'est probablement plus à cette heure, et Victor, selon ses dernières volontés, est près de nous arriver. »

C'est dommage, répondit mon oncle, que je sois déjà comme engagé avec Georges Monnier; sans cela j'eusse très-bien pu donner sa place à Victor.

« Le baron de Wissheim, le petit-fils d'un maréchal de France, ne serait nullement à sa place au secrétariat de votre mairie, » répliqua Bertha de Rosen d'une voix qui avait repris toute sa fermeté.

Mon oncle ne répondit pas, mais il se mordit les lèvres comme il en avait l'habitude lorsque l'orgueil de famille de sa femme blessait sa dignité patricienne.

« Au reste, » continua ma tante d'un ton plus doux, « que voudriez-vous faire dans vos bureaux d'un jeune homme qui a passé sa vie dans les camps ou sur le champ de bataille, et dont la tête montée et l'admiration fanatique pour l'Empereur vous engageraient dans mille querelles dangereuses avec les autorités étrangères qui ne viendront que trop tôt bouleverser votre mairie? »

« Son sort vous est confié, ma chère Bertha; vous avez agi d'une manière si fraternelle avec la mère, qu'elle ne pouvait remettre l'avenir de son fils en de meilleures mains. »

« Le coup de feu que Victor a reçu dans la poitrine et dont il n'est pas encore bien remis, » reprit ma tante, « doit lui rendre nécessaire un régime et une vie tranquille, ce qu'il ne pourrait trouver chez nous au milieu de l'agitation qui nous menace. Qu'en penses-tu, Sandy, s'il se mettait en pension chez vous?

« Chez nous! » répétai-je étonnée en laissant échapper un éclat de rire, car l'aversion d'Antoine pour les visages nouveaux et le mouvement perpétuel de Gertrude se présentèrent à la fois à mon esprit. « Où le mettrions-nous? »

« Eh! » répondit ma tante en riant aussi, « je sais très-bien que vous n'avez pas de place de reste dans votre petite habitation, et que M. Melder et sa sœur n'aiment guère les figures étrangères; mais Victor peut se procurer une chambre dans la grande maison vis-à-vis de la vôtre, chez le pharmacien Freising, et lors même que sa présence à table devrait un peu gêner ton oncle, il doit cependant comprendre, ainsi que sa sœur, que dans les temps difficiles qui vont suivre, la pension que je paierais pour Victor ne serait pas à dédaigner. »

Et elle ne le fut vraiment pas, car à mon grand étonnement, Antoine, bien qu'il fronçât le sourcil à la proposition de ma tante, ne dit cependant point *non*, mais permit à Gertrude de louer la meilleure chambre du pharmacien pour le jeune baron et de tout organiser pour qu'il fût logé commodément et reçût les soins que son état exigeait encore. Bientôt après arriva chez nous Victor de Wissheim, le même jour que Georges Monnier fit son entrée à la mairie en qualité de premier secrétaire.

Victor et Georges ont eu tous deux trop d'influence sur

le bonheur et le malheur de ma vie pour que je puisse aller plus loin sans entrer dans quelques détails sur la personne et le caractère de ces deux jeunes gens.

Georges Monnier était originaire du village de Moutier-Grandval dans le Jura, où son père était pasteur et où il tint en outre, pendant longtemps, un institut de petits garçons. Georges qui était d'un caractère posé et obéissant, fut appelé très-jeune encore, pendant que son père remplissait les devoirs de sa charge, à surveiller les jeunes pensionnaires, qui par dérision l'appelaient « le petit sous-maître, » nom, qui à raison d'un certain air entendu et pédant (qu'il avait probablement acquis en voulant se faire obéir) lui est toujours demeuré.

Du reste, Georges était ce qu'on appelle un bon sujet, il possédait la plupart des connaissances utiles et pratiques et n'avait d'autre volonté que celle de ses parents. Pendant que Moutier-Grandval appartenait à la France, mon oncle était entré en relation avec le pasteur Monnier, et ce fut à sa recommandation auprès du préfet que Georges fut redevable de pouvoir, au conseil de révision, faire passer un léger défaut d'ouïe pour une surdité constatée et de se trouver en conséquence exempt de la conscription.

Comme secrétaire de la mairie, Georges était tout à fait à sa place, et s'acquittait de son emploi à l'entière satisfaction de mon oncle.

Le baron de Wissheim était avant la révolution un des plus riches propriétaires de la Lorraine allemande; son prédécesseur avait été l'un des favoris du vieux roi Stanislas, après la mort duquel la province, par droit d'héritage, fut incorporée à la France. Le Baron occupa, sous Louis XVI, une des premières places de la cour, où il épousa Antoinette de R. fille du maréchal de ce nom et cousine de ma tante du côté maternel. La révolution lui enleva tous ses

biens; il périt peu après sur l'échafaud, et sa jeune épouse, le petit Victor dans ses bras et dénuée de tout, s'enfuit à Genève où elle trouva Bertha de Rosen qui partagea généreusement avec elle ses revenus. Lorsque après le 9 thermidor Bertha recouvra tous ses biens et honora mon oncle de son alliance, Antoinette et son fils rentrèrent aussi dans leur patrie bien-aimée; mais leurs biens dans la Lorraine furent perdus pour toujours, et Antoinette qui se retira à Strasbourg, vécut dès lors d'une petite rente que ma tante avant son mariage lui avait assurée juridiquement. Victor entra plus tard à l'école de St-Cyr et servit sous Murat. Lorsque celui-ci fut élevé au trône de Naples, Victor qui avait pour la personne de l'Empereur une admiration passionnée, fut admis, à la recommandation de Joachim, dans les gardes d'honneur en qualité d'adjudant de l'un des généraux. L'Empereur le distingua bientôt, et lorsque l'occasion s'en présentait, il savait lui adresser à propos quelqu'une de ces paroles pénétrantes qui montaient l'enthousiasme du jeune homme jusqu'à l'exaltation, si bien qu'il se fût précipité pour lui au devant d'une mort certaine, comme ces lanciers polonais qui s'élançaient dans l'Elbe en criant: vive l'Empereur.

A la bataille de Leipzig, Victor, une balle dans la poitrine et blessé à la main, resta pour mort sur le champ de bataille. Un vieux grenadier qui lui était très-attaché et qui crut remarquer en lui quelque signe de vie, le porta pendant la nuit chez un de ses compatriotes, Alsacien et maître tailleur à Leipzig; celui-ci le soigna en secret du mieux qu'il put, et lorsque Victor se trouva en état de supporter le voyage, il le conduisit lui-même par des chemins détournés jusqu'à Strasbourg où il trouva sa mère mourante d'une consomption. La dernière lettre d'Antoinette renfermait ses remerciements et le legs de son fils Victor, qu'elle

recommandait à ma tante à son lit de mort avec toute la ferveur de l'amour maternel.

Lorsque tous ces détails, qui avaient d'avance singulièrement excité mon intérêt pour Victor de Wissheim, vinrent encore se joindre son extérieur pâle et souffrant, son bras en écharpe et la profonde tristesse que la perte récente d'une mère adorée répandait sur tout son être, c'était plus qu'il n'en fallait pour qu'une tête remplie d'idées romanesques en fît un idéal de toutes les perfections et pour que l'étincelle de la passion allumât promptement dans mon imagination vive et déréglée une flamme impétueuse. Ma vanité se trouvait en outre on ne peut plus flattée dans cette nouvelle relation. Victor, dès le principe, s'était fait du tort à Rosenhof, en rendant à ma tante et en déchirant devant elle l'acte de la pension qu'elle faisait à sa mère et en refusant absolument, par un noble sentiment de dignité personnelle, tout bienfait ultérieur de sa part, sous prétexte qu'il avait été mis en état de se suffire à lui-même, au moins pour le présent, par la munificence de son général, et en opposant à l'orgueil de mon oncle et de ma tante un orgueil plus grand encore. Ma tante, de son côté, se croyait autorisée à prouver à Victor que l'exaltation de ses principes politiques et son excessif attachement pour l'empereur étaient dangereux pour lui dans sa situation actuelle, et que les circonstances menaçantes de l'époque lui faisaient un devoir de mettre dans sa conduite plus de prudence et de retenue. Victor s'emportait comme le jeune coursier auquel on essaie pour la première fois de mettre le mors et la bride ; il allait à Rosenhof aussi rarement que possible ; il y était toujours sombre et laconique, et même souvent amer ou impoli. Mon oncle le grondait et s'irritait de son opiniâtreté ; tandis que ma tante paraissait à peine remarquer sa conduite et se montrait toujours la même avec lui. Ses plans sur Victor,

comme je l'ai vu clairement dans la suite, étaient formés dès le commencement, et en politique habile elle avait assez d'expérience et de connaissance du cœur humain pour savoir qu'elle devait d'abord accorder un libre passage au torrent furieux, si elle voulait plus tard le conduire son gré.

Chez nous au contraire, Victor avec sa manière militaire franche et naturelle s'habitua bientôt à se croire chez lui; il plaisantait avec Gertrude, l'aidait à enfiler ses haricots, à éplucher ses légumes ou à peler ses fruits, et quand elle reconnaissait ses services par ses soins ou ses gâteries il l'appelait en riant: « Chère mademoiselle maman! » Si nous nous établissions à travailler après le dîner, il nous faisait une lecture (et il lisait fort bien), ou nous contait quelque chose de son empereur ou de sa bonne mère, et nous sentions et pleurions toutes deux avec lui. Antoine lui-même s'habitua peu à peu à son hôte et parut aussi s'attacher à lui, car au lieu de se glisser dans sa chambre aussitôt après le repas, comme il en avait l'habitude, il venait souvent s'asseoir près de nous prêtant une oreille attentive à Victor qui savait peindre de la manière la plus attrayante les grandes batailles où il s'était trouvé et les héros de ces grandes journées. Les opinions politiques de Victor n'étaient néanmoins en aucune façon celles d'Antoine qui jusque-là avait plutôt considéré Napoléon comme une espèce d'antechrist.

Cependant les alliés victorieux étaient entrés en Alsace, et les peuples qui avaient gémi si longtemps sous le joug imposé par nos conquêtes, exerçaient chez nous le droit de représailles dans toute l'ivresse de la joie et l'espoir de la liberté. Quand je songe maintenant que ce temps de dangers et de malheurs publics fut de toute ma vie le plus beau et le plus riche en jouissances, j'en rougis profondément. Et cependant les meilleurs d'entre les hommes ne voient

souvent le bien ou le mal général qu'en ce qui est pour eux heureux ou malheureux, et cette étincelle de sympathie qu'on nous témoigne, et à la quelle nous donnons le nom d'amour, nous laisse tout à la jouissance des joies qui nous sont offertes, quand autour de nous se trouvent peut-être des êtres plongés dans une amère douleur.

Mais nous qui attendons de cet égoïste sentiment le bonheur et une paix durable, nous n'y trouvons qu'illusions et déceptions! Ne nous en plaignons cependant pas, regardons plutôt en haut, nous confiant avec foi en l'amour éternel du Père qui seul nous place au-dessus du flux et reflux de l'orageuse mer des passions terrestres. Oh! heureux celui dont la paix ne dépend ni des affections ni de l'opinion des hommes, mais est fondée sur le rocher des siècles!

Durant tout ce triste temps d'angoisse Victor était vraiment pour nous l'ami à l'heure du besoin ; car Antoine, tout à son ministère ou à ses livres et renfermé dans son cabinet, était un vrai zéro dans la maison lorsqu'il s'agissait de se montrer homme et de protéger de faibles femmes contre la force brutale.

Victor au contraire nous secourut fraternellement, Gertrude et moi, dans notre détresse ; il surveillait les soldats que nous eûmes à loger en grand nombre, et par son aspect militaire et imposant il tenait en bride ces Cosaques indomptés, se rendant pour nous chez les autorités aussi souvent que leur intervention devenait nécessaire à la sûreté et au repos de la maison. « Si nous n'avions pas Victor, » disait souvent Gertrude « il y a longtemps que je serais morte de frayeur et d'angoisse ; » mais, ajoutait-elle aussitôt pour excuser Antoine, il est bien naturel que comme soldat il sache mieux s'y prendre avec des militaires qu'Antoine qui dans sa partie n'a pas son pareil ; quant à moi au moins, je ne connais personne ici que je puisse lui comparer. »

« Et sans George il y a long-temps que la colère et tant d'humiliantes vexations m'eussent conduit au tombeau, » s'écriait mon oncle Albert en voyant son secrétaire calme et froid comme une colonne milliaire, opposer un flegme imperturbable aux demandes contradictoires et aux conditions arrogantes des chefs ennemis à la mairie, et s'acquitter ponctuellement avec une activité opiniâtre d'une masse de travail accumulé! Rosenhof, comme quartier-général du général en chef des alliés, fut très-animé et même brillant durant le long séjour qu'y firent le comte Frimont et le prince Adam de Würtemberg, et George avec son tranquille sang-froid put être bien plus utile à ma tante que Victor avec son orgueil si profondément blessé et l'amer sentiment d'un brave en face de l'ennemi victorieux de son pays.

Napoléon fit ses adieux à Fontainebleau et les larmes de Victor, sa douleur qui tenait presque du désespoir lorsqu'il lut dans la lettre d'un de ses compagnons d'armes la description de cette scène saisissante, firent une profonde impression sur mon esprit qui jusqu'à son arrivée était resté complétement étranger à la politique. Bientôt après, la paix de Paris fut conclue et nous apprîmes, non sans étonnement, par le Moniteur : « Qu'un roi dont nous avions tout à fait oublié l'existence, avait vécu en Angleterre et régi légitimement notre pays depuis dix-huit ans, à notre insu! que ce roi, par la grâce de Dieu, venait d'être replacé sur son trône et de rentrer dans tous ses droits! »

Victor frémissait de rage. Antoine se réjouissait que le vainqueur du monde et son gouvernement militaire qu'il avait eu en horreur dès l'origine, eussent enfin succombé. Gertrude se souvenait encore très-bien du temps où Marie-Antoinette avait traversé Strasbourg comme future reine de France et où l'on portait de la poudre rousse en l'honneur de la belle princesse. Et il semblait à la bonne âme que

les bons vieux temps allaient reparaître et avec eux sa première jeunesse. A Rosenhof on se tenait tranquille; on attendait de voir la tournure que prendraient les choses avant de se décider pour aucun parti. Moi seule je partageais les vœux et les sentiments de Victor, et dans toute la France il n'y avait pas une admiratrice plus passionnée de l'infortuné grand homme que Sandy Melder. Que ne peut l'amour!

PORT-ROYAL

PAR

C. A. SAINTE-BEUVE.

526 pages in-8⁰.

A LA LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX, ÉDITEUR A LAUSANNE, ET CHEZ M. DOY.

Il est temps, et grandement temps, que la Revue Suisse rende compte d'un ouvrage aussi important en lui-même et qui doit nous intéresser à tant de titres. Certes, notre retard ne prend pas sa source dans l'indifférence ; au contraire. En présence de ce livre, qui nous a rappelé toute cette suite de séances captivantes dont nous avons ici retrouvé les premières avec le bonheur que l'on éprouve à revoir un ancien ami, notre premier besoin a été de le lire et de revenir ainsi sur toutes les douces et sérieuses impressions que nous avions reçues. Puis nous avons ensuite eu besoin de réfléchir à loisir et de nous rendre compte. Le Port-Royal de M. Sainte-Beuve est une œuvre si complexe, dont les conditions d'existence, soit dans le choix du sujet, soit dans le point de vue de l'auteur, sont si en dehors des ouvrages ordinaires ; qu'il est permis d'hésiter et de prendre son temps, avant de se hasarder à ouvrir la bouche et à juger.

Quel est, en effet, le sujet de cet ouvrage ? Port-Royal ; c'est une des plus intéressantes et des plus curieuses formes que le christianisme vivant et pris au sérieux ait revêtues durant les dix-huit siècles de son existence. Mais c'en est la forme la moins faite, peut-être,

pour attirer le regard et exciter l'intérêt ; si ce n'est pour ceux qui cherchent avant tout un intérêt d'exemple et d'édification. Cette vie toute intérieure des héros de cette histoire, cette vie toute de retranchements, qui se voile et se dérobe, non par honte et par faiblesse, mais par une sainte humilité, ces sacrifices continuels des plus brillantes et des plus hautes facultés, dévouées aux emplois les plus modestes et les plus irrévocablement obscurs ; tout cela peut édifier, et exciter le serviteur de Christ à suivre sur les pas de tels frères, les traces de son maître céleste ; mais y a-t-il là quelque prise pour l'étude et pour l'intérêt, sous un point de vue exclusivement littéraire? Oui, a répondu M. Sainte-Beuve en présentant son livre, qui réfute victorieusement toutes les objections que nous avons d'avance entendu faire au choix d'un tel sujet pour un cours de littérature. C'est que le grand critique de notre époque sait bien quelles racines profondes a, dans le sein de la nature humaine, tout épanouissement littéraire. C'est qu'il sait que toute production de quelque valeur et de quelque vérité, laissée sur le rivage par quelque passager sur le fleuve de la vie, est tirée de son sang et de ses entrailles, et que, sans être toujours le cri de son âme, elle en trahit toujours avec certitude les plus secrètes et les plus fugitives dispositions. Réciproquement, et c'est ici que se révèle l'originalité de la pensée qui a conduit M. Sainte-Beuve à s'occuper de Port-Royal avec tant de suite et tant d'amour ; réciproquement, partout où il y a de la sève et de la vérité dans la vie, il doit y avoir quelque valeur littéraire dans les œuvres, et il vaut la peine de s'approcher et de faire des recherches ; à coup sûr on n'aura pas perdu son temps. Certes jamais efforts soutenus et soins consciencieux n'ont été mieux récompensés que dans l'occasion qui nous occupe, car il s'est trouvé que le pauvre couvent de filles persécuté par le grand roi était après tout le cœur du grand siècle, et que l'histoire des travaux, du développement et de la chute de ce monastère, et des solitaires groupés autour de lui, conduisait directement à étudier, dans ses origines psychologiques et dans ses causes morales, qui sont les vraies, l'histoire littéraire de la France, depuis Montaigne jusqu'à Rousseau.

Le domaine du christianisme et celui de la littérature, tout étrangers qu'ils puissent paraître l'un à l'autre, au premier abord, ont entre eux les relations les plus étroites et les plus nombreuses, et sont presque partout superposés. Il ne peut en être autrement : leur objet commun c'est le cœur de l'homme. Aussi, comme la vraie littérature, la littérature naïve et spontanée, est involontairement et

profondément chrétienne! Elle l'est par ses aveux, par les cris et les aspirations du besoin; par ces éclairs qui traversent nos cieux obscurcis, par ces paroles échappées à je ne sais quelle divination merveilleuse, apanage souvent exagéré du poète, mais qu'il est impossible de lui refuser. C'est aussi par cette face que les études littéraires ont pour le chrétien de cœur un charme, dangereux peut-être, mais dont l'attrait ne l'égare pas, et le conduit, habituellement et malgré de nombreux détours, à mieux connaître et à mieux apprécier le trésor sans prix de sa foi. C'est dans sa littérature humaine, étudiée, comprise et jugée depuis le sanctuaire des croyances chrétiennes, que nous voyons l'aspect le plus ordinaire des relations entre la foi et le domaine des lettres.

Cependant, comme le christianisme est avant tout une vie, il n'a pu échapper à la nécessité imposée à toute vie humaine de se manifester par la parole, et cette manifestation est entrée, comme telle, dans le domaine de la littérature. La remarque n'est pas nouvelle; et, pour commencer par le sommet, la beauté sans égale, dans sa naïveté parfaite et sa négligence suprême, qui resplendit dans les pages du livre saint, a frappé des yeux et enthousiasmé des intelligences, ouvertes seulement aux effets littéraires et accessibles malheureusement à ce genre seul d'impressions. Il est, en outre, tels hymnes de l'église, telles compositions sacrées, tels ouvrages d'édification qui, dans la vérité de leur conception, dans leur accent inimitable, ont reçu le sceau d'une beauté à laquelle leurs sincères auteurs n'avaient pensé ni pour la rechercher ni pour la fuir; et qui, dans leurs grâces incultes et touchantes, ont attiré des regards étrangers et conquis une place parmi les œuvres littéraires. Cependant, il faut l'avouer, les littérateurs en titre n'ont pas toujours accordé à ces œuvres l'attention qu'elles méritent, et ils en ont presque toujours ou méconnu, ou méprisé l'origine. Reconnaître le christianisme vivant et sincère comme la source et la clef d'un vrai mérite littéraire, apprécier, dans des fleurs qui, bien que modestes, sont capables d'attirer une sérieuse attention, et la sève qui les a fait éclore et les fruits en vue desquels elles ont reçu le jour, tel a été le bonheur du sujet choisi par M. Sainte-Beuve; bonheur qui a été senti et auquel l'exécution de l'œuvre a dignement répondu. C'est ici, et, grâce à des souvenirs trop agréables et trop vifs pour n'être pas toujours récents, nous pouvons parler de l'ouvrage entier comme en ayant déjà reçu la confidence; c'est ici non la littérature jugée au

point de vue du christianisme, mais le christianisme apprécié au point de vue de la littérature.

Notre assertion sur la position de l'auteur, est confirmée par les soins nombreux qu'il prend, soit dans le texte, soit dans des notes significatives, pour la constater, sans permettre à cet égard ni illusion, ni erreur.

C'est en plein christianisme que nous sommes transportés tout d'abord. Avec un dévouement à son sujet sans limite et sans arrière-pensée, l'auteur ne recule devant aucun in-folio à dépouiller ; nulle doctrine pour délicate qu'elle soit qu'il ne manie dans l'occasion ; nulle controverse qu'il ne débrouille et dont il ne saisisse la clef ; nulle pratique de dévotion, nul détail de cloître, nul fait de vie intérieure, qu'il ne recueille au besoin pour éclairer, jusques dans ses profondeurs, l'âme de ses héros, et pour les montrer dans toute la vérité de leur individualité prise sur le fait. C'est bien le christianisme dans sa grandeur et dans sa simplicité, avec cette puissance avec laquelle il rend importantes les petites choses et tout unies les plus grandes, avec ses singularités réelles ou apparentes, mais inséparables de ses plus nobles et de ses plus glorieux effets ; c'est bien le christianisme vivant, distinct des fausses apparences d'une foi morte et d'une orthodoxie sans valeur ; c'est bien le christianisme du chrétien que l'auteur étudie avec affection, et qu'il expose dans sa réalité aux yeux de son auditoire. Mais c'est, comme nous l'avons dit, le christianisme vu et étudié depuis dehors par un observateur attentif, curieux et intéressé, mais par un simple *amateur*, le mot est de l'auteur lui-même. Personne d'étranger au sanctuaire qui y ait jeté des regards aussi longs et aussi perçants, personnne qui en ait mieux compris les secrets les plus cachés et qui se soit mêlé de plus près aux fidèles ; mais à l'instant où on allait le prendre pour l'un d'entre eux, une réserve expressément posée empêche toute confusion, et replace dans leur position respective, et les chrétiens sujets du livre, et le littérateur qui les étudie pour les apprécier selon son art. De là naît un intérêt étranger au livre en soi, et qui néanmoins saisit puissamment à sa lecture ; c'est l'intérêt que l'on prend, quoiqu'on en ait, à l'auteur lui-même de cet ouvrage étonnant. Quand, à l'aide de l'instrument compliqué, mais ingénieusement conçu et très-artistement mis en œuvre, d'un style dont nous aurons à examiner plus tard la savante théorie, M. Sainte-Beuve nous fait pénétrer si avant dans le cœur et dans les expériences chrétiennes de ses recluses et de ses solitaires ; lorsqu'il prend, si chaudement et avec tant

d'intelligence, leur parti contre les jugements d'hommes superficiels ou prévenus, quand il rend un compte si vrai de l'action de la foi chrétienne sur le cœur et sur la conduite ; le lecteur s'arrête devant les prodiges d'une sagacité trop merveilleuse pour qu'il n'en croie pas les sources meilleures et plus profondes que l'auteur ne veut en convenir lui-même. On se dit qu'il est impossible de si bien juger sans une sympathie réelle avec des objets trop habituellement méconnus. Lorsque cette justesse se continue sans interruption au milieu des matières les plus difficiles, lorsque dans cette route scabreuse pas un faux pas ne trahit un défaut d'aplomb dans la démarche du critique, ou il faut conclure qu'il a dans les principes de ses héros une confiance plus réelle qu'il n'en fait profession, et peut-être qu'il n'ose le croire ; ou il faut contempler avec effroi cette puissance de comprendre, sans les partager, tous les mouvements de l'âme humaine, puissance qui fait la gloire et qui décèle le défaut des hommes de notre âge, et qui, Gœthe excepté, ne serait nulle part ailleurs portée à un degré plus véritablement phénoménal.

Quoiqu'il en soit de cette question délicate, qu'il nous a été impossible de ne pas aborder, et qu'il nous est plus impossible encore de résoudre, le livre de Port-Royal se présente, de fait, comme une apologie du christianisme contre les préventions et les dégoûts d'un monde profane et préoccupé; apologie d'autant plus puissante qu'elle n'a été en aucune manière voulue pour elle-même. Homme d'art avant tout, critique littéraire et d'intelligence et de cœur, et par vocation et par état, la littérature, ou, si l'on veut, la manifestation de la vie humaine par la parole devenue durable, la littérature est le centre de M. Sainte-Beuve, c'est de là qu'il part et c'est là qu'il revient. Ce qui est sérieux pour lui dans son œuvre c'est l'appréciation littéraire, le côté littéraire, l'action et l'influence littéraires des personnages et des événements. Mais ce littérateur a du cœur et de l'âme, il a pris son art au sérieux et c'est sérieusement et avec dévouement qu'il le cultive. Il n'en fait pas métier et marchandise ; ses paroles, ses jugements, son appréciation des faits, ne sont à vendre ni pour de l'or ni pour de la popularité ; il les donne à la vérité telle qu'il l'a conçue et qu'il l'a comprise. C'est une noble et belle chose que la conscience ; elle est faite pour s'appliquer à tout ; partout elle a une valeur inappréciable, partout et dans tous les domaines il est de sa nature de se rencontrer et de s'entendre avec tout ce qui part aussi d'un principe de droiture et de vérité. C'est ainsi que l'étude littérairement consciencieuse de la vie et des

œuvres de gens consciencieusement chrétiens, a amené par le fait, et par le fait uniquement, une apologie chrétienne.

Cette apologie est remarquable non seulement par la position extérieure d'observateur et d'appréciateur étranger et neutre où se place l'auteur, mais encore par ce qu'elle a de complet et d'approfondi. Avec le talent d'analyse délicate et minutieuse qui le distingue, M. Sainte-Beuve a fait passer devant nos yeux la vie toute entière de chacun de ses personnages, avec toute son individualité et son unité. Après nous avoir fait admirer les grands traits, après avoir apprécié ces caractères si sobres, si posés, si pleins et si fermes, et nous avoir montré dans leur foi le seul véritable principe de leurs vertus et de leur conduite, il nous fait accepter, comme dérivant aussi de cette même foi, leurs singularités et ce que l'on pourrait trouver d'excentrique et d'excessif dans leurs procédés et leurs allures. Et en cela il a parfaitement raison, dans de certaines limites, néanmoins, que nous lui reprocherons d'avoir de temps à autre légèrement outrepassées. Il est bien certain que le chrétien appelé à faire céder toutes les considérations devant celle du devoir, à mettre sous ses pieds toutes les espérances les plus brillantes et les plus avantageuses, s'il lui fallait, pour les réaliser, se détourner le moins du monde de la ligne inflexible qui lui est tracée pour sa conduite, le chrétien, quelles que soient d'ailleurs les particularités de sa théologie, ne peut éviter de se singulariser aux yeux des hommes du siècle; car ceux-ci sont habitués à considérer principalement leurs avantages, et bien qu'honnêtes gens et hommes d'honneur, ils trouvent en plus d'un cas le chrétien arrêté par des scrupules, à leur avis minutieux et excessifs. Tant que l'on reste sur ce terrain, tant que les singularités, si l'on veut leur donner ce nom, restent exclusivement sur le domaine de la morale, plus sévèrement comprise et plus exactement pratiquée que l'opinion courante ne l'exige, la mise en lumière des vrais principes de la moralité, et la réhabilitation de la conduite chrétienne, est à la fois une œuvre de pénétration et de justice. Mais il est un terrain plus délicat et où le principe chrétien de l'abnégation et du retranchement peut mener, si on l'écoute exclusivement, à des aberrations qui dénaturent la vie humaine que le Christ est venu restaurer et glorifier, et non pas mutiler. Il s'agit des habitudes et des règles de conduite prises comme précautions contre les tentations et dans le dessein de faciliter et d'affermir la pratique de la sainteté. L'esprit de précaution et de défiance à l'égard du mal est un esprit éminem-

ment chrétien, mais là, comme dans la vie physique, il faut prendre garde que la prudence ne dégénère en pusillanimité, et que les précautions pour ne pas mal vivre ne mettent obstacle au vivre lui-même. Là s'est trouvé le faux principe qui a donné naissance à ce monachisme, si grand et si beau dans son origine et tant que le sens chrétien de l'institution n'a pas été perdu, et qui, lorsqu'il s'est séparé de son esprit primitif, est devenu si misérable, si mesquin, si futile, quand il n'a pas été nauséabond et odieux.

Il faut le dire, et M. Sainte-Beuve l'a énoncé avec précision, Port-Royal a été un retour de l'esprit monacal vers ses origines chrétiennes, et par conséquent tout son christianisme pratique a été altéré par l'élément humain de cet ascétisme qui ne sait d'autre moyen de réformer la vie que de la tronquer. Je ne sais, mais si j'ose exprimer un regret, j'aurais aimé que M. Sainte-Beuve eût signalé cette face de son sujet, qu'il se fût permis, à cet égard, ce qu'il a fait si ingénieusement dans d'autres occasions, quelqu'une de ces conjectures, hasardées peut-être, mais si propres à éclairer et à faire porter un jugement précis sur ce qui a été, en comparaison de ce qui aurait pu être. J'aurais aimé qu'il supposât ces hommes de conscience et de foi, mais conduits par un écart de cette foi à se retirer dans une Thébaïde, qu'il les supposât restés dans le monde sans être du monde, et pratiquant au sein du barreau, de l'armée, et de la hiérarchie ecclésiastique, les vertus qu'ils auraient puisées dans la communion de leur Sauveur. J'aurais voulu qu'il appréciât le tort fait à leur cause, à leur influence, à leur avenir et à l'avenir même de leur peuple, par la manière dont ils ont entendu le renoncement et la retraite, qu'ils ont pratiqués d'une manière si admirable. Sans doute, s'ils avaient transporté ce courage, cette abnégation, ce dévoûment et cette persévérance, à l'accomplissement des devoirs de leur carrière humaine, sans se tracer dans la solitude un sentier qui n'a été indiqué ni par le Sauveur ni par ses apôtres, le Port-Royal n'eût pas existé ; toutefois on peut affirmer sans hésiter que toute cette séve et cette vie chrétienne auraient trouvé un autre centre et un autre lien, et son action sur le siècle et sur la France aurait été tout autre. Qui sait? la grande réaction anti-religieuse du dix-huitième siècle, sur laquelle Port-Royal a eu une influence que M. Sainte-Beuve a si bien saisie et caractérisée, cette réaction eut peut-être été prévenue dans ses sources, ou du moins eût été singulièrement modifiée dans sa direction, sa durée, son intensité et ses résultats. Je ne sais si mes souvenirs

me trompent, mais il me semble que nulle part M. Sainte-Beuve n'a séparé dans Port-Royal ce qui est monacal de ce qui est chrétien, et ce départ me paraît assez important pour en signaler l'absence comme une véritable lacune.

Peut-être est-ce trop exiger de l'auteur que de lui adresser cette observation, toute naturelle qu'elle soit aux yeux d'un lecteur accoutumé à voir et à juger les choses chrétiennes du point de vue de la réforme. Il ne faut pas oublier que celui qui a écrit Port-Royal est né au sein de la communion romaine; et, chose remarquable, il est un grand nombre d'écrivains, appartenant à cette communion par leur naissance et leur éducation, qui ont plus tôt renoncé aux vérités de leur foi qu'aux préjugés de leur secte. Si une telle remarque était à faire au sujet de l'ouvrage qui nous occupe, ce ne serait toutefois que comme l'indication d'une légère nuance, et non une observation portant sur le fond. Par la position littéraire et extérieure au christianisme que l'autenr était conduit à prendre, il a échappé aux difficultés sans nombre de la situation piquante où il se trouvait en traitant le sujet de Port-Royal devant un auditoire essentiellement protestant; et il me souvient d'avoir admiré, dans l'occasion, le tact, et le bonheur avec lesquels le professeur passait au travers des écueils en naviguant sur ces eaux difficiles. Cependant l'absence de la distinction que nous venons de signaler tient peut-être à une confusion innée entre la dévotion monacale et la vie chrétienne, dont cette dévotion serait considérée comme le plus parfait développement. Ou serait-ce que l'auteur n'a pas cru devoir traiter un sujet que sa position particulière rendait nécessairement scabreux et délicat? Quoiqu'il en soit, notre remarque fondamentale subsiste comme un regret que nous éprouverons toujours, lors même qu'il nous serait démontré que l'auteur, dans son point de vue et dans la donnée de son œuvre, devait s'abstenir de mettre le pied sur ce terrain.

Une fois que j'ai pris sur moi de hasarder quelques remarques, il en est une qui n'est pas sans analogie avec la précédente, et que je ne puis me résoudre à omettre, quoiqu'elle ait trait à une matière fort particulière et à un point de détail; c'est le silence gardé par l'auteur sur la controverse entre Arnaud et Jurieu, docteur protestant et professeur en théologie à Rotterdam. Cette controverse me semble digne d'être rapportée et jugée par l'historien de Port-Royal, comme une indication de plus de la tactique à laquelle ont été conduits les docteurs de cette école, placés entre le moli-

nisme d'un côté et le calvinisme de l'autre. Quoique cette tactique ait été signalée avec autant de précision que de justesse de vues; la polémique entre les docteurs Arnaud et Jurieu, aurait d'autant mieux servi à la caractériser, qu'un tiers, le docteur en Sorbonne Le Févre, y fut mêlé, et d'une manière assez piquante, se trouvant antagoniste d'Arnaud, et rectifiant les jugemens excessifs et erronés de notre solitaire sur la morale des calvinistes. En sorte que, pour employer les termes de Jurieu lui-même : « La chose est assez curieuse et assez singulière : un docteur de Sorbonne écrivant contre un autre docteur de Sorbonne en faveur de gens que l'un et l'autre regardent comme de très-méchants hérétiques : cela, dis-je, est assez singulier pour que le siècle en prenne connaissance. » S'il est donc permis d'émettre un vœu, c'est que M. Sainte-Beuve veuille bien revoir cet objet, et lui donner une place dans la suite de son ouvrage. Ce n'est qu'un détail, il est vrai, mais il nous semble que ce détail, entre des mains comme les siennes, ne serait pas sans portée et sans valeur, et pourrait servir à éclairer tout un côté des controverses du temps, au cœur desquelles se trouve placé notre monastère.

Après ces observations, qui montreront, je l'espère, tout le soin et tout l'intérêt qui ont été mis à l'examen de cet ouvrage, sera-t-il nécessaire de revenir sur le charme et l'attrait que nous avons éprouvés soit à le voir se dérouler dans une série de leçons, soit à en retrouver le commencement dans ce premier volume, si impatiemment attendu, et si propre à irriter l'impatience de voir sous nos yeux le chef-d'œuvre dans son entier? Faudra-t-il dire comment Port-Royal est devenu en quelque sorte notre patrie? comment, à mesure que l'auteur nous les a présentés, nous avons fait connaissance et lié amitié avec chacun de ses habitans ou de ses amis? comment nous sommes descendus dans l'intérieur de ces âmes et nous avons appris à y lire? comment, en nous attachant à tous les personnages de cette histoire, nous avons appris à connaître, à estimer et à aimer l'historien. Non, cela n'est pas nécessaire pour chacun des heureux auditeurs de ce cours si instructif et si attachant; et si nous avons pour lecteur quelque personne qui n'ait pas participé à cette jouissance, une de celles qu'on ne trouve qu'une fois dans le cours d'une vie, elle s'en dédommagera sans aucun doute par la lecture du livre même qui lui fera comprendre ce que nous avons éprouvé. Mais ce que nous ne pouvons passer sous silence, c'est ce que nous avons senti à la lec-

ture de la dédicace, si noblement adressée aux auditeurs de Lausanne. A dire vrai, et pour écarter toute fausse modestie, nous y avions bien quelque droit par l'intérêt sérieux et attentif, par l'appréciation sentie, que l'œuvre et la parole de M. Sainte-Beuve ont trouvés dans son auditoire, et que tout auditoire peut-être n'aurait pas su lui accorder au même degré. Mais ce qui nous a frappés, ce qui nous est allé au cœur dans cette dédicace, c'est d'y trouver la preuve que nous qui avons gardé des souvenirs si vifs et des impressions si fraîches, nous n'avons pas été oubliés ; que cette sympathie qui nous suspendait aux paroles de notre professeur était réelle et partagée, et que les sentiments en ont été conservés au milieu du fracas et du tourbillon de la vie de Paris, aussi bien que sur les rives paisibles de notre limpide Léman et dans le sein de notre vie de famille.

Après être restés, jusques-ici, dans des généralités il serait bien à propos sans doute que nous nous occupassions du volume même que nous annonçons, et qui à proprement parler aurait du être l'objet spécial de cet article. Mais au moment d'aborder ces pages intéressant es etde remonter avec l'auteur jusqu'à ces premières origines de Port-Royal, qui, ainsi que toutes les origines ont leurs incertitudes et leurs légendes; au moment de revoir toutes ces circonstances qui préparent et finissent par réaliser le Port-Royal justement devenu célèbre, et de suivre l'auteur soit dans les détails qui intéressent directement le monastère, soit dans les épisodes nombreux, toujours intéressants et caractéristiques, qu'il sait rattacher à son sujet avec tant d'art et de justesse ; je ne sais quel sentiment nous arrête. Effectivement qu'aurions-nous à dire dans cette Revue si ce n'est à approuver continuellement et à souvent admirer ; à quoi servirait de relever telle ou telle circonstance qui serait une imperfection à nos yeux, et une beauté peut-être aux yeux de meilleurs juges ; cela nous conduirait à entrer dans des détails sans fin, sans utilité comme sans beaucoup d'intérêt pour le lecteur et pour nous-mêmes. Il vaut mieux profiter de l'espace qui nous reste, du temps et de la patience qui peuvent rester aux personnes qui nous ont suivi jusqu'à ce moment, pour aborder un sujet que nous avons indiqué et que nous ne pouvons passer sous silence lorsqu'il s'agit de M. Sainte-Beuve. Nous voulons parler du style. Il est certain que celui qui la première fois et sans préparation ouvre un volume de M. Sainte Beuve éprouve un étonnement singulier dont je n'ai pas perdu le souvenir quoique l'impression s'en soit effacée. Il semble que l'on est trans-

porté dans une langue nouvelle, les mots sout d'un français très bon et très pur, mais leur alliance étonne et désoriente. Puis, à peine s'est-on appliqué à entrer dans l'esprit et les intentions de l'auteur que l'on trouve la clef de son langage, que l'on en vient à le juger clair et précis, après l'avoir accusé et de vague et d'obscurité. On en vient souvent à être étonné de la finesse, de la profondeur, de l'exactitude, du nuancé des idées qu'il parvient à transmettre à son lecteur, grâces et uniquement grâces à ce style, que l'on commence par condamner sans le comprendre, et que l'on finit, lorsqu'il a été compris, par admirer sincèrement. Pour se rendre compte de ce phénomène, car c'en est véritablement un, il ne faut que réfléchir un instant à la nature habituelle des travaux et des écrits de M. Sainte-Beuve. L'analyse de la pensée et des sentiments, tel est son objet de prédilection et la côté le plus saillant de son beau talent. C'est dans le domaine de l'âme qu'il aime a faire des excursions dont il vient ensuite nous rendre compte, et c'est pour cela qu'il est un critique si industrieux et si sûr. Or le langage de l'homme, du moins dans sa constitution actuelle, n'a pas de mot propre pour exprimer les choses qui appartiennent au monde intellectuel. Nos idiomes les plus riches, les plus variés, les plus cultivés, ceux que les philosophes ont le mieux domptés et appropriés à l'usage de leurs recherches, ces idiomes, comme ceux qui sont les plus pauvres et qui sont restés les plus bruts, n'ont à cet égard qu'une ressource, la métaphore. Toute la différence qui existe entre les uns et les autres, c'est que dans ces derniers la métaphore est restée à l'état de figure, tandis que dans les langues philosophiques, l'usage et la dérivation ont communiqué aux expressions figurées la valeur et les effets du langage direct et immédiat. Ce n'est donc que par des figures, ce n'est qu'en traduisant ce qui se passe dans le monde intellectuel en analogies empruntées au monde sensible, qu'un auteur parvient à exprimer ses pensées et à communiquer les impressions qu'il a reçues, dès qu'il s'agit du domaine de l'âme et de ses royaumes invisibles. Or le goût délicat et par trop scrupuleux des successeurs de Malherbe leur à fait, suivant leur habitude, ériger en règle ce qui n'était qu'un conseil, judicieux sans doute, mais un simple conseil après tout. On a imposé pour règle à la métaphore d'être conséquente avec elle-même, ensorte que les images nécessaires pour rendre les choses intellectuelles, fissent, dans le monde matériel d'où elles sont prises, un ensemble subsistant par lui même et qui ne presentât rien d'incohérent ou de forcé. Or M. Sainte Beuve

a remarqué à cet égard avec une grande justesse, et je regrette de ne pouvoir citer l'article de la Revue des deux Mondes où se trouve consignée cette remarque et d'être obligé de me servir à tout hasard de mes propres expressions, au lieu de transcrire les termes mêmes dont il s'est servi; M. Sainte Beuve a remarqué que, par suite de cette règle, les expressions métaphoriques ont pris un corps et une opacité qui les rend moins propres à exprimer la pensée. L'image subsistante par elle-même occupe l'esprit et le distrait des impressions qu'elle avait pour unique mission de transmettre dans leur ingénue vérité. Il n'a pas craint d'ériger en théorie le conseil contraire, et cette théorie, il l'a hardiment et très habilement pratiquée. C'est cette hérésie en rhétorique qui lui a donné cette puissance de révélation, cette aisance à rendre les choses les plus délicates et les plus fugitives qui étonne, qui charme et qui attache les lecteurs. Au premier abord en effet, les métamorphoses continuelles de ces images qui se transforment successivement et sans relâche les unes dans les autres, déroutent et fatiguent un lecteur accoutumé à se payer de mots et à s'arrêter à l'apparence.

Mais lorsque l'on accepte le procédé de M. Sainte Beuve, lorsque l'on se sert de la figure comme d'un moyen imparfait sans doute, mais le seul praticable, pour atteindre par le langage les idées qu'il veut transmettre, alors on ne prend l'image que comme l'avenue de l'idée à laquelle on s'adresse aussi directement et aussi immédiatement que possible. L'incohérence des formes matérielles, bien loin de nuire à ce travail, y devient un secours précieux, en ne permettant pas à l'esprit de s'arrêter et de s'amuser aux apparences et aux formes, et en l'obligeant à en venir sans délai à la pensée dans toute sa vérité. Tant que ce principe n'aura pas été adopté, on ne sera pas capable de lire les ouvrages de notre auteur, ces ouvrages si remarquables, si intéressants, si instructifs à tant de titres; on s'arrêtera aux expressions insolites de quelque phrases, et, comme l'Etudiant irréfléchi de l'apologue de Gil-Blas, on s'éloignera du trésor avec le rire de la vanité et de la moquerie, en laissant à de plus avisés le soin de le découvrir et d'en profiter. Tout ceci bien compris, il faut aussi convenir, sans doute, que le principe de M. Sainte Beuve exige dans la mise en œuvre un tact, une adresse et une surveillance continuelles, et que dans des mains moins exercées que les siennes il pourrait conduire à d'étranges écarts.

M. Sainte Beuve, lui-même dans sa carrière d'écrivain, n'a pas été toujours à l'abri de cet inconvénient, et si, dans Port-Royal, il a su

maintes fois, avec une grâce et une franchise du meilleur exemple, revenir sur plusieurs des jugements littéraires d'une jeunesse aventureuse dans ses recherches, et trop ennemie du convenu pour rester toujours dans le vrai; il a eu, dans ce même ouvrage, un mérite analogue relativement à son style. Quelque chose de plus sobre, de plus posé, de plus ménagé, décèle dans l'écrivain une force plus mûre et une habileté plus consommée, on sent qu'il est maître de sa manière et qu'il la dirige à son gré. Quelque fois encore certains lecteurs trouveront excessive l'incohérence de quelques images, mais c'est dans des rencontres rares et en des sujets dont la difficulté exigeait peut-être des efforts de cette nature. Quoi qu'il en soit, tant pis pour qui se scandaliserait de quelques passages de ce genre et se refuserait à accompagner fidèlement l'historien de Port-Royal, il se priverait non seulement de jouissances de la meilleure espèce, mais encore de l'occasion de voir à fond et de connaître les choses les plus dignes d'êtres connues, les choses les plus capables de produire les plus utiles et les plus nobles impressions.

Fréd. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ESSAI SUR LA POÉSIE MODERNE. Cours donné à Genève en décembre 1839 et janvier 1840, par Louis F. Bungener, ministre du St.-Evangile. A la librairie de M. Ducloux, éditeur; 442 pages in-8°. Prix : 5 francs de fr.

Il manquait une critique de la littérature moderne, écrite assez loin du champ de bataille des deux écoles, pour que la neutralité du juge ne fût pas douteuse.

Il manquait un livre du juste-milieu, où l'on pût trouver, pour ainsi dire, la statistique littéraire de l'époque, plutôt que l'exposition d'un système, comme dans la préface éblouissante de Cromwell, ou comme dans la préface vaporeuse de Jocelyn. Il y avait une lacune.

M. F. Bungener à essayé de la remplir, et il l'a fait souvent avec bonheur. Mais le public auquel il s'est adressé, l'a empêché de traiter à fond les questions qu'il a abordées ; il est resté à la surface des choses, malgré son besoin, qui se trahit dans plus d'une page, de parler de la littérature en homme qui a fait de la littérature une grande partie de sa vie, et qui a conquis ses convictions dans de nombreuses lectures, au lieu de s'approprier des idées toutes faites et partout reçues. L'Essai sur la poésie moderne n'est point un livre dans le sens propre du mot, c'est une collection de causeries spirituelles, originales avec les dames de Genève auxquelles M. Bungener donnait un cours l'hiver dernier ; il ne faut donc pas y chercher beaucoup d'idées neuves, beaucoup de solutions puissantes, telles que M. Bungener en aurait su trouver pour un public plus savant, plus vraiment littéraire. Il n'a pas tout dit, et tant s'en faut qu'il ait rempli un cadre aussi vaste que celui d'un Essai sur la poésie moderne ; mais on sent qu'il s'est retenu, et c'est là l'un des caractères principaux de l'ouvrage. L'auteur n'aborde que ses questions favorites, les suit avec entrainement et avec verve ; et puis il s'arrête tout à coup et se résume avec une modestie qui efface et qui harmonise tout ce qui aurait pu lui échapper de vues personnelles et de hardiesses dans le cours de l'improvisation. J'aime mieux, dit-il quelque part, être sage que piquant. — Tout son livre est là.

C'est ainsi que dans son chapitre *du vers et de la versification,* après avoir montré l'insuffisance et en même temps la tyrannie de la loi du *hiatus*, il conclut ainsi : « Respectons ses défenses, et suppléons à ses lacunes. La gêne n'est pas » aussi grande qu'on pourrait le croire. Un homme habitué aux vers n'a pres- » que jamais à se tourmenter pour effacer un hiatus ; ils ne viennent pas sous » sa plume. »

Mais M. Bungener sait bien aussi que se soumettre à une vieille loi, parce qu'elle n'est pas trop incommode, est une transaction passée souvent aux détriment du *vrai-juste* et du *vrai-beau;* et que si le vers avait à gagner, comme nous le croyons, à employer *tu es, il y a, ça et là* et tant d'autres hiatus qui n'en sont pas, il devrait leur ouvrir ses mètres : le progrès avant tout !

Si l'auteur avait traité d'une manière plus complète *l'harmonie imitative;* tout en blâmant l'usage ridicule que les rimailleurs en ont fait, il aurait établi une distinction dans l'usage qu'on en doit faire. Il lui aurait donné une plus large part dans la narration, sachant qu'une peinture approche d'autant plus de la perfection, que tous ses élémens et la musique des sons elle-même sont dans un rapport plus étroit avec la chose racontée ; tandis qu'il l'aurait proscrite du dialogue qui ne comporte point cette étude, et qui au contraire tire son mérite d'une négligence de forme, légitime, parce qu'elle a pour but l'*irréfléchi* et *l'abandon* de la conservation.

Quant aux drames, il n'aurait pas recommandé de les écrire en vers, pour donner une garantie du soin qu'on a apporté à son travail, s'il s'était adressé à de jeunes littérateurs qui sentent toute la noblesse de leur mission, et qui ne cherchent pas seulement des triomphes passagers de feuilleton et de théâtre.

Mais est-ce encore cette modération, cette modestie, très-respectable assurément, qui a fait faire à l'auteur, contrairement à cette noble indépendance d'opinion qui respire dans tout son livre, un petit sacrifice à ses lecteurs genevois, en l'engageant à émettre dans une digression sur les arts. (pages 349, 353), des opinions peu conformes aux idées généralement reçues par les hommes de sens sur *l'art catholique?* Peut-on dire que les encouragemens de Rome, souillés sans doute comme toutes les choses humaines par quelques taches inévitables, peut-on dire que ces encouragemens n'aient pas été immenses? Peut-on dire que l'Eglise n'a pas été un sanctuaire où se sont entassés tous les trésors de la scupture, de la peinture, de l'orfévrerie? Peut-on dire que nous ne soyons pas redevables au catholicisme de ces précieuses étincelles de la civilisation antique, qui ont jailli tout-à-coup de dessous la cendre pour allumer les flambeaux de la Renaissance.

Pour nous, nous ne croyons pas devoir nous montrer si ingrats; devoir attribuer au catholicisme plus qu'à la barbarie d'une époque d'enfance, ce qu'il y a de bizarre dans les chefs-d'œuvres du moyen-âge. Nous aimons mieux, comme maison de prières, les arceaux, les colonnettes élancées, les flèches légères, les avenues cintrées, et vaguement éclairées par l'étroite fenêtre à ogive, les chœurs arrondis de l'église gothique, que le Parthénon et la Maison-Carrée de Nîmes, cités par l'auteur. —

Sauf cette remarque, nous ne saurions que donner des éloges à M. Bungener, pour avoir ouvert une carrière dans laquelle nous espérons lui voir faire encore plus d'un pas. Son livre sera lu; il doit l'être, il est éminemment utile. Nous attendons de M. Bungener d'autres livres écrits avec autant de conscience et plus de science, parce qu'ils seront dédiés à un public plus nombreux et plus difficile, et qui a besoin d'une nourriture plus forte, pour lequel seraient perdus bien des *à-propos* genevois.

SANDY

OU

LES CÉLIBATAIRES.

Traduit de l'allemand,

DE

META SANDER.

« Il faut mourir, telle est la solution de toutes choses, mourir au monde et vivre dans l'éternité. »

Mme Necker de Saussure.

II.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LE DUC DE BERRY.

« Sandy, chère Sandy! » s'écria un jour Victor en entrant impétueusement dans la chambre et se précipitant auprès de moi dans la tourelle: « Regardez-moi seulement un instant de vos yeux bienveillants et sincères, car je me sens comme si quelque méchante fée m'eût retransporté au moyen-âge ou replacé sous la tyrannie du siècle dernier! »

« Quel ennemi vous a donc atteint, et qu'est-ce qui vous tourmente ainsi? » lui demandai-je en regardant amicalement son visage enflammé.

« Oh! que Dieu soit loué, Sandy, ces chères prunelles

sont au moins restées les mêmes! » s'écria-t-il en secouant violemment ma main. « Mais je pourrais verser des larmes de sang quand je vois des âmes étroites et mercenaires insulter à nos aigles, avec une basse docilité, et remplacer ces trophées vainqueurs du monde par les armes détestées des Bourbons, ces signes de la servitude et de l'avilissement! Oh! fallait-il donc répandre notre sang, pour qu'au génie victorieux du héros succédassent de tels champions! fallait-il que les lauriers de Wagram, de Jéna et d'Austerlitz n'ornassent nos fronts qu'afin de nous rendre cette ignominie plus poignante et plus douloureuse? » et vaincu par la violence de ses sentiments, il cacha son visage dans ses mains, d'où je vis s'échapper une à une de grosses larmes.

Profondement émue de cette douleur d'homme, je saisis la main de Victor et je cherchai à l'adoucir par quelques paroles affectueuses, mais il reprit avec une amertume croissante: « Laissez-moi, Sandy; que comprenez-vous donc, bonne et simple enfant, et que comprend un soldat grossier tel que moi, au vrai bien de la patrie et à tout ce que l'honneur et la liberté ont de grand et de noble? Nous devons tous deux aller à Rosenhof à l'école de madame votre noble tante! Nous autres, nous ne sommes que des têtes brûlées, d'excentriques enthousiastes; elle seule a trouvé la pierre philosophale; et depuis qu'un diplôme, cacheté de trois grands lys et signé de son excellence l'abbé de Montesquiou, confirme M. Neirin dans sa place de maire de votre bonne ville, la France n'a point de royaliste plus sincère que notre illustre Bertha, qui se retrouve seulement à cette heure, pleinement et entièrement, la très-haute et très puissante comtesse de Rosen! Oh! cette femme, — je la hais comme l'égoïsme, l'arrogance personnifiée, comme la froide et mortelle ennemie de tout sentiment chaud, noble et élevé! »

Il continua longtemps à parler d'elle sur le même ton, et si j'eusse été impartiale, cette ingratitude envers la bienfaitrice de sa mère, m'eût fait voir sous un triste jour le caractère de Victor; mais je l'aimais avec tant d'ardeur, et il flattait si bien mon amour-propre si souvent blessé par ma tante, que je me joignis à lui sans restriction pour la déchirer. Hélas! nous sommes si indulgents dans nos jugements sur le prochain quand nous n'avons pas à souffrir de ses torts, et si inexorables lorsque c'est nous qu'ils atteignent!

Nous éprouvâmes bientôt aussi dans notre Alsace, autrefois si paisible, les tristes effets de l'esprit de parti, et notre bourgeoisie se divisa en ultras, constitutionnels et bonapartistes. Les réclamations et les prétentions des émigrés, jointes aux intrigues des Jésuites qui rentraient de toutes parts, excitèrent de justes inquiétudes, dans notre ville protestante en particulier, et firent dans tous les cœurs fermenter la haine. C'est ainsi que mon oncle Albert, qui s'était attaché à la restauration ouvertement et sans réserve, fut bientôt effrayé et profondément ulcéré de la méfiance qu'on lui témoigna en voyant parmi nous un certain chevalier de Mirecourt, qu'on regardait généralement comme un agent de la police, chargé d'épier et de surveiller les opinions et l'administration de mon oncle.

Le chevalier, comme Napoléon l'a si bien dit de ses pareils, n'avait « rien oublié ni rien appris. » Ses ailes de pigeon poudrées et pommadées, ses bas de soie, ses boucles d'or, son frac brodé d'argent et son épée au côté, lui donnaient l'air d'une momie de la cour de Louis XV. Il se présentait avec autant d'assurance et de prétentions que s'il n'eût jamais quitté la France et que si ceux qui avaient soutenu le terrible orage de la révolution et acquis le repos et la liberté de la patrie au péril de leurs jours, n'eussent

mérité que des châtiments ou tout au plus de l'indulgence. Avec ma tante il était tout soumission et galanterie ; il lui envoyait des fleurs, de spirituels madrigaux et de tendres sonnets sur du papier parfumé et doré sur tranche. Mais quant à mon oncle, il ne perdait aucune occasion de lui faire sentir son poids et son pouvoir, et lorsqu'il adressait au maire des billets renfermant proprement des ordres et commençant par ces mots: « Le chevalier de Mirecourt prie M. Neirin, etc. » j'ai vu plus d'une fois mon oncle les froisser dans ses mains avec colère. Les instantes prières que lui faisait ma tante, d'éviter le piége qu'on lui tendait, et de s'armer de patience et de modération, et le calme imperturbable de George, réussissaient seuls à adoucir la vive humeur de mon oncle et à maintenir entre le chevalier et lui des rapports tolérables.

La malheureuse politique soulevait aussi à notre table force querelles entre Victor et Antoine. Celui-ci, grand admirateur de Louis XVIII, plaçait ses plus grandes espérances dans la charte, qu'il nommait « le chef-d'œuvre d'une profonde politique et d'une mûre expérience. » Victor, naturellement, ne voulait pas lui accorder cela et s'emportait avec fureur lorsqu'Antoine appelait son empereur adoré un tyran, qui avait sacrifié avec indifférence des milliers d'hommes à son ambition effrénée. J'étais, comme toujours, de l'avis de Victor ; et les impertinentes observations que, pour lui plaire, je me permettais de faire à mon oncle, aigrissaient vivement celui-ci contre moi et ne servaient qu'à le confirmer dans ses idées. La bonne Gertrude faisait son possible pour maintenir la paix, et quand son frère était sérieusement irrité, elle se fâchait aussi et nous grondait en nous reprochant, « de ne pouvoir jamais nous taire et d'avoir de nouveau fâché le bon Antoine ! »

A cela se joignait encore l'humeur croissante de Victor causée par sa position incertaine et gênée. Ses blessures, à la vérité, étaient guéries, mais sa bourse était épuisée, et l'idée de reprendre du service sous les Bourbons mettait son orgueil au désespoir. Ma tante, bien résolue à vaincre son entêtement, laissait exprès s'accroître ses embarras, sans lui demander jamais ce qu'il pensait entreprendre et de quoi il comptait vivre à l'avenir.

L'annonce de la prochaine arrivée du duc de Berry, qui devait visiter notre département, détourna bientôt l'attention générale de tout autre objet. Mon oncle saisit avec empressement cette occasion de se montrer à la nouvelle (ou ancienne) dynastie sous un jour avantageux, et mit tout en œuvre pour faire au prince une réception aussi brillante que possible; ma tante se chargea de diriger le tout et s'en acquitta avec autant de goût que de jugement. Le chevalier était au septième ciel et ne parlait que par images poétiques. Son enthousiasme était néanmoins fort naturel, car il s'était réservé de faire lui-même les vers avec lesquels « de tendres lèvres de rose » devraient complimenter son prince bien aimé : « ***l'espoir de la France!*** ».

Ces tendres lèvres de rose qui devaient avoir le bonheur de débiter au duc à son arrivée les ***légitimes*** inspirations de l'esprit du chevalier en lui offrant, en tête d'un essaim de jeunes beautés, un bouquet de fleurs, n'étaient autres que ma tant soit peu large bouche Melder! Je fus vraiment on ne peut plus surprise et flattée lorsque trois jeunes gens de notre ville vinrent me prier au nom du maître des cérémonies de porter la parole à l'arrivée du prince. C'était la première distinction publique qui me fût tombée en partage, et mon cœur battait violemment dans mon orgueilleuse joie. Gertrude se trémoussait dans un joyeux embarras; elle accompagna cette visite inusitée jusqu'à la porte de la rue avec des révérences

et des compliments sans fin, puis revint conter à Lisette, en élevant la voix, le grand honneur qu'on me faisait, et alla chercher pour ma toilette tous ses bijoux, jusqu'à la précieuse bague en diamants de sa grand'mère. Antoine aussi fut singulièrement amical et de bonne humeur, et pour la première fois de sa vie il s'inquiéta de ma toilette. « Aie soin, » dit-il à Gertrude, « que Sandy soit mise convenablement et avec goût, comme les autres jeunes filles, et ne lésine pas, je paierai volontiers. »

Qui eût pu se croîre plus heureux que moi ! Avec quelle facilité mes opinions bonapartistes avaient été chassées par le souffle d'un vain prestige de gloire ! Victor se trouvait justement à Rosenhof où ma tante l'avait fait appeler pour un dessin qui lui manquait, mais je ne doutai pas une minute qu'il ne partageât ma joie et mon ravissement, et je volai à Rosenhof pour l'instruire ainsi que ma tante et Louise de la grande nouvelle.

Mais mon présomptueux récit fut écouté avec des visages sérieux et dans un profond silence. Ma tante et Louise continuèrent à tresser leurs guirlandes de feuilles de chêne d'une air indifférent ; Victor, se détournant un instant de son dessin, lança sur moi un regard qui me glaça jusqu'au fond de l'âme ; mon oncle, sans daigner m'adresser une réponse, reprit la lecture de ses journaux d'un air qui ne cachait qu'à moitié son mécontentement. — Je restai comme frappée de la foudre.

Après une pénible pause, mon oncle me dit enfin d'un ton froid et sévère : « Et tu as été assez vaine, Sandy, pour accepter une mission si peu en rapport avec ta position sociale ? »

S'il m'eût suffi de quelques mots pour gagner le ciel, je n'eusse pu même les prononcer dans cet instant ; j'étais comme étouffée par mes larmes que je ravalais péniblement

et j'eus besoin d'un violent effort pour comprimer mes sanglots prêts à éclater.

« Quiconque n'est pas né et élevé pour le monde, » continua mon oncle, « fait beaucoup mieux de ne point se mettre en évidence. On ne te pardonnerait point tes orgueilleuses prétentions, et ton accent allemand nous rendrait ridicules auprès du prince. »

« Donne-moi cette petite corbeille de feuilles, Sandy, » me dit ma tante avec compassion pour mettre fin à ma situation pénible, et pour que je pusse cacher les larmes qui s'échappaient malgré moi.

Victor, comme changé tout à coup, se leva pour venir à mon secours; il me serra la main en me disant tout bas, comme autrefois ma mère : « Pauvre Sandy! » et répliqua adroitement à mon oncle : « Oh! quant à l'accent, que Mlle Louise porte seulement la parole, elle qui parle en vraie Parisienne. Au reste, il vaudrait encore mieux s'adresser à son altesse royale en anglais; le noble duc ayant parlé cette langue plus de la moitié de sa vie, elle doit lui être plus connue et plus familière que l'accent de notre pays. »

« Mais Mlle Sandy parle un français très-pur, » remarqua timidement George Mounier, qui jusque-là occupé à détacher les feuilles de chêne de leurs rameaux pour les présenter aux deux dames, était resté spectateur muet.

« Je n'accuse point Sandy d'une chose dont elle est probablement innocente, » reprit mon oncle; « mais l'honneur de s'adresser au prince appartenait avant tout à Louise, et à elle seule, comme à ma fille adoptive. Au reste, je sais très-bien d'où vient la méprise, et je vous prie, Victor, de le dire à votre ami le Polonais, en l'assurant qu'une grossière inconvenance ne saurait arranger une mauvaise affaire. »

Victor sourit d'un air malin. Et moi (si variable est notre

cœur) qui n'eusse voulu maintenant à aucun prix me charger de recevoir le prince, je dis tranquillement à mon oncle : « Je ne présumais point, monsieur, que l'honneur qui m'était fait pût vous offenser en aucune manière, mais maintenant je vous prie de permettre à Victor d'informer son ami Joseph qu'avec votre agrément je laisse à ma sœur le soin de porter la parole. »

Ce Joseph, l'un des frères d'armes de Victor, avait fait partie des lanciers de Napoléon et séjournait depuis assez longtemps dans notre ville, sans que personne sût précisément pourquoi. C'était un favori déclaré des dames et un constant adversaire du chevalier et de mon oncle, qui l'accusaient, non sans raison, de menées bonapartistes. Nommé, contre le gré du maire, maître des cérémonies pour la fête qu'on préparait, il avait accepté cet office, probablement dans l'intention de le vexer, et imagina malignement de me décerner la place d'honneur au lieu de l'offrir à Louise, ce qu'il croyait d'autant mieux pouvoir faire réussir que, déjà comme enfant, je m'étais fait une réputation de talent dans les petites représentations dramatiques de Rosenhof; tandis que la froideur de Louise déplaisait généralement et l'avait fait accuser d'orgueil. Et, dans le fond, j'en avais bien plus qu'elle ; car qu'est-ce qui nous fait briguer la faveur et les louanges des hommes si ce n'est l'orgueil ? — Le nœud gordien se dénoua néanmoins sans le secours du glaive et à la satisfaction générale. Joseph avait réussi à irriter mon oncle ; celui-ci pouvait conduire en triomphe au devant du prince sa belle et bien-aimée Louise en se moquant d'une impuissante vexation. Et moi? Hélas! au-dessous de la claire surface de nos sentiments repose trop souvent une fange épaisse; et ce qui m'avait si fort enchantée, si profondément attristée et si promptement consolée n'était, comme toujours, que le flux et reflux de l'amour-propre et de la vanité! Et ce

fut aussi ce triste mobile qui à la maison excita Antoine contre mon oncle Albert, réveilla d'anciens et odieux souvenirs et indigna tellement Gertrude, qu'elle soutint qu'une vieille rancune de mon oncle Neirin contre les Melder avait seule pu l'exciter à me mortifier et à m'humilier, et en ma personne eux Antoine et Gertrûde aussi, en donnant à Louise la place d'honneur qui m'était due.

Le matin du jour si longtemps attendu j'étais devant mon miroir dans une parure d'un blanc éblouissant, présent magnifique et complet de ma tante Bertha, regardant avec complaisance ma chère petite personne et trouvant avec une véritable joie « qu'elle n'était pourtant point si mal! » Gertrude tournait autour de moi avec admiration, plaçait mes nœuds de satin, arrangeait les plis de mon léger vêtement et me recommandait de me tenir bien droite et bien tranquille, afin qu'à l'arrivée du prince ma toilette ne fût ni en désordre, ni chiffonnée. « Ma tante est pourtant bonne! » remarquai-je comme en passant, en faisant un léger retour sur moi-même; car je n'avais jamais eu une parure de bal aussi élégante et d'aussi bon goût.

« Eh! » murmura Gertrude, en me mettant à la main un bouquet de lys et versant sur mon mouchoir une goutte d'eau de Cologne, « eh! vraiment elle te devait bien un petit dédommagement, et ils t'ont peut-être privée à Rosenhof— qui sait de quel grand bonheur! Car on a vu des exemples, et j'ai souvent lu..... »

Une voiture s'arrêta devant la maison. « Voilà mes amies! » m'écriai-je, et jetant mon schall sur mes épaules, j'embrassai ma vieille Gertrude en riant. « Sois tranquille, ma petite tante, » lui dis-je; « si cela est écrit, le duc va devenir amoureux de ta pauvre Sandy, en dépit de toutes les intrigues de Rosenhof, puis tu épouseras le comte d'Artois et tu seras reine de France! » Et je courus au devant du polonais

qui m'offrit poliment son bras et tout en descendant me fit de si beaux compliments sur ma noble conduite, mon empire sur moi-même, etc., lors de la dernière scène à Rosenhof, que, dans ma folle joie, j'en perdis presque la tête ; et, légère comme un oiseau, je m'élançai dans la voiture à côté de mes compagnes. Victor seul avait pu raconter à Joseph ce qui s'était passé à Rosenhof, et qu'il l'eût fait de cette manière c'était proprement ce qui me transportait.

C'était une belle matinée de septembre ; l'air était doux et un ciel sans nuage semblait sourire aux brillants apprêts de la fête. Après de longues heures d'attente le moment si désiré arriva enfin. Plusieurs régiments de grenadiers se placèrent sur deux longnes files le long du chemin jusqu'à la porte de la ville, où sous un magnifique arc de triomphe, au-dessus duquel le drapeau blanc flottait dans les airs, nous jeunes filles, puis le clergé protestant et catholique en grand costume, les juges et les autorités en corps, mon oncle avec la longue écharpe blanche et le chapeau galonné, et à leur tête le chevalier avec son épée et son immense cocarde blanche, nous attendîmes l'arrivée du prince pour lui offrir nos hommages réunis.

Un bruit de roues se fit entendre sur la route. Ce n'était pas le duc, mais son courrier, chargé de commander des chevaux sur-le-champ : « Car, » dit-il, « Monseigneur ne s'arrêtera pas ! »

« Et le déjeuner qu'il devait honorer de sa présence, les établissements publics et les fabriques que son altesse devait visiter ? » demanda mon oncle un peu troublé.

« Son altesse royale ne s'arrêtera qu'un instant, » répéta le Français, et il s'éloigna rapidement.

« Cela promet ! » dit en riant sous cape le jeune Polonais placé derrière moi.

Le roulement des tambours, le bruit du canon, le son des

cloches, et le cri de : « Vive le roi ! » saluèrent à la fois le descendant de l'ancienne famille royale. Entouré d'une troupe de cavaliers, le duc passa au grand galop au travers des deux haies de soldats, que ce manque d'attention à leur égard fit murmurer. Il s'arrêta sous l'arc de triomphe. On ouvrit la portière de la voiture, et la pâle et tremblante Louise, conduite par un des maîtres des cérémonies, s'avança et récita les vers du chevalier.

Le duc de Berry, comme l'a remarqué la plume spirituelle de Mme d'Abrantès, avait atteint sa trente-sixième année dans les tavernes de Londres ; et il est sans nul doute un peu tard à cet âge, pour acquérir ce tact juste et fin, ces manières aisées et cette dignité que nous attendons toujours des grands de la terre. Le prince pouvait avoir de bonnes intentions, mais il blessa partout maladroitement, et son voyage au travers de notre province fit plus de tort aux Bourbons que toutes les intrigues du parti mécontent ; aussi, longtemps après, l'appelait-on encore « le voyageur de Napoléon. »

Lorsque Louise s'avança près de la voiture, le prince se leva de son siége pour en descendre ; mais malheureusement elle commença tout de suite à parler, et le prince, probablement pour ne pas paraître impoli, resta penché, un pied dans sa voiture et l'autre sur le marche-pied, dans une attitude à demi courbée et vacillante, très-peu favorable à sa tournure déjà si peu distinguée. Il fit tout le temps une grimace qui lui était propre, se mordant la lèvre inférieure en murmurant un insignifiant : « C'est charmant, c'est charmant ! » nous passant en revue avec des regards qui n'avaient rien de royal et qui firent monter le rouge à plus d'un visage parmi nous.

Victor placé derrière moi, à côté de Joseph, me dit tout bas : « Dieu soit loué, Sandy, que ce soit Louise et non votre voix si pleine d'âme qui ait débité les flatteries du chevalier à cet ours à face humaine. »

Lorsque Louise eut fini, le duc, joyeux d'être libéré de sa pénible posture, s'élança de la voiture avec son éternel : « C'est charmant ! » et, sans plus faire attention à elle ou prendre de sa main les fleurs et l'élégant papier de vers qu'elle lui tendait, il courut au chevalier et lui secouant fortement la main : « Soyez le bien-venu, mon cher Mirecourt, » lui cria-t-il, « je suis vraiment charmé de vous trouver ici ! » Il interrompit la harangue de mon oncle par un brusque : « Point de discours ! » et son tardif : « Je vous remercie en attendant de votre bonne intention » était trop tiède pour effacer la première et fâcheuse impression.

« Votre altesse ne veut-elle pas donner un coup-d'œil à la bonne tenue de nos troupes ? » demanda notre brave général R.

« Elle est assez bien, » répondit le prince en jetant un regard indifférent sur les visages barbus et rembrunis des guerriers de Napoléon, « mais celle des Anglais est plus belle encore. »

« Eh ! retourne vers eux, b....., » dit en grommelant un vieux grenadier couvert de cicatrices, et si haut que nous en fûmes tous consternés. Mais le prince, dont on avait durant ce temps changé les chevaux, n'étant plus retenu par personne, remonta dans sa voiture et partit au milieu d'un silence de mort, dans lequel le glapissant : « Vive le roi ! » du chevalier retentit seul comme le croassement de mauvais augure du corbeau. — Et nous avions vu un Bourbon !

Ce ne fut qu'avec peine que le général R. parvint à calmer la mauvaise humeur de ses troupes, et même le chevalier n'insista plus sur la punition du grenadier coupable, après que le général l'eut conduit en silence au travers des rangs et qu'il se fut remis de l'épouvante que lui avaient causé les imprécations et les menaces « de ces ogres, de ces diables incarnés. »

L'embarras, l'attente déçue des uns, la joie maligne ou le blâme non déguisé des autres perçaient de toutes parts. Nous jeunes gens, nous plaisantions de la mésaventure et nous nous en dédommageâmes en dévorant le magnifique déjeuner préparé à l'hôtel-de-ville pour le prince et les autorités ; et lorsque le général, après que la table fût levée, fit jouer à la musique du septième régiment nos valses favorites, nous oubliâmes tous dans ce bal improvisé la politique et le duc de Berry, nous abandonnant sans réserve à la jouissance du moment présent.

Échauffée et fatiguée de la danse, je quittai un moment la grande salle pour me rafraîchir dans une pièce voisine avec une de mes amies, nommée Frédérique, qui avait toujours mille choses à me dire sur l'amour de Victor pour moi, les regards passionnés qu'il me lançait, etc....., et que pour cette raison j'avais prise en grande affection. Nous n'y trouvâmes personne, excepté le chevalier qui, grâce aux fumées du Champagne, dormait paisiblement dans un fauteuil. Près de lui, sur la table, étaient sa pièce de vers et le bouquet que Louise avait offert au prince. Tandis que ma compagne prenait une tasse de thé, il me vint la malheureuse fantaisie de parcourir encore une fois les vers. Ainsi que je l'ai dit, les éloges de Joseph et ce mot de Victor, « votre voix si pleine d'âme, » qui retentissait encore dans mon cœur vaniteux, avaient monté toutes les cordes de mon être sur le plus haut ton possible. Je me croyais seule avec mon amie, et dans un accès de légèreté présomptueuse, dont je ne puis encore me rendre compte, je saisis la longue petite queue effilée du chevalier, et parodiant un de ses vers je m'écriai doucement et avec pathos : « Attache-toi, pensée, à cette tige antique ! » Lorsque je me retournai, Frédérique dansait déjà dans les rangs de l'anglaise, et la longue et mince figure de Joseph le Polonais était debout devant moi. Je n'oublierai de ma vie sa

plaisante mine. Il se mit à cabrioler avec l'agilité d'un chat tout autour de la table, arracha de mon bouquet un lys qu'il cacha dans son sein, me saisit avec la rapidité de l'éclair et m'entraîna dans les rangs de l'anglaise qu'il me fit parcourir une ou deux fois, puis posa, sans dire un mot, ma main dans celle de Victor et disparut. Cinq minutes après il était de retour et finit tranquillement la danse avec moi. J'allais lui demander ce que signifiait tout cela, lorsque le chevalier rentra dans la salle, et je contemplai avec autant de frayeur que d'étonnement mon lys au bout de sa queue et au-dessous ces mots en grosses lettres : « Attachez-les à cette tige antique ! » « Ne me trahissez pas, » me dit tout bas Joseph, « personne ne vous soupçonnera. » Puis, engageant une controverse politique avec le nouveau décoré, il se promena près d'un quart d'heure avec lui tout autour de la salle au grand divertissement des spectateurs.

Le général, mon oncle et toutes les personnes qui eussent pu nous contenir s'étaient déjà retirés, et nous jeunes gens folâtres nous nous livrâmes à toute l'effervescence d'une maligne joie, à laquelle notre âge et notre inexpérience pouvaient seuls peut-être servir d'excuse. Personne n'imagina que cette mauvaise plaisanterie pût avoir des suites fâcheuses; le circonspect Georges fut le seul qui jugeât qu'il vaudrait mieux tâcher d'enlever le lys sans que le chevalier s'en aperçût. Mais le but principal avait précisément été de mettre en colère l'odieux espion, et l'on se rit du conseil de Georges, en se moquant du craintif et prétentieux *petit sous-maître.* Joseph fut généralement accusé d'être l'inventeur et l'auteur de ce mauvais tour, mais personne ne soupçonna que ma folle espiéglerie en eût été la première occasion.

Et cependant je me suis souvent demandé plus tard si cette petite pierre que dans une arrogante sécurité j'avais comme en défi lancée au-devant du sort, n'était pas retombée sur

ma tête et n'avait pas détruit mes plus chères espérances de bonheur terrestre.

Les menaces que le chevalier avait entendues dans les rangs des soldats lui inspiraient une grande frayeur pour sa sûreté personnelle, ce qui, joint à son impuissante rage de la conduite irrévérente de Joseph, qui lui avait attiré le plus grand des malheurs pour un français, « celui d'être ridicule, » le décida à quitter notre ville et à retourner à Paris, où il se vengea, comme les esprits faibles et bornés, par de méchantes calomnies.

Les régiments suspects furent transférés dans le midi et Joseph banni du pays, où néanmoins il resta incognito. Tous les fonctionnaires publics furent destitués et remplacés par des créatures de la camarilla qui régissait alors le pays sous le comte d'Artois. La disgrâce publique de mon oncle, seule récompense de fidèles services, l'aigrit excessivement et brisa pour jamais les liens qui l'unissaient à la Restauration ; il s'attacha à un autre parti et son ambition le poussa dans une voie nouvelle, entièrement opposée à sa première direction. Et plus d'une fois, comme je l'ai dit plus haut, je ne pus m'empêcher de penser que mon sort se fût déroulé tout autrement, si mon oncle n'eût point changé d'opinions politiques.

Hélas ! nous philosophons, nous nous fatiguons à découvrir ce qu'il en fût advenu, si nous eussions agi de telle manière plutôt que de telle autre ! Mais « il devait en être ainsi. » Celui qui d'un regard embrasse le temps et l'éternité, et dont nous pouvons adorer, mais non comprendre les vastes plans, conduit toutes choses par sa providence. Dans sa bonté il fait servir les fautes mêmes de ses enfants à leur salut et à leur sanctification. Et quand je pèse tout mûrement, il ne me reste qu'à tomber à genoux avec émotion et à rendre grâces de ce que les choses furent ainsi et non pas autrement.

CHAPITRE SIXIÈME.

—

LE BOUQUET DE VIOLETTES.

Nous étions en mars. J'étais descendue pour la première fois depuis huit jours de notre chambre à coucher où m'avait retenue la fièvre, qui me saisissait presque toujours au printemps. J'avais repris ma place dans la tourelle et je travaillais près de Gertrude, qui, toute à la lecture de son roman, laissait pleine liberté à mes pensées de suivre leur cours et de s'occuper de certain jeune homme que je n'avais pas vu de toute une semaine, lequel aujourd'hui, ce qui était incompréhensible pour moi, n'avait point paru au dîner, et dont la conduite dans les derniers temps m'avait fournit plus d'un sujet d'inquiétudes et de tristes pressentiments.

« Qu'est-ce donc que tout ce tapage dans la rue, Sandy? » me dit tout à coup Gertrude en jetant son livre et ses lunettes et en ouvrant la fenêtre avec effroi.

Alarmée de même des cris extraordinaires qui se faisaient entendre, je m'élançai près d'elle et je vis au milieu de la rue, sur un cheval haletant et couvert de poussière, Joseph, le lancier polonais. Il tenait d'une main une gazette déployée et de l'autre agitait son chapeau en l'air en criant coup sur coup d'une voix à faire trembler et avec une joie presque frénétique : « Vive l'empereur! »

« Je crois que le drôle est devenu fou, » nous dit Antoine d'en haut. « Qu'y a-t-il, où est l'empereur? » s'écria un voisin. « Avez-vous des nouvelles certaines? » demanda un autre. Et le cercle devint toujours plus serré et plus épais

autour du Polonais triomphant. Des centaines de dragons de la garnison de notre ville, rassemblés comme par enchantement, accoururent de tous côtés et puis, comme si un coup électrique les eût touchés tous à la fois, un «vive l'empereur» répété par mille voix retentit comme un coup de tonnerre.

En ce moment Victor à cheval, et accompagné de deux officiers de dragons, accourait à toute bride et s'arrêta devant notre maison. « Vive l'empereur! » s'écria-t-il avec transport, « voici le Moniteur! L'ex-roi est en fuite; il est parti pour Gand avec sa cour, et Napoléon est attendu à Paris à chaque instant. A bas la cocarde blanche, à bas les lys! rapportez nos aigles, nos glorieux drapeaux, et vive l'empereur! »

« A bas la cocarde blanche! nos aigles, notre drapeau tricolore! Vive l'empereur! » retentit de toutes parts, et, dans sa tumultueuse allégresse, la foule tout en émoi suivit jusqu'à la caserne les soldats ivres de joie.

Qui a vu ce jour l'oubliera difficilement, lors même que ce souvenir ne serait pas lié pour lui comme pour moi au souvenir premier amour. Ce fut un moment unique d'inexprimable enthousiasme. Tous étaient entraînés, tous rendaient hommage presque involontairement à la puissance magique du grand génie, qui savait tout dompter excepté lui-même et son indomptable ambition. A toutes les fenêtres s'agitaient joyeusement les mouchoirs et se répétait le nom victorieux, et même Gertrude joignait gaîment son « Vif l'embérör! » à tous les autres. Je riais et pleurais tout à la fois, tant j'étais singulièrement saisie par l'élan universel et palpitante d'un enthousiasme inconnu jusque-là; mais je tremblai comme effrayée par un mauvais présage, lorsque Antoine descendit vers nous et me dit : « Il est donc vrai que le diable est de nouveau déchaîné! »

L'heureuse nouvelle se répandit dans la ville avec la ra-

pidité de l'éclair. On sonna les cloches, et les canons longtemps muets furent tirés de leur retraite avec une orgueilleuse allégresse. Les dragons arrachaient avec transport de leurs uniformes les lys et la couleur des Bourbons, et j'en vis plus d'un tirer de son sein, comme une précieuse relique, son aigle enveloppée dans un papier crasseux, et, dans sa joyeuse ivresse, la presser sur ses lèvres comme une amante retrouvée.

Bientôt après, Victor monta rapidement l'escalier, et entra chargé d'une masse de rubans rouges, bleus et blancs qu'il venait d'acheter à la hâte; il était suivi de Joseph, couvert de chapeaux et de schakos. Ils jetèrent le tout pêle-mêle sur la grande table de la tourelle, en s'écriant gaîment : » Chère Sandy, bien-aimée Mlle maman! je vous en prie, faites-nous des cocardes tricolores! »

« Mais, Victor, y pensez-vous?..... dit avec embarras Gertrude qui voyait le visage d'Antoine se rembrunir.

« La cocarde tricolore! ma toute belle, ma toute bonne, ma chère Mlle maman, car revoici notre empereur! » s'écria Victor, en s'emparant de la confuse Gertrude; puis, lui appliquant un vigoureux baiser, il la fit tourner, toute haletante, autour de la chambre en chantant le célèbre refrain : « Ah! ça ira, ça ira, ça ira. »

La joie folle de Victor, le trouble et la colère bienveillante de la pauvre Gertrude avaient quelque chose de si comique qu'Antoine lui même ne put y tenir et finit par rire avec nous de tout son cœur.

Nous nous mîmes donc réellement à fabriquer des cocardes tricolores; Gertrude coupait les rubans, que je cousais ensemble, et Victor et Joseph les fixaient solidement avec de grandes aiguilles. Au bout d'une demi-heure ils partirent triomphants avec leurs chapeaux et leurs schakos décorés. Durant ce temps Antoine, le sévère royaliste, s'était mis à la

fenêtre où il fumait sa pipe. « Un couteau, mon cher monsieur, un couteau, s'il vous plaît! » lui dit un dragon qui passait à cheval. Antoine lui tendit son couteau de poche. « Grand merci, monsieur, » dit le cavalier; puis coupant avec une incroyable rapidité les lys d'or de son bonnet, il les lança sur le pavé avec un gros juron, puis, les yeux brillants de joie, replanta son aigle et partit au galop en criant: « Vive l'empereur! »

Au son des cloches et à la tête d'un immense concours de peuple de tous les états et de tous les âges, Victor et Joseph conduisirent alors les canons devant la maison du nouveau maire. Quelques-unes des fenêtres de l'odieux étranger qu'on nous avait imposé furent brisées au milieu des imprécations populaires; les lys, les cocardes blanches et tous les insignes de la restauration servirent de bourre aux canons et furent tirées en l'air avec un belliqueux hourra. La foule se rendit ensuite à Rosenhof; là nos bourgeois oubliant, au moins pour un moment, l'empereur, l'homme honorable qui, dans les malheurs de l'invasion, était resté si loyalement à son poste, fut demandé et accueilli avec un vivat plein d'enthousiasme et conduit en triomphe à l'hôtel-de-ville, où il fut réinstallé par ses concitoyens dans sa dignité de maire, au milieu des plus vifs applaudissements. — Le soir il y eut bal à Rosenhof; tout y était gai et animé des plus belles espérances; je n'avais jamais vu ma tante si belle et si aimable et mon oncle si amical et si heureux. Victor était au troisième ciel et m'y entraînait après lui, car il ne parla et ne dansa qu'avec moi; je me couchai avec une véritable fièvre de félicité, donnant libre carrière à mon imagination et supposant mon bonheur si fermement établi que rien ne pouvait plus l'ébranler ni le détruire. Je me croyais heureuse à toujours. Mais quoi de plus court et de plus incertain que le *toujours* de ce monde!

Quelques jours après j'atteignis ma vingtième année. Victor m'apporta de la part de son ami Joseph un dessin représentant un bouquet de *Vergissmeinnicht*, où dans chaque fleur, dans chaque petite feuille, pouvaient se reconnaître le petit chapeau, le profil ou la figure si expressive de l'empereur. Après que je me fus assez extasiée sur l'ingénieux dessin et le talent remarqurble du Polonais, Victor me dit, non sans quelque embarras à ce qu'il me parut : « Chère Sandy, vous avez dernièrement décoré nos schakos avec tant d'amitié et d'obligeance que vous devez aussi me permettre d'orner aujourd'hui votre simple chapeau de paille, » et me présentant le plus élégant bouquet de violettes artificielles que j'eusse jamais vu, il ajouta : « L'aimable fleur qui jusqu'à ce jour a été l'image du mérite modeste est sans doute votre favorite ; maintenant qu'elle reparaît avec notre grand empereur, elle acquiert une double importance en se trouvant placée dans les trophées du glorieux capitaine. Puisse sa petite voix prophétique, chère Sandy, expliquer clairement comment la grâce modeste peut s'allier à l'éclat de la force et de la grandeur. »

Il est très-possible, même vraisemblable, que Victor ne pensait qu'à m'adresser un compliment flatteur à la manière des jeunes gens ; mais je trouvais bien autre chose dans ses paroles ! Il serait difficile qu'un grammairien ait fait de plus longues et de plus profondes recherches sur l'étymologie d'un mot que moi sur chacun de ceux de Victor. Il est seulement fâcheux que je ne cherchasse pas en même temps à sonder les flots de mes pensées et de mes sentiments, et qu'il ne me vînt pas à l'idée de me demander pourquoi d'autres compliments du même genre et le présent du Polonais laissaient mon cœur calme et froid, pourquoi je les oubliais presque aussitôt ou n'en tirais aucune conséquence.

En attendant jamais chapeau ne m'avait plu comme mon

léger chapeau de paille luisante avec son ruban de paille et son élégant bouquet de violettes sur le côté gauche. Je m'en parai la première fois que j'allai à l'église. Gertrude mit ses lunettes et me dit d'un air satisfait : « Tu n'as jamais eu de chapeau qui t'allât si bien, Sandy, Victor a vraiment beaucoup de goût ! » J'étais, comme on pense, complètement de son avis, et Dieu sait comme, à l'église, je pensais à toute autre chose qu'à Lui ou au sermon de mon oncle Antoine.

Le soir, lorsque j'arrivais à Rosenhof dans toute ma gloire, ma tante, après avoir considéré mon chapeau avec une expression singulière, me dit tout à coup : « D'où te vient ce beau bouquet de violettes, Sandy? »

Je rougis, comme si je l'eusse volé, et je ne répondis rien.

« Eh bien ! » reprit-elle sèchement, « ne pourrait-on savoir qui t'a donné ces fleurs? »

« Victor, » répondis-je avec une fierté excitée par la sienne, « Victor me les a données pour mon jour de naissance et en souvenir du retour de l'empereur. »

Ma tante me regarda longtemps d'un regard pénétrant et incisif. Je devins cramoisi. Enfin elle me dit avec gravité : « Sandy ! Sandy ! prends garde à toi pendant qu'il en est temps encore ! Tu ne t'imagines pas, j'espère, que le baron de Wissheim puisse avoir des vues sérieuses sur une jeune fille sans fortune et dans ta position? Au reste tu ferais beaucoup mieux, vu ton état maladif, d'abandonner toute idée de mariage. »

Mais il n'était en vérité plus temps, et la dure apostrophe de ma tante me traversa le cœur comme une épée à deux lames. Elle pouvait voir parfaitement juste, mais précisément pour cette raison et parce qu'une légère voix intérieure m'avait déjà souvent avertie, et qu'avec mes vingt ans et un cœur plein de convoitises et de vaines espérances je m'attachais au bonheur et aux joies de la terre par toutes les

fibres de mon être, je me sentis comme atteinte par la main glacée d'une puissance ennemie, et l'inquiet pressentiment d'un triste et sombre avenir s'éleva comme un fantôme menaçant devant mon âme angoissée. Ma douleur ressemblait à une longue nuit sur une mer en fureur ; aucun rayon d'en-haut n'en perçait les ténèbres, ni n'éclairait mon esprit. Et que nos souffrances sont profondes et terribles quand nous souffrons sans Dieu et sans ses consolations !

L'avenir ne sembla que trop tôt vouloir justifier mes pressentiments et les paroles de ma tante. La nouvelle situation politique de mon oncle et la popularité que lui donnait sa réinstallation comme maire avaient abattu le mur de séparation qui jusque-là avait éloigné Victor de Rosenhof ; il y était souvent, il y fut bientôt presque toujours, et nous ne le voyions plus que rarement et comme à la dérobée. Il était néanmoins toujours aussi amical et aussi attentif pour moi, et particulièrement le jour où il vint avec Joseph prendre congé de nous, pour rejoindre avec lui en toute hâte l'armée de l'empereur en Belgique, un sentiment plus vif semblait l'animer ; sa profonde émotion, son adieu si tendre resserrèrent encore les filets de la passion autour de mon cœur insensé et fournirent ample matière à mon imagination pour s'alimenter durant quatre longues années des rêves d'un bonheur romanesque et d'une orgueilleuse victoire sur les prédictions de ma tante.

Joseph tomba dans les champs de Waterloo. Victor se rendit à l'armée du maréchal Soult. Nous tremblâmes devant les malheurs sans nombre d'une seconde invasion. Ma tante se réfugia avec Louise dans la citadelle de Strasbourg ; mais mon oncle resta pour la seconde fois à son poste difficile et dangereux, et s'acquit par là des droits incontestables à la reconnaissance de ses concitoyens. Ma tante aurait aussi voulu m'enmener à Strasbourg, mais une certaine rancune

contre elle et un regard jeté sur le visage angoissé de ma bonne Gertrude fixèrent mon irrésolution, et je refusai son offre avec une politesse où se mêlait peut-être un peu de fierté. Ma tante sourit, se tut et partit avec Louise.

C'était un temps difficile et désastreux que celui au devant duquel nous marchions. Tout autour de nous les villages étaient livrés aux flammes, et des hordes de pillards, chargées des dépouilles des incendiés, traversaient en triomphe notre ville menacée d'un semblable sort par la haine fanatique des peuples germains contre le vainqueur du monde. Ce ne fut qu'à la conduite ferme et prudente de mon oncle, jointe aux efforts pleins d'humanité du général en chef des ennemis, que nous dûmes d'échapper à la ruine qui nous menaçait.

Gertrude et moi nous eûmes à soutenir plus d'un rude assaut. Nous tremblâmes souvent dans une angoisse mortelle devant le danger menaçant, qui m'effrayait d'autant plus que Victor n'était plus là pour m'aider à le conjurer. Antoine, à la vérité, essayait bien de nous secourir, mais le pauvre homme de lettres était tellement emprunté et maladroit au milieu de cette vive agitation, que la confusion et l'embarras n'en devenaient que plus grands, et que nous rendions grâces le ciel quand nous pouvions seulement le sentir tranquille et en repos dans son cabinet d'étude.

A cela se joignit encore la situation gênée dans laquelle nous nous trouvions si souvent depuis que nous n'avions plus la pension de Victor pour nous aider à faire face à l'augmentation de la dépense. Antoine en perdait presque la tête et ne conservait qu'avec peine sa confiance en Dieu; Gertrude pleurait et se lamentait à émouvoir les pierres, et je m'affligeais à en être malade. Ce furent de tristes jours que ceux que nous eûmes à traverser ! Et cependant ils ont passé comme tout passe sur la terre ! Pareille au

jeune enfant, je vivais alors toute à l'impression du moment présent, et la douleur comme la joie me semblait devoir être d'éternelle durée.

CHAPITRE SEPTIÈME.

—

INCIDENTS IMPRÉVUS.

Napoléon s'était embarqué pour Sainte-Hélène, où l'activité dévorante de son esprit ne s'arrêta qu'au repos de la tombe. Louis XVIII était remonté pour la seconde fois sur le trône de ses pères. La Sainte-Alliance avait laissé ses garnisons dans le pays, et la France soupirait de nouveau sous le joug humiliant des baïonnettes étrangères et de la restauration. Ce fut alors que se forma cette opposition légitime qui par son courage, sa persévérance et ses longs sacrifices de tout genre, obtint enfin, à la révolution de juillet, cette liberté constitutionnelle pour laquelle la France avait combattu et versé son sang durant près d'un demi-siècle. Mon oncle Albert en fut dès l'origine l'un des chefs les plus actifs, et toutes ses actions et ses pensées tendirent dès-lors au succès du but politique de son parti.

A peine les Bourbons et leurs incorrigibles entours, qui par leur avidité, leur arrogance et leur ineptie avaient attiré tant de maux sur la patrie et sur la famille régnante, eurent-ils repris les rênes en mains, que mon oncle fut de nouveau destitué et remplacé par un certain M. Saint-Amand.

Ce nouveau personnage, qui descendait d'une ancienne et noble famille du midi, avait perdu ses biens à la révolution, quoiqu'il n'eût jamais émigré. Déjà sous l'empereur il avait occupé la place de sous-préfet dans une petite ville de l'intérieur. C'était une de ces natures souples qui savent flatter

chaque puissance et obéir à tous les pouvoirs. Comme employé civil il ne manquait probablement ni de l'expérience, ni des connaissances nécessaires; mais, quoiqu'en Alsace nous soyons d'aussi bons Français qu'en toute autre partie du royaume, nous sommes néanmoins restés allemands quant au langage et aux mœurs, et nous avons toujours conservé un certain préjugé contre les « Welschen. » Ce fut donc une grande erreur de la restauration que de remplacer par un homme dont la langue et la religion nous étaient étrangères un maire depuis longtemps aimé de ses concitoyens et dont la popularité s'accrut encore de cette circonstance.

Avec la famille du nouveau maire reparut dans sa ville natale une parente de mon oncle, du même nom que lui et veuve d'un frère de M. Saint-Amand, qui l'avait conduite à la Martinique aussitôt après son mariage, et lui avait, en mourant, laissé toute sa fortune. Ce fut une apparition importante parmi nous que cette veuve de trente-six ans, belle encore, riche et sans enfants.

Je n'ai jamais vu en présence deux personnes aussi différentes que l'étaient ma tante et cette dame, poursuivant le même but dans des directions si opposées. Toutes deux avaient conservé dans l'âge mûr les prétentions de la jeunesse; toutes deux voulaient, par leur esprit et leur amabilité, enchaîner encore l'admiration et gouverner les cœurs. Mais tandis que ma tante, dans le sentiment de sa dignité et d'une réputation sans tâche, semblait, froide et tranquille, accepter les hommages et nullement les rechercher, Mme Saint-Amand, au contraire, dont la réputation assez équivoque avait traversé la mer et trouvé le chemin de notre ville, avait à se réhabiliter dans l'opinion, et n'épargnait pour plaire ni flatterie, ni intrigue, ni les ruses sans nombre d'une coquetterie raffinée. Ces deux femmes, ainsi que les deux pôles électriques, se trouvèrent, au premier contact,

fortement repoussées l'une par l'autre ; ma tante prit sa route vers la gauche et Mme Saint-Amand se tourna vers le côté droit. Rosenhof devint le rendez-vous du cercle libéral et de toute l'opposition. Dans la petite, mais délicieuse habitation de Mme Saint-Amand se réunissaient les royalistes et les employés publics. On estimait ma tante, mais on la craignait ; et c'était à sa rivale que s'adressaient les compliments aimables et flatteurs. On se sentait irrésistiblement attiré vers celle qu'on ne pouvait estimer, parce qu'elle savait ménager les faiblesses d'autrui et même les faire servir à ses desseins, tandis que l'orgueil de ma tante blessait celui de ses entours, et qu'ils ne pouvaient espérer ni support, ni indulgence pour leurs propres fautes de celle qui ne voulait rien avoir à se reprocher.

Je ne sais comment il arriva qu'Antoine Melder entra en relation avec Mme Saint-Amand et fut bientôt distingué et traité par elle de la manière la plus flatteuse. Un rayon de la grande faveur dont elle l'honorait arriva même jusqu'à moi, et je fus souvent invitée à ses soirées et ses pique-niques. Ce fut là que je retrouvai Georges Mounier, l'inébranlable pilier de la mairie, que j'avais presque oublié. Chaque révolution l'avait vu rester ferme à son poste, auquel ses connaissances pratiques le rendaient nécessaire ; et son calme impassible dans tous ces changements successifs le faisait considérer et maintenir, pour ainsi dire, comme un principe neutre.

Quant à Victor, depuis qu'il était venu prendre congé de nous et que ma tante, en m'apprenant la mort de Joseph, m'avait dit en passant que son ami était parti pour l'armée du maréchal Soult, je n'en avais pas entendu parler.

Lorsque je dînais à Rosenhof le mercredi, je reconnaissais bien de temps à autre, parmi les lettres qu'apportait le domestique, l'écriture de Victor sur quelque adresse, et je

jugeais d'après le timbre qu'il était en séjour à Paris. Mon cœur battait violemment chaque fois, mais le souvenir du bouquet de violettes était encore présent, et j'avais trop d'amour-propre pour donner prise sur moi une seconde fois. Je n'aurais à aucun prix prononcé le nom de Victor devant ma tante, ni pris sur son compte aucune information.

Mais Gertrude, qui aimait beaucoup le jeune homme et qui s'était mis en tête que sa Sandy deviendrait « baronne de Wissheim, » dit à ma tante Neirin, dans une visite du jour de l'an (seule époque où mes tantes se visitassent) : « Mais expliquez-moi donc pourquoi Victor ne revient pas ici? » Ma tante sans la regarder lança sur moi, que ma rougeur trahissait trop bien, son regard interrogateur, et répondit brièvement : « Que ferait-il ici et de quoi y vivrait-il? » Ce qui mit fin pour toujours aux enquêtes de la bonne Gertrude.

A la maison nous avions encore, comme je l'ai dit, un autre sujet de chagrin des plus rongeants, savoir la pénurie. Durant les temps malheurenx de la guerre la dépense avait de beaucoup excédé la recette, et Antoine s'était vu forcé de faire un emprunt, expédient qui jusqu'alors avait été considéré dans la famille Melder comme une honte et un malheur. Et maintenant, avec la modique paie d'Antoine non-seulement nous devions vivre et conserver aux yeux du monde notre air d'aisance, mais encore acquitter la dette contractée. La pauvre Gertrude s'en troublait ; elle commençait ses économies toujours par le mauvais bout et donnait essor à son cœur oppressé par des lamentations et des larmes. La patience d'Antoine n'y tenait pas ; comme tant d'autres il ne pouvait se soumettre avec calme et résignation à la mauvaise fortune et se révoltait contre elle, faisant porter à ses entours (selon l'habitude de tant d'hommes en pareil cas) tout le poids de son humeur et de son irritation. Combien de fois, dans ce triste temps, n'ai-je pas vu Gertrude remettre à Lisette son

dernier écu avec un soupir déchirant, et, aussitôt qu'elle était partie, se tourner vers moi et fondre en larmes en s'écriant : « Je ne vois point de fin à ma détresse ! Je n'ose pas demander déjà de l'argent à Antoine de peur qu'il ne se fâche. . . . Et d'ailleurs il n'en a point, » ajoutait-elle aussitôt pour excuser son frère chéri.

En vain m'efforçais-je de lui persuader de mettre notre maison sur un pied plus simple et de me permettre de l'aider en me procurant quelque ouvrage de femme à ma portée. « Dieu préserve, Sandy ! Ton grand-père était bourgmestre. Qu'en penserait-on ? Non, l'honneur de la famille doit rester intact. » Ou si je lui proposais quelque retranchement dans notre table, comme de laisser le vin ou le café, ou de manger plus rarement de la viande : « Non, non, Sandy, cela ne se peut. Antoine travaille tout le jour et doit avoir la nourriture régulière à laquelle il est habitué ! Tu n'y penses pas, il pourrait tomber malade ; vous, jeunes filles, vous n'entendez rien à ce qui concerne un homme. » Et elle vendit en secret la bague de diamants de sa grand-mère et sa chaîne d'or, présent de noces de son fiancé, afin qu'il ne manquât rien à son Antoine et que l'honneur de la famille fût sauvé ! Bonne, excellente âme ! comment pouvions-nous être si souvent durs et injustes envers toi, et ne voir que tes petits défauts et tes faiblesses, sans reconnaître cette plénitude d'amour avec laquelle tu te sacrifiais si volontiers et sans prétentions ? Pauvre Gertrude ! ton cœur aimant eut aussi sa part de douleurs ; mais dans ta simplicité pieuse et enfantine tu ne te plaignis jamais, et tu bus, humble et soumise, la coupe amère de la vie. « Tu as été fidèle sur le peu qui t'était confié, » et Celui qui ne juge pas comme les hommes sur des dehors brillants, t'a sans doute là-haut « établie sur beaucoup. »

Un ancien proverbe dit qu'un malheur ne vient jamais seul, et cela ne sembla que trop se vérifier pour nous. La

paix et la tranquillité qui jusqu'alors avaient régné dans notre petit cercle disparurent peu à peu. Un démon ennemi qui s'était glissé dans l'âme d'Antoine le tourmentait et nous avec lui de la manière la plus pénible. Tout occupée de mes rêves romanesques et de mon propre chagrin, et malgré ce que j'avais à souffrir de ce changement dans l'humeur de mon oncle, il ne m'était pas venu à l'idée d'en rechercher la cause ; mais Gertrude en me la nommant m'ouvrit tout à coup les yeux, et je vis, tout étonnée, un sombre nuage planer sur mon avenir, et menacer de m'enlever mon dernier refuge.

Nous étions invités de nouveau chez Mme Saint-Amand à une brillante fête, à laquelle je n'assistai pas, parce que depuis quelque temps j'étais toujours souffrante et peu disposée aux plaisirs bruyants, et plus encore parce que, n'ayant pas les moyens d'y paraître avec l'élégance de mes compagnes, je n'eusse pu supporter d'y jouer un rôle en sous-ordre ou de me trouver exposée aux railleries par ma toilette mesquine.

Antoine au contraire descendit auprès de nous en grande tenue et grondant de ce que Lisette n'avait pas brossé son habit noir avec assez de soin. Je pris aussitôt la brosse pour réparer la faute de notre vieille servante ; mais durant ce temps Gertrude ne put s'empêcher de lancer quelques sarcasmes sur le soin extraordinaire que son frère depuis quelque temps prenait de sa toilette, et sur ses fréquentes visites chez Mme Saint-Amand.

Nous ne sommes jamais plus disposés à nous fâcher contre nos semblables que lorsque nous nous sentons quelque tort secret envers eux. Aussi Antoine s'emporta-t-il avec violence, et sa pauvre sœur ne put opposer à ses paroles dures et impitoyables qu'un déluge de larmes. Je les écoutai en silence ; mais la bruyante sortie de mon oncle pour un sujet aussi minime et la souffrance si visible de Gertrude m'ébranlèrent

tellement que la brosse vacilla dans ma main tremblante, et qu'une grosse larme tombée sur le brillant habit noir vint frapper le regard d'Antoine.

« Des larmes de femmes sont de l'huile jetée sur le feu de la colère des hommes, » ai-je lu quelque part. Antoine se mit à prêcher à haute et intelligible voix les choses les moins chrétiennes du monde, et ne savait plus trop ce qu'il disait lorsqu'il nous quitta avec ces mots : « Au reste, si vous ne vous plaisez plus chez moi, la porte vous est ouverte ; vous pouvez aller où il vous plaira, et le plus tôt sera le mieux. Dieu sait que je vous ai supportées assez longtemps ; mais toute patience humaine et tout sacrifice a son terme. » Et fermant la porte avec violence, il descendit rapidement l'escalier, sortit de la maison et se rendit en toute hâte au brillant cercle de Mme Saint-Amand.

« Qu'est-ce que cela signifie ? » m'écriai-je, et ma tête mutine bouillonnait aussi. « Me renvoyer ! Je ne me le ferai vraiment pas dire deux fois. »

Ma vieille Gertrude restait là assise et tremblante les mains jointes, vraie image de la douleur ; de grosses larmes coulaient sur ses joues pâles et creuses, où se peignait encore l'effroi, quand elle me dit avec abattement : « Ah ! Sandy, pardonne-lui ; il ne sait ce qu'il fait, car il est amoureux ! »

Je n'avais jamais songé à cette possibilité ; aimer et être aimé me semblait un privilége exclusif de la jeunesse, et je répondis : « Mais tu rêves, ma tante ! amoureux ! mon oncle a bientôt cinquante ans. »

« Ah ! » répondit la chère âme en soupirant, « c'est précisément l'âge le plus dangereux pour les hommes. Je te dis, Sandy, qu'il est amoureux, amoureux fou, et c'est cette Amirna française (faisant allusion à l'Armide du Tasse) qui l'a ensorcelé ! »

« Qui ? Serait-ce Mme Saint-Amand ? » m'écriai-je, comme

éclairée tout à coup. « Antoine se laisserait-il séduire par les ruses de cette vieille coquette ? Quelle belle femme de pasteur cela ferait ! ...... »

« Dieu préserve ! » reprit tristement Gertrude. « Mais il est déjà séduit, Sandy ; feu ton père était précisément de même quand il devint amoureux de ta mère. Une bien honnête femme, Sandy, (que Dieu la bénisse !) qui nous aurait tous rendus heureux, ainsi que Bastien, si seulement elle n'eût pas été une Neirin. Oh ! les Neirin, les Neirin, que Dieu m'aide à pardonner et à oublier ! Ils sont la cause de tous nos malheurs ; et Mme Saint-Amand sort aussi de cette race orgueilleuse et légère. »

Notre maison n'était jamais plus tranquille qu'après un violent orage. Antoine, non plus qu'aucun homme, n'était pas accoutumé à faire des excuses ou à confesser ses torts à d'autres qu'à Dieu ; mais il se comportait d'une manière extraordinairement douce lorsqu'il avait maltraité Gertrude ; et son silence sombre et concentré, seul reste visible de l'orage, ne tenait pas longtemps devant les attentions redoublées de sa bonne sœur. Elle lui eût pardonné jusqu'à un meurtre, et j'ai souvent pensé que nous devrions tous nous entr'aimer comme elle l'aimait.

La petite scène que je viens de raconter jeta néanmoins dans mon intérieur une triste lumière. Antoine était véritablement amoureux, je le reconnus bientôt après quelques rapprochements ; je savais aussi qu'il était trop loyal et trop honnête homme pour jamais abandonner Gertrude quoi qu'il arrivât ; mais moi, pour laquelle il avait déjà tant fait sans m'avoir jamais beaucoup aimée, que deviendrais-je ? Car j'étais forcée de m'avouer que l'amour de Victor pour moi devenait toujours plus douteux et que l'espoir de trouver à ses côtés un établissement convenable s'affaiblissait de plus en plus. Un sentiment d'une affreuse puissance, celui du dé-

laissé, du *heimathlose*, me saisit avec une horrible force. Les illusions sur lesquelles j'avais fondé mon bonheur croulaient de toutes parts, et après cet amer désenchantement il ne me resta rien que la téméraire confiance de la jeunesse en sa toute-puissance. Faible roseau qui perce la main qui le prend pour appui!

CHAPITRE HUITIÈME.

—

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ.

George Mounier, qu'Antoine rencontrait avec plaisir dans le cercle des Saint-Amand, venait souvent nous voir et passait quelquefois la soirée entière à causer avec Gertrude et moi. « Il a des vues sur toi, » me disait Gertrude qui surveillait avec une maternelle vanité chaque signe d'approbation ou de distinction que je pouvais recevoir. Mais cette fois, bien loin d'être flattée de ce nouvel admirateur (ce qui dans tout autre cas eût fort bien pu arriver) la remarque de Gertrude m'affligea profondément; car elle me semblait impliquer qu'elle aussi croyait Victor perdu pour moi.

« Savez-vous, » dit un soir George à Antoine, en fumant une pipe avec lui et se promenant du haut en bas de notre petit salon, « savez-vous que M. Albert Neirin vient de racheter une ancienne propriété de la famille de Rosen, les grandes forges de la belle vallée de H. dans les Vosges? »

« Oui, et je sais aussi qu'il n'a fait cette acquisition que pour être éligible, » répondit Antoine; » car vous savez, mon cher George, qu'Albert Neirin est le candidat que les libéraux veulent opposer aux prochaines élections à notre excellent Saint-Amand. »

« Ah ! certes oui, je le sais, » dit le secrétaire en soupirant, « et je puis vous assurer, M. Melder, que le système des élections est pernicieux pour l'humanité, car il n'engendre que haines et discordes, et toutes mes peines pour maintenir la paix entre les deux concurrents ont échoué jusqu'à présent contre la commune ambition. »

« Là, là, mon cher George, lorsque les partis sont en guerre ouverte et que le combat est engagé entre la droite et la gauche, il ne peut être question de paix avant la conclusion. Dans Albert Neirin les électeurs opposent le jacobinisme et les rêves de la sanglante liberté de la révolution aux vues paternelles de notre bon roi. Dans M. Saint-Amand ils donnent au contraire à l'ordre et au vrai bien du pays un ferme soutien et une nouvelle garantie de leur durée. »

« Mais, Antoine, » dit Gertrude qui pouvait tout supporter, mais non se taire lorsque son frère prononçait un certain nom : « je ne suis guère admiratrice des Neirin et je n'ai aucune raison de l'être; cependant il me semble qu'il n'est pas bien que toi, pasteur protestant, tu prennes parti pour un catholique, qui de plus est un étranger. »

« Mêle-toi de ce qui te regarde, » murmura Antoine avec un regard que Gertrude et moi nous connaissions pour le précurseur de l'orage.

« Je dois avouer, M. Melder, » reprit George, interrompant le pénible silence du frère et de la sœur, » que j'ai déclaré au maire librement et franchement que je ne me mêlerais jamais de politique et que je n'étais nullement propre aux menées dans lesquelles on désirait m'employer pour cette élection. »

« Et vous pourriez facilement par là perdre votre bonne place, M. George, comme Mme Saint-Amand, par intérêt pour vous, m'a chargé de vous en avertir. »

« Serait-ce possible ? » reprit encore Gertrude. » Eh bien ! mieux vaut souffrir le mal que de le faire. »

Le visage d'Antoine se rembrunit encore ; on voyait se gonfler les grosses veines de son front. Il se mordait les lèvres en silence, signe évident que sa colère avait atteint son apogée.

L'honnête George, qui ne soupçonnait guère l'orage intérieur que soulevait cet entretien, répondit avec vivacité : « Je m'y attendais depuis longtemps, et M. Neirin a eu la bonté de me promettre une place dans ses forges, situation qui me convient mieux à tous égards que les insupportables tracasseries de la mairie. »

« Oui-dà! ainsi, George, vous appelez menées politiques la peine que se donnent les fidèles sujets d'un souverain légitime pour le maintenir sur son trône et avec lui l'ordre et la tranquillité ! Mais les séductions, les menées secrètes, les conspirations qui se forgent dans les clubs des libéraux, vous les trouvez justes et loyales, et vous appelez cela de la bienveillance quand un Albert Neirin vous achète avec son or et cherche à vous rendre infidèle à votre devoir de sujet. »

« Je vous demande pardon, monsieur, je ne suis pas le sujet du roi, nous sommes Suisses de nouveau, Dieu merci, » répliqua Georges un peu ébahi et en français, ce qui lui arrivait chaque fois qu'il se trouvait ému ou embarrassé.

« Suisses tant que vous voudrez, si cela vous fait plaisir ; vous êtes cependant encore au service de sa majesté, vous lui avez prêté le serment de fidélité, et la conduite de M. Albert Neirin n'en est pas moins coupable. Vraiment, quand je vois comment cet homme attire les jeunes gens dans ses plans de révolte, comme il cherche à les détourner du droit chemin, et à monter de jeunes têtes sans expérience contre une autorité légitime et établie de Dieu, il m'apparaît comme

Satan lui-même cherchant à perdre l'âme et le corps de ses victimes. Regardez, par exemple, Victor de Wissheim (à ce nom je redoublai d'attention); je sais par Mme Saint-Amand que le jeune homme aurait simplement fait ses soumissions au ministre de la guerre pour obtenir un poste honorable dans l'armée, et en même temps s'ouvrir la chance d'avoir part aux indemnités des émigrés, pour la perte de ses biens en Lorraine. Mais non, ce jeune cerveau brûlé a été conduit par de perfides conseillers à abandonner la route la plus sûre pour se jeter dans le gouffre de la révolte, et après avoir été promené dans tous les sales clubs jacobins et avoir servi d'aveugle instrument à la propagande, il est maintenant appelé ici pour les nouvelles élections comme le digne suppôt de son digne principal. »

« Je vous assure, monsieur, que vous faites un grand tort à M. Neirin. L'arrivée de Victor n'a nullement un but politique, et cela je puis vous le certifier, car cela vient de m'être confié par la bonne Mme Neirin qui dit toujours la vérité, ce que je ne voudrais pas garantir de Mme Saint-Amand. Victor de Wissheim revient ici pour y prendre la direction des forges et en même temps pour embrasser Mlle Louise comme sa fiancée. Et par ce fait il deviendra votre cher frère, mademoiselle Sandy; ce qui m'étonne, car il m'avait toujours semblé qu'il aspirait à un titre plus doux, » continua George en souriant, et d'un air fort satisfait de ce trait d'esprit.

Que se passa-t-il en moi dans cet instant? Je l'ignore. Mon cœur me semblait comme traversé par un couteau tranchant. Je pus rester tranquillement assise, mais tout vacillait devant mes yeux, un tremblement général s'empara de tout mon être et mon aiguille s'échappa de ma main glacée. J'entendais bien les sons de la dispute qui s'échauffait de plus en plus entre les deux contestants, mais sans pouvoir en saisir le sens, et quand enfin Georges eût pris congé, An-

toine et Gertrude étaient tous deux trop montés pour s'apercevoir de mon trouble. Sous prétexte d'un violent mal de tête je me retirai dans ma chambre où je me jetai sur mon lit, incapable de verser une larme et dans un état de stupeur et de fièvre, ne sentant que la douleur poignante et convulsive de mon cœur. Chose étrange! Dieu a dès longtemps guéri la blessure de mon âme et arraché le trait empoisonné; mais cette sensation douloureuse m'est toujours restée, et a vieilli avec moi. Réveillée par la moindre circonstance la douleur physique reparaît et avec elle le souvenir du passé. Ma pauvre raison, que serait-elle devenue alors, si la miséricorde éternelle ne l'eût soutenue et gardée? Mes relations avec Louise n'avaient jamais été intimes ni fraternelles; la froideur et la sécheresse régnaient seules entre deux êtres que Dieu avait unis par les liens sacrés de la nature. A qui la faute? Hélas! manque-t-il jamais à notre cœur de sophismes spécieux pour excuser et couvrir un impitoyable sentiment d'envie? Ne savais-je pas alors bien souvent me plaindre de ce que l'approche glacée de ma tante et la froideur naturelle de Louise, jointe à sa position brillante, avaient comme bardé le cœur de ma sœur d'une écorce dure et impénétrable, et de ce que moi toujours pauvre et délaissée j'avais en vain cherché dans ce cœur froid et orgueilleux quelque vibration de sympathie ou d'amour fraternel? Tout cela semble si touchant, si poétique! Mais il vint un moment sérieux, terrible, où les vagues pressentiments de mon enfance se réalisèrent, où, comme Caïn devant le cadavre d'Abel, je me sentis saisie par le démon du désespoir, m'accusant de sa voix cruelle d'avoir pointé les traits brûlants de la haine et de l'envie sur la tête innocente de ma sœur, et où toi seul, mon Sauveur et mon Dieu, tu pus me délivrer du spectre menaçant qui me poursuivait jusqu'au pied de ta croix! Mais là, mon âme graciée osa sans crainte plonger ses regards

dans le sombre abîme d'où tu la retiras, et devant le gouffre entr'ouvert elle pût, saisie de reconnaissance et du saint frisson de la délivrance, entrevoir la grandeur de ton amour expiatoire, ô Jésus!

Mais n'anticipons pas. George, par sa nouvelle, avait sans s'en douter réveillé dans mon sein toutes les fureurs de la jalousie et les tortures de l'enfer. Je connaissais Dieu, à la vérité, mais seulement d'ouï-dire; je n'avais jamais cherché ni senti sa bienheureuse présence. Victor était mon idole, le centre de toutes mes pensées, de mes actions et de mes efforts; de son amour seul j'attendais la félicité ou un malheur sans fin. Le dieu de Victor c'était l'empereur; sa religion, l'honneur et la gloire; et cet enfant de la révolution eût volontiers répondu comme ce vieux vétéran auquel un ecclésiastique demandait à son lit de mort: Quelle est votre religion, mon ami? — « Grenadier de la vieille garde! »

La douleur et l'angoisse étaient maintenant là, mais non la consolation, car lorsqu'on prend pour de la religion, comme je le faisais, des sentiments vagues et confus, des affections exaltées ou quelques émotions passagères, ou lorsqu'on n'a recours à elle qu'occasionnellement dans les épreuves de la vie, elle perd toute sa force ou plutôt elle n'est pour nous qu'un langage étranger et inconnu que nous ne saurions comprendre, ni parler, et qui reste sans influence sur notre cœur. Qu'est-ce qui fait si souvent accuser l'Evangile, tantôt de conduire telle personne au fanatisme ou à la superstition, tantôt de ne pas préserver telle autre du désespoir ou de tristes égarements, si ce n'est cette funeste méprise? Essayez plutôt une fois de donner à la religion sa véritable place, d'en faire le but réel de votre existence, le bien pour lequel vous travaillez, priez et combattez sans relâche, et voyez si elle ne devient pas pour vous un arbre de vie dont l'épais ombrage vous abritera contre

la chaleur et le poids du jour et projettera sa verdure éternelle jusque sur l'aride solitude de la tombe.

Je fus malade durant plusieurs jours et cependant j'étais travaillée du désir irrésistible d'aller à Rosenhof, pour y apprendre si George avait dit vrai, si Louise était réellement l'heureuse fiancée de Victor. Sa fiancée! Ah! tout mon bonheur, mon paradis terrestre était dans le mot et tout mon être fermentait à la pensée, que Louise si riche, si bien douée allait, comme le chérubin à l'épée flamboyante, me chasser de mon Eden dans les landes arides de la vie où ne croissaient pour moi que des chardons et des épines, où la douleur seule m'attendait.

Louise me reçut avec plus de chaleur et d'amitié, mais avec plus d'embarras que de coutume; sa démarche était légère, elle semblait voler, ses yeux brillaient d'une animation extraordinaire. Elle eut, ainsi que ma tante, de la peine à trouver le ton convenable à prendre vis-à-vis de ma figure sérieuse et rentrée, et mon regard pénétrant ne sut que trop bien interpréter le mal-aise qu'elles paraissaient éprouver avec moi.

A dîner, tant que mon oncle fut là, on ne parla que des élections, des intrigues des St. Amand, de George, et beaucoup de Victor, et toujours en faisant quelque allusion à Louise, mais lorsqu'il se fut retiré, ma tante ne parla plus que de Victor. Je restai muette comme un terme. Fatiguée de ses longs détours, elle me dit enfin: « George ne t'a-t-il pas dit, comme je l'en avais chargé, que nous attendions Victor? »

« Oui, ma tante, et il m'a informée en même temps du motif de son retour. Nouvelle, je l'avoue franchement, que je me serais plutôt attendue à apprendre de la bouche de ma sœur que de celle d'un étranger, » répondis-je avec amertume et profondément blessée de la manière si peu tendre de ma tante.

Elle sourit comme lorsque je lui refusai de l'accompagner à Strasbourg; mais Louise, me tendit la main et me dit avec l'expression la plus amicale que je ne lui eusse encore vue: « Ne sois pas fâchée, Sandy, il y a longtemps que je voulais te le dire, mais...... » Elle s'arrêta en rougissant, et le regard désapprobateur de ma tante accrut encore sa rougeur et son embarras.

Oh! que n'ai-je alors placé sur mon cœur attendri la main que me tendait ma sœur! Que de larmes et de remords ne me serais-je pas épargnés! Mais mon fatal orgueil se révolta à la pensée qu'elle s'était jouée de mes sentiments avec un froid calcul, connaissant mon attachement pour Victor et l'en ayant probablement entretenu. Cette nouvelle humiliation m'irrita au point de me faire détester, dans cet instant, ma tante, Louise, Victor et le monde entier.

Peu de jours après Victor arriva: j'étais malade; Louise était venue me voir et m'avait parlé avec une extrême cordialité; mais tous ses efforts avaient échoué contre ma sombre rancune. Elle reprit bientôt sa froideur ordinaire et nous restâmes dès lors étrangères l'une à l'autre, et par ma faute.

Un soir George, qui semblait destiné à mettre mon cœur à la torture, vint nous voir et raconter à la curieuse Gertrude avec une exactitude martyrisante l'arrivée de Victor, la grande joie à Rosenhof, et le ravissement avec lequel les deux fiancés s'étaient revus. « Cela n'est pas possible, » m'écriai-je dans ma douleur jalouse: « Il y a plus de quatre ans que Victor est parti, et je pourrais gager qu'il n'avait pas dit quatre mots à Louise auparavant. »

« Eh! mais vous ne savez donc pas, Mlle Sandy! Lors de la seconde invasion, quant Mme Neirin est restée presqu'un an entier à Strasbourg avec Mlle Louise, M. Victor n'était

pas à l'armée comme on le disait, mais bien auprès des deux dames, et c'est alors qu'il s'est épris de la belle Louise, et le mariage n'a été différé que parce que Mme Neirin désirait que Victor étudiât quelques années à Paris. Car voyez-vous, Mlle Sandy, les soldats ça ne sait que se battre, et je vous assure qu'on apercevait tout de suite que les connaissances grammaticales de Victor n'étaient pas fort étendues. C'est surtout sur les participes qu'il était faible, et je lui disais souvent : « Voyez, mon cher, tant que vous ne distinguerez pas les deux régimes.....»

« Déjà alors ! » m'écriai-je involontairement en faisant des efforts pour retenir mes larmes.

« Oui, oui, Mlle Sandy, déjà alors ! vous voyez que je suis bien instruit et mieux au fait de certaines choses que vous-même, » répondit George en se frottant les mains d'un air de triomphe.

Le lendemain nous eûmes la visite de Victor. Je vis cette figure aimée tourner l'angle de la rue, j'entendis cette voix que je ne pouvais oublier saluer mon oncle Antoine sur le seuil de la porte ; émue et tremblante, et comme poussée par une main invisible, je montai rapidement l'escalier pour me cacher dans notre chambre à coucher.

« Victor t'envoie ses compliments, » me dit plus tard Gertrude, « il a été fâché de ne pas te voir, mais j'ai pensé que tu avais repris ton mal de tête et qu'il valait mieux ne pas te déranger. Ah ! Sandy, il est bien différent d'autrefois, quand il m'appelait Mlle maman et me faisait danser la *Zaïra*, il a pris tous les grands airs de Rosenhof. Je suis bien aise à présent que ce soit Louise et non pas toi qu'il ait prise. Le bon Dieu sait bien ce qu'il fait. »

Les élections étaient terminées. La victoire tant disputée était restée aux libéraux, et mon oncle avait été reconduit en triomphe chez lui par ses concitoyens. Poussé par Mme

St. Amand, Antoine avait parlé hautement et fortement, et beaucoup plus qu'il ne convenait à sa profession, en faveur du candidat vaincu, que la voix publique accusait d'avoir, avec la faveur du gouvernement, élevé ses impositions jusqu'à 500 francs au moyen d'achats simulés, afin de devenir éligible et d'être porté par les ultras; tout comme mon oncle par un semblable motif avait racheté les forges de la famille de Rosen. Mais il y avait une grande différence entre ce qui avait été obtenu ouvertement, d'un côté, par des moyens licites et ce que de l'autre, on avait cherché à atteindre par des voies détournées, à l'aide de la ruse et de la tromperie.

Si Antoine n'eût pas été amoureux et complètement aveugle, comme le disait Gertrude, lui d'ailleurs si juste et si droit, il se serait gardé d'une chose si évidemment blâmable, et qui, vu sa place de pasteur surtout, devait lui faire le plus grand tort dans l'opinion publique. Aussi peu après la fin des élections, entendions-nous des coups de sifflet sous nos fenêtres et le cri : « à bas le Jésuite ! »

Gertrude était au désespoir. « Une telle honte, un tel affront à la famille des Melder ! » repétait-elle en se tordant les mains. Ce ne fut qu'avec peine que je pus arrêter les malédictions qui s'échappaient de son cœur ulcéré contre la séductrice qui causait ce malheur et cette souffrance à son frère bien aimé, et qui avait si cruellement détruit la paix de notre intérieur. Antoine était d'une humeur affreuse, il gardait un morne silence, et nous n'osions dire un seul mot, dans la crainte d'ébranler du son de notre voix la menaçante avalanche. Le soir il y eut grande fête à Rosenhof; après une sérénade donnée à mon oncle on distribua le punch et l'on dansa bien avant dans la nuit. Ma tante m'envoya chercher par George et je partis avec lui, ne pouvant plus supporter l'atmosphère brûlante de la maison, et aimant mieux rencontrer Victor, pour la première fois, au

milieu d'une assemblée nombreuse, que dans le cercle étroit de Rosenhof.

C'est là que je le revis enfin. Ce que j'éprouvai lorsque d'un air libre et dégagé il vint me saluer et m'embrasser comme sa sœur future, peut mieux se sentir que se dépeindre. Tandis qu'avec un visage riant je dansais et voltigeais dans la salle, je me sentais la proie de mille nouveaux tourments. Les félicitations auxquelles, comme sœur de la jeune fiancée, je ne pouvais échapper, et la vive ardeur avec laquelle Victor s'occupait de l'heureuse Louise, enfonçaient dans mon sein des flèches aigues, parmi les sons joyeux des violons et des flûtes.

Ma tante seule parut avoir le sentiment de la pénible souffrance dont le poids me courbait presque jusqu'à terre; elle fut extraordinairement tendre et amicale avec moi et finit par me dire: « Je dois me rendre après-demain à H. à nos forges, pour examiner l'état de la maison et celui de la ferme; comme il s'y trouvera sans doute beaucoup de choses à remettre en ordre, j'y resterai probablement assez longtemps. Louise, qui dans ce moment ne serait bonne à rien, restera avec ton oncle, et je voudrais, Sandy, que tu t'arrangeasses à m'accompagner. Tu as presque toujours été souffrante ces derniers temps, et cette petite excursion dans nos montagnes ne peut que te faire grand bien. »

Je lui pris la main, et en la baisant j'y laissai tomber une larme brûlante qu'il me fut impossible de retenir.

« Sois tranquille Sandy, » reprit-elle avec une extrême douceur, « je sais très-bien que Mlle Melder et toi vous passez de tristes moments et que vous souffrez beaucoup de l'influence de cette syrène qui tient ton oncle dans ses filets. »

Ces paroles amicales tombèrent comme une pluie vivifiante sur mon pauvre être desséché; ma sombre fierté céda et mes larmes si longtemps retenues demandèrent impérieu-

sement à se faire jour; sentant combien elles soulageraient mon cœur oppressé, je priai ma tante de me permettre de me retirer et de me faire accompagner à la maison; elle y consentit à l'instant, et après m'avoir elle-même enveloppée dans sa pelisse, elle m'envoya George, au bras duquel je traversai la rue solitaire.

Lorsque je me retrouvai à l'air frais et pur, sous un ciel imposant, parsemé d'étoiles brillantes, hors de cette confuse cohue d'agitation et de plaisirs mondains, et dans la sainte tranquillité de la nuit, mon âme, se trouva saisie de pressentiment qu'il devait y avoir un amour plus élevé que celui qui venait de briser mon cœur, et un bonheur plus grand que celui que j'avais perdu. Je me sentis extraordinairement allégée; comme si quelque ange invisible eût versé dans mon âme malade son baume adoucissant.

Mais l'honnête George était en train de causer, et sa volubilité ne me permit pas, de me laisser aller à ces bonnes et sérieuses pensées; cependant, arrivée dans notre petite chambre où je trouvai ma vieille Gertrude encore tremblante et désolée d'une scène qu'elle avait eue avec Antoine, l'idée me vint, pour la première fois, de la recommander ainsi que moi avec une entière confiance à Celui qui compte les larmes des délaissés. « Ah! » me dit l'infortunée, « tu as raison; oui, prier et se confier en Dieu! Mais prie aujourd'hui pour moi, Sandy, car si je le faisais maintenant je serais obligée d'accuser Antoine devant le bon Dieu, et plutôt que de mettre un tel poids à sa charge, j'aime encore mieux me passer des consolations divines. Demain, » ajouta-t-elle douloureusement, « je pourrai, si Dieu le permet, le prier de nouveau, car demain je ne saurai plus combien Antoine m'a fait de mal et de tort aujourd'hui! »

Ame bonne et simple, combien ton amour était plus pur et plus grand que le mien! Tu pleurais sur lui, et moi seulement sur moi-même.

LES
TROUBADOURS OU MINNESÆNGER
SUISSES.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES,

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE

DU

DOUZIÈME AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

PAR

Alexandre Daguet, de Fribourg,

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE.

I.

LES TROUBADOURS.

In wilden Dornen sind 's die Rosen zart.
Au sein des buissons sauvages combien douces sont les roses !

L'épée, la croix, une rose, toute la poésie du moyen âge est là ! Emblèmes des trois passions de l'époque et comme pour ainsi dire les âmes du moyen-âge, la foi, la guerre, l'amour, ne retenant que ce qu'elles ont de pur, de suave, de poli, de poétique, s'unissent en un idéal qui transporte et font de l'Europe entière du 11me au 14me siècle comme une terre enchantée pleine de chants

et d'harmonie. L'ardente foi combat pour le Christ en Palestine et construit ces merveilleuses maisons de Dieu qu'on nomme des cathédrales. L'amour, c'est le culte de la Velleda humanisée des Castels et des tournois! La guerre, c'est la vie agitée du chevalier bardé de fer; elle vole de clocher à clocher quand cesse un instant la lutte nationale des frontières; mais le Chevalier qui prie, aime et guerroie, veut chanter sa religion, ses périls et ses amours. La Poésie c'est sa quatrième passion. Sa lyre la symbolise, la lyre compagne inséparable du chevalier, qui embellit ses joies, endort ses douleurs, et avec laquelle il s'en allait disant

Mon bras à la patrie,
Mon cœur à mon amie,
Mourir pour Dieu, pour l'honneur et l'amour,
C'est le devoir du vaillant troubadour

Nommé troubadour aux bords de la Garonne, de la Loire

Dans ce beau pays de Provence
Doux berceau de la gaie science!

Le chevalier poëte aura nom trouvère aux rives de la Seine, minstrel près de la Clyde et de la Tweed, trobador derrière les Pyrénées, et minnesänger ou chanteur d'amour dans les campagnes rhénanes [1].

Mais tous ces chanteurs différents de noms, de langue même, ne forment à vrai dire qu'une même famille de poëtes, s'inspirant des mêmes passions. Seulement la poésie du Troubadour provençal était plus vive, plus musicale, plus imagée et plus vraiment lyrique, avec cela moqueuse, satirique; celle du trouvère plus malicieuse qu'amère, plus bourgeoise, prosaïque, française en un mot [2]; le chant du Menestrel avait des accens sauvages; la naïveté et l'aménité du cœur, la profondeur du sentiment, la hardiesse, la

[1] *Herzog,* Geschichte der deutschen Litteratur. Jena 1831. Monsieur Herzog de Münster, canton de Lucerne, Prof. de belles lettres à Jena et actuellement prof. d'Economie politique et de Droit à Berne, ancien élève de Troxler.

[2] Tissot, leçons et modèles de littérature française ancienne et moderne. Paris, 1836, préface du II[e] vol.

grandeur caractérisaient le Minne-sänger [3]. Les uns de ces chanteurs se croisent avec les Richard Cœur-de-lion, les Fréderic II, les Philippe Auguste. D'autres préfèrent au périlleux honneur de la croisade la joyeuse tournée des manoirs d'alentour, les chaînes d'or des tournois, les couronnes des palinods et combats poétiques, comme ceux de la Wartbourg [4] en Thuringe ou de Caen en Normandie, ou même plus simplement les chapels de rose, les puys, les gieux sous l'ormel et les caravanes champêtres du mois de mai; car écoutez un chroniqueur de la vieille Allemagne exhumé par le romantique Görres de la poussière du 14me siècle: « Quand Mai de sa » vigueur native pousse hors de la terre aride, herbe touffue et flo- » raison parfumée, que tout dans la nature revêt nouvelle parure, » charmant était de voir damoiseaux et damoiselles, deux à deux, les » bras entrelacés, suivis de leurs gens, pèleriner, dans le frais bois, » vers la source vive. Tout auprès de la fontaine, on dressait sous » les ombrages, tentes d'argent et d'azur. On y oyait douces chan- » sonnettes et sons de violons entraînans ou de harpes amoureuses. » On y courait, dansait, sautait, luttait, chassait. — » Dans les chants des chevaliers poëtes, l'amour tenait la première place. De là le nom de Chantres d'amour, Minne-sänger, donné à ceux d'outre Rhin. Cette poésie, fille du cœur et des loisirs, disait tour à tour les délices de la passion et ses pleurs, les faveurs ou les dédains de la bien-aimée, l'espérance ou la mélancolie d'une âme sensible, les tourmens de l'adieu, l'ivresse du revoir. Aux peintures du cœur, elle mêlait celles de la nature et des saisons. Elle aimait surtout le gai printemps avec le bleu du ciel, le vert des campagnes, des arbres, des eaux, l'or du soleil, blanc à son aurore, rayonnant à midi et pourpre-feu au crépuscule. Elle peignait avec délices l'été brûlant, ses forêts fraîches et son tilleul embaumé aux rondes du soir mêlées de bourgeois, de nobles et de paysans; l'automne grisâtre avec ses vins écumeux, sa bise piquante; mais rarement le cruel et sombre hiver. D'une note plus élevée la poésie d'amour

[3] Minne, amour dans le vieil allemand.

[4] A Wartbourg eut lieu en 1197 une lutte poétique entre les 6 Minnesänger les plus renommés de l'Allemagne dont les uns célèbraient le duc Léopold d'Autriche et les autres le Landgrave Hermann de Thuringe.

célèbrait la patrie, exaltait les héros et les maîtres de la lyre, appelait aux armes le tiède fiancé de la croix. D'un cri tour à tour ou pieusement attendri, ou déchirant de repentir, elle élançait au ciel l'aspiration de l'âme chrétienne ou l'angoisse du remords. Energique et remplie de feu, la poésie du Chevalier se ruait au combat et multipliait les mourans. Mais ses inspirations les plus sublimes avaient pour objet Jésus, le plus doux des hommes, et Marie, mère du Sauveur, type de l'amour pur. Les Minne-sänger surtout vouaient à ces deux figures célestes un culte plein de magnificence et d'amour. Une corde aussi, dans ces lyres délicates et harmonieuses, vibrait l'ironie audacieuse et la satire amère. Ironie aux forts, aux puissans, à la tiare, au globe impérial!

Les formes variaient pour cette poésie ainsi que pour les noms. Le sirvente était moqueur, la ballade ou complainte gémissante, la novelle libertine, la pastorelle naïve, la ronde trépignante, la canson animée, la fable narquoise ainsi que le conte, le sonnet élevé, les tensons alternatifs, les descords étudiés, le lai populaire. Presque toutes ces formes de la poésie des provençaux se trouvaient chez les Minnesänger qui inventèrent pourtant quelques formes et quelques dénominations nouvelles.

Comme on le voit, la poésie de cet âge est essentiellement lyrique; elle eut cependant des épopées dont les héros rivalisaient avec les demi-dieux du Péloponèse en proportions colossales et en attributs surhumains. Ainsi chez tous les peuples Charlemagne et ses paladins, le roi Arthur et les preux de la table ronde ; plus tard le Cid chez les Castillans ; chez les allemands Godefroi de Bouillon ; les chefs de clans écossais, Douglas et Percy. On connaît le poëme monumental des Nibelungen avec ses hautes figures de Huns et de Bourgondes.

Dans la poésie des Troubadours ne cherchez pas la pureté classique, ni une perfection qui n'appartient qu'aux siècles avancés. Schlegel a appelé le moyen âge » le printemps de la poésie parmi toutes les nations de l'Occident. » Il a dit aussi : la plante doit précéder la fleur et celle-ci le fruit. La poésie du troubadour est en effet le plus souvent illétrée, mais tendre, naïve, spontanée, et jaillit de l'âme sans effort comme par un don de Dieu. Née en plein air et n'exprimant que des émotions senties, elle a je ne sais

quelle grâce, quelle énergie native que ne saurait avoir la poésie de cabinet.

Par son intime union à la vie chevaleresque et réelle de nos pères, elle est une source abondante de données pour leur histoire domestique et publique, comme un vivant et curieux specimen de leur langage : grâce à cette poésie nous nous asseyons presque à leurs foyers.

Quant à la vie des Troubadours, les moines des îles d'Hières, Carmentière qui vivoit au douzième siècle, et Cibo de Gênes, du quatorzième siècle, nous en apprennent peu de chose dans leurs biographies. Cette lacune est surtout sensible pour les troubadours allemands [4]. A grand peine rencontre-t-on ça et là clair-semés dans leurs vers ou dans les chroniques contemporaines quelque trait personnel, parfois un petit bout d'aventure qui révèlent l'homme dans le poëte. Ainsi pour les troubadours Suisses, dont les chants recueillis par le Zuricois Manesse nous ont fourni en grande partie les esquisses biographiques qui suivent.

LES MINNE-SÆNGER SUISSES.

Voici un pays poétiqne où le Ciel fit naître les troubadours en foule. Est-il une gracieuse prairie entre le Rhin et la Limmat qui n'ait son chantre d'Amour et de Mai?
BODMER.

Au milieu des riantes campagnes de la Souabe s'élevait le château patrimonial des Hohenstauffen. Cette dynastie, tout le temps qu'elle occupa le trône impérial, du 11[e] à la fin du treizième siècle, aima et favorisa la poésie. Les plus illustres princes même de cette race, Henri VI, Conrad IV, Frédéric I Barberousse, Frédéric II passaient pour manier la lyre comme l'épée. » Des Schwertes Meister wie

[4] SISMONDI. Littér. du Midi de l'Europe.

[5] BODMER, le célèbre réformateur de la littérature allemande avec BREITINGER. Voici les vers de Bodmer.

Hier ist ein poëtisches Land, das die Gabe vom Himmel empfangen,
Dichter in seinem Schosse zu erziehen.
Kein anmuthig Gefild liegt zwischen Rhein und dem Limmat,
Wo nicht ein Dichter die Minne und den Mai sang.

des Gesanges. » Sous leurs auspices fleurit le Minne-Sang. Les plus grands seigneurs de l'Allemagne, les prélats, les chevaliers rimèrent à l'envi :

Nobles hymnes de guerre
Doulces chansons d'amour !

De la Baltique au golfe de Venise, du Brabant au lac de Neuchâtel retentissaient les chants de plus de 300 Minne-Sänger ou Chevaliers-Poëtes-Souabes [6]. On leur donnait ce dernier nom parce que le langage dont ils se servaient était le dialecte souabe préféré alors au franconien ; il était riche en rimes, merveilleusement propre à la composition des mots et d'une douceur ionienne dans ses intonations et ses consonnances! Hebel les a reproduites de nos jours, vous savez avec quel bonheur, dans ses petits poëmes allemanniques.

Parmi les dix nations de la vieille Allemagne, deux surtout, dit Herder [7], cultivèrent avec amour et avec gloire la Poésie chevaleresque : les Souabes et les Suisses [8]. La Suisse plus que toute autre partie de l'Allemagne est favorisée d'une belle et grandiose nature.

A cette époque presque chaque colline y portait un manoir, et on n'y comptait pas moins de 50 comtes souverains, 150 barons, 1000 nobles. On y voyait fleurir cette abbaye de St. Gall illustre entre les monastères par la culture de la science et des beaux-arts. Les Hohenstauffen affectionnaient particulièrement et honoraient de leurs libéralités ce coin de pays qui s'étend entre la Steinach, la Sitter, la Thur et le confluent du Rhin et du lac de Constance! Ils y trouvèrent aussi les champions les plus dévoués à leur cause dans la fameuse querelle des Guelfes et des Ghibellins. — Eh bien, cet endroit fut peut-être le berceau du Minne-Sang [9]! Au moins est-

[6] Varnhagen von Ense. dont la Collection publiée tout récemment renferme plus de 200 poëtes.

[7] Herder Volkspoësie.

[8] Les Suisses ne formaient point un peuple à part. Mais Herder les considère comme les aïeux des Suisses de 1300.

[9] Voir le poëte Uhland, dans sa vie du Minnesänger Vogelweide, et Wackernagel, dans son Opuscule sur les services rendus par les Suisses, à la littérrature allemande. Verdienste der Schweizer um die deutsche Litteratur.

il certain que l'une des formes les plus gracieuses de la poésie du moyen âge, la leiche ou poésie religieuse élégiaque prit naissance en suisse dans les cloîtres d'Engelberg et de Muri, et que là aussi fleurirent les chantres les plus renommés en ce genre [10].

Les demeures des troubadours suisses commençaient avec les mille manoirs de la Suisse féodale, dès les Alpes rhétiques les plus reculées. Non loin de Sargans et de Werdenberg, sur une colline qui domine la vallée des bergers (Schäfersberg), s'élevait le château aujourd'hui en ruines de Hohen-Sax (haute-roche). Là au 13me siècle deux frères cultivaient la poésie d'amour, Henri et Eberhard de Sax. Ils étaient les ancêtres de ces de Sax qui jurèrent la liberté grisonne sous le tilleul de Trons, et de ces autres Hohen-Sax de la bataille de Cappel et des guerres d'Italie. Pendant qu'Henri célébrait sur sa lyre les femmes jolies et bien atournées, qu'il priait tendrement de lui ouvrir la porte du bonheur, le grave et pieux Eberhard, moine de l'ordre de St. Dominique, se livrait à la contemplation des choses célestes et son vers religieux d'une mélodie intime et mélancolique s'élevait en hymne brûlante vers la mère du Sauveur [11] !

« Fleur éclatante de pudeur, Marie ! comment te glorifier par un chant? toile prodige de l'univers, que celèbrent le Ciel et la terre ! Enflammé de l'Esprit divin, ton corps resplendit de beauté ! le véritable soleil t'a illuminée de ses rayons ! Et de toi vient la lumière qui nous a éclairés ! O Marie ! immense est ta paix ! Car Dieu n'a rien oublié en toi ! Il t'a pénétrée et remplie de sa haute Majesté !

« O mère du plus bel amour ! Dans les ténèbres notre étoile ! Brû-

[10] Wackernagel.

[11] Cette traduction et celles qui suivront sont en général littérales. Mais la douceur de l'original, le parfum intime de cette poésie musicale et pleine de voyelles, riche en épithètes énergiques, pittoresqueset gracieuses, nous échappe presque toujours, c'est pourquoi nous nous permettrons de citer en notes quelques vers originaux.

La leiche. Voir Wackernagel dans son opuscule cité :

Fais entendre à mes sens de douces paroles, ô reine du Ciel, que je puisse louer le père, le fils, le St-Esprit... à la bouche de Dieu même tes mamelles ont porté la vie ! laisse-moi m'agenouiller devant toi, quand se prononce ton nom.

le, consume mes sens du feu de l'amour réel! Que mon âme se purifie et qu'elle se confonde en son Dieu! Si j'ai jamais pu nourrir d'autres pensées, voile-les, oh! ma bonne Dame! Aie pitié de moi à toute heure! Car tu as trouvé grâce, toi, et ton amour fécond en vertus a vaincu la colère de Dieu [12]! »

Moins élevé, mais moral et rempli de préceptes utiles, était le vers du sire Rodolphe de Hohen-Ems, vassal de Montfort et proche voisin des sires de Rhœzüns. Il disait la légende de Barlaam et de Josaphat, où les maximes chrétiennes se couvrent du voile ingénieux de la fiction. Un homme fuyait une licorne qui le poursuivait avec un cri effrayant! Mais dans sa fuite il tomba dans un précipice; heureusement sous sa main se trouve un arbre auquel il se cramponne [13]. Sous lui le terrain était mouvant et à peine recouvert d'une herbe clair-semée. Dans le souci de ce danger il voit venir deux souris [14] qui se mettent à ronger l'arbre à sa racine, l'une blanche, l'autre noire: l'arbre allait se déracinant. — Le regard de l'homme cherche son salut dans la vallée, au loin sous l'arbre. Un Dragon [15] y attend sur sa chute, les yeux et l'haleine enflammés, la gueule béant d'horribles flammes comme d'une ardente fournaise. Il s'agitait d'impatience pour le dévorer. L'homme

12 Meister der vil schonen Minne
in der vinster lutherinne
Zünde, enbrenne meine Sinne
in der waren minne-gluot.

Collection Manessé.

13 In dem valle ergreif sin hant
eim böumelin; da hanc er an....

14 Do kamen zwo miuse sà
einiu was swarz, dui ander wiz.

Altdeutsches Lesebuch von Wilhélm Wackernagel. Basel. 1835. 1. Theil.

15 Die Ougen und der aten sin
wâren beidiu fiûrin;
er tet wîte uf den Munt;
dô dranc das fiur sâ zertunt
mit grosser flamme der sich vleiz
als uz einem ovene heiz
uz sinem witen Munde.

devait perdre l'envie de se réjouir. Il se résout à descendre néanmoins sur le sol mouvant. Quatre serpents en surgissent. Dans ce danger mortel, il voit, d'une branche de l'arbre, couler du miel en gouttelettes légères. Il accourt sous la branche oubliant tous ses maux et les reçoit en les savourant dans sa bouche! Qu'est ce précipice, disait, en expliquant l'allégorie, le vieillard Barlaam à Josaphat, si ce n'est le monde? Qu'est la licorne sinon la mort pleine d'anxiété et ôtant à l'homme toute hardiesse? Qu'est le petit arbre, sinon la vie? — Les souris rongeuses, le jour lumineux et la nuit ténébreuse; le Dragon, le diable ou l'enfer; la terre mouvante, les quatre éléments? Les serpents, les vices de l'homme. Et les gouttelettes de miel que sont-elles autre chose que les vains plaisirs de ce monde faisant oublier aux humains toutes leurs peines? Le tout est l'image de la vie que ces peintures t'apprennent à connaître. Merci, fit alors le doux Josaphat à Barlaam, merci à ta bouche pleine de sagesse! Puisses-tu toujours être heureux et content; tes fables sont si instructives. Dis-m'en encore, je t'en prie; que je sache comment vivre en ce monde, quels amis je dois rechercher et lesquels fuir?

Du ton didactique, Hohen-Ems s'élevait à l'épique. Il chanta Guillaume d'Orléans à la prière de sa muse Dame Aventure! — Es-tu bien elle? — Oui. — Pour te chanter tu eusses pu choisir des maîtres plus dignes, et il cite avec complaisance les poëtes renommés de son temps et leurs poëmes. Mais dame Aventure le contraint à la chanter. Ainsi commence la fable de Guillaume d'Orléans; et ce poëme a obtenu de nos jours les suffrages de Jean de Müller et d'autres littérateurs éminents.

Qui dira les noms de tous les glorieux chanteurs de la Thurgovie et de St. Gall? Ici c'était Henri de Rugge, là Walter de Klingen, plus loin Blicker de Steinach; ici encore Zazichoven, Jacques de Wart, Schenk de Winterstetten, Dittmar d'Ast, les sires de Rifenberg et de Sonnenberg, Conrad d'Attstetten, le comte de Toggenburg, l'écuyer tranchant de l'abbé de St. Gall, sire de Singenberg et une foule d'autres Minne-sänger qui faisaient de ces lieux la terre classique du Minne-sang. Dans la Thurgovie et le voisinage de St. Gall les manoirs des poëtes se rapprochaient tellement de colline en colline, qu'ils eussent pu s'entendre et se répondre.

Une lieue au-dessus de Frauenfeld, le château de Sonnenberg se dessine fièrement sur la pointe méridionale de l'Immenberg, au sein d'un romantique et hautain paysage. La harpe y résonnait sous la main guerrière du chevalier Henri de Sonnenberg, chantre de ses propres aventures. Il disait ses courses dans la Bohême et ses combats avec les féroces hongrois. Mais entraîné par un élan sublime, il volait aux cieux comme Eberhard de Sax et le cantique à l'Eternel jaillissait de l'instrument d'or [16].

» Dieu sans commencement ni fin — roi tout-puissant né d'une servante, qui commande à toutes les légions angéliques — nul mortel ne peut te louer, aucune science te comprendre. — De la hauteur incommensurable, tu es comme le sommet, ô Seigneur ! De la profondeur immense, tu es le seul fond, ô mon Dieu ! Esprit que nul esprit ne pénètre, de l'Univers ciment éternel ! »

L'ame croyante du noble chanteur se complaisait dans cet enhousiasme de l'infini. Mais au penser de la décadence de l'art et des mœurs chevaleresques, sa poésie s'attriste et tourne à la satire :

» J'aime beaux chants et beaux contes. Je chanterais avec plaisir chansons d'amour et de Mai ! l'amour avec tant de peine dit adieu à l'amour ! — Amant des femmes j'aimerais à les célébrer, et plus encore. Mais on m'en fait perdre le goût. Chant joyeux et bonne discipline pèsent aux damoiseaux. Mieux leur va, près du bocal, d'insulter aux femmes. »

Vis-à-vis le castel de Sonnenberg, dans le manoir, aujourd'hui presque ignoré, de la Murg, chantait le troubadour de Wenge. Le vers mystérieux de ce poëte enthousiaste exaltait un astre nouveau, un autre Marcellus, peut-être Conradin, le dernier des Hohenstauffen, si brillant à son aurore.

» Une nouvelle lune nous a paru belle et majestueuse. Son lever a appauvri maint homme opulent. Mais les délices qu'il répand relèvent notre courage et annoncent au pays bonheur et gloire. »

Conradin lui-même dans les années de l'espérance composait dans le château thurgovien d'Arbon, ses essais de poésie souabe ; à ses côtés son chambellan Volkmar et le sire de Rifenberg, noble du

[16] Die Schweiz in ihren Ritterburgen. Articles de Henne, de Burgener, de Lutz, etc.

voisinage chantaient l'amour et les plaisirs. Rumelent leur contemporain les a célébrés tous trois: « leurs corps mourront, leur gloire est immortelle. »

Au pied occidental de l'Immenberg, le manoir de Zazichoven était la résidence d'un chanteur vanté par Hohen-Ems dans son Guillaume d'Orléans : le sire Ulrich de Zazichoven. Ce troubadour célébrait dans ses chants le héros Lancelot du lac, d'après la fable romane.

Il avait entendu cette fable pour la première fois quand Richard Cœur-de-lion tomba entre les mains de Léopold VII duc d'Autriche. Le sire de Morville, ôtage de Richard à la cour de Vienne, lui fit connaître ce poëme. « Oh! accordez pour la lyre et pour le cœur des Germains, les sons et les paroles de la lyre étrangère, » avaient dit les jeunes seigneurs rangés autour d'Ulrich de Zazichoven ! — « Et je chantai ; mais mon but ne fut ni or, ni gloire, mais d'obtenir l'estime de quelques hommes de bien. Qui brigue d'autres faveurs commet une faiblesse. La nuit lui dérobe tout haut fait, et il demeure cher à lui seul, sans frère d'harmonie. Mais vous, qu'émeut gloire, honneur, pour vous retentit mon noble chant. J'aspire à votre hommage. Quand vous me prêtez l'oreille, mon cœur frémit de joie comme à l'haleine printanière. Vous enflammez mes désirs et me payez le doux salaire des nuits passées dans les veilles. »

Puis, ayant achevé de chanter les vertus de Lancelot et de son Iblis, il clot ainsi son poëme :

«Reposez-vous doucement ! J'ai chanté votre gloire avec délices ! Elle ne s'éteindra point tant que vivront honneur et héroïsme. Mon chant ne succombera point à la lâcheté. Que celui que j'ai exalté m'accorde sa faveur ! J'irai plus haut alors, sa faveur me verse la joie au cœur ! Que je lui sois ce qu'il m'est à moi-même ! Oh ! priez Lancelot qu'il me sourie, vous qui écoutez mon chant héroïque ! Et Dieu vous comble de bonheur et de plaisirs. C'est le vœu d'Ulrich qui pince de la harpe ! » —

Sur une arête de montagne, s'allongeant vers le Hornliberg, limite du pays de la Thur, s'élève découronnée et solitaire la tour de Tanneck haute de 60 pieds. On y distingue encore quelques marches dans le mur. Là coulait des jours tour à tour gais et né-

buleux le renommé Minne-sänger Henri de Rugge. Connaissant le prix de la vertu, il disait bien : « qu'entre les belles le prix soit à la sage. Mais vaincu par les charmes de la beauté, sa morale ne tardait pas à devenir plus accommodante. « Quand vous êtes près des belles, ne demandez pas, sont-elles sages? Qu'elles nous plaisent et tout est bien alors ! » Bientôt il sent les peines d'amour. « Que n'ai-je un cœur plus dur ! Je souffre tant, et la mort me serait légère plus que la prison où je me lamente. » D'autres fois le chanteur déplore le peu de gaité du monde et les ennuis que se causent les hommes. « Le monde va périr de dégoûts. Grande merveille est advenue. Pour deux qui se réjouissent quatre qui s'en moquent. » Dans la douleur, Henri de Rugge tourne ses désirs vers une autre patrie : « Dieu a voulu mourir pour nous ! tout mon corps est à lui ! Une mort s'approche de moi, qui ne m'est dure ni cruelle ! ».

A deux lieues de Constance, non loin de la Thur et du Bodensee apparaît, entouré de ravins profonds et de sombres sapins le Castel de Klingen. En 1250 il était la demeure d'un Troubadour dévoué au culte des Dames. Il y a de l'âme dans ce chant : « Des femmes seules vient le sentiment de joie le plus élevé qui puisse inonder la poitrine de l'homme. Rien comme l'amour pur de la femme ne console dans les peines. L'amour des femmes adoucit le sang et inspire un riant courage. Oh! l'amour d'une femme honnête vaut mieux que de l'or ! » — Un doux sentiment du lieu natal respire dans ce passage : « Elles n'ont point eu de chantre, ces vallées rhénanes, où retentit mainte voix d'homme, vibrant au cœur par l'oreille, des accens pleins de mélancolie. »

Sur les rives du Bodensee, plus haut que le village de ce nom, dans la tour grisâtre de Steinach poétisait [17] un des plus célèbres

[17] Poétiser, en ce sens, est une hardiesse que nous avons cru pouvoir nous permettre pour rendre par un mot l'expression allemande Dichten.

Woluf ir kint
sint fro
so muos
buos
sorgen
sin etc.

Bouterweck. Geschichte der deutschen Poësie und Beredsamkeit. Göttingen. 1812. V. Band.

chanteurs de la chevalerie teutonique: le sire Blicker de Steinach. Hohen-Ems fait l'éloge de son poëme du rideau! — Ce poëme ne nous est point parvenu. Mais sans doute y chantait-il un de ces rideaux ou tapis brillamment peints, brodés d'or et d'argent, représentant des animaux, des combats, des scènes d'amour, des traditions héroïques et dont on ornait aux grands jours les salles des festins. L'amour peut-être le lui avait rendu précieux! — Blicker déploya d'ailleurs dans son Rideau tant d'esprit et de grâce, que le Minnesänger Godefroi de Strasbourg, l'un des maîtres de la Lyre, en fit ce singulier éloge: « Les fées semblent avoir broyé les couleurs de ce poëme! Les sentences y vont au but comme des couteaux lancés avec adresse, et la parole y prend son vol comme un aigle. » — La saillie ne coûtait pas à ce poëte, la saillie germanique s'entend. « Je blesse encore les belles près du Rhin! Mais le cœur de celle-ci m'est si cruel! N'importe! Je l'aime malgré ses dédains plus que Saladin sa ville de Damas! O! que l'été passe avec des ailes; pourvu qu'elle m'aime, l'hiver sera le printemps?» On croit que le sire de Steinach avait pris la croix dans sa jeunesse et qu'il y fait allusion en nommant Saladin.

Dans les mêmes lieux l'un des auteurs de la Leiche et l'ami fidèle de Berthold de Falkenstein abbé de St. Gall dans ses guerres avec l'evêque de Constance, Schenk de Winterstellen pleurait des amours malheureuses, ou s'abandonnant à l'insouciance, tirait de son violon de joyeux sons pour ses paroles folâtres: « En avant — Sautez, enfants — Soyez gais — Chassez peines et chagrins. — Nous sommes loin des périls [17]! — Là encore dans une poésie couleur de rose, le noble Jacques de Wart décrivait le printemps! « Oh écoutez dans les prairies le doux chant d'alentour! — Oyez celui du Rossignol! Voyez aussi dans la campagne! vers cette forêt gentille!

« Comme elle s'est parée de ses plus beaux atours, de fleurs de toutes les espèces, riant sous la rosée de mai, aux rayons du soleil! Oui, la saison est belle à voir. » Qui eût prédit alors à Jacques de Wart les infortunes de sa maison un demi siècle plus tard, et le sort de son petit-fils, quand son cousin Rodolph de Wart eut trempé ses mains dans le sang impérial! Si l'on en croit Jean de

Müller, les poésies de l'aïeul consolèrent alors ce petit fils nommé Jacques comme lui.

Au sein de ses vastes domaines qui du lac de Zurich s'étendaient jusqu'aux plus hautes montagnes de la Rhétie, l'aventureux comte Krafft de Toggenbourg trouvait des moments à donner à la Poèsie légère: « Quelqu'un veut-il avoir du plaisir? qu'il aille sous les verdoyants tilleuls — où à l'ombre du feuillage, se marie la pourpre de l'été — où petit oiseau fait musique — là la gaîté du cœur s'élève haut dans les nuages. » Ce doux poëte était un terrible seigneur qui avait tué, nouveau Naboth, un de ses gens pour s'emparer de ses biens, et qui finit ses jours d'une manière bien tragique, par suite de ce crime. « En 1270 s'avançant contre le comte de Kibourg avec lequel il avait guerre, le frère du tué, nommé Locher, se tenant à cheval derrière un char de foin, donna la mort au comte Krafft qui passait, et s'enfuit sur sa monture jusqu'au lac, se jeta dans l'eau, s'y blottit sous le feuillage de la rive, jusqu'à la nuit et se mit ensuite en sûreté contre ceux qui le poursuivaient [18]. » Le voisin et le rival des Toggenbourg, le puissant maréchal de Rapperschwyl chantait l'amour dont « les deux yeux l'inspiraient comme un devin, » et son gendre le comte Werner de Homberg, dans le Sissgau, qui mourut en 1323, célébrait « son amie plus vertueuse que l'archange Michel, à la bouche et aux joues roses, au maintien doux de femme: Dieu n'avait oublié nulle merveille en elle. » — Dans la Suisse centrale, à Rotenbourg, dans le pays qui environne Lucerne, le Minne-sänger Rodolphe de Rotenburg redisait aussi son amie. « Quelle douce chose pour mon cœur, quand un pèlerin étranger, sans y être invité, trouvait à mon amie beauté et noble caractère. Ah! que Dieu lui donne le bon jour pour moi, en ce jour où je ne le puis moi même! Ainsi disais-je tous les matins, et vers la nuit je lui donnais le bon soir. Quand je dus la quitter, je faillis m'évanouir! Elle était assise et me regardoit si

[18] Gestis monasterii sancti Galli. (Küchimeister Ve Chroniqueur en 1300 et digne continuateur des Ratpert (800) Eckard IV (1000) Burckard (1100) C faber (1200).

tendrement. Elle me pria de lui envoyer mes chansons nouvelles. Je lui en enverrai plus de cent ! mais à qui les confier qui les remette en ses blanches mains. — Uri avait son troubadour en Lütold de Seven comme le Haut Valais en Geltar, et l'Unterwald en Rost, prêtre et avoué de l'église de Sarnen : l'amour inspirait ces trois lyres, mais un talent plus sérieux, le chantre Dietrich de Bâle aidait Conrad de Würzbourg à composer son épopée de la Guerre troyenne. Dans l'Argovie chantoit Hesso, de cette famille de Rheinach, dont quatre valeureux chevaliers demeurèrent à Sempach parmi les morts.

L'ami et l'hôte de tous les Minne-sänger était à Zurich le chevalier et sénateur Roger Manesse, d'une famille historique et aïeul de cet autre Roger qui sauva sa patrie au jour de Tättwyl, en 1351. — Les troubadours se réunissaient dans sa maison de la ville, ou dans son château de Manneck situé à une lieue de Zurich, sur les bords du lac, en vue des Alpes majestueuses. Cet homme illustre, aimé des grands et des petits, avec une passion extraordinaire pour le beau, se plaisait à recueillir de leur bouche ou à force de recherches les chants des poëtes souabes. Il les copiait de sa main, ornait de vignettes coloriées le recueil de chaque troubadour. Le sujet de ces petites peintures délicates et d'un beau coloris, était tiré du poëme même ou faisait allusion à quelque penchant du poëte pour la chasse, l'équitation, les tournois, célébrait un brillant fait d'armes, ou un trait qui l'avait rendu cher aux dames. Dans cette occupation, bien douce à qui sait l'apprécier, Roger était aidé par son fils chanoine et premier chantre au Grand-Moûtier de Zurich. Cent quarante Poëtes furent par eux sauvés de l'oubli, et la collection Manesse nous gardait un trésor d'images naïves, gracieuses, gaies, ingénieuses, rayonnantes de la vie féodale, nous révélait tout au monde de pensées, de croyances et d'harmonie. Sans le soin des Manesse, nous ne connaîtrions ni les malheurs d'Ida de Toggenburg, cette Geneviève de Brabant de l'Helvétie allemande, ni la fidélité de Conrad, ni les chroniques, légendes et poésies du doux Bernard de Strättlingen, ni l'amour malheureux et si constant d'Hadloub, ni tant d'autres épisodes qui peignent l'Allemagne et la Suisse. Bien plus ! Nous nous méprendrions sur ce passé, dont tout un côté, le côté

riant nous échappait, et le moyen âge tout entier était dans les mystères de Mme. Ratcliffe ou dans la Notre Dame de Victor Hugo.[19]

L'amour constant et malheureux de Hadloub! — Ce Hadloub était un bourgeois de la riche Zurich au commencement du 14me siècle. Aimé des grands pour son talent dans la poésie, il était surtout cher à Roger Manesse. Le poëte chanta cet ami dévoué, son goût pour le Minne-sang, et son noble empressement à recueillir les chants des troubadours. » Vous parcourriez le royaume que vous ne trouveriez pas autant de livres que dans cette bibliothèque de Zurich; vite, où gît un chant on voit courir Manesse. «[20] — Hadloub connaissait tout le prix de la poésie. » Bien né est le cœur qui aime noble chant! Le chant est si belle chose; il vient d'un sens si élevé! Femmes charmantes, et noble amour, ces deux choses inspirent tant de courage! Que serait la terre, n'étaient les femmes si belles? D'elles nous vient tant de douceur, elles nous font trouver beaux vers et

[19] Le manuscrit Manesse grand in folio écrit en strophes suivies au nombre de 16,000, et de deux mains diverses, avec une feuille de taffetas devant chaque vignette fut découvert dans la Bibliothèque royale de Paris par Bodmer et Breitinger de Zurich. L'illustre historien d'Alsace, Schöpflin, obtint du roi la faveur pour ces deux hommes éminens d'étudier le manuscrit à Zurich, où le leur remit un envoyé de S. M. La bibliothèque royale possédait ce précieux in folio depuis la guerre de trente ans et le pillage par l'armée française de la Bibliothèque de Heidelberg Celle ci à son tour le tenait de l'Electeur de Bavière Frédéric V qui, sur le rapport d'un érudit nommé Freher, l'avait fait venir du Château de Saxe Forsteck, où les savants suisses (Goldast de Bischoffzell, Schobinger, Stück de Zurich) qui en avaient fait des extraits essayèrent vainement de le retenir. — Un noble de Sax, était au service de l'Electeur. On n'a aucune donnée intérieure sur l'histoire de ce manuscrit pendant les deux ou trois siècles qui suivirent sa Composition par Roger Manesse.

[20] Wâ vund man sament sô manig liet?
Man vunde ir niet im künigrîche
als in Zurich in buochen Stât:
Des prüeft man dick dâ meister sang,
und wisse er wâ guot sang noch wäre
er wurb endelîch dar nâ
sîn sun der kuster treibzouch, dar etc.

Altdeutsches Lesebuch.

murmurer doux sons qui ont tant d'empire sur nos âmes [21] ! Et pourtant ces femmes dont il fait l'éloge avec tant d'enthousiasme avaient été bien cruelles au pauvre Hadloub. Une demoiselle de haut parage pour laquelle il avait conçu une passion qui ne finit qu'avec sa vie, accabla le bourgeois poëte de son indifférence et de ses dédains. La douleur remplit l'âme de Hadloub et sa lyre n'exhala plus que des accens mélancoliques.

Mais quel drame tendre, naïf, passionné forment ses chants plaintifs ! Quelle peinture vraie de l'amour dévoué ! Quel sacrifice de l'amour propre à l'objet aimé qui dédaigne ! Peut-il y avoir tant de résignation et de persévérance dans un attachement sans espoir ? L'amour de Hadloub, c'est l'amour beau, grand, sublime, délicat, qui fait rire, qui fait pleurer tour à tour ceux qui en connaissent les tourmens et les charmes. Quelle pitié profonde il excite dans les âmes malheureuses par l'amour ! Ecoutez plutôt Hadloub lui-même : ses préludes sont assez doux ! C'est une âme belle et aimante qui répand sa beauté et son amour dans la nature environnante. Puis cette âme se recueille ; le souvenir la déchire et ses larmes coulent avec des paroles qui émeuvent d'autant plus qu'on devine une douleur sentie bien plus grande que la douleur exprimée.

« Les oiseaux étaient en grand souci ; l'hyver durait encore brumeux et froid, et les matinées étaient fraîches, la forêt blanche de neige [22]. Les oiseaux allaient abandonner leurs vertes demeures. Mais ils ont vu venir un ciel serein. Ils ont vu les fleurs sourire à l'approche de mai qui égaie tous les cœurs [23]. »

« Qui sort le matin entend d'agréables murmures et voit une charmante couleur parer les campagnes. Tout est fleurs et roses rouges. Et cependant je dois souffrir, ma bien aimée fait mourir mes joies.

[21] Sang ist ein sô gar edlez guot.
dur frôwen dar dur édil minne,
von dien zwein kumt so hôher muot.
Was wäre die Welt, wärn wib nicht sô schœne?
Altteutsches Lesebuch.

[22] in snewe stuont so gar der walt.

[23] die Bluomen lachent gegen den Meien.

Je soupire du fond de mon cœur, car partout je porte ma peine, je la vois toujours si heureuse et ne se soucier de moi. Ah! si quelqu'un pouvait mourir de douleur, depuis longtemps je serais mort [24]. »

« Je la sers depuis mon enfance! Oh! les années m'ont été si pénibles. Jamais une pensée pour moi. Déguisé en pèlerin, je la suivis secrètement allant à Matines, et j'attachai à sa robe une lettre plaintive d'amour, avant le jour qu'elle ne me connut pas [25]. »

« Je craignais qu'elle ne pensât: cet homme est-il fou qu'il s'approche ainsi de moi? Je ne crois pas qu'elle me remarquât, au moins elle n'en dit mot, peut-être crut elle de son honneur d'agir ainsi. Elle prit la lettre et la mit dans sa manche. »

« Ce qu'elle fit ensuite de ma lettre, on ne me l'a pas dit. La rejeta-t-elle avec dédain? ô alors, quelle douleur! Lut-elle au contraire dans mon amour? Y trouva-t-elle du bonheur? Elle ne m'en fit rien savoir. O chaste amour comme tu me tourmentes. »

« Depuis des années je l'aime. Des seigneurs compatissans me conduisirent à elle, mais elle s'assit et se détourna de moi: pourtant enfin elle me daigna présenter une main! »

« C'est qu'elle craignit d'être la cause de mon chagrin. J'étais étendu devant elle comme un homme mort. Elle jeta un regard de pitié sur mon malheur! Oui, elle en eût vraiment pitié puisqu'elle me donna la main. »

« Elle me regarda avec amour et me parla. Qu'elle était douce en ce moment, je pus la contempler à mon aise; qui jamais sentit ce qui m'alla au cœur! »

« Je pressais sa main si amoureusement lorsqu'elle me mordit la

[24] und mecht von Leide ersterben
jeman, ich wær nu lange tôt.
Altdeutsches Lesebuch.

[25] In Gewande als ein Pilgerin
so ich heimlichstenu mahte.
Do si gieng von Mettin . . .
mich düchte, si dechte
ist das ein t obig Man? Herzog. page 53.

mienne, croyant sans doute me faire mal! Mais elle me réjouit tant, si douce était sa bouche, et sa morsure fine et tendre. »

« Les seigneurs la prièrent de me faire quelque cadeau. Après beaucoup d'instances elle me jeta son aiguillier à la tête, je le pris; les seigneurs me le reprirent et la prièrent de me le rendre plus doucement. Dans mon malheur extrême, j'étais heureux. »

« Là se trouvaient le prince de Constance et l'abbesse de Zurich, l'abbé d'Einsiedlen et le comte Fréderic de Toggenburg, d'autres hauts seigneurs, et le sire de Regensberg, venu à ma prière. »

« L'abbé de Petershusen y était aussi, homme plein de vertus. Rodolphe de Landenberg, Roger Manesse, unirent leurs instances en ma faveur, mais en vain! »

« Depuis si longtemps je l'aime et n'ai jamais osé l'aller voir. Si fière elle était devant moi, ne daignant pas me saluer! Si je fusse allé chez elle, sa haine en serait devenue dangereuse, et je perdis courage. »

« Oh mon cœur pourrait bondir de joie hors de mon corps! Je ne puis le retenir depuis que j'ai vu cette femme que mon esprit n'abandonne jamais. Jai eu ses mains dans les miennes. C'est un prodige qu'en ce moment mon cœur ne se soit pas brisé d'amour. »

« J'entendis sa douce voix, son langage harmonieux! Elle a le prix de la vertu, cette femme. Je vis sa bouche, ses joues rosées et malicieuses, ses yeux brillans, son col blanc, sa modestie de femme, ses mains plus blanches que neige. C'était si doux et je dus partir en souffrance [26]. »

« Depuis, j'ai tant souffert encore! Tous les matins je lui ai envoyé un message et quelquefois aussi le soir. Mais le message ne peut rien sur elle, bien qu'il parte de mon cœur intime. J'ai senti alors tout mon malheur. »

[26] Ach ich hörte ir süssen Stimme, ir zarten Wort,
sie reiner Hort, des hat si pris
so sach ir Munt ir Wangel Rosen var
ir Ougen clar ir keln wis
ir wiblich Zucht, ir hende wis als der Sne,
mir was lieblich wol unz ich muos dann an gar
mir sendem man tet das so we.

Collection Manesse.

« Le noble Regensberg l'a suppliée de me dire au moins : Dieu vous bénisse mon serviteur ; elle répondit au Seigneur par de douces paroles : si vous le voulez qu'il en soit ainsi ; elle lui pressa en même temps la main. »

« Etaient présens ce jour là, le sire d'Eschibach, le sire de Trosberg (Minne-sänger) et Tellikon. Je trouvai dans ces mots de ma Dame une consolation. Je n'étais pas accoutumé à un langage si tendre. Mais elle s'échappa bientôt dans un autre appartement, et nulles prières ne l'en purent tirer. »

Y a-t-il dans toutes ces paroles de l'amant infortuné, y en a t-il une seule qui ne soit baignée de larmes ! Larmes du cœur, de l'innocence, de l'amour pur ! En les lisant on se demande si une telle délicatesse de sentiment entrait dans les âmes héroïques du moyen-âge.

Dans le même temps, la poésie d'amour consolait aussi de ses malheurs le comte Jean de Habsbourg. Cet ennemi de Zurich, captif dans la tour des vagues qui sort de la Limat avec une sombre majesté, composa dans le Chillon Zurichois son lai d'amour célèbre, et imité par Göthe.

Il commence ainsi :

Ich weiz ein weizes blumelin......
Je cognais blanche florète,
Comme beau ciel miroyant,
Là bas dans la campagnette,
Qu'on la nomme souviens-t'en,
Mais là ne l'ai plus trouvée.
La froidure ou la rousée
Auront flétri son corps gent.

Quelque temps avant Hadloub et Manesse, la cité de la Limat avait eu un poëte illustre dans le chanoine Conrad de Mure, chantre du Grand-Moutier ; mais il cultivait la poésie latine et mythologique, la fable et non le Minne-sang. Son poëme le Novus græcismus, de 10,560 vers, celui qu'il composa sur les saints patrons de Zurich, Félix et Régule, ses louanges de Marie lui avaient fait une grande réputation. Rodolphe de Habsbourg, dont il célèbra la victoire sur Ottocar, le traitait comme son compère. Ce

prince aimait les beaux arts et honorait ceux qui s'y adonnaient. On le vit à Bâle lorsqu'il ne voulut point d'autre parrain pour sa fille Gutta qui devint reine de Bohême, qu'un chantre d'église. Conrad mourut en 1281 [27].

La poésie d'amour florissait aussi sur les bords enchantés du lac de Thoun. Dans la contrée « des joies d'or » l'on voit encore couverte de lierre et de mousse, la tour colossale de Strattlingen [28], résidence du bienfaisant Bernard de Strattlingen, et de sa fidèle épouse Susanne, dont les chroniques et légendes racontent tant de traits merveilleux. Non loin de là, à l'endroit nommé Bächi, au milieu de monumens druidiques et de curiosités naturelles vous rencontrez un banc de repos adossé à deux chênes. La grande pierre qui forme comme le dossier de ce banc, porte cette inscription gravée : Ici à l'ombre de son bois, le noble chanteur, Henri de Strattlingen, composait jadis (en 1250), ses chants de joie et d'amour. Aux branches de ces chênes pendent les armes du chevalier-poëte ; une flèche droite, verticalement placée sur un champ rouge, avec le glaive d'un côté et le cor des Alpes de l'autre, ingénieux monument élevé au Minne-sänger féodal par un homme d'intelligence et de cœur de nos jours [29].

Le lac de Brienz avait son poète ! Entouré de noyers superbes et de luxuriantes prairies, le château de Ringenberg, imposant au milieu de ses ruïnes, s'avance sur la saillie de la montagne de ce nom. La nature semble avoir destiné ce manoir à commander sur ces eaux : tous les navires passent à ses pieds. C'était là la demeure de ce Cuno de Riggenberg, hardi champion de l'indépendance bernoise à la journée de Laupen, et qui en 1365 releva le gant jeté aux Bernois en présence de l'empereur Charles IV de Luxembourg, par le baron valaisan de la Tour. Avant Cuno, en 1230, un de ses ancêtres y avait habité, qui aimait et cultivait la poésie. L'imagination n'égarait pas le Minne-sänger Jean de Riggenberg, mais ses vers expriment parfois des pensées d'un sens remarquable pour le temps :

[27] Voir Müller, trad. Monnard. Tome II.
[28] Die Schweiz in ihren Ritterburgen. Lutz.
[29] Mr. de Mülinen.

Les sages le disent et ils ont raison,
Que nulle violence n'a duré plus de trente ans!
On doit donc veiller à garder la mesure équitable,
Car c'est aussi la mesure prudente.
Ce qui est fondé sur l'humanité offre des conditions de durée.

Avec tous nos progrès dans la civilisation, de pareils conseils sont encore de mise auprès des gouvernans de bien des pays.

A deux lieues du lac noir, dans le voisinage des bains de Schwandelbad, Conrad de Vudsespunnen ou Fussesbrunnen, rimait sa légende populaire de Jésus et Marie, rappelée par Hohenems. [30]

Le murmure des ondes, le spectacle des lacs polis et illuminés tour-à-tour par le soleil et les astres, inspirent l'âme poétique. Neuchâtel eut son Minne-sänger, le comte Rodolphe fils ou petit-fils d'Ulric, comte souverain du pays à la fin du XIIIe siècle. Sa muse parlait français et allemand, et troubadour pour la Francc, il était Minne-sänger pour l'Allemagne: conséquence de la situation mixte de ses domaines. Neuchâtel avait des terres dans la Suisse allemande et dans la Souabe. Au reste, les poésies du comte Rodolphe, peu brillantes d'invention, n'étaient guères que des réminiscences du troubadour Foulquet de Marseille[31], habillées en dialecte Souabe. Elles parlent toutes le langage de l'amour : « gagnai-je quelque chose à aimer, en éprouvai-je jamais consolation ni bonheur! Ne suis-je point comme celui qui a gravi sur un arbre et qui ne pouvant plus monter ni descendre, est dans la perplexité. Le chant, pensai-je adoucira ma peine. Je chantai donc, mais mes peines restèrent, l'amour me jetait dans le délire. Quand on a tant aimé, peut-on si tôt renoncer à son cœur! »

Mais il nous reste à nommer un Minne-sänger, le plus illustre des poètes Suisses de l'époque et l'un des chefs de la poésie allemande au moyen-âge. Honoré de son temps comme un grand

[30] Voir Wackernagel dans l'opuscule cité.

[31] Foulques de Marseille d'abord troubadour, puis Evêque de Marseille, n'a fait que des Vers d'Amour adressés à Azalaïs de Roquemartine, avant son entrée dans le sacerdoce. Il fut ensuite l'un des plus ardens ennemis de la secte des Albigeois. Sismondi, litt. provençale, page 221.

Mit Sange vande ich meine Sorgen kranken.
Collect. Manesse.

maître par Wolfram d'Eschenbach, ce Göthe de l'époque Souabe; Walter de Vogelweide jouit encore d'une gloire méritée auprès des appréciateurs de la vieille poésie. Walter de Vogelweide, dit M. Monnard qui résume Bouterweck [52], fut un des troubadours les plus éminens de l'Allemagne. Ses chants pleins d'harmonie et d'idée, tour-à-tour gracieux et énergiques, ses vues sur la destinée humaine et la vérité de ses tableaux, révèlent un beau génie lyrique. — Pour les sujets religieux et la pensée en général, dit Bouterweck, Vogelweide s'élève fort au-dessus de ses contemporains. Le grand tout de l'humanité planait devant son esprit, même sans méditation, comme il arrive aux grands poëtes. Quelques-uns de ses chants à longues tirades approchent du sonnet, d'autres prennent un vol sublime, d'autres le pas gaillard de la chanson populaire. Sa pensée devient parfois d'une finesse épigrammatique. Il aimait à chanter les femmes. Mais le ton élégiaque ne fut pas donné à notre poète. — Walter a eu un biographe parmi les poëtes les plus célèbres de l'Allemagne contemporaine, Louis Uhland [53], qui marque ainsi la place de ce Minne-sänger dans la grande famille des poètes Souabes. « Les chants de Walter » forment la transition de la brillante période de la poésie d'amour » à l'époque didactique. Le jeune et folâtre Minne-sang atteint » en lui sa virilité; en lui finit la fleur de l'imagination pour faire » place à la fleur de la pensée. Mais en étendant le cercle de la » poésie aux sympathies nationales, Vogelweide a contribué sans le » savoir à la dégénération du goût. Aussi bien, d'autres poètes l'ont » emporté sur lui par la richesse du sentiment; mais pour le déve- » loppement vif et harmonique de l'image ou de la pensée et pour » la variété des formes, on ne l'a point surpassé. En général, il » est plus riche en vigueur contenue qu'en images. »

[52] Müller, hist. de la Conf. tr. par Monnard. Tome II.

[53] Tous les détails qui suivent, à peu de chose près, sont tirés de l'écrit d'Uhland : Walter von der Vogelweide, ein altdeutscher Dichter, geschildert von Ludwig Uhland. Stuttgart und Tübingen. Cotta, 1822, avec cette épigraphe du Minnesänger Renner

Herr Walther von der Vogelweide
wer das vergässe, thät mir leide.

Walter de Vogelweide avait vu le jour à la fin du XIIe siècle, dans cette Thurgovie [34], patrie des Sonnenberg, des Rugge, des Steinach, aux bords verdoyants du Rhin.

By dem Ryne wo grunen weiden und owen. (le poète Goli.)

Mais dès ses jeunes années il fut emmené à la cour des ducs d'Autriche à Vienne, où brillait alors environné de seigneurs et de troubadours Frédéric le catholique, puis Léopold VII le glorieux. L'émulation le fit poète de bonne heure et les plaisirs embellirent son aurore poètique.

Né sur les bords du Rhin, je grandis en Autriche !
En Autriche j'appris à chanter et à conter !
Oh alors la terre était si belle. —

Mais déjà il manifeste du penchant pour la réflexion :

Laissez-moi penser librement je ne craindrai pas l'adversité !

Les beaux jours ne tardèrent pas à s'évanouir avec la sérénité du pays. A la mort de Henri VI de Hohenstauffen, le pape Innocent III, opposa son énergie de vieillard à une réunion nouvelle des couronnes de la Sicile et de l'Allemagne sur une même tête, celle de Frédéric I fils du monarque défunt. Les partis déchirèrent l'Empire Germanique. L'âme jeune et nationale de Walter s'indigna des querelles suscitées aux Hohenstauffen. Son caractère réfléchi en prit quelque chose d'amer contre Rome, et une vue chagrine du monde, disposition qui ne devait plus l'abandonner. Manesse, dans la vignette dont il illustre le recueil de Vogelweide, nous le représente dans ses promenades solitaires :

Assis sur une pierre [35], — une jambe posée sur l'autre, — son coude appuyé sur le genou, — son menton et une joue dans sa main, — réfléchissant avec inquiétude sur la vie à tenir dans le

[34] Plusieurs provinces de la vieille Allemagnese disputent la gloire d'avoir vu naitre Vogelweide. Bodmer, Müller, Bouterweck le disent du haut Thurgau. Wackernagel et Uhland n'en trouvent aucune preuve et n'osent rien affirmer. Müller fait aussi suisse Wolfram d'Eschenbach qu'on s'accorde je crois assez généralement à regarder comme né en Bavière.

[35] Ich saz uf einem Steine,
dô dahte ich beim mit beine,
daruf satzte ich den Ellenbogen, etc.

monde, et ne sachant comment acquérir trois choses : honneur, fortune et l'affection de Dieu !

Le caractère du poëte est tout entier dans cette vignette, qui n'est au reste que la traduction par le pinceau d'un passage de Walther où il se peint lui-même dans cette posture. « Assis sur une pierre,... je méditais.... à Rome j'entendis mentir, et je vis tromper deux rois. Les prêtres combattirent avec acharnement, mais les laïques l'emportèrent. Les prêtres déposèrent alors l'épée, et recoururent à l'étole. Ils anathématisèrent qui bon leur semblait et non qui de droit. Mainte maison de Dieu en fut troublée, et j'entendis un hermite pleurer dans le désert, et confier ses douleurs secrètes à Dieu. »

Mais quoi d'étonnant dans toutes ces dissensions ? Ne sont-elles pas les filles de la haine qui est au fond de toute chose humaine ! « Forêts, champs, arbres et feuillages, êtres volans, nageans, rampans ou traînant la jambe, j'ai tout observé, » dit le poëte, « partout il y a de la haine. » — Cependant la désolation de l'Allemagne sort le poëte de son fatalisme, et de nouvelles plaintes jaillissent de sa lyre patriotique : « O malheur à toi, race allemande ! Dans quel chaos es-tu plongée ! Les mouches ont bien leur roi, et ton honneur à toi est à vau l'eau. O Allemagne, convertis-toi ! »

Au sein des temps orageux un jour bleu de ciel vient luire au poëte. Malgré l'anti-César Othon, il a vu couronner à Magdebourg, son héros Philippe de Hohenstauffen. « La couronne impériale, » dit-il, « va si bien à sa tête ! » Et pour cela n'allez pas confondre notre Walter avec les courtisans. Aux paroles qui rendent sa joie il mêle une généreuse prière au monarque : « La clémence est une semence féconde qui rend au centuple ce qu'on lui a donné. Aime Dieu, ô roi, et prenez en considération les plaintes des pauvres.

Othon s'est réconcilié avec Philippe, et, en 1205 le poëte accompagne son prince aux fêtes de Noël à Magdebourg. La strophe où il dépeint l'entrée de Philippe à l'église avec l'impératrice Irène ressemble à ces tableaux de vieux maîtres allemands au fond d'or et au coloris énergique.

« Il fut solennel à Magdebourg le jour où notre Seigneur est né d'une servante qu'il s'était choisie pour mère. On y voyait marchant

sous un même manteau un frère et fils d'empereur. Il portait la couronne avec noblesse. Après lui venait l'impératrice, d'une illustre race, cette rose sans épine, cette colombe sans fiel. Puis derrière l'auguste couple s'empressaient à l'envi Thuringiens et Saxons, de façon à réjouir les hommes bien pensans. »

En nous montrant ainsi toute la majesté et la pompe du trône, le poëte était loin de pressentir la triste destinée qui attendait le couple impérial. Philippe, peu de temps après, tombe sous le fer assassin d'Othon, margrave de Wittelspach, son ancien ami, et Irène, la colombe sans fiel, en meurt de douleur.

Le patriotisme était l'âme de la poésie de Vogelweide. A lui appartient entre tous les autres Minne-sänger le beau titre de poëte patriotique, car nul n'a célébré avec autant d'amour la nationalité allemande. Et si sa lyre fait souvent entendre les accens de la plainte et du blâme, l'admiration y a aussi une corde à part, quand il dit les femmes et les filles de la vieille Allemagne.

« De l'Elbe au Rhin et du Rhin à la Hongrie sont les meilleures femmes que j'aie vues jamais. On en peut voir ailleurs à corps gentil et à douce âme; mais, Dieu, je le jure, là les femmes sont mieux que les filles ailleurs.

« En Allemagne les hommes sont bien faits; les femmes sont pareilles aux anges. Qui les déprécie a été induit en erreur. Comment le comprendre autrement? O qui veut trouver vertu et amour pur doit venir en notre pays. Il est plein de délices. Puissé-je y vivre longtemps! »[56]

[56] Von der Elbe unz an den Rhîn
und her wider unz an Ungerlant
so mugen wol die besten sin,
die ich in der Werlte hân erkannt.
Tuîtsche Man sind wohlgezogen
reste als Engel duî wip getan,
swer si schildet, derst betrogen:
ich enkan sîn anders niht verstan.
Tugent und reine Minne
swer dié suochen will
der sol kommen in unser Lant: da ist wünne vil;
lange müeze ich leben darînne!
Altteutsches Lesebuch. Page 286 — 7.

Vogelweide avait beaucoup voyagé. Il n'était sacre de roi, assemblées de seigneurs, noces d'éclat, fêtes brillantes où il n'eût accouru. Dans ces occasions les grands avaient coutume de déployer leur libéralité, et plus leur vie ordinaire était simple, plus ils étalaient de magnificence dans les circonstances publiques. Le désir de la gloire et des récompenses avait conduit Vogelweide à Constantinople, à Baldach, à Babylone, à Paris. — Il avait pris part au fameux combat poétique de la Vartbourg, et rompu des lances poétiques en l'honneur de son protecteur d'alors, le duc Léopold VII avec les cinq plus célèbres Minne-sänger de la Germanie. Mais le commerce des grands et les fumées de la gloire littéraire n'avaient point obscurci le sens droit du troubadour thurgovien ; il s'était affranchi même des préjugés de sa naissance. Ses vues sur la vraie distinction pourraient faire honte à maint hobereau de nos jours.

« Maint t'appelle père, ô Dieu ! qui ne te voudrait pour frère. Il prononce-là un grand mot vide de sens. Nous naissons tous d'une souche commune. Qui peut distinguer le maître du valet, s'il trouve leurs os dont la vermine a dévoré la chair. »

Fidèle à ces maximes, Walter, pour ses amis, ne regardait qu'au cœur. Il le voulait hardi, généreux, fidèle, et s'inquiétait peu de la parenté. Il avait en horreur ces visages rians à la bile dans l'âme. « Le sourire d'un ami est pur comme le crépuscule, messager d'une bonne nouvelle. »

Se vaincre soi-même lui paraissait beau. Il a tué un lion ! Il a abattu un géant ! un plus grand héros est celui qui triomphe de lui-même ! »

La vie errante finit par ennuyer le troubadour. Il se lassait des dons des princes : habits, argent, destriers, lui paraissaient peu de chose. Il avait assez chevauché de la Seine à la Murg, du Pô à la Drave, assez fait résonner de ses chansons les cours féodales et les grand'routes : il se prit à désirer un bien plus confortable, une situation plus prospère ; s'asseoir à la table d'autrui lui paraissait dur, comme au Dante, son contemporain, le monter et le descendre dans le palais du grand *Cane della scala ;* il voulait un manoir à lui ; un coin du feu à lui.

« O prince de Rome, roi d'Apulie, ayez regret de me laisser ainsi dans une indigence complète à côté des richesses de mon art. Si cela se pouvait, j'aimerais fort à me chauffer à mon propre feu ; je chanterais alors de bon cœur les oiseaux, les forêts, les fleurs, comme jadis. Une belle femme m'accorderait alors ses faveurs, que rose et lys en paraîtraient sur ses joues. Et maintenant je chevauche sans cesse, et jamais à mon logis. Hôte importun, hôte de mauvais augure. On pourrait me crier ces paroles dans les maisons qui me reçoivent. Pensez à ma peine, ô doux rois, afin que la vôtre disparaisse. »

Le roi Othon, prince légitime après la mort de Philippe exauça la prière du poëte, et lui donna un fief. L'allégresse, une allégresse vive, presqu'enfantine remplit l'âme et la lyre de Vogelweide[37].

« J'ai mon fief, écoute, ô terre ! j'ai mon fief ! je ne crains plus le froid janvier, et ne solliciterai plus les seigneurs insensibles. O noble prince ! par toi l'été aura sa fraîcheur, et l'hiver sa bonne flamme pour moi. Mes voisins de ne plus se moquer de moi, et de ne plus me mépriser ! Assez longtemps je fus sans récompense, si accablé d'affronts que j'en pensai perdre l'haleine. Le roi me l'a rendue et a relevé mon chant. En avant ! qui veut danser au son du violon ? »

Walter l'a dit au roi : « Un fief, et je chanterai les oiseaux, les femmes. — L'amour lui fait bientôt sentir ses traits.

« Mon cœur est blessé, et la blessure fera saigner mon cœur jusqu'à ce qu'Hildegonde la guérisse. »

Si la tendresse du poëte n'est pas toujours intime, ses peintures étincellent de vivacité et d'éclat. Les couplets suivans ne forment-ils pas un joli petit poëme comme ceux du Persan Ferduzi dans son Schâh-Namah[38]. C'est un pendant gracieux au chant mélancolique d'Hadloub !

« Je connais mainte fleur blanche et rouge, là-bas bien loin dans ce pré, où jolis oisillons chansonnent, allons les y cueillir tous deux, ma mie !

[37] ich hân min lehen, al die Welt ich! hân mîn lehen.

[38] Schâh-Nâmah poème persan. Voir Sismondi littér. arabe page 39 de sa litt. du Midi.

» Elle a reçu mon présent comme un enfant reçoit un plaisir. ses joues se colorèrent comme la rose mêlée aux lys, ses yeux se baissèrent de pudeur, et elle se pencha vers moi. Ce fut ma récompense.....

» Sous les tilleuls de la prairie, où nous reposâmes ensemble, voyez les fleurs et les herbes brisées! Dans un vallon, près du petit bois; tandaradaï, gaîment chantait le rossignol.

» Lorsque je vins dans la prairie, ma douce amie m'y accueillit et m'embrassa : j'en suis heureux; tandaradaï! Voyez comme ma bouche est vermeille.

« Elle m'avait fait un reposoir riche de fleurs. J'en ris encore du cœur. Vienne quelqu'un au même lieu, il verra encore près des roses, tandaradaï! la place où je posai ma tête.

» Que nous fûmes là! personne ne l'a su. Il ne s'y trouvait qu'elle et moi et le charmant petit oiseau, tandaradaï! ceux-là seront discrets! »

La beauté séduit le poëte; ces vers respirent un parfum de douce sensualité. Mais ne doutez pas que la femme belle ne lui apparaisse plus belle, ornée de la vertu, cette beauté intime! Voici quelques inspirations écloses à cet idéal :

» O pleines de douceur et comme parfumées sont les femmes pures! Dans l'air, sur la terre, dans les campagnes, rien d'aussi délicieux! Les fleurs, les lys brillant de la rosée de mai sur l'herbette et le chant des oiseaux, sont des joies pâles à côté de la joie du cœur que donnent les femmes pures. Où une belle femme jette son regard, la tristesse s'éteint, tant sa bouche vermeille rit doucement d'amour! tant les rayons de ses yeux caressans vont profond dans nos âmes!.... Dieu a exalté et honoré les femmes pures. »

Mais la gloire à côté de l'amour vient encore sourire à notre Walter. Il quitte de temps en temps son château pour la cour de Vienne, centre de la poésie et des plaisirs. Mais sous le fils de Léopold-le-Glorieux, cette cour perd son éclat, et devient presque déserte. Walter en est péniblement affecté, et sa lyre en porte le deuil. La cour elle-même personnifiée parle dans ses vers et se lamente :

« Ma gloire était telle que la cour d'Arthus pouvait seule m'être comparée. Et maintenant malheur à moi! Où sont mes chevaliers,

mes dames, qu'on avait coutume de voir ici réunis? Voyez ma désolation ! Mon toit est vermoulu, mes parois humides ! personne ne m'aime, personne ! Or, argent, chevaux et habits, je donnais tout cela, je donnais tout cela, et j'en avais toujours. Il ne m'est pas même resté couronnes ni bandelettes, ni femmes pour une danse, hélas ! »

C'est là l'accent plaintif du romancero castillan, à l'abandon du palais du Cid, pendant l'exil du grand Capitaine.

Tant de chants si beaux, si harmonieux, faisaient de Walter les délices de ses contemporains. Frédéric II, le plus grand de tous, l'appelait du nom d'ami. Nous avons vu que Wolfram d'Eschenbach, le Göthe de l'époque (Uhland) le surnommait le grand maître. Hohen-Ems en fait un bel éloge dans son Guillaume d'Orléans. Un des meilleurs Minne-sänger de la Suisse, Singenberg de St.-Gall, le nomme son maître, et se répand en plaintes sur sa tristesse. Godefroi de Strasbourg en parle dans sa forge dorée comme d'un forgeron habile qui a forgé des poëmes d'or. Puis, après avoir comparé les chanteurs souabes aux rossignols chantres de l'été, qui sera, demande-t-il, le chef de la troupe ailée? Oh ! ce sera le rossignol Vogelweide ! Sa voix retentit dans la prairie avec éclat. Elle a le son de l'orgue. Comme il module son chant ! Oui, il doit en être le chef, car il sait où l'on trouve la mélodie d'amour.

Walter parlait de lui-même et de ses chants avec un noble orgueil qui n'exclut pas la modestie.

« Le froid hiver et bien des maux ont pesé sur nous. Je pensais ne plus revoir rougir les fleurs sur le pré verdoyant. Mais fussé-je mort, les bonnes gens qui aiment la gaîté, dansent et sautent volontiers, en auraient eu pitié ! »

L'art était sacré pour Walter. Aussi bien avait-il en horreur les gâte-métier, les bousilleurs du noble chant d'amour. « Grenouilles qui chassent le rossignol de leur voisinage. » Il vouait un culte d'autant plus profond aux maîtres de la lyre. Reinmar-le-Vieux n'était pas de ses amis, mais le chant simple, intime, empreint d'une douce mélancolie de ce poëte, qui voyait à tout, même à l'amour, une face pâle, émouvait l'âme sensible de Walter, qui donna une larme à sa mort. « Pleurons ton beau chant qui n'est plus, etc.... »

Le poète se livrait à ses impressions, quand la guerre des Guelfes et des Gibelins se ralluma avec plus de fureur que jamais. Le pape Grégoire IX venait d'excommunier Frédéric II, qui, malgré ses solennelles promesses et la prise de Damiette par les Sarrasins, ne s'embarquait point pour la Palestine. En poëte national, Walter de Vogelweide défendit son prince, et de cette époque datent ses mordantes satires contre la cour de Rome et le clergé, qui ne peuvent être comparées qu'à celles du Juvénal de la poésie provençale, Pierre Cardinal [39]. Mais en même temps, fidèle à ses croyances chrétiennes, il ne cessait d'exciter Frédéric II à remplir ses engagemens et à reconquérir le tombeau du Christ. Le pouvoir temporel des papes était surtout l'objet de ses attaques :

« Quand Constantin fit à Rome des présens dont j'ai à rougir : épée, croix et couronne, un ange s'écria, hélas! hélas! et une troisième fois, hélas! Avant cette donation, « la chrétienté avait un si bel aspect! Maintenant son miel s'est changé en poison. »

Ce n'est pas que Walter ne crût à la grandeur du sacerdoce et à l'origine céleste de sa mission. Le véritable prêtre marchait de pair avec la femme pure dans son idéal de poëte. Mais le mélange des choses divines et temporelles aigrissait son âme indépendante et patriotique avant tout.

Les appels à la croisade s'élançaieut de sa lyre avec les sirventes ardents.

« Un vent souffle avec violence dont les royaumes sont ébranlés; les pélerins et soldats en gémissent! Tours et arbres gisent renversés à ce souffle. Il tourne la tête aux plus hardis! En avant! marchons au tombeau de Dieu!

Ainsi en France chantaient Thibaud de Champagne et Guillaume de Rutebœuf, héraults de la croisade comme notre Walter.

Signor sachiez Ki or né s'en ira
En cele tere u Diex fut mors et vis

[39] Pierre Cardinal, de Puy en Velay occupe une place distinguée parmi les troubadours, bien moins par l'harmonie de son style que par la vigueur et l'âpreté de sa satire; c'est le Juvenal de la poésie provençale. Littérat. du Midi, p. 185, tom. 1.

Et ki la croix d'oultre mer ne prendra
A paines mais ira en Paradis.
Ki a en soi pitié et ramembrance
Au haut Seigneur doit querre sa vengeance.
Et délivrer sa terre et son pays[40].

La flotte qui emmène l'armée germanique part enfin de Venise. Vogelweide est parmi les chevaliers qui suivent l'aigle impériale et le lion des Hohenstauffen. Ses chans de guerre retentissent dans la forêt de voiles qui vogue vers la terre sacrée. On aborde, Jérusalem est reconquise, et le poète voit Frédéric II se ceindre lui-même la couronne dans le temple du saint sépulcre. — Mais sa tête se blanchit, et la vue des lieux saints a changé ses idées. Le monde perd ses couleurs à mesure que le soleil de l'infini se lève comme de derrière les montagnes. Le passé lui revient bien en mémoire, mais que ces images ont de tristesse !

« Je suis de ceux qui n'ont pas eu plus d'un demi-jour de bonheur ici-bas ; nul ne trouve la joie. Elle s'évanouit comme l'éclat des fleurs. Non, mon cœur ne soupirera plus après les vains plaisirs. »

Quelle différence du temps où reposant sur le gazon à côté de son amie, il chantait la nature et les amours ! Mais rien de tout ce qu'il aimait tant autrefois ne duit plus au poète : « Ni la verte forêt, ni la rouge bruyère, ni les fleurs nuancées, ni le frais tilleul, ni l'oiseau gazouillant! Il tremble devant la mort comme un misérable. De peur, les joues lui pâlissent ! » Oh Christ, s'écrie-t-il, délivrez-moi avant que mon âme retombe dans le val des pleurs !

La douleur profonde du poète éclate surtout quand revenu dans le lieu de sa naissance, il y retrouve tout changé. La réalité de la vie lui échappe, elle ne lui apparaît que comme un rêve et sa pensée solitaire s'élève de plus en plus vers l'infini comme son asyle unique.

I.

« Comment ont passé mes années? [41] Ma vie n'a-t-elle été qu'un

[40] Tissot, Littérature française, tome 2.

[41] Owè war sint verswunden allui miniu jâr !
ist min Leben getroumet oder ist ez wâr?

songe ? Fus-je bien ce que je pensais être? J'ai dormi là dessus et je n'en sais plus rien. Maintenant que me voilà éveillé je ne sais plus ces choses qui m'étaient connues comme ma main jadis. Le pays où je suis né et les gens parmi lesquels j'ai vécu me sont devenus étrangers comme à un homme perdu. Mes compagnons de jeunesse, je les vois âgés et infirmes, les champs sont défrichés, la forêt éclaircie ; l'eau seule coule comme elle coulait alors. Tel qui était de mes amis, me salue à peine! La terre gémit dans le deuil. Quand je pense à ces jours brillans de bonheur qui m'ont fui comme une vague de la mer, je m'écrie: Oh hélas!

II.

Les jeunes gens sont si mornes! Où que je porte mes pas, point de visage joyeux. Les soucis bannissent chants et danses. Jamais chrétien n'a vu des temps si lamentables: voyez comme les femmes nouent leur serre-tête? L'orgueilleux chevalier porte l'habit des campagnards. D'amères lettres sont venues de Rome [42]. La joie nous est ravie ; les pleurs sont notre lot. Nos plaintes ont troublé les oiseaux sauvages. Est-il étonnant que cela décourage? Mais que dis-je dans ma triste colère, insensé que je suis? Qui a vu ces plaisirs là, est perdu pour ceux-ci à jamais, hélas!

Hélas oui! toutes les douces choses ont fui ; je vois l'amère bile se déverser même sur les rois. La terre, à la vue, est belle, verte et rouge [43]; mais au dedans, de couleur noire comme la mort. Que celui qu'il a séduit cherche une consolation! Une peine légère expiera d'énormes offenses! Pensez-y chevaliers, c'est votre affaire, vous qui portez le heaume léger, l'anneau de fer, le solide bou-

[42] Die stolzen Ritter tragent dörperlichewat.
uns sent unsenfte Brieve her von Rôme kommen.
Die wilde Vögelin betruebet unser Klage!

Altdeutsches Lesebuch.

[43] Die Welt ist uzen schœne, wîz gruen unde rôt
und innan swarzer varwe, finster sam der tôt.
dar an gedenket Ritter ; ez ist iuwer dinc ;
ir tragent die liehten Helme und manegen herten Rinc,
dar zuo die vesten Schilde und die gewîhten Swert.

Idem.

clier et l'épée bénie. Plaise à Dieu que je sois digne d'un tel triomphe! Je voudrais, dans mon indigence, mériter une aussi riche récompense. Je ne pense ni aux terres ni à l'or des princes, mais à la couronne éternelle. D'autres couronnes, un mercenaire peut vous les enlever d'un coup d'épée. Ah! que ne puis je faire le doux voyage par delà les mers! Je dirais alors, c'est bien, et ne me plaindrais plus jamais. —

Revenu de la Terre sainte, le poète voudrait y retourner. Le combat pour le Christ est à ses yeux comme une consécration, une transition du service de la terre à celui de Dieu, et la mort dans ce combat, comme le chemin le plus droit au royaume céleste. Aussi bien voue-t-il un tendre culte à la mère des anges, « dont le corps virginal enferma celui que ni hauteur, ni profondeur, ni largeur, ni étendue ne peuvent enclore. » Marie était d'ailleurs la patronne de la guerre. Elle planait en protectrice sur les armées du moyen-âge! « Ste Marie, mère de Dieu et servante, vois notre danger, » criaient les soldats au moment du péril! Et comme le Minne-sänger Vogelweide dans son chant pour la croisade, le trouvère Thibaut comte de Champagne l'invoquait dans le sien :

Douce Dame coronée,
Proiez par nos, vierge bien curée,
Et puis après, ne nos puit meschéoir.

Nons avons déjà eu occasion plus haut de comparer quelques poésies de Walter à des tableaux. La vie et la passion du Christ lui en fournirent deux autres d'une conception puissante et remarquablement beaux dans leur simplicité : Le crucifiement de Jésus et sa mort! « Pécheur songe aux souffrances de Dieu pour nous et que le remords ronge ton âme! Le corps déjà transpercé d'épines aigues, le supplice de la croix vint encore augmenter son martyre. On lui enfonça trois cloux aux mains et autant dans les pieds. Marie la douce [44] pleura douloureusement quand elle vit des deux plaies de Jésus le sang jaillir! Jésus parla tristement du haut de la croix : Mère, votre douleur est ma seconde mort; Jean appaise la douleur de l'amour!» — Dans cette premiére peinture, la douleur du Sau-

[44] jammerlig weinte Maria die sueze.

veur conserve je ne sais quoi de doux, de raphaélique, de divin. Mais dans le suivant, figures, draperies, poses, sentiment, tout prend un appareil de terreur et de mort, consummatum est, on sent que l'homme-dieu a bu le calice.

L'aveugle dit à son valet: enfonce l'épée dans son cœur, je veux terminer ses tourmens! L'épée est levée contre le roi des rois. Marie, devant la croix, jette des sanglots profonds; elle perd ses couleurs et ses forces dans la poignante amertume; car elle voit son fils mourir dans les tortures; et quand Longin [45] plongea son épée dans le sein du Christ, elle tomba éperdue, inanimée, sans voix! Le cœur de Jésus se brisa de douleur; la croix commença à rougir de son sang innocent.

La foi du chevalier-poète paraît encore plus belle et plus élevée au-dessus des superstitions de son siècle dans la prière où il se prosterne devant Dieu comme devant l'incompréhensible. « Dieu puissant, tu es si grand, si vaste! Pouvons-nous imaginer de parvenir à te comprendre. La puissance et la durée sont immenses entoi! Je connais les efforts de quelques uns pour te saisir, mais tu demeures comme toujours innacessible à nos sens. Tu es trop grand, tu es trop petit. On ne peut t'apprécier! Insensé qui passe ses jours et ses nuits à ta recherche, car il veut connaître ce qui n'a jamais été dit ni annoncé.

Le poète, on le sait, avait affaire à une époque contemplative. Mais pour le notre, âge de spéculation et de l'homme machine, le philosophe qui dans cette terre de boue et d'or, trouve des heures à donner à la méditation de Dieu, a droit à la vénération de tous ceux qui croient à la dignité humaine.

Au moment de prendre congé de notre poète, admirons encore une fois cet esprit indépendant et religieux, national et croyant, orthodoxe et ennemi des abus, conservant une foi solide au milieu des combats pour l'honneur Germanique. Walter de Vogelweide mourut vers la fin du XIIIe siècle à Wurtzbourg dans la Franconie. On l'ensevelit dans le Neuenmunster, ou si l'on en croit une chro-

[45] D'après la Légende Longin est le soldat qui ouvrit le sein de Jésus d'un coup d'épée et un aveugle fut guéri d'une goutte du sang sacré.

nique [46], sa dépouille gît sous un arbre dans l'allée appelée Lorenz-garten. — Poète jusqu'à la fin, un reflet de poésie éclaire encore l'acte de ses dernières volontés. « Je veux, dit Vogelweide dans son testament, que les oiseaux trouvent des grains de froment et à boire sur mon monument funéraire. On creusera donc, dans la pierre sous laquelle je dois reposer, quatre petits trous pour y déposer la nourriture de chaque jour. » Peut-être trouvera-t-on que la fondation eût été plus chrétiennement appliquée aux besoins des hommes qu'à ceux des animaux. Au moins les chanoines de Wurzbourg en jugèrent ainsi et changèrent les grains pour les oiseaux en pains blancs qu'on leur distribuait le jour anniversaire de la mort de Vogelweide. Dans l'allée de la croix de Neuenmunster on grava une épitaphe en vers latins dont voici le sens : Toi qui vivant fus la pâture des oiseaux [47], fleur d'éloquence ! bouche de Pallas ! afin que tu puisses aujourd'hui recevoir le prix céleste de ta piété, que chacun, en lisant ceci, dise : Dieu fasse paix à son âme !

[46] Le Würzburger Liederhandschrift et Oberthur dans les Minne und Meistersänger aus Franken, etc. Würzburg, 1810. page 30. — Göttingen Gelehrten Anzeigen 1818.

[47] Allusion dans le goût du temps au nom de Vogelweide qui signifie littéralement prairie, pâture des oiseaux. Vogel-weide.

SANDY

OU

LES CÉLIBATAIRES.

Traduit de l'allemand,

DE

META SANDER.

« Il faut mourir, telle est la solution de toutes choses, mourir au monde et vivre dans l'éternité. »

Mme Necker de Saussure.

III.

CHAPITRE NEUVIÈME.

—

LISETTE SAUNIER. SÉJOUR DANS LES VOSGES.

Je devais coucher le lendemain soir à Rosenhof afin d'être prête à partir avec ma tante au point du jour. « Sandy, » me dit Gertrude qui m'aidait à faire mes préparatifs, « avant de quitter la maison n'oublie pas d'aller voir la pauvre Lisette ; elle est beaucoup plus mal aujourd'hui, le Docteur vient de me dire que l'inflammation s'est déclarée et que tout l'art humain n'y peut plus rien. Lisette connait son état, et si tu partais sans lui dire adieu, toi qu'elle ne reverra sûrement plus dans ce monde, tu lui ferais beau-

coup de mal. Ah! Sandy, que ne suis-je à sa place! car être à charge à ceux pour lesquels on a vécu, être l'objet de leur mépris, c'est bien pis que de mourir. » Et des larmes qui avaient encore d'autres causes que la perte de sa vieille et fidèle servante inondèrent les joues de ma bonne Gertrude.

Ce qu'elle me dit de Lisette fut pour moi comme un coup de foudre. Que de nuits cette excellente fille avait passées à mon chevet! comme elle m'avait veillée et soignée attentivement! avec quelle inaltérable douceur n'avait elle pas supporté l'impatience et l'irritation que me causait mon mal. Et maintenant qu'elle était malade elle même, et que j'aurais pu m'acquitter envers elle, j'avais vécu tout à ma douleur ces derniers jours, plongée dans une sombre et inactive stupeur, laissant toute la peine de la soigner à Gertrude déjà si lasse et si affligée. La rougeur de la honte me couvrit le visage; effrayée de cette mort qui s'avançait si rapidement et dont je n'avais eu aucune idée, je descendis précipitamment dans la chambre de Lisette.

Je la trouvai tranquille dans son lit et les mains jointes; près d'elle était ouvert un grand livre de prières d'Osterwald, présent du pasteur de Montbéliard, lors de sa première communion. Le combat de la mort altérait déjà ses traits et le râle d'une poitrine péniblement travaillée annonçait qu'il ne serait pas long. Je pris sa main glacée et je lui demandai si elle désirait quelque chose. «Oh! oui, Mlle Sandy, lisez moi la prière du pauvre mourant. Monsieur a déjà prié avec moi...., mais cette prière...., je l'ai lue à ma pauvre mère...., quand elle a dû mourir et quitter ses six pauvres enfants...., elle l'a consolée...., je voulais la lire aussi à ma dernière heure mais je n'y vois plus...., et si vous vouliez avoir cette bonté..... »

Je pris tout de suite le gros livre et je lus avec une pro-

fonde émotion la belle et simple prière qu'elle demandait.

« Merci, Melle Sandy, que Dieu vous bénisse! » me dit la mourante que la prière avait visiblement remontée. Elle resta tranquille un moment, puis me demanda à boire; je pris le verre et je lui versai quelques gouttes dans la bouche. « Merci, merci! oh! le bon Dieu m'a fait bien des grâces...., je n'ai jamais souffert ni le froid ni la faim...., Il me pardonne mes péchés...., me soutient dans mon agonie...., que son saint nom soit béni. »

Après ces dernières paroles prononcées avec difficulté elle tomba sans force dans mes bras; je la posai doucement sur son coussin et je recommençai à lui lire la prière qu'elle m'avait demandée. Elle me fit un signe de tête comme pour me remercier et son œil mourant parut chercher le mien. Lorsque j'eus fini, le râle et le gémissement avaient cessé, et le corps de Lisette reposait là devant moi avec le paisible sourire de la mort sur ses lèvres fortement serrées.

« Oh oui! Dieu t'a fait bien des graces, âme bonne et reconnaissante! » répéta au dedans de moi une voix qui n'était pas la mienne. « Et pourtant la pauvreté et l'abaissement furent ton lot sur la terre, et dès ta jeunesse tu as mangé le dur pain de la servitude à la sueur de ton visage. Combien n'ai-je pas été incomparablement plus riche, plus bénie que toi, et néanmoins tu t'en es allée reconnaissante du peu que tu avais reçu et je suis là murmurant de n'avoir pas eu tous les biens en partage. »

Et saisie et subjuguée par la mystérieuse puissance de ce moment solennel je tombai à genoux tout en larmes. C'était la première fois que je priais véritablement, car pour la première fois sortit de mon âme ce cri de la conviction. « Oh Dieu! aie pitié de moi qui suis une pécheresse! »

Il fallait bien la toute puissance de la grâce divine pour humilier ainsi ma fierté et briser l'amère obstination de

mon cœur. La présomption de la jeunesse est si arrogante! Notre vif désir d'exciter l'amour et l'admiration a toujours pour base l'idée si vaine que nous méritons cette admiration et cet amour. Le grand mal des jeunes personnes du beau monde est en général de s'imaginer que Dieu a créé leurs âmes d'un éther plus pur et plus subtil que celui du vulgaire, qu'il leur est dû un plus beau lot, un sentier plus fleuri pour leurs pieds délicats. Pour que nous puissions être pleinement convaincus que tous les avantages extérieurs ne nous sont que prêtés et n'augmentent nullement notre mérite mais bien notre responsabilité, et que ces êtres obscurs et simples, sur lesquels, du haut de notre grandeur, nous jetons un regard de pitié, ont autant de prix devant Dieu que notre *moi* si insensé et si exigeant, il faut que Dieu lui-même soit notre instituteur, il faut qu'Il nous donne un sens nouveau qui nous apprenne à nous connaître, et à nous juger nous-mêmes en dehors des illusions de la folie et de la vanité.

C'est dans cet humble et intime sentiment des droits de tous, que me semble résider le secret de cette charité que l'apôtre nomme « la première des vertus et le plus excellent des dons. »

Dans la disposition où je me trouvais alors j'aurais infiniment préféré rester à la maison pour aider Gertrude à rendre à Lisette les derniers devoirs, et réparer en quelque sorte ma négligence envers elle; mais ma tante comptait positivement sur moi et ne supportait pas volontiers qu'on revînt sur une décision une fois prise. Ce fut avec une profonde émotion que je pris congé de Gertrude et des restes mortels de l'excellente fille, qui en partant m'avait à son insçu, dans son humilité, annoncé la première parole de grâce de mon Rédempteur.

Ceux de mes lecteurs qui ont beaucoup voyagé et admiré

en divers lieux les merveilles sans nombre de la création, riront peut-être en lisant avec quel ravissement, moi, qui jusqu'alors n'avais pas même parcouru la banlieue de notre ville, je contemplais le glorieux lever du soleil dorant les campagnes lointaines, et avec quelle joie curieuse et enfantine je distinguais peu à peu les contours toujours plus précis de ces lointaines montagnes bleues qui avaient jusqu'alors borné mon horizon, puis les vallées, les vignobles, les riants villages, les petites villes et les ruines romantiques qui les couvrent. Pareille à l'oiseau élevé dans sa cage qui pour la première fois déploie ses ailes et prend son libre essor vers les pures régions de l'air, il me semblait avoir aussi reçu des ailes, et tout ce qui avait été pour moi si pénible et si douloureux ne me paraissait plus qu'un mauvais rêve resté bien loin derrière les roues de la voiture.

Ma tante aussi se trouvait dans une disposition peu ordinaire. Elle s'approchait pour la première fois depuis de longues années des lieux où comme enfant elle avait vécu en famille, et telle est la puissance de ces premiers souvenirs que même cette femme stoïque, habituée dès longtemps à réprimer toute impression tendre, tout élan de sensibilité comme une faiblesse, poussa un cri de joie lorsqu'elle aperçut au milieu des sombres sapins, le vieux manoir, séjour chéri de son heureuse enfance. Un vieillard tremblotant, aux cheveux blancs comme la neige, reçut son ancienne maîtresse avec une cordiale joie ; c'était le seul serviteur de la famille de Rosen qui fût resté attaché aux forges, et lorsque ma tante tendit la main au vieux Franz et mit le pied sur l'ancienne propriété de ses pères redevenue sienne, je la vis pour la première et dernière fois de ma vie fondre en larmes, subjuguée par la force de ses impressions.

La situation sauvage et romantique des forges, dans une

des vallées les plus riantes et les plus fertiles des Vosges, m'enchanta dans le vrai sens du mot, et l'air pur et vivifiant des montagnes eut une action des plus salutaires sur ma santé. Je me levais à cinq heures tous les matins et, accompagnée du petit-fils du vieux Franz, je gravissais les hauteurs et parcourais dans une innocente joie les prés en fleurs ou les superbes forêts de sapins, entrant souvent dans les chalets hospitaliers des anabaptistes aux mœurs patriarchales, où je me régalais de lait frais et de pain noir. Je pouvais à peine croire que je fusse cette même Sandy qui peu de jours auparavant se sentait si malade et si malheureuse. Ma tante se trouvait aussi très-bien de corps et d'esprit, et comme elle devait accompagner mon oncle à Paris pour la première session, étant enfoncée tout l'hiver dans les sombres murs de la ville, elle désira profiter le plus possible du bel automne dont nous jouissions et prolongea notre séjour à H. de semaine en semaine. Nous y passâmes le mois de septembre en entier, et telle est sans doute la cause de ma prédilection pour ce mois là, car il me montra pour la première fois la nature dans toute sa magnificence et sa douce et bénigne influence sur les orages du cœur humain; la pâle colchique est restée ma fleur favorite parce que je m'oubliai en la regardant croître et fleurir et qu'elle fit naître en moi le goût si vif que j'ai pris dès-lors à la culture des fleurs. Un immense trésor, un sujet inépuisable d'utiles et innocentes occupations se révèle à nous dans la vie et l'action de la nature. L'homme dont les pensées et les sentiments tournent sans cesse dans le cercle de ses propres intérêts, en est comme arraché à lui-même et c'est déjà beaucoup gagner que d'obtenir quelque interruption à cette préoccupation constante de son *moi* pour la porter sur un objet extérieur d'une salutaire influence.

Mes douleurs n'étaient cependant pas guéries, elles

sommeillaient seulement et je ne m'en apperçus que trop tôt. Quand j'aidais ma tante à mettre la maison en ordre, à faire faire aux différents ouvriers les réparations nécessaires ou à cueillir les superbes fruits du jardin, mon active immagination me peignait tout-à-coup des plus vives couleurs l'heureux sort de Louise, sa vie douce et fortunée à côté de Victor, dans cette vallée d'Eden; je me sentais de nouveau dévorée d'un sombre chagrin et je sortais pour pleurer amérement, mais hélas! non comme autrefois Pierre d'un vif et profond repentir.

Tout ce que nous entreprenons avec nos seules forces pour guérir une âme malade n'est jamais qu'un palliatif; Dieu seul a le secret de la cure radicale. Son amour paternel m'avait appelée avec douceur au lit de mort de Lisette, mais ainsi que Pharaon je n'entendis que lorsqu'il frappa dans sa colère.

Vers la fin de notre séjour Victor et Louise vinrent passer une journée avec nous. Mon oncle, tout occupé des préparatifs de son long séjour à Paris, n'avait pu s'absenter et George s'était chargé de servir de Mentor au jeune couple. Il m'apportait les amitiés de Gertrude avec sa prière instante de retourner à la maison le plus tôt possible. Dans son affliction elle avait ouvert son cœur à George, et l'histoire qu'il me raconta bien que fort plaisante pour d'autres, n'en fut pas moins fort triste dans ses conséquences pour Gertrude et pour moi.

Que Mme St. Amand ou Sandamanda, comme la nommait notre bonne Gertrude, eût dès le principe jeté les yeux sur le sous préfet du district, un certain marquis de ** veuf et portrait vivant du chevalier de Mirecourt, c'est ce que savait chacun excepté mon oncle Antoine. Et qu'Antoine Melder fut seulement l'amorce pour attirer le sous préfet et le rendre jaloux ou qu'il put au besoin servir de

pis aller c'est ce que chacun, excepté lui, savait également. Le sous préfet qui depuis fort longtemps voltigeait aussi autour d'un autre riche fleur d'automne, paraissait se tourner de ce côté là et vouloir s'y fixer sérieusement, et il importait à Mme St. Amand de lui prouver qu'elle aussi pouvait prendre une décision sérieuse. Dans ce but toutes ses batteries furent tournées contre le pauvre Antoine sans défense qu'elle savait attaquer par son côté le plus faible. La crainte du ridicule avait poursuivi mon oncle toute sa vie, comme un vrai fantôme, et l'avait assujetti, comme c'est l'ordinaire, à la circonspection la plus outrée et à la contrainte la plus risible. La rusée St. Amand dirigea ses armes en conséquence, contre ses rapports avec Gertrude, revenant sans cesse sur la bizarrerie et la folle tendresse de sa vieille sœur, appuyant sur ce qu'il était vraiment dommage qu'un homme d'un esprit aussi élevé fût retenu par les dorloteries de ses entours dans le cercle étroit de la petite vie bourgeoise, au point d'en être presque ridicule. «Louez un logement convenable,» ajoutait-elle, «meublez le comme il convient à un homme de votre mérite et à votre rang de premier pasteur, et laissez votre sœur dans la vieille maison avec ses vieilles habitudes, vous n'en serez que mieux l'un et l'autre.» Ce conseil bienveillant fut si souvent répété et d'une manière si pressante qu'Antoine mis au pied du mur dut avouer que sa position pécuniaire ne lui permettait pas ce changement, quelque envie qu'il en eût d'ailleurs. Malheureusement la dame ne recherchait point la fortune, elle en avait assez, mais bien plutôt un protecteur et la considération attachée à un homme d'un caractère irréprochable. Bref, elle s'expliqua si clairement qu'Antoine prit enfin courage, offrit sa main et fut accepté de la manière la plus gracieuse! Cependant le futur mariage devait rester un secret pour le moment, afin que

Mme St. Amand en le confiant à quelques amis intimes pût le faire arriver aux oreilles du sous préfet. La bonne Gertrude n'avait aucune idée de ce qui se passait, mais mon oncle Albert avait conté à George toute cette histoire et je l'ai placée la première afin d'expliquer celle qui suit.

Un dimanche après dîner Antoine avait été obligé de prêcher deux fois coup sur coup et comme il était fort enrhumé depuis plusieurs jours, l'attentive Gertrude, dès qu'elle le vit revenir de l'église, se rendit en hâte à la cuisine pour lui préparer son thé. Pendant qu'elle s'en acquittait avec diligence arrive Mme St. Amand qui passe devant elle sans cérémonie et monte tout droit à la chambre d'étude où elle reste plus d'une heure. Le thé devint trop fort et tout froid; Gertrude en fait du nouveau qui se réfroidit de même. « Et Antoine n'a rien pour se raffraîchir et il est encore obligé de parler avec la Sandamanda, ce qui va lui faire beaucoup de mal. » La bonne fille n'y peut plus tenir, elle se décide, prend sa théyère et monte; elle ouvre doucement la porte de la chambre d'étude et comme il se rencontre justement que Mme St. Amand, engagée avec Antoine dans une conversation animée est assise sur le sofa et tourne le dos à la porte, Gertrude passe avec précaution la théyère au travers de la porte entr'ouverte et d'un signe rappelle à Antoine cette importante affaire. A cette pantomime expressive le rouge foncé de la colère monte au visage d'Antoine; Mme St. Amand retourne promptement la tête et aperçoit encore la vapeur de la délinquante qui effectue sa retraite; avec autant d'esprit que de malice elle se répand en excuses ironiques sur le malheur qu'elle a eu de troubler les aises de Mr Melder, et les tendres soins de sa sœur, et sur son indiscrétion d'être restée aussi longtems.

Dès qu'elle fut partie Antoine, dans les termes les plus durs, déclara à Gertrude, sa ferme résolution de ne plus habiter avec elle sous le même toit, et de ne plus souffrir que toutes ses folies le rendissent partout un objet de dérision; néaumoins il ne l'informa point encore de son union prochaine avec Mme St. Amand.

Ma tante, Victor, Louise et George rirent aux larmes de cette petite anedocte peu importante et de la détresse de la pauvre vieille fille; mais je n'eusse pu rire avec eux car je connaissais mieux Gertrude et je savais que la séparer d'Antoine c'était lui donner le coup de la mort. Ce que son cœur avait dû souffrir j'en pouvais juger par les plaintes qu'elle avait portées à George sur son frère, elle qui peu de temps auparavant ne voulait pas même en parler à son Dieu. Oh! le mal avait dû être bien profond pour que la pauvre âme en fût venue là! Et moi même qu'allais-je devenir? Serais-je vraiment condamnée à la dure extrémité de manger le pain de l'aumône auprès de ma tante et de Louise? Non, Dieu m'en préservera, m'écriai-je intérieurement dans l'amertume du désespoir. Dieu? à peine le connaissais-je; jusqu'alors j'avais placé toute ma confiance dans la faveur humaine et dans mes propres forces et j'ignorais encore que « Celui qui nourrit les oiseaux de l'air et revêt les lys des champs » me portait aussi dans son cœur paternel. Malgré toute la violence que je me faisais pour cacher ma tristesse, elle n'en perçait pas moins, et la crainte qu'elle ne fût attribuée aux caresses dont Victor accablait Louise sans restreinte me mettait au supplice, et me rendait tout-à fait incapable de conserver l'extérieur libre et dégagé que ma tante était habituée à me voir depuis mon séjour auprès d'elle. Plus d'une fois son regard scrutateur s'arrêta sur moi et comprima mon cœur déjà si plein, bien éloignée que j'étais de deviner le plan qui l'occupait alors.

Je serais volontiers retournée le soir avec nos hôtes pour consoler ma bonne Gertrude ou du moius pour pleurer avec elle, mais ma tante s'y opposa, de cette manière péremptoire qui lui était propre et qui ne supportait aucune contradiction; je dus me contenter d'écrire à Gertrude quelques mots d'amitié dont je chargeai George avec l'assurance de mon prochain retour. Nous avions accompagné nos amis à quelque distance, et nous revenions à la maison par le sentier qui traverse la forêt. Je marchais en silence à côté de ma tante; mon cœur était prêt à éclater et dans mon amère tristesse j'appelais avec ardeur quelque âme sympathique qui pût me comprendre, dans le sein de laquelle je pusse verser mes chagrins et chercher des consolations et des secours. Oh! je me voyais si seule, si délaissée et comme jetée au dehors dans le désert de la vie sans qu'un seul cœur m'y fût ouvert et semblable à la feuille.

« De l'arbre détachée
Et par le vent chassée
Me perdant dans l'immensité. »

Et cependant l'Ami fidèle, le tendre Père était dans cet instant bien près de moi! Son amour m'entourait dans l'air calme et doux qui se jouait dans le feuillage au dessus de ma tête. Son œil me regardait dans ces rayons d'or du couchant qui illuminaient d'un éclat solennel les trembles aux feuilles agitées, les sapins parfumés et le vaste firmament. J'étais comme attirée par une force irrésistible vers cette parole inconnue et mystérieuse qui comme de saints hiéroglyphes se trouvait tracée dans cet horison tout en feu. Maïs pour déchiffrer la grande énigme de son propre cœur et comprendre la réponse du ciel un nouveau sens moral est nécessaire. Le Seigneur avait bien ouvert mon œil intérieur mais je ressemblais encore à l'aveugle né, qu'éclaire pour

la première fois les purs rayons de la lumière, et qui tout ébloui et incapable de reconnaître un seul objet se retourne éperdu vers l'obscurité familière de la nuit que l'habitude lui a rendue chère.

« Sandy, » dit enfin ma tante après qu'arrivées devant la maison nous nous fûmes assises sur le banc de pierre au dessous des sapins et que nous eûmes encore contemplé quelque temps en silence ce magnifique couchant. « Sandy, ton avenir t'inquiéte et ce que t'a dit George du futur mariage de ton oncle a tristement réalisé tes craintes, n'est-il pas vrai ! »

Mes larmes se firent jour et je ne pus répondre. « L'homme sensé, » continua ma tante, « doit savoir régler ses impressions et ses sentiments d'après la prudente mesure de la raison et ton grand malheur tient à l'irritabilité fébrile qui te livre sans défense à chaque sentiment exalté. Mais la cause principale en est dûe à ton éducation négligée et peu judicieuse. » Qu'aurais-je pu répondre? je me tus et je pensai seulement qu'elle en parlait bien à son aise. « Je ne te dis point cela sans motif, Sandy, et je souhaite fort que tu puisses me comprendre sans que j'aie besoin de m'expliquer plus clairement. Jusqu'à ce jour tu as été l'artisan de ton propre malheur, il est en ton pouvoir aujourd'hui de changer ton sort de la manière la plus satisfaisante et de te préparer un avenir heureux et libre de soucis. »

Je la regardai avec étonnement.

« Georges Monnier t'aime depuis longtemps et il m'a chargée aujourd'hui de te faire connaître ses vœux. C'est un brave et honnête jeune homme; non pas certes un de ces êtres fictifs dont la lecture d'absurdes romans a rempli ta tête ; mais tu n'es plus un enfant, Sandy, et tu devrais savoir par expérience que la vie réelle est tout autre chose; que les prétentions exagérées et les sentiments exaltés ne

nous préparent que des illusions et des chagrins. George t'offre avec sa main un établissement solide, tout-à-fait en rapport avec ta position, et ton oncle et moi nous considérons tous deux sa recherche comme le plus grand bonheur que nous puissions espérer pour toi dans les circonstances présentes. Tu parais te plaire ici, et si je te dis que ce n'est pas Victor et Louise, dont comme nos enfants adoptifs nous ne nous séparerions pas volontiers, mais George qui doit se fixer ici pour y remplir la place très-lucrative de directeur de toutes les forges, je pense avoir fait assez pour ton bonheur et t'en avoir dit assez pour t'engager à ne pas repousser avec entêtement le bien qui t'est offert. Demain à cette heure nous en reparlerons et j'attends de toi une réponse mûrement pesée et raisonnable. » Elle se leva et me laissa seule.

Je n'aimais pas George, il ne m'avait jamais plu mais un charme si puissant est attaché à l'idée du chez soi et le sort triste et redouté d'une vieille fille forme un contraste si dur avec l'honorable et facile position de la mère de famille ! — Pouvoir fixer ma demeure au milieu de cette nature magnifique où je m'étais fait tant de bien, moi qui quelques minutes auparavant croyais n'avoir ni feu ni lieu !

Toute autre considération plus sérieuse disparaissait devant cette idée prépondérante. Je ne pensais pas à George ni aux devoirs graves et saints que j'aurais à remplir envers lui, mais seulement à moi, à moi seule, et ma vanité satisfaite me disait de la voix du tentateur: Regarde tout autour, toutes ces choses seront à toi.

Et ma bonne vieille Gertrude si humble et si malheureuse je n'y songeais pas même, ou si son image se présentait à moi avec un muet reproche sur ses lèvres flétries ce n'était pour moi qu'une désagréable apparition; je la revoyais avec toutes ses faiblesses et ses manies, et plutôt que de

l'introduire dans mon nouveau domaine je préférais comme Antoine, (que j'avais pourtant blâmé si sévèrement) m'en débarrasser au moyen d'un peu d'or, moi qui eusse dû lui prouver ma reconnaissance par mon support et ma tendre affection ! Ah! savez-vous pourquoi la vieillesse est souvent si triste et si amère ! c'est parce que dans l'arrogance du jeune âge nous considérons tous les biens de la terre comme notre propriété légitime; parce que semblables à ces hordes barbares qui des régions du nord se précipitaient sur les belles contrées du midi, nous voudrions envahir la vie en criant à nos vieillards: «Place pour nous.» Nous nous détournons avec dégoût de l'aspect de leurs infirmités et de leurs faiblesses qui nous rappellent désagréablement notre propre fragilité et la fin du joyeux trajet de la vie. Et lorsque nous-mêmes nous vieillissons, une main justement sévère mêle les gouttes acerbes de la rétribution à l'âpre coupe des privations de l'âge et nous sentons douloureusement que notre existence présente et décolorée fut méritée par notre égoïsme et notre dureté de cœur dans la jeunesse.

Je devins la fiancée de Georges, je prononçai le *oui* fatal sans avoir prié, sans m'être sérieusement examinée et dirigée seulement par l'égoïsme et la vanité. Mais nous moissonnons ce que nous avons semé et cet engagement, devenu pour moi la source de souffrances profondes, imprima pour jamais le sceau du repentir sur mon cœur.

CHAPITRE DIXIÈME.

—

LES FIANCÉS.

Il y a quelques années qu'étant aux eaux de Ch** j'y rencontrai le professeur R. de G. Il était grand admirateur du

magnétisme animal et soutenait entr'autres qu'il existe des sympathies et des antipathies, des êtres qui se sentent mutuellement attirés ou repoussés les uns par les autres d'une manière incompréhensible. Le magnétisme animal fournissait, selon lui, des éclaircissements d'un haut intérêt sur ces phénomènes psychologiques qu'il comparait à l'attraction et à la répulsion des pôles et dans lesquels il voyait la cause de tant d'unions malheureuses attendu qu'en se mariant on a pour l'ordinaire fort peu égard à ces affinités électives mystérieuses et nécessaires, etc.....

Je me mêlais peu à ce genre de conversation, soit parce que le principe de l'indissolubilité du lieu conjugal si fortement posé dans la Bible me semblait par là se trouver fort en danger, soit parce que le professeur était du nombre de ces philosophes qui tranchent les choses les plus saintes avec le profane scapel de leur métaphysique, et qui assignerait Dieu lui-même à rendre compte au tribunal de leur orgueilleuse raison s'il lui plaisait d'y paraître. Sans cela j'eusse pu communiquer au professeur mainte expérience de ce genre dans ma propre vie, que j'avais faites non dans le sommeil magnétique mais bien éveillée et de sens rassis, et qui eussent augmenté d'un riche appendice son antropologie psychologique.

Encore aujourd'hui je ne puis m'expliquer ce qui se passait en moi lorsqu'après le premier tourbillon des fiançailles, des visites et des félicitations, je voyais George s'asseoir auprès de moi comme mon fiancé, comme l'époux auquel j'allais être étroitement unie pour ne plus faire qu'un avec lui ! Je n'aimais plus Victor ; le jour où je dus voir en lui l'époux de ma sœur et mon frère, mon cœur fut violemment déchiré, mais la grace de Dieu ne laissa s'élever dans mon âme aucune pensée sur la possibilité de lui appartenir, ou de lui conserver mon amour. Il avait d'ailleurs

blessé profondément mon orgueil et ce fut bien pour moi le meilleur curatif.

Depuis que j'étais fiancée ma situation dans le monde était infiniment plus facile et plus agréable. Gertrude se sentait délivrée par là de ses cuisants soucis pour son avenir et le mien, et sans cette consolation elle eût infailliblement succombé au cruel chagrin de sa prochaine séparation d'avec Antoine. Celui-ci paraissait ravi, sa conscience était tranquillisée et l'aiguillon du remords enlevé de son cœur qui avait dû plus d'une fois se trouver douloureusement affecté en pensant à Gertrude et à l'orpheline de son frère. A Rosenhof tous paraissaient contents; mon oncle était affable avec moi, ma tante amicale, Victor et Louise gais et heureux sans contrainte. Georges se montrait très-sérieusement amoureux à sa manière; on le plaisantait beaucoup et il s'y prêtait de bonne grâce il se donnait force mouvement pour les préparatifs nécessaires à l'établissement qu'il croyait former avec moi à H. d'une manière solide et permanente. Je reconnaissais tout cela avec gratitude, je me serais retirée avec plaisir dans ma paisible et chère vallée, à mon propre foyer; et cependant je fus saisie d'une mélancolie invincible, d'une sorte de paralysie morale, qui menaçait d'anéantir en moi tout ressort et tout élan.

Au commencement je supportai cet état; je ne voulais pas y penser; je sentais bien une horrible agitation intérieure mais j'en avais peur; je craignais de réveiller l'impitoyable furie et de rechercher quel était le ver caché aux racines de ma vie.

La présence de George me causait chaque fois une angoisse inexplicable, et je ne respirais librement que lorsqu'il nous quittait pour se rendre à H. où il était souvent appelé pour quelques jours. La vérité me devint toujours

plus claire et plus évidente, et le sort le plus dur me parut préférable à l'idée de vivre dans une intime et étroite union avec l'homme pour lequel je me sentais une répugnance qui allait presque jusqu'à une aversion fébrile.

Je pourrais citer plusieurs traits tristes et ridicules à la fois de la manière d'être et du sens borné de George, et mainte démonstration de sa part, bien intentionnée sans doute, mais fort peu délicate, qui eût bien pu repousser et affliger une femme indulgente et affectionnée mais qui me donnait une telle irritation que George avait besoin de tout son flegme et de toute sa patience pour supporter la boudeuse et capricieuse créature à laquelle il avait affaire, et ne pas rompre dans une juste indignation une union qui ne lui avait pas encore donné une heure de joie et qui lui en promettait si peu. George restait parfaitement tranquille là dessus; seulement quand je poussais les choses par trop loin, le petit sous-maître reparaissait et il s'écriait avec humeur. « Et, mais comme je me suis trompé! Je vous croyais si bonne Mlle Sandy, et vous êtes la personne du monde la plus capricieuse! Oh! je vous ferai passer cela! »

Mais cela ne passa point, pauvre George, et les reproches que je m'en adressais, joints à la certitude qu'il m'était impossible de remplir mon saint engagement, me poussèrent au désespoir au point que je commençai sérieusement à craindre pour ma raison. Dans cet état de tension maladive, j'essayai de prier et d'implorer le secours de Dieu, mais je ne le pouvais. Si je prenais ma Bible, les lettres vacillaient devant mes yeux et de jour comme de nuit, je n'avais qu'une seule pensée; un affreux cauchemar me suivait partout sous la figure de George qui me saisissait à la gorge avec une serre d'airain et auquel je m'efforçais en vain d'échapper. Je retardai le plus possible d'informer mes parents de mes sentiments et de ma ferme résolution

de ne pas épouser cet homme; le courage me manquait dès que je voulais l'entreprendre car je savais très-bien ce qui m'attendait.

A la fin, ma tante rompit le silence; ma sombre apathie et l'altération visible de tout mon être ne lui avaient point échappé, et comme George s'était plaint à elle de ma conduite envers lui, elle entreprit de me parler sérieusement. La digue une fois rompue le torrent déborda, et je soulageai mon cœur d'un poids immense par un aveu complet. Ma tante, après m'avoir écoutée en silence jusqu'au bout, me dit d'un ton sec et froid. « Si tu manques à ta parole je ne puis que te plaindre et te mépriser, et nous ne nous reverrons jamais. » « Et devant Dieu, ma tante, » lui répondis-je, « je ne puis faire autrement » et je m'avançai vers la porte. Elle me retint, me parla encore une fois avec bonté mais gravement et d'une manière très pressante, me représenta mes devoirs envers Georges, le poids de l'opinion publique dans une démarche aussi frappante, ainsi que ma situation isolée et dépendante dans le monde, et me conjura pour l'amour de moi de ne prendre aucune résolution précipitée, de dompter la fougue de mes impressions. Je le promis. Ah! je m'étais souvent dit tout cela moi-même, je m'étais déjà cent fois proposé de me vaincre et de remplir mes engagements; mais à la seule approche de George et au plus léger contact avec lui je frissonnais d'un inexprimable dégoût, et toutes mes résolutions se dissipaient comme les nuées qu'emporte le vent.

A la maison les choses allèrent encore plus mal, Antoine que je fus surprendre dans son cabinet sans y être appelée fut frappé comme d'un coup de foudre par ma confession, et impétueux comme il l'était il m'ordonna de m'ôter à l'instant de devant ses yeux comme la honte de la famille et comme une parjure avec laquelle il ne voulait plus habi-

ter sous le même toit. Gertrude aussi ne pouvait me comprendre, mais ce qu'elle avait compris dès longtemps c'est que je souffrais et que j'étais malheureuse, et la bonne âme pleurait avec moi de ne pouvoir ni me secourir ni me consoler.

Victor vint le soir. J'étais assise dans la tourelle et lui vis-à-vis de moi comme jadis : mais que les choses étaient changées! A ce souvenir un sourire douloureux contracta mes lèvres.

«Dieu soit loué, Sandy, vous pouvez sourire encore. Votre tante nous avait tout-à-fait effrayés Louise et moi à votre sujet; mais n'est-il pas vrai ce n'était qu'un moment d'humeur passager qui est oublié à l'heure qu'il est?»

Je fis tristement un signe négatif.

« Mais pensez donc à ce qu'on en dira. »

N'importe, Victor, j'en suis arrivée à un point où je ne me soucie guère des commérages du public.

«Et George, Sandy? vous n'y songez pas. Pas plus tard qu'aujourd'hui votre oncle s'est fâché à son sujet. St. Amand et les ultras, qui n'ont perdu George qu'avec regret, saisiraient avec plaisir cette occasion de le rattacher à leur parti, et vous pouvez par cette rupture faire un tort immense à la bonne cause. »

Pour l'empereur, Victor, je me serais sacrifiée au besoin car alors j'étais jeune et sans expérience ; mais dès lors j'ai vieilli et j'ai pu voir que par « la bonne cause, » chacun sait fort bien entendre son propre intérêt.

Il se mordit les lèvres et répondit d'un air piqué : «Les romans vous ont tourné la tête, Sandy, et vous êtes pour nous tous à Rosenhof la triste preuve qu'une imagination exaltée est une source de malheur et de mécontentement pour soi et pour les autres.»

Mon orgueil se révolta et je répliquai avec beaucoup

d'amertume : Remerciez Dieu, Victor, de ce que la sage prévoyance de ma tante a préservé Louise de ce malheur !

« Louise au moins a trop de droiture pour se laisser entraîner par des chimères romanesques à mortifier si profondément un homme brave et loyal et à mentir à sa parole d'honneur ! Et cela je puis vous le certifier, Mlle Sandy. »

Victor avait frappé au défaut de la cuirasse, ma colère s'apaisa, car dans ce moment ma conscience parlait plus haut que lui. Je lui tendis tristement la main et lui dis avec douceur : « Oh ! ne me jugez pas vous les heureux de la terre, vous auxquels un sort fortuné accorde avec profusion tous les plus beaux dons de la vie ! Si vous aviez seulement l'idée des tourments cruels que j'endure, la pierre levée retomberait de votre main et vous pourriez me plaindre mais non me condamner. » Et vaincue par la violence de ma douleur je me détournai et j'appuyai en sanglottant mes yeux brûlants et inondés de larmes contre les froids vitraux de la tourelle. Lorsque je revins à moi Victor avait disparu et à sa place était le bon George tout ébahi et me regardant avec anxiété.

« Et mais, Mlle Sandy, qu'avez-vous donc ? Vous serait-il arrivé quelque malheur ? »

Oh oui ! George, un très grand malheur. Je ne puis vous aimer et je sens tous les jours plus que nous ne nous convenons pas et que j'ai agi avec trop de précipitation quand je vous ai donné ma parole.....

« Oui, oui, Mlle Sandy, c'est très-vrai, et permettez moi de vous le dire, j'ai toujours pensé que vous auriez dû réfléchir un peu plus longtems. »

Vraiment George ? Oh ! si vous le sentez aussi tout peut s'arranger encore, alors séparons-nous sans rancune et brisons, pendant qu'il en est encore temps, un lien devenu

pour tous deux une chaîne insupportable et qui a cruellement froissé nos deux cœurs.

« Comment vous le prenez sur ce ton, Mlle Sandy? mais si vos sentiments pour moi..... excusez moi, mais ceci n'est pas du tout le moyen de réparer vos torts. »

Les réparer! Je sais George que je vous fais un tort pour lequel je vous demande mille fois pardon du fond de mon âme, mais que je ne puis jamais réparer. Pardonnez moi d'avoir si mal récompensé vos bonnes intentions; j'ai été votre tourment au lieu d'être votre joie et je vous ai fait un mal infini. Mais précisément pour cela et parce que je sens que je ne saurais vous rendre heureux; parce que je ne veux point faire un parjure devant l'autel sacré en me chargeant de devoirs que je ne puis remplir, je retire ma parole et je vous rends la vôtre, ne pouvant rester votre fiancée ni devenir votre femme.

« Que vous êtes exaltée, Mlle Sandy! » dit George, en se reculant tout effrayé.

J'ôtai promptement l'anneau d'or de mon doigt et j'allai chercher tous ses présents de noces, que j'avais rassemblés depuis longtemps pour les lui rendre. « Tenez, George, » lui dis-je précipitamment craignant toujours qu'Antoine ou ma tante Bertha ne vînt traverser ma déclaration, « reprenez tout ceci, nous sommes maintenant à jamais séparés. Soyez heureux et pensez à moi sans rancune si vous le pouvez. Je me souviendrai toujours de vous avec un douloureux repentir et je prierai Dieu de vous bénir et de vous pardonner vos fautes au dernier jour comme je désire que vous me pardonniez aujourd'hui. »

Il restait immobile comme la femme de Lot, ne sachant s'il se trompait ou non, ni ce qu'il devait croire et faire. Mais Gertrude qui était entrée depuis un moment et qui avait été le témoin muet de cette pénible scène, y mit fin

dans sa bienveillante simplicité. « Oui ! oui, mon cher George, » lui dit-elle, « nous pouvons ainsi rester toujours bons amis ; mais à cette heure ayez pitié de cette pauvre enfant qui s'est chagrinée à la mort et allez-vous-en, je vous en prie. » Et tout en parlant ainsi elle lui mit dans les mains l'anneau et le paquet et le conduisit muet et sans résistance jusqu'au seuil de la porte. C'en était temps, car à peine s'était-il éloigné qu'Antoine entra. Je m'enfuis précipitamment et ne pensant de nouveau qu'à moi seule, je laissai la pauvre Gertrude soutenir comme elle put le premier assaut, et tandis qu'en tremblant et balbutiant elle informait Antoine de ce qui venait de se passer je m'enfermai en haut dans notre chambre.

Je croyais m'éveiller d'un songe affreux ; je ne pouvais encore rassembler mes idées, ni juger distinctement ma position ; mais je pouvais respirer à l'aise comme quelqu'un qui vient d'échapper à l'angoisse d'un grand danger. A l'état de tension long et continu où s'était trouvé tout mon être succéda tout-à-coup un relâchement universel et presque à mon insçu je tombai à genoux devant une chaise, les mains jointes et je pleurai..... et je pleurai comme je n'avais jamais pleuré jusqu'alors et comme je n'ai jamais pleuré depuis. Je n'avais conscience de rien, mais l'oppressant cauchemar m'avait quittée et mes larmes s'échappaient par torrents, et sans douleur hors de ma poitrine allégée. Elles coulaient encore lorsque Gertrude plusieurs heures après entra doucement dans la chambre avec la chandelle. « Va dormir, Sandy, » me dit-elle tristement « va, pauvre enfant, et plût à Dieu que ni toi ni moi nous ne nous réveillassions plus dans ce monde. »

J'entendais comme une cataleptique sans pouvoir articuler un son et je me déshabillai avec l'aide de Gertrude en continuant à pleurer. Une fois couchée je trouvai enfin du

soulagement, car je pus prier et tourner avec confiance mes regards vers le ciel pour y chercher le pardon, l'assistance et la consolation. Ma prière fut entendue ; je me sentis animée d'un nouveau courage et d'une nouvelle force, et tandis que j'étais contrainte de m'avouer avec douleur que je venais de détruire mon avenir terrestre et rompre le dernier lien qui m'attachât à l'humanité ; que dorénavant je parcourrais solitaire l'aride sentier qui mène à la tombe, je me sentais soutenue dans les bras d'un Père et la toute puissance de l'amour divin remplissait mon âme d'un pressentiment céleste. Ce fut un de ces instants rares dans lesquels un rayon de la félicité d'en haut illumine les ténébreux abîmes de notre misère terrestre.

Et maintenant je pouvais me sortir de moi-même et me tourner vers cette autre infortunée qui, privée également de sommeil, gémissait doucement non loin de moi. Elle était assise sur son lit ; la lune jetait sa lumière argentée sur son visage pâle et souffrant ; effrayée de l'altération de ses traits, je m'élançai vers elle et je m'informai en l'embrassant de ce qu'elle avait.

Elle appuya sa tête fatiguée sur mon épaule et balbutia, avec l'accent du désespoir : « Lorsqu'il était petit et qu'il avait besoin d'assistance, je l'ai porté et gardé avec l'anxiété d'une mère ; je l'ai aimé et soigné toute ma vie, et maintenant que je deviens vieille et faible, il a honte de moi, il veut m'abandonner, et je n'ai personne dans ce monde qui m'aime et qui supporte mes infirmités ! »

« Mais, ma bien-aimée Gertrude, tu connais Antoine ; il l'a souvent dit et ne l'a jamais fait ; tu sais que, dans le fond, il est bien meilleur que ne le voudrait une certaine dame, et avant qu'il t'abandonne, toi qui as tant fait pour lui....

« Non, non, Sandy, c'est tout fini. Ils sont fiancés tout de bon. Toi, pauvre enfant, tu dois gagner ton pain au milieu

des étrangers. Antoine, après la noce, ira habiter le palais de la magicienne, et moi, il..... » ici la voix lui manqua, et presque étouffée par ses larmes, elle ne put que dire avec difficulté : « il me mettra en pension quelque part. »

O hommes, hommes! ne donnez pas le nom d'amour à la plus égoïste des passions; vous profanez ce saint fils du ciel! Car si l'amour put pousser Antoine à la conduite dure et impitoyable avec laquelle il déchira le cœur de sa pauvre sœur, quelle supériorité a-t-il sur la haine? Pauvre, pauvre Gertrude! je ne pouvais te consoler, car je savais bien qu'enlevée à ton centre d'affection et d'activité, tu périrais comme l'arbre fortement enraciné qu'on arrache du sol natal! Je savais que rien ne pourrait remplacer pour ton cœur aimant la douce intimité de la vie de famille, et je sentais profondément que la société et le support des êtres chéris, auxquels tu avais tout sacrifié, était aussi nécessaire à ton existence que l'air que tu respirais!

Oh! que j'eusse voulu dans cet instant pouvoir te dédommager; que j'eusse remercié Dieu sincèrement s'il m'eût accordé la grâce de rester près de toi, de te consacrer toute mon existence; mais je devais moi-même quitter le port tranquille et sûr pour la mer parsemée d'écueils de la vie, et seulement alors où se déchiraient ces liens intimes, je reconnus la puissance de ces relations journalières, et ton fidèle attachement m'apparut pour la première fois sous son vrai jour, lorsque j'allais te quitter pour toujours, ô maternelle amie!

Tendre Père céleste! quand, du sein de la gloire de ton éternelle sagesse, ton œil plonge ici-bas sur notre terre d'exil, rien n'est voilé à tes regards; nos craintes, nos illusions, nos espérances et la mouvante confusion de nos impressions coupables ne sauraient t'échapper! Et comme autrefois les rayons de ta lumière sainte pénétrèrent les ténèbres du chaos,

le regard miséricordieux de ta grâce peut encore introduire le repos et la paix dans la tourmente de nos cœurs ballottés.

CHAPITRE ONZIÈME.

—

VOYAGE A STRASBOURG.

Le jour suivant, j'eus la visite de Louise. Mon oncle et ma tante étaient partis de grand matin pour Strasbourg, où les jeunes gens devaient les suivre le lendemain, pour célébrer tranquillement leurs noces dans le cercle des parens de Victor, et de là se rendre avec eux à Paris, pour la durée entière de la session des chambres. Louise fut remarquablement amicale; on voyait clairement dans toute sa manière un désir bienveillant de me consoler et de me remonter. Elle me dit que la veille, George, en nous quittant, s'était rendu à Rosenhof, où il avait conté toute l'affaire, mais en se montrant si mesquin, si pitoyable, que, lorsqu'après son départ, mon oncle eût vivement blâmé ma conduite, ma tante, Victor et Louise s'étaient accordés à me défendre, et à trouver que George était vraiment un pauvre sire, pour lequel mon repoussement était bien excusable. « Sandy, » me dit Louise en terminant, « ma tante est fâchée que tu aies laissé aller les choses aussi loin et que tu te sois compromise par une pareille démarche; mais elle te veut du bien et s'occupe déjà de ton avenir. Mlle Clotilde de Wissheim, la tante de Victor, lui a écrit qu'un noble hanovrien, le comte N**, cherche une institutrice pour ses enfants. Ma tante désire donc que tu partes avec nous pour Strasbourg, dès demain, pour y passer l'hiver auprès de Mlle Clotilde. Là tu dois prendre des leçons qui te mettront à même d'en-

treprendre, au printemps, l'éducation des filles du comte, qui sont actuellement en pension à Strasbourg; et tu les accompagneras à leur retour dans le Hanovre. »

Qui m'eût dit cela hier? hier où, profondément abattue, je doutais, dans ma sombre douleur, du sort, des hommes et de Dieu même! Qui m'eût dit qu'aujourd'hui déjà je serais remplie de courage et d'espoir, que je pourrais presque contempler l'avenir avec joie? Voyager, m'instruire, faire une éducation, habiter un château! tout cela me paraissait si beau, que c'était plus qu'il n'en fallait pour tourner de nouveau ma tête légère. Et quand Dieu avait à coups de verge chassé le démon de la vanité, sept autres, plus vains encore, revenaient peu après et, affublant la misérable créature de leur clinquant, ils l'enflaient si bien, qu'elle relevait orgueilleusement la tête, oubliant à la fois son néant et la grâce de son Rédempteur. Lui, toutefois, ne m'oublia point; il accomplit son œuvre et délivra mon âme.

Une seule ombre se trouvait au tableau : l'idée de me séparer de Gertrude et même d'Antoine, de quitter mon pays et tout ce qui jusqu'alors m'avait été cher et familier. Et cette séparation était si soudaine, si rapprochée, que nous en fûmes tous péniblement affectés. Le courage de Gertrude était brisé; l'abattement de l'âge avait paralysé ses forces morales; elle ne s'occupait, ni ne s'agitait plus, elle ne se plaignait, ni ne se lamentait, comme elle eût fait jadis, mais immobile sur sa chaise, dans la tourelle, elle pleurait en silence avec l'expression d'une désolation complète. Cette vue me perçait le cœur; Antoine lui-même en fut saisi; il me parla d'une manière toute paternelle : me disant que si je ne me plaisais pas au milieu des étrangers, ou s'il m'arrivait quelque revers, je trouverais toujours un abri sous son toit et que j'y serais la bienvenue. Et lorsque, en prenant congé de lui et pleurant à chaudes larmes, je lui recommandai ma

bonne Gertrude, que je ne pourrais plus soigner et que je laissais, avec une peine extrême, si angoissée pour son avenir entre des mains étrangères, il se retourna d'un air touché vers sa vieille sœur tout en larmes, et, lui tendant amicalement la main, il lui dit avec une émotion mal déguisée : « Je n'ai jamais eu vraiment l'idée d'en venir là, âme bonne et fidèle ! Que Dieu me punisse si je pouvais jamais t'abandonner ou t'affliger de propos délibéré ! »

Ainsi que la fleur languissante que vient ranimer la douce rosée du ciel, l'affligée releva sa tête vénérable et, déjà consolée, elle sourit à son frère bien-aimé, ne sachant plus dans cet instant qu'elle eût une injure à oublier ou un tort à pardonner. Je m'arrachai d'auprès d'eux avec le cœur déchiré, et peu de minutes après j'étais assise avec Victor et Louise dans la voiture qui, avec la rapidité de l'éclair, s'avançait vers l'antique cité de Strasbourg, la couronne de notre Alsace, sur une route magnifique, bordée de champs de blé, le long de la belle et gracieuse chaîne des Vosges.

Nous atteignîmes Strasbourg, comme on commençait à lever les ponts et à fermer les portes. Etait-ce le fracas, nouveau pour moi, des chaînes et des serrures, l'appel sourd et lointain des sentinelles, l'aspect étranger des hautes murailles et des fortifications qui, à l'incertaine clarté du crépuscule, revêtent des formes gigantesques, ou quelque sombre pressentiment prophétique de la dispensation sévère au-devant de laquelle nous marchions ? je ne sais ; mais tandis que Victor et Louise, dans l'ivresse de l'espérance, s'entretenaient à voix basse en s'approchant du lieu, berceau de leur amour, semblable à la Cassandre de Schiller, je croyais sentir une puissance ennemie se cramponner aux roues de notre voiture, et entrer avec nous en nous menaçant de sa fatale influence.

Nous logions dans la maison du général B., qui étant aussi

député partit bientôt avec mon oncle. Sa femme était la plus proche parente et l'amie intime de ma tante. A notre arrivée, Mlle de Wissheim se trouvait auprès d'une parente malade à Saarbrück, d'où on ne l'attendait que dans une quinzaine de jours, et le comte N. était aussi absent. Chacun autour de moi avait trop à faire à ses propres préparatifs de noces et de voyage pour avoir le temps de s'occuper de moi et de mon avenir; et je me trouvai de nouveau avec une attente déçue, dans une position dépendante et en sous-ordre à côté de Louise heureuse et fêtée. Mes songes dorés se dissipaient dans la froide atmosphère de la réalité comme la bulle de savon dans l'air, et les pénibles humiliations auxquelles j'étais exposée dans les cercles brillants où j'étais obligée de paraître sans aucun éclat, froissaient journellement mon misérable orgueil. Plus j'apprenais à connaître le grand monde et plus mon avenir m'effrayait, et je jetais un regard plein de regret et de tristesse, tenant presque du mal du pays, sur ma vie passée si tranquille et si humble et sur le cercle étroit de mes affections et de mes occupations d'alors, comme sur les ruines chéries du toit paternel écroulé.

L'heureux jour approchait qui devait couronner l'amour de Victor et de Louise et les unir pour le temps et l'éternité. Les jeunes époux devaient partir pour Paris aussitôt après avoir reçu la bénédiction nuptiale, et être suivis le lendemain par ma tante et Mme B. Mlle Clotilde était de retour de Saarbrück, ainsi que le comte N. du Hanovre, et ma tante ne m'avait pas encore dit un mot ni sur ma position future chez le comte, ni sur les leçons qu'il était nécessaire que je prisse si je devais me vouer à l'enseignement. Trois jours avant la noce il devait y avoir grand bal à la maison, et le matin, tandis que j'aidais ma tante à faire quelques préparatifs nécessaires dans les salons, je pris courage et je lui demandai si j'avais quelque chance d'être placée chez le comte.

« Ah ! » répondit-elle d'un air insouciant, « je n'en sais vraiment rien. Je n'ai vu Clotilde que deux fois et j'ai toujours oublié de lui en parler. Je ne sais pas même encore si le comte se charge des avances ou si je dois payer les leçons que tu prendras.

Cette réponse, cette froideur, quelque naturelles qu'elles fussent au fond, me blessèrent profondément. Mon cœur se remplit de défiance et de rancune, et durant tout le jour ce ne fut qu'avec effort que je pus retenir mes larmes.

Le soir, à l'heure de la toilette, où Louise avait tant à choisir parmi ses nouvelles parures, et où je pouvais à peine composer la mienne de mes chétifs vêtements, nous nous querellâmes sur d'insignifiantes bagatelles. Pour que je pusse paraître d'une manière convenable, il fallait que Louise me prêtât quelqu'un de ses nombreux chiffons ; et elle exigeait, par un caprice d'enfant gâté, que je misse dans mes cheveux une rose couleur de feu ; moi, dans mon amère irritabilité, au moins aussi obstinée et infiniment plus susceptible qu'elle, je refusais la rose qui ne me plaisait pas, préférant me parer d'un bouquet de pâles tubéreuses. Et, pour cette misère, nous contestâmes et nous nous aigrîmes comme deux enfants revêches. Louise l'emporta, et ce fut avec cette aigreur mutuelle que nous entrâmes ensemble dans les salons resplendissants ; moi avec l'ardent symbole sur ma tête, Louise ravissante de beauté, en robe de satin blanc et la tendre fleur d'orange dans ses boucles noires.

Ainsi que je devais m'y attendre, je fus complètement négligée ; ce n'était que de temps à autre, et comme par erreur, que quelque danseur compâtissant s'approchait de mon siège solitaire. « Le monde, » a-t-on dit, « est plus dangereux quand il nous sourit que lorsqu'il nous maltraite. » C'est possible ; mais la vanité mondaine ne m'a jamais été plus pernicieuse que dans cette fatale soirée. La haine, l'envie,

l'orgueil fermentaient en moi d'une manière horrible, et incapable de laisser mes traits, défigurés par ma torture intérieure, exposés à l'éclat de mille bougies, au milieu de ce joyeux tumulte, je me précipitai dans un cabinet voisin où, cachée derrière d'épais rideaux de soie, j'espérais échapper au monde entier et à moi-même, s'il était possible. Mais bientôt la voix de Victor, puis celle de Louise, partant d'un sofa au fond de la chambre, vinrent frapper mon oreille; mon nom fut prononcé, et j'écoutai attentivement la conversation suivante.

« Tu fais tort à Sandy, ma douce Louise: elle est romanesque, excentrique et susceptible; mais coquette, elle ne l'a jamais été. »

Victor! ne défendez pas Sandy. Je vous ai déjà dit que je ne le supporterais jamais.

« Et pourquoi pas? »

Parce que je sais très-bien que vous avez eu de l'attachement l'un pour l'autre.

Victor se mit à rire. « Où la jalousie va-t-elle se nicher, ma charmante amie? »

Que Sandy vous ait aimé, reprit Louise, qu'elle ait compté sur vous et que cet attachement soit la principale cause de son aversion pour George, ce n'est un secret pour personne, et il est en même temps généralement reconnu que vous vous intéressiez une fois vivement à elle et qu'elle ne vous était rien moins qu'indifférente.

« Je t'ai déjà dit, chère Louise, que je considère Sandy comme fort exaltée; je t'accorde volontiers qu'à l'égard de mes sentimens pour elle, elle a pu se laisser préoccuper par quelque étrange erreur; mais comment peux-tu, ma délicieuse amie, ajouter foi à ces sots propos comme si moi, le dernier rejeton d'une famille ancienne, j'eusse jamais pu avoir la pensée d'enter la noble tige des Wissheim sur cette

branche infirme et desséchée ! Au reste, pour te tranquilliser entièrement, viens, jette un coup d'œil dans cette glace et compare ton image fraîche et divine avec la figure flétrie et languissante de ta pauvre sœur. »

Flatteur ! lui répondit Louise, sous son baiser. — N'importe, Victor, si mon repos vous est cher, ne me reparlez jamais de prendre Sandy chez nous et de la voir à notre table. Sa présence m'ôterait toute joie.

« Ne sois pas injuste envers toi-même, mon amour. Sandy est pourtant ta sœur et comme la pauvre fille se trouve réellement dans une situation triste et délaissée, je pensais.... »

C'est sa faute, Victor ! pourquoi a-t-elle rejeté George ? elle serait maintenant dans une jolie position au lieu d'être à charge à autrui.

« Victor ! Mlle Louise ! Où vous cachez-vous donc ? » dit en entrant le fils de la maison, le jeune et gai Alphonse. Allons vite le cotillon !

« Louise a mal à la tête, et des palpitations ; il est plus prudent..... »

Bah ! bah ! tu fais le mari trois jours trop tôt, Victor. Il est bien question de mal de tête quand il s'agit du cotillon ! Allons mes amis à la danse ! Que ferions-nous sans la reine du bal ? Et tout en riant Alphonse entraîna les fiancés dans la salle, où tantôt à genoux devant la jolie Louise, tantôt voltigeant autour d'elle, il la suivit dans les figures variées du cotillon.

Je m'enfuis dans notre chambre avec l'enfer dans le cœur, j'arrachai la rose feu et la lançai à terre avec fureur, et délaçant, dans une tremblante précipitation, les cordons de ma robe blanche, je tombai en pleurant sur ma couche dans la disposition la plus haineuse et la plus amère de ma vie. Mon sang fouetté par la colère et l'orgueil bouillonnait convulsivement ; d'épaisses ténèbres enveloppaient mon œil inté-

rieur et de sinistres pensées de vengeance s'élevaient seules comme des vapeurs méphitiques, du sombre chaos de mon âme.

Bientôt après arriva Louise suivie de Caroline, la femme de chambre de ma tante; j'entendis encore à la porte l'amical « bonne nuit » de Victor et son ardent baiser. Personne ne s'était aperçu de mon absence, personne n'avait demandé ce que j'étais devenue.

« Mlle Sandy dort déjà, » dit Caroline, « faisons doucement pour ne pas la réveiller. » Louise ne répondit pas, mais pendant qu'elle se déshabillait, je l'entendis deux fois se plaindre d'un violent mal de tête. Caroline lui apporta un verre d'eau sucrée, en l'assurant que le sommeil et le repos chasseraient promptement son mal; puis lui ayant souhaité une bonne nuit, elle s'éloigna doucement.

Tout fut tranquille durant quelques instans, et à la pâle lueur de la lampe de nuit, il me semblait voir des figures fantastiques se promener tout autour de la chambre.

Tout à coup Louise poussa un profond gémissement, un cri d'angoisse s'échappa de sa poitrine. « Sandy, pour l'amour de Dieu, dors-tu encore? »

Je ne répondis rien.

« Sandy!.... Oh! ne sois plus fâchée, pardonne. Sandy... j'étouffe.... »

Je me levai alors et m'élançai vers son lit, je la pris dans mes bras, sa tête tomba sur ma poitrine.... le sang s'échappait de sa bouche par torrent et le cadavre de ma sœur reposait sur un cœur irréconcilié.

Oh! ne me demandez pas ce que j'éprouvai dans cet affreux moment; c'était du désespoir; c'était les tourmens de l'enfer. « Louise! O Louise! pour l'amour de Dieu ne meurs pas ainsi, » m'écriai-je d'un ton d'épouvante qui retentit à mes oreilles comme l'appel d'une voix sépulcrale. Ma sœur

raide et froide reposait dans mes bras, et inondée de son sang je restais immobile comme paralysée par l'effroi et frappée à mort.

Caroline, qui couchait près de nous, accourut à mon cri d'horreur. Je tressaillis lorsqu'elle se précipita vers nous.... et quand elle m'aurait accusée de meurtre, je n'eusse pu répondre *non*. Convaincue de péché intérieurement, ainsi que le premier meurtrier, écrasée par la voix accusatrice de ma conscience, il me semblait avoir encouru la malédiction et la vengeance célestes.

Peindrai-je la douleur de ma tante, le fougueux désespoir de Victor, l'angoisse, l'effroi et l'horrible confusion de toute la maison? Je ne le puis. Hélas! tous ceux qui pleuraient à côté de Louise, pouvaient se lamenter sur leur perte; ils étaient heureux comparés à moi. Elle s'était séparée d'eux amicale et affectueuse; seule j'étais chargée du poids affreux de ma colère auprès de son cercueil; c'est moi seule qu'elle accuserait là haut auprès de notre mère! Oh! le plus grand des malfaiteurs me paraissait moins coupable que moi et pareil aux serpents des Euménides, le passé se dressait devant moi pour ma condamnation. Les peines que j'avais pu causer à Louise, ma conduite envers George, la méprisable ingratitude avec laquelle j'avais si souvent payé les bienfaits de ma tante et la tendre affection de Gertrude, étaient comme autant de charbons ardents qui se rassemblaient sur ma tête.

Ce qui me serait arrivé si j'avais été plus long-temps abandonnée à moi-même dans cette affreuse disposition, c'est ce que j'ignore. A peine pensa-t-on que je dusse aussi me mettre en deuil; personne ne jugea propre de m'adresser un mot de consolation, ni ne se doutait à quel point cela m'eût été nécessaire; personne, si ce n'est une ame douce et recueillie, qui dans les jours de plaisirs et de fêtes, s'était modes-

tement tenue à l'écart, mais qui, depuis que le deuil et l'effroi régnaient dans la maison, avait reparu parmi nous, et comme un ange plein de bonté et de sollicitude nous entourait tous de ses soins.

Mlle Clotilde me trouva seule auprès du corps de Louise. Je venais de placer sa couronne nuptiale sur son front de marbre, et dans un muet désespoir je regardais cette bouche fermée, dont la dernière parole avait été une prière de réconciliation, et qui ne pouvait plus me donner le baiser de paix.

La tombe voile à nos regards d'une obscurité profonde et impénétrable, les sévères jugemens de l'éternité. Oh! qui me dira où je te retrouverai pour solliciter le pardon de mes torts, toi à laquelle Dieu m'avait unie par le plus saint des nœuds, toi que je n'ai jamais aimée et que dans ton agonie j'ai repoussée si durement. Et dans ces tristes pensées, rongée d'un amer repentir, mes mains pressaient convulsivement mes yeux brûlans et secs.

« Chère Sandy, » me dit Clotilde d'une voix douce et sympathisante, « vous souffrez beaucoup. Est-ce la douleur seule de la perte de votre sœur bien-aimée qui vous agite si violemment? »

Oh! si nous savions avec certitude où nous retrouverons nos morts! lui répondis-je à demi voix, si nous pouvions penser à eux sans repentir et sans remords, nous pourrions être paisibles auprès de leur tombe!

« Serait-ce cela, Sandy? Peut-être l'aiguillon de quelque tort que vous ne pouvez plus réparer et dont vous ne sauriez obtenir le pardon, transperce-t-il votre cœur? »

Je baissai les yeux et de bienfaisantes larmes, les premières que j'eusse versées depuis cette affreuse nuit, tombèrent sur le cercueil.

« Et cependant vous sentez vivement que toute faute doit

être punie, tout délit expié et que sans cette expiation nous devons tomber sans espoir sous les coups d'une justice éternelle et inexorable, » reprit Clotilde d'une manière pressante.

Je me jetai à son cou en sanglotant, sans pouvoir proférer une parole. Quelle puissance lui avait révélé les profondeurs de mon ame? qui lui avait appris à lire si clairement dans mon cœur déchiré?

« Oh! alors, Sandy, » reprit-elle d'une voix qui trahissait une solennelle émotion, « alors jetons-nous à genoux devant le cercueil de votre sœur et prions avec reconnaissance, car l'esprit de Dieu est avec vous, et c'est la grâce du Père qui avec la toute puissance de la douleur, vous frappe et vous pousse au Sauveur sur la croix, au rédempteur qui a lavé chaque faute dans son sang et a porté pour tous le poids terrible de la malédiction divine. »

Il est des impressions, des sentimens trop saints pour être profanés par des mots; il est des souvenirs qui renferment « le saint des saints » la présence de Dieu et qui n'osent se rouvrir qu'à la disposition sacerdotale de notre ame, l'adoration. A ceux-ci appartient, sans aucun doute, ce moment sérieux et décisif de ma vie où près du cercueil de Louise, je priai avec Clotilde, où « *un ange d'entre mille parla pour moi et me manifesta mon devoir* » où je reconnus que « *le Dieu fort avait garanti mon ame afin qu'elle ne passât point dans la fosse et que ma vie vit la lumière.* [1]

Ici je voudrais arrêter le sourire ironique que je vois souvent errer sur les lèvres de personnes très-recommandables d'ailleurs, lorsqu'il est question de conversion et de pénitence. Et moi aussi, je n'avais ni tué, ni volé; je ne m'étais dégradée par aucun vice grossier, aucun de ces

[1] Job XXXIII, 23. 28.

écarts repoussants dont on convient généralement qu'il faut se repentir en se réformant. J'ai franchement avoué mes fautes et ce que j'ai ressenti je l'ai fidèlement dépeint et j'oserais m'écrier avec Rousseau : « Qui pourra dire : à ta place j'eusse été meilleur ? » Mes sentiments paraissaient si naturels ! Mais c'est à cela précisément que Dieu me fit reconnaître le mal profond et la corruption de notre nature, c'est alors que je compris que « *ce sont nos iniquités qui ont fait séparation entre nous et notre Dieu, que ce sont nos péchés qui ont fait qu'Il a caché sa face de nous, afin qu'Il ne nous entendît point.* » Esaie LIX. 2.

Il était résolu le grand problème de mon cœur, il s'appelait « le péché ! » Et comme autrefois les bergers de Bethléem entendirent l'hymne joyeux de la bonne nouvelle, mon âme éplorée et craintive entendit aussi cette parole du Ciel : « Rédemption ! »

CHAPITRE DOUZIÈME.

—

CLOTILDE DE WISSHEIM.

Ce n'est point un monde idéal que je veux peindre, mais seulement les hommes, faibles et pécheresses créatures, tels que je les ai rencontrés partout dans la vie et que je me suis reconnue moi-même. Et cependant lorsque j'essaie d'esquisser l'être moral de Clotilde, de décrire cette âme si belle, je sens que ma plume imprégnée du feu de l'enthousiasme élève l'amie si chère que j'ai perdue à une hauteur réellement idéale et en trace un portrait presque inimitable.

Clotilde de Wissheim était une de ces élues dont l'apôtre

dit: 1 Cor. VII, 34. « *que celles qui ne sont pas mariées s'occupent des choses qui appartiennent au Seigneur pour êtres saintes de corps et d'esprit* » et chez lesquelles Luther pense qu'habite la plénitude de la grâce, pour s'élever par elle au dessus de tout désir sensuel et vain, ayant reçu la pure onction de la prêtrise pour garder fidèlement dans un cœur paisible l'étincelle de la vérité sainte, afin que les ténèbres de la corruption générale ne puissent anéantir entièrement la lumière céleste sur la terre.

La jeunesse de Clotilde s'était passée au sein des orages et l'adversité avait été son école. Elevée à la cour de Louis XVI, chez son frère, le père de Victor, elle l'avait suivi dans son long et douloureux emprisonnement et plus tard jusqu'au pied de l'échafaud, « Notre divin maître, » disait-elle souvent « a scellé de son sang la nouvelle alliance, et dès lors on a toujours vu les doctrines chrétiennes ressortir, ainsi que le phoenix de ses cendres, de la tombe sanglante de leurs témoins et de leurs martyrs, avec une vie et une force nouvelles. Il en sera de même pour notre patrie. Les sophismes et les erreurs du dix-huitième siècle l'avaient plongée dans l'abîme de l'incrédulité et de l'athéisme, mais de la semence sanglante des victimes sans nombre de la terreur, Dieu fera renaître le christianisme par la force miraculeuse de la foi ; dans sa bonté il en couvrira les champs de la France. Lorsqu'autrefois dans mes mortelles angoisses le monde me semblait habité plutôt par des démons que par des hommes, j'appris dans les sombres murs des cachots, au milieu des martyrs de la hache meurtrière du bourreau, à connaître la puissance de Dieu et la force de son éternelle vérité. La sainte et belle mort de ceux qui lui étaient consacrés me réconcilia avec les maux et les crimes de cette vie, qui dès-lors ne m'apparut plus que comme un voyage au travers du désert, vers l'heureuse patrie où Christ, notre grand prê-

tre, rassemble autour de lui les siens, « *cette grande multitude que personne ne peut compter, qui sont venus de la grande tribulation et qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau.* » Apoc. VII, 9. 14.

La dépouille mortelle de Louise reposait dans le sein de la terre. Ma tante, profondément affligée, était partie pour Paris avec Victor, toujours inconsolable ; et moi, recueillie par l'angélique Clotilde, je devais rester avec elle jusqu'au printemps.

Comme j'étais heureuse dans cette demeure paisible et retirée, dans le commerce si élevé et si instructif de mon excellente amie! Mon cœur s'épanouit encore au souvenir des riches bénédictions et des nobles jouissances qui furent mon partage durant ce court séjour auprès d'elle. Avec quel calme et quelle aisance elle dirigeait sa maison! Comme elle était ferme dans un monde froid et étranger pour elle, où privée des joies les plus saintes de l'humanité, elle ne connut jamais le bonheur d'une épouse et la félicité d'une mère ; elle, solitaire et méconnne au milieu de la plénitude de vie qui l'entourait! Et cependant je n'ai jamais vu son regard attristé; je ne l'ai jamais entendue soupirer sur son sort. Elle avait été riche et il lui était resté peu de chose; mais ce peu elle le recevait avec reconnaissance de la main du Père, et savait encore, par son économie et son activité, le tourner en bénédiction pour elle-même et pour les indigents. D'où lui venait à elle, dont le cœur était si aimant et les sentiments si profonds, d'où lui venait ce dévouement si serein, cette paix si constante? Elle-même nous a déjà répondu : elle se hâtait au travers du désert vers la terre promise. Elle était chrétienne et pliait volontairement la tête sous la couronne d'épines de son divin Maître. Sur la terre souffrir et mourir comme Lui, et là haut vivre éternellement avec Lui et en Lui était devenu la tâche de sa vie et le but

de son ame immortelle. — Ce fut chez elle que je fis la connaissance du comte N. chez lequel je me préparais à entrer. C'était un homme du plus noble caractère et doué des plus hautes facultés, duquel je ne puis me souvenir sans la vénération la plus profonde. Il était ami des deux Stollberg, et. ce qui était bien rare à cette époque, il joignait à beaucoup de lumières et à de profondes connaissances une humble et simple foi en Jésus-Christ. Il avait connu et aimé Stilling, et avait été intimément lié avec le père Claudius, Jacobi, Herder et Jean Paul. Dans ses entretiens avec Clotilde, que j'écoutais naturellement toujours en silence, un nouveau monde intellectuel s'ouvrait pour moi et, pendant que je reconnaissais avec chagrin quel avait été jusqu'alors le vide de mon esprit, bien des notions fausses ou obscures que j'avais entretenues sur la grande question du but de l'existence et de la destination de l'homme se rectifiaient et s'éclaircissaient peu à peu.

Sous la direction de Clotilde je commençai moi même à m'instruire. A plusieurs égards mon début ne fut guère encourageant, et mon obligeante institutrice eut besoin de toute sa patience et de son indulgente affection pour ne pas se laisser rebuter par la difficulté de régler mon imagination vagabonde et de m'habituer à réfléchir d'une manière sérieuse et soutenue. Peu à peu cependant, avec l'aide de Dieu et l'infatigable amitié de Clotilde, mes forces intellectuelles se développèrent. Dans le noble emploi qu'elle leur donna et dans des occupations réglées se trouva le seul bon régulateur possible pour l'imagination maladive et exubérante qui jusqu'alors avait soulevé tant de tempêtes dans mon intérieur. Le repos, ce consolateur si ardemment désiré, rentra enfin dans mon âme sur les ailes de ma nouvelle foi, par le travail et la prière ; et je sentis avec une vive reconnaissance, et non sans émotion, que Dieu contenait les vagues impé-

tueuses de mes passions et que sa main toute-puissante m'avait retirée du torrent où j'avais failli me perdre.

Le comte amenait souvent chez Clotilde mes deux élèves futures, deux charmantes jeunes filles de grande espérance. Je m'attachai vivement à elles ; j'étais heureuse au milieu de leurs caresses, de leur innocent babil et de leurs jeux enfantins. L'avenir si redouté s'offrait à moi sous un aspect riant et ma vie me semblait avoir plus de valeur et d'importance. Clotilde, considérant un jour l'activité enthousiaste avec laquelle je m'occupais de ces jeunes filles, me dit, comme travaillée par un pressentiment : « Te serait-il donc donné, Sandy, de réaliser le beau songe de mon âge mûr? Ainsi que toi, j'avais une fois embrassé de toute la force de mon être l'idée de me vouer à l'éducation, de former et de conduire la jeune ame, qui en serait susceptible, à son céleste Ami. Mais il ne devait point en être ainsi, car je n'avais cherché en cela que moi-même et la satisfaction de mon amour-propre et j'ai reconnu plus tard que ce sacrifice aussi avait été nécessaire à mon salut. L'humble renoncement, ce premier devoir du chrétien, consiste pour plusieurs dans une tranquille résignation ; et je crois que toi et moi nous sommes appelées, comme le dit Fénélon, « à souffrir et à nous taire, ce qui est souvent bien plus difficile que de beaucoup faire et de beaucoup agir. »

Quelques jours après, je reçus une longue lettre de Gertrude. Depuis mon départ je l'avais informée régulièrement de tous les changements survenus dans ma position ; mais à l'exception d'une lettre qu'Antoine m'écrivit à la mort de Louise, et qui ne contenait que des exhortations religieuses sans un seul mot qui me donnât le moindre éclaircissement sur ses relations les plus intimes, je n'avais jamais reçu aucune réponse. Connaissant l'extrême difficulté que Gertrude avait à écrire, la simple vue de sa grosse et tremblante écri-

ture me fit appréhender quelque événement fâcheux, et je lus ce qui suit avec trouble et anxiété :

Chère Sandy !

C'est pourtant bien agréable d'avoir appris quelque chose dans sa jeunesse. Si je savais seulement un peu mieux écrire il y a longtemps que je t'aurais fait une longue lettre et tout raconté. J'ai souvent pressé Antoine de s'y mettre. Mais tu sais bien comme sont les hommes et comme ils font justement tout le contraire de ce qu'on voudrait. Et Antoine n'a vraiment pas le temps d'écrire, car d'abord il faut qu'il emballe sa bibliothèque et à cela je ne peux pas l'aider, car tu sais comme il est et qu'on n'ose pas toucher un de ses livres. Et surtout, Sandy, depuis que Lisette est morte et que tu nous as quittés, rien ne va plus bien dans le ménage. Le chagrin et les soucis de ces dernières années m'ont bien vieillie; j'oublie tout, et les servantes étrangères n'ont ni tête ni conduite ; tu conçois que je ne peux pas être toujours à leurs trousses et cela met naturellement le bon Antoine de mauvaise humeur, et pourtant j'aimerais tant le contenter.

Ah! oui, ma chère Sandy, je voudrais te voir déjà là. Et viens seulement bientôt et laisse tout le reste, chère enfant ; pense que tu seras certainement mieux chez nous, tes parents, qui t'avons servi de père et de mère, que dans ce royaume de Hanovre qui est si loin et si peu connu, où personne ne peut proprement dire ce qu'il pourrait t'arriver chez ce grand seigneur. Car crois moi Sandy, les nobles sont toujours des nobles et nous regardent par dessus l'épaule, comme tu as bien pu le voir à Rosenhof.

Mais à présent, il faut encore que je te conte tout ce qui s'est passé depuis que tu es partie pour Strasbourg avec Victor et Louise. Ah! oui, la pauvre Louise! Cette jeune

plante! Que Dieu ait son ame! Elle est maintenant avec sa mère et le bon Bastien; et elle a sûrement oublié depuis longtemps ses grands airs et son petit brin de fierté mondaine. Le bon Dieu n'a justement pas voulu que les Neirin se servissent d'un enfant des Melder pour monter si haut, sa volonté est toujours la meilleure; cela je l'ai bien vu dans les derniers temps, et je lui ai demandé de toute mon âme de ne plus me laisser abattre et décourager, mais de pouvoir supporter avec patience et avec amour toutes les croix et les les chagrins, car Il arrange chaque chose en son temps.

Oui, il arrange tout, chère Sandy, et Il a libéré et sauvé mon pauvre Antoine des pièges de cette artificieuse Amirna, cette pythonnisse d'Hendor. A lui en soit la louange et la gloire dans toute l'éternité! Sais-tu déjà que la Sandamanda a épousé le sous-préfet? Que Dieu soit loué! J'avais toujours une angoisse mortelle qu'elle ne revint en arrière et qu'elle ne raccrochât le bon Antoine dans ses filets. Il y a longtemps déjà qu'ils n'étaient plus contents l'un de l'autre. Et cela je l'ai bien vu quand même il ne voulait pas en convenir. Et ensuite, pense un peu, elle ne voulait lui donner pour sa bibliothèque et sa chambre d'étude qu'une petite chambre humide sur la cour, où jusqu'à présent elle tenait sa femme de chambre. Oui-dà! comme si tout était assez bon pour lui, et comme si, lorsqu'il a vaqué fidèlement tout le jour à son emploi et s'est fatigué à travailler, il n'avait pas besoin de soins et de délassements! Ah! il a été accoutumé à mieux que ça que d'être le très-humble serviteur d'une Sandamanda, qui a couru le monde et qui revient on ne sait d'où. Maintenant elle a son sous-préfet, qu'il la garde! Je ne veux pas juger, mais chaque fois que je pense à elle je répète dans mon cœur : « Seigneur, pardonne-moi mes offenses comme je pardonne à ceux qui m'ont offensée. — Mais je ne t'ai pas encore dit le meilleur, chère Sandy. Toi aussi tu as vu

tous nos chagrins, comme le bon Antoine avait perdu sa bonne réputation et, par les intrigues impies de la Saudamanda, avait été attiré dans les affaires des élections et dans le parti catholique, lui pasteur protestant! Que Dieu le pardonne à cette femme! Je crois que je ne pourrai jamais oublier la grande honte qu'elle a jeté sur notre famille qui jusque là avait toujours été aimée et considérée des honnêtes gens. Antoine naturellement n'a pu supporter le grand affront qu'il a reçu et il a pris la cure de G....r, grand et beau village dans les montagnes, où il croît du bon vin et où il y a de braves gens qui savent apprécier Antoine et remercier Dieu de l'avoir pour pasteur.

G....r est à six lieues d'ici; la cure est grande et belle, avec un jardin garni de grands arbres fruitiers, des vignes et une paie suffisante. Nous pouvons tenir une vache et avoir une basse-cour, où j'élèverai de la volaille comme chez feu ton grand-père, et je pourrai quelquefois vous donner un bon rôti. J'y suis allée dimanche avec Antoine qui y prêchait pour la première fois. Ah! Sandy, quel beau sermon! je crois qu'il n'a jamais été si éloquent; tout le monde pleurait et je me suis presque fondue en larmes. Dieu le bénisse, le bon Antoine! On va à l'église depuis la cure en traversant le cimetière, et là je pensais comme cela irait bien si Dieu voulait me faire la grâce de mourir dans ce lieu tranquille; Antoine et toi vous mettriez dans son repos mon corps fatigué, et quelquefois en passant vous penseriez à moi avec affection, et tu prendrais soin de mon Antoine dans ses vieux jours. Ah! Sandy, n'est-ce pas tu vas revenir, tu ne veux pas m'abandonner et t'en aller dans le Hanovre? Si tu savais comme G....r est un bel endroit! Tu verras quelle grande et belle habitation nous y aurons; j'ai déjà choisi ta chambre, elle est au second étage, au-dessus de celle d'Antoine et à côté de la mienne; elle a vue sur la montagne où Sainte-

Odilie bâtit un cloître afin d'y prier pour son méchant père, et d'où sort la source qui est si bonne pour les yeux; et je veux certainement essayer de cette eau, car ma vue est devenue bien faible à force de pleurer. J'oubliais bien de te dire pour ta chambre, chère enfant, que tu pourras la faire aussi belle que tu voudras, car je n'y mettrai rien de mes affaires, nous avons certes assez de place.

Il faut que je te dise encore que le vieux cousin Ulric est mort il y a un mois. Son petit héritage nous a été bien utile pour payer nos dettes, et nous pouvons maintenant, grâces à Dieu, quitter tête levée une ville où les Melder ont toujours vécu d'une manière honorable. Comme la pauvre Louise est morte tout le peu qu'a laissé le bon Bastien est à toi; Antoine l'a placé dans une maison solide et pense que tu dois le garder pour ta dot. Quant à moi j'ai là-dessus d'autres idées, que je n'ose pas encore lui communiquer entièrement. Mais depuis feu mon fiancé, qui dès longtemps repose en Dieu, jusqu'au bon Antoine et à toi, pauvre enfant, puis Louise qui est morte aussi fiancée, le mariage n'a produit dans notre famille que peines et chagrins, y compris ton père, Sandy; car malgré toute la bonté de ta mère, cette alliance avec les Neirin n'en fut pas moins la cause de tous les malheurs qui ont précipité mon père dans la tombe et nous ont accablés jusqu'à ce jour. Et je pense donc que quand la volonté du Seigneur se manifeste si clairement, l'homme ne doit pas tant réfléchir et balancer, mais plutôt se taire et obéir.

Et ainsi je suis d'avis que tu ferais mieux de rester avec nous pour être après ma mort la consolation et la joie d'Antoine, comme jusqu'à présent, chère enfant, tu as été ma joie et ma consolation, ce dont Dieu te récompense!

J'ai mis huit jours à écrire cette longue lettre et Antoine se moque de moi; il me demande si je t'écris une histoire ou

un roman? Ah! oui, qu'il se moque seulement! si je savais tout ce qu'il sait! D'ailleurs le port ne coûte pas le Pérou, et nous aurons bien encore les moyens de le payer. Mais, Sandy, il est redevenu tout-à-fait comme autrefois, encore meilleur si possible, et si seulement tu étais là je n'aurais plus rien à désirer dans ce monde. Antoine t'envoie ses amitiés; lui aussi serait bien content de te revoir chez nous, et pense qu'on est toujours mieux chez soi qu'avec les étrangers.

Ne m'écris plus, chère enfant, je ne peux pas lire tes pieds de mouche, tu écris si petit et si fin et Antoine lit si vite, et ne me dit que ce qu'il lui plait. Viens plutôt toi-même; le plus tôt sera le mieux.

Ton affectionnée tante
Gertrude MELDER.

Hélas! ma conversion n'était guère avancée. Le vieil homme était toujours là, tantôt s'élevant à une joie tumultueuse, tantôt se livrant à l'abattement de la douleur au moindre souffle du sort. Si, d'un côté, je me sentais attirée par mes affections de famille, si la voix sévère de ma conscience me rappelait de saints devoirs, j'avais tellement pris goût à mon nouveau genre de vie, auquel se rattachaient tant de belles espérances, qu'il m'en coûtait de l'abandonner pour rentrer dans le cercle étroit, dans la position isolée et dépendante, dont les épines m'avaient déjà blessée si douloureusement et dans laquelle un renoncement perpétuel pouvait seul me procurer la paix. Il s'agissait du bonheur de ma vie entière. Dieu pouvait-il me demander ce sacrifice? Pouvait-il exiger que j'abandonnasse une carrière si pleine d'avenir?

Je me précipitai vers Clotilde dans une grande agitation, et, après lui avoir lu la lettre de Gertrude, je sollicitai ses

conseils. Elle m'écouta tranquillement et avec amitié, et lorsque j'eus fini, posant doucement sa main sur mon front, elle me dit en souriant :

« Laisse un peu calmer cette petite tête avant de prendre une résolution, chère Sandy; alors, adresse toi non à moi, mais à ton Père céleste par une prière tranquille et fervente, et suis la voix intérieure que te donnera la réponse divine. « Chère amie, » ajouta-t-elle mélancoliquement, « tu as déjà fait bien des expériences, mais tu n'as pas encore appris, que dans chaque situation, dans chacun de nos rapports, la résignation, le renoncement à notre propre volonté, peuvent seuls nous donner la paix intérieure. Oh! que l'étrange illusion dont tu te berçais déjà par rapport à ta nouvelle carrière t'enseigne au moins cette vérité salutaire; que pareil au royaume des cieux le vrai bonheur n'est pas « ici ou là » mais au dedans de nous, dans la communion intime avec le Sauveur, dans la certitude de notre rédemption et du salut éternel qu'il nous a acquis. Tu le sais, Sandy, Lui-même a dit: « *Si quelqu'un veut venir après moi qu'il renonce à soi-même, qu'il charge sa croix et qu'il me suive* » et seulement alors « *vous trouverez le repos de vos ames.* »

Mais ma tante qui m'écrivit de Paris, aussitôt qu'elle apprit le transfert d'Antoine à G...r, et le mariage de Mme St Aman, insistait fortement pour que je ne retournasse pas auprès de Gertrude pensant que se serait une folie impardonnable, une vacillation perpétuelle que de rentrer dans mon ancienne position si restreinte, au lieu de saisir avec confiance l'occasion qui se présentait de me créer un avenir sûr et indépendant. Le Comte, auquel Clotilde fit également part de ma situation, fut entièrement de l'avis de ma tante, ajoutant de plus qu'une vie trop vide, trop reportée sur soi-même pouvait avoir les suites les plus fâcheuses

pour les femmes douées d'une imagination vive, et devenir pour elles la source d'incurables maladies de l'esprit ou d'une sombre exaltation; tandis qu'une vie active et utile favorisait la santé du corps et celle de l'ame, et conservait entre les forces physiques et morales un bienfaisant équilibre. « Et c'est là » dit-il en finissant le « cancer caché, qui ronge secrètement dans la vie intérieure la plupart des femmes célibataires, c'est qu'elles manquent leur destination et n'ont sur la terre aucune tâche, aucun but à leur existence.

Un sourire mélancolique effleura les lèvres de Clotilde, elle répondit avec douceur. « Comme chrétien, cher Comte, vous pensez néanmoins ainsi que moi, que notre tâche sur la terre est la repentance et la sanctification; que le but de notre existence terrestre est placé bien au dessus de cette vie courte et périssable, et que l'ame qui a bien saisi cette tâche, et qui tend à ce but élevé ne peut avoir une vie inactive ou concentrée sur elle seule, quelque restreints que puissent être ses rapports extérieurs? »

« Vous êtes comme Stolberg, Clotilde, » reprit le Comte « vous rétabliriez volontiers les cloîtres, s'il était en votre pouvoir. Mais n'oubliez pas, chère amie, que peu de gens possèdent la grace divine au même degré que vous, et qu'il est donné à peu d'atteindre à cette hauteur spirituelle où dans un état de béatitude contemplative vous êtes plus près des anges que de nous pauvres mortels. »

« Quand vous parlez ainsi, cher Comte, c'est bien plutôt en ami prévenu qu'en chrétien juste et impartial, et je pourrais vous répondre avec l'Apôtre: « *Quel est celui qui m'a choisie?* ou, *qu'Ai-je que je ne l'ai reçu?* Hélas! il n'y a rien en moi de grand, si ce n'est le péché! rien dans ma vie qui soit toujours fidèle et vrai, si ce n'est la miséricorde et l'amour infini de mon Dieu!

« Le Comte peut dire ce qu'il voudra, » continua Clotilde lorqu'il fut parti, « mon opinion n'est nullement changée, et ta bonne et simple Gertrude, dans son humble et tranquille ignorance, est placée bien plus haut devant Dieu que toi et moi dont les esprits incessamment travaillés ont été si souvent entraînés loin du but par une orgueilleuse présomption.

Après un moment de silence, « Sandy, » me dit-elle, « as-tu prié ? »

Je me baissai en rougissant sur ses mains chéries et je pleurai sans pouvoir répondre, accablée par ma prochaine séparation d'avec l'amie qui me devenait tous les jours plus chère.

Elle me laissa pleurer, puis me baisant au front elle me dit avec tendresse : « Lorsque la volonté de Dieu se manifeste si clairement, l'homme ne doit pas tant balancer et réfléchir, mais plutôt se taire et obéir. » Pense à ta vieille Gertrude qui prit un soin si tendre de ton enfance abandonnée; et je me trompe fort, chère Sandy, ou tu sais maintenant où t'appelle le devoir, la volonté de Dieu, et quelle tâche tu as à remplir ici-bas. »

Ah ! je l'avais toujours su, mais la vanité et d'orgueilleux désirs combattaient contre l'inflexible voix du devoir, et ce ne fut qu'après d'ardentes prières que je trouvai assez de force pour accomplir ses ordres sacrés et me soumettre humblement à une volonté qui n'était pas la mienne.

Je me séparai de Clotilde comme d'un être supérieur envoyé du ciel à mon aide ; comme d'une angélique apparition qui m'avait annoncé la Parole de vie et enseigné le chemin du salut. Hélas ! cet adieu fut le dernier ! Bientôt après mon départ elle quitta ce monde, d'où, comme Moïse du mont Nebo, elle avait en souriant contemplé sur le bord opposé la terre promise, la Jérusalem d'en-haut. Elle s'endormit

doucement pour entrer dans sa vraie patrie et dans la gloire de son Seigneur! Paix te soit ma bienfaitrice!

« J'ai pleuré ton trépas, mon cœur a défailli
Mais les anges au ciel de joie ont tressailli. »

Les transports de joie de Gertrude à mon arrivée ainsi que la cordiale réception d'Antoine ne me laissèrent aucun regret de la résolution que j'avais prise; et les nombreuses occupations causées par notre déplacement et notre installation dans la cure, et surtout la bénigne et calmante influence d'une nature magnifique me firent bientôt oublier tous mes rêves de joies et de grandeurs dans le Hanovre.

Antoine réveillé de sa morte orthodoxie à une active charité chrétienne était devenu un tout autre homme, « un homme nouveau; » la vie de la campagne fut aussi très-salutaire à son âme. Lui et moi nous ressemblions à deux naufragés, qui échappés avec peine à l'impétuosité des vagues s'abritent enfin dans le port. Le bien pour lequel nous nous étions lancés sur une mer orageuse nous avait été refusé, mais la nature nous ouvrait ses bras maternels et nous ramenait au tendre Père trop longtemps méconnu. Nous contemplions dans une joyeuse confiance ces hautes montagnes, ces remparts du ciel! Et comme les aveugles dans leur vivifiant voisinage sont parfois saisis d'une singulière et mystérieuse impression, ces témoins antiques de la jeune création semblaient nous aussi révéler d'autres félicités plus durables et nous inspirer le désir intime et profond de posséder Celui qui: *Avant que les montagnes fussent nées, était Dieu de toute éternité!* Ps. 90.

Gertrude, heureuse comme une reine, dans ses nouveaux états, s'y donnait force mouvement. « Ah! Sandy, » me disait-elle quelquefois, « vois seulement comme Dieu est bon! Je lui ai bien souvent demandé des choses vaines

et dangereuses pour mon ame. Il ne me les a pas données, et il m'a supportée patiemment. Mais lorsque dans mon angoisse, je lui ai demandé, en pleurant, sa paix et l'affection d'Antoine, le Seigneur Dieu a entendu mes supplications et m'a accordé ces deux choses. Et pourtant, Sandy, j'ai souvent pensé dès lors que quand il m'aurait refusé encore cela, mon cœur se serait peut-être brisé, mais que j'aurais certainement reconnu là haut la sagesse de son refus, et que je l'en eusse sincèrement remercié, comme je le bénis ici-bas de toute mon ame, d'avoir si miséricordieusement exaucé ma prière! »

CONCLUSION.

Ici, cher lecteur, se termine l'histoire de ma jeunesse. Ce que je pourrais te raconter encore est trop sérieux pour ton amusement, trop lié à la partie la plus secrète de mon être, pour que je puisse le traduire en paroles. Aussitôt que nous avons franchi les bornes du printemps le monde s'éloigne de nous avec froideur et dédain. Ce que la vie avait pour nous de trésors, de vraies ou de trompeuses joies, elle nous l'a donné. La scène change, le soleil de midi flétrit les guirlandes sur notre front; le péché qui a fait route avec nous, en suivant notre pas léger, se relève menaçant. Dieu nous parle avec sévérité; ce Dieu dont nous n'avons jusqu'ici connu que les largesses, nous retire ses dons les plus chers.

Ce que nous avons aimé, ce que nous avons embrassé avec tendresse s'évanouit entre nos mains; nous perdons à la fois et les biens du présent et ceux de l'espérance et nous devons apprendre par nos propres douleurs que tout sur la terre est vain et périssable; « *Que nous sommes de courte vie et rassasiés d'agitations; sortant comme une fleur, puis fauchés comme elle et passant comme une ombre qui ne s'arrête point.* » Job. XIV, 1. 2.

Cher lecteur, nous aimons volontiers à voir le roman se conclure par un heureux mariage ou par une longue perspective de joie et de bonheur; mais autre est la réalité; et tandis que de la table où j'écris, je contemple le vert tapis du cimetière qui s'étend sous ma fenêtre dans sa fraîche parure de printemps, une autre conclusion se presse involontairement sous ma plume, je te la dois encore en prenant congé de toi, comme une leçon salutaire.

Au-dessous du tertre où s'élève une simple croix, où la violette parfume l'air et la pervenche enlace ses épais rameaux, dort ma bonne Gertrude du dernier sommeil, jusqu'au grand jour où les os desséchés se relèveront pleins de vie. Il n'y avait que peu de temps que nous l'y avions déposée, lorsque ma tante arriva chez nous, souffrante, épuisée et malade de la poitrine. Elle espérait que l'air pur de nos montagnes lui rendrait les forces et la santé. Elle y trouva le repos éternel, et placée près de Gertrude la mort les a rendues égales. Après s'être collé aux lettres d'or du marbre noir qui recouvre ma tante, le lierre étend ses branches avec amour autour de la croix de Gertrude, comme implorant la consolation du signe sacré de la rédemption. Et la pervenche projette avec vigueur sa significative couronne mortuaire, du pied de la croix jusqu'au fastueux monument, aimable messagère du ciel qui, du sein de l'effrayante nuit de la destruction, murmure des paroles de résurrection et de vie.

Mon oncle Albert a obtenu plusieurs des objets de son ambition; il lui en a coûté plus d'un douloureux sacrifice pour arriver à son idole chérie, la popularité. La couronne civique fut tressée pour lui, et l'enivrant triomphe de l'enthousiasme populaire fut aussi son partage. Mais le prestige s'évanouit bientôt; de nouvelles étoiles montèrent à l'horison politique, et l'insatiable hydre aux cent têtes de l'égoïsme menaça d'engloutir tout sentiment du bien général, tout généreux élan pour la patrie et la liberté. Vieux et rassasié de la vie, Albert Neirin reste seul et délaissé, et sent douloureusement, comme Lafayette, comme Lafitte l'ont senti, « qu'il a bâti sur le sable » et s'est appuyé sur la moins stable des choses de ce monde, la vacillante faveur populaire. Ah! c'est encore cette foule si inconstante qui jadis dans les murs de Jérusalem criait du même souffle son Hosanna au Fils de David! et son: Crucifie, crucifie! sur l'Homme-Dieu, sur le Sauveur du monde! Hélas! aujourd'hui comme alors, l'ame éperdue et sans refuge cherche partout la lumière qui doit l'éclairer, hormis auprès du soleil éternel.

Antoine, courbé par l'âge et la fatigue est un vieillard au bord de la tombe; mais il supporte avec la résignation du chrétien la perte de ses forces et l'affaiblissement de ses facultés. « Fidèle ouvrier dans la vigne du Seigneur, » il a atteint le sommet escarpé de la vie; autour de sa tête brille déjà le reflet doré de l'aurore de l'éternité; on le voit souvent sourire dans un paisible ravissement intérieur, comme si des voix célestes lui révélaient des bords du royaume des esprits, dont il s'approche, le néant de toute sagesse humaine et le secret de l'immortalité.

Victor de Wissheim s'est élevé très-haut dans l'échelle sociale et, d'après les dernières volontés de ma tante, il doit à la mort de mon oncle hériter de tous les biens de la famille de Rosen. Placé fort près du trône il aspire aux premières

dignités de l'état. Je l'ai revu une seule fois, au lit de mort de ma tante. Il fut très-amical, me parla de Louise et du temps passé. Mais la politique et l'ambition, ces deux tyrans jaloux, ne lui laissent ni trève ni repos, et l'entraînent constamment hors du cercle de sa charmante famille à la poursuite d'illusions chimériques. Pauvre Victor! Encore un peu de temps, et entre ta vie brillante et agitée et mon existence cachée et solitaire, il n'y aura d'autre différence que celle qui existe entre ces tombes là-bas, une humble croix et un orgueilleux monument!

George Monnier ne s'est point marié, il continue à diriger les forges de H. Je ne l'ai jamais revu, mais le chagrin que me fait éprouver sa vie isolée et sans joie, enfonce vivement l'épine dans ma conscience, chaque fois que manquant d'humilité, je tends à passer légèrement sur mes fautes.

Les années se sont accumulées sur ma tête. Quelque soit le côté de l'horison que j'interroge, la tristesse et la souffrance, la mort et la tombe me donnent la triste réponse de la fragilité et du néant de la vie humaine. Et moi aussi je me suis fatiguée sur le raide sentier de la vie, j'ai souvent bronché et failli. La route devient toujours plus pénible, déserte et dès longtemps n'offre plus de fleurs, seulement quelques ronces qui bientôt disparaîtront aussi sur le roc dur et pelé. Mais le souffle de l'atmosphère céleste est toujours plus doux et plus pur, et comme si quelque main invisible s'avançait du ciel à mon aide, le fardeau qui me courbait jusqu'à terre semble s'alléger à mesure que je gravis.

Cher lecteur! Au sommet de la montagne les chemins se séparent. L'un redescend en bas dans l'abîme sans fond. L'autre en s'élevant toujours vers la Sion céleste, nous conduit aux parvis sacrés du temple éternel qu'habitent la lumière et la vie. Souvent déjà quelques accords de l'harmonie divine, qui retentit sans cesse sous ces voûtes magnifi-

ques, sont parvenus jusqu'à nous ; souvent aussi le pur éclat de ses colonnes merveilleuses a illuminé nos ténèbres en faisant descendre dans nos âmes un rayon de la félicité des cieux. Un seul nom ouvre les portes d'or de Sion, c'est le nom de « Jésus-Christ le crucifié ! »

Es-tu peut-être au pied de la montagne, te jouant avec les fleurs bigarrées de la vie ? Enivré de leur parfum empoisonné, marches-tu négligemment vers la tombe entr'ouverte, te confiant en ce qui est vanité et regardant en arrière les brillantes toiles d'araignées qui ont séduit tes yeux ? Oh ! retourne-toi, pense à la fin, regarde en-haut ! Car toi, car nous tous, nous sommes irrésistiblement entraînés en avant vers le but sérieux placé à l'issue de toute vie humaine.

Oh ! puisse la foi au saint Rédempteur, dont nous célébrons aujourd'hui la résurrection glorieuse, nous introduire dans ce paradis perdu, ce royaume céleste du Père, que Jésus a rouvert à l'ame humble et pénitente par le sacrifice de la croix !

G....r, le saint jour de Pâques 1840.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DES DROITS ET DES DEVOIRS DES CITOYENS VAUDOIS, ou ESSAI D'INSTRUCTION CIVIQUE, par M. L. F. F. GAUTHEY, PASTEUR.
Un volume in-8° de 396 pages, prix 2 fr. à la Librairie de Marc Ducloux.

Comme dans la littérature, certaines publications fournissent le cachet d'une école entière, de même dans la science politique, les idées reçues, les principes dirigeants sont formulés pour chaque époque, et la représentent. Espèces de points d'arrêt dans la marche des sociétés, les ouvrages politiques sont, ou bien le reflet de doctrines consacrées dans la législation, ou bien l'exposition des besoins à satisfaire et des tendances en dehors et à côté d'elle. Ce fait explique les formes variées que revêtent de tels ouvrages. Tantôt c'est une statistique plus ou moins complète, un tableau plus ou moins vrai de l'ensemble des lois; tantôt c'est une critique, œuvre de réforme, de lutte, souvent des récriminations véhémentes. Les uns recherchent donc l'intelligence du présent, tandis que d'autres, tout en signalant ses vices, construisent l'avenir. Les travaux quelconques faits dans un but social, viendraient, à l'examen, se ranger dans l'un de ces deux camps. Sans doute on ne les retrouverait pas toujours distincts et libres de tout alliage, puisque d'un côté l'histoire a sa tendance autant dans l'intérêt de l'avenir, que de l'autre, les réformateurs se servent de l'histoire pour justifier leurs vues. Mais le but ferait chaque fois reconnaître l'œuvre.

Montesquieu nous fournit le rare exemple d'un génie qui a embrassé les deux points de vue, et résumé les deux termes; *l'Esprit des lois* forme en effet un code universel, et sert à la fois de leçon pour les peuples.

Aujourd'hui les préoccupations fiévreuses, les mouvements violents et tumultueux, les efforts tendant à une démolition et à une réédification sociale qui se font jour de toutes parts au sein de l'Europe, et qui l'agitent, forcent l'attention des publicistes et la dirigent en général sur les principes constitutifs. Les questions du jour ramènent à l'analyse, l'analyse conduit à la doctrine, et la doctrine renouvelle la lutte et l'opposition.

Au milieu de ces crises, l'idée de réforme sert de bannière aux uns et peut-être à tous, sans que tous s'en rendent compte. Chaque jour, apparait, pour les retardataires, un axiôme nouveau qu'ils n'osent plus contester, entraînés qu'ils sont, par un mouvement irrésistible. Lorsqu'ils prétendent que le bien réside perpétuellement dans l'application de tel principe reconnu vrai par la généralité, ils ne veulent pas voir que demain ce principe sera aussi suranné qu'hier il était incontestable. Et demain ils seront devancés, devancés par les idées, devancés par les hommes et par les choses.

Toutefois celui qui jette sur cette scène quelques lumières, celui qui éclaircit les questions en litige, rend, par cela seul, un grand service, et son œuvre ne saurait passer inaperçue.

Le livre que vient de publier Mr Gauthey, peut être facilement rangé dans une des catégories que nous venons d'indiquer. Mr Gauthey, nous voulons le croire, n'a pas prétendu faire acte d'apostolat. Il ne prend pas une part active au débat ; il ne soutient pas une théorie particulière ; il n'est ni positivement réformiste, ni complétement conservateur.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première l'auteur examine le principe de la souveraineté, les droits qu'elle renferme, et les diverses formes de gouvernement.

La souveraineté réside dans l'ensemble des citoyens, et comme elle appartient à celui de qui elle dérive, elle appartient à cet ensemble. Voilà le dogme essentiel d'où part l'auteur, comme du pivot autour duquel se meuvent tous les ressorts du mécanisme. Cet adage social formulé en tête de notre Constitution, par ces mots : *La souveraineté réside dans le peuple*, forme la pierre de l'angle.

La souveraineté est *une*, mais comme elle a ses objets distincts, elle a ses droits distincts. *L'inspection, la législation, l'administration* et *la justice*, embrassent toute la sphère du pouvoir. Enfin l'action de l'Etat *à l'extérieur*, et sur les hommes et les choses *au dedans*, sert de complément à ces droits et fait aussi partie de la souveraineté.

Passant en revue les formes de gouvernement, l'auteur les explique. Voici sa pensée sur le droit de *veto* ou de *ratification* par le peuple : « Dans quelques dé-
» mocraties représentatives, comme par exemple, dans la Canton de St.-Gall,
» et dans celui de Bâle-campagne, le peuple s'est encore réservé le droit de ra-
» tifier les lois ou de les rejeter. Mais il en résulte de graves inconvénients. *a)*
» Cela amène des assemblées populaires trop fréquentes, et l'on finit par s'en
» dégoûter. *b)* Il est presque impossible que la généralité des citoyens ait une
» intelligence suffisante des questions proposées pour pouvoir les décider avec
» connaissance de cause. *c)* Par suite, une grande porte se trouve ouverte à
» l'intrigue et à de fâcheuses menées. »

Mr Gauthey jette également un coup d'œil sur les Etats fédératifs et les Confédérations d'Etat. Les passages suivants sur cette matière ne sont pas sans portée. « 4° Pour décider si un pays est une confédération d'Etats ou un état fédé-
» ratif, il faut consulter l'histoire de la nation. Cette histoire montre quel a été
» le souverain primitif ; si c'est l'autorité centrale, ou les Etats, chacun en par-
» ticulier. Puis on voit si, lorsque l'union s'est formée, les Etats ont voulu sa-
» crifier toute leur indépendance ou la conserver presque toute entière. Ainsi la
» question se décide : *a)* par l'état de choses primitif ; *b)* par les conventions qui
» ont été faites dès lors. — 5° Quel que soit le résultat d'un tel examen, la na-
» tion confédérée doit avant tout chercher son salut et faire tous les sacrifices

» qui peuvent l'assurer. Si une forte union est indispensable pour résister aux » orages, qu'elle n'hésite pas à la former et à la rendre aussi intime que le de- » mandent les circonstances. Que les divers Etats ne craignent pas de céder » quelque portion de leurs droits pour en faire comme une offrande sur l'autel » de la patrie. Qu'ils redoutent cette langueur, cette faiblesse, ce morcellement, » présages d'un triste avenir. »

C'est bien là l'expression sincère d'un opinion, la constatation d'un besoin senti ; mais là pas plus qu'ailleurs nous ne voyons se dessiner un parti, une couleur nette. Nous ne nous trompons donc pas en disant que la publication de Mr Gauthey n'est pas précisément un acte d'apostolat. Ses tendances ont un caractère souvent si peu prononcé, qu'elles ne peuvent pas facilement être saisies. S'il en était autrement, cette première partie, qui renferme des vues générales, dénoncerait sa manière d'envisager les questions graves que la polémique aborde aujourd'hui ; on trouverait son opinion, là surtout, saillante et décisive ; tandis que sauf cet énoncé rapide des inconvénients du système de ratification par le peuple, les principes ne sont empreints que d'un vague acceptable par tous les partis.

Nous arrivons à la seconde partie du livre. Elle se forme de l'exposé de notre Constitution de 1831. L'auteur développe, explique chacun de principes qu'elle formule, il la décompose en autant d'éléments que l'exige la nature de son mécanisme. On dirait une complète description d'un instrument intéressant. Dans ce labeur actif, patient, on doit reconnaître un mérite rare : tout y est consciencieux, et d'une exactitude de faits remarquable. L'ordre des idées est toujours simple, facile à saisir même pour les intelligences les moins habituées à l'étude de la législation.

Quelques idées y sont d'abord tracées sur les constitutions qui ont régi tour à tour le Canton de Vaud. On arrive avec l'écrivain, par une pente assez douce, à celle d'aujourd'hui ; elle lui paraît une conséquence de besoins sentis avant 1830. Cet exposé historique est fidèle et véridique. Puis entrant dans la matière proprement dite, Mr Gauthey rappelle les caractères distinctifs de la Constitution de 1831. Elle est nationale ; elle garantit un ensemble de droits ; elle divise les pouvoirs ; elle crée un système électoral, large et direct, un renouvellement fréquent des fonctions, et enfin consacre la possibilité de sa revision.

La liberté religieuse et celle de l'enseignement ne sont pas exprimées formellement ; mais la première, d'ailleurs inséparable du protestantisme, résulte du texte large des art. 9 et 10 ; la seconde est trop dans nos mœurs pour être contestée. En traitant de l'existence de l'Eglise nationale, l'auteur s'exprime ainsi :

« Une nouvelle loi, du 14 Décembre 1839, a réglé les rapports de l'Etat avec l'Eglise, dans le canton de Vaud. Cette loi a donné lieu à beaucoup de débats et a soulevé bien des oppositions. — Maintenant que la loi est faite, il convient de s'y soumettre dans un esprit de paix, et d'attendre, pour l'apprécier pleinement,

qu'elle ait été mise à exécution et qu'on en voie les effets. — Nous espérons que les expériences qui ont été faites auront été instructives pour les hommes de toutes les opinions, et que l'Eglise, en particulier, comprendra sa position et la grave responsabilité qui pèse sur elle. Nous espérons surtout que dans l'atmosphère de plus grande liberté où elle a été placée sous le rapport des doctrines, elle saura rester fidèle aux enseignemens de la liberté éternelle ; qu'elle vivra de foi, d'humilité, de prière, qu'elle demeurera dans sa sphère modeste, sous le regard de Dieu, accomplissant les devoirs les plus obscurs avec zèle et persévérance. C'est ainsi qu'elle fleurira. L'éclat extérieur, bien loin de lui être utile, exercerait sur elle une influence fatale. Qu'elle comprenne donc ses vrais intérêts et sache se mettre à sa place. Si elle est animée d'un tel esprit, des institutions, même défectueuses à certains égards, ne l'empêcheront pas de prospérer et de remplir la haute destination qui lui a été assignée.

Ces réflexions emportent avec elles comme un regret. Devons nous remercier l'écrivain de sa modération ou le blâmer de ses ménagements? Si l'on songe au cachet que nous avons signalé, cachet de paisible douceur qui se montre dans tout le travail, on doit le comprendre.

Le citoyen a des devoirs généraux à remplir ; il doit aimer la patrie, être prêt à la défendre, obéir aux lois, aimer ses concitoyens. Une de ses plus belles vertus, c'est le *courage civil*, mais cette vertu, au dire de Mr Gauthey, n'est que rarement le propre des Vaudois. Cette remarque est vraie. Est-ce insouciance? Est-ce timidité? Est-ce un manque d'habitude de notre vie républicaine et démocratique, encore jeune et peu exercée? Nous l'ignorons; mais chaque jour, on peut constater les effets d'un laisser-aller pernicieux. Le Vaudois a horreur de l'excentricité. On s'est demandé quelquefois avec raison si son caractère n'était pas aristocratique de nature. L'écrivain recommande encore la probité politique, l'exactitude dans les fonctions, et l'attachement aux mœurs et à la religion. « Toutefois, dit-il, loin de nous ce patriotisme exclusif, qui n'est que l'égoïsme » des nations, et qui les divise comme si elles étaient faites pour demeurer étran- » gères les unes aux autres! Non, elles sont sœurs et comme telles, doivent » s'aimer et se tendre la main. »

A côté de ces obligations, il en existe de plus spéciales; l'auteur les fait découler des garanties constitutionnelles, savoir de l'égalité devant la loi, de la liberté individuelle, de l'inviolabilité du domicile et de la propriété, de la liberté de la presse, du droit de pétition, de la liberté religieuse, et de la garantie de l'église nationale.

Après avoir développé ces divers points de vue, il quitte pour un moment le terrain sur lequel il a marché jusque là, et consacre quelques pages à l'exposition des questions d'état personnel, dans le sens politique. Cette matière est du droit constitutionnel pur. — Les chapitres suivants traitent des devoirs à l'égard des Communes, des élections, des devoirs de l'électeur, de l'éligible, et du fonc-

tionnaire. Ils renferment également des données de droit constitutionnel, mais chacune d'elles est accompagnée d'exhortations simples qui en font comprendre toute l'importance. L'auteur semble frappé de l'irrésolution d'un grand nombre de nos magistrats, et de ce penchant trop enraciné à se laisser emporter dans les occasions graves par le torrent populaire ; nous nous étonnons qu'il ne le soit pas de la versatilité décevante d'un grand nombre de nos hommes politiques. On dirait parfois que la duplicité si habituelle, si bien pardonnée, dans certains gouvernements voisins, a envahi notre république. Il est des hommes qui caressent un parti, ou se laissent caresser par lui, pour arriver à quelque position, qui simulent des convictions, et qui, leur but atteint, changent de peau et d'allures avec autant de brusquerie, qu'ils avaient mis d'adresse à tromper l'opinion. Qu'on le dise sans détour, soit pour éveiller la sollicitude des citoyens, soit pour flétrir la déloyauté: les ennemis les plus redoutables du progrès social et du développement des institutions démocratiques, sont ceux qui oublient que leur mandat leur a été délivré, comme à des hommes d'élite, par le peuple souverain.

Enfin la dernière division, le dernier chapitre du livre est formé de statistique politique sans alliage ; elle se réduit à une indication des pouvoirs publics et de leurs attributions.

Le plan suivi dans ce travail, le titre qu'on lui a choisi, font naître cette question : Quel but s'est-on proposé ?

Selon les matières qu'on examine, on croit découvrir, tantôt un cours sommaire de droit constitutionnel vaudois, tantôt un cathéchisme politique basé sur ce droit. Nulle part ne se décèle une intention claire ; et cette indécision peut fonder un reproche. Le titre en effet indique ce que la première partie du livre et quelques fragments de la seconde, réalisent parfaitement ; mais un tel point de vue n'y domine pas toujours ; qu'on lise par exemple, le chapitre final, on n'y retrouvera plus les mêmes éléments dogmatiques, mais bien au contraire un cadre aride et froid de *l'organisation des pouvoirs.* Il suit de là une disparate qui n'est autorisée par rien.

Néanmoins deux traits saillants se distinguent suffisamment dans l'œuvre pour répondre, où à peu près, à la question que nous venons de poser. Le premier est d'une nature politique ; nous voulons parler de l'assujettissement complet de toutes les idées aux principes de la constitution qui nous régit. Notre ouvrage se tient collé à cette charte et en est autant une apologie qu'une description. L'écrivain discute peu, il raconte ; son raisonnement roule toujours dans les limites positivement constitutionnelles, de sorte que les problèmes sociaux sont rarement soulevés. Et cependant il prévoit bien qu'une telle œuvre, pas plus qu'aucune des œuvres politiques, ne restera immuable. Son appendice, sous le titre de *Conclusion,* témoigne qu'il a conscience d'une régénération prochaine, « On ne saurait, » dit-il, se dissimuler que les nations ne soient maintenant dans une époque de

» crise qui paraît devoir amener des changements plus ou moins graves dans leur » état et dans leurs destinées. Un travail sourd et profond, pareil à celui d'un » volcan, se fait au sein de la société européenne. Des idées et des vues nouvelles » surgissent de toutes parts ; à peine un changement est-il accompli qu'on en » réclame un autre, et l'on dirait que rien de ce qui est ancien ne saurait satis- » faire les hommes du temps présent. »

L'autre caractère distinctif est une tendance à ramener tout au point de vue religieux. L'idée de prédication chrétienne est pour M. Gauthey ce que sont pour les peintres certaines couleurs de base ; ils les emploient dans la composition de toutes les teintes.

La même modération que nous avons signalée dans les idées se retrouve dans la forme de leur expression. Le style est simple, clair ; mais la phrase n'a rien de vif ; son ressort est quelquefois trainant et flasque.

Cette publication aura de la portée. Elle propagera, sinon les tendances religieuses qui y sont empreintes, du moins des principes politiques solides, et contribuera à développer l'intelligence des institutions démocratiques.

J. EYTEL, avocat.

EXIL ET PATRIE, poésies d'un Helvétien.
Lausanne, Imprimerie et Librairie de Marc Ducloux éditeur, 1840.

Un sentiment profond et vrai est toujours une heureuse source de poésie chez ceux qui sont doués de manière a revêtir leurs pensées de la mesure du vers. La magie du souvenir qui rappelle les temps écoulés et les objets absents en les embellissant au jour flatteur de l'imagination, est encore un élément poétique d'une précieuse valeur. Tant que l'auteur de ce petit recueil reste fidèle à cette double inspiration, tant qu'il écoute ce que lui dicte son amour pour le beau pays qu'il a le bonheur de nommer sa patrie, qu'il se laisse aller aux impressions qu'il y a reçues, impressions toutes fraîches encore dans sa mémoire filiale et embellies par tous les regrets de l'absence et du contraste, il trouve d'heureux accents, les vers harmonieux et sentis s'échappent avec abondance, et s'il y avait un peu plus de goût quelquefois, des morceaux entiers pleins de verve et de bonheur ne laisseraient rien à désirer. Nous citerons pour exemple de notre pensée les pièces intitulées : *Mélancolie*, *le Mont Blanc*, *le Mal du pays*, *Elan ;* et nous allons transcrire en entier celle qui a pour titre le Léman, et qui, malgré quelques taches, est véritablement remarquable.

LE LÉMAN.

Roi des lacs ! ô Léman ! quelle voix pourrait dire
De tes magiques bords l'agreste majesté ?

Toujours tu lasseras les pinceaux et la lyre ;
Et le poétique délire
Ne suffit pas à ta beauté.

—

Océan, quand la brume étend sur toi ses voiles,
Gigantesque miroir, alors que les étoiles
Dans ton sein frais et pur répètent leurs clartés ;
Que tu livres tes flots aux fureurs des tempêtes,
Ou qu'au soir d'un beau jour ils abaissent leurs têtes,
Tu restes sans rival à mes yeux enchantés.

—

Car, déployant au loin l'éclat de tes campagnes,
Tes fertiles côteaux, et tes hautes montagnes
Au pied chargé de fleurs, au sommet de frimas ;
Sur le vaste contour de ta nappe profonde
Tu m'offres à toi seul les prodiges du monde
Que l'on rencontre épars en de lointains climats.

—

Tes eaux de vingt cités qui peuplent tes rivages
Baignent les murs noircis par l'empreinte des âges ;
Et le castel gothique et la tour des Romains
Se mirent dans tes flots témoins de leur naissance,
Laissant des souvenirs de grandeur, de puissance,
Dans leurs débris mêlés aux pierres des chemins.

—

De tes caps gracieux le peuplier s'élance ;
Pendant les nuits d'été, quand règne le silence,
Au souffle de la brise on l'entend s'agiter ;
Lorsque Phœbé sourit au bord de la colline,
Parfois, sous la feuillée, une voix argentine
Chante ces simples airs qu'on aime à répéter.

—

Aussi, quand sur les monts dont tu fais ta ceinture,
L'étranger t'aperçoit en ta riche parure,
Il s'arrête, immobile, oublieux d'arriver ;
Craignant que de ses sens tu ne sois un prestige,
Et qu'un seul pas ne fasse *écrouler* le prodige
Qu'en sa plus douce extase il n'aurait pu rêver.

—

Que j'aime à voir cingler, en sa marche assurée,
La barque aux larges flancs dont la vague azurée,

Par sa molle lenteur vient caresser les bords ;
Lorsqu'elle étale aux traits du soleil qui s'incline
Le tissu blanchissant de sa voile latine,
Que gonfle le Zéphire en ses joyeux efforts.

—

Souvent, après l'orage, aux beaux jours de l'année,
Sur ta rive de fleurs et de fruits couronnée,
Solitaire et pensif je suis venu m'asseoir ;
Car, c'est l'instant sublime où, dorant ta surface,
Les derniers feux du jour s'éteignent dans l'espace,
L'instant où vers les cieux monte l'hymne du soir.

—

Alors c'est un hameau que le soleil éclaire ;
Ce sont les murs épais d'une tour séculaire
Qui d'un brillant reflet s'illuminent soudain !
C'est une baie obscure, et sauvage, et profonde,
Aux contours indécis, et que mêle avec l'onde
Le grisâtre réseau des vapeurs du lointain

—

Dans ces heures de paix et de joie indicible,
Quelle âme à ton aspect resterait insensible,
Quel cœur helvétien pourrait te résister ?
Quel enfant de ces bords que chérit la nature
N'éléverait sa voix dans une ivresse pure,
Pour chanter sa patrie et toujours répéter :

—

Oh ! qui ne t'aimerait en te voyant si belle,
    Terre à tous les tyrans rebelle,
Où vivent la droiture et la fraternité ?
Tu brilles au milieu des nations jalouses,
Et de tes pics neigeux à tes vertes pelouses,
    Tout proclame la liberté !

—

Roi des lacs ! ô Léman ! quelle voix pourrait dire
De tes magiques bords l'agreste majesté !
Toujours tu lasseras les pinceaux et la lyre,
    Et le poétique délire
    Ne suffit pas à ta beauté.

Nous avons souligné quelques expressions impropres, avec un peu de sévérité nous aurions pu en relever davantage. C'est là le côté faible de notre poéte. Il a

besoin d'étudier la langue, d'assouplir son instrument, d'acquérir plus de sûreté dans le goût ; qu'il se garde surtout du lieu commun, c'est la mort de toute poésie. Aussi lorsqu'il veut l'élever à de hautes considérations, et prendre un vol et un langage plus soutenus et plus fermes, ses forces et l'inexpérience de l'art le trahissent. Il tombe, soit pour la pensée qui est trop souvent l'écho des déclamations que nous entendons depuis un demi siècle, soit pour l'expression qu'un sentiment personnel et intime ne soutient plus. L'auteur a aussi à apprendre pour la partie technique de son art. Il s'est défendu dans sa préface sur l'emploi de quelques rimes habituellement associées ; cette petite négligence n'a rien d'illégitime en soi, et nous nous rangerons très volontiers du côté de l'auteur, si ces rimes terminent de beaux et bons vers. Mais il est dans plus d'un endroit de son volume des rimes inadmissibles que l'auteur doit nécessairement changer. Nous citerons pour exemple *confiés* et *peupliers*, *exilé* et *rouillé* pour nous en tenir à une seule pièce. Mais qu'il prenne en bonne part ces critiques, nous les avons faites dans son intérêt et celle de son œuvre. Tout indique qu'il est jeune encore, il a assez de fonds pour acquérir ce qui lui manque et pour mûrir un talent qui à côté de cette première moisson peut-être un peu hâtive, en promet de plus abondantes et de plus riches pour l'avenir.

CHRONICA LAUSANNENSIS CHARTULARII, primum edidit C. A. MATILE. (CHRONIQUE DU CARTULAIRE DE LAUSANNE, ÉDITION PAR M. MATILE). Prix 5 francs de France.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer cette belle publication. Le Cartulaire, recueilli par Cunon d'Estavayer, est la principale source de l'histoire de l'Helvétie occidentale dans le moyen âge. Le manuscrit original appartient à la bibliothèque de Berne. Il en existe des copies, mais fautives, et en petit nombre. M. Matile les remplace par une édition de luxe et d'une correction remarquable de ce précieux volume. L'ouvrage n'a point encore, il est vrai, paru tout entier. Il comprend deux parties : le Chronique et les Chartes. C'est la première seule qui sort de presse ; mais en la donnant, M. Matile n'a-t-il pas pris l'engagement tacite de publier la seconde aussi? Tout est à louer dans ce qui a paru, la beauté du volume, la pureté du texte. Une carte de l'évêché de Lausanne qui comprenait une moitié de la Suisse. nous permet d'embrasser d'un coup d'œil l'état de notre patrie ecclésiastique dans le moyen âge. Cette carte est faite avec une netteté et un soin remarquables. M. Matile s'est gardé de corriger les erreurs de Cunon d'Estavayer ; il a bien fait. Il laisse, dit-il, au lecteur le soin de les corriger. Nous sommes de ceux qui lui aurions su gré de l'avoir fait dans des notes. Son travail en eut reçu un nouveau prix. On ne lira pas, nous le croyons, les quelques notes fournies à M. Matile par M. de Gingins Lassarraz, page 69 et suivantes) sans partager notre regret de ce que la partie explicative

et critique du volume n'ait pas pris, sous la plume capable de son éditeur, une plus grande étendue. Ceux qui savent font minorité. Que M. Matile nous pardonne l'expression de ce regret, qui pourrait paraître de l'ingratitude au moment où nous recevons autant.

Nous apprenons que le Cartulaire de Lausanne n'a été tiré qu'à 300 exemplaires. Encore quelques semaines et il sera un livre rare; car l'Allemagne et la France s'empresseront de s'en enrichir. Nous avons cru devoir le dire, craignant que cette édition, précieuse avant tout au pays, ne passe presque toute entière à l'étranger.

L. V.

FLEURS DE L'ARRIÈRE-SAISON.

Genève, A. de Chateauvieux, Libraire Editeur. — Paris, Rout, 1840.

Ce titre charmant et significatif réveille dès l'abord la pensée et l'attente du lecteur. L'arrière saison de la vie a aussi sa parure; et comme nos jardins dépouillés de feuilles, et près de ce couvrir de leur manteau de neige, offrent encore des plantes plus vivaces et plus fécondes, dont la sève toujours jeune fait épanouir des fleurs sur la terre déjà durcie, pour augmenter le charme les derniers beaux jours; ainsi il est des hommes heureusement doués qui conservent jusques dans leur dernier âge la vivacité, l'agrément des années de leur jeunesse et de leur vigueur. Telle a été l'impression produite par le titre et fortifiée par la lecture d'un grand nombre des pages de ce recueil. Seulement, comme une des graces et la couronne de la vieillesse est une sorte de majesté tempérée par la bienveillance et par une douce sérénité, nous avons regretté de ne pas trouver dans ce recueil, pour la pensée et le sentiment, cette maturité de l'homme avancé dans sa carrière, et pénétrant au delà, par le regard de la foi et de l'espérance chrétienne; et ce regret est de nature à être vif et profond.

Ce qu'il y a de jeunesse encore dans ce recueil, ce n'est pas la vivacité et la profondeur des sentiments, détournés de leurs illusions premières, mais conservant toute leur chaleur parce qu'ils ont trouvé leur pâture. Mais c'est une sorte d'insouciance et de légèreté conservée invariable, incurable, dirai-je, au milieu des vicissitudes et des leçons providentielles d'une carrière humaine. On reconnait l'homme qui est resté jeune parce qu'il a craint de vieillir, et non celui dont la jeunesse a été entretenue parce qu'elle a été constamment renouvellée. Ces fleurs de l'arrière saison, ce sont quelques frèles plantes du printemps égarées jusques dans l'automne; tandis qu'il y avait toute une moisson de fleurs dont le climat des derniers jours est le climat naturel, et que l'auteur n'a pas connues. Espérons, mieux que dans l'intérêt déjà puissant d'un recueil littéraire, espérons, il en est temps encore et toujours temps ici bas, que l'auteur découvrira ces sources qu'il ignore d'une immortelle jeunesse, et qu'il ne dédaignera pas d'y puiser.

PROMENADES DE DEUX ENFANS AVEC LEUR MÈRE. Lectures pour le jeune âge. Un volume in-32, de 223 pages, prix 9 batz broché. Lausanne. — Imprimerie et Librairie de Marc Ducloux, éditeur

C'est sans doute une mère qui a écrit ce petit livre. Il respire l'amour de l'enfance et une connaissance intelligente des besoins de cet âge.

Une dame, veuve depuis peu, offre à ses enfans, âgés de onze et de neuf ans, de les accompagner à l'avenir dans leurs promenades ; ceux-ci acceptent avec joie, fatigués, l'un des disputes de ses camarades, l'autre du peu de ressource qu'elle trouve dans sa bonne. Ces promenades donnent lieu à des instructions sur divers objets de la vie usuelle, en particulier sur tout ce qui entre dans la construction et l'ameublement d'une maison. Les enfans écoutent puis parlent à leur tour. L'auteur a compris le besoin d'initier le premier âge à la connaissance d'une foule de choses qui sont sous les yeux de chacun, mais qui demandent à être observées ; premier pas dans le développement de l'intelligence, et préliminaire indispensable à une étude soignée de la langue maternelle. On regrette ici que quelques objets soient plutôt indiqués par nomenclature, que présentés avec développement; au reste cet inconvénient était presque inévitable dans un si petit cadre.

Outre ces connaissances pratiques, la jeune mère a en elle tout ce qu'il faut pour former le cœur de ses chers élèves, pour diriger leur âme vers leur Dieu et leur Sauveur. Nous assistons à la vie de nos intéressans personnages. Emilie, « petite blondine de neuf ans », étourdie, espiègle et curieuse, mais sensible ; Charles, plus réfléchi, Mme Durel, encore affligée de la perte de son époux, forment un ensemble qui a droit de nous plaire. Les défauts des enfans percent au naturel et sont corrigés avec tact. Nous aimons à suivre les membres de cette famille unie, dans leurs travaux et dans leurs jeux, sur une grande route, au bord d'un bois, dans les champs pendant une pluie d'orage ; ou bien, plus recueillis, dans leur culte domestique, ou dans la cabane d'un malheureux.

Ces tableaux paraissent déceler chez l'auteur des besoins religieux réels et une expérience personnelle de la vie de l'Evangile. Sans être le but spécial du livre, la piété s'y montre en général comme d'elle-même et sans effort, parcequ'elle est vraie et agissante.

L'auteur paraît avoir jusqu'ici, plutôt pensé et senti, qu'exprimé ses pensées. Le style est animé et d'une couleur agréable; mais il n'a pas encore cette correction parfaite et continue que donne l'habitude d'écrire. Avec plus de pratique disparaîtront quelques locutions vicieuses, telles que celles-ci : « ne nous offrent pas un modèle que nous *voudrions* imiter » (p. 23) ; « quoique tout à l'heure je *voulais* » (p. 124).

Disons encore qu'il serait plus naturel que Mme Durel communiquât à une

personne de son âge les réflexions qu'elle adresse à ses enfans, sur le retard qu'elle a mis à s'occuper d'eux activement.

Mais ces imperfections sont amplement rachetées par la grâce et le parfum moral répandus dans tout l'ouvrage. L'auteur nous fait espérer un second volume pour l'année prochaine. Nous l'engageons vivement à tenir cette promesse; er c'est avec joie que nous verrions se consacrer à la tâche importante d'écrire pour l'enfance dans notre pays, une personne aussi bien qualifiée pour cette belle mission.

Une planche et quelques vignettes contribuent à rendre cette édition agréable aux enfans.

LETTRES D'UNE FAMILLE SUISSE.

2 vol. in-12, de 646 pages, avec huit vues et une belle carte de la Suisse.
Prix : 6 fr. de France, soit 4 fr. 15 rappes.

Nous nous empressons d'annoncer cet ouvrage, qui sort des presses de M. Ducloux au moment favorable pour être offert en étrennes aux jeunes gens par des parents désireux de leur offrir une lecture instructive, sans cesser d'être constamment agréable. Ce sont des notices descriptives, accompagnées de renseignements historiques et biographiques, au sujet des divers lieux les plus intéressants de notre belle patrie ; notices relevées par un cadre dramatique et attachant. C'est le journal simulé du voyage de jeunes gens sous la direction d'un homme instruit et dévoué. Mais ce qui met le charme de la vérité dans cette fiction, c'est que l'on sent d'un bout à l'autre que, si le cadre est d'invention, l'auteur a vu ce qu'il décrit et qu'il fait passer avec bonheur ses impressions dans l'esprit et dans l'âme de ses lecteurs. De jolies lithographies, où, malgré l'intermédiaire du copiste, on reconnait le crayon spirituel et agréable de l'auteur, achèvent l'effet de ces deux charmants volumes. Les lecteurs des Soirées de famille y retrouveront avec plaisir les personnages avec lesquels ils ont déjà fait une si bonne connaissance; et cependant cet ouvrage, qui peut faire suite à cette série et en compléter le succès, n'en suppose nulle part la connaissance préliminaire, et offre un tout subsistant par lui-même et parfaitement indépendant pour l'intelligence et l'attrait. En résumé, cet ouvrage vient à propos pour augmenter la liste si peu nombreuse des ouvrages que l'on peut recommander sans arrière-pensée et que les parents peuvent mettre en toute sécurité sur les tablettes réservées aux livres destinés à assouvir ce besoin dévorant de lecture qui tourmente souvent les jeunes esprits. Les lecteurs auxquels il est destiné y trouveront une pâture appropriée à leur intelligence et s'y prépareront à observer avec plaisir et avec fruit, lorsque le moment viendra d'aller voir eux-mêmes les objets et les lieux dépeints dans ces attachants récits.

Table des Matières.

LITTÉRATURE.

CRITIQUE.

POÉSIE.

PHILOSOPHIE.

PÉDAGOGIE.

SCIENCES NATURELLES.

HISTOIRE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE.

VOYAGES.

VARIÉTÉS.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

VOYAGES.

[illegible]

VARIÉTÉS.

[illegible]

[illegible]

